This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ANNEX

MTA
Revue

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET—DÉCEMBRE 1896

Droits de traduction et de reproduction réservés.

ANGERS, IMP. DE A. BURDIN, RUE GARNIER, 4.

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXIX

JUILLET—DÉCEMBRE 1896

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1896

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
77580
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
1898.

THE ASTOR LIBRARY
NY

ESSAI SUR LA FORMATION

DES

COLLECTIONS D'ANTIQUES DE LA SUÈDE[1]

(Planches X et XI.)

C'est au roi Gustave III que la Suède est redevable de n'être pas privée aujourd'hui de ces musées et galeries d'œuvres d'art qui sont l'honneur des nations modernes. Avant lui, il est vrai, Gustave-Adolphe avait enrichi sa lointaine capitale d'un grand nombre de beaux ouvrages de la Renaissance enlevés à la Bohême par les armées suédoises. Ensuite la reine Christine y avait ajouté de nombreux objets d'art achetés par elle à la vente de la galerie de Charles Ier d'Angleterre, puis à celle de Mazarin. Mais, considérant ces trésors comme son bien particulier, Christine les avait emportés lors de son abdication. On sait comment ils furent ensuite dispersés; la Suède n'en avait rien retenu.

Ce n'était pas seulement dans les souvenirs de la monarchie suédoise, c'était aussi dans ceux de sa première éducation que Gustave III rencontrait le goût et le respect des lettres et des arts. Le comte Charles-Gustave Tessin, qui avait été son gouverneur, était très familier avec toutes les élégances de la société française du XVIIIe siècle. Ambassadeur près la cour de Versailles de 1739 à 1742, il avait eu pour amis le vieux Fontenelle, Marivaux, Piron, Favart, le peintre Boucher, le comte de Caylus. En même temps il était devenu collectionneur habile d'objets d'art. A la mort de Crozat, en 1740, il avait acquis une partie

1. [La *Revue* doit à la bienveillance de Mme Geffroy le privilège de publier ce travail posthume d'un savant dont le nom restera attaché à l'École française de Rome et à la renaissance des études archéologiques en France. — *Réd.*]

importante de son riche cabinet; plusieurs des beaux dessins de maîtres italiens qu'il avait possédés se retrouvent aujourd'hui soit au Musée du Louvre, soit au Musée royal de Stockholm. Or, on n'ignore pas que ce riche amateur, Crozat, avait en sa possession une partie des trésors qui composaient le célèbre *Libro di disegni* que Vasari mentionne si souvent, et où il avait réuni en cinq volumes les meilleures pièces des plus grands artistes depuis Cimabué.

Il résulte des recherches de M. Gaëtano Milanesi, par lui consignées dans une note du tome premier de son édition de Vasari, à la fin de la Vie de Cimabué, que ces cinq volumes de dessins ont été vendus et dispersés après la mort de Vasari, qu'on peut croire qu'une partie en est arrivée en 1700 à la galerie des Uffizi. M. Milanesi ajoute qu'il faut sans doute désespérer de pouvoir reconstruire la collection de Vasari. Il faut tout au moins se rappeler qu'outre les pièces de ce recueil qui se trouvent à Florence, le Musée et la Bibliothèque de Stockholm, qui possèdent ensemble plus de 400 cartons de dessins provenant du comte de Tessin et en partie de Crozat, doivent en posséder aussi. La Bibliothèque conserve heureusement l'exemplaire du catalogue dont s'est servi Tessin à cette vente de 1741; il y a inscrit ses achats en marge, avec les prix de vente. On peut donc désigner tout au moins les pièces qui proviennent de cette source.

Gustave III eut entre les mains, tout enfant, ces belles œuvres, qui contribuèrent à son éducation. Quand il vint en Italie, ce ne fut donc pas seulement pour détourner sur lui-même quelques rayons de cet éclat que répandent sur les têtes royales les lettres et les arts. Il aimait pour son propre compte et respectait sincèrement les choses de l'esprit. Un pamphlet répandu dans Rome prétendit qu'il voulait tout voir sans prendre la peine de rien comprendre et surtout sans rien payer, *tutto vede*, *poco paga*; mais ce n'est pas l'exacte vérité, puisqu'on le voit créer une charge officielle et constituer un agent spécial pour être informé de tout ce qui concerne les beaux-arts en Italie et des occasions d'achats utiles. Le titulaire en fut le fils du célèbre graveur Jean-Baptiste

Piranesi. Graveur lui-même, longtemps associé à son père, héritier de ses planches, collectionneur et même possesseur d'une collection d'antiques de quelque importance, François Piranesi semblait préparé à cette fonction. Il paraît, d'après les documents que nous avons sous les yeux, s'en être acquitté avec intelligence et honnêteté, bien que, plus tard, s'étant jeté dans la politique, il ait été mêlé à de fort louches et vilaines intrigues. Déjà, par quelques achats dont il avait été chargé, il était en rapport avec le comte de Fredenheim, chef de la chancellerie d'État à Stockholm et grand amateur des choses de l'art, et entretenait avec lui une correspondance, lorsqu'il obtint en avril 1783 le titre d'agent pour les beaux-arts. Le comte de Fredenheim lui écrivait en lui annonçant l'envoi du brevet de cette charge et d'une instruction sur ses nouveaux devoirs :

« En attendant, je crois vous faire plaisir en vous donnant le précis de cette pièce qui ajoutera assurément à la dignité de votre caractère... Voici en quelques mots le contenu de l'instruction de Sa Majesté. L'article premier porte que votre ministère s'étend à tout ce qui a rapport aux beaux-arts exclusivement, et par là vous serez délivré de toutes autres affaires, nommé agent de Sa Majesté uniquement pour ces nobles objets. 2° Vous informerez le Roi de toutes les occasions qui se présenteront pour l'achat de tels objets et vous lui ferez parvenir les prospectus et les catalogues qui paraissent de temps en temps. » Les articles 3 et 4 traitent des divers moyens de paiements et de correspondance.

5° « Vous informerez le Roi directement de tout ce qui se passe de remarquable en fait d'antiquités, d'art, de festivités en Italie et à Rome. »

6° L'instruction traite des pièces et des papiers concernant l'histoire de Suède et se trouvant dans les bibliothèques de Rome au cas où le Roi en souhaiterait quelque éclaircissement.

7° « Vous contribuerez également au plaisir du Roi par les bons offices que vous serez à même de rendre aux Suédois séjournant à Rome, surtout à ceux qui étudient les arts et les antiquités. »

Depuis lors s'établit une suite régulière de lettres adressées au Roi et contenant, selon l'instruction, toutes les nouvelles concernant les arts, les fouilles et découvertes, les objets mis en vente, etc.

Ces lettres, conservées aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Stockholm, forment une véritable chronique de Rome pendant

les années 1783-1789 pour ce qui concerne les beaux-arts; nous en donnerons les fragments qui nous ont paru intéressants en y ajoutant les éclaircissements que nous avons pu trouver.

4 mai 1783. — Sire, parmi les antiques dont une famille romaine va se défaire, il y a une superbe statue plus que nature, ou plutôt un groupe de Bacchus avec une petite figure de femme à côté qui mérite absolument d'être exposé aux yeux connaisseurs de V. M. quoiqu'elle se trouve publiée par Maffei et le Père Montfaucon. Ces deux habiles antiquaires n'ont pas deviné le sujet de la petite figure, l'un deux l'ayant prise pour la déesse de l'Espérance qui se réchauffe toujours avec le vin, l'autre pour Ariane, la femme de Bacchus... J'ai trouvé que l'instrument qu'elle tient à la main droite est le manche d'un couteau ou d'une épée; cette observation, jointe à la modeste physionomie de la figure et à la draperie, me force à reconnaître la Muse de la tragédie qui a été inventée par Bacchus et dont il est le maître et le protecteur. La sculpture de ces deux morceaux diffère beaucoup, car le style de la petite figure est du premier grec qui tient beaucoup de l'étrusque, l'autre est moins sec et on y voit beaucoup de dessin, de finesse et de goût. Bacchus est habillé en triomphateur comme s'il revenait de subjuguer les Indes, avec le thyrse d'une main et dans l'autre des raisins, portant la nébride ou peau de chèvre au-dessus de son manteau. La tête est couronnée de fleurs qui se voient reliées par un strofio et une partie desquelles tombent négligemment sur les épaules; la chaussure n'est pas moins singulière par la richesse que par la bizarrerie. Je ne doute pas que cette statue n'ait anciennement été sur le proscenio de quelque théâtre où certainement elle aura fait un bel effet. — Au Musée Pio-Clementino ont été ajoutés différents marbres parmi lesquels une Vénus très superbe, l'urne de Scipion Barbatus, une statue colossale de Junon et plusieurs animaux.

Piranesi, dans cette lettre, désigne d'abord évidemment le groupe représenté dans Clarac, IV, 695-1615, d'après Guattani (7 septembre 1785), sous cette dénomination qui paraît juste : Bacchus et Melpomène. Il est figuré aussi dans Maffei, *Raccolta*, pl. 134, page 126 et dans Monfaucon, I, pl. 151. L'interprétation reproduite par Piranesi et la conjecture sur la place que devait occuper ce groupe au proscenium de quelque théâtre ne sont pas à rejeter. Trouvé à Tusculum à la fin du XVIIe siècle, ce groupe appartint d'abord au marquis Cavalieri. Il était en 1783 au palais Lucatelli, au Corso. C'est sûrement de cette famille romaine que Piranesi veut parler; il est maintenant à Saint-Pétersbourg, n° 156 de la galerie de l'Ermitage (Michaelis, *Ancient marbles...*, p. 280). Il y en a une réplique à Deepdene.

La Vénus « très superbe » ajoutée au Musée Pio-Clementino est la Vénus Anadyomène, placée aujourd'hui dans le Cabinet des masques. Le type qu'elle reproduit est des plus élégants, mais cette réplique a été imparfaitement réparée par le sculpteur Albaccini qui l'avait acquise.

Le célèbre sarcophage de Scipion Barbatus avait été trouvé en 1780. On a tout le récit de la découverte rédigé par Ennio Quirino Visconti en tête du XIIIe volume de ses *Œuvres*, édit. de Milan (Ier vol. des *Œuvres diverses*). Il est parlé dans le *Florilegio Visconteo*, tome II, p. 334, de la part qu'avait prise Jean-Baptiste Piranesi à cette brillante découverte.

La salle ronde du Pio-Clementino contient trois statues colossales de Junon; la célèbre Junon Lanuvienne ou Sospita, haute de 12 palmes 10 onces avec la plinthe, plus de 2 mètres et demi, fut acquise sous Pie VI; c'est d'elle sans doute qu'il est question.

Dans une lettre du 25 novembre 1784, Piranesi décrit deux bas-reliefs provenant des fouilles entreprises par ordre de Pie VI, à partir de 1775, dans la petite ville d'Otricoli (arrondissement de Terni, province de Pérouse). « Ces fouilles se continuent, écrivait, en janvier 1784, Guattani dans ses *Notizie d'antichità*, par ordre de l'Ém. cardinal Pallotta, protrésorier général; d'innombrables morceaux en arrivent tous les jours au nouveau musée; ils attendent les commentaires de l'abbé J.-B. Visconti. » Le Musée Pio-Clementino doit à ces fouilles d'Otricoli le magnifique pavé en mosaïque et la tête colossale de Jupiter qu'on voit aujourd'hui dans la salle ronde, plusieurs statues d'Auguste et de la famille impériale, etc. (v. Helbig, p. 208).

Le premier bas-relief représente Diane habillée en chasseresse sur un char traîné par deux chevaux qui va peut-être s'amuser à son ordinaire exercice. Le petit Amour en croupe tenant les guides pourrait dénoter la circonstance dans laquelle cette déesse va surprendre Endymion. La femme au devant ailée qui d'une main tient un flambeau, de l'autre les guides, aussi simplement vêtue qu'elle est, s'annonce très bien pour une des Heures. Dans le petit garçon en l'air on reconnaît aisément Phosphoros qui semble avertir la déesse du jour qui vient. L'Écrevisse en haut personnifiée et la grappe de raisin pourraient assez bien indiquer la saison dans laquelle l'événement arrive.

Le marbre décrit ici représente donc la scène si fréquente : Diane allant surprendre Endymion. On peut comparer ce texte avec la gravure donnée dans les *Denkmaeler* de Baumeister, p. 480, d'après le sarcophage bien connu du Musée du Capitole. L'Écrevisse, sur laquelle une petite figure de Séléné chemine dans les airs, reproduit la légende astrologique qui fait de ce signe du zodiaque la demeure même de Séléné. Ce signe est assez peu visible sur le sarcophage du Capitole ; la grappe de raisin n'y paraît pas; la description de Piranesi offre encore quelque autre variante.

On voit dans l'autre bas-relief un héros grec à demi nu devant une femme a qui il paraît imposer des ordres. Il a l'air d'un homme résolu à faire quelque grande entreprise, tandis que la femme s'appuie contre un arbre dans une attitude mêlée de rêverie et de plainte. Tout cela ne peut pas mieux convenir qu'à la fable de Protésilas lorsqu'il quitte sa chère épouse Laodamie, pour aller s'immoler chez les ennemis, suivant la voix de l'oracle. On ne pouvait saisir un plus tendre instant que celui où le mari semble dire à son épouse : « Console-toi et sois fidèle ! » Je ne dis rien du goût, du style et de la beauté de l'ensemble de ces deux morceaux.

Un sarcophage du Vatican (Helbig, 399; Visconti, *Opere*, pl. 194) représente sur un de ses côtés le départ de Protésilas qui se sépare de Laodamie le jour même de ses noces pour aller se dévouer devant Troie. Un autre bas-relief de la collection Worsley (Visconti, *Monumenta Worsleiana*, p. 13, pl. I) offre la même scène ; mais ici et là il y a trois personnages et Laodamie est assise.

3 septembre 1785. — Piranesi mentionne un groupe du Bernin où l'auteur a voulu, dit-il, exprimer d'une manière symbolique le commencement, le sommet et la fin de la vie humaine. « La source générale des hommes est représentée sous la forme d'un grand tronc de raisin qui sort de terre. On voit cette mère commune personnifiée en femme couchée, qui fait naître en différents lieux de son corps des rameaux de la même espèce ; ceux-ci s'entortillant au tronc principal s'élèvent jusqu'à un point pyramidal d'où ils retombent et s'enfoncent de nouveau. Le premier, qui sert à marquer la jeunesse avide des plaisirs, est un petit Satyre enveloppé de pampres et de grappes ; après s'élève un petit Faune pour marquer la virilité, et en bas un autre plus petit pour dénoter la vieillesse. Dans cette figure, pour exprimer l'ennui des plaisirs, propre des vieux, l'auteur a feint que le Faune rejette le petit Satyre qui voudrait l'engager à boire un coup de vin dans une tortue. Tout le groupe est taillé dans un seul bloc de marbre

parfaitement entier; sa hauteur est de quatre palmes romaines, sa largeur trois et demie, son épaisseur deux. On peut assurer que le mérite de l'invention ne cède point à celui de l'exécution. Tous les deux le rendent unique dans son genre. Le possesseur en demande 1,000 écus.

Il ne serait pas absolument invraisemblable que l'auteur de la Daphné de la villa Borghèse ait sculpté cette œuvre bizarre; cependant nous ne l'avons trouvée mentionnée dans aucun catalogue de ses œuvres. Peut-être faut-il plutôt l'attribuer à quelque élève enchérissant sur le maître.

4 janvier 1786. — Dans les environs de Rome, où était l'ancien Labico, aujourd'hui la Colonna, petit pays, a été dernièrement trouvée une figure d'Hercule, de grandeur comme nature, assez pure de dessin et d'un style noble et élégant. Quoique le sujet soit des communs, celui-ci mérite beaucoup d'attention de la part des connaisseurs, pour être le plus grand après celui du Farnèse, pour avoir sa propre tête, ce qui est rare dans les anciennes statues, enfin pour avoir sur ladite tête des trous pour y enchâsser peut-être des pampres ou des grappes de raisin... La jambe gauche est moderne, excepté le pied; la droite est antique jusqu'aux genoux. Le torse et la tête conservés en entier sont d'une beauté qui frappe; le sculpteur qui la restaure en demande 800 écus après la parfaite restauration.

M. Byres, antiquaire anglais, vient de vendre à l'Impératrice des Russies sa collection de camées pour 6,000 sequins.

Fea (*Miscellanea*, I, LXXX) a parlé après Winckelmann (*Storia*, II, 367) de statues trouvées en 1785 à Labico, mais il s'agit d'un Domitien et non d'un Hercule.

1er février 1786. — Sire, les deux inscriptions gravées que je viens vous présenter, tant pour l'érudition que pour la forme de certaines lettres qu'on y observe, doivent sans doute être réputées plus curieuses et plus intéressantes que tous les monuments de sculpture que j'ai eu l'honneur de vous envoyer avant. La première est une *tessera hospitalis* en langue éolienne de l'antiquité la plus reculée, où sont les lettres éoliques susdites, en partie grecques en partie étrusques. J'ai tâché de les rendre en grec commun et en latin, ayant mis d'un même côté les lettres qui en font le mérite principal. La seconde n'est qu'une inscription piaculaire en langue volsque. Elle a déjà été rendue et expliquée par le savant Coltellini de Cortone; on ne peut faire mieux que de rapporter sa traduction telle qu'elle est. Par la moderne inscription gravée en bas on apprend que la forme est dans le Museon Borgianum à Velletri; mais on pourrait ajouter qu'on fit présent au pape de l'original et que le Saint-Père l'a malheureusement perdu.

La *tessera hospitalis* du Musée Borgia a été souvent commen-

tée. Le catalogue de ce Musée cite (Fiorelli, p. 281) le travail de Siebenkees, *Expositio tabulae hospitalis ex aere antiquissimae in Museo Borgiano Velitri adservatae*, Romae apud Anton. Fulgonium, 1789, in-4°. Cf. le travail de Fea, *Miscellanea*, p. XXIV, avec un fac-similé. *Exemplum tesserae hospitalis ex aere vetustissimae, in Bruttiis prope Petiliam repertae anno MDCCLXXXIII.* — Cf. Franz, *Elementa epigraphices graecae*, Berlin, 1840, in-4°, page 62. Aujourd'hui au Musée de Naples. Certaines lettres y sont semblables à celles du traité entre Élée et Heraea (Franz, p. 55).

Quant à l'inscription en langue volsque, le catalogue du Musée la mentionne ainsi : « La celebre tavola volsca in metallo, rinvenuta in Velletri nel 1784. Monumento unico in lingua volsca, nel quale è mentovata la città di Vellettri ». Elle a été publiée, ajoute le catalogue, par l'abbé Lanzi, par le savant P. Paolino di San Bartolomeo, et par beaucoup d'autres érudits. L'article suivant du catalogue mentionne des terres cuites volsques, trouvées au même lieu et dans la même année, commentées en 1785 dans une dissertation spéciale par Mgr Becchetti, avec des planches gravées par Marco Carloni.

17 mars 1786. — ... Il y a un an environ Monsignor Ferretti acheta de la maison Cheroffini un camée, fragment représentant Achille qui pleure sur le tombeau de Patrocle, sujet illustré par Winckelmann et dont on a une répétition dans un bas-relief de la maison Mattei. A présent il veut le vendre pour 1,100 sequins. Il est de la première beauté, d'un dessin et d'un style le plus pur qui se trouve en camée.

M. Volpato a déjà commencé la gravure de la chapelle Sixtine. C'est le graveur Carloni qui mettra en planches la sacristie de Saint-Pierre ; il en donnera le plan, les coupes, la décoration intérieure, enfin tous les détails.

Ennio Quirino Visconti (*Œuvres diverses*, t. II, p. 273) mentionne ce camée possédé d'abord par la comtesse Cheroffini, acquis plus tard par Mgr Ferretti. Un fragment à gauche manque, on a pu le compléter à l'aide du bas-relief tout semblable qui se trouve au palais Mattei. Winckelmann, dit Visconti, voit avec raison dans toute cette représentation Achille recevant d'Anti-

lochus la nouvelle du meurtre de Patrocle. Cf. Winckelmann, *Storia dell'arti del disegno*, trad. de Fea, 1783, t. I, p. 335.

27 septembre 1786. — Cette figure de Vénus est bien à estimer, Sire[1]. Ce n'est pas ni la touchante attitude, ni la proportion des parties, ni l'arrondissement des muscles qui seules en forment le prix d'excellence. Son mérite principal est de pouvoir reconnaître dans son visage le portrait d'une femme illustre, savoir Matidia, la fille de Marciane, qui par conséquence avait pour oncle l'*optimus* des empereurs romains, Trajan. La conformité de ses traits aux médailles et au buste capitolin sont les fondements sur lesquels s'élève une telle opinion. On ne se doit pas étonner de voir combien les femmes augustes aimaient d'être représentées avec les devises de Vénus plutôt qu'en Cybèle, en Diane, en Cérès... Ce beau simulacre, appartenant aux Farnèse, est un de ceux transportés à Naples, ville qui, étant déjà bien riche en bronzes, en pierres et autres curiosités antiques, va à présent augmenter de même sa collection de marbres.

Les jours passés on a élevé dans la place du Quirinal le premier morceau de l'obélisque qu'on a voulu mettre entre les deux chevaux. Sa Sainteté est prête à voir perfectionner tous ses ouvrages de magnificence. Il ne lui reste plus que de voir dessécher les marais Pontins et sa nièce accoucher. On travaille à mettre les deux horloges sur la surface de l'église Vaticane. La déesse de la Médisance dit que le but principal de cette entreprise est que les flatteurs du Saint-Père ont voulu lui donner le goût de placer aussi les armes Braschi sur le portail de Saint-Pierre.

Nous venons de voir ici trois ouvrages imprimés à Parme par le célèbre Bodoni, dont l'élégance est insurmontable: les Caractères de Théophraste, et l'ancien Longus en grec et en latin. Tout est magnifique, soit pour le papier, soit pour les caractères, soit pour le tirage.

Il y a au Musée du Capitole, à Rome, un buste de Matidia et un de Marciana, sa mère; ce dernier est peut-être de Matidia à un autre âge. Cf. Helbig, I, nos 29-30; Bernoulli, II, 2, pl. XXXI, p. 98. Il y a à Munich une élégante statue de Matidia, voilée et couverte du manteau. Cf. Clarac, tome V, p. 231, n° 2417, pl. 944, et *Description des antiques du Musée du Louvre*, n° 129.

On sait les grands travaux qui honorent le pontificat de Pie VI (1775-1799): les réparations et le fanal du port d'Ancône; la magnifique sacristie ajoutée à Saint-Pierre; les réparations faites à l'entrée du palais du Quirinal; les embellissements de l'abbaye

1. [Il s'agit probablement de l'Aphrodite-Marciane de Naples (Clarac, 617, 1371). — *Réd.*].

de Subiaco ; le dessèchement des marais Pontins, etc. Pie VI avait deux neveux, fils de la comtesse Onesti, sa sœur. Il leur fit prendre son nom, et maria l'aîné, le duc Braschi, à la fille de la comtesse Falconieri, une des plus riches héritières de Rome.

Bodoni est le célèbre typographe de Parme, mort en 1813 à Padoue. Son *Manuel typographique*, publié par les soins de sa veuve en 1818, est une œuvre de luxe réunissant les échantillons de plus de 250 caractères différents, latins, grecs, orientaux, etc. On a une *Vie de Bodoni* par Lama, 1816, qui donne le catalogue de toutes les éditions par lui publiées.

15 novembre 1786. — Un des plus beaux traits de l'histoire grecque est ce qu'on a sculpté dans ce marbre de la villa Albani, qui n'a pas encore été publié. On y voit les deux amis Pylade et Oreste venus dans la Chersonèse Taurique pour voler le simulacre de Diane, l'unique remède assigné par les dieux à la guérison du second, et qui, reconnus pour étrangers, sont destinés tout de suite à être immolés à la déesse. Il faut que l'artiste qui y a travaillé fût un des plus habiles, car il y a mis le plus beau dessin et tout ce qu'on peut désirer du côté de la composition et de l'expression. Il n'a pas omis d'y placer la figure d'Électre, prêtresse de cette divinité, et qui aurait été la sacrificatrice de son frère, si elle ne l'avait pas enfin reconnu.

On trouve à acheter ici, pour cent écus romains, une estampe de la colonne Théodosienne de Constantinople, où, quoiqu'elle ait été élevée à Arcadius, son fils, on trouve gravés les principaux exploits de Théodose, et les plus respectables édifices dont ces princes ont enrichi la ville de Constantinople, alors la capitale de l'empire. Ce qui est singulier, c'est qu'on voit par ce monument que le bon goût n'était pas encore perdu. La longueur de la carte est de 25 palmes romaines, la hauteur d'une palme et presque un quart. On a déjà fait au possesseur des offres avantageuses, mais il ne veut pas rabaisser un sou dudit prix.

On va publier ici un grand plan iconographique des marais Pontins, aux frais de la Chambre apostolique.

Je viens de donner la dernière main à une très grande carte de la place de Padoue, appelée le Pra della Valle, en feuilles arci-papali. Ç'a été pour le feu ambassadeur de Venise ici, le chevalier et procureur Memo, que j'ai fait cette gravure. Notre Saint-Père l'agrée beaucoup. J'aurai l'honneur d'en envoyer une à Votre Majesté à la première occasion.

La scène que Piranesi décrit d'après un marbre conservé aujourd'hui dans la villa Abani (Zoëga, *Bassirelievi antichi*, t. II, p. 9) est reproduite sur plusieurs sarcophages avec les autres scènes relatives à l'histoire d'Oreste, représentées peut-être d'après

les peintures de Théon de Samos, contemporain d'Alexandre le Grand et de Démétrius Poliorcète (v. le *Guide* de Helbig, nos 348 et 682).

La colonne Théodosienne n'a pas été élevée, comme le croit Piranesi, spécialement en l'honneur d'Arcadius. Théodose le Grand, après sa campagne victorieuse contre les Goths Gruthungues sur le Danube, campagne à laquelle il associa son fils Arcadius, tout jeune enfant, rentra dans Constantinople le 12 octobre 386 et y célébra un triomphe auquel Arcadius fut également associé. C'est pour consacrer cet épisode qu'à la même date il éleva sur l'une des collines de sa capitale, le mont Tauros, la colonne connue sous le nom de Théodosienne. Une tradition peu sûre veut que Gentile Bellini en ait fait un dessin que reproduiraient deux copies, conservées aujourd'hui, l'une au Musée du Louvre, l'autre à l'École des Beaux-Arts de Paris. Le P. Ménestrier en 1701, Banduri en 1711 dans son *Imperium orientale* ont publié une série de gravures d'après ces dessins. Elles représentent un triomphe à la manière classique et romaine. On a voulu y reconnaître, peut-être avec raison, quelques-uns des édifices élevés dans Constantinople par Théodose. Arcadius de son côté, en l'année 403, érigea sur une autre colline de la ville, le mont Xérolophos, une autre colonne représentant ces combats auxquels il avait été associé. C'étaient les seuls succès militaires que pût revendiquer son indolente vie. Les bas-reliefs qui ornaient cette colonne, élevée, comme la Théodosienne, sur le modèle de la colonne Trajane, viennent d'être retrouvés grâce à un dessin conservé dans la collection Gaignière à la Bibliothèque nationale de Paris (voy. A. Geffroy, *La colonne d'Arcadius*, dans le 3e fascicule du *Recueil Piot* publié par l'Académie des inscriptions). Ce sont des représentations de sièges et de combats. L'estampe dont parle Piranesi ne peut avoir été, ce me semble, qu'un exemplaire de la gravure préparée pour la publication du P. Ménestrier ou pour celle de Banduri.

28 avril 1787. — Sire, pour continuer la dissertation sur les arts que je pris

la liberté d'envoyer à Votre Majesté dans la feuille du mois de février passé, j'aurai l'honneur de lui dire que la *cista mistica* ou panier mystique dont il y était parlé et qui fut trouvée à Palestrine, quoique dans un mauvais état, est un monument qui est cependant estimable, par le jour que cela peut répandre sur les antiquités. Cette *cista mistica* des orgies ou mystères de Bacchus est la quatrième que l'on connaisse.

Elles ont toutes quatre été trouvées dans le territoire de Préneste. La première fut cette belle que l'on conserve à Rome dans le Musée Kircherien et qui fut donnée par Ficoroni l'antiquaire, qui la fit graver dans son livre sur le *Labico*. La seconde, qui est plus petite, mais mieux conservée, est actuellement dans le Musée Borgia, à Velletri. Quant à la troisième, qui est sans couvercle et fort endommagée, elle se trouve entre les mains du sieur Jacques Byres, Ecossais demeurant à Rome. Ces quatre cistes se ressemblent beaucoup ; elles sont d'une forme presque cylindrique, avec trois pieds, et le couvercle est surmonté de trois petites figures, qui lui servent aussi de manches. Sur cette dernière, c'est-à-dire sur la quatrième, on observe une lutte lacédémonienne entre un jeune homme et une jeune fille qui n'a qu'une petite jupe pour couvrir les marques de son sexe, du reste entièrement nue comme le jeune homme. L'on observe toujours, sur les cistes, des initiations aux mystères et des expiations. On croit apercevoir, sur cette dernière, l'expiation d'Oreste faite par Minerve. Ces cistes sont antérieures à l'an de Rome 600, c'est-à-dire au sénatus-consulte Marcien, puisqu'il défendit les cérémonies religieuses qu'elles représentent.

L'on trouva l'année passée, dans la fouille que le cardinal-doyen et le ministre de Portugal font faire dans le voisinage d'Ostie, environ trente grands vases de terre cuite, presque tous entiers, et que le prince Chigi a acquis pour en orner les allées de Castel-Fusano. L'on continue aussi à y déterrer des fragments de bonne sculpture. L'on y a également trouvé une inscription sur laquelle on voit les noms des serfs publics de la colonie d'Ostie, avec ce titre : *Familia Ostiensis*, et un groupe de deux enfants moins grands que nature, mais de bonne manière, et auxquels il manque les têtes. L'on y a aussi trouvé deux têtes fort estimées; l'une est le portrait d'une belle femme que l'on ne connaît pas, et qui est un peu délabré ; l'autre est une fort belle tête de Rome, très entière, d'un style grandiose et un peu plus grande que nature. Le dessus de la tête n'a été qu'ébauché, afin de pouvoir y adapter un casque de bronze.

L'on ne doit pas admettre entre les véritables antiquités tout ce que l'on dit avoir été déterré, comme, par exemple, les fausses inscriptions de la famille Emilia que l'on voit chez le sieur Bellotti, ni les vases de terre cuite que l'on découvre avoir été falsifiés. Selon moi, il en est de même de la fameuse inscription lapidaire de Lucius Mummius Achaïcus, celui qui détruisit Corinthe, que l'on dit avoir été trouvée dans le voisinage de Saint-Jean de Latran. Cependant, comme quelques amateurs la croient antique, la voici telle qu'elle est :

L · MVMMI · L · F · COS · DVCT ·
AVSPICIO · IMPERIOQVE
EIVS · ACHAIA · CAPT · CORINTO

DELETO · ROMAM · REDIEIT
TRIVMPHANS · OB · HASCE
RES · BENE · GESTAS · QVOD
IN BELLO · VOVERAT
HANC · ÆDEM · ET · SIGNVM ·
IMPERATOR · DEDICAT ·

Ceux qui prétendent que cette inscription ait été véritablement trouvée dans cette fouille disent que c'est une imposture du xve siècle.

Guattani, dans ses *Notizie* pour 1787, et Petrini dans ses *Memorie Prenestine*, ont donné des renseignements sur cette fouille de Palestrina pratiquée en un lieu voisin du célèbre temple de la Fortune. La ciste fut trouvée dans un sarcophage de peperin qui contenait un squelette, un peigne, une épingle à cheveux, plusieurs amas d'ossements séparés par des briques. Elle fut acquise par Mgr Casali qui la publia et la fit graver. Guattani donne de la seconde ciste et de la troisième achetée en 1786 par Jacques Byres de courtes descriptions que Piranesi paraît avoir transcrites.

Fea date de 1783 cette fouille, pratiquée près d'Ostie par D. Diego Nozogna, ministre plénipotentiaire du roi de Portugal, et par l'abbé Montanari, que Piranesi date de 1786. C'est bien là que furent trouvés, dans une grande cave au vin, trente énormes *dolia* en terre cuite d'une capacité de 21 barils et demi, c'est-à-dire de 18 amphores, et n'ayant pas encore servi; seize de ces dolia furent acquis par le prince Chigi pour orner sa villa de Castel Fusano, où plusieurs se voient encore. Les autres allèrent décorer la villa Borghesi, la villa Negroni, etc. Le texte de l'inscription qui nous fait connaître la *familia publica* d'Ostie n'a été conservé que dans les papiers d'Ennio Quirino Visconti que possède la Bibliothèque nationale de Paris. Elle a été publiée pour la première fois par M. Dessau dans le *Bulletin de l'Institut de Rome*, 1881, p. 132, puis par le même savant au t. XIV du *Corpus* en 1887. M. Dessau dit qu'il n'y a pas de témoignage spécial d'une provenance d'ailleurs indubitable; le *Corpus*, p. 49, n° 255, dit : « traditur sine loci indicatione. » Le témoignage de Piranesi

a plus de précision puisque dans une autre lettre du 25 août 1787 il s'exprime ainsi : « Dans les fouilles que l'on fait à Ostie on a découvert un pavé en mosaïque... représentant Mars et Ilia... le prince Altieri le destine à former le pavé d'un cabinet. » Puisque d'autre part nous savons par Fea que cette découverte a eu lieu dans les mêmes fouilles qui ont donné l'inscription, il s'ensuit que la date de 1783 donnée par lui est fausse.

Piranesi a grand tort de croire fausse l'inscription de Mummius Achaïcus. Il a tort aussi d'en omettre, en la transcrivant dans son récit, l'avant-derrière ligne, les mots HERCVLIS VICTORIS, inscrits en lettres plus grandes que celles des autres lignes. Cf. Garrucci, *Sylloge inscriptionum latinarum aevi romanae rei publicae usque ad C. Julium Caesarem plenissima*, Turin, 1877, gr. in-8°, p. 233, n° 891. Le marbre est au Musée du Vatican, salle du Méléagre. Cf. *C. I. L*, I, n. 541 ; VI, n. 331, et Helbig, n° 134.

12 mai 1787. — Sire, l'on vient d'ériger dans l'église des Saints-Apôtres le tombeau de Clément XIV. Le sieur Canova, sculpteur vénitien, qui l'a exécuté, commença à se faire connaître dans sa patrie par un beau groupe de Dédale et Icare qui, quoique peu connu, était cependant rempli d'expression et de vérité. Il ne tarda pas à donner des preuves de la supériorité de ses talents en abandonnant le mauvais style et en s'attachant à la belle imitation de l'antique, ce qui lui procura la commission d'exécuter, outre le tombeau de Clément XIV, qu'il vient de finir avec applaudissements, celui encore de Clément XIII, que l'on doit ériger dans Saint-Pierre.

Il vient de paraître une médaille d'ivoire que l'on dit avoir été trouvée dans un tombeau, près de Chiusi. Elle représente le portrait de Porsenna et porte cette épigraphe : L. PVRSNA, que l'on explique ainsi : Lars Porsena. Le mal est que les connaisseurs prétendent que c'est une imposture et que le sieur Leotini, qui l'a produite, est déjà connu en Toscane pour un producteur de choses apocryphes.

Il y a présentement à Rome un Français, nommé le sieur Casas, qui a été en Grèce et en Asie aux dépens du duc de Choiseul pour y dessiner les monuments antiques et le costume moderne, afin de continuer le bel ouvrage que ce duc avait fait commencer et qui a pour titre : *Voyage pittoresque de la Grèce*. Ce dessinateur a nombre de dessins curieux, entre lesquels il y en a plusieurs des ruines de Palmyre, qui peuvent servir à décider une question qui s'était élevée entre plusieurs curieux et amateurs des beaux-arts, dont quelques-uns, comme le sieur Milizia, prétendaient que le livre qui a pour titre *Ruines de Palmyre* ne présentant, en grande partie, que des ruines d'un fort mauvais goût, il fallait qu'elles fussent apocryphes, et il appuyait particulièrement son senti-

ment sur la déposition d'un dessinateur piémontais, qui assurait avoir été employé par le sieur Wood, auteur de cet ouvrage, pour travailler, non sur des dessins originaux, mais sur des dessins de pur caprice. Quelques autres, au contraire, soutenaient que la déposition d'un mécontent ne devait pas décider et qu'on ne devait pas condamner si légèrement de mauvaise foi une personne dont la probité était aussi reconnue que celle du sieur Wood ; qu'en outre, le peu de régularité que présentait cette architecture palmyrienne pouvait se justifier par ce qu'il nous restait à Rome des thermes de Dioclétien, qui étaient à peu près dans le même goût et du même temps ; à quoi l'on peut présentement ajouter que le sieur Casas, ayant dessiné ces mêmes ruines, quoique sur des points de vue différents, l'architecture et la disposition s'en trouvaient à peu près les mêmes que celles des dessins du sieur Wood, ce qui, je pense, doit décider la question, n'étant nullement vraisembable que l'Anglais Wood se soit entendu avec le Français Casas pour en imposer au public.

Le roi des Deux-Siciles fait maintenant travailler à une fouille auprès de Bayes, dans un endroit où l'on croit qu'était la maison de campagne de L. Vaccius (?) ; mais jusqu'à présent l'on n'y a trouvé que des fragments, si l'on en excepte une belle tête de Vénus.

On peut lire sur le groupe de *Dédale et Icare* de Canova et sur le tombeau de Clément XIV les récits de Missirini, son biographe (*Della vita...*, 1824, in-8°).

Guattani, dans les *Notizie* de 1787, signale en février comme toute récente la découverte de cette médaille d'ivoire, dans un lieu de l'*agro cortonese* appelé Chiuscio, près Chiusi. L'ivoire, enfermé pendant des siècles dans un petit sarcophage, aurait été préservé du contact de l'air et de la calcination. Guattani renvoie à Winckelmann, *Storia dell'arte*, p. 28. « Cela ne va pas, dit-il finalement, sans quelque scrupule sur l'authenticité. »

Le peintre français Cassas avait accompagné le duc de Choiseul-Gouffier dans ses lointains voyages et a contribué par ses habiles dessins à beaucoup de grands ouvrages, particulièrement à l'*Histoire de l'art* de d'Agincourt (v. *Revue archéolog.*, t. XXV, p. 217-219, 1894, et Dumesnil, *Histoire des plus célèbres amateurs français*, t. III).

25 août 1787. — Sire, j'eus l'honneur de parler, il y a quelque temps, à Votre Majesté du fameux obélisque qu'Auguste avait fait ériger dans le Champ de Mars pour servir de gnomon à un cadran solaire, et que le sieur Antinori, architecte, avait proposé d'élever contre un mur, pour servir de couronnement à une fontaine que l'on voulait faire dans la partie de la rue des Due Macelli qui

fait face à l'obélisque de la place du Peuple. Maintenant il n'en est plus question; mais on va choisir un plus bel emplacement. On a donc déterminé, après qu'on l'aura restauré avec différents morceaux de cette grande colonne Antonine que l'on voit renversée près de Monte Citorio, de l'élever sur cette même place où est actuellement le piédestal qui portait anciennement cette grande colonne d'Antonin. Ce piédestal, orné de très beaux bas-reliefs, sera transporté au Musée Vatican, où il sera à l'abri et de l'injure des temps et des dégradations que l'ignorante populace y faisait ; après quoi on mettra à sa place le grand bloc de granit qui, ayant servi anciennement de piédestal à l'obélisque en question, comme le porte son inscription, lui en servira de nouveau. Moyennant cela, les deux places voisines seront décorées chacune d'un des plus grandioses monuments antiques, c'est-à-dire la place Colonne de la colonne Coclite Antonine et celle de Monte-Citorio du grand obélisque du soleil. Mais il est à souhaiter que l'on ne charge pas les faces de sa base d'inscriptions ampoulées et ridicules comme celle que l'ex-jésuite Morcelli a faites pour l'obélisque du Quirinal où il compare le souverain pontife régnant à Alexandre le Grand.

Dans les fouilles que l'on fait à Ostie, on a découvert un pavé en mosaïque blanc et noir. Il représente Mars surprenant Ilia, fable de la mythologie romaine, et qui fut inventée pour consacrer l'origine du fondateur de la ville éternelle. Le prince Altieri le destine à former le pavé d'un cabinet.

Je ne dois point passer sous silence qnelques acquisitions faites à Rome dans le courant du mois passé. La plus considérable est celle de la fameuse Vénus dite de *Cornovaglia*, que le prince Chigi a achetée du sieur Volpato, moyennant la somme de trois mille écus. Cette déesse est représentée sous un aspect un peu moins jeune que la Vénus de Médicis et que celle du Capitole. L'ouvrage en est très correct et des plus intéressants ; on voit même que l'artiste, nommé Ménophante, s'est élevé jusqu'au beau idéal, et que c'est une répétition de la Vénus de Troie, comme le porte l'épigraphe grecque que l'on voit gravée sur la cassette des ornements qui est aux pieds de la déesse. Winckelmann en a fait l'éloge dans son *Histoire des arts* ; sa tête, qui est antique et qui paraît avoir été rapportée, a tant d'expression et est d'une si grande beauté que, quand bien même elle n'aurait pas été faite pour cette figure, on ne voit pas qu'on aurait pu y adapter rien de mieux. Le sieur Albaccini a ordre d'en faire une copie absolument semblable pour la Russie.

Un seigneur viennois, nommé le comte Fries, a chargé le sieur Raphaël Mengs de lui graver un groupe de Thésée, sculpture du sieur Canova. Le même seigneur vient d'acheter du sieur Jenkins l'athlète en marbre noir qui était ci-devant dans la villa Negroni, et le beau Pâris, figure en pied, presque aussi grand que nature, qui fut trouvé il y a deux ans sur les rives du Tibre. Il a fait aussi acquisition de différents camées, mais où il n'a pas été si heureux, ayant pris pour antiques différents morceaux des plus modernes. On croit cependant qu'il faut en excepter le beau camée qui représente le dieu Luno, de même qu'un autre plus petit, qui est certainement des plus beaux, et qui représente l'Amour de Cythère.

Nous n'avons pas la lettre dans laquelle Piranesi aurait parlé pour la première fois de l'obélisque-gnomon.

L'obélisque-gnomon fut découvert sous Jules II près de l'église actuelle de S. Lorenzo in Lucina; il était enfoui au milieu des caves et brisé en plusieurs morceaux. Benoît XIV le fit extraire et déposer tout près de là. Ce fut seulement Pie VI qui parvint à le faire compléter et dresser, grâce à l'habileté de l'architecte Giovanni Antinori, déjà connu par l'érection de l'obélisque du Mausolée d'Auguste entre les deux cavaliers du Quirinal en septembre 1786. La colonne Antonine, retrouvée seulement en 1704, était restée étendue sur le sol et brisée; le fût en était dépourvu de toute sculpture; on le partagea en plusieurs morceaux qui servirent à des réparations de divers monuments dans Rome. Quant au piédestal, qui portait sculptée l'apothéose de Faustine, il fut transporté par Grégoire XVI dans les jardins du Vatican et placé derrière la célèbre Pigna. On donna pour piédestal à l'obélisque-gnomon celui qu'il avait eu dans l'antiquité. L'opération ne fut achevée qu'en 1792 après qu'Antinori venait de dresser en 1788 l'obélisque des jardins de Salluste sur la place de la Trinité des Monts. — Les vers latins de Morcelli inscrits sur le piédestal de l'obélisque du Quirinal ne comparaient pas seulement le souverain pontife régnant à Alexandre, ils l'élevaient au-dessus :

Nam Pius in lucem revocat sartumque Quirini
Sublimem in collis vertice stare jubet,
Inter Alexandri medius qui maxima signa
Testabor quanto sit minor ille Pio.

(Zoëga, p. 634, 1797).

L'absurde dernier vers a été remplacé après 1797, comme on peut le voir sur le monument, par ces mots naïvement obscurs :

Testabor Sexti gaudia facta Pii.

La statue de Vénus fut découverte en 1760, dans les *Orti* du marquis Carnovaglia; elle est conservée aujourd'hui au premier étage du palais Chigi à Rome ; l'inscription gravée sur la

pyxide qui est aux pieds de la déesse témoigne que c'est une copie faite par Ménophante d'après une statue célèbre de la ville d'Alexandrie en Troade.

Le comte Moritz von Fries, né en 1777, mort en 1825, possédait de belles collections d'objets d'art, une galerie de sculptures parmi lesquelles était le groupe de Thésée et le Minotaure de Canova, 300 tableaux, des gravures, des dessins (plus de 100,000 pièces), une bibliothèque de 16,000 volumes. Tout cela fut dispersé en vente publique à Vienne et à Amsterdam. Cf. Boek, *Wiens lebende Schriftsteller und Künstler*, Wien, 1821, pp. 301-303.

28 juillet 1787. — On a dernièrement placé dans la Rotonde le buste du célèbre Sacchini, maître de chapelle napolitain. C'est un de ses amis, M. Des Febves Dannery, gentilhomme français, qui en a fait la dépense, et qui l'a fait exécuter par Carradorci, sculpteur du grand-duc de Toscane. Le travail en est grandiose et fait assez d'effet.

L'on s'est mis actuellement dans le goût de placer au Panthéon les images de ceux qui, dans Rome, se sont distingués dans les beaux-arts. L'amateur y voit avec plaisir les portraits de Raphaël, d'Annibal Carrache, du Poussin, de Winckelmann et de Mengs; mais il est fâché de n'y pas trouver ceux de Métastase et du Bernin, au lieu de ceux de Zuccari et de Benefiale. Pausanias nous dit que la même chose arriva à Athènes, où l'on avait placé dans le théâtre, avec les images de Sophocle et d'Euripide, ceux aussi de certains poètes les plus médiocres.

La semaine passée, l'on a fait partir pour Naples l'Hercule Farnèse, après que le sculpteur Charles Albaccini lui eut parfaitement adapté ses jambes antiques, que le prince Borghèse conservait dans sa villa Pinciana, et dont il fit présent au roi de Naples. Le même sculpteur, qui est chargé de restaurer maintenant tous les autres marbres qui en ont besoin, tant ceux du palais Farnèse que de la Farnésina et des jardins Palatins, va commencer à restaurer aussi la Flore, à laquelle il adaptera une superbe tête antique, ornée d'un diadème; ce qui fera changer son nom pour prendre celui de la *Dea Speranza*, parce que l'on observe que son attitude est semblable à celle de cette divinité que l'on voit sur le revers de plusieurs médailles impériales et même sur le pied d'un des superbes candélabres du Musée Vatican.

Entre les statues des jardins Farnésiens, sur le Palatin, que ce sculpteur a dans son atelier, il y a celle d'un jeune athlète qui se ceint la tête d'une bande, de très belle invention, mais d'une médiocre exécution. Cette statue est très bien conservée, particulièrement les mains et la bande; et Winckelmann a prouvé que c'était une copie du fameux Diadumène de Polyclète, car le mot grec *diadoumenos* signifie précisément quelqu'un qui se ceint la tête d'une bande. Selon moi, cette figure représente un athlète victorieux.

Une augmentation aussi précieuse de morceaux antiques et point encore publiés compensera bien la perte des bronzes antiques qu'on a découvert dernièrement avoir été volés dans le Musée du roi de Naples. On prétend même que M. Hamilton, ministre d'Angleterre en cette cour, y est entré pour quelque chose, et en a actuellement chez lui différents morceaux.

Il n'est pas douteux qu'au moyen de ce transport des antiquités farnésiennes, Naples ne devienne, après Rome, la ville de l'Italie la plus curieuse pour la beauté, la rareté de ses monuments; et Florence viendra après. Le transport qu'on y fait à présent de toutes les sculptures de la villa Medici augmentera considérablement le nombre de celles qu'on y avait, sans que l'on en puisse dire de même de leur mérite.

Ces jours passés, on a commencé ici à mettre en vente le musée de l'abbé Pennacchi, consistant en bronzes qui, pour la plupart, sont modernes; le morceau le plus rare qu'il contenait était une petite statue de Minerve, d'un très beau travail, et tenant en main une chouette. Monsignor Borgia en a fait l'acquisition pour l'envoyer à son musée de Velletri, où se trouvent déjà d'autres morceaux provenant de ce même musée Pennacchi, entre lesquels on voit plusieurs petits groupes d'hommes et de femmes sur le point de se boucher avec les mains différents orifices du corps, geste relatif aux traditions du déluge. Ces petites figures, qui concernent différentes initiations aux mystères du paganisme, ont déjà été publiées au commencement du siècle par Monsignor Bianchini; mais elles mériteraient qu'on en fît une nouvelle édition plus exacte et mieux dessinée.

Il vient de paraître à Padoue les deux premiers livres de la traduction italienne de l'*Iliade* en vers libres par le sieur Cesarotti, déjà connu par ses talents poétiques et par sa traduction de l'*Ossian* de Macpherson. Sa traduction d'Homère, parmi quelques beautés, renferme beaucoup d'enflure, et ce qui déplaît davantage, ce sont ses notes, qui contiennent, si l'on peut s'exprimer ainsi, un trésor de fausses critiques et dans lesquelles il censure ce grand poète avec la dernière impudence, et en copiant Terrasson et La Mothe, qui étaient, à l'égard de ce grand poète, de vrais Argus pour le mal et des taupes pour le bien.

Bianchini, dans son *Istoria universale* (1747, in-4°, entre les pages 178-9), donne une planche gravée qui représente les objets trouvés dans une fouille « trà le ruine di un monumento in vicinanza di Roma »[1]. Au bas de la planche il y a ces mots: « Romae, in Musaeo Domini abbatis Joannis Dominici Pennacchi » ; mais en haut, à gauche, on lit : « Sigilla et caetera servantur apud D. Fr. Ficorini, cum fragmentis vasi. » Une autre lé-

1. [Tous ces objets ont été réédités et commentés par Gerhard, *Etruskische Spiegel*, t. I, p. 36, pl. XII). — *Réd.*].

gende dit que la fouille a eu lieu en 1696. Cette légende résume en quelques mots l'interprétation de Bianchini, suivant lequel tous ces objets se rapportent au culte institué par Deucalion en souvenir du déluge. La gravure présente un dolium et le coffre fermé avec les 36 figurines d'hommes et de femmes, d'animaux de divers genres et des deux sexes, d'amulettes, etc., qu'il contenait. Là se trouvent ces petites figurines représentant des hommes et des femmes qui se couvrent d'une main la bouche, peut-être aussi les yeux et les oreilles, et de l'autre main le principal orifice inférieur du corps, « la partie diamétralement opposée » comme dit Caylus. Ils s'efforcent, selon Bianchini, de ne pas laisser pénétrer les eaux envahissantes ; le coffre est le symbole de l'arche, les couples d'animaux achèvent la démonstration. Otto Jahn, dans un savant mémoire sur la superstition du mauvais œil chez les anciens (*Compte rendu* de la Société de Leipzig, 1855, p. 48 sq.), approuve la solution proposée par Letronne, qui, après avoir rapproché ces figurines de celles d'Harpocrate, dieu du silence, pense qu'elles servaient d'amulettes « dans une intention que personne ne peut dire à présent, à moins que ce ne soit de marquer les deux orifices du corps d'où le bruit peut sortir et rompre le silence ; explication qui peut paraître bouffonne, ajoute Letronne, et dont chacun pourra se moquer s'il le veut, quand il en aura trouvé une meilleure ». Cette explication, dit Otto Jahn, est très certainement juste. On peut voir dans sa dissertation les curieux textes à l'appui et toute la bibliographie du sujet.

Le célèbre Hercule Farnèse, aujourd'hui à Naples, avait été découvert sans tête ni jambes dans les thermes de Caracalla, en 1540, au cours des fouilles de Paul III ; Gruter et son commentateur Smet parlent d'une tête trouvée par hasard dans le Transtévère, que l'on crut être celle de l'Hercule et qui avait des yeux d'albâtre (1601, page XIII, n° 9). Peut-être fut-elle acceptée jusqu'à ce qu'on ait trouvé, en nettoyant un puits dans ce même Transtévère, une tête que Guillaume della Porta récusa comme étant trop petite, circonstance qui la fit au contraire accepter

aussitôt par Michel-Ange, se souvenant des préceptes et du style de Lysippe (cf. Pline, III, IX, 7). *Idque eventus et ruptura conformis comprobavit,* dit Raphaël Fabretti, dans son livre sur la colonne Trajane (1690, pages 54-55), *valde admirante a Porta, olim discipulo, jam artis aemulo, et primas, ut ingenuus erat, sincere Buonarotae concedente.* Quant aux jambes, le graveur Episcopus († 1686) écrit dans l'Introduction de ses *Signorum veterum Icones* qu'elles avaient été restituées par Guillaume della Porta et si habilement que Michel-Ange, après qu'on eût retrouvé les jambes antiques, ne voulut pas qu'on les rétablît (cf. Jean Barbault, *Les plus beaux édifices de Rome*, 1763). Suivant une autre tradition, chargé lui-même de sculpter les jambes pour le colosse, Michel-Ange commença le travail, mais tout à coup s'interrompant, il brisa du marteau tout son marbre, en s'écriant : « Non, pas même un doigt. » Ce sont bien les jambes antiques, découvertes en 1560 aux Frattocchie, près de Marino, et données au roi de Naples par le prince Borghèse, que le sculpteur Albaccini replaça avant le transport du colosse à Naples. Les jambes sculptées par della Porta sont restées, comme on le sait, au palais Farnèse, posées en bas du moulage en plâtre qu'on y a conservé de la statue entière dans la grande salle dite salon d'Hercule.

En dehors de cette sorte de journal artistique, Piranesi entretenait une correspondance qui avait commencé dès 1783 avec le comte de Fredenheim. Elle roule principalement sur les acquisitions possibles en vue d'un musée d'antiques à créer à Stockholm. Au début de sa faveur, après qu'il avait été présenté en novembre 1783, à Pise, au roi se rendant à Rome, où il se flattait d'être son seul conseil, Piranesi eut une vive déception quand Gustave III, sur le conseil de Sergel, acquit du graveur Volpato la série des Muses. Il faut voir comment il en parle dans une lettre à Fredenheim du 14 mars 1784 : « La plupart, dit-il, ne sont ni Muses, ni belles. Nous savons comment elles ont été ramassées ; on les a restaurées comme on a voulu. La tête de l'Apollon est la plus vilaine que l'on puisse voir. M. Volpato

aurait encore attendu bien du temps à les débiter sans la cabale de M. Sergel. Il a fait faire aussi au roi quelques dépenses en de petites copies en bronze qui sont bien peu de chose... »

Piranesi a quelque raison de médire de l'achat de Gustave III. Ces statues des Muses avaient été trouvées, en effet, non pas ensemble et dans une même localité, comme il eût dû arriver pour une série de même origine, mais en des lieux très différents, à des époques très diverses. Volpato les avait acquises de plusieurs galeries, et c'est lui probablement qui les avait fait restaurer de manière à composer une série d'apparence homogène. La Calliope, qui a d'abord appartenu à la famille d'Este, paraît avoir été trouvée en 1517 ; le nœud frangé attaché à son vêtement dénonce peut-être une Isis. La Melpomène, Terpsichore, Erato, Polymnie proviennent des jardins Farnèse au Palatin. La tête de la Terpsichore est antique, mais n'appartient pas à cette statue. L'Euterpe, trouvée en 1769 à la villa d'Adrien, n'est pas très sûrement authentique ; elle est inachevée par derrière, comme la Clio trouvée en 1773 à Montecelli. La restauration en Clio, selon de bons juges, n'est pas absolument certaine [1].

François Piranesi fut plus heureux quand il réussit à faire acheter par Gustave III la statue de l'Endymion [2]. Elle est aujourd'hui le meilleur morceau du musée d'antiques fondé par ce souverain à Stockholm. C'est une œuvre distinguée, antérieure peut-être à l'époque d'Adrien. Plusieurs peintures de Pompéi offrent le même motif, de sorte qu'il y a lieu de supposer un modèle commun, perdu aujourd'hui, qui aurait été fort estimé dans l'antiquité même. L'Endymion avait été trouvé au mois d'août 1783 parmi les ruines de la villa d'Adrien, près du lieu appelé Centocelle. Il était enfermé, paraît-il, dans une petite chambre du palais de la Piazza d'oro aux parois revêtues de

1. V. le travail de Heydemann dans l'*Archaeolog. Zeitung*, *Anzeiger*, 1865, page 151. — Cf. Oscar Bie, *Die Musen in der antiken Kunst*, Berlin, 1887, in-8°, pages 79, 81, 90.

2. [L'*Endymion* est gravé dans Clarac, n° 586, 1269. Une statue identique se trouve au Musée de l'Ermitage (Guédéonov, n° 13). — *Réd.*]

marbres. Il faudrait connaître les détails de la fouille pour savoir si l'on doit compter cette statue au nombre de celles qui avaient été cachées avec soin pour être soustraites aux recherches des profanes. Tels ont été, comme on le sait, l'Hercule doré de la salle ronde au Vatican, la Vénus du Capitole (Friederichs-Wolters, n° 1459), etc.

L'achat, qui coûta en tout 16,800 rigsdales de Suède, fut décidé le 19 août 1785. L'affaire ne s'était pas terminée sans de longs retards, causés par un procès entre les détenteurs que Piranesi expose en détail dans ses dépêches :

J'espère cependant, ajoute-t-il, que l'affaire se résoudra lundi chez l'*auditor santissimo*. En attendant, il faut n'en rien dire au Pape, de peur qu'il ne veuille garder la statue pour lui. Dès que la chose sera décidée, comme la statue est déjà hors des murs, je la ferai encaisser sans bruit et amener à la rivière. Il sera à propos que le marquis de Belloni reçoive l'ordre de payer la somme de 4000 écus, et 200 écus pour ce qu'il m'a fallu promettre à divers, particulièrement à celui qui a fait descendre de sa prétention le comte Centini, et à notre avocat. Il y a eu quelques velléités de la Russie à l'égard de cette statue ; mais ces gens vont très lentement; j'espère qu'ils seront dupes, et que la statue ira à Stockholm.

Dans la même dépêche du 23 avril 1785, où il annonçait le succès définitif de sa négociation pour l'achat de l'Endymion, Piranesi proposait un autre achat, celui des marbres de la villa Negroni. Un riche négociant de Rome, nommé Staderini, les a tous acquis, dit-il. « On lui en a offert 12,000 écus; c'est la juste raison pour laquelle il en veut 15,000. Pour restaurer comme il convient cette collection, il faudrait 3,500 écus, de sorte qu'on ne pourrait avoir à Stockholm tous les marbres de la villa Negroni qu'au prix de 18,500 écus romains, sans compter les dépenses du transport et de l'emballage. Je vous renvoie, selon vos ordres, la note des marbres que vous aviez choisis[1], et pour lesquels le dit Sta-

1. Cette note, rédigée en français, se trouve au tome XXVII in-quarto des Papiers de Gustave III, aux archives de l'Université d'Upsal; elle n'est pas fort instructive : « *Rez-de-chaussée* : Deux Cariatides. Dans le septième palier, bas-reliefs avec une petite figure qui sacrifie devant un temple. Dans le huitième, petites Bacchanales. — *Grande salle* : Statue d'impératrice,... de Faustine en figure d'Abondance,.. autre impériale en forme d'Apollon. Deux colonnes de

derini demande 10,000 écus. Il offre de vendre à part les consuls Marius et Sylla. Il ne veux pas attendre plus de deux mois, passé lesquels il entend être en liberté de vendre le tout à son avantage. Je sais qu'il est en convention de vendre toute la villa entièrement... »

La célèbre villa romaine dont parle Piranesi est celle dont nous avons vu encore les derniers restes sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la gare centrale et le palais construit il y a quelques années seulement pour servir d'habitation et de collège aux Pères Jésuites, le palais Massimo. Sixte-Quint, lorsqu'il n'était encore que le cardinal Peretti di Montalto, avait créé cette villa sur l'Esquilin, aux lieux où l'antiquité avait connu les magnifiques jardins de Mécène, ornés de tant de marbres de prix. Le cardinal Negroni l'acheta en 1696; ses héritiers la cédèrent le 27 août 1784 à Giuseppe Staderini d'Empoli, riche négociant établi à Rome. Une fouille que le chevalier Nicola d'Azara, ministre d'Espagne, y avait pratiquée en 1777 avait fait découvrir une maison romaine avec des peintures qui furent transportées à Londres. Une autre fouille avait mis au jour l'Apollon citharède conservé aujourd'hui au Vatican, dans la salle des Muses[1]. Staderini vendit finalement tous les objets d'art subsistant dans la villa à Thomas Jenkins, duquel le pape Pie VI acquit pour son musée plusieurs beaux ouvrages, particulièrement « les deux consuls », comme dit Piranesi, c'est-à-dire les deux belles statues grecques aujourd'hui au Vatican, Ménandre

marbre africain : deux de brèche de jaune : deux de bigio lumacchellato qui soutiennent les têtes de Vénus et Adrien ; deux de brèche coralline aussi avec têtes ; deux de bigio lumacchellato avec deux têtes ; deux de bigio avec deux têtes. — *La galerie*: quatre bustes de bronze. Table de noir antique bordée de rouge; autre d° de noir et rouge ; autre d° de marbre lumacchella. — *Palais de Sixte* : *Le vestibule* : bas-relief avec Sardanapale ou Trimalcion ; un cocher des cirques ; deux statues assises des consuls Marius et Sylla. Moderne statue de Neptune par Bernin. — *Chambre après le porche du palais* : Buste connu pour Cincinnatus. Statue d'un hermaphrodite. Vis-à-vis du Palais : deux grandes urnes de granit rouge. — *Dans les petits jardins* : deux beaux bas-reliefs. »

1. Helbig, n° 262.

et Posidippe : Ennio Quirino Visconti sut très ingénieusement les identifier[1].

Ce qui importait surtout à François Piranesi, c'était de bien vendre à Gustave III sa propre collection de marbres antiques. A la suite d'une expertise qui évaluait cette collection à la somme de 6,253 sequins, il offrait de la céder pour « une discrète pension viagère de 630 sequins, c'est-à-dire à peu près un 10 pour 100, ce que la France, écrit-il, accorde toujours en de pareils contrats. Ce ne servirait qu'à me faire soutenir avec plus d'éclat mon emploi pour l'honneur et la gloire de mon souverain ». Son offre fut acceptée sans trop de retards. Gustave III attendit avec impatience l'arrivée des caisses qui contenaient ces antiques, et il passa presque une nuit, tout joyeux, à les voir ouvrir, à prendre connaissance de ce qui allait constituer son Musée royal.

Nous trouvons, dans les papiers de Piranesi conservés au Musée national de Stockholm, deux catalogues de cette collection. L'un, rédigé en français, est ainsi intitulé : *Description classifiée du museum d'antiquités acheté par ordre de S. M. à Rome et débarqué à Stockholm le* 1er *septembre* 1785, *placé au château royal le* 22 *et le* 23 *du même mois*; il paraît avoir été rédigé à Stockholm au même temps où s'est fait l'achat. L'autre qui a pour titre : *Catalogo della collezione di marmi antichi e di differenti gessi della colonna Trajana offerti alla Maestà di Gustavo III rè di Svezia dal cav. Francesco Piranesi*, a été rédigé entièrement en italien, à Rome même, le 4 décembre 1792, probablement pour servir à quelque règlement de succession, et par les soins de François Piranesi ; il mentionne l'expertise faite aussitôt après la mort de Piranesi le père. Il désigne avec soin les auteurs des fouilles, les propriétaires qui ont vendu à son père ou à lui-même les marbres qu'il propose au roi d'acheter ; il ne manque pas de dire quels artistes ont restauré les objets mutilés, de sorte que ce catalogue, avec ces informations, nous donne un vivant tableau de ce qu'on peut appeler le marché ro-

1. Voir sa démonstration dans *Il Museo Pio Clementino*, vol. III, p. 65 à 80.

main. De ces deux catalogues, que nous croyons inédits, le dernier est le plus complet. Il y a bien un petit catalogue imprimé du Musée royal de Stockholm[1], mais qui ne donne pas toutes les indications de provenance ni les prix d'achat : on n'y a pas indiqué quels objets faisaient partie de la collection Piranesi. Comme d'ailleurs ce catalogue, publié en suédois, est peu répandu, l'inventaire inédit de la collection ne paraîtra peut-être pas inutile. Les mesures de ces marbres y sont marquées en pieds français; les sommes payées y sont évaluées en sequins, que l'on peut estimer à 15 francs l'un. Le catalogue italien contient 96 objets; nous en supprimons un certain nombre d'indications, relatives à des vases ou bien à des bustes dont les attributions paraissent n'offrir qu'un très médiocre caractère d'authenticité.

1. Gran candelabro ornato d'ippogrifi, teste di montone e tartarughe, alto otto piedi e mezzo, largo nella base p. 2 1/2; 750 zecchini (Aujourd'hui au Musée de Stockholm, n° 180 du catalogue suédois imprimé). — Vedesi nella raccolta delli Vasi dello stesso cav. Piranesi n°s 101, 102. Questo è un pezzo capitale per la bizzaria e la leggiadria dell'ornato, e anche raro per la grandezza. Fu ritrovato a Pantanella e ristorato dal celebre Lorenzo Cardelli — **2.** Un cavallo di bigio ristorato da Pietro Bracci, alto palmi 3 1/2; 50 z. (n° 158 du catalogue suédois). — Questo è un bigio morato il di cui corpo di ottima forma fu trovato in villa Adriana 25 anni sono, ed il ristauro corrisponde perfettamente al sud°. — **3.** Un Sileno ubriaco di buona maniera coronato di edera con la pelle di caprio sulle spalle e gnaccare in mano con un piede sull' otre, alto p. 2 3/4; 40 z. (n° 23). — Questo Sileno è unico pel pelame, il di cui compagno si possiede dal principe Altieri. Fu trovato vicino a S. Giovanni circa 20 anni sono. Fu ristorato da Alexandro Lippi — **4.** Statuetta Achillea con stivaletti militari e trofei ai piedi, clamide, e corona di allora in testa. Alta p. 3 1/2; 40z. (n° 20). — Questa statuetta di buona maniera fu trovata da Mons' Hamilton in uno scavo della villa Adriana circa quel tempo — **5.** Putto di ottima maniera, chinata in atto di giuocare a quelli ossicelli che gli antichi chiamarono tali, su de quali vi è una eruditissima dissertazione del celebre antiquario Ficoroni. Alto p. 3 ; 50 z. (n° 30). — Questa figura, rarissima per l'attitudine, fu trovata nel foro romano viccino al tempio di Antonio e Faustina da Vinceslao di Frascati. — **6.** Piantato e base di un candelabro di superba maniera rappresentante fogliani aperti con frutti in mezzo. Alto p. 1, largo p. 1 ; 25 z. (n° 253). — Questo è bellissimo ; il compagno sta nella villa Mattei, e fu acquistato sottomano. — **7.** Un vaso di elegante forma, con uccellami e rabeschi dei delfini

1. *Förteckning öfver Sculpturarbeten i marmor och brons... i National-Museum*, 7e édition. Stockholm, 1883, brochure in-12.

per manichi, sostenuto da lioni e sfingi con base di colonna striata. Alto p. 4; 50 z. (nº 170). — Questo vaso singolare fu trovato nella villa Adriana nella cosidetta Piazza d'oro. — **12.** Vasetto cinerario elegantissimo, che ha per manichi due teste di ariete. Vuoto. Sottosquadro ornato di frutti e fogli. Alto p. 1 1/2; 15 z. (nº 172). — Fu comprato dal duca Mattei, cavato alla Navicella nel 1769. Ristorato da Annibale Malatesta. — **13.** Bassorilievo di mediocre maniera rappresentante Bacco, Arianna e Fauno. Alto p. 1 1/3. 5 Z. (nº 152). — Fu trovato a Capo di Bove entro una vigna. — **14.** Altro traverso[1] d'un travaglio squisito rappresentante delle Veneri marine su de cavalli marini e vari delfini a mezzo rilievo. Longo p. 3 1/4 ; alto p. 1; 20 z. (nº 151). — Fu ritrovato nella vigna Casali fuori la porta S. Sebastiano e ristorato dal Malatesta. — **15.** Altro di stile mediocre rappresentante un amorino alato che scocca un dardo ad un serpente che tiene una facº. Un tripode situato sopra una base ove si legge: *Malus genius Bruti.* Alto p. 1 3/4; 8 z. (nº 153). — Trovato nella sudetta vigna a Capo di Bove e ristorato dal Lippi. — Colonna antica rappresentante un tronco d'albero ; alta in tutto con base e cimasa p. 5, con testa sopra di Giulia Mesa, alta p. 1 1/2. — Si rende rara per la prima forma di colonna. Fu trovato nella villa Adriana a Pantanello. — **18.** Vaso cinerario di buonissimo stile vuoto al di dentro con coperchio ornato di festoni. Nell'angoli 4 teste di Giove Ammone e iscrizione seguente nel mezzo: *D. M. Priscae Augustorum. Vix. a. XVII.* — Questo vaso fu trovato nella via Appia vicino al sepolcro de' Scipioni, e ristorato dal Malatesta. — **19.** Due tondi con Paride e Elena in rilievo. Il Paride ha il pileo e un poco di drappo sopra una spalla. Diametro, p. 2; 40 z. — Questi furono trovati fuori la porta S. Sebastiano e ristorati da Alessandro Lippi. — **20.** Cornucopio grande ornato di fogliami, che termina con una testa di cignale; vuoto di dentro e sostenuto da una base ornata di festone. Alto in tutto p. 7; 400 z (nº 179). — Si vede la sua descrizione nella serie de' Vasi 98, 99. Ristorato da Malatesta. — **21.** Due Ipogrifi compagni, alati, retti da due rocchi, di colonne di africano baccellate, alte quasi p. 2; 33 z. (163-4). — Queste erano insieme con cornucopio. — **22.** La Giulia di Tito sotto la forma di Venere marina con un amorino a suoi piedi a cavallo a un delfino; alta p. 4 1/4; 20 z. (nº 16). Fu trovato a Pantanello. — **23.** Una Musa in piedi sopra uno scoglio, di buona maniera e benissimo panneggiata; alta p. 4; 20 z. (nº 17). — Fu venduta da Mr Hamilton, che disse esser stata trovata a Pantanello. — **24.** Una Giunone con diadema in testa, con veste e sopraveste, la chioma scendente sulle spalle; alta p. 5; 50 z. (nº 14). Questa statua di ottima maniera fu trovata a S. Giovanni e ristorata dal cavre Cavaceppi. — **25.** Un vaso con manichi forati e baccellatti a tortiglione sorpassanti la cima; vuoto, ed ornato di canefore, arabeschi e teschi di bove; il tutto di maniera etrusca e di elegante scultura. Sostenuto da un piedistallo con iscrizione antica; alto in tutto p. 5 1/2; 150 z. (nº 168). — Questo vaso stragrande di bella forma differente dagli altri si rende particolare per la vaghezza de' manichi, lavorato a basso rilievo di gran fatica, e dalla cariatide etrusca esca tutto il rabesco. Fu trovato nella villa Adriana, vicino al teatro Bulgarini, e

1. Bas-relief.

ristorato da Mr Parasasseau (*sic*). — **32.** Vaso cinerario di M. Vlpio Marziale di elegantissimo stile, ornato negli angoli del coperchio di mascare, festoni, ucelli, negli angoli del vaso de' candelabri con pigne che ne sortono; alto p. 2 1/2, largo p. 1 1/2; 45 z. (nº 185). — Fu trovato a Roma Vecchia da Vincislao. — — **34.** Ucello ibis con le ali aperte con il ragano ai piedi su d'uno scoglio; alto in tutto p. 3 e largo p. 2; sostenuto da una base antica istoriata di poco valore; 150 z. (nº 157). — Fu trovato a Pantanello e ristorato dai Malatesta e Cavaceppi. — **35.** Vari condotti di piombo antichi con iscrizioni e marche degli imperatori sotto di cui furono lavorati. — Furono trovati a piè del monte Palatino. — **36.** Vaso di gran mole, alto in tutto piedi 9. Questo è un insigne monumento. Il coperchio ha sopra un leone che sbrana un toro. Il resto è baccellato e ornato. Nel davanti del vaso evvi un bassorilievo di buona scultura rappresentante Apollo citaredo con due figure di donne, una genuflessa avanti di lui, l'altra che sembra fare a lui una libazione. Vi sono altresì lateralmente due maschere di fauni. La parte di dietro è ornata di pampini e clave che li sostengono. Per manichi due gran cornucopi traforati che gettano frutti e fiori, sostenuti da altre due teste di fauni coronati. Il fondo del vaso è tutto baccellato, ed il piede è riccamente ornato. Sottobase cannellata e ornata di sfingi, ippogrifi e arabeschi. — Vedi la serie di Vasi al nº 34 e 35. Fu trovato a Tor Pignattara e ristorato da Mr Grand Jacquet. — **44.** Due genî mortuari dormenti colchi, lunghi p. 1 1/2. — Furono trovati a Roma Vecchia. — 45. Monumento sepolcrale piramidato con una figurina dell' Abbondanza in mezzo; 10 z. — Fu ritrovato ivi. — 49. Busto di Matidia figlia di Trajano, madre de Julia Sabina trovato in vigna Maroni. — **51.** Cinerario grande sostenuto in alto da quattro zampe di leone, ed in mezzo un anima baccellata ed il piantato di frondi a lingua[1]. Il monumento consiste in un ordine di colonne corintie col suo architrave, fregio e cornice. Nella parte davanti è rappresentato probabilmente il genio de Roma, che sostiene l'ingresso de una grotta, dentro la quale si vede la lupa con Romolo e Remo. Lateralmente due figure di donne : una col pedo, l'altra con foglie di canne, e il vaso dell'acqua rappresentante due najadi. In dietro forse il Fico ruminale. Chi sa che non sia una idea del monumento, che veneravasi sul Palatino ai tempi dei Re detto il Lupercale? Lateralmente ed intorno intorno fra le colonne de' masceroncini, che hanno gettato acqua dalla bocca, che è forata; è perciò cosa credibile che abbia servito di fontana. Nei lati a due ninfe a piedi con conchiglie alle mani. Dietro un Silvano dio degli orti con frutti in mano. Al di dentro è vuoto, e diviso in cinque partimenti. Alto in tutto p. 4 1/2 e largo p. 3; 100 z. (nº 178). La vasca fu trovata verso S. Giorgio in Velabro, le zampe di leone trovate in villa Adriana unitamente al piedestallo. — **52.** Testa di Tolomeo sopra una colonnetta di marmo bianco. La testa è alta p. 1/2; 5 z. (nº 58)[2]. — Trovata nella villa di Mecenate in Tivoli. — **53.** Frammento di un bassorilievo rappresentante una biga con due donne dentro e altre figure a cavallo; 2 z. (nº 155). — **54.** Busto di Trajano giovane con corazza con piedistallo con l'iscrizione; alto p. 2; 10 z. (nº 83). — Questo fu trovato nella villa Fonseca a S. Giovanni e Paolo. — **55.** Figura di un giovanetto nudo

1. Voir pl. X et XI, registres inférieurs.
2. Voir notre pl. XI (en haut).

che scherza con un cigno che ha in bocca un serpente; alto p. 3 1/2, retto da un tronco con foglie a acque, sostenuto da un' ara che ha un' iscrizione davanti, e ne lati prefericolo e patera; alto p. 2; 40 z. (n° 19). — Fu trovato a Roma Vecchia[1]. In oggi son ostati trovati i compagni da Vincislao e gli ha avuti il Papa. — **56**. Busto di Caracalla con corazza sostenuto da un ara che che ha l'iscrizione davanti, patera e prefericolo nei lati; alto p. 2; 10 z. (n° 104). — Fu trovato in Campo vaccino, vicino all'arco di Settimio Severo da Leoncini, gentiluomo dell' Emo Bernis. — **58**. Due colonne intagliate, a lingua di cane di marmo bianco che hanno al terzo una fascia guarnita di foglie in cui sono espresse quattro Meduse, ben rare per il capriccio; 20 z. (n°s 277-8). — Venute da villa Adriana; curiose per la loro vaghezza e di buon stile. — **60**. Due fauni eguali con otre coperti della pelle di leone sul capo, di buona maniera; alti p. 3 1/2; 50 z. (n°s 25-26). — **61**. Busto di una Saffo con accomodatura di capelli a cuffia bizarra sopra un cippo rappresentante due teste di uomo e di donna con iscrizione; 30 z. — Bella testa trovata nella villa Adriana ai colli di San Stefano, sotto un olivo. — **65**. Busto di Faustina maggiore. Trovato alla Bocca della Verità, presso il tempio di Cibele. — **66**. Testa del dio Pane, alto p. 2; 15 z. (n° 49). — Un muratore la rubò in villa Medici e la nascose. Un altro che vide ciò lasciò che il muratore partisse, e se la prese e la portò a vendere al cav. Gio. Battista padre. Tutto ciò si è saputo dopo. — Altra di Nerone, alta lo stesso; 10 z. (n° 86). — Trovata in uno scavo avanti il tablino della Casa aurea. — **69**. Bassorilievo rappresentante 4 deità : Giove, Marte, Diana, Giunone, di buona maniera e ben conservato; 40 z. (n° 150). — Questo fu pescato a caso nel Tevere verso Marmorata da un frate di S. Carlo a catinari con un ordegno d'un forbice con cui vastò il Tevere in diversi siti. — **70**. Statuetta di Paride con ginocchio a terra, pileo frigio in testa, pedo in una mano, nell'altra il pomo e stivaletti di buona maniera, sovra un cippo di buonissima forma e scultura; 25 z. (n° 29). — Fu acquistata dal fu Belisario Amidei, celebre antiquario. — **74**. Due tavole di verde antico impelliciate; 50 z. — Si ebbero dallo scarpellino Vinelli, ed il verde fu trovato a S. Sisto vecchio in uno scavo ove furono trovati de portidi con delle seghe dentro. Si congettura che fosse ivi una bottega di scalpellino. — **89**. Ottanta di gessi della colonna Trajana che niun altro possiede fuori che l'Accademia di Francia. Sono alti piedi 3 e larghi 2; 400 z. — Questi sono i più scelti pezzi di bassirilievi della colonna Trajana cavati da tutta la colonna. Sono formati per ordine di Luigi XIV. Dal direttore dell' Accademia Mr Natoire furono trasportati al suo giardino per ornarlo. Questo giardino con i gessi furono acquistati alla di lui morte dai Padri allora Gesuiti, e venduti al mio genitore. Le forme si affogarono nel mandarle in Francia. Li altri pezzi rimasti qui son tutti rovinati. — **91**. Un candelabro. Molti pezzi del medesimo furono trovati nella villa Adriana, e ristorati da Malatesta e Lucarelli (n° 181).

Ce serait une entreprise vaine que de vouloir donner à ce catalogue un commentaire complet, parce que les notices qu'il

1. Voir notre planche X (en haut).

contient sont trop souvent vagues et insuffisantes, parce que les objets désignés ne sont pas sous nos yeux, que de la plupart d'entre eux nous n'avons pas de représentations. Un certain nombre de ces notices permettent cependant de reconnaître les monuments auxquelles elles se rapportent. D'ailleurs, les provenances, consignées probablement avec exactitude, puisqu'il s'agissait d'informations faciles à recueillir, y sont utiles à noter, ainsi que les noms des artistes qui ont accepté la tâche périlleuse des restaurations.

N° 1. Le grand candélabre gravé dans le recueil des *Vases* de J.-B. Piranesi, n°s 101, 102, auquel se réfère le rédacteur du catalogue, se compose comme suit : une base triangulaire, surmontée de trois hippogriffes ailés avec cornes de bélier ; une seconde base triangulaire plus petite, avec trois tortues ; une base ronde, et, par dessus, trois têtes de bélier. D'une corbeille de fruits et de feuillages s'élève le fût, environné de pampres et d'oiseaux. Il faut comparer à ce n° 1 de notre catalogue le n° 6, base d'un très beau candélabre, dont le pendant se trouvait dans la villa Mattei, et le n° 91 : « Trois pieds de lion supportant une base ornée aux angles de masques avec cornes de bélier, et, sur les divers côtés, de bas-reliefs dont le principal figure un prêtre et une prêtresse debout près de l'autel en avant d'un temple, avec le sacrificateur et la victime [1]. » Les candélabres antiques à ornementation religieuse reproduisent évidemment, transformés selon les conditions de l'art, ces troncs chargés d'ex-voto qui rappellent le primitif culte des arbres, et dont un assez grand nombre de marbres sculptés, tels que ceux qu'on a retrouvés dans la villa de Pollion, près de Marino, nous ont conservé des exemples. Le plus intéressant de ces exemples est probablement le « Tronc d'arbre chargé d'attributs bachiques », qui se trouve dans la galerie Buoncompagni à Rome (v. Helbig, n° 879) [2].

Le n° 3 est le Papposilène au corps velu, jouant des castagnettes et posant le pied droit sur l'outre. Le catalogue Piranesi

1. V. le catalogue suédois imprimé.
2. Cf. Friederichs, *Bausteine...*, n° 2131.

dit que le pareil se trouvait chez le prince Altieri. Cependant MM. Matz et von Duhn ne signalent dans la villa de ce nom, voisine des Thermes de Dioclétien, que trois ou quatre statues de Satyres qui ne paraissent pas semblables à celui-ci. Le corps de ce Papposilène n'est pas entièrement velu, comme il l'est d'ordinaire dans les statues analogues. Gravé dans Clarac, IV, 738.

Le n° 4 paraît être une statue de Caligula enfant. Le catalogue emploie cette expression : *Statuetta Achillea* ; or Pline, XXXIV, 18, nous apprend que le nom de *statuae Achilleae* s'appliquait dans l'antiquité aux représentations d'Achille « nudae, tenentes hastam ab epheborum e gymnasiis exemplaribus. » Un type purement impersonnel s'était substitué à une physionomie traditionnelle plus ou moins authentique, et l'expression avait fini par correspondre à ce que le langage de nos antiquaires désignait naguère encore par le terme de « statues en costume héroïque ».

Le n° 13 est trop brièvement décrit pour qu'on puisse distinguer d'après ces seuls mots s'il offre les traces d'un char ou simplement d'un lit. Cf. Friederichs, n° 1888.

Le n° 15 est un singulier monument dont l'explication n'est pas facile. Un petit génie ailé, portant le *pileus* et le vêtement phrygien, dirige une flèche contre un serpent qui s'enroule autour d'un trépied derrière lequel se dresse une torche allumée. Le trépied est placé sur une base qui porte cette inscription : *Malus genius Bruti.* Le *Corpus* (VI, 5, 3498) rejette l'inscription, traduction trop pittoresque sans doute de la célèbre page de Plutarque sur la vision de Brutus avant Philippes. Le *Corpus* puise sa description dans les papiers de Marini au Vatican (n° 9120) ; il y emprunte en même temps cette indication : « apud Piranesium », qui n'a pu être exacte que jusqu'en 1785, date de la vente à Gustave III. Le catalogue manuscrit rédigé en italien dit que ce bas-relief a été trouvé, avec un autre bas-relief figurant des divinités maritimes et des dauphins, dans la vigna Casali hors de la porte Saint-Sébastien, près de Capo di Bove, et restauré par Lippi. Le catalogue suédois imprimé dit qu'il a été trouvé en 1774, en même temps qu'un Bacchus jeune, ivre,

et soutenu par une Bacchante et un Faune, dans la vigna Bernabo, entre le cirque de Caracalla et Capo di Bove.

N° 19. Ces deux « tondi » sont-ils des disques offrant les deux principaux personnages d'une scène qui est figurée fréquemment : les fiançailles de Pâris et d'Hélène ? D'ordinaire Aphrodite et Éros y sont joints. C'est la représentation qui se retrouve, par exemple, sur le célèbre vase Jenkins au Musée Britannique (Michaëlis, *Ancient marbles*, p. 512), sur un vase du Musée de l'Esquilin habilement commenté par Mme la comtesse Lovatelli, etc. Le catalogue français ajoute à la mention de ces deux morceaux ces paroles : « haut relief sortant du fond ».

N° 25, l'inscription inscrite sur le piédestal est donnée par le catalogue français.

D · M ·
TI · CLAVDIVS
SECVRVS
EVPHROSYNO
VERNAE SVO
IN · F · P · V · IN · A · P · V ·

Le n° 36 est représenté dans Piranesi, *Vasi*, planches 34-35, et dans l'ouvrage de Fredenheim, à la vignette du titre : *Apollon vient de triompher de Marsyas*. La Victoire présente la coupe au dieu vainqueur, pendant qu'à ses pieds une Nymphe prosternée implore la grâce : les monuments figurés révèlent toute une série de personnages amis du vaincu, symbole probable d'une période mythique remplacée par une autre. Auprès de la Nymphe on remarque sur le sol une sorte de boule : on a conjecturé que ce pouvait être l'omphalos de Delphes[1].

N° 51 (pl. X et XI). Le catalogue Piranesi rédigé en français ajoute quelques détails à la notice du catalogue italien. « Il y a de chaque côté, dit-il, une Nymphe avec la coquille tout à fait semblable à celles du museon du Vatican, illustrées par l'abbé Visconti et nommées Appiades... Des cinq réservoirs intérieurs, celui du milieu a un couvercle travaillé à feuilles qu'on nomme langues de chien. »

1. *Archaelogische Zeitung*, 1865, p. 154*; *Ann.*, 1858, N° 3, pp. 319-344.

N° 54. La villa Fonseca comprenait le jardin (l'*orto*) « di Sancta sanctorum », situé derrière l'hôpital de Saint-Jean de Latran. On y a trouvé plusieurs Hermès et Centaures.

N° 55 (9). Groupe en marbre (pl. X). Un enfant nu, auprès duquel un cygne, placé sur un tronc de palmier, tient dans son bec un petit serpent. Joie de l'enfant, fier de la victoire de son cygne favori. Heydemann blâme la restauration du bras droit qui s'appuie sur un support de marbre, ajouté après coup. Il n'est pas certain que la tête appartienne au corps. On a très vainement voulu voir en cette statue un Jules César ou un Tibère enfant. Gravé dans Clarac, V, 877 B. Heydemann y reconnaîtrait une représentation du genre de celles dont a traité Otto Jahn dans les *Berichte der sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, 1848, pp. 41 sq. Le catalogue italien dit que le groupe fut trouvé à Roma Vecchia ; il ajoute : « on a trouvé récemment au même lieu les pendants, *i compagni*. Le Pape les a eus ». S'agit-il des quelques statues d'enfants jouant avec des volatiles que possède le Vatican, et y a-t-il vraiment un caractère commun entre ces statues et le célèbre Enfant à l'oie reproduisant sans doute l'original de Boethos ? Ce n'est pas improbable.

Le catalogue italien de la collection Piranesi mentionne, outre les marbres sculptés, quatre-vingts moulages d'après les bas-reliefs de la colonne Trajane, exemplaires exécutés sur les creux qu'avait commandés Louis XIV. On sait que cette grande et coûteuse opération, pour la seule colonne Trajane, a été pratiquée trois fois, par l'initiative et aux frais de la France. En 1540, François Ier avait envoyé le Primatice à Rome pour qu'il fît mouler les principaux bronzes ou marbres antiques en général. L'architecte Jacques Barozzi, de Vignola, fut chargé des bas-reliefs de la colonne. Il paraît qu'ayant à peine commencé, il fut effrayé de la dépense, peut-être parce qu'il s'agissait d'une fonte en bronze après le moulage[1]. Il s'arrêta et ne

1. Ciacconius dit dans sa *Préface* que François Ier avait fait commencer une reproduction en bronze.

livra que quelques pièces. Peu de temps après, le Rosso étant mort en France en 1541, le Primatice y fut rappelé. Il s'embarqua avec les creux et les déposa à Fontainebleau. Vasari, qui écrit en 1567, témoigne du départ pour la France ; et d'autre part Sauval, mort en 1670, parle évidemment de ces moulages quand il dit (*Antiquités de Paris*, II, p. 58) qu' « on voit dans le magasin des antiques du Roi, au palais des Tuileries, une bonne partie des bas-reliefs de la colonne en jets de basse taille ». Sans doute on les avait transportés là de Fontainebleau, comme plusieurs autres des monuments antiques empruntés à l'Italie, ou bien les moulages avaient été exécutés au Louvre même. M. Fröhner (*Colonne Trajane*, in-folio, page VI) dit que moulages et creux ont péri sans laisser de traces. Germain Brice écrit en effet, dans sa *Description de Paris*, 1706, qu'après la mort de François Ier » la barbarie reprit pendant quelques années, et que les creux de la colonne, qu'on avait apportés de Rome avec un très grand soin, furent absolument négligés ; on s'en servit même dans la construction d'une écurie à Fontainebleau. »

Il faut bien qu'il en soit resté en tout cas fort peu de chose, puisque Louis XIV ordonna de reprendre le même travail en 1665. L'Académie de France à Rome, fondée en 1666, eut mission de faire exécuter les ordres du roi. Dès 1669, une lettre du premier directeur de l'Académie, Errard (13 août), atteste que la colonne est moulée tout entière ; les creux sont expédiés en France dans le courant de 1671 ; le sculpteur Raon, chargé d'accompagner l'envoi jusqu'à Dieppe, reçoit une gratification de 1.200 livres [1]. Nous ne savons d'après quels témoignages Piranesi affirme que les creux firent naufrage pendant la traversée. Germain Brice paraît bien y contredire, quand il déclare que la colonne se voit (en 1706) dans la salle des Cent-Suisses « non seulement en creux, comme elle avait été apportée d'Italie, mais aussi moulée exactement ». M. Fröhner dit avoir recueilli une tradition selon laquelle ces creux furent employés, sous le Pre-

1. *Compte des bâtiments*, années 1670, 1671.

mier Empire, à combler la cour carrée du Louvre. Ils fussent devenus inutiles si la proposition du général de Pommereul, après Tolentino, de transporter la colonne elle-même à Paris, avait été suivie d'effet[1]. Quant aux moulages exécutés à Rome, ils y demeurèrent quinze ou seize ans, enfermés dans leurs caisses ou mal exposés dans la villa du directeur Natoire. Un de ses successeurs, Vien, les fit rendre à l'Académie, en 1775. La Teulière, directeur en 1787, s'occupa d'en mettre en ordre une certaine quantité. « C'est la plus belle étude qui soit, écrit-il, dont Raphaël et le Poussin ont bien su profiter. » Le directeur Ménageot témoigne, en 1789, qu'ils sont pénétrés d'humidité et en partie ruinés. « Je viens de les distribuer dans la première antichambre de l'appartement du Roi, sur une des faces de l'Académie d'hiver et tout autour de la salle de Marc Aurèle, où ils étoient cy-devant à terre les uns sur les autres, en sorte qu'on ne jouissoit ni des bas-reliefs ni de la salle. Il eût été à souhaiter que M. de Natoire eût pensé à cela dans les premières années de son directorat ; nous aurions ces bas-reliefs dans toute leur beauté, et il y en auroit un plus grand nombre. »

A. Geffroy.

1. Déjà le Bernin avait proposé de la transporter dans Rome sur la place Colonna.

Planche X, 1. *Enfant avec cygne* (plus haut, n° 55).
— X, 2 et XI, 2. *Ossuaire en forme de temple* (plus haut, n° 51).
— XI, 1. *Tête grecque archaïque*, apparentée à celle de l'*Apollon à l'omphalos*, publiée sous un autre aspect *Journ. of hell. Studies*, t. IX, pl. IV, p. 33. (C'est le n° 52 de Piranesi.)

FOUILLES DE LICHT

(Planche XII)

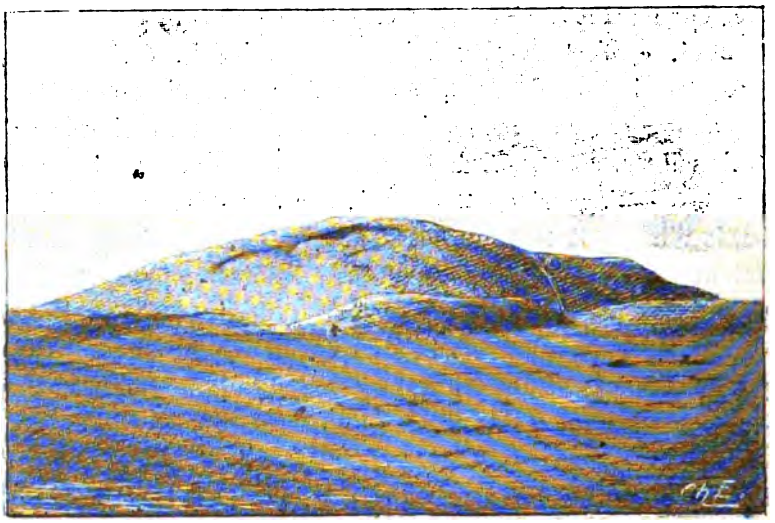

Fig. 1. — Vue de la pyramide du sud.
D'après une photographie de J.-E. Gautier.

En novembre 1894, ayant terminé les recherches que j'avais entreprises à Tell-et-Tin près de Homs, dans la Syrie du nord, je me rendis en Égypte pour me consacrer aux fouilles de la nécropole de Licht. L'Institut français d'archéologie orientale au Caire, après avoir obtenu du Service des antiquités égyptiennes les autorisations nécessaires, m'avait, en effet, chargé de la direction de ces travaux auxquels il attachait un intérêt tout particulier. M. G. Jéquier m'accompagna pour me prêter le concours de ses connaissances égyptologiques.

Les pyramides de Licht forment, au sud, la limite extrême de la nécropole memphite que l'on a, de tout temps, considérée

comme le domaine exclusif du Service des antiquités. La concession que nous devions à la gracieuseté bien connue de M. J. de Morgan réservait donc les droits de son administration, c'est-à-dire l'étude des pyramides et le retour au Musée de Ghizeh de tous les monuments dont les fouilles pouvaient amener la découverte.

A mi-distance entre les pyramides de Dahchour et celle de Meïdoum, dont la haute et bizarre silhouette se dresse à l'entrée du Fayoum, deux tertres viennent interrompre la monotonie des falaises sablonneuses qui bornent, à l'occident, les terres opulentes de la vallée du Nil. Ces humbles monticules, espacés d'environ 2 kilomètres, se distinguent à peine des formations naturelles qui les entourent, et cependant ce sont les restes mutilés d'importantes pyramides. Ils marquent l'emplacement de la nécropole, qui doit sa dénomination à un pauvre village posé un peu plus au nord, sur la rive orientale d'un canal artificiel, ou *khalig*, suivant l'expression arabe, portant le nom de Bahr Lebneh. Large et profond pendant la saison des hautes eaux, son cours suit, à partir de Meïdoum, la limite des terres cultivées; arrivé au sud de la nécropole, il s'infléchit, laissant à gauche le village de Maharraq, tandis que, 3 kilomètres plus loin, il sépare Licht de la région désertique. Cette configuration détermina l'établissement de notre domicile à Maharraq, situé à proximité de la pyramide du sud, aux environs de laquelle devaient se borner les travaux de la campagne 1894-95.

La grosse bourgade qui nous servit de quartier général se cache gracieusement derrière le rideau de ses jardins de palmiers; elle n'est protégée du sable du désert que par un étang dont les eaux stagnantes baignent les dernières ondulations des hauteurs qui portent la pyramide. Tout autour, le voisinage de la montagne accentue l'aspect florissant de la vallée, dont la verdure intense contraste avec l'immuable stérilité des terres qui échappent, en s'élevant, aux alluvions fécondantes. Les riches cultures qui enserrent la base du désert s'y enfoncent parfois, comme en des baies profondes que limitent des promontoires

désolés. Au désert, le sable, qui recouvre tout, adoucit les contours, comblant à demi les ravins; c'est seulement aux pentes roides des talus qu'il laisse apparaître les assises rocheuses du sous-sol. Ainsi, à Maharraq, des bancs épais de calcaire marneux frappent de loin les regards, par la blancheur de leurs affleurements que trouent les sombres ouvertures de tombes antiques.

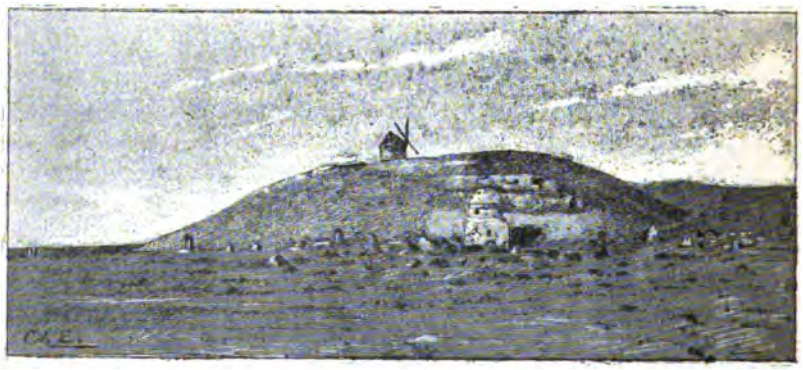

Fig. 2. — Vue de la nécropole moderne.
D'après une photographie de J.-E. Gautier.

A la sortie du village, au delà de l'étang, coupé d'une digue, on découvre le désert dont les hauteurs abruptes et éblouissantes dominent un cimetière moderne; les tombes, qui se devinent aux pierres émergeant de la nappe sablonneuse, se pressent autour de la coupole blanche d'une petite chapelle. En face, la pente d'un large *ouady* gagne la crête au-dessus de laquelle apparaît le sommet informe de la pyramide ruinée. Ce *ouady* mène, en quelques minutes, à un vaste plateau dont le contour est capricieusement entaillé par de profondes ravines. Le sol en est uni; çà et là quelques ressauts, semés de débris de roches étrangères à la région, sont les seuls vestiges de la somptueuse nécropole où reposait un des grands monarques de l'Égypte ancienne.

L'aspect de ce site n'avait rien qui pût attirer l'attention des égyptologues; cependant Perring, dans son ouvrage sur les pyramides, décrit celles de Licht sans s'y arrêter, et M. Maspero, ayant résolu d'en rechercher les appartements funéraires, consacra deux campagnes à ces travaux. Une relation sommaire en a été publiée[1]. D'après l'apparence du terrain et les

Fig. 3. — La pyramide vue du nord.
Photographie de J.-E. Gautier.

renseignements recueillis dans le pays, nous avons pu nous-mêmes constater qu'ayant dégagé le revêtement sur la face nord à l'aide d'un grand entonnoir partant du sommet, il découvrit, au ras du sol et au milieu de cette face, une étroite galerie grossièrement creusée par les spoliateurs. Ce cheminement conduisait à une petite chambre qui précédait un couloir à parois de granit, bloqué par d'énormes monolithes de même roche. On avait employé de longs mois à dégager ce passage; car il fallait briser les blocs au ciseau à froid. Le parcours, ainsi con-

1. *Bulletin de l'Institut égyptien*, année 1883, p. 245.

quis sur une longueur de 40 mètres, atteignait 22 mètres de profondeur; on était arrivé à 15 mètres environ du centre de la pyramide, lorsque, brusquement, les eaux firent irruption, rendant impossible la continuation des travaux. Quelques objets votifs en albâtre, recueillis au cours de ces campagnes, permirent au savant professeur d'attribuer à la XIIe dynastie la construction des monuments de Licht; il indiqua même la pyramide du sud comme étant le tombeau probable d'Ousertesen Ier. Nos fouilles ont démontré l'exactitude de cette sagace prévision.

Les recherches de M. Maspero ne s'étaient adressées qu'à la découverte des appartements funéraires contenus dans les pyramides de Licht. A notre tour, nous avions été chargés par le Service des antiquités, en même temps que nous poursuivions nos propres travaux, de reconnaître le plan qui avait présidé à l'édification de ces monuments, dont M. J. de Morgan se réservait la complète étude. A cet effet, dès le début de la campagne, une tranchée, pratiquée dans la masse des éboulis qui recouvrait la face sud, dégagea, en son milieu et jusqu'au niveau du sol, une large portion du revêtement, tandis que l'emplacement des angles du nord-ouest et du sud-ouest était déblayé. L'état de délabrement des parties inférieures du revêtement de la pyramide laisse au relevé de ses mesures une incertitude relative. La base avait une longueur d'environ 107 mètres et la hauteur, calculée au moyen de l'angle de 49° fourni par le revêtement, avait été primitivement de 61 mètres. Aujourd'hui le monument ruiné mesure au plus 22 mètres de haut. Des reconnaissances poussées en divers points de la pyramide nous permirent d'en déterminer la structure intime. Du centre rayonnaient des murs de construction grossière, allant aboutir, les uns aux angles, les autres aux milieux des faces; des refends plus faibles s'en détachaient, de distance en distance, sous des angles de 45°; ils étaient comparables aux nervures d'une feuille et, en se recoupant, ménageaient une série de chambres comblées de débris et de sable. Le tout était recouvert d'un revêtement dont les blocs, soigneusement appareillés, maintenaient la masse ins-

table de la pyramide qui, sans fondations aucunes, reposait directement sur le sol.

Ces pierres étaient assemblées entre elles à l'aide de queues d'aronde marquées, pour la plupart, de l'empreinte d'un cartouche d'Ousertesen Ier. Partant du milieu de la face septentrionale, un couloir à parois de granit s'enfonçait dans le sous-sol suivant une pente de 25°; sa section était carrée et le côté mesurait 0m,95. Jusqu'à 11 mètres de l'orifice, les parois latérales étaient garnies de dalles en calcaire. Grâce à cette disposition, les spoliateurs avaient pu creuser, le long du blocage, l'étroite galerie qui les conduisit jusqu'à la chambre dont j'ai parlé plus haut. A partir de celle-ci, les bas-côtés étant en granit, les chercheurs de trésors avaient dû reculer devant la nécessité de briser la roche résistante qui obstruait le couloir; c'est pourquoi ils abandonnèrent cette voie de pénétration.

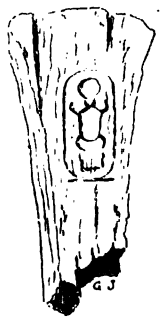

Fig. 4.
Queue d'aronde[1].

En raison de ses faibles dimensions, cette descenderie paraît

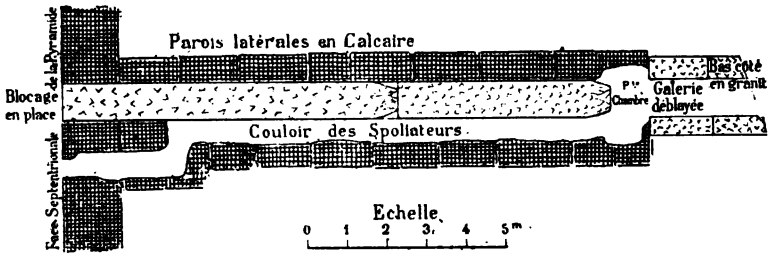

Fig. 5. — Plan de l'entrée du couloir.

avoir été uniquement réservée au passage de la momie royale et du cortège funéraire; ainsi que cela fut constaté à Dahchour dans les pyramides appartenant à la même dynastie, le sarcophage avait suivi un autre chemin, souvent dissimulé sous la

1. Dessin de G. Jéquier.

masse même du monument. La cérémonie funèbre terminée, on avait espéré mettre la tombe à l'abri des spoliations en précipitant dans cette pente un blocage de monolithes. Chacun de ces prismes mesurait de 7 à 9 mètres de long; leurs faces s'ajustaient exactement aux parois polies du passage de granit; ils étaient parfaitement dressés, mais, à leur extrémité inférieure, sur un court espace, ils se terminaient en tronc de pyramide. On avait ainsi cherché à faciliter l'introduction de ces masses pesantes qui portent à leurs bases de profondes fissures témoignant de la violence du choc qui avait arrêté leur course.

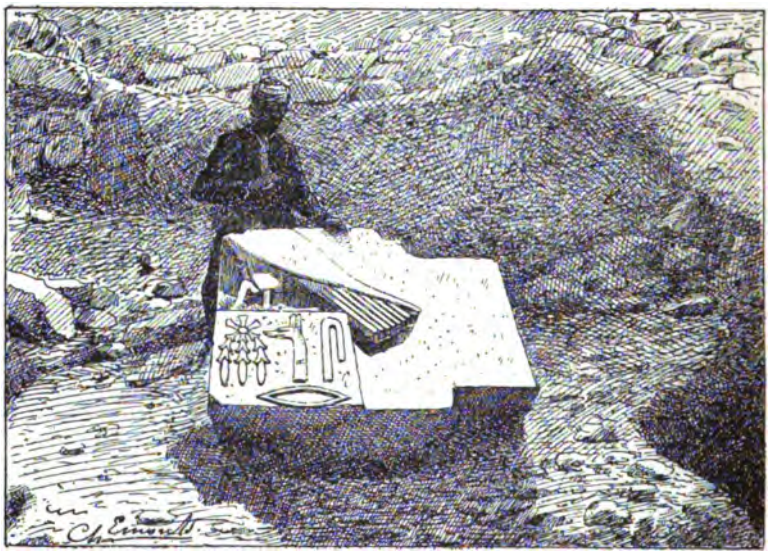

Fig. 6. — Un débris de la décoration du mur.
D'après une photographie de J.-E. Gautier.

Dans la tranchée pratiquée sur la face méridionale de la pyramide, à la base du revêtement, s'ouvrait l'orifice d'une galerie à faible pente qui fut suivie pendant 17 mètres. Son aspect nous fit reconnaître une tentative des spoliateurs pour pénétrer jusqu'à la tombe royale. Mais la masse chaotique des ébou-

lis, au travers desquels avait été péniblement tracée la tranchée, n'offrait aucune stabilité ; des éboulements survinrent, au grand péril des travailleurs, et il fallut reporter à la campagne suivante l'exploration de ce curieux cheminement.

Ces travaux de terrassements avaient mis à jour, à 11 mètres de la base de la pyramide, un mur de calcaire qui formait une première enceinte. Sa largeur est d'environ 2 mètres; il avait 5 mètres de haut et se terminait au sommet par un gigantesque chaperon en pierre, de forme arrondie. Tous les 5 mètres, de belles représentations étaient symétriquement placées sur les deux faces et en occupaient toute la hauteur. L'épervier, dont la couronne était engagée dans le chaperon du mur, reposait sur un cartouche rectangulaire où se lisaient les noms du roi; au-dessous, était figurée une porte monumentale, et un personnage, portant des offrandes, terminait, à la base, ces grandioses ornementations. La tranchée rencontra le mur encore debout sur 3 mètres de hauteur, tandis que, partout ailleurs, il avait disparu.

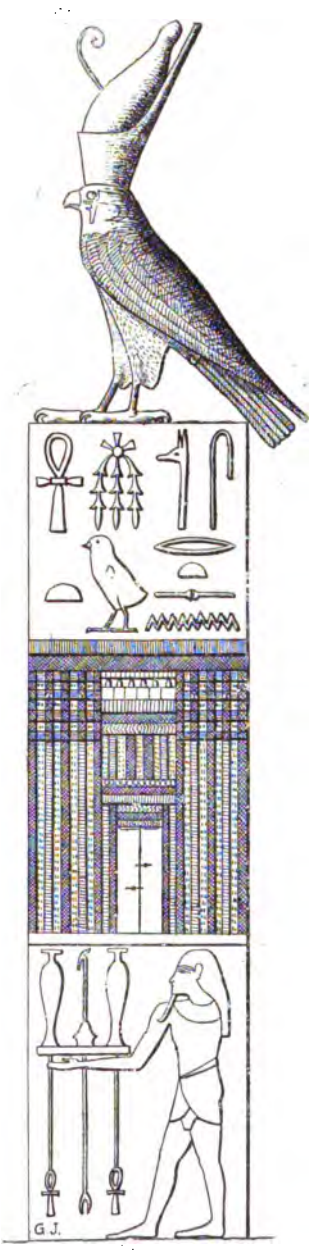

Fig. 7. — Décoration du mur[1].

1. Reconstitution de G. Jéquier.

Néanmoins, des débris caractéristiques nous autorisèrent à supposer qu'il était placé sur les faces nord, ouest et sud, à une distance uniforme de 11 mètres ; à l'est, par contre, il allait presque jusqu'au temple funéraire et n'en était séparé que par un corridor.

Cette tranchée du sud vint nous fournir un document relatif à l'antiquité des spoliations. Entre le mur et la galerie souterraine, un amas de décombres reposait sur le dallage. Il était formé des couches des terrains rencontrés dans le sous-sol, suivant leur ordre de succession ; la partie supérieure contenait les débris de l'étage le plus profond, le calcaire marneux, qui, dans cette région, ne se rencontre qu'à partir de 10 mètres de profondeur ; ce fait nous prouvait déjà que cette galerie pénétrait fort avant dans le sol.

D'autre part, nous avions remarqué que le mur d'enceinte avait ses assises inférieures largement rongées par les efflorescences salines. Cette dégradation date de l'époque où le revêtement de la pyramide étant en place, sa masse croulante n'était pas encore venue combler l'espace qui le séparait de son mur d'enceinte. Or, l'amas de débris s'arrêtait net, offrant une tranche verticale (AB, fig. 8), à la place occupée par le bloc inférieur du mur, alors qu'il était intact. Il semble donc résulter de cette observation que c'est à une époque voisine de la construction du mur que fut creusée cette galerie. On sait, en effet, combien, en ces régions, est prompte l'action désagrégeante de ces efflorescences. Notre habitation de Maharraq en est un exemple : bien que sa construction remontât au plus à soixante ans, nous dûmes consolider sa base affouillée, dont les assises inférieures avaient presque complètement disparu.

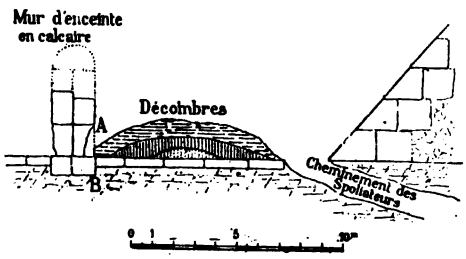

Fig. 8. — Coupe de la tranchée du sud.

Les spoliations dont la nécropole eut à souffrir sont de deux sortes. Les plus anciennes, uniquement destinées à la recherche des objets précieux, ont été méthodiques et générales; aucun point ne semble avoir échappé à l'acharnement de ceux qui s'y employèrent, à une époque fort reculée. Dans la seule enceinte, où nous avons exploré plus de 60 puits, toutes les sépultures avaient été violées; dans les tombes les plus importantes, des sondages avaient même été pratiqués entre les joints des pierres formant l'appareillage des chambres funéraires. Un autre genre de spoliation avait pour objet l'utilisation des riches matériaux qui abondaient dans la nécropole. C'est ainsi que fut enlevé le revêtement de la pyramide et que les monuments qui l'entouraient furent rasés jusqu'au sol. Aussi nos recherches à l'intérieur de l'enceinte n'ont-elles rencontré qu'un amoncellement incohérent de blocs brisés et d'assises éparses, parmi lesquels il était fort difficile de restituer un plan architectural. A peine avons-nous pu reconnaître quelques fondations échappées à cette œuvre de destruction dans laquelle chaque siècle semble avoir pris sa part. De nos jours encore, les villageois exploitent, en carrière, le large écroulement de ces ruines auxquelles ils viennent arracher les pierres destinées à la construction de leurs pauvres demeures.

Du sommet de la pyramide, l'inspection du terrain nous avait fourni de précieux renseignements permettant de donner, dès le début, une direction à nos travaux. Sous la lumière frisante du soleil oblique, les ombres de légers ressauts, apparus en quelques points, nous avaient révélé l'existence d'une vaste enceinte rectangulaire. Son périmètre, reconnu sur les quatre faces, délimitait le champ où devaient s'exercer nos efforts. C'est, en effet, à l'intérieur de cette enceinte que nous pouvions espérer retrouver les tombes des personnages appartenant à la famille royale et les vestiges du temple funéraire.

La méthode suivie par nous n'est autre que celle qu'a si brillamment inaugurée M. J. de Morgan dans ses fouilles de Sakkara et de Dahchour. Le terrain était reconnu à l'aide de sonda-

ges poussés, au travers des couches rapportées et du sable mouvant, jusqu'à la rencontre du sol en place ; ils étaient disposés en quinconce et pratiqués à des intervalles variant de 1 à 3 mètres, suivant la nature du sol et l'intérêt de la région.

Le sous-sol, dans le voisinage de la pyramide, étudié jusqu'à une profondeur de 17 mètres, présente une constitution identique

Fig. 9. — Vue des fouilles.
D'après une photographie de J.-E. Gautier.

quant à la succession des couches géologiques ; seule l'épaisseur de ces assises est variable.

Les sables mouvants de la surface (1) reposent sur une couche mince de grès rouge (2), de nature assez friable; au-dessous, les lits (3) formés de cailloux roulés, agglomérés avec du sable, offrent cette particularité que les cailloux, très abondants dans la partie supérieure, deviennent rares dans la masse et disparaissent plus bas, ne laissant à la base (4) qu'un banc de sable fin et sans consistance. Lorsque cet étage offre une grande épaisseur,

comme dans la région de l'ouest, il rend presque impossible la perforation des puits funéraires. Le grès vert argileux (5) qui succède est compact; les chambres des tombes de moindre importance sont généralement creusées à même cette assise. Mais la roche que l'on a surtout recherchée pour les sépultures est le calcaire marneux (6) qui, plus profondément, donne, par ses masses puissantes, la possibilité d'établir de larges excavations ; c'est une roche tendre et qui, cependant, possède une cohésion suffisante.

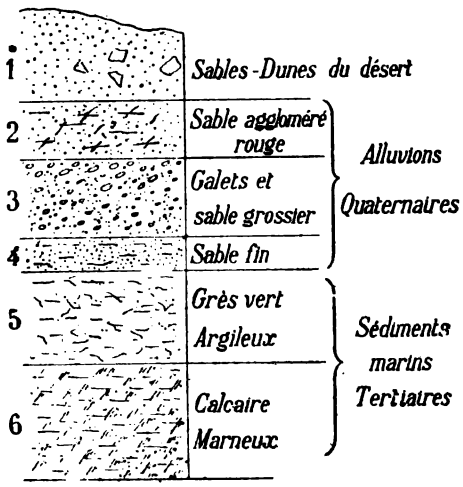

Fig. 10. — Coupe géologique.

Nos premiers travaux délimitèrent la grande enceinte : cons-

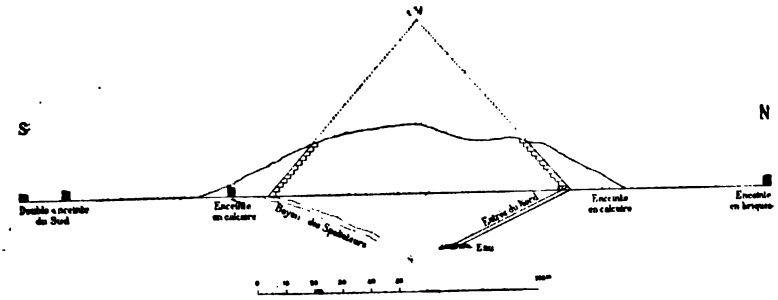

Fig. 11. — Coupe de l'ensemble de la nécropole.

truite en briques crues, elle affecte la forme d'un carré dont le côté mesure 250 mètres environ. Au sud, l'enceinte est double et les

murs qui la constituent sont distants de 15 mètres. Ces constructions, rasées presque partout jusqu'à la base, ont totalement disparu sur une grande partie du pourtour. L'épaisseur des murs à leur fondation est de 2^{m},70 ; aucun indice n'autorise à en fixer la hauteur primitive. Leur état de délabrement est tel que, seule, la position d'un des angles de l'enceinte put être relevée d'une façon précise ; par conséquent, les mesures précédemment don

Fig. 12. — Avenue de la pyramide.
D'après une photographie de J.-E. Gautier.

nées doivent être tenues pour approximatives. Il est à noter que les angles du nord-ouest et du nord-est, au lieu d'être droits, présentent une erreur d'environ 0°30′; la figure de l'enceinte se rapproche donc plutôt de celle d'un losange. De semblables fautes ont été signalées dans diverses nécropoles égyptiennes ; pour ce qui regarde cette enceinte, elles sont absolument négligeables.

A l'orient, une porte monumentale s'ouvrait dans l'axe de la pyramide. Une avenue large de 5^{m},35 partait normalement de cette entrée, descendant un *ouady* qui aboutissait à la vallée du

Nil ; elle était bordée par deux murailles en calcaire de bel appareil que décoraient de distance en distance des statues également en calcaire. Ces sculptures représentaient le roi debout, adossé à une dalle, le corps serré dans les bandelettes funéraires, le front ceint, tantôt de la haute mitre des régions du sud, tantôt de la couronne rouge de la Basse-Égypte. En un point voisin de la porte, nous avons recueilli les débris d'une de ces statues et trouvé son socle encore en place, à la base du mur.

Notons ici que tous les édifices de la nécropole de Licht, y compris la pyramide elle-même, ont leurs faces exactement orientées, les unes du nord au sud, les autres de l'est à l'ouest. Ces relèvements étaient basés sur le nord vrai et non pas sur le méridien magnétique. On sait que cette remarque s'applique à la plupart des monuments de l'ancienne Égypte.

A l'intérieur de l'enceinte, près de l'angle nord-est de la pyramide, nos premiers travaux attaquèrent un monticule de débris au centre duquel une large excavation fut déblayée jusqu'à une profondeur de 3 mètres. A ce niveau, la masse coulante des sables semble avoir opposé un obstacle insurmontable aux ingénieurs de l'antiquité. Tout autour, quelques blocs épars sont les seuls restes des fondations de ce monument, tombeau sans doute, dont il fut impossible de relever le plan.

A partir de cette tombe inachevée, les sondages reconnurent rapidement la portion septentrionale de l'enceinte, où la couche superficielle n'avait qu'une très faible épaisseur ; près de l'angle nord-est de la pyramide un vaste cirque fut dégagé ; son diamètre était d'environ 30 mètres. Parmi les débris qui le comblaient, à $3^{m},50$ de profondeur, on rencontra, gisant pêle-mêle, six statues semblables à celles qui ornaient les murs de l'avenue dont il a été question plus haut. Il ne nous a pas été possible de retrouver l'emplacement primitif qu'occupaient ces représentations : les socles manquent ; les jambes sont brisées à diverses hauteurs ; elles ne se distinguent que par les coiffures, et, comme trois de ces statues appartiennent à un type, et trois à un autre, il y a lieu de supposer qu'elles constituaient, dans leur ensemble, la déco-

ration d'un vestibule ou d'un corridor du temple funéraire, situé à peu de distance.

On pénétra jusqu'à l'orifice d'un puits qui s'ouvrait 3 mètres plus bas; mais, alors, des fontis crevèrent, déversant à flots, dans le fond du cirque, le sable fin des alluvions quaternaires : force nous fut de suspendre les travaux et d'en remettre l'achèvement, après cuvelage, à la campagne prochaine.

A l'est de ce puits, nos fouilles mirent à jour une surface considérable du dallage qui primitivement entourait, sans doute, la pyramide. Ce dallage, en calcaire dans le voisinage du monument, paraît ailleurs avoir été remplacé par un lit de décombres soigneusement tassés. Sur le tracé que devait occuper la muraille de l'enceinte intérieure, plusieurs fragments de décorations caractéristiques furent également recueillis.

Plus loin, nous dirigeant toujours à l'est, nous dégageâmes les assises d'une longue suite de constructions rectangulaires s'étendant jusqu'à proximité du mur de l'enceinte en briques. Ces importants vestiges sont dans un tel état de dégradation qu'il serait malaisé d'en préciser la nature.

Un puits, dont la situation semble offrir un intérêt capital, était engagé dans un retour de la face nord de ces grands *mastabas* ruinés ; il fut déblayé jusqu'à une profondeur de 6 mètres environ ; mais, le danger présenté par ses parois croulantes nécessitant un boisage sérieux, nous fûmes contraints d'en différer l'exploration.

Les sondages pratiqués au levant de la pyramide amenèrent, le 21 décembre 1894, la découverte de statues monumentales déposées dans une cachette qui mesurait 6 mètres sur 10 ; c'était une sorte de chambre, ouverte à l'orient ; ses trois murs, n'ayant qu'un mètre de large, étaient formés d'une seule rangée de blocs. Les statues, au nombre de dix, ont $1^{m},90$ de haut ; elles représentent le roi Ousertesen Ier, assis sur un trône massif et portant l'uræus au front. Nous les avons trouvées couchées sur le flanc, soigneusement rangées et enchevêtrées, en raison de l'exiguïté de la cachette. Un seul de ces colosses de calcaire, celui qui était

le plus rapproché de l'ouverture, avait été jeté à la hâte sur un lit de décombres. Je laisse à M. Jéquier le soin de décrire avec tout le détail qu'ils méritent ces monuments précieux de l'art égyptien.

Quelques jours après la découverte des statues, et en un site out voisin, les fouilles dégagèrent la masse énorme d'une table

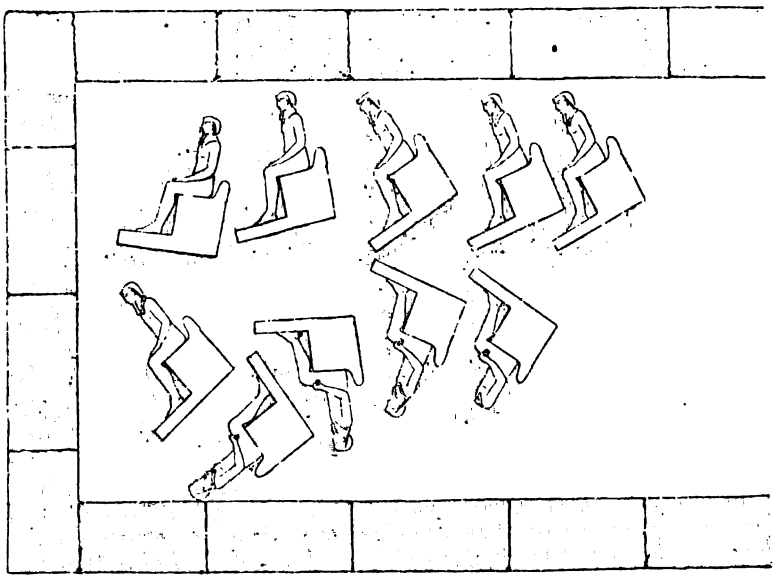

Fig. 13. — Disposition des statues.
D'après un croquis de J.-E. Gautier.

d'offrandes taillée dans un bloc de granit gris de forme presque cubique. Sa base carrée mesurait 1m,65 et la hauteur de ses faces, légèrement inclinées, dépassait 1 mètre.

Nous fîmes déblayer les alentours sur une vaste étendue, mettant ainsi à nu un dallage en bon état de conservation. Ce travail nous permit de restituer, dans sa partie centrale, le plan du temple funéraire qui renfermait la table d'offrandes. C'était un édifice rectangulaire dont les côtés mesuraient 20 mètres du

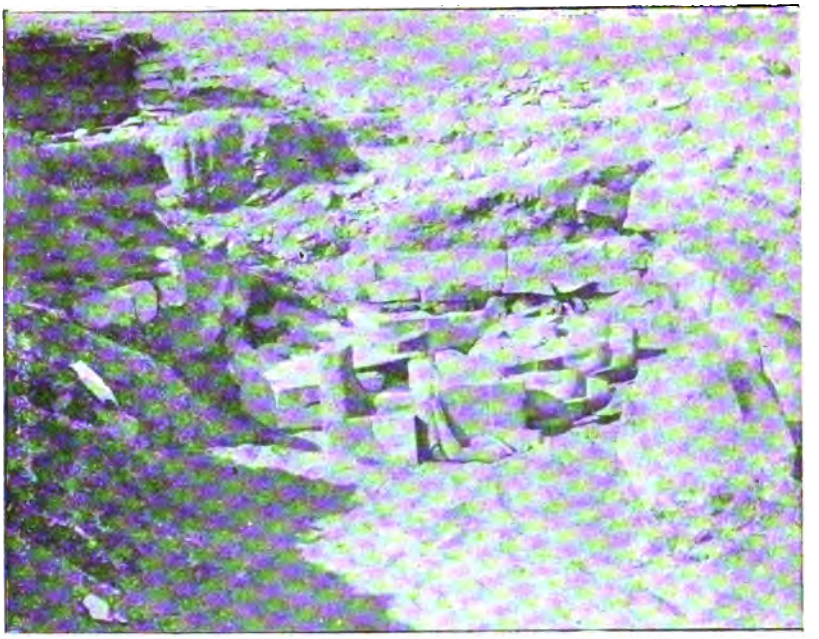

Fig. 14. — Les statues dans leur cachette.
D'après une photographie de J.-E. Gautier.

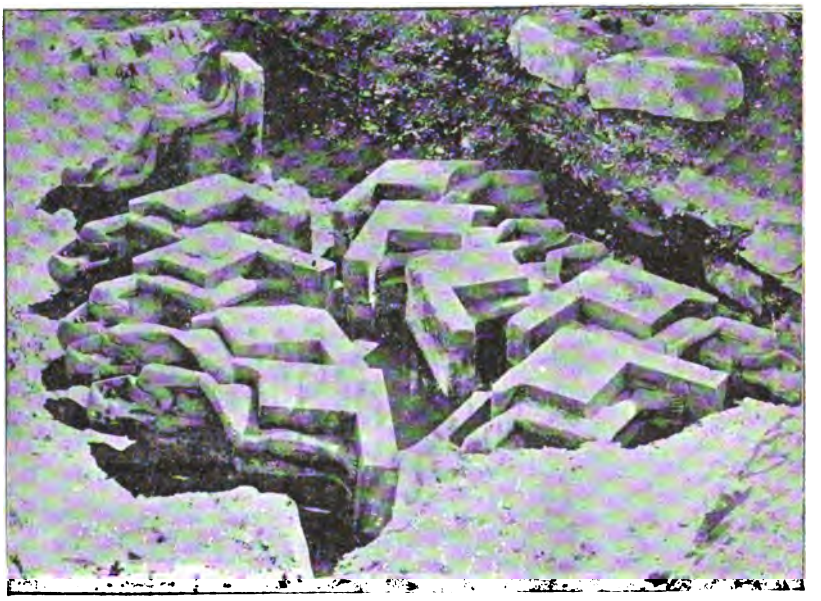

Fig. 15. — Les statues dans leur cachette.
D'après une photographie de J.-E. Gautier.

nord au sud et 24 de l'est à l'ouest. Deux portes ménagées dans les murs du sanctuaire, au levant et au couchant, formaient avec la porte de l'enceinte un alignement qui passait par le centre de la pyramide. L'avenue dont j'ai parlé se prolongeait au delà de la porte de l'enceinte et venait aboutir à l'entrée du temple. La

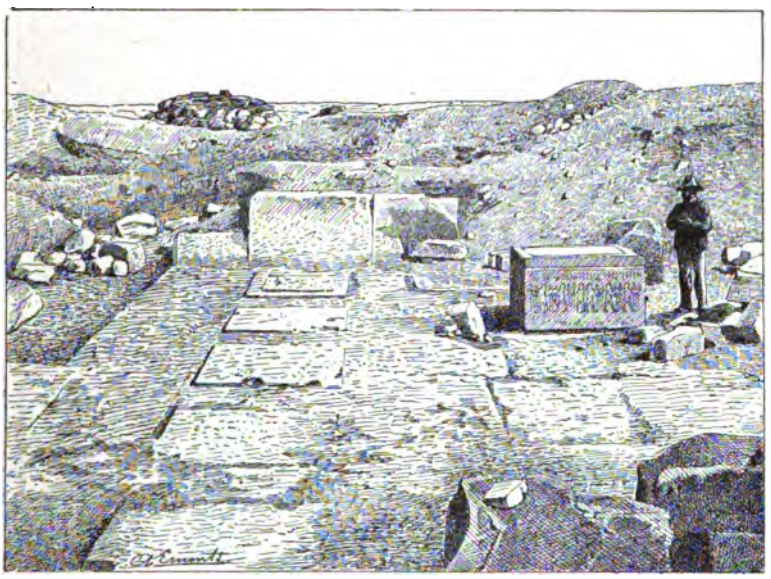

Fig. 16. — La chapelle funéraire.
D'après une photographie de J.-E. Gautier.

position occupée dans l'édifice par la table d'offrandes peut faire supposer qu'en un point symétrique par rapport à l'axe il devait exister un monument analogue, aujourd'hui disparu sans laisser de vestiges. Les murailles qui encadraient cette partie centrale du temple étaient construites en énormes blocs de calcaire : il n'en reste que deux sur place, tous les autres ont disparu. Le dallage présente une rangée de surélévations légères, bases de pilastres qui formaient une sorte de cloître courant le long du pourtour intérieur de l'édifice, et qui supportaient sans doute

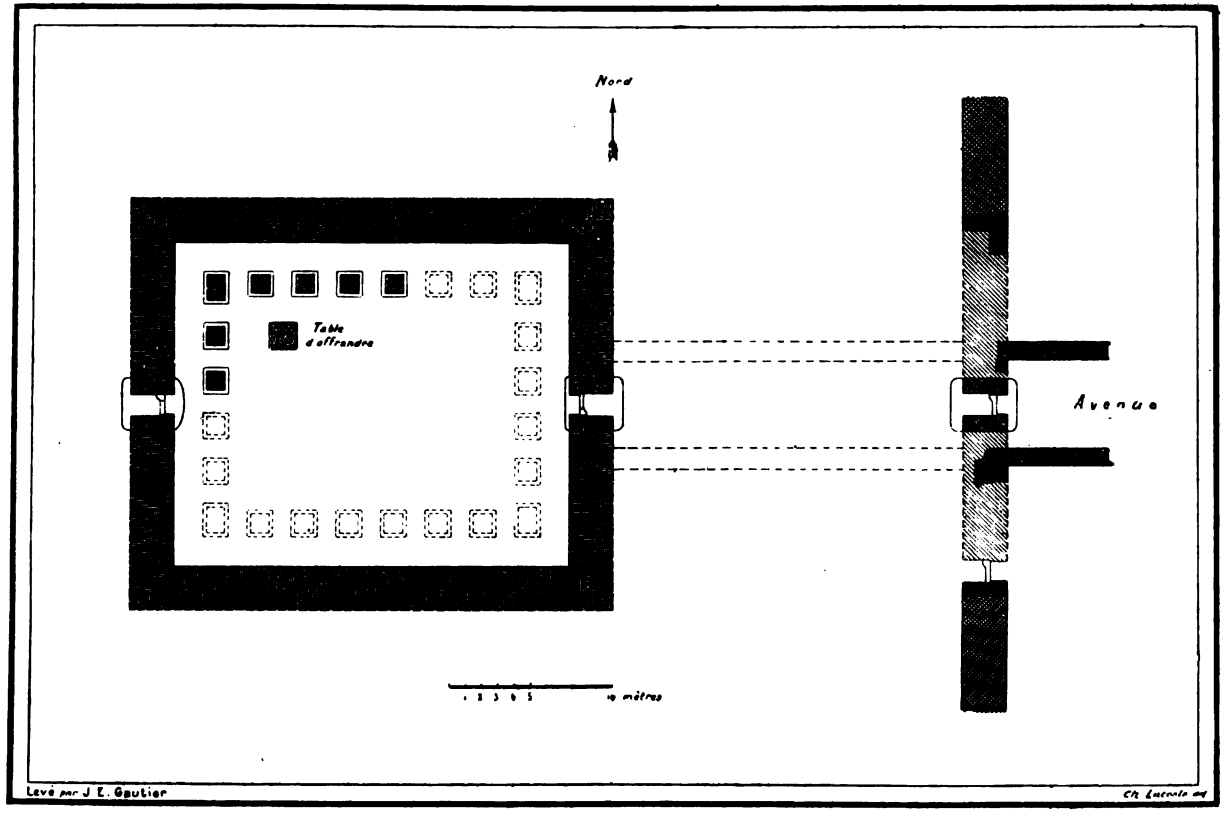

Fig. 17. — Plan de la chapelle funéraire.

une toiture, tandis que le centre était à ciel ouvert. Les seuils qui marquent l'emplacement des portes sont de grandes dalles en granit rose d'Assouan ; on y voit encore la trace grise laissée par le mortier qui scellait les montants ; la netteté de ces marques en détermine avec exactitude la disposition. Une rainure ménagée dans le granit était destinée au passage du gond lors de la mise en place de l'unique vantail de la porte ; elle s'évasait à l'extrémité en forme de godet pour recevoir la crapaudine de bronze qui soutenait la partie inférieure du gond. La cavité laissée par la rainure avait été ensuite obstruée à l'aide de petites dalles de calcaire taillées de manière à la remplir exactement.

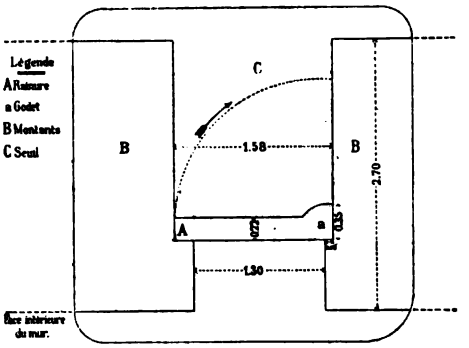

Fig. 18. — Croquis d'un seuil.

Nos sondages, en se dirigeant vers le sud, délimitèrent, à hauteur de la face méridionale de la pyramide, le plan d'un *mastaba* carré qui mesurait 22 mètres de côté ; le pourtour en était précisé par quelques assises taillées en biseau. Ce monument avait été pyramidal et, d'après l'ouverture de l'angle de son revêtement, il devait primitivement s'élever à 18 mètres. Au nord, un puits, profond de 14 mètres, donnait accès dans les appartements funéraires ; du puits, un couloir conduisait par un plan incliné aux chambres où l'étroit logement de la momie avait été pratiqué à un étage inférieur. Les voleurs antiques n'avaient absolument rien laissé du mobilier funéraire ; ils avaient même sondé avec soin les joints des pierres formant le revêtement intérieur des chambres, tant ils craignaient qu'une cachette ne vînt à leur échapper. Nos recherches, à la surface du sol, n'amenèrent la

découverte d'aucun document relatif au personnage considérable qui avait dû reposer dans cette tombe.

Symétriquement disposées le long de la face méridionale de cette petite pyramide, apparaissaient, au ras du sol, deux belles cuves en calcaire. Les larges dalles qui en constituaient les pa-

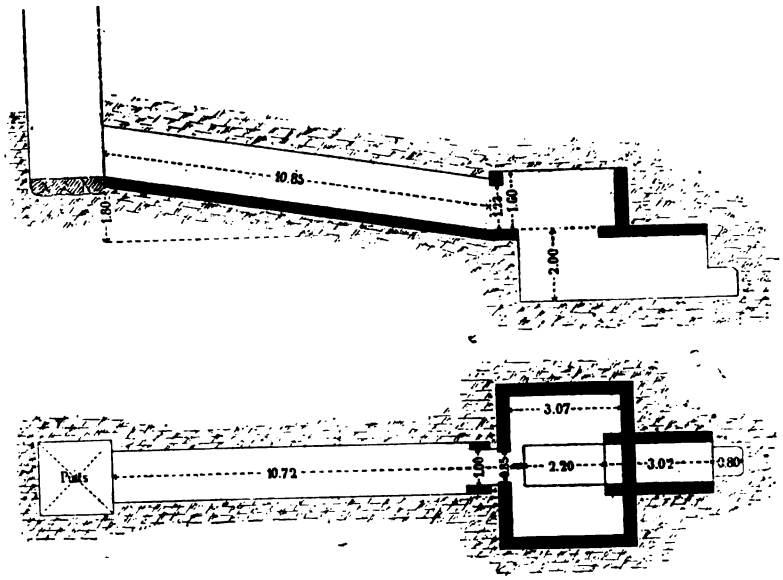

Fig. 19. — Plan et coupe de la chambre de la petite pyramide.

rois portaient en leurs bases des retours en équerre qui, s'emboîtant les uns dans les autres, formaient par leur ajustement parfait le fond de ces cuves.

L'enceinte, sur sa face méridionale, était littéralement criblée de puits dont les sépultures avaient toutes été violées. Ce fastidieux travail de déblaiement nous demanda un temps considérable, sans nous donner aucun résultat. Quelques menus objets, recueillis dans les chambres funéraires, peuvent être attribués à la XIIe ou à la XIIIe dynastie. Mais ces puits sont d'un aspect fruste, et les chambres qui en dépendent à peine dégrossies. Il

est donc à supposer que cette nécropole est postérieure à la XIIe dynastie, ou, du moins, date d'une époque à laquelle la tombe d'Ousertesen Ier avait été délaissée et le culte attaché à la mémoire de ce monarque complètement abandonné. Car l'enceinte des pyramides, qui renfermait à l'orient l'emplacement de la chapelle funéraire, délimitait, en outre, un terrain toujours réservé, semble-t-il, aux sépultures des membres de la famille royale.

Parmi ces puits, un seul avait échappé aux recherches des spoliateurs : il était de petites dimensions et se terminait à 6 mètres de profondeur. Nous y trouvâmes, dans un étroit caveau fermé par une dalle, un coffret de bois, peint en blanc, qui contenait une volumineuse perruque. Les fines tresses de cette coiffure étaient faites de ces cheveux noirs et laineux qui sont l'apanage exclusif des races soudaniennes.

Non loin de là, nous avons exhumé sept momies sans intérêt enfermées dans une sépulture de basse époque. Le caveau, construit avec des matériaux provenant d'anciens monuments de la nécropole, empruntait à 3 mètres de profondeur l'évidement d'un puits funéraire (puits A, plan général) que nous avons retrouvé en dessous du dallage de la chambre. Treize tables d'offrandes avaient été encastrées à revers dans l'appareillage, de telle sorte que les faces portant les inscriptions n'étaient pas apparentes.

Arrivés à la face occidentale de l'enceinte, nous avons relevé un *mastaba* de forme rectangulaire dont l'assise inférieure apparaissait de distance en distance. Des puits, pratiqués au nord et à l'est, entre-croisaient leurs galeries et leurs chambres en dessous de ce monument. Toutes les tombes en avaient été violées; nous n'y avons trouvé qu'un sarcophage en grès fin de grande taille et de belle facture.

La partie occidentale de l'enceinte ne fournit aucun monument. L'étage quaternaire est fort épais en cette région et les gisements inférieurs du sable géologique avaient opposé un obstacle infranchissable aux ouvriers de l'antiquité. Des amorces de puits, figurées par de grands cirques, creusés en entonnoirs, atteignaient le banc de sable, qu'il leur avait été impossible de dé-

passer. Les travaux de reconnaissance, au milieu de ces terrains croulants, étaient particulièrement périlleux; des éboulements menaçaient à chaque instant la vie de nos ouvriers, et c'est grâce à une extrême prudence qu'il nous a été possible d'éviter des accidents. L'insouciance des indigènes en présence du danger nous imposait une surveillance continuelle; cette inertie n'est point de leur part une preuve de courage, mais bien la manifestation du fatalisme inhérent à la race.

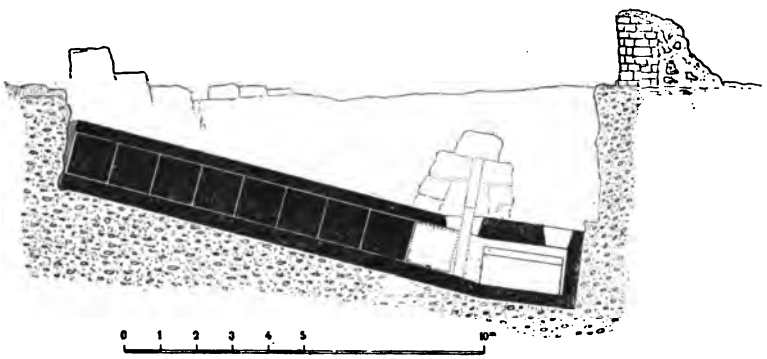

Fig. 20. — Coupe du grand mastaba.

Nos sondages avaient, de la sorte, exploré tout le pourtour de la pyramide, intérieurement à l'enceinte; en dehors de celle-ci, nous avons attaqué quelques points paraissant offrir de l'intérêt. C'est ainsi que, au nord, un gros *mastaba* fut déblayé. Cet important monument était rectangulaire; un mur d'enceinte en briques crues l'entourait. Ouvert, sur la face septentrionale, un couloir à parois de calcaire pénètre dans le sol par une pente de 15°. Sa partie inférieure, à 6 mètres de profondeur, devient presque horizontale, formant ainsi un caveau qui contient un sarcophage de granit gris. L'accès de cette chambre était, jadis, défendu par une herse engagée dans des coulisses latérales. A l'orient, un évidement cubique est ménagé pour la caisse à canopes dont nous avons retrouvé les débris; elle est en

grès finement poli. Les profanateurs avaient percé le plafond de la chambre, brisé la herse, soulevé le couvercle massif du sarcophage et fait main basse sur tous les objets contenus dans le tombeau. La disposition de cette sépulture est presque identique à celle des tombes qui ont livré à M. de Morgan les trésors des princesses Ita et Khnoumit.

Au levant de l'enceinte, nous avons exploré une série de monuments complètement dévastés et par suite impossibles à classer. A proximité de ces ruines, une avenue, pavée en briques crues, part de l'angle sud-est de l'enceinte et descend jusqu'à la vallée du Nil par le *ouady* qui s'ouvre vis-à-vis du village de Maharraq.

Il me reste à signaler, de ce même côté, une tombe située au sud de l'avenue en briques, où nous avons trouvé, dans une chambre demeurée inviolée, un sarcophage en bois, recouvert d'inscriptions, qui était complètement désagrégé et effondré sur lui-même. Le seul objet intéressant provenant de cette sépulture est une minuscule statuette de bois dur, remarquable par le fini de l'exécution. Un autre puits, un peu au nord de l'axe de l'enceinte, nous donna dans un très beau sarcophage, analogue au précédent, toute une série de sceptres; on y recueillit également des arcs, des masses, et un flagellum complet. La momie avait été enlevée, ainsi que tout le reste du mobilier funéraire.

Tels sont, dans leurs grandes lignes, les résultats des fouilles de notre campagne 1894-95. C'est à M. G. Jéquier qu'il appartient d'exposer avec détails les conclusions que lui a suggérées l'étude des monuments recueillis au cours de nos travaux.

J.-E. Gautier.

Monuments découverts dans les fouilles de Licht.

Le cadre, nécessairement restreint, d'un article comme celui-ci ne permet pas de publier au complet tous les documents mis au jour dans une campagne de fouilles ; aussi je ne puis guère ici qu'en énumérer les principaux résultats.

Dans le petit espace de terrain occupé par la nécropole méridionale de Licht, espace couvert autrefois de si beaux édifices, les fouilles ont mis au jour, au moins à l'intérieur de l'enceinte de la pyramide, de nombreux monuments portant des cartouches royaux. Depuis la décoration gigantesque du mur d'enceinte de pierre jusqu'aux queues d'aronde grossièrement gravées, tous nous donnent le nom d'Ousertesen Ier, le second roi de la XIIe dynastie, un des monarques les plus puissants et les plus vénérés du Moyen Empire. Les preuves sont assez nombreuses pour que le doute ne soit plus permis et que cette pyramide, qui n'est plus aujourd'hui qu'un monticule informe, soit restituée à son légitime possesseur.

Les monuments les plus importants de ce souverain, découverts au cours des fouilles, sont ces dix statues qui avaient été autrefois déposées dans la cachette décrite plus haut par M. Gautier, et qui, au double point de vue historique et artistique, présentent le plus grand intérêt. Ces colosses, tous semblables dans leurs traits généraux, représentent le roi Ousertesen Ier assis sur un trône dans la position hiératique des souverains égyptiens, les mains sur ses genoux ; il est vêtu seulement de la shenti à petits plis, atteignant à peine les genoux et retenue à la taille par une ceinture sur la boucle de laquelle est parfois gravé son cartouche ; sa tête, à la longue barbe postiche, est coiffée du klaft, sorte de capuchon en étoffe rayée, dont les pans retombent sur la poitrine ; elle est ornée de l'uræus, insigne de la royauté, qui se dresse sur

le front. Ces statues, en beau calcaire de Tourah, sont traitées largement, quoique avec un soin méticuleux qui ne néglige pas les moindres détails, et sont certainement l'œuvre d'un des plus habiles artistes de l'époque; comme d'habitude pour les sculptures en pierre blanche, elles étaient peintes, et les couleurs, quoique très effacées par le temps, se distinguent encore facilement. Contrairement à l'usage égyptien qui nous montre presque toujours les hommes peints en rouge, le corps était revêtu d'une teinte jaune; la barbe et les sourcils étaient noirs, les yeux rouges et les étoffes de couleurs diverses.

Les têtes, qui paraissent tout d'abord être des portraits du roi, tant elles sont naturelles, pleines de vie et d'expression, ne nous donnent cependant pas une ressemblance parfaite. En effet, en les regardant attentivement les unes à côté des autres, on s'aperçoit que toutes diffèrent, au moins dans les détails, et que les traits et l'expression ne sont jamais semblables. Faut-il en conclure que ce sont des têtes de fantaisie, dues uniquement à l'imagination de l'artiste? Je ne crois pas, et pencherais plutôt pour y voir l'œuvre de sculpteurs différents de la même école et travaillant sans doute ensemble sous la direction d'un maître unique, d'après un même modèle, que chacun aurait traité librement et à sa manière. En somme, le type est toujours le même et se rapproche beaucoup des portraits déjà connus du même roi, entre autres de ses statues trouvées à Abydos et à Tanis. C'est toujours la même tête, large et ronde, aux yeux écartés du nez, aux lèvres épaisses et souriantes : ce n'est pas le vrai type égyptien de race pure, mais plutôt celui d'un homme d'une origine plus méridionale, du même sang que les peuples du Soudan. Il serait cependant hasardeux de pousser plus loin ces remarques et d'en tirer des conclusions; aussi je me borne à noter ici l'impression générale que produisent ces statues.

Des deux côtés du trône sur lequel est assis le roi, chacun des colosses est orné de bas-reliefs sculptés avec la plus grande finesse; ils portent tous le tableau bien connu de deux personnages représentant la Haute et la Basse-Égypte, qui nouent en-

semble les plantes du lotus et du papyrus (symboles, elles aussi, des deux parties du pays) autour du signe , qui signifie *réunion* et

Fig. 21. — Détail d'une des statues.

D'après une photographie de J.-E. Gautier.

forme le support du cartouche royal. Généralement, ces personnages sont des *Nils,* des hommes de formes bizarres, aux longues mamelles pendantes, au ventre proéminent, vêtus d'une simple

Fig. 22.

D'après des photographies de J.-E. Gautier.

ceinture à pendeloques : ils représentent la force productrice et fertilisatrice du Nil. Nous les retrouvons sur quelques-unes de nos statues, mais sur les autres ils sont remplacés par les deux divinités qui ont toujours caractérisé pour les Égyptiens les deux parties de leur pays, *Hor* et *Set*, qui paraissent là avec plusieurs titres différents. Il est rare de trouver des divinités revêtues de cette fonction; quant à Set, qui fut pourtant un des plus grands dieux de l'Égypte, vénéré dès les temps les plus anciens, ses images sont fort peu nombreuses : elles furent détruites systématiquement et son culte tomba en désuétude dès le moment où l'on ne vit plus en lui que le rôle qu'il joue dans le mythe osirien : Ounnofré, l'être bon par excellence, finit par être adoré presque seul, au moins dans le culte funéraire, et Set, n'étant plus envisagé que comme son adversaire et son meurtrier, personnifie le mauvais principe. — Ces tableaux ont donc pour la science mythologique une grande importance et donnent à cette trouvaille un intérêt tout particulier, qui rehausse encore la valeur artistique des sculptures.

Aucune de ces statues n'avait subi la moindre mutilation; quelques-unes, portant à faux sur un sol inégal, se sont cassées ou fendues; mais c'est l'effet du temps et non l'œuvre des hommes. Elles ont été déposées dans cette cachette et couchées les unes à côté des autres, peut-être dans une époque de troubles, où ceux qui étaient chargés de la garde de la pyramide et du culte funéraire du roi auraient voulu soustraire les images de ce souverain vénéré aux violateurs qui ont ravagé le reste de la nécropole. Il est plus difficile encore de savoir dans quel dessein ces statues ont été faites : étaient-elles simplement décoratives, et ornaient-elles en cette qualité le sanctuaire ou une autre pièce du temple funéraire? ou bien avaient-elles un but religieux, et n'étaient-elles que les corps de pierre sur lesquels venait se reposer le *ka* du roi? Peut-être aussi avaient-elles en même temps ces deux fonctions; ce serait encore l'hypothèse la plus plausible.

Les six autres statues dont M. Gautier parle plus haut et qui

ont été trouvées à l'orifice d'un grand puits non encore déblayé, ne portent aucune inscription; mais leur attribution n'est pas douteuse. Elles représentent toujours le roi, cette fois-ci debout, emmaillotté comme Osiris, les mains croisées sur la poitrine. Elles sont en moins bon état que les précédentes, ayant été arrachées du mur qu'elles décoraient primitivement; cependant les têtes sont assez bien conservées et gardent encore les traces de la couleur rouge dont elles avaient été peintes; ces têtes ne sont plus coiffées du klaft et ornées de l'uræus, mais portent soit la mitre blanche de la Haute-Égypte, soit la couronne rouge du royaume septentrional. Ici, non plus, les traits du visage ne sont pas exactement semblables, et, si on les compare avec ceux des dix statues assises, on peut y remarquer un aspect plus réaliste, une expression qui les rapproche davantage encore de l'Ousertesen d'Abydos et de celui de Tanis.

Nous ne connaissions pas jusqu'ici les temples du Moyen Empire, qui ont tous disparu ou ont été remplacés par des édifices plus modernes. De même les chapelles funéraires des pyramides de cette époque, explorées jusqu'ici, sont si ruinées qu'il n'en reste plus que des vestiges insuffisants pour qu'on puisse en dresser le plan. Seule, celle d'Ousertesen Ier, située, selon la coutume, au milieu de la face est de la pyramide, nous est parvenue assez bien conservée pour que nous ayons pu en relever au moins les parties principales[1]. Il ne semble pas y avoir eu de sanctuaire proprement dit[2]; la salle hypostyle forme le fond du temple : c'était encore une sorte de cloître au plafond soutenu par de larges piliers carrés, où se faisaient les cérémonies destinées à procurer au souverain défunt le bonheur dans l'autre

1. V. plus haut, p. 54.

2. Un sanctuaire n'est pas nécessaire pour le culte funéraire qui ne s'adresse pas au mort considéré comme un dieu, mais qui consiste à faire pour lui des prières aux dieux de l'autre monde, et surtout à lui apporter les offrandes destinées à pourvoir à la subsistance de son double. Ainsi les tombeaux de toutes les époques consistent en une salle où les vivants viennent accomplir les cérémonies, salle qui, dans les sépultures plus modestes, se réduit à une simple stèle, tandis que, dans les plus riches, d'autres chambres viennent se grouper autour de celle-ci et servent de magasins pour les offrandes.

monde. Les murailles étaient ornées, à partir d'une certaine hauteur, de bas-reliefs et d'inscriptions en gros caractères, gravés en creux et peints, dont quelques fragments nous sont parvenus; ces représentations, cintrées par le haut, nous font voir que le plafond n'était pas plat, comme d'ordinaire dans les temples égyptiens, mais formait des voûtes très surbaissées.

La grande table d'offrandes en granit est maintenant le seul

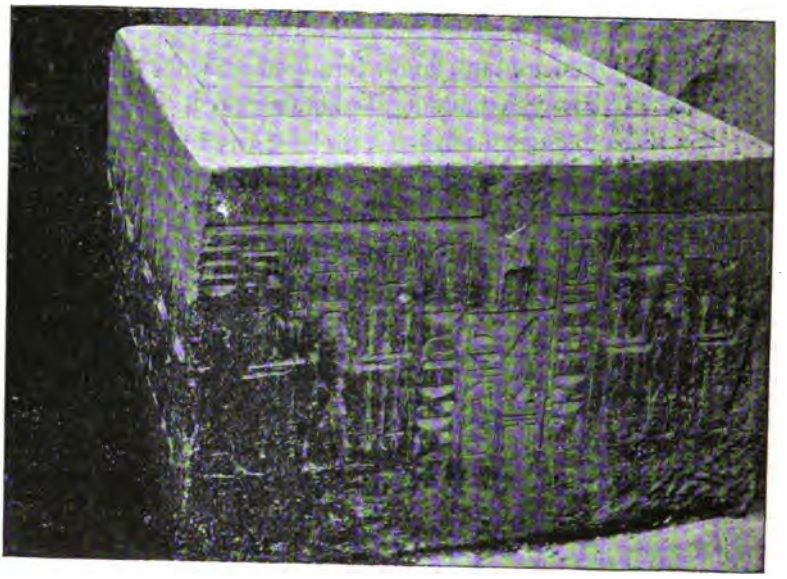

Fig. 23. — La table d'offrandes.
D'après une photographie de J.-E. Gautier.

ornement de cette salle; elle est située dans un des angles, à une place qui peut faire supposer qu'autrefois elle n'était pas seule et devait avoir un pendant. Elle est remarquable par la beauté du dessin des représentations qui l'ornent et le fini de leur exécution, mais surtout par ses inscriptions et la nouveauté des documents qu'elle nous fournit. Le dessus porte les représentations habituelles des tables d'offrandes, les deux signes ⎁ accolés et surmontés chacun de deux vases à liba-

tions et de deux pains ronds; tout autour une inscription répète quatre fois le protocole abrégé du roi Ousertesen Ier. Sur les côtés se déroulent des processions de porteurs d'offrandes qui, sous la forme traditionnelle du dieu Nil aux mamelles pendantes, symbolisent les différentes provinces de la Haute et de la Basse-Égypte apportant leurs tributs au roi, représenté ici par son cartouche. Nous y voyons tout d'abord, du côté sud, les trois premiers nomes du Saïd, puis le onzième et le seizième[1]; sur l'autre face, ce sont ceux du Delta, le premier, le deuxième, le troisième et le neuvième[2]. Ces Nils d'un caractère purement géographique alternent avec d'autres qui représentent des idées plus générales, le sud, le nord, la mer, le Nil, les offrandes. Comme on le voit, la série n'est pas complète; mais c'est, à ma connaissance, la seule qui nous soit parvenue du Moyen Empire, et ce qu'elle donne suffit pour nous faire voir que l'administration de l'Égypte était à cette époque organisée de la même manière que sous les dynasties suivantes et que rien ne fut changé à la division générale du pays.

De la famille du roi, aucun document ne nous est parvenu, sauf peut-être un petit objet en ivoire portant le nom d'une princesse *Neferou-Ptah*, mais rien ne nous permet de dire quel degré de parenté la rattachait à Ousertesen.

Les monuments royaux ne sont pas les seuls qui aient été trouvés en dedans de l'enceinte; d'autres aussi sont dignes d'attirer notre attention. Je veux parler des tables d'offrandes qui formaient, avec d'autres matériaux anciens, les parois d'un caveau de basse époque et qui proviennent d'un seul édifice situé sans doute à peu de distance du puits où elles ont été trouvées. Toutes sont de même forme et de même taille, faites sur le même modèle, le type ordinaire des tables d'offrandes du Moyen Empire : c'est une dalle peu épaisse portant comme motif décoratif deux petits bassins se déversant à l'extérieur par des

1. Nomes Ombite, Apollinopolite, Latopolite, Hypselite et Hermopolite.
2. Nomes Memphite, Letopolite, Libya et Busirite.

rigoles, et parfois l'image de deux vases à libations et de deux pains. La bordure est formée par une inscription contenant la formule funéraire avec invocation à Osiris et à Anubis.

Ces tables d'offrandes ont été faites pour une série de femmes portant presque toutes les titres de ou de ; il faut probablement voir ici une sorte de congrégation féminine attachée à la conservation de la pyramide et surtout au culte

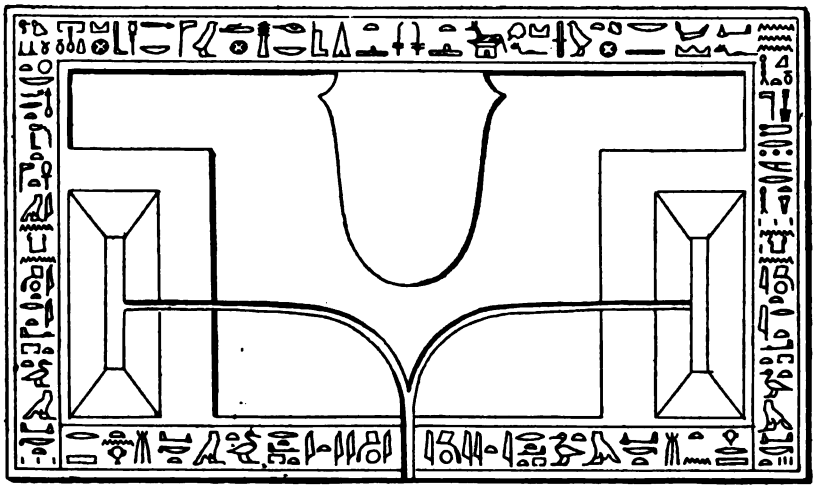

Fig. 24. — Une des tables d'offrandes.
Dessin de G. Jéquier.

funéraire, sous la direction de l'une d'entre elles, qui est qualifiée de . Nous avons jusqu'ici de nombreux exemples de *gardiennes de maison* au Moyen Empire, mais jamais nous ne voyons, dans l'exercice de leurs fonctions, les femmes qui portent ce titre. Cette dernière découverte semble indiquer qu'elles étaient revêtues de charges religieuses à peu près semblables à celles que remplissent plus tard à Thèbes les et les qu'on voit si souvent représentées dans les tombeaux,

à partir de la XVIIIe dynastie. Quel était le rôle exact de ces prêtresses? nous avons trop peu de documents pour pouvoir le déterminer ici. Il n'est guère probable que la garde de la pyramide ait été confiée à des femmes, même formant une congrégation bien organisée; je croirais plutôt que leurs fonctions étaient uniquement d'ordre religieux et consistaient à officier dans les cérémonies faites en l'honneur du roi dans la grande salle (𓉐𓉔𓉐𓉐) de la chapelle funéraire (𓉐𓉐𓉐?).

En dehors de l'enceinte, deux puits seulement ont donné des résultats qui méritent d'attirer notre attention. Le premier menait à une misérable chambre où les spoliateurs n'avaient pas pénétré. Un double sarcophage contenait les restes du mort, mais il était presque complètement pourri par l'humidité et nous n'avons pu copier que quelques fragments des nombreux textes qui en couvraient les parois intérieures. Ces textes, qui se déroulent au-dessous de la représentation des offrandes, sont les formules funéraires, toujours les mêmes et dont nous avons déjà de nombreuses variantes. Partout le nom du mort, *Nakht*, se trouve répété, sans être jamais accompagné d'aucun titre. Le seul luxe de ce personnage, comme bagage funéraire, était une ravissante petite statuette de bois dur qui le représente, avec sa tête chauve, au crâne proéminent, debout, les pieds joints et les bras le long du corps; il est vêtu d'un long pagne empesé en triangle par devant, sur lequel est gravé son nom. De même que le sarcophage, le style de cette statuette nous montre que la tombe de Nakht date du Moyen Empire, sans qu'il soit possible de préciser davantage et de dire si elle est contemporaine de la pyramide ou si elle appartient à une époque un peu postérieure.

Il en est de même pour celle du *lecteur en chef* (𓉐𓉐𓉐𓉐) *Sesenbenef,* dont le titre indique une fonction religieuse d'une certaine importance. Cette sépulture avait été violée autrefois, et les spoliateurs avaient enlevé la momie en même temps que les objets précieux qu'elle devait avoir avec elle. En effet, nous re-

marquons que, sur les sarcophages de cette époque, on avait l'habitude de peindre tous les objets nécessaires au bonheur du mort dans l'Hadès, qu'on ne déposait pas en réalité avec lui dans le tombeau; sur celui de Sesenbenef, resté vide au fond du caveau funéraire, il n'y a, en fait de représentations de ce genre, que celles de vases de parfums et d'onguents indispensables à la toilette de tout Égyptien, et les signes hiéroglyphiques des étoffes. Au fond du cercueil se trouvaient encore des objets sans grande valeur, des sceptres, un flagellum et des armes, arc et massue. Les choses plus précieuses, colliers, bracelets, amulettes, avaient disparu. — Le sarcophage, double comme le précédent, est en bois dur et fort bien conservé; il est couvert de textes qui sont pour la plupart très complets. A l'extérieur, ils forment de petits panneaux peints sur enduit, séparés les uns des autres et comme encadrés par les inscriptions en gros caractères qui ornent généralement cette partie des cercueils du Moyen Empire. Les parois intérieures sont également couvertes de longues colonnes d'hiéroglyphes, formules funéraires dont une grande partie sont nouvelles pour nous, tandis que les autres donnent des variantes intéressantes de textes connus.

Tels sont les résultats des fouilles de M. Gautier dans la nécropole de Licht. Il faut espérer que la prochaine campagne viendra compléter ces intéressants documents qui seront publiés *in extenso* dans les *Mémoires de la Mission archéologique française au Caire*.

Gustave Jéquier.

NOTE

SUR LA

PLAQUE EN TERRE CUITE DE MUNICH[1]

Fig. 1.

Comme l'héliogravure de la plaque en terre cuite de Munich ne permet pas de distinguer ce qui est antique des restaurations, nous en donnons ici un dessin où les additions modernes sont indiquées (fig. 1). Toute la partie moyenne est récente ; il en est de même des deux boucles plus longues qui tombent par derrière ; les deux extrémités des boucles antérieures qui tombent sur l'égide sont antiques, de même que le cou, la poitrine, la partie supérieure de la tête, l'œil, le nez et la bouche.

1. Cf. *Revue*, 1896, pl. I, p. 5.

Comme second *addendum* à mon article sur l'Athéna lemnienne dans la glyptique, je publie ici le dessin d'une intaille de la collection de Luynes, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Paris (fig. 2). C'est un grenat oriental fortement convexe, où reparaît le buste connu de l'Athéna lemnienne. Les cheveux, ramenés en arrière et formant chignon, sont assez fidèlement rendus. L'égide transversale n'est qu'indiquée par une ligne oblique de points et un serpent sur l'épaule. Ici encore, on trouve le casque dans l'espace vide au devant du buste.

Fig. 2.

Cette intaille est la cinquième qui reproduit le type de la Lemnienne. Je puis déjà en citer une sixième, appartenant à une collection privée anglaise et tout à fait analogue aux précédentes ; je me propose de la publier prochainement ailleurs.

Adolphe FURTWAENGLER.

Munich.

INSCRIPTIONS D'AMORGOS

Les deux inscriptions suivantes sont conservées au Musée de Syra. Elles proviennent des fouilles exécutées par M. G. Deschamps à Amorgos au nom de l'École française d'Athènes, en 1888[1]. Je les publie d'après la copie que j'en ai faite au mois de novembre dernier.

1. — Marbre (haut. 0m,55, larg. 0m,32, épaiss. 0m,09), provenant de Minoa.

Θ Ε Ο Ι
ΑΓΑΘΗΙΤΥΧΗΙΕΓΙΔΗΜΙΟΡΓΟΥΓΑΓΚΡΙΤΟΥ
ΜΗΝΟΣΚΡΟΝΙΩΝΟΣΕΔΟΞΕΝΤΟΙΣΙΕΡΟΥΡΓΟΙΣ
ΤΗΣΑΘΗΝΑΣΤΗΣΙΤΩΝΙΑΣΕΓΕΙΔΗΕΓΙΝΟΜΙΔΗΣ
5 ΘΕΟΓΕΝΟΥΑΡΞΑΣΤΗΝΑΡΧΗΝΤΗΝΕΙΣΙΤΩΝΙΑ
ΤΗΣΤΕΘΥΣΙΑΣΚΑΙΤΗΣΓΟΜΓΗΣΟΓΩΣΓΕΝΗΤΑ.
ΤΗΙΘΕΩΙΩΣΚΑΛΛΙΣΤΗΓΑΣΑΝΣΓΟΥΔΗΝΕΓΟΗ
ΣΑΤΟΚΑΙΤΩΜΓΟΡΕΥΟΜΕΝΩΝΕΙΣΤΗΝΕΟΡΤΗΝ
ΚΑΛΩΣΚΑΙΦΙΛΟΤΙΜΩΣΕΓΕΜΕΛΗΘΗΤΟΥΣΜΕΝ
10 ΤΟΚΟΥΣΤΟΥΣΓΙΝΟΜΕΝΟΥΣΑΥΤΩΙΑΓΟΤΟΥΥΓΑΡ
ΧΟΝΤΟΣΓΕΛΑΝΟΥΤΗΙΘΕΩΙΑΦΩΜΓΡΟΤΕΡΟΝΗΘΥ
ΣΙΑΣΥΝΕΤΕΛΕΙΤΟΕΓΙΔΟΥΣΤΩΙΚΟΙΝΩΙΤΩΙΕΡΟΥΡ
ΓΩΝΕΙΣΚΑΤΑΣΚΕΥΗΝΤΟΥΤΕΜΕΝΟΥΣΤΟΔΕΑΝΑ
ΛΩΜΑΤΟΓΕΝΟΜΕΝΟΝΕΙΣΤΗΜΒΟΥΝΤΗΝΘΥΘΕΙΣΑ.
15 ΚΑΙΤΗΝΑΛΛΗΝΔΑΓΑΝΗΝΑΓΑΣΑΝΑΝΑΛΩΣ..
ΕΚΤΩΝΙΔΙΩΝΚΑΙΤΟΥΣΓΟΡΕΥΟΜΕΝΟΥΣΕΙΣΤΗΝΕΟΡΙ..
ΟΝΤΑΣΟΥΚΕΛΑΣΣΟΥΣΓΕΝΤΑΚΟΣΙΩΝΓΕΝΤΗΚΟΝΤ.
ΑΦΗΚΕΝΑΣΥΜΒΟΛΟΥΣΓΡΟΚΗΡΥΞΑΣΕΝΤΗΙΑΓΟΡΑΙ
ΩΣΟΝΟΜΟΣΓΡΟΣΤΑΣΣΕΙΚΑΛΩΣΚΑΙΔΙΚΑΙΩΣΓΕΝΟ
20 ΜΕΝΟΥΤΟΥΑΝΑΛΩΜΑΤΟΣΟΥΚΕΛΑΣΣΟΝΟΣΔΡΑΧΜΩ.

1. *Bulletin de Correspondance hellénique*, XII (1888), p. 326.

ΧΙΛΙΩΝΚΡΙΝΩΝΤΟΥΤΟΜΕΓΙΣΤΟΝΚΑΙΚΑΛΛΙΣΤΟΝ
ΕΙΝΑΙΔΙΑΦΥΛΑΣΣΕΙΝΤΗΝΤΕΓΡΟΣΤΟΝΔΗΜΟΝΕΥΝΟ.
ΑΝΚΑΙΤΗΜΓΡΟΣΤΟΥΣΘΕΟΥΣΕΥΣΕΒΕΙΑΝΥΓΕΡΟΥΝ
ΤΟΥΤΩΝΔΕΔΟΧΘΑΙΤΟΙΣΙΕΡΟΥΡΓΟΙΣΤΗΣΘΕΟΥΕΓΑΙ
25 ΝΕΣΑΙΕΓΙΝΟΜΙΔΗΝΘΕΟΓΕΝΟΥΑΡΕΤΗΣΕΝΕΚΑΚΑΙ
ΦΙΛΟΤΙΜΙΑΣΗΣΕΧΩΝΔΙΑΤΕΛΕΙΓΕΡΙΤΟΚΟΙΝΟΝΤΩΙ.
..ΟΥΡΓΩΝΚΑΙΣΤΕΦΑΝΩΣΑΙΑΥΤΟΝΘΑΛΛΟΥΣΤΕΦΑΝΟ.
..ΤΑΤΟΝΝΟΜΟΝΚΑΙΑΝΑΚΗΡΥΞΑΙΤΟΝΣΤΕΦΑΝΟΝ
ΟΥΣΓΡΥΤΑΝΕΙΣΕΝΤΗΙΕΟΡΤΗΙΚΑΙ
30 ΤΑΚΑΙΤΟΥΣΓΙ
ΑΣΤΟΝΕΝΙΑΥ

Θεοί.

Ἀγαθῇ Τύχῃ. Ἐπὶ δημιοργοῦ Παγκρίτου, μηνὸς Κρονίωνος, ἔδοξεν τοῖς ἱερουργοῖς τῆς Ἀθηνᾶς τῆς Ἰτωνίας· ἐπειδὴ Ἐπινομίδης
5 Θεογένου ἄρξας τὴν ἀρχὴν τὴν εἰς Ἰτώνια, τῆς τε θυσίας καὶ τῆς πομπῆς ὅπως γένηταί τῆι θεῶι ὡς καλλίστη, πᾶσαν σπουδὴν ἐποιήσατο καὶ τῶμ πορευομένων εἰς τὴν ἑορτὴν καλῶς καὶ φιλοτίμως ἐπεμελήθη, τοὺς μὲν
10 τόκους τοὺς γινομένους αὐτῶι ἀπὸ τοῦ ὑπάρχοντος πελάνου τῆι θεῶι ἀφ' ὧμ πρότερον ἡ θυσία συνετελεῖτο ἐπιδοὺς τῶι κοινῶι τῶν ἱερουργῶν εἰς κατασκευὴν τοῦ τεμένους, τὸ δὲ ἀνάλωμα τὸ γενόμενον εἰς τὴμ βοῦν τὴν θυθεῖσα[ν]
15 καὶ τὴν ἄλλην δαπάνην ἅπασαν ἀναλώσ[ας] ἐκ τῶν ἰδίων, καὶ τοὺς πορευομένους εἰς τὴν ἑορτ[ὴν] ὄντας οὐκ ἐλάσσους πεντακοσίων πεντήκοντ[α] ἀφῆκεν ἀσυμβόλους προκηρύξας ἐν τῆι ἀγορᾶι ὡς ὁ νόμος προστάσσει καλῶς καὶ δικαίως γενο-
20 μένου τοῦ ἀναλώματος οὐκ ἐλάσσους δραχμῶν χιλίων κρίνων τοῦτο μέγιστον καὶ κάλλιστον εἶναι διαφυλάσσειν τήν τε πρὸς τὸν δῆμον εὔνο[ι]αν καὶ τὴμ πρὸς τοὺς θεοὺς εὐσέβειαν· ὑπὲρ οὖν τούτων δεδόχθαι τοῖς ἱερουργοῖς τῆς θεοῦ, ἐπαι-
25 νέσαι Ἐπινομίδην Θεογένου ἀρετῆς ἕνεκα καὶ φιλοτιμίας ἧς ἔχων διατελεῖ περὶ τὸ κοινὸν τῶν

[ἱερ]ουργῶν καὶ στεφανῶσαι αὐτὸν θαλλοῦ στεφάν[ωι]
[κα]τὰ τὸν νόμον καὶ ἀνακηρύξαι τὸν στέφανον
τοὺς πρυτάνεις ἐν τῆι ἑορτῆι καὶ
30 τα καὶ τοὺς
ἕκ]αστον ἐνιαυτὸν

La date de l'inscription ne saurait être fixée avec précision. La forme des lettres est d'assez bon style[1]. Le *sigma* et le *mu* ont les branches très ouvertes; mais les barres du *xi* ne sont plus réunies par un trait vertical comme dans l'inscription de Νικουργιά (vers 280 av. J.-C.)[2], et l'*omicron* et l'*ôméga* sont plus petits que les autres lettres. L'inscription se placerait donc entre le milieu et la fin du IIIe siècle.

Ce texte présente les plus grandes analogies avec une inscription d'Arkésiné publiée par M. Salomon Reinach dans le *Bulletin de Correspondance hellénique* de 1884[3]. C'était un décret rendu par la ville d'Arkésiné en l'honneur du personnage qui avait présidé aux fêtes des Itonia: (... καὶ ἐλθόντων εἰς τὰ Ἰτώνια ἑπτακοσίων φιλότιμος γεγένηται περὶ τὴν πομπὴν καὶ τὴν θυσίαν τῆς θεοῦ καὶ τοὺς ἰόντας εἰς τὴν ἑορτὴν ἑστιάσας λαμπρῶς καὶ φιλοτίμως ἡμέρας ἕξ...). Il s'agit ici d'un décret du collège des ἱερουργοί[4] d'Athéna Itonia[5]: mais les circonstances sont les mêmes. Notre texte, cependant, ne laisse pas de nous faire connaître quelques détails nouveaux. Nous apprenons d'abord que le sanctuaire d'Athéna Itonia se trouvait à Minoa.

La mention du πέλανος de la déesse (l. 10-12) est particulièrement intéressante. Ce mot signifiait primitivement le gâteau sacré (Harpocration, *s. v.* : πέλανος : πέμματά τινα τοῖς θεοῖς γινόμενα ἐκ τοῦ ἀφαιρεθέντος σίτου ἐκ τῆς ἅλω). Par extension il désigna le fro-

1. Nous n'avons pu reproduire exactement la forme des lettres μ, ο, σ, υ, ω.
2. *Revue de Philologie*, 1896, p. 104.
3. *Bull. de Corresp. hellén.* (1884), p. 450. Cf. *Athen. Mitth.*, 1891, p. 177.
4. Ce nom, beaucoup moins répandu que celui de ἱερόποιος, est formé des mêmes éléments et a la même signification.
5. Le culte d'Athéna Itonia est, on le sait, originaire de Thessalie (*schol.* Apoll. Rhod., I, 721; Paus., I, 13, 2; Polyen, 2, 34); de là, il se répand en Béotie où il devient prépondérant (Paus., IX, 34, 1). Cf. Roscher, *Lexicon*, art. *Itonia*.

ment lui-même, dont une partie pouvait être vendue — et par suite le produit de cette vente (Inscription d'Éleusis, Ditt., *Syll.*, 13, l. 36 : ...θύεν δὲ ἀπὸ τοῦ πελάνο)[1]. C'est l'acception qu'il semble avoir dans notre texte ; mais ici le πέλανος est prêté à intérêts, et c'est sur le revenu qu'est prélevé ordinairement l'argent nécessaire pour les sacrifices. Enfin il résulte, du passage suivant d'une autre inscription de Minoa que je publie plus loin (p. 5, l. 13 : [διδόσθω δὲ πέ]λανος ἑκάστου δραχμή), qu'on en vint à ne plus donner de froment, mais une somme d'argent équivalente. Cette inscription nous fera connaître dans le plus grand détail le mode d'administration de ces fonds.

Épinomidès emploie les intérêts du pélanos aux réparations du téménos, et prend à son compte les frais du sacrifice (l. 10-15). Les pèlerins qui se rendaient aux Itonia devaient payer un écot pour les repas. Épinomidès les en tient quittes : ἀσυμβόλους ἀφῆκεν (l. 15-21)[2].

Pour ce qui a trait à la cité même de Minoa, il faut remarquer que notre texte contient la première mention d'un démiurge éponyme. Cette magistrature existait dans les îles voisines de Naxos[3] et d'Astypalée[4]. Le nom de Πάγκριτος est fréquent dans l'onomastique amorgienne ; et l'on ne saurait identifier avec certitude notre personnage avec le stratège Πάγκριτος que nous fait connaître une autre inscription de Minoa (Ross, *Arch. Aufsätze*, II, p. 641), bien que, d'après la forme des lettres, les deux textes semblent appartenir à la même époque.

Enfin le mois de Kronion (l. 2) est nouveau. Ce mois figure dans le calendrier samien[5] : c'est donc une preuve nouvelle des

1. Cf. Ditt., *ibid.*, note 8.
2. Cf. *Bull. de Corresp. hellén.*, VIII (1884), p. 450.
3. *C. I. G.*, 2416 *b*; *Bull. de Corresp. hellén.*, 1894, p. 407.
4. *Bull. de Corresp. hellén.* (1884), p. 26. — Cette magistrature était surtout répandue dans les cités doriennes; cf. Hésych., *s. v.* δαμιουργός. On trouvera les principaux textes épigraphiques dans un article de Latychew : *Bull. de Corresp. hellén.*, IX (1885), p. 290-294; cf. *Bull. de Corresp. hellén.*, XIII, p. 287 et 495-496; *Brit. Mus.*, 787, l. 7, commentaire de G. Hirschfeld.
5. E. Bischoff, *De fastis graec. antiq.*, (*Leipziger Studien*, VII, p. 400).

origines samiennes d'Amorgos [1]. L'inscription suivante nous permettra de revenir sur les rapports d'Amorgos et de Samos.

2. — Marbre (haut. 0m,97, larg. 0m,47, épaiss. 0m,15) provenant de Minoa.

.ΕΓΙΜ
. ϽΣΑΝΕΙ
.ΑΝΕΝΤΩΙΙΕΡΩ
.ΕΝΑΙΤΟΝΛΟΓΟΝ
5 ΡΑΧΡΗΜΑΕΓΔΑΝΕΙ⌐
ΣΑΝΔΕΚΑΙ. .ΙΤΗΝΤΡΑ
ΓΛΩΣΣΑΝΚΑΙΣΑΡΚΑΣΤΡΕ.⌐
ΟΜΟΙΩΣΔΕΚΑΙΤΩΝΑΛΛΩΝ
ΤΗΙΘΕΩΙΕΓΙΤΗΝΤΡΑΓΕΖΑΝΕΣΙ
10 ΡΟΣΤΗΣΙΕΡΕΙΑΣΤΑΔΕΛΟΙΓΑΤΩΝΕΓΑ
ΕΓΑΝΔΕΤΕΛΕΤΗΝΓΟΙΗΗΙΕΡΕΙΑΟΓΕΛΑΝ
ΔΟΜΕΝΟΣΥΓΟΤΩΝΤΕΘΥΜΕΝΩΝΙΕ..ΣΕΣΤΙ
ΛΑΝΟΣΕΚΑΣΤΟΥΔΡΑΧΜΗΚΑΙΕΓΔΑΝΕΙΣΘΗΤΩΓ
ΜΑ vac. ΤΟΝΔΕΤΟΚΟΝΛΟΓΕΥΕΤΩΣΑΝΚΑΙΤΟΥΤΟΝΟ
15 ΝΙΟΙΚΑΙΚΑΘΙΣΤΙΑΤΩΣΑΝΤΑΔΕΑΛΛΑΕΣΤΩΤΗΣΙΕ
ΚΑΤΑΤΑΕΘΙΜΑΗΔΕΑΙΡΟΥΜΕΝ.ΙΕΡΕΙΑΓΑΡΕΧΕ
ΤΗΤΑΤΕΛΕΣΤΡΑΙΔΙΑΙΚΑΙΙΕΡΑΖΕΤΩΕΤΗΔΕΚΑΕΑΝΒΟ
ΤΑΙΟΙΔΕΓΡΥΤΑΝΕΙΣΤΗΙΔΕΥΤΕΡΟΝΗΜΕΡΑΙΜΕΤΑ
ΣΓΟΝΔΑΣΓΟΙΕΙΤΩΣΑΝΔΙΑΧΕΙΡΟΤΟΝΙΑΝΤΟΙΣΓΑ
20 ΣΙΝΟΤΩΔΟΚΕΙΚΑΛΩΣΚΑΙΦΙΛΟΤΙΜΩΣΤΟΥΣΕΓΙΜΗΝΙΟ
ΕΓΙΜΕΜΕΛΗΣΘΑΙΤΗΣΤΕΘΥΣΙΑΣΚΑΙΤΩΝΓΑΡΟΝΤΩΝ
ΟΤΩΜΗΚΑΙΕΑΝΝΙΚΑΝΔΟΚΗΣΤΕΦΑΝΩΣΑΤΩΣΑΝΑΥΤΟΥΣ
ΘΑΛΛΩΙΣΤΕΦΑΝΩΙΚΑΙΑΝΑΓΓΕΙΛΑΤΩΟΚΗΡΥΞΟΤΙΟΔΗΜΟΣ
ΣΤΕΦΑΝΟΙΑΥΤΟΥΣΑΡΕΤΗΣΕΝΕΚΑΚΑΙΦΙΛΟΤΙΜΙΑΣΤΗΣ
25 ΕΙΣΕΑΥΤΟΝ vac. ΕΓΙΜΕΛΗΘΗΤΩΣΑΝΔΕΟΙΕΓΙΜΗΝΙΟΙΤΗΙ
ΓΡΩΤΗΙΗΜΕΡΑΙΜΕ.ΑΤΑΣΣΓΟΝΔΑΣΟΓΩΣΣΙΩΓΗΝΚΑ
ΤΑΚΗΡΥΞΑΣΟΚΗΡΥΞΑΝΑΓΓΕΙΛΗΟΤΙΣΤΕΦΑΝΟΙΟΔΗ
ΜΟΣΟΣΑΛ . . ΝΟΚΑΤΟΙΚΩΝΕΝΜΙΝΩΙΑΙΗΓΗΣΑΡΕΤΗΑΙΝΗ
ΣΙΚΡΑΤΟΥΓΥΝΑΙΚΑΔΕΕΡΜΟΚΡΑΤΟΥΤΟΥΓΑΓΚΡΙΤΟΥΕΥ
30 ΣΕΒΕΙΑΣΕΝΕΚΕΝΤΗΣΓΡΟΣΤΟΥΣΘΕΟΥΣΚΑΙΑΡΕΤΗΣΕΝΕ
ΚΕΝΚΑΙΕΥΝΟΙΑΣΤΗΣΕΙΣΕΑΥΤΟΝΑΝΑΓΓΕΛΛΕΤΩΣΑΝ

1. Suidas, s. v. Σιμμίας.

ΛΕ.ΑΙΟΙΑΓ^ΝΟΘΕΤΑΙΤΟΙΣΕΚΑΤΟΜΒΟΙΣΕΝΤΩΙΘΕΑΤΡΩΙ
.ΑΘΕΚΑΣΤΟΝΕΝΙΑΥΤΟΝΤΟΝΣΤΕΦΑΝΟΝΤΟΥΤΟΝΕΑΝ
ΔΕΤΙΣΤ.ΝΟΦΕΙΛΟΝΤΩΝΤΟΑΡΓΥΡΙΟΝΤΗΙΘΕΩΙΒΟΥΛΗ
35 ΤΑΙΑΓΟΔΟΥΝΑΙΤΟΑΡ.ΑΙΟΝΚΑΤΑΒΑΛΛΕΤΩΤΟΥΜΗ
ΝΟΣΤΟΥΚΡΟΝΙΩΝΟΣΕΝΚΥΡΙΑΙΕΚΚΛΗΣΙΑΙΤΟΜΕΝΑΡ
ΧΑΙΟΝΤΟΙΣΕΞΕΤΑΣΤΑΙΣΤΟΝΔΕΤΟΚΟΝΤΟΥΜΗΝΟΣ
ΤΟΥΓΑΝΗΜΟΥΤΟΙΣΕΓΙΜΗΝΙΟΙΣΟΙΔΕΕΞΕΤΑΣΤΑΙ
ΛΑΒΟΝΤΕΣΓΑΡΑΧΡΗΜΑΕΓΔΑΝΕΙ.ΑΤΩΣΑΝΚΑΙΑΝΑ
40 ΓΡΑΨΑΝΤΩΝΕΙΣΤΗΝΦΛΙΑΝΤΟΟΝΟΜΑΤΟΥΔΑΝΕΙΣΑΜΕ
ΝΟΥΓΑΤΡΟΘΕΝΚΑΙΤΟΕΝΕΧΥΡΟΝΟΑΝΥΓΟΘΗΚΑΙΕΑΝΕΓ
ΓΥΗΤΗΝΚΑΤΑΣΤΗΣΗΤΟΔΕΤΟΥΑΓΟΔΟΝΤΟΣΤΟΑΡΓΥ
ΓΥΡΙΟΝΟΝΟΜΑΚΑΙΤΟΥΕΓΓΥΗΤΟΥΚΑΙΤΟΕΝΕΧΥΡΟΝΤ.
ΥΓΟΤΕΘΕΝΕΚΚΟΛΑΨΑΝΤΩΝΕΚΤΗΣΦΛΙΑΣΓΡΟΣ . .
45 ΓΕΥΕΤΩΣΑΝΔΕΟΙΕΓΙΜΗΝΙΟΙΚΑΙΕΑΝΤΙΣΓΕΝΗΤΑ.
ΜΕΙΣΕΜΒΟΛΙΜΟΣΤΟΔΩΔΕΚΑΤΗΜΟΡΙΟΝΚΑΙΚΑΤΙΣ.
ΑΤΩΣΑΝ vac. ΥΓΑΡΧΕΤΩΔΕΤΗΙΘΕΩΙΤΑΧΡΗΜΑΤ/
ΕΓΙΤΟΙΣΚΤΗΜΑΣΙΝΕΚΑΣΤΩΝΤΩΝΔΕΔΑΝΕΙΣΜΕ vac.
ΝΩΝΚΑΙΗΚΟΜΙΔΗΕΣΤΩΓΡΩΤΗΤΗΙΘΕΩΙΚΑΙΤΩΝΤΟ
50 ΚΩΝΚΑΙΤΩΝΑΡΧΑΙΩΝΚΑΙΓΡΑΚΤΟΙΕΣΤΩΣΑΝΑΕΙΟΙΕ vac.
ΧΟΝΤΕΣΚΑΙΝΕΜΟΜΕΝΟΙΤΑΕΝΕΧΥΡΑΤΑΥΓΟΚΕΙΜΕΝΑ
ΤΗΙΘΕΩΙΚΑΙΑΝΑΓΕΓΡΑΜΜΕΝΑ_ΝΤΗΙΦΛΙΑΙΟΔΕ vac.
ΔΗΜΟΣΑΙΡΕΙΣΘΩΑΕΙΕΝΤΑΙΣΑΡΧΑΙΡΕΣΙΑΙΣΕΓΙ vac.
ΜΗΝΙΟΥΣΕΙΣΜΗΤΡΩΙΑΑΝΔΡΑΣΔΥΟΤΩΝΓΟΛΙΤΩΝ
55 ΤΙΜΗΜΑΕΧΟΝΤΑΣΜΗΕΛΑΣΣΟΝΔΡΑΧΜΩΝΔΙΑΚΟΣΙ
ΩΝΟΙΔΕΟΦΕΙΛΟΝΤΕΣΤΑΧΡΗΜΑΤΑΤΗΙΘΕΩΙΚΑΤΑ
ΒΑΛΛΕΤΩΣΑΝΤΟΥΣΤΟΚΟΥΣΤΟΥΣΓΙΝΟΜΕΝΟΥΣΤΟΙΣ
ΕΓΙΜΗΝΙΟΙΣΚΑΘΕΚΑΣΤΟΝΕΝΙΑΥΤΟΝΕΝΤΩΙΜΗΝΙΤΩΙ
ΓΑΝΗΜΩΙΚΑΙΑΓΟΣΦΡΑΓΙΣΜΑΓΟΙΕΙΤΩΣΑΝΤΗΣ.....
60 ΣΕΩΣΕΓΙΤΟΥΣΕΞΕΤΑΣΤΑΣΕΑΝΔΕΤΙΣΤΩΝ
.....ΜΗΑΓΟΔΩΤΟΥΣΤ

[οἱ] ἐπιμ[ήνιοι
. .ωσαν εἰ
. . αν ἐν τῶι ἱερῶι
. . εναι τὸν λόγον [. . . . . καὶ πα]-
5 [ρ]αχρῆμα ἐγδανεισ[θήτω . . . . . παρατιθέτω]-
σαν δὲ καὶ [ἐπ]ὶ τὴν τρά[πεζαν τῆι θεῶι. . . . . .]
γλῶσσαν καὶ σαρκὰς τρεῖς. . . . . .

ὁμοίως δὲ καὶ τῶν ἄλλων [. . . . . παρατιθεμένων]
τῆι θεῶι ἐπὶ τὴν τράπεζαν ἔστ[ω. . . . . μέ]-
10 ρος τῆς ἱερείας τὰ δὲ λοιπὰ τῶν επα . . . . . .
ἐπὰν δὲ τελετὴν ποιῆ ἡ ἱέρεια ὁ πέλαν[ος . . . δι]-
δόμενος ὑπὸ τῶν τεθυμένων ἱε[ρὸ]ς ἔστω, [διδόσθω δὲ πέ]-
λανος ἑκάστου δραχμὴ καὶ ἐγδανεισθήτω π[αραχρῆ]-
μα, τὸν δὲ τόκον λογευέτωσαν καὶ τοῦτον ο[ἱ ἐπιμή]-
15 νιοι καὶ καθιστ⟨ι⟩άτωσαν, τὰ δὲ ἄλλα ἔστω τῆς ἱε[ρείας]
κατὰ τὰ ἔθιμα, ἡ δὲ αἱρουμέν[η] ἱέρεια παρεχέ[τω αὐ]-
τὴ τὰ τέλεστρα ἰδίαι καὶ ἱεραζέτω ἔτη δέκα ἂν δο[ύλη]-
ται· οἱ δὲ πρυτάνεις τῆι δεύτερον ἡμέραι μετὰ [τὰς]
σπονδὰς ποιείτωσαν διαχειροτονίαν τοῖς πα[ροῦ]-
20 σιν ὅτῳ δοκεῖ καλῶς καὶ φιλοτίμως τοὺς ἐπιμηνίο[υς]
ἐπιμεμελῆσθαι τῆς τε θυσίας καὶ τῶν παρόντων [καὶ]
ὅτῳ μή, καὶ ἐὰν νικᾶν δοκῆ στεφανωσάτωσαν αὐτοὺς
θαλλῶι στεφάνωι καὶ ἀναγγειλάτω ὁ κῆρυξ ὅτι ὁ δῆμος
στεφανοῖ αὐτοὺς ἀρετῆς ἕνεκα καὶ φιλοτιμίας τῆς
25 εἰς ἑαυτόν· ἐπιμεληθήτωσαν δὲ οἱ ἐπιμήνιοι τῆι
πρώτηι ἡμέραι με[τ]ὰ τὰς σπονδὰς ὅπως σιωπὴν κα-
τακηρύξας ὁ κῆρυξ ἀναγγείλῃ ὅτι στεφανοῖ ὁ δῆ-
μος ὁ Σαμ[ίω]ν ὁ κατοικῶν ἐν Μινώαι Ἡγησαρέτη(ν) Αἰνη-
σικράτου γυναῖκα δὲ Ἑρμοκράτου τοῦ Παγκρίτου εὐ-
30 σεβείας ἕνεκεν τῆς πρὸς τοὺς θεοὺς καὶ ἀρετῆς ἕνε-
κεν καὶ εὐνοίας τῆς εἰς ἑαυτόν, ἀναγγελλέτωσαν
δὲ [κ]αὶ οἱ ἀγωνοθέται τοῖς Ἑκατομβ(αί)οις ἐν τῶι θεάτρωι
[κ]αθ' ἕκαστον ἐνιαυτὸν τὸν στέφανον τοῦτον· ἐὰν
δέ τις τ[ῶ]ν ὀφειλόντων τὸ ἀργύριον τῆι θεῶι βούλη-
35 ται ἀποδοῦναι τὸ ἀρ[χ]αῖον καταβαλλέτω τοῦ μη-
νὸς τοῦ Κρονίωνος, ἐν κυρίαι ἐκκλησίαι, τὸ μὲν ἀρ-
χαῖον τοῖς ἐξετασταῖς, τὸν δὲ τόκον τοῦ μηνὸς
τοῦ Πανήμου τοῖς ἐπιμηνίοις· οἱ δὲ ἐξετασταὶ
λαβόντες παραχρῆμα ἐγδανει[σ]άτωσαν καὶ ἀνα-
40 γραψάντων εἰς τὴν φλιὰν τὸ ὄνομα τοῦ δανεισαμέ-
νου πατρόθεν, καὶ τὸ ἐνέχ(υ)ρον ὁ ἂν ὑποθῆ καὶ ἐὰν ἐγ-
γυητὴν καταστήσῃ· τὸ δὲ τοῦ ἀποδόντος τὸ ἀργύ-
⟨γυ⟩ριον ὄνομα καὶ τοῦ ἐγγυητοῦ καὶ τὸ ἐνέχυρον τ[ὸ]
ὑποτεθὲν ἐκκολαψάντων ἐκ τῆς φλιᾶς· προσ[λο]-

45 γευέτωσαν δὲ οἱ ἐπιμήνιοι καὶ ἐάν τις γένηται[ι]
μεὶς ἐμβόλιμος τὸ δωδεκατημόριον, καὶ κατισ[τ]
άτωσαν· ὑπαρχέτω δὲ τῆι θεῶι τὰ χρήματα
ἐπὶ τοῖς κτήμασιν ἑκάστων τῶν δεδανεισμέ-
νων, καὶ ἡ κομιδὴ ἔστω πρώτη τῆι θεῶι καὶ τῶν τό-
50 κων καὶ τῶν ἀρχαίων, καὶ πρακτοὶ ἔστωσαν ἀεὶ οἱ ἔ-
χοντες καὶ νεμόμενοι τά ἐνέχυρα τὰ ὑποκείμενα
τῆι θεῶι καὶ ἀναγεγραμμένα ἐν τῆι φλιᾶι· ὁ δὲ
δῆμος αἱρείσθω ἀεὶ ἐν ταῖς ἀρχαιρεσίαις ἐπι-
μηνίους εἰς μητρῶια ἄνδρας δύο τῶν πολιτῶν
55 τίμημα ἔχοντας μὴ ἔλασσον δραχμῶν διακοσί-
ων· οἱ δὲ ὀφείλοντες τὰ χρήματα τῆι θεῶι κατα-
βαλλέτωσαν τοὺς τόκους τοὺς γινομένους τοῖς
ἐπιμηνίοις καθ' ἕκαστον ἐνιαυτὸν ἐν τῶι μηνὶ τῶι
Πανήμωι καὶ ἀποσφράγισμα ποιείτωσαν τῆς [αποδό]-
60 σεως ἐπὶ τοὺς ἐξεταστάς· ἐὰν δέ τις τῶν [ὀφειλόν]-
[των] μὴ ἀπόδῳ τοὺς τ[όκους.....

L'inscription, d'après la forme des lettres, semble appartenir au Ier siècle avant J.-C.[1].

Le texte est loin d'être complet : la stèle est brisée en haut et en bas; peut-être d'ailleurs l'inscription était-elle gravée sur plusieurs stèles. C'est un règlement religieux émanant des Samiens établis à Minoa (l. 28 : ὁ δῆμος ὁ Σαμίων ὁ κατοικῶν ἐν Μινώαι) et relatif au culte de la Mère des dieux (l. 9 : ἡ θεός; l. 34 : τὰ μητρῶια).

On ne saurait déterminer avec précision la nature de cet établissement samien[2]. Les mentions suivantes : fête des Ἑκατόμβαια,

1. Nous n'avons pu reproduire exactement les formes de l'*upsilon* et du *psi* qui n'offrent d'ailleurs aucune particularité. Les lettres sont ornées d'*apices*, mais à peine indiqués. L'inscription ne contient aucune lettre de basse époque.

1. On connaissait, à Amorgos, l'établissement de Milésiens à Aegialé (*C. I. G.*, 2264, 2264 *b*; *Bull. de Corresp. hellén.*, XV (1891), p. 572, 576), de Naxiens à Arkésiné (*Ath. Mitth.*, XI, p. 112). Cf. une autre inscription pour les Samiens de Minoa, page suivante. Cf. Bechtel, *Inschr. des ion. Dialekts*, p. 40 (*Abhandl. d. Götting. Gesells. d. Wiss.*, 1887). Toutes ces inscriptions sont de très basse époque.

agonothètes présidant aux jeux, théâtre (l. 32), ἐκκλησία κυρία (l. 36), πρυτάνεις (l. 18), ἀρχαιρεσίαι (l. 53), πολῖται τίμημα ἔχοντες μὴ ἔλασσον δραχμῶν διακοσίων (l. 55), le régime hypothécaire (l. 47-52), dénotent une organisation très développée. Plusieurs hypothèses sont également plausibles : ou bien les Samiens forment une cité indépendante coexistant à côté de la cité de Minoa, ou bien ils forment une subdivision de cette cité, autonome en une certaine mesure, ou enfin ils peuvent avoir remplacé les citoyens de Minoa.

Si l'on rapproche de notre inscription le décret suivant: Σαμίων τῶν Ἀμοργὸν Μεινώιαν κατοικούντων· ἔδοξε τῇ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ· γνώμη στρατηγῶν, etc. [1], il semble qu'il faille exclure la seconde hypothèse. Il est difficile de décider entre les deux autres. La mention dans cette inscription, l. 3. : δεδόχθαι... ἀναγορεύεσθαι [ὅτι] στεφαν[ο]ῖ ὁ δῆμος ὁ Μει[ν]ωητῶν, au lieu de ὁ δῆμος ὁ Σαμίων, etc., pourrait seule paraître un argument en faveur de la dernière hypothèse. Ce décret, comme ceux des Milésiens, d'Aegialé et des Naxiens d'Arcésiné, n'est pas antérieur au IIe siècle après J.-C. Notre texte présente donc par sa date un grand intérêt, pour l'histoire de l'île au commencement de l'époque romaine.

Les mois de Kronion (l. 36) et de Panémos (l. 38) se rencontrent tous deux dans les inscriptions de Samos [2].

La partie du règlement qui nous est conservée est relative : 1° au culte ; 2° au trésor sacré.

I. La prêtresse est désignée à l'élection (l. 16) ; elle peut rester en charge dix ans (l. 17). Elle a droit à une partie des offrandes et des victimes ; mais le passage de l'inscription concernant les parts respectivement attribuées à la déesse et à la prêtresse (l. 5-10, cf. l. 15) est très mutilé ; et tout essai de restitution serait purement arbitraire [3]. Elle préside à l'initiation

1. *Annali*, XXXVI, p. 96.
2. Bischoff, *l. l.*, p. 400.
3. Cf. *Inschr. v. Pergam.*, n° 251 : λαμβάνειν δὲ καὶ γέρα τῶν θυομένων ἱερείων

aux mystères (l. 11 : ἐπὰν δὲ τελετὴν ποιῇ)[1] ; les mystères devaient sans doute être célébrés lors des μητρῶια (l. 54). Nous trouvons enfin une dernière obligation pour la prêtresse : l. 16 : παρεχέ-[τω αὐ]τὴ τὰ τέλεστρα ἰδίαι. Le mot τέλεστρα est nouveau. Il semble qu'il faille entendre les victimes destinées au sacrifice d'initiation : la prêtresse était tenue de les fournir à ses frais[2].

II. Parmi les fonds qui constituent le trésor sacré, notre inscription ne nous fait connaître que le πέλανος : une drachme payée par chacun de ceux qui offrent un sacrifice avant l'initiation (l. 13)[3]. Aucune somme ne reste improductive. Tout argent encaissé est aussitôt prêté à intérêts[4].

La banque sacrée est administrée par les ἐπιμήνιοι[5] et les ἐξεταστά. Les ἐπιμήνιοι sont élus parmi les citoyens ayant au moins un revenu imposable de deux cents drachmes (l. 55) : ils sont chargés de présider aux μητρῶια (l. 54) et d'organiser les sacrifices (l. 21). L'ensemble de leur administration fait l'objet d'un vote d'approbation ou de désapprobation de l'assemblée : dans le pre-

ἐν τῶι ἱερῶι πάντων σκέλος δεξιὸν καὶ τὰ δέρματα καὶ τἄλλα τραπεζώματα πάντα τὰ παρατιθέμενα. Nous possédons un grand nombre de ces règlements (cf. surtout les calendriers de Cos. Paton, *Inscr. of Cos*, p. 45-99). La plupart des textes de ce genre viennent d'être réunis et étudiés par I. de Prott et L. Ziehen : *Leges Graecorum sacrae e tit. coll.*, fasc. I, *Fasti sacri*.

1. Sur les mystères de la Mère des dieux, cf. P. Foucart, *Assoc. religieuses*, p. 88 et suiv., et nos 4 et 5 (= *C. I. A.*, II, 624 et suiv.). Pour les μητρῶια, cf. Plut., *De orac. Pyth.*, 25.

2. Cf. . . . . παρεχέτω τὰ ἱερά. . . Paton, *Inscr. of Cos*, 38, l. 7. M. Paton restitue . . . τέλ]εστρα : n° 27, l. 59, mais il m'apprend que sa restitution est précisément fondée sur ce passage de notre inscription.

3. Pour le mot πέλανος, voy. plus haut, p. 3. Le droit perçu à l'occasion des sacrifices est assez fréquent : cf. Ditt., *Syll.*, 371, l. 30 (= Brit. Mus., n° 895) : κατασκευασάτω δὲ καὶ θησαυρὸν τῆι (θ)εῶι, ἐν(6)αλ(λ)έτωσαν δὲ ο[ἱ] θύοντ(ε); ἐπὶ μὲν τῶι τελείωι ὀβολοὺς δύο, ἐπὶ δὲ γαλαθ(η)νῶι ὀβολόν (Halicarnasse : culte d'Artémis Pergé).

4. On sait combien l'usage de la banque dans les sanctuaires était répandu. Nous possédons à ce sujet un grand nombre de textes épigraphiques. Il faut surtout rapprocher de notre texte pour l'organisation des prêts une inscription de Delphes règlant l'emploi du fonds Attale (*Bull. de Corresp. hellén.*, V, 1881, p. 157 et suiv. = Ditt., *Syll.*, 233).

5. Le mot ἐπιμήνιος ici signifie proprement : celui qui est chargé des sacrifices mensuels.

mier cas on leur décerne une couronne (l. 18-25). En ce qui concerne la banque, ils semblent particulièrement chargés du recouvrement des intérêts. Ils en calculent le montant (l. 14-15). Si l'année contient un mois intercalaire, ils calculent également pour ce mois l'intérêt des sommes prêtées, et augmentent d'autant le compte annuel des débiteurs (l. 44-47). Ces intérêts sont versés entre leurs mains, chaque année, au mois de Panémos (l. 38).

Les ἐξεταστaί[1] ont le contrôle des ἐπιμήνιοι. Les débiteurs en effet, en versant les intérêts, doivent adresser aux ἐξεταστaί une déclaration signée du paiement qu'ils ont fait[2]. C'est dans ce sens du moins que je comprends le passage : οἱ δὲ ὀφείλοντες . . . . . καταβαλλέτωσαν τοὺς τόκους τοὺς γινομένους τοῖς ἐπιμηνίοις . . . καὶ ἀποσφράγισμα κοιείτωσαν τῆς [ἀποδό]σεως ἐπὶ τοὺς ἐξεταστάς (l. 56-60).

D'autre part, tandis que les ἐπιμήνιοι s'occupent spécialement des intérêts, les ἐξεταστaί ont l'administration du capital. Ils reçoivent les remboursements (l. 36) : et ils doivent aussitôt prêter de nouveau cet argent (l. 39). Ils inscrivent sur la φλιά (c'est-à-dire le montant de la porte du sanctuaire, et par suite le mur adjacent)[3] le nom de l'emprunteur et son patronymique, la désignation du gage, le nom de la caution ; de même ils effacent ces mentions concernant le débiteur qui a remboursé (l. 40-44)[4].

Clause hypothécaire (l. 47-52). La constitution d'hypothèque est obligatoire pour l'emprunteur. La désignation des biens hypothéqués (τὰ ἐνέχυρα τὰ ὑποκείμενα) est inscrite sur la φλιά. Cette

1. Il est à peine besoin de faire remarquer que les ἐξεταστaί, magistrats chargés de la vérification générale des finances de la communauté, ou de la cité, analogues aux λογισταί athéniens, s'opposent en quelque sorte aux ἐπιμήνιοι, magistrats attachés simplement au sanctuaire de la Mère des dieux.

2. Le mot ἀποσφράγισμα signifie ici par extension la pièce revêtue d'un sceau. Cf. *C. I. G.*, 3281 l. : 13, ταύτης τῆς ἐπιγραφῆς ἐκσφράγισμα ἀπόκειται εἰς τὸ ἀρχεῖον... et les autres inscriptions de Smyrne.

3. Cf. *C. I. G.*, 2483, l. 24; Polybe, XII, 11, 2. Dans le même sens : παραστάς, *C. I. G.*, 2672, 2675, 2692. M. Th. Reinach traduit ce mot par vestibule : *Revue des Études grecques*, 1893, p. 156.

4. Cf. Ditt., *Syll.*, 233, l. 34 : ἐπεὶ δέ κα ἐγδανείσωντι ἀ[να]γράψαντες τοὺς δεδανεισμένους καὶ τὰ ἐνέχυρα αὐτῶν ἐμ πίνακας λελευκωμένους δύο, ἀναγνόντω ἐν τᾶι ἐκκλησίαι.

hypothèque garantit également le paiement des intérêts et du principal (καὶ ἡ κομιδὴ ἔστω πρώτη τῆι θεῶι καὶ τῶν τόκων καὶ τῶν ἀρχαίων). Enfin ces biens sont saisissables, quel qu'en soit le détenteur (καὶ πρακτοὶ ἔστωσαν ἀεὶ οἱ ἔχοντες καὶ νεμόμενοι τὰ ἐνέχυρα, etc.)[1].

On ne saurait conclure du passage suivant : ὑπαρχέτω δὲ τῆι θεῶι τὰ χρήματα ἐπὶ τοῖς κτήμασιν ἑκάστων (l. 47) et... ἡ κομιδὴ ἔστω πρώτη τῆι θεῶι (l. 49) qu'il y avait hypothèque générale et privilégiée sur les biens de l'emprunteur. Le mot πρώτη semble laisser entendre simplement que le trésor ne prêtait que sur première hypothèque[2].

J. Delamarre.

1. Cf. Ditt., *Syll.*, 233, l. 69 : εἰ δέ κα μὴ ἀποδιδῶντι καθὼς γέγραπται, τὰ ἐνέχυρα αὐτῶν τᾶς πόλιος ἔστω, καὶ οἱ ἐπιμεληταὶ ἀεὶ οἱ ἐγδικνείζοντες κύρ[ι]οι ἔστωσαν πωλέοντες. Une inscription d'Halicarnasse *Bull. de Corresp. hellén.*, IV (1880), p. 295 (= Ditt., *Syll.*, 6) nous fait connaître le procès-verbal d'une vente sur saisie des biens hypothéqués au trésor sacré. Cf. Szanto, *Hypothek und Scheinkauf in griech. Recht*, p. 279 (*Wiener Studien*, 1887).

2. Sur les différentes espèces d'hypothèques, cf. Dareste, Haussoullier et Th. Reinach, *Inscriptions juridiques grecques*, fasc. 1, p. 108-142.

BRONZE ARCHAÏQUE

TROUVÉ PRÈS DE DELPHES

(Planche IX)

Le bronze archaïque dont la planche IX donne la vue de face et la vue de profil (haut., 0m,14) a été trouvé en 1892, au village d'Haghios Nicolaos, sur l'emplacement de Cirra, et acquis presque aussitôt après pour une collection particulière. Son type, son antiquité, sa provenance en justifient, je crois, la publication.

I

C'est une Athéna, du type dit du *Palladium*, c'est-à-dire armée et immobile, les jambes jointes, le corps engaîné dans une robe sans plis. Elle est vêtue de la tunique dorienne, qui retombe par devant et par derrière, sur la poitrine et sur le dos, en un court repli. Une ceinture, indiquée par un creux assez fort, serre la taille. L'égide manque : la déesse n'avait d'armes défensives que le casque et le grand bouclier rond, celui-ci portant sans doute la tête de la Gorgone. Le brassard du bouclier est passé à l'avant-bras; le bouclier, qui était une pièce rapportée, a disparu; on voit encore, du reste, au milieu du brassard, un trou qui, perçant le bras de part en part, contenait autrefois le clou d'attache. La main droite, percée d'un gros trou rond, brandissait une lance qui a disparu aussi, et qui devait être non pas tenue horizontalement, mais dirigée un peu vers la terre, et à

droite. Le casque n'est pas celui qu'on voit à Athéna dans ses plus anciennes représentations[1]; car s'il n'a encore ni frontal, ni couvre-joue, il est déjà muni d'un couvre-nuque. Il est orné par devant de trois rosaces en relief, une au-dessus du front, une au-dessus de chaque oreille; ces fleurs sont fixées directement au timbre, sans indication de *stéphané*[2]. Un haut cimier, dont l'extrémité ne figure pas, comme il arrive souvent, une tête de serpent ou d'oiseau, porte un épais et large λόφος, rayé obliquement de fines incisions, qui indiquent les crins dont étaient faits les panaches de cette façon. Notons que la pièce qui fixe ce panache au cimier suit celui-ci jusqu'à son attache avec le timbre, au lieu de s'arrêter, comme d'ordinaire, un peu au-dessus.

Ce qui fait l'intérêt du type du Palladium, c'est qu'il a toujours gardé, pour des raisons religieuses et traditionnelles, quelque chose de la naïveté de l'art primitif. Notre statuette, déjà vivante si l'on regarde le visage et les bras, a le corps cylindrique et schématique des vieilles idoles drapées, *xoana* faits d'un tronc de bois, marbres taillés à l'image des *xoana*. Outre le bronze de Cirra, je ne vois d'autre œuvre plastique du même type qu'un bronze, du reste en fort mauvais état, trouvé à l'Acropole d'Athènes[3]. On en peut encore rapprocher le *symbole* qui paraît sur un statère corinthien du IVe siècle[4].

Ces trois images, les deux bronzes et le symbole monétaire reproduisent le même type que celui que les artistes de la belle époque avaient adopté pour représenter cette célèbre statue de l'Athéna d'Ilion, qu'avaient rendue fameuse des chants postérieurs à Homère, l''Ιλίου πέρσις d'Arctinos, et les rhapsodies sur le retour de Diomède. Il n'est pas douteux, par exemple, que notre statue

1. V. le *Dict. des Antiq.*, art. *Galea* (S. Reinach), II, 2, p. 1442.
2. Mêmes rosaces au casque d'une des petites Athénas de l'Acropole (Musée central d'Athènes, Chalcothèque, n° 6459). Cf., dans la peinture archaïque, la *stéphané* à fleurs de lotus et fruits de grenade qui décore le casque d'Athèna, sur un fragment d'une coupe du style d'Amasis (Ἐφ. ἀρχ., 1886, pl. 8, 3 = Reichel, *Hom. Waffen*, fig. 53).
3. Musée central, n° 6450.
4. *Cat. Brit Mus.*, *Corinth*, pl. XII, 6.

ne nous puisse donner une idée assez exacte du ξόανον — c'est le mot même dont se sert Pausanias [1] — que Polygnote avait figuré dans sa célèbre composition de la Lesché des Cnidiens. Et c'est la même image « xoanisante » qui paraît sur les vases à figures rouges du même cycle, où l'on a pu chercher une influence de l'œuvre fameuse du maître thasien [2]. C'est encore la même effigie qui figure sur les belles monnaies d'Argos (du commencement du IVe siècle), où l'on voit Diomède ravissant le Palladium [3].

Sûrement, ni nos deux bronzes, ni le symbole du statère de Corinthe n'ont de rapport avec la légende troyenne, pas plus que les nombreuses images d'Athénas poliades qui paraissent sur les monnaies, et qu'il convient de rappeler ici [4]. La tête casquée à côté de laquelle figure le symbole de la monnaie corinthienne est celle d'Athéna, protectrice de la ville; il montre, à côté du visage de la déesse, son image entière. Quant aux deux bronzes, ce sont des ex-voto. En adoptant, pour représenter le Palladium

1. Pausanias, X, 26, 3 : ἡ δὲ κάθηταί τε ἡ Κασσάνδρα χαμαὶ καὶ τὸ ἄγαλμα ἔχει τῆς Ἀθηνᾶς, εἴγε δὴ ἀνέτρεψεν ἐκ βάθρων τὸ ξόανον κ. τ. λ. La même scène figurait déjà sur le coffret de Cypsèle.

2. Amphore Vivenzio, *Mus. Borbon.*, XIV, pl. 41; amphore de Bologne, *Monumenti*, XI, pl. 15. Cf. l'olpé à fig. rouges où l'on voit Hélène cherchant auprès du Palladium un refuge contre Ménélas, *Mus. Gregor.*, II, pl. 5 (A II, pl. 11). Sur les vases italiens, où la scène de Cassandre et d'Ajax est assez fréquente, le Palladium garde parfois encore la rigidité hiératique : R. Rochette, *Mon. inéd.*, pl. 66 (*Arch. Zeit.*, 1848, pl. 14), et pl. 60. Les monuments où l'on voit Cassandre, poursuivie par Ajax, chercher un refuge auprès du Palladium, ont été réunis par Klein (*Annali*, 1877, p. 246 et suiv.). — V. une représentation du Palladium (du type archaïque ordinaire) sur une coupe à reliefs (C. Robert, *Homer. Becher*, p. 69, dans le 50e Programme de la fête de Winckelmann).

3. *Cat. Brit. Mus.*, *Peloponnesus*, pl. XXVII, 12, 13. Le Diomède de l'intaille de Dioscoride (*Jahrbuch*, 1888, pl. VIII, 26) porte un Palladium de fantaisie, qui ne brandit pas la lance, mais qui la tient verticale; Dioscoride, qui vit sous Auguste, s'inspire, dans cette œuvre, non d'un modèle de la grande époque, mais d'un modèle alexandrin, pierre gravée, relief, peut-être même peinture (Furtwaengler, *Jahrbuch*, 1888, p. 222).

4. Impériales de Lappa, en Crète (Svoronos, *Num. de la Crète ancienne*, pl. XX, 15); — de Delphes, peut-être avec la représentation de l'Athéna Pronæa (*J. H. S.*, 1887, pl. LXXIV, 10, 11); — de Trézène, peut-être avec la représentation d'un vieux xoanon éginète d'Athéna Sthénias, mentionné par Pausanias (*Cat. Brit. Mus.*, *Peloponnesus*, pl. XXXI, 4). — Bronze autonome d'Elatée (*Cat. Brit. Mus.*, *Central Greece*, pl. IV, 26).

d'Ilion, un type reproduit plus d'une fois sans doute par les bronziers du vi^e et même du ve siècle[1], Polygnote et les peintres céramistes du ve ont obéi, non pas à une tradition, mais simplement à cette raison de goût qu'il fallait garder à l'antique image d'une Athéna poliade le caractère des vieilles idoles, que le siècle qui les avait précédés avait créées, et qui, de leur temps encore, devaient occuper la cella de tant de sanctuaires. La tradition concernant le type du Palladium troyen, « qui, d'une main, nous dit-on, portait une lance levée, et dans l'autre une quenouille et un fuseau », qui de plus était coiffé non du casque mais du *polos*, cette tradition que nous ont conservée les médailles d'Ilium Novum, et les descriptions d'Apollodore et d'Eustathe[2], est plus récente que les artistes du ve siècle, ou ils ne l'ont point connue. On notera d'autre part que sur les vases à figures noires, le Palladium n'est pas représenté immobile, comme une vraie statue, mais agissant et couvrant d'une protection effective et vivante[3] la créature épouvantée qui se réfugie près de la déesse. Le peintre archaïque, naïvement, anime la statue qu'il doit représenter. Les peintres du ve siècle, plus exacts et plus réfléchis, figurent une idole, et même une idole de style ancien; en cela, ils sont déjà, si l'on veut, des archaïsants.

II

Il manque le bas de notre statuette. Elle n'est du reste pas brisée, mais coupée franchement, à 0^m,04 au-dessous de la cein-

1. Se rappeler le Palladium doré que Nicias avait consacré sur l'Acropole, et que Plutarque (*Nic.*, 3) y vit encore, et celui qu'avant Nicias, les Athéniens, sans doute sur la proposition de Cimon (Furtwaengler, *Meisterwerke*, p. 194), avaient dédié à Delphes après les guerres médiques (Plut., *Nic.*, 13).

2. Apollodore, III, 12, 3. Eustathe, *ad Il.*, VI, 91, où il faut faire la correction proposée par O. Jahn : ἐν δὲ τῇ κεφαλῇ πῖλον] leg. πόλον. *Cat. Brit. Mus.*, *Troas*, pl. XI, 3-11. Cf. le *Lexique* de Roscher, art. *Athena*, p. 690.

3. Gerhard, *Etr. und camp. Vasenbilder*, pl. XXVII. *Annali*, 1877, p. 251-252; *Journ. Hell. Stud.*, 1887, pl. XL, p. 234.

ture. Je suppose que c'est un accident de fonte qui aura obligé de la faire en deux pièces. Celle du bas, qui manque, s'ajustait dans un creux profond de 0m,01, pratiqué au bas de la pièce supérieure.

Les cheveux, aussi bien la grande nappe épandue sur le dos que les tresses qui tombent symétriquement sur la poitrine, sont marqués de fines gaufrures horizontales. De la ceinture descendent le long de la robe, à droite et à gauche, quatre incisions parallèles, imitation schématique de bandes de broderie. La patine ancienne a disparu, par suite d'un nettoyage maladroit ; au moment où je l'ai étudié, le bronze commençait à se couvrir de plaques d'oxydation, conséquence d'un séjour trop prolongé dans une chambre humide.

On ne se trompera guère, je crois, en attribuant ce monument à la deuxième moitié du VIe siècle. Il est plus difficile, ou plutôt, puisqu'aucun indice de style n'y apparaît, il est impossible de déterminer avec précision de quel atelier l'objet pouvait sortir. J'observerai seulement que la forme du casque, qui ne s'est rencontré exactement pareil dans aucune des petites Athénas de l'Acropole, donne à croire que ce n'est pas un bronze d'Athènes. Et il est assez vraisemblable d'attribuer à l'un des ateliers du Péloponnèse, dont l'activité a été si grande à l'époque archaïque, un bronze trouvé dans un port du golfe de Corinthe, presque en face de Sicyone.

Comment se fait-il que cette statuette ait été découverte à Cirra ? Nous savons en effet que cette ville, pour avoir molesté les pèlerins qui arrivaient à Delphes par la route de mer, avait été détruite par les Amphictyons au commencement du VIe siècle. Sans doute, après cet événement et dans le cours même du VIe siècle, Cirra, réunie au territoire sacré, devenue un village dépendant de Delphes[1], avait pu se relever. Mais je ne crois pas que la statuette ait été vouée dans un sanctuaire de Cirra. Le

1. Cirra est mentionnée au IVe siècle, dans les comptes des naopes, comme l'échelle de Delphes.

seul que Pausanias signale dans le petit port delphien, c'est un temple des divinités de Pythô, Apollon, Artémis, Lêto, auxquelles on avait joint Adrasteia, pour rappeler à tous les arrivants le châtiment que le dieu avait infligé aux impies[1]. Notre bronze est sans doute un ex-voto qui a été ou aurait dû être dédié à Delphes, de même que le bronze de Ligourio a dû être destiné à l'Apollon Maléatas du Cynortion, et celui de Scala Nova au Didymæon ou à quelque autre temple de Milet[2].

Quant au culte d'Athéna dans ces parages, on peut dire qu'il y a été, du moins à l'époque archaïque, le culte de beaucoup le plus répandu. On connaît l'autel de Crissa, dédié, au VIIe siècle (Kirchhoff, *Alph.*[3], p. 134), à Athéna et à Héra; à Delphes, le temple d'Athéna Pronæa est fort ancien; Athéna était la déesse poliade d'Amphissa, y avait un temple sur l'acropole (Paus., X, 38, 3); à Daulis, elle avait un *hiéron* très vieux, puisque Pausanias y vit une statue archaïque et un xoanon plus ancien encore (X, 4, 6; cf. *Le Bas*, 812); le temple d'Athéna Cranæa, sanctuaire commun des Phocidiens, est d'origine ancienne; et l'on sait qu'Athéna avait sa statue dans le Phocicon, à la gauche de Zeus (Paus., X, 5, 2). A Tithorée, la déesse avait un temple (Paus., X, 32, 10); à Ambryssos, son culte est attesté par une inscription στοιχηδόν (*Bull. de Corr. Hellén.*, t. V, p. 449).

Paul Perdrizet.

Athènes, 20 avril 1896.

1. Paus., X, 37. 5.
2. Statuette de Ligourio : Furtwaengler, 50te *Progr. z. Winckelmannsfeste*, p. 126; statuette de Scala Nova : *Cat. des bronzes de la Bibl. nationale*, no 96.

UN VASE PEINT A LA HAYE

Parmi les vases grecs à figures noires, on en citerait facilement une vingtaine avec des peintures représentant des vaisseaux de guerre qui fendent les flots avec leur éperon de bronze. Mais les vaisseaux marchands ne sont presque jamais figurés sur ces vases. Jusqu'à l'an passé, je n'en avais vu qu'un exemple, celui du Musée Britannique[1]; mais tout récemment, M. de Dompierre de Chaufepié, conservateur du Cabinet des médailles à La Haye, m'en a fait connaître un autre dans le *Museum Meermanno-Westreenianum*. Par l'entremise du même savant, la peinture de ce vase a été copiée pour moi, en grandeur naturelle, par M. J. Bijtel, à Leyde; nous la reproduisons ici réduite d'un tiers.

La forme du vase est celle d'une *calpis* plutôt que d'une *hydrie*; la peinture se trouve près du col. La conservation en est excellente.

L'avant du navire se distingue de celui des vaisseaux de guerre par l'absence d'un éperon; il diffère aussi du vaisseau marchand sur le vase du Musée Britannique en ce que ce dernier a l'étrave recourbée en dedans, tandis qu'ici elle se recourbe en dehors. Par ce caractère, notre bateau ressemble à celui de Charon dans la peinture d'un lécythe blanc au Musée de Munich[2]; il rappelle

1. N° 436, B. Micali, *Storia*, pl. 103, 2; Baumeister, *Denkmaeler*, fig. 1663; Smith, *Dict. of Ant.*, vol. II, pp. 209, 210, éd. 1891; Torr, *Anc. Ships*, fig. 18.
2. N° 209. Stackelberg, *Graeb. der Hell.*, pl. 47; Benndorf, *Gr. und Sicil. Vasenb.*, pl. 27; Baumeister, *Denkmaeler*, fig. 414.

aussi le bâtiment combattant un vaisseau de guerre dans la peinture du vase d'Aristonophos au Musée du Capitole à Rome [1].

L'écubier est exactement circulaire, tandis qu'ordinairement il affecte la forme elliptique de l'œil (d'où le nom ὀφθαλμός). Au-dessus on voit le bordage horizontal qui soutient le gaillard d'avant. Ces traits se retrouvent sur l'exemplaire du Musée Britannique.

Au-dessus du gaillard d'avant, l'étrave se termine par une pièce de bois d'une forme assez lourde, analogue à l'extrémité de la quille, qui se recourbe vers l'arrière du navire et finit au-dessus de la poupe. On voit à peu près la même chose sur les lécythes blancs avec peintures représentant Charon à l'arrière de son bateau [2].

Sur la poupe, auprès du timonnier, se trouve une balustrade à jour, comme dans l'exemplaire du Musée Britannique. Le mécanisme des gouvernails est très nettement figuré; sous le gouvernail à tribord on voit la cheville, qui sert de point d'appui, et les cordes qui l'attachent au manche de la rame.

Tout le long du plat-bord sont des tolets et chaque aviron paraît être à l'avant de son tolet—détail curieux, puisqu'Aristote semble dire qu'ils étaient à l'arrière [3]; mais peut-être le tableau n'est-il pas digne de confiance à cet égard. Les avirons ne sont pas, je crois, les rames ordinaires, telles qu'elles étaient employées sur les trières, mais de grandes rames de galère, convenant davantage aux vaisseaux marchands [4].

Le mât se termine en haut par une hune. Celle-ci n'est pas figurée bien clairement, mais elle se compose sans doute d'une paire de poulies pour les drisses en forme d'un huit renversé (∞), telle qu'on en voit dans la peinture d'un *pinax* corinthien au

1. *Mon. dell'Inst.*, t. IX, pl. 4; Torr, *Anc. Ships*, fig. 16.
2. Voir, par exemple, Pottier, *Lécythes blancs*, pl. 3; *Arch. Zeit.*, 1885, t. XLIII, pl. 2: *Ant. Denkm.*, t. I, pl. 23
3. *Mechanica*, 5 : ἡ κώπη μοχλός ἐστιν, ὑπομόχλιον ὁ σκαλμός.
4. Cf. Aristote, *De Anim. Inces.*, 10 : ὥσπερ ἂν οὖν εἰ ὁλκαδικὸν πλοῖον ἐπιχειροίη κώπαις ποιεῖσθαι τὸν πλοῦν, οὕτω ταῦτα (τὰ ὁλόπτερα) τῇ πτήσει χρῆται.

Fig. 1. — Peinture de vase à La Haye.

Musée de Berlin[1]. Dans cette peinture, comme dans la nôtre, trois cordes sont attachées à la hune; deux sont probablement les drisses, tandis que l'autre est peut-être un galhauban ou étai. En ce qui concerne les manœuvres, le peintre se montre très négligent; il marque le bras de la vergue à tribord, mais il oublie de l'indiquer à bâbord.

Auprès du croisement de la vergue et du mât se trouve un objet demi-circulaire. A mon avis, c'est un racage. On voit presque la même chose sur un vase du Musée Britannique[2].

L'avant de la voile est partagé en espaces carrés tout comme les voiles des navires du Dipylon[3]. Mais ici il y a quelque chose au coin de chaque espace; ce sont certainement les anneaux (κρίκοι) qui tiennent les cordos (κάλοι) servant à carguer la voile. Sept de ces cordes se voient aussi derrière la voile, passant au-dessus de la vergue et descendant vers la poupe. Les anneaux étaient en usage au temps d'Hérodote[4], quoiqu'ils ne sé constatent pas sur les monuments avant l'époque de l'Empire romain[5].

Quant à l'inscription, on m'a dit que la même combinaison de lettres se trouve sur un vase grec d'une collection particulière en Angleterre. Mais je donne ce renseignement un peu vague sous toutes réserves.

Cecil Torr.

1. N° 831. *Ant. Denkm.*, t. I, pl. 8, fig. 3; Baumeister, *Denkm.*, fig. 1660.
2. N° 508, B.
3. *Revue. archéol.*, 1894, t. XXV, p. 16.
4. Hérodote, II, 36.
5. Voir, par exemple; la mosaïque gravée dans l'*Arch. Jahrb.*, 1889, t. IV, p. 101.

INDEX ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES

INSCRIPTIONS GRECQUES ET LATINES

Publiées par Waddington.

(*Suite*[1].)

II

NOMS PROPRES AUTRES QUE CEUX DE PERSONNES OU DE DIVINITÉS

1. ETHNIQUES.

A. — Inscriptions grecques.

Ἀαθαονηνῶν, 2537 *d*.
Ἀβιβηνῶν, 2512.
Ἀβιληνός, 2631.
Ἀγηνοριδᾶν, 1866 *a*.
Ἀεριτηνός, 2438.
Αἰρησίων, 2413 *f*.
Ἀλαμουνδάρος, -ρου, 2110, 2562 *c*.
Ἀλεξανδρεύς, 2316 *a*, 2317.
Ἀλιφηνῶν, 2210.
Ἀουδρενῶν, 2220.
Ἀουιδηνῶν, 2236, 2272 (?).
Ἀραδίων, 1840.
Ἀρισηνοί, 2512.
Αὐδηνῶν, 2393, 2396.
Αὐσονιῶν, 2176.

Βαηνῶν, 2173 *b*.
Βεννάθης, 2339.
Βιταιηνῶν, 2309, 2310.
Βοσοηνῶν, 2053 *b*.
Βοσρηνή, 2229.
Βοστρηνός, 2302, 2462.

Γάλλιξ, 2036.
Γεννένων, 2187.
Γερμανικη, 1896.

Δελφίκω, 1866 *c*.
Διονυσιεύς 2299.
Δρασαρμέλων, 2559 *a*.

Ἑακκαῖωται, 2073.
Ἑειθηνῶν (Καισαρήων), 2113.
Ἐλευθερναῖος, 1866 *a*.
Ἑπτακινεθιανός, 2413 *h*.

Ζαβδιβώλειοι, 2595.
Ζοραουηνῶν, 2479, 2480, 2481.

Θαρβαίων, 2269.

Ἰαχφιρηνοί, 2512.
Ἰξολέλων, 2559 *a*.
Ἰτυραίων, 2120.

Καδμηΐδος, 1866 *a*.
Καισαρήων (Ἑειθηνῶν), 2113.
Κενα-, Καναθηνός, 2216, 2331 *a*, 2343.
Κανατηνῶν, 2412 *d*.
Κλαυδιάδος, 2613.
Κουαρτεῖνος, 2342.

Λαοδικεύς, 1839, 2720.
Λαραραῖος, 2703.

Μαθθαβωλίων, 2579, 2624.
Μακῶν, 1906 *a*, lin. 51.
Μαναικειδάνου, 2348.
Μανηνων, 2213.
Μανεινηνοί, 2428.
Μανιηνῶν, 2427.
Μιγδαληνῶν, 2483.
Μοζαιεδηνῶν, 2287.

Νάβας, 2271.
Ναζαληνός, 2571, 2571 *a*.
Ναζωρέως, 2697.
Ναμαρήσιοι, 2176.
Νεοπολίτης, 2381.

Ὀβαισηνῶν, 2366.
Ὀλυμπιου, 2306.
Ὀσαινηνῶν, 2439.
Ὀυθυδιανός, 2522.

Παλμυρηνός, 2440, 2578, 2600, 2604.
Πετραία, 2143.
Πετραίος, 2162 *a*.
Πελαγίσι, 2074.

Ῥασειαιηνῶν, 2224.

1. Voir le nº de mars-avril.

Ῥωμαίων, 2306, 2605, 2609.

Σαμηνοί, 2481.
Σαλαμανήσθιος, 2254, 2255.
Σαυαρηνός, 2203 *a*.
Σειηνός, 2418.
Σεειηνῶν, 2367.
Σελαιμηνοί, 2377.
Σεπτίμιοι, 2611.
(?) Σερρῆνος, 2374 *b*.
Σιδωνίων, 1866 *a*.
Σοαδηνῶν, 2307, 2370.
Σοδορηνῶν, 2431.
Σομαιθηνῶν, 2308.

Τεοννεεεῖς, 2478.
Το. . . . ., 2606 *a*.

Φαινήσιος, 2524, 2525, 2530. 2531, 2532.
Φιλιππουπολειτής, 2019, 2506.
Φλάβιοι, 2537 *a*, 2537 *b*.
Φοινίκων, 2432.
Φωσμάνειος, 2224.

Χαβηνῶν, 2265.
Χασετηνῶν, 2396.
Χασητηνῶν, 2393, 2397.
Χειλωναίτης, 2277.
Χωμαρηνῶν, 2578.

B. — Inscriptions latines.

Abilenus, 1874.
Alemani, 2137.
Arabicus, 1946.
Berytius, 1847 *a*.
Bessus, 1956.
Heliupolitanus, 1841 *b*, 1818.
Ravennates, 1847 *b*.

2. NOMS DE LIEUX.

A. — Inscriptions grecques.

Ἀβέλις, 2070 *p*.
Ἀγραίνης, 2455, 2456, 2457 *a*.
Ἄδανα, 1839.
Αἰγαίας, 1839.
Ἄιδου, 2145.
Ἀντιόχειαν, 1839, 2321.
Ἄνω, 2268.
Ἀπάμειαν, 1839.
Ἀπάμιαν, 2720 *a*.
Ἄρρων, 2308.
Ἀσκάλωνα, 1839.
Ἀφετάθων, 2308.
Ἀφιειάρων, 2557.

Βαιτοκαικής, 2720 *a*.
Βέροιαν, 1839.
Βορεχὰθ Σάβαων, 2396.
Βόσανα, 2242, 2251.
Βόστρα, 1911, 1925, 1959 *a*, 1984 *a*, 2088.

Γάβνης, 2413 *n*.
Γάζης, 1904.
Γερμανίας, 2121.
Γραίνης, 2457.

Δανάβων, 2505.
Δάφνης, 2713 *a*.
Δεκαπόλεως, 2631.
Δορόας, 2412 *n*.

Ἐγιαλωσίᾳ, 2690.
Ἔγλων, 2025, 2209, 2266.
Εἰκόνιον, 1839.
Ἑλλάδος, 1866 *a*.
Ἔφκα, 2571 *c*.

Ζεῦγμα, 1839.
Ζοραούας, 2497.

Θήβας, 1866 *a*.

Ἴδνου, 2397.
Ἱεραυπόλιν, 1839.
Ἰνάχου, 2130.

Καισαρείᾳ Αὐγουστῇ, 1839.
Κάναθα, 2296.
Καινάθων, 2307, 2308.
Κερτέννου, 2176.
Κίτιον, 1839.
Κλύσματος, 1906, 2033.
Κωρίνου, 2505.

Λαοδικείᾳ, 1839.
Λιβάβων, 2558.
Λευκάδα, 1839.

Μάζακα, 1839.
Μαμψάστον, 1839.
Μαξιμιανουπόλις, 2361.
Μαρδόχων, 2394.
Μερδόχων, 2393, 2395.
Μεσοποταμία, 1906, 1927, 2033, 2053, 2077, 2078.
Μοθανῶν, 2037.
Μοισίαν, 2120.
Μωσεμέρας, 2091.

Ναμάρας, 2270.
Νεικοπόλις, 1839.
Νηλκωμίας, 2217.
Νορεράθης, 2431.

Ὀλαγασίαδος, 2589, 2599.
Ὀρσούων, 2308.

Πάτρας, 1839.

Ῥατομάγου, 2036.
Ῥειμέας, Ῥημέας, Ῥιμέας, 2005, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397.
Ῥόδου, 1855.
Ῥώμης, 2306.

Σαβάων (Βορεχὰθ), 2396.
Σαλαμεῖνα, 1839.
Σειδονία, 1839, 1889.
Σίων, 1896, 1898.
Σκυτόπολιν, 1839.
Σοδάλας, 2265.
Σπασίνου Χάρακος, 2590, 2596.

Τάραντον, 1839.
Τράχωνος, 2524.

Τρίπολις, 1839.
Τύρῳ, 1839.

Φοινίκης, 2350.
Φοράθου, 2589.
Φορωνίδος, 1866 *a*.

Χάρακος (Σπασίνου), 2590, 2596.
Χαλκίδα, 1839.

B. — Inscriptions latines.

Arabia, 1949.
Berytus, 1842, 1863.
Cardici, 1842 *a*.
Julia Augusta (col.), 1842, 1863.

Lycus, 1845.

Mantua, 1955.
Moesia, superior, 1826.

Palmyra, 2629.

Phoenicia, 1844, 1847 *a*.

Syria, 1844.

Viminacium, 1826.

III

CULTE

1. CULTE PAIEN

A. — Inscriptions grecques.

1. *Noms propres de divinités.*

Ἄδωνις, 2538.
Ἀειχάλας, 2562 *g*.
Ἀζείζος, 2314.
Ἀθηνᾷ (κυρίᾳ), 2081, 2203 *a*, 2203 *b*, 2216, 2308, 2345, 2453, 2461.
Ἀ. θέα, 2410.
Ἀ. Γοζμαίη, 2345.
Ἄμμων, 1855, 2313, 2382.
Ἀπόλλων δελφίκος, 1866 *c*, 2713 *a*, 2720.
Ἀρτέμις, 2713 *a*.
Ἀταργάτης, Ἀτεργάτι (κυρία), 1890, 2172, 2588.
Αὐγούστῳ (θ.), 2720 *a*.
Αὔμου (θεός), 2392, 2393, 2394, 2395, 2441, 2455, 2456.

Ἀφροδείτης, 2098.

Βαλμαρκώς, 1855, 1857.
Βήλος, 2606 *a*.

Γανυμήδης, 2097, 2118, 2557 *d*.
Γοζμαίη (Ἀθηνᾷ), 2345.

Δουσάρεος, 2023, 2312.

Ἐθάου (θ.), 2209.
Εἰρήνη, 2526.
Εἴσις, 2527.
Ἐνεουαρεύς, 2574.
Ἐρθρεῦε, 2556.
Ἑρμείαν, 1891.

Ἥλιος (θεός), 2165, 2392, 2393, 2394, 2395, 2398, 2407, 2430, 2576, 2585.
Ἥρα, 1831 *a*, 1922.
Ἡρακλεῖ, 2413 *c*.
Ἡ. πατρικός, 2428.
Ἠχώ, 1894.

Θαιμεῖος (τυχῆ), 2588.
Θεανδρίος, 2374 *a*.
Θεανδρίτης, 2481.

Ἰαριβώλος (θεός), 2571 *c*, 2598.

Κεραουνίος (Ζεύς), 2195, 2557 *a*, 2631.
Κρόνος, 2375, 2544.

Λυκούργος, 2286 *a*.

Μαίης, 1891.
Μαλαχβήλῳ, 2588.
Μάρνα, 2412 *g*.

Νέμεσις (κυρία), 1893.
Νείκη, 2099, 2413 *j*.
Νυμφαί, 1891.

Οὐασεάθου (θ.), 2374, 2374 *a*.

Πάν, 1891, 1892, 1893.
Πλουτή, 2419.

Σαλλούντῳ (θ.), 2574.
Σελήνη, 2430.

Τυχῆ, 2176, 2413 *g*, 2413 *i*.
Τ. ἀγαθῆ, 1963, 1990, 2053, 2119, 2130, 2256, 2298, 2341, 2402, 2412 *f*, 2413 *n*, 2430, 2431, 2435, 2480, 2491, 2537 *h*, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2669.
Τ. θαιμεῖος, 2588.
Τ. σεμνοτάτη, 2413 *i*.

Φερσεφονείη, 2419.

Χαριταί, 2321.

Ὠγένης (θεός), 2440.

2. *Noms communs de divinités.*

δίδυμοι, 2713 *a*.

εἴδωλοι, 2498.

ζεύς, 1891, 2211, 2288, 2413 *k*, 2549, 2550, 2720 *a*.
ζ. ἅγιος, 2720 *a*.
ζ. ἀνίκητος, 2390, 2392, 2393, 2394, 2395.
ζ. ἐπήκοος, 2571 *b*, 2571 *c*, 2572, 2574, 2575, 2576, 2627.
ζ. ἐπικάρπιος, 1907.
ζ. κύριος, 1879, 2288, 2290, 2413 *b*, 2413 *j*.
ζ. μέγιστος, 2116, 2140, 2289, 2292, 2306, 2339, 2340, 2412 *d*, 2631.
ζ. τέλειος, 2484.
ζ. ὕψιστος, 2571 *b*, 2571 *c*, 2572, 2573, 2574, 2575, 2627.
ζ. φράτριος, 1922.

ζ. Ἀζίζος, Βήλος, Ἥλιος, Κεραύνιος, Κρόνιος, Μάρνα, Πάν : voir ces mots au n° précédent.

θ. μεγάλη, 2521.
θεός, 1928, 2097, 2117, 2167, 2187, 2247, 2381, 2439, 2457 *b*, 2515, 2552, 2556, 2712, 2720 *a*.
θεός βαιτοκαίκης, 2720 *a*.
θ. δεσπότης, 2393.
θ. ζεύς, 2413 *k*, 2720 *a*.
θ. μέγας, 2571 *a*, 2574.
θ. μέγιστος, 2407.
θ. Ναζαληνῶν, 2571 *a*.
θ. οὐρανίου, 2720 *a*.
θ. πατρόος, 1922, 2374, 2576, 2586, 2588.
θ. πατρικός, 2428.
θεοὶ δαίμωνες, 2498, 2699.
θ. χαταχθονιοί, 2699, 2701.

θ. Αὐγουστῳ, Αὔμου, Βαλμαρκος, Δουσάρεος, Ἐθάου, Ἐρθρεῦε, Ἡλίος, Ἡρακλῆς, Θεανδρίος, Θεανδρίτης, Ἰαριβώλος, Κρόνος, Λυκουργῳ, Οὐασεαθου, Πάν, etc. : voir ces noms; la plupart de ceux qui sont cités sous le n° 1 ont l'épithète θεός, qui est aussi fréquemment appliquée aux empereurs.

ἥρωι, 2713 *a*.

κοίρανος κώμων, 1855.
κυρία, voy. Ἀθηνᾶ, Ἀταργάτης, Ἠχῶ, Νέμεσις.
κύριος, 2315.

3. *Épithètes appliquées à des divinités païennes.*

ἀγαθή, v. Τυχῆ.
ἅγιος, v. Ζεύς.
ἀνίκητος, v. Ζεύς.

δελφικός, v. Ἀπόλλων.
δεσπότης, v. θεός.

ἐπήκοος, v. Ζεύς.
ἐπικάρπιος, v. Ζεύς.

κέραος, v. Ἄμμων.
κεραύνιος, v. Ζεύς.
κυρία, v. Ἀθηνᾶ, Ἀτεργάτης.
κύριος, v. Ζεύς, θεός.

μέγας, v. θεός.
μεγάλη, v. θεά.
μέγιστος, v. Ζεύς, θεός.

οὐράνιος, v. θεός.

πατρικός, v. Ἡρακλῆς.
πατρόος, v. θεός.

σεμνοτάτη, v. Τυχῆ.

τέλειος, v. Ζεύς.

ὕψιστος, v. Ζεύς.

φιλευήχος, v. Πάν. | φράτριος, v. Ζεύς. | χαταχτόνιος, v. θεός.

4. *Noms de fêtes et jeux.*

Ἀντωνεινιανόν, 1839.
Ἀργολιχοῖς, 1866 *a*.
Αὐγούστου Ἄχτια, 1839.
Ἡράχλεια Χομμόδεια, 1839.
Χομμόδεια, 1839.
Ἰσάχτιον, 1839.
Νέμια, 1839, 1866 *a*.
Πυθιάδι, 1839.
Πυθιχόν, 1839.
Σεβάσμια Νέμια, 1839.
Σεουήρειον, 1839.
Σοαδηνῶν (ἑορτή), 2370.

B. — Inscriptions latines.

diis Heliupolitanis, 1881.
diis magnis, 1881.
d(iis) m(anibus), 1826, 1847 *b*, 1954, 1955, 1956, 1957, 2643, 2699.
genius (populi), 1843, 1859.
Jovis, 1856, 2280, 2291.
J. Balmarcod, 1856.
J. Heliopolitanus, 1841 *b*.
J. optimo, 1841 *b*, 1858.

2. CULTE CHRÉTIEN

1. *Personnes divines.*

Εμμανουήλ, 2068.
Θεός, (ὁ Θεός), 1917, 1918, 2053 *b*, 2057, 2065, 2068, 2208, 2242, 2412 *b*, 2415, 2451, 2465, 2466, 2497, 2498, 2500, 2562 *l*, 2635, 2637 *c*, 2647, 2660, 2661, 2662 *a*, 2666, 2670 *a*, 2672, 2676, 2682, 2683, 2689, 2695, 2697, 2698, 2704.
Θ. ἅγιος, 2250.
Θ. ἁγνός, 2068.
Θ. ὁ βοηθός, v. le mot βοηθός dans les formules.
Θ. ἀειζώοιος, 2145.
Θ. δεσπότης, 2562 *c*.
Θ. μέγας, 2501.
Ἰησοῦς, 2208, 2412 *m*, 2413 *a*, 2537 *c*, 2558, 2685, 2695, 2697, 2704.
Κύριος, 2087, 2090, 2185, 2413 *a*, 2519, 2558, 2570 *b*, 2635, 2646, 2649, 2650, 2652, 2661, 2665, 2666, 2672, 2677, 2693, 2696.
Κ. βοηθός, 2570 *b*.
Κ. δυναμέων, 2649.
Πνεῦμα ἅγιον, 2648, 2679, 2681, 2689.
Τριάς (ἁγία), 2261, 2501, 2648, 2679, 2681.
Χριστός, 2253, 2412 *m*, 2465, 2466, 2476, 2500, 2537 *c*, 2551 *c*, 2634, 2651, 2682, 2683, 2685, 2689, 2691, 2694, 2695, 2704.
Χ. ἀθάνατος, 2426.
Χ. αἰώνιος, 1936 *a*.
Χ. κύριος, 2413 *a*.
Χ. βασιλεύων, 2413 *a*.
Χ. σωτήρ, 1832, 1913, 2208, 2558, 2695.

2. *Personnages honorés d'un culte autre que celui de la divinité.*

a) Anges.

ἄγγελοι, 2498, 2499.
Γαβριήλ, 2068.
Μιχαήλ, 2263, 2637 *b*.
Οὐριήλ, 2068.

b) Patriarches et prophètes.

Ἀβραάμ, 1905, 2068, 2635.

Ἠλίας, Ἥλιος, 2431, 2436, 2497, 2499, 2503.

Ἰακώβ, 2068, 2635, 2676.

Ἰσαάκ, 2068, 2635.

Ἰώβ, 1916 *a*.

c) Saints et saintes.

Βάχχος, 1915, 1921.

Γεώργιος, -ίας, 1902, 1920, 1981, 2092, 2126, 2158, 2412, 2412 *m*, 2498.

Ἠλισύος, 2412 *m*.

Θεόδωρος, 2159, 2327.

Ἶνος, 2249.

Ἰωάννης, 2464.

Ἰουλιανός, 2562 *c*.

Κυριακός, 1920.

Λεόντιος, 1915, 2412 *p*.

Μαρία, 1914, 2263, 2502, 2697.

Μ. ἔνδοξος, 2160 *a*.

Μ. θεοτόκος, 2160 *a*, 2679.

Μ. παρθένος, 1914, 2679.

Σέργιος, 1915, 1921, 2124, 2412, 2477.

d) Personnification des Vertus.

Ἀγάπη, 2651.

Ἐλπίς, 2651.

Εὐσέβεια, 2470.

Ἰρήνη, 2675.

Πίστις, 2651.

e) Hérétiques.

Μαρκιωνιστῶν, 2558.

3. *Épithètes usitées dans le culte chrétien.*

ἅγιος, voyez Θεός, Πνεῦμα, Τριάς, et les saints désignés sous les lettres *a*, *b*, *c* du nº 2.

ἁγνός, v. Θεός.

ἀειζώοιος, v. Θεός.

ἀθάνατος, v. Χριστός.

αἰώνιος, v. Χριστός.

βασιλεύς, v. Χριστός.

βοηθός, v. Θεός, Χριστός.

δεσπότης, v. Θεός.

ἔνδοξος, v. Μαρία.

θεοτόκος, v. Μαρία.

κύριος, v. Χριστός.

μάρτυρες, 1915, 2158, 2249, 2412, 2412 *m*, 2498.

μέγας, v. Θεός.

παρθένος, v. Μαρία.

σωτήρ, v. Χριστός.

J.-B. Chabot.

(*A suivre.*)

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SEANCE DU 20 MARS 1896

L'Académie procède à la désignation d'un lecteur pour la séance trimestrielle : M. Eugène Müntz donnera lecture de son mémoire sur les tiares du pape Jules II.

M. Le Blant communique à l'Académie l'introduction d'un mémoire intitulé : *720 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues*. M. Le Blant rappelle l'importance que les gemmes, dont les anciens ornaient leurs anneaux, avaient dans la vie commune. Leurs empreintes servaient à valider les testaments, les contrats, les pièces produites en justice, à sceller les objets que l'on voulait retrouver intacts. Les inscriptions gravées sur un grand nombre d'entre elles sont de deux sortes. On y lisait soit le nom du possesseur, soit des vœux de bonheur et de longue vie, des paroles affectueuses adressées à une personne aimée. Quelques-unes proclamaient la puissance des dieux, ou rappelaient les idées chères à la philosophie épicurienne. Une nombreuse série de ces gemmes portait des légendes amoureuses. Par les sujets de bon augure qu'elles représentaient comme par leurs inscriptions, d'autres devenaient pour les anciens des talismans de haute valeur. Plusieurs des pierres réunies par M. Le Blant, et dont aucune ne figure dans les recueils spéciaux, ont été acquises par lui dans ses voyages ou ont été relevées par lui-même au Musée du Vatican et au Cabinet des médailles, chez des marchands d'antiquités, dans des collections particulières, dans des documents manuscrits, dans des catalogues dressés depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours.

M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur un calembour franco-burgonde en 590. En cette année, les Francs firent une expédition au sud des Alpes : elle est racontée par Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, livre X, c. 3, et par Paul Warnefried, *De gestis Longobardorum*, livre III, c. 31. L'objet de cette expédition était de faire la guerre aux Longobards. La principale rencontre eut lieu au nord de Milan. L'armée franque et l'armée longobarde étaient l'une en face de l'autre, séparées par le lac de Lugano et par la Tresa, qui sort de ce lac et se jette dans le lac Majeur. La bataille semblait imminente, quand un guerrier longobard, armé d'un casque, d'une cuirasse et d'une lance, s'avança au bord de la rivière : « Aujourd'hui, s'écria-t-il, on verra à laquelle des deux nations Dieu donnera la victoire. » Aussitôt quelques Francs passent la rivière en le tuant. A cette vue, l'armée longobarde prit la fuite. Les Francs se mirent à sa poursuite, mais ne purent faire un seul prisonnier. A partir de ce moment, aucun Longobard n'osa tenir tête aux Francs en rase campagne : le roi et ses sujets restèrent enfermés dans les places fortes. Les Francs prirent et détruisirent dix-huit de ces forteresses et firent prisonniers tous les habitants. Ils dévastèrent la Lombardie jusqu'à Vérone et Trente, et, après y avoir passé trois mois, regagnèrent la Gaule, sans avoir pu s'emparer de la ville de Pavie où le roi Authari s'était réfugié. Après leur départ, Authari, craignant une

nouvelle expédition, envoya une ambassade en Gaule. Cette ambassade alla d'abord chez le roi de Bourgogne Gontran (Paul Warnefried, *ibid.*, l. III, c. 34). Grégoire de Tours, en racontant la venue de cette ambassade dans le royaume de Bourgogne, change le nom du roi *Aut-hari* ou *Aut-harius* en *Apta-charius*. *Aut-hari* veut dire « qui a une heureuse armée ». *Apta-charius* signifie « qui a une armée prisonnière ». *Apta* est la prononciation burgonde du vieux haut-allemand *hapt*, dans une des formules magiques de Merseburg, en gothique *haft-s* « prisonnier », en allemand moderne *haft* « prison ». Un des caractères du burgonde est de supprimer l'*h* initial que le franc mérovingien note *ch*. Ce fait est établi par plusieurs textes, notamment par les inscriptions chrétiennes de Bourgogne publiées par M. Le Blant, et il a été mis en relief dans un mémoire de M. W. Wackernagel.

M. Léopold Delisle communique un dossier envoyé par M. Blancard, correspondant de l'Académie de Marseille. Ce dossier contient le résultat de recherches et d'analyses exécutées pour déterminer l'origine des stèles à idoles qui ont été trouvées il y a une trentaine d'années dans le sol du vieux Marseille. On sait que ces stèles ont été considérées tantôt comme phéniciennes, tantôt comme phocéennes. M. Rougon, consul général de France à Smyrne, a envoyé à M. Blancard des échantillons de pierres recueillis dans les carrières de Phocée et de Cymé; il lui a également procuré de petits morceaux de trois monuments du Musée ottoman de Constantinople, découverts en 1881 à Cymé par M. Salomon Reinach. Ces divers échantillons ont été examinés et essayés par M. Vasseur, professeur à la Faculté des sciences de Marseille, qui ne les a point trouvés identiques avec la pierre des stèles marseillaises.

M. Héron de Villefosse communique une lettre du R. P. Delattre, signalant la découverte, à Carthage, d'une petite statuette portant au revers une inscription égyptienne. La tête de la figurine manque et a fait disparaître la partie supérieure du texte. Le personnage est figuré accroupi, chaque pied sur un crocodile, et il tient dans chaque main un lion par la queue. Cette pièce a été trouvée dans un tombeau punique de la nécropole de Douimès. — Les fouilles de février ont fait découvrir trente-trois tombes. — M. Maspero pense que la figurine est un fragment d'amulette appartenant à la série de l'Horus sur les crocodiles et portant au dos les débris de la formule contre les animaux nuisibles.

M. Théodore Reinach fait une communication sur un papyrus gréco-égyptien dont un fragment, publié par Wilcken, se trouve à Berlin, et un autre au Musée de Gizeh, où M. Jouguet, membre de l'École française d'Athènes, l'a récemment copié. En combinant les indications de ces deux fragments, M. Reinach est arrivé à restituer assez complètement le texte du document, qui est le procès-verbal d'une audience criminelle présidée par l'empereur Claude, assisté de son conseil. Les parties en cause sont Hérode Agrippa, roi des Juifs, et les chefs des antisémites alexandrins, Isidore et Lampon. Ces deux personnages, condamnés à mort pour les méfaits par eux commis sous Caligula, cherchent à gagner du temps en dirigeant une accusation contre Agrippa; mais l'empereur leur ferme la bouche et ordonne de les conduire au supplice. Le cynisme de leurs réponses confirme le jugement sévère porté sur eux par Philon le Juif.

SÉANCE DU 27 MARS 1896

M. Heuzey rappelle que, lorsqu'il a restitué, à l'Exposition universelle, la figure de « l'architecte chaldéen », il a supposé que le plan placé sur les genoux de la statue devait être, en nature, gravé sur une tablette d'argile. Cette restitution est confirmée par les découvertes de M. de Sarzec. Les fouilles de Tello ont mis au jour toute une série de plaquettes de terre, portant des plans gravés et accompagnés de légendes. On y voit des terrains, des champs, avec leurs divisions, leurs orientations, leurs limites, avec les canaux qui les irriguaient. Plus intéressants encore sont les plans d'habitations, où se trouvent marquées les distributions, les entrées, les communications intérieures. Enfin des tracés plus importants, munis de contreforts ou même de tours saillantes, indiquent des édifices sacrés ou même des parties d'enceintes fortifiées, analogues à celle que porte la statue de Goudéa. Les légendes, d'après les premières lectures faites par M. Thureau-Dangin, marquent surtout des mesures, les noms des occupants, la position de certaines constructions qui ne sont pas figurées (par exemple la Maison du tissage, l'Étable des bœufs, l'Écurie des bêtes de charge). Ces documents graphiques devaient être en rapport avec les nombreux contrats et autres actes semblables, au milieu desquels ils ont été trouvés dans les mêmes dépôts. Ils en étaient les pièces justificatives et formaient un véritable cadastre des propriétés, surtout de celles qui constituaient le domaine des grands temples du pays. M. de Sarzec a même retrouvé l'instrument qui servait à tracer ces plans; c'était une lame mince et pointue, en bois ou en os, conforme à la représentation qu'en a fait sculpter Goudéa sur sa table d'architecte.

M. Hamy présente l'album qu'il vient de publier : *Le Muséum d'histoire naturelle il y a un siècle*, et qui contient la description de cet établissement d'après des peintures inédites de J.-B. Hilair. Ce travail a pour base une collection de dix belles aquarelles, reproduites en phototypie, et qui représentent le Jardin des Plantes en 1794. Elles sont l'œuvre de J.-B. Hilair, l'un des compagnons de voyage de Choiseul-Gouffier, l'auteur du plus grand nombre des dessins ou peintures qui ont servi à l'illustration du célèbre *Voyage pittoresque en Grèce*. Il n'est pas indifférent de constater avec quelle fidélité travaillait le consciencieux artiste qui a dessiné au dernier siècle tant de monuments provenant de l'antiquité grecque, aujourd'hui disparus. L'examen des planches qui représentent le Jardin des Plantes en 1794, en mettant en relief la merveilleuse exactitude de J.-B. Hilair, vient donner à son œuvre tout entière d'archéologie et d'ethnographie un caractère de sûreté, de précision, qui en augmente considérablement l'importance scientifique.

M. J. Delamarre lit un mémoire sur une importante inscription d'Amorgos. C'est un décret des synèdres de la confédération des Cyclades, et une réponse à l'invitation de Ptolémée II de prendre part aux jeux qu'il fonde à Alexandrie en l'honneur de son père Ptolémée Soter. Ce texte contient un grand nombre de détails nouveaux sur l'histoire de la confédération des Cyclades sous les deux derniers Ptolémées : il permet de mieux connaître l'organisation de la confédération, et fixe la date très contestée du règne du roi de Sidon Philoklès.

M. Oppert revient sur l'inscription de Nabonide, conservée au Musée de Constantinople et publiée par le P. Scheil. Ce savant avait vu dans un passage de la seconde colonne une allusion à la destruction de Ninive, et dans le roi Iribatukte le monarque connu sous le nom de Cyaxare. M. Oppert, au contraire, ne trouve dans ce passage ni la mention de Ninive ni les noms des rois d'Assyrie et de Babylone; ce ne sont pas Sin-sar-iskun et Nabopalassar, mais Assurbanapal et Chiniladan (Kandalan).

SÉANCE DU MERCREDI 1er AVRIL

M. Héron de Villefosse présente les magnifiques monuments de l'art grec que le Musée du Louvre vient d'acquérir. C'est d'abord une merveille d'orfèvrerie grecque, une tiare en or repoussé et ciselé, dans un admirable état de conservation, d'un travail parfait et d'une grande importance historique. Elle pèse 443 grammes; sa hauteur est de 20 centimètres, et son diamètre, à la base, de 18 centimètres. Elle a été découverte dans une tombe, près de l'antique ville d'Olbia, en Crimée. Grâce à sa situation géographique, à son commerce et à son industrie, Olbia occupait une des premières places parmi les villes grecques du Pont-Euxin. On sait, par une inscription connue depuis longtemps, qu'un roi barbare du voisinage, Saïtapharnès, faisait de fréquentes incursions sur le territoire d'Olbia et imposait à ses habitants des tributs considérables. Un jour, le roi se présente sur les bords de l'Hypanis; un riche et généreux citoyen d'Olbia, Protogène, accourt et lui offre 900 pièces d'or. Saïtapharnès juge le tribut insuffisant et déclare la guerre à la cité. Mais on n'en vint pas à cette extrémité; les riches habitants d'Olbia apaisèrent le roi par de magnifiques présents. Est-ce à cette occasion qu'ils lui offrirent cette superbe tiare? L'inscription suivante, qui s'y trouve gravée, permet de le supposer. Elle est ainsi conçue :

Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟϹ Ο ΟΛΒΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ ΒΑϹΙΛΕΑ ΜΕΓΑΝ ΚΑΙ ΑΝΕΙΚΗΤΟΝ ϹΑΙΤΑΦΑΡΝΗΝ.

Cette dédicace du sénat et du peuple d'Olbia au grand roi invaincu Saïtapharnès est tracée sur les murailles d'une ville où, à intervalles égaux, on voit de hautes tours crénelées, ce qui répond bien à la description d'Olbia par Hérodote. On sait aussi qu'Olbia avait voué un culte tout particulier à Achille, surnommé le Pontarque ou le Protecteur du Pont. On va voir le parti que l'artiste a su tirer de ce culte local. La tiare, qui a la forme d'un pain de sucre, est divisée de la base au sommet en sept zones concentriques. La plus importante est formée d'une série de bas-reliefs dont le sujet est emprunté à l'histoire d'Achille ; ils reproduisent fidèlement deux épisodes de l'*Iliade* : la *Colère d'Achille* et le *Bûcher de Patrocle*. Achille est assis, la lance en main; ses longs cheveux épars flottent sur son cou. Derrière lui sont deux guerriers; à ses pieds on voit les présents apportés par les chefs achéens pour l'apaiser. A gauche, Ulysse ramenant Briséis; derrière Ulysse sont d'autres captives. Quatre chevaux fougueux, maintenus par un esclave, suivent le groupe des captives. Du côté

opposé se trouve Phénix, le vieux précepteur d'Achille; derrière lui, deux guerriers prêts à immoler un sanglier. L'autre scène représente Patrocle étendu sur le bûcher, Achille au pied du bûcher, et les victimes expiatoires. Agamemnon, portant une couronne de laurier, verse des libations sur le corps de Patrocle, et Briséis pleure. Achille, une patère à la main, tend le bras droit et invoque les vents représentés par deux génies ailés qui planent sur le bûcher. Au-dessous est une double zone non moins merveilleuse; la première est purement décorative, et la seconde, très riche et très variée, représente diverses scènes de la vie des Scythes. On y voit un héron prenant son vol, un cheval sauvage, un taureau bondissant, des béliers, des moutons, des chèvres, un cerf, une panthère aux prises avec un lion, un Sarmate chassant le lièvre, un autre capturant et domptant un cheval sauvage; enfin, une scène allégorique, un Arimaspe à cheval, qui va percer de sa lance un griffon.

Le choix du sujet prouve que l'artiste travaillait en vue de plaire aux habitants du pays où le monument a été trouvé; il a su réunir dans ce délicieux relief des renseignements précieux sur les mœurs des Scythes, les richesses naturelles du pays et les croyances religieuses de ces peuples. Au-dessous d'un cep de vigne chargé de grappes de raisin et courant tout autour de la tiare se déroule une série de petits épisodes d'un intérêt extraordinaire. Enfin, au sommet, se trouve un bouton formé par la tête d'un serpent enroulé sur lui-même.

Ce beau monument est dès maintenant exposé au Louvre, dans la salle des bijoux antiques, près du trésor de Bosco-Reale. — M. Héron de Villefosse présente ensuite un beau collier en or et en verres de couleur avec des motifs variés et d'un excellent travail. Ce collier a été trouvé aussi à Olbia, dans une tombe voisine de celle qui renfermait la tiare. Il a été acquis par le Musée du Louvre. — Enfin, M. Héron de Villefosse présente une tête archaïque grecque, trouvée à Athènes et qui faisait partie de la belle collection de M. Georges Rampin, ancien secrétaire d'ambassade, récemment décédé. Ce monument, connu et publié, vient d'entrer au Louvre par les soins de M. Thierry-Delanoue, député de l'Aube, légataire universel de M. Rampin.

M. Le Blant continue la lecture de son mémoire intitulé : *720 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues*. La première classe de ces pierres comprend celles où se lisent des formules de salutation, des souhaits adressés à celui qui doit en orner son anneau. Souvent, comme nous le faisons encore, le mot *Souvenir* était écrit sur les objets destinés à être offerts. Comme la mémoire, croyait-on, avait son siège dans le lobe de l'oreille, on joignait à la parole une main qui touchait l'oreille. Longue est la série des devises affectueuses ou galantes : « Mon âme, ma vie, ma lumière. » Ainsi qu'on devait le faire plus tard sur les faïences italiennes du XVIe siècle, on y écrivait : « Ma dame est belle. » Si l'amour et la joie tenaient chez les anciens une grande place, les méfaits innombrables dont on chargeait le fils de Vénus n'étaient pas oubliés. Les pierres gravées rappellent souvent les maux dont Psyché souffrit par lui, comme aussi la vengeance de la jeune fille.

M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur la religion des Francs avant leur conversion. Cette religion ne diffère pas du paganisme germanique

dont les traits fondamentaux ont été fixés par Grimm et d'autres savants allemands. Il y avait, chez les Germains, deux classes de divinités : les Ansis, les plus grands des dieux, parmi lesquels était celui que les Scandinaves appelaient Odin et les Allemands, Nodan ; les Albar, ou catégorie inférieure, correspondant aux fées ou lutins.

Après la conversion des Germains au christianisme, ces noms ont été pris en mauvaise part. *Alp*, en allemand « cauchemar », signifie « mauvais rêves dus à l'intervention malfaisante des fées ». Une sœur de Clovis s'appelait Albo fledi, « jolie comme une fée ». Alp heida, le nom de la concubine de Pépin d'Héristal, mère de Charles Martel, veut dire « qui a les qualités d'une fée ». Chez Jordanès, les Goths vainqueurs appellent *ansis*, c'est-à-dire demi-dieux, les chefs qui les avaient conduits à la victoire. Chez les Francs, même après leur conversion, un grand seigneur de la cour du roi Chilpéric Ier s'appelle Ansewaldus, « puissant comme les Ansis », ou « grands dieux ». Il y a encore des exemples de ce genre à une époque postérieure.

SÉANCE DU 10 AVRIL 1896

M. Ed. Le Blant continue la lecture de son mémoire sur *720 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues*. — Une série non moins riche est celle des pierres portant des acclamations en l'honneur des dieux païens, et qui servaient d'amulettes (Vénus, Sérapis, Esculape). Sérapis pour les uns, ce protecteur est, pour les autres, Salomon qui perce de sa lance un démon, symbole du mal ; pour d'autres encore, c'est Diane, c'est Némésis. Adonaï, Sabaoth, Jéhova, le Phta des Égyptiens, les anges Gabriel, Michel, etc., et, avec eux, Adam et Abraham sont encore invoqués sur les amulettes comme autant de génies tutélaires.

M. Foucher adresse, par l'entremise de M. Sénart, des estampages d'inscriptions qu'il a exécutés durant sa mission en Indo-Chine.

M. Anatole de Barthélemy communique le résultat de ses recherches sur l'origine de la monnaie parisis. Suivant lui, la monnaie parisis fut établie dans des conditions identiques à celles qu'il a exposées, il y a quelques mois, à propos de la monnaie tournois. Les comtes de Paris, qui étaient aussi ducs de France et abbés séculiers à Saint-Denis comme à Saint-Martin de Tours, créèrent une monnaie avec un type particulier à Paris et à Saint-Denis. Lorsque Hugues Capet, dernier abbé laïque de Saint-Denis, devint roi, la monnaie frappée à l'abbaye cessa, et il n'y eut plus que la monnaie de Paris et celle de quelques ateliers royaux jusqu'à Louis VIII, à dater du règne duquel il n'y eut plus que la monnaie tournois et la monnaie parisis réglées par Louis VII. On frappa des parisis jusque sous Charles VIII ; puis ce ne fut plus qu'une monnaie de compte qui ne fut abolie que par Louis XIV en 1687. Le parisis valait un quart de plus que le tournois. Lorsqu'il ne fut plus qu'une monnaie de compte, il indiquait simplement un quart en sus de la somme énoncée dans les actes publics et les paiements résultant de jugements.

M. Maspero annonce que M. Jensen vient de publier, dans le *Recueil de travaux*, t. XVIII, premier fascicule, un mémoire sur l'inscription hittite découverte par MM. Hogarth et Ramsay et qui est surmontée d'un bas-relief de style assez grossier. Il y lit le nom d'un Moutallou, roi de Milidda, qui vivait sous Sargon, roi d'Assyrie, et fut vaincu par lui. M. Maspero rappelle qu'il a signalé les premières études sur le déchiffrement des textes de ce genre, que M. Jensen a données dans le Journal de la Société asiatique allemande. C'est la première fois qu'un tel essai fournit un nom connu, appartenant à une langue possible. Il semble donc que M. Jensen soit vraiment dans la bonne voie et que l'on soit sur le point d'obtenir la solution du problème hittite. — M. Heuzey présente quelques observations.

M. Viollet communique un mémoire sur la réaction féodale de 1314 à 1320. La réaction féodale qui éclata dans les derniers mois du règne de Philippe le Bel, et dont on peut suivre les traces jusqu'en 1320, couvait depuis plus d'un siècle. Plusieurs ordonnances de Philippe le Bel, bien antérieures à la période de 1314 à 1320, sont, au fond, des concessions à l'aristocratie déjà prête à se soulever. Les chartes de liberté délivrées de 1314 à 1320 reproduisent ces concessions antérieurement arrachées à Philippe le Bel. Ce mouvement féodal n'a pas été tout à fait aussi stérile et aussi fugitif qu'on l'a dit.

SÉANCE DU 17 AVRIL 1896

L'Académie se forme en comité secret.

M. Heuzey expose que la question capitale pour reconstruire scientifiquement la primitive histoire de Chaldée est de retrouver un synchronisme entre la liste des rois et princes de Sirpourla et les rois d'Agadé, Sargon l'Ancien et Naram-Sin, son fils, que la chronologie officielle de Babylone place vers l'an 3800 avant J.-C. M. Heuzey signale sur ce point un fait historique nouveau, qui fait faire un grand pas à la question. Grâce aux découvertes de M. de Sarzec, on connaît aujourd'hui quel était le prince (*patési*) de Sirpourla à l'époque de ces deux rois. En rapprochant plusieurs menus débris d'empreintes de cachets, M. Heuzey a pu recomposer les éléments de son nom, qui sont : *Lougal-ousoun-gal*. Comme le même nom se retrouve à la fois sur les débris d'empreintes de Sargani et de Narim-Sin, il en résulte cette autre certitude, non moins importante, que le Sargani des cylindres est bien le Sargon l'Ancien des textes, père de Naram-Sin, ce qui était encore discuté. L'hégémonie de la ville d'Agadé s'étendait alors sur la ville de Sirpourla, mais postérieurement à l'époque, encore plus reculée, des anciens rois indépendants de cette dernière ville, tels qu'Our Nina et Eannadou.

M. Ed. Le Blant termine la lecture de son mémoire sur *720 inscriptions de pierres gravées*.

SÉANCE DU 24 AVRIL 1896

M. Schlumberger, président, annonce le décès de M. Henri-Joseph Sauvaire

ancien consul de France dans diverses villes d'Orient, correspondant de l'Académie depuis 1889.

M. Hamy expose les résultats des recherches qu'il a poursuivies en Tunisie sur les origines des grands monuments funéraires des anciens Berbères (Medraçen, Tombeau de la Chrétienne), dont il a retrouvé les formes primitives dans les ruines des vieilles nécropoles de l'Enfida, notamment à l'Henchir el-Assel, au nord-ouest de Dar-bel-Ouar. Il décrit rapidement cette nécropole, composée de trois groupes funéraires qui ne contiennent pas moins d'une centaine de monuments de pierre, avec des restes d'édifices rappelant exactement par leur structure les constructions actuelles des Zenatia du sud de la Tunisie.

M. le baron de Ruble lit un mémoire sur la mort du duc de Guise. Après avoir raconté l'assassinat de François de Lorraine par Poltrot de Méré, le 18 février 1563, il recherche quel fut l'instigateur de ce crime dont les conséquences furent si graves. L'amiral Gaspard de Coligny et Théodore de Bèze ont généralement été accusés d'avoir soudoyé et armé l'assassin. M. de Ruble énumère les charges qui pèsent sur ces deux personnages et établit que les variations des dépositions de Poltrot de Méré et l'incertitude de ses déclarations ne permettent pas de condamner l'amiral de Coligny.

M. d'Arbois de Jubainville communique une note sur l'introduction de l'industrie du fer dans le nord de l'Europe. Le nom du fer est en gothique *eisarn* (prononcez *isarn*). On l'a expliqué par un emprunt au celtique préhistorique **eisarno*. En irlandais, on a *eisarno*; en breton, *hoiam*. En germanique, comme en latin, *ei* primitif devient *i*; donc le gothique *eisarn* suppose un primitif *eisamo*. Ainsi le germanique *isam* a été emprunté au celtique à une date fort reculée où l'*ei* primitif ne se prononçait pas encore *e*. Le celtique préhistorique *eisamo* ne peut s'expliquer par le latin *aes*, *aeris*, qui a un *a* initial. Les Celtes, fournissant le mot *eisamo* aux Germains, ont fait un acte d'originalité linguistique, qui a dû être la conséquence d'une fabrication autonome dont la fabrication germanique est issue.

SÉANCE DU 1er MAI 1896

M. Schlumberger, président, annonce la mort de M. B. Hauréau, membre de l'Académie, décédé à Paris, le 30 avril, à l'âge de 84 ans, et retrace à grands traits cette longue vie si bien remplie.

La séance est levée en signe de deuil.

SÉANCE DU 8 MAI 1896

M. Clermont-Ganneau lit un mémoire de M. de Laigue, ancien consul à Cadix, sur les nécropoles phéniciennes en Andalousie. Les premières trouvailles remontent à 1887 et ont été faites pendant les travaux de construction de l'exposition maritime; on découvrit trois sépulcres juxtaposés, formés de grandes dalles solidement agencées, et dont deux contenaient des ossements, des fragments de bronze, un collier en os, une bague d'or avec un chaton d'agate sur

lequel est gravé un personnage de style oriental. Le troisième sépulcre contenait un magnifique sarcophage en marbre, du type dit anthropoïde, dont le couvercle sculpté en ronde-bosse représente un homme à la chevelure épaisse, à la barbe longue et bouclée, vêtu d'une tunique tombant jusqu'aux pieds nus. Le bras gauche est replié sur la poitrine et la main tient un fruit; le bras droit est étendu et collé au corps; M. de Laigue suppose que la main droite tenait une couronne de laurier peinte en vert dont on discernait encore des traces avant le lavage qu'on a fait subir au monument. Ce sarcophage doit être d'origine phénicienne, et on peut le considérer comme un témoignage authentique de l'occupation de Gadès par les Phéniciens. — En janvier 1891, des terrassements entrepris sur un autre point amenèrent la découverte d'une autre nécropole, contenant une soixantaine de sépulcres absolument semblables aux précédents. — Enfin, en 1894, on a découvert, du côté du couvent de Regla, un groupe de sépulcres identiques à ceux de Cadix. Parmi les monuments qui y ont été recueillis, il faut signaler une intaille avec une représentation symbolique égyptienne, une statuette en bronze d'Osiris, trois bijoux partie en or, partie en bronze, en forme de cylindres, surmontés respectivement d'une tête de lion, d'une tête d'épervier et d'une tête de bélier.

M. Delisle communique une notice sur deux manuscrits de la Bibliothèque nationale. Le premier, n° 2201 du fonds latin, contenant des traités de Cassiodore et de saint Augustin, a appartenu à Pétrarque. Celui-ci a tracé sur les marges beaucoup de notes; il a ajouté au commencement deux prières, datées de 1335 et de 1338, et, sur la dernière page, les titres d'une cinquantaine de livres que, selon toute apparence, Pétrarque possédait au début de sa carrière. C'est un volume qui s'ajoutera à ceux qu'a signalés M. de Nolhac dans son ouvrage sur la bibliothèque de Pétrarque. — Le second manuscrit, tout récemment acquis par la Bibliothèque, contient les sept psaumes pénitenciaux, en français, allégorisés. Un autre exemplaire du même opuscule a été signalé par M. Samuel Berger dans la bibliothèque du comte d'Ashburnham. M. Delisle établit que le texte en a été rédigé en 1409 et que l'auteur est Christine de Pisan, qui en offrit une copie le 1er janvier 1410 (nouveau style) à Jean, duc de Berry.

M. A. de Barthélemy fait une communication où il se propose de présenter sous son véritable jour le récit du siège de Vitry-en-Perthois, en 1143, par le roi Louis VII. Il conteste l'exactitude des légendes créées sur ce fait de guerre et croit qu'il ne faut voir que le produit de l'imagination populaire dans la narration de l'incendie d'une église à Vitry, de la douleur du roi, des remords qui le poussèrent à prendre la croix. A cette occasion, M. de Barthélemy signale les titres de chroniques apocryphes, et donne quelques détails sur Eudes le Champenois, fils putatif de Hugues, comte de Troyes, qui tint un instant la châtellenie de Vitry.

M. Collignon communique la photographie d'un bas-relief récemment découvert aux environs de Thèbes, sur la rive droite de Kanawari, l'ancien Thespios, près de la route de Thèbes à Livadie. C'est une stèle funéraire, du commencement du IVe siècle et représentant une scène de famille à six personnages; elle

est sans aucun doute l'œuvre d'un sculpteur athénien et compte parmi les meilleures sculptures découvertes jusqu'ici en Béotie.

SEANCE DU 15 MAI 1896

M. le ministre de l'Instruction publique communique deux télégrammes de M. Homolle, le premier annonçant la découverte à Delphes d'une statue de bronze représentant un vainqueur à la course de chars aux jeux Pythiques; le second donnant le nom de ce vainqueur, Hiéron Ier, roi de Syracuse.

M. Müntz dépose les conclusions du rapport de la commission du prix Saintour. Ce prix est décerné à M. Émile Molinier, pour son *Histoire des arts appliqués à l'industrie. Tome* Ier, *Les ivoires.*

M. Senart dépose les conclusions du rapport de la commission des prix Delalande-Guérineau et Stanislas Julien. Le premier est partagé entre MM. Louis Finot, pour son ouvrage intitulé : *Les lapidaires indiens*, et Lucien Fourneron, pour son ouvrage intitulé : *Le Siam ancien.* — Le second est attribué à M. Maurice Courant, pour les deux premiers volumes de sa *Bibliographie coréenne.*

M. Ed. Le Blant lit un mémoire intitulé : *Des sentiments d'affection exprimés dans quelques inscriptions antiques.*

M. Paul Tannery fait une communication sur un opuscule latin écrit à Montpellier au XIIIe siècle et traduit plus tard en grec. Il s'agit de la description d'un cadran solaire portatif, ayant la forme d'un quart de cercle plein et qui paraît être le plus ancien modèle du genre, celui qui le premier a été nommé « cadran » à cause de sa figure (*quadrans* signifiant « quart »), et dont le nom est passé aux autres de forme différente. Un manuscrit grec de la Bibliothèque nationale contient une traduction anonyme de cet opuscule; l'original latin, resté inédit, existe dans de nombreux manuscrits remontant au XIIIe siècle, et qui sont, les uns anonymes, les autres sous les noms de *magister Johannes in Montepessulano, magister Johannes Anglicus, magister Robertus Anglicus.* M. Tannery montre que le nom le plus probable est le dernier. Maître Robert Anglès professait à Montpellier en 1271. Il descendait peut-être d'un Guillaume Anglès, venu d'Angleterre à Marseille, qui le premier, vers 1231, trouva le principe de l'adaptation aux usages latins des instruments arabes analogues au cadran de Robert Anglès. Ce Guillaume était d'ailleurs médecin de profession et adonné à l'astrologie.

M. Léon Dorez annonce qu'il a récemment découvert le procès-verbal officiel des audiences tenues, au mois de mars 1487, par la commission pontificale chargée d'examiner les fameuses thèses du comte Jean Pic de la Mirandole. Il analyse cet intéressant document, qui est accompagné de deux brefs inédits du pape Innocent VIII, relatifs à la même affaire. Un détail curieux est que Pic de la Mirandole semble n'avoir été sérieusement soutenu, au cours de ce procès, que par deux docteurs de l'Université de Paris, en particulier par Jean Cordier, qui avait été recteur de cette Université en 1477. — M. Dorez fait ensuite part à l'Académie d'une découverte qui complète la sienne et dont l'honneur revient à M. Louis Thuasne, l'éditeur du *Diarium* de Burchard. Les documents trouvés

par M. Thuasne racontent le second voyage en France de Pic de la Mirandole après la publication de l'*Apologie* des treize thèses incriminées, son arrestation en Piémont, son incarcération au donjon de Vincennes et enfin sa délivrance. — MM. Dorez et Thuasne publieront très prochainement ces documents dans un volume intitulé : *Pic de la Mirandole en France*.

M. Salomon Reinach commence la lecture d'un mémoire intitulé : *Casques mycéniens et casques illyriens*.

SÉANCE DU 22 MAI 1896

M. Th. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, envoie la description et deux petites épreuves photographiques de la statue de bronze récemment découverte à Delphes et qu'il rapporte, en s'appuyant sur le style du monument et sur une inscription trouvée dans son voisinage, à l'année 464. — M. Foucart fait remarquer que l'inscription ne peut être antérieure à la fin du ve siècle, au plus tôt, et qu'elle est sans aucun doute indépendante de la statue. — M. Clermont-Ganneau émet l'opinion que le texte de cette inscription serait purement architectural.

M. Müntz dépose les conclusions du rapport de la commission du prix Duchalais. Ce prix est décerné à M. de La Tour, bibliothécaire au Cabinet des médailles, pour quatre mémoires sur des médaillons italiens de la Renaissance.

M. Léon Gautier dépose les conclusions du rapport de la commission du prix Lafons-Mélicocq. Ce prix est partagé *ex æquo* entre MM. Ferdinand Lot, pour son ouvrage intitulé : *Hariulf, chronique de l'abbaye de Saint-Riquier* (ve siècle-1104), et M. Pilloy, pour ses deux volumes intitulés : *Études sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne*.

M. Oppert donne la traduction de quelques textes très anciens, provenant de Nipur (aujourd'hui Niffar), publiés par M. Hilprecht dans la relation de l'expédition américaine en Mésopotamie, dont le second fascicule vient de paraître. Les textes remontent aux quatrième et cinquième millénaires avant J.-C. Ceux que traduit M. Oppert appartiennent aux deux rois provisoirement nommés Orcham et Dungi, fils d'Orcham.

M. Héron de Villefosse donne lecture de deux notes de M. Camille Jullian. La première est relative à une inscription découverte à Bordeaux en juillet 1807 et ainsi conçue : *Sendrus civis* | *Parisius anno*|*rum L.* M. Hirschfeld a douté de l'authenticité de cette inscription, parce qu'elle était rapportée par un épigraphiste bordelais très peu digne de foi, Bernadan. Mais elle se trouve aussi dans le journal d'un autre érudit bordelais, très consciencieux, le baron de Caila. La découverte de ce journal par M. Jullian prouve ainsi l'authenticité de l'inscription suspectée. — La seconde note de M. Jullian est consacrée à une fistule de plomb du Musée lapidaire de Bordeaux portant l'inscription suivante : *Therapius f.* Ce nom est connu de ceux qui ont étudié les antiquités du pays des Voconces, et M. Jullian croit que Therapius est, selon toute vraisemblance, un plombier de la cité des Voconces. — M. Héron de Villefosse annonce ensuite que M. Lejeune, conducteur des ponts et chaussées à Guelma (Algérie), lui a

fait parvenir le texte d'une inscription chrétienne récemment découverte aux environs de cette ville et ainsi conçue : *Hic reliquiae | beati Petri apostoli | et sanctorum Felicis | et Vincenti martyr(um)*. M. Héron de Villefosse pense que les martyrs Felix et Vincentius cités dans ce texte sont des martyrs africains. Ils étaient, selon lui, parmi ces habitants d'Abitina, martyrisés à Carthage le 12 février 304, dont les noms figurent dans les *Acta sincera* publiés par dom Ruinart.

M. d'Arbois de Jubainville fait remarquer qu'il y a quelques noms francs dont un élément est un nom d'animal associé par la mythologie à la divinité. Le nom du grand dieu Odin, Wodan, n'a fourni à l'onomastique franque ni premier ni second terme ; mais la mythologie germanique associait à Wodan le corbeau et le loup. Le corbeau était pour les Germains le plus intelligent des animaux. De là l'importance de son nom dans l'onomastique sous les formes franque *chramnus*, allemandes *hraban*, *hrabe*, etc. Le fils d'un roi franc s'est appelé Chramnus, un évêque du Mans Bert-chramnus, qui veut dire « brillant corbeau » et d'où vient le nom moderne Bertrand. — Le nom du loup *vulpis* dans la langue latinisée des mérovingiens a été employé dans un nombre de noms beaucoup plus considérable que le nom du corbeau.

M. Salomon Reinach termine la lecture de son mémoire intitulé : *Le casque mycénien et le casque illyrien*. M. Reinach cherche à montrer que le casque de l'époque homérique était un treillis d'osier recouvert de cuir, orné de clous et de grands disques de métal; le casque ainsi reconstitué est identique à un casque découvert en Carniole et conservé au Musée de Vienne. D'autres analogies frappantes entre les antiquités illyriennes et les antiquités mycéniennes ou homériques autorisent à croire que la civilisation de Mycènes s'est conservée en partie sur les bords de l'Adriatique, alors qu'elle succombait, aux environs de l'an 1000 avant J.-C., dans la Grèce propre.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

NOTES ET DOCUMENTS

VOYAGE DU COMTE JAMES DE POURTALÈS EN GRÈCE (1817)

En 1817, le comte James de Pourtalès-Gorgier, l'amateur qu'a rendu célèbre la collection dispersée en 1865 [1], entreprit une excursion en Grèce. Le journal manuscrit de ce voyage m'a été très aimablement communiqué par le petit-fils de l'auteur, M. le comte Jacques de Pourtalès. Il est écrit sans prétention, d'un style correct et simple, qui contraste agréablement avec l'emphase sentimentale alors de mode dans les récits de voyage. Malheureusement, les notices archéologiques qu'il contient sont trop rapides pour en justifier la publication intégrale; je me contenterai d'en donner quelques extraits.

Parti de Naples le 19 février 1817 avec MM. Evans et Sotheby, Anglais, James de Pourtalès se rendit à Bari, puis à Brindisi, à Lecce et à Otrante. Le 7 mars les voyageurs s'embarquèrent pour Corfou avec un quatrième compagnon, M. Pegou, et débarquèrent dans l'île le 8. Le 18, après un séjour peu intéressant [2], Pourtalès accepta l'offre du gouverneur général Sir Thomas Maitland et partit pour Sainte-Maure sur une canonnière anglaise, avec Evans;

1. James de Pourtalès naquit à Neuchâtel le 28 novembre 1776. Possesseur, depuis 1813, de la terre de Gorgier, dans le canton de Neuchâtel, il obtint du roi de Prusse, en 1815, l'investiture de cette seigneurie, d'où le nom de *Gorgier* ajouté à son nom de famille. Le goût des arts s'éveilla en lui de bonne heure : dès 1799, étant à Paris, il fit ses premières acquisitions de tableaux. A dix reprises, il séjourna en Italie (de 1798 à 1843), où il acheta, surtout depuis 1816, des tableaux, des bronzes et des vases peints. En 1839, il installa ses collections à Paris, dans le bel hôtel de la rue Tronchet (n° 7) construit pour lui par Duban. En 1841, il chargea J.-J. Dubois d'en rédiger un catalogue, qui servit de base au catalogue de vente, publié dix ans après sa mort (janvier 1865). Un ouvrage de luxe, intitulé *Antiques du cabinet du comte de Pourtalès-Gorgier* (avec 41 pl) avait paru en 1834 par les soins de Panofka et aux frais de James de Pourtalès qui dépensa 20,000 francs à cet effet; il est aujourd'hui fort rare. En 1863, la maison Goupil fit paraître un recueil de photographies intitulé *Souvenirs de la galerie Pourtalès* (avec 60 pl.); cet album contient d'excellentes reproductions d'après des œuvres d'art qui n'ont pas été publiées ailleurs. — Une partie assez considérable des collections réunies par James de Pourtalès existe encore dans sa famille, tant à Paris qu'en Silésie et à Berlin; quelques vases et bronzes importants sont conservés à Paris chez M. le marquis de Ganay, petit-fils, par sa mère, du collectionneur. La belle statue en marbre d'Eros (n° 37 du catalogue de vente) est chez Mme la baronne d'Adelsward, née de Pourtalès (65, boulevard de Courcelles): l'amphore panathénaïque inédite (*Compte rendu* pour 1876, p. 38, n° 9) est au bas de l'escalier dans l'hôtel de la rue Tronchet.

2. Pourtalès signale des « ruines de couverts à abriter les galères » dans l'ancien port vénitien et des tableaux du XIVe siècle, avec fonds dorés, dans l'église de Saint-Spiridion à Corfou.

Sotheby et Pegou l'avaient quitté pour gagner Athènes par Janina. A Sainte-Maure, ils visitèrent « sur un rocher assez étendu, les restes de l'antique Leucade », avec ses murs d'appareil cyclopéen. De là, en barque, ils se rendirent à Patras (22 mars). « Le château vénitien qui domine la ville est désert, ayant en partie sauté par l'explosion d'un magasin à poudre. On y voit quelques fragments de statues et près de là les restes d'un aqueduc. On peut aussi retrouver les traces de deux temples, mais ces vestiges sont insignifiants. »

Delphes en 1816, d'après un croquis de Pourtalès.

Le 24 mars, un caïque conduisit les voyageurs à la *scala* de Salone, où ils passèrent la nuit. Le lendemain, ils partirent pour Delphes. Je laisse ici la parole à Pourtalès :

« Le matin, les chevaux étant venus de bonne heure, nous nous sommes mis en route et avons d'abord traversé une plaine assez fertile et plantée de beaux oliviers. Nous avons bientôt commencé à monter par un sentier pierreux et rapide, qui suit et côtoye une chaîne de montagnes arides dont se compose presque tout le pays. Il n'y a que bien peu de terre sur toutes ces montagnes et par conséquent peu ou point d'arbres, si ce n'est par-ci par-là quelques noyers et arbres fruitiers et quelques chênes d'une espèce particulière, appelés *valonnées*, ayant de petites feuilles garnies de piquants comme les houx. Au bout de quatre heures de marche nous sommes arrivés à Castri, misérable hameau situé sur l'emplacement de Delphes. Quoique nous n'ayons pas vu de ruines importantes, il en reste assez pour prouver le luxe des constructions qui y ont existé. L'ancienne

ville était située sur une pente rapide adossée aux rochers du Parnasse et séparée en deux par un ruisseau qui, sortant d'une crevasse, sépare les deux rochers et qui s'appelait la fontaine de Castalie. Le terrain, étant fort en pente, était soutenu à plusieurs étages par des murs énormes qui existent encore en grande partie. Ils sont presque tous bâtis en grands quartiers de roc ou de marbre grossier, les uns en polygones irréguliers, les autres par assises régulières. On ne peut que deviner l'emplacement où était le temple d'Apollon, par une fontaine qui était auprès et qui existe encore; d'ailleurs on sait qu'il était situé au haut de la ville. Un peu plus haut encore, on voit les restes du stade, dont beaucoup de gradins en pierre de taille sont encore visibles. Il paraît qu'ils avaient des dossiers, mais il ne reste rien des marbres dont Hérode Atticus avait garni le théâtre. Dans plusieurs endroits nous avons trouvé des inscriptions et des fragments de colonnes en marbre, mais rien en place. Tout auprès de la fontaine Castalie est une espèce de bain ou de réservoir dans lequel on descend par des marches taillées dans le roc. Les parois du rocher au-dessus ont été aplanies par la main des hommes et il y a là une petite grotte qui probablement a été consacrée à quelque divinité, car il y a une niche et elle est encore en partie couverte d'un stuc colorié. A l'orient de la ville on voit un temple ou édifice carré avec une porte, et sa construction en quartiers de roc par assises irrégulières, mais à quatre angles, atteste sa haute antiquité.

« Après avoir déjeuné près d'une petite église (dédiée à la Vierge et bâtie, dit-on, sur les ruines du temple de Minerve dont on voit plusieurs fragments dans les murs de ladite église), nous nous sommes remis en route et sommes arrivés au khani après cinq heures de chemin... »

Le lendemain matin, de bonne heure, départ du khani et arrivée à Livadie après cinq heures de marche, à travers un pays presque désert. « Notre hôte (l'archonte Nachos) ainsi que son frère, habillés à la turque, sont presque les plus beaux hommes que j'aie jamais vus. Ils sentent profondément le malheur de leur nation et nous disent : « Est-ce qu'aucune nation chrétienne n'aura « pitié de nous? » — Partis à deux heures de Livadie, les voyageurs arrivèrent à neuf heures à Thèbes, après avoir traversé les ruines d'Haliarte. Le 27 mars 1817 ils entrèrent à Athènes, que Pourtalès trouve « bien laide, bien sale et bien mal bâtie. » Il avait une lettre pour le consul Gropius, qui lui fit voir d'abord les antiquités de la ville dans l'ordre où on les montrait alors aux touristes : Théséion, Pnyx, Musée et monument de Philopappos, tour de l'Acropole, monument de Lysicrate. Le lendemain matin, Pourtalès et son ami eurent pour guide le consul de France Fauvel ; le soir ils montèrent à l'Acropole avec Gropius. La description qu'en donne Pourtalès est exacte, mais ne contient aucun détail nouveau. « Ensuite nous avons été faire visite au baron Haller, artiste fort intéressant qui a fait des fouilles en bien des endroits et qui nous a aussi fait voir plusieurs monuments curieux. » Le 2 avril, excursion au Pirée : « L'entrée du port est étroite et était défendue par des tours dont on voit encore les ruines. On voit aussi les ruines informes de plusieurs édifices, entre autres des couverts qui servaient à abriter les galères. On distingue les mêmes ruines dans le port de Munychie, et on voit de plus, près de là, les ruines d'un temple

et d'un théâtre. Le Pirée avait aussi son théâtre, taillé dans le roc comme le premier, mais les gradins ne sont visibles ni à l'un ni à l'autre. » Le 5 avril, excursion à Marathon. « Plusieurs tumulus et restes de monuments en marbre sont encore là..., mais, d'après le style des débris d'architecture qui existent çà et là dans la plaine, il paraît que ces monuments ont été élevés dans des temps postérieurs. Deux statues que nous avons trouvées hors de terre sont d'une mauvaise sculpture. Le tumulus a été ouvert par M. Fauvel, mais il n'a pas creusé assez profond et n'a rien trouvé. » Le 7 avril, Sotheby et Pegou vinrent rejoindre Pourtalès et Evans; ils avaient beaucoup souffert, non seulement du froid, mais de la faim, dans leur voyage de Janina à Athènes.

« 8 *avril*. — Ce matin nous avons assisté à une danse rustique exécutée par les paysans albanais devant le temple de Thésée. La beauté du site, la masse imposante qui formait le fond du tableau, la richesse et le pittoresque des costumes, la barbarie même de la musique, composée d'un gros tambour et d'une musette, la manière animée dont les gens dansaient en rond, faisaient du tout le tableau le plus intéressant qu'on puisse voir. Quelques jours auparavant, nous avions assisté à la danse des derviches dans la Tour des Vents et nous fûmes humiliés que l'espèce humaine pût se dégrader assez pour exécuter la danse la plus ignoble accompagnée de contorsions et de cris les plus hideux et extravagants que l'on puisse imaginer. »

9 *avril*. — Excursion à Éleusis.

10 *avril*. — Départ pour les Dardanelles dans une barque grecque. Le 11, visite du temple d'Égine. Le 13, le vent étant favorable, on décide de pousser jusqu'à Constantinople, où les voyageurs arrivent le 15. Malgré leurs hautes relations, ils durent renoncer à entrer à Sainte-Sophie. Pourtalès décrit longuement Constantinople, qu'il admire beaucoup, mais où il regrette le fâcheux caractère des constructions nouvelles. « Le goût du règne de Louis XV a passé en Turquie avec toutes ses bizarreries et tout ce qu'on fait à présent s'en ressent. » Les pages consacrées aux monuments antiques n'offrent aucun détail inédit.

20 *avril*. —Départ de Constantinople en barque; excursion à Moudania et à Brousse.

3 *mai*. — Excursion de Koum-kalé à Bournabachi et à Troie.

4 *mai*. —Visite aux ruines d'Alexandria Troas. « Avant d'arriver sur l'emplacement de l'ancienne ville, nous avons vu au bord du chemin des centaines de gros boulets de canon taillés par les Turcs et pour lesquels depuis longtemps ils cassent des colonnes en granit. Ils n'ont cependant pas pu les épuiser, car on ne fait pas un pas dans tout l'emplacement de cette ville sans en rencontrer. Quelques-unes ont 40 pieds de longueur sur 4 1/2 à 5 pieds de diamètre. On voit encore le port et les jetées qui le formaient, mais l'entrée est comblée par les alluvions. »

5 *mai*. — Port de Mitylène. « On rencontre à chaque pas des débris d'antiquités, des colonnes cassées, etc. Dans la cour de l'église de l'archevêché, il y a un siège en marbre blanc de la plus grande beauté; le dossier est soutenu par des griffons, le siège par des pieds de lions et des trépieds; le tout est du plus beau style et d'un travail parfait. »

9 *mai*. — Chio. Les voyageurs frètent à Chio une barque pour Tinos et Athènes. Ils relâchent le 12 à Andros et le 14 à Tinos. Là ils prennent un bateau à quatre rameurs qui les met en trois heures à Délos. « Le temple d'Apollon, d'après les débris qui en restent, doit avoir été considérable et d'une exécution superbe. Les fragments sont ioniques et doriques, mais les colonnes de ce dernier ordre n'étaient cannelées qu'à leur base et près du chapiteau. J'y ai trouvé deux fragments de statue, dont un avec un bouclier ayant une massue dessus. J'y ai mesuré une pierre encore en place de 10 pieds sur 12 en beau marbre. J'y ai trouvé des triglyphes ornés de têtes de bœufs et même deux chapiteaux ayant chacun d'un côté deux bœufs agenouillés d'un très beau style, vus seulement à mi-corps[1]. Près des ruines du temple d'Apollon sont celles d'un long portique qu'on appelle de Philippe et de l'autre côté un étang circulaire entouré d'un mur en pierre de taille. Une quantité d'autels, de colonnes et d'inscriptions sont épars sur la surface de l'île; nous y avons aussi vu deux piscines ou conserves d'eau dont les voûtes étaient enfoncées, mais elles m'ont paru de construction romaine. La ruine la plus considérable est celle du théâtre, dont les murs en marbre blanc se voient de loin. La scène n'est pas conservée, mais on voit très bien la forme du théâtre et les débris des sièges ou gradins sont aussi visibles... A peu près à la moitié de la hauteur (du Cynthe) est une grotte faite de main d'homme et d'une haute antiquité. La route qui y menait et qui va jusqu'au sommet du mont se voit encore par places[2]. » Après avoir touché à Rhénée où ils virent « quantité d'autels et de restes de sarcophages », Pourtalès et ses amis rentrèrent la nuit à Tinos.

15 *mai*. — Temple de Sunium. « L'humidité de la mer corrodant peu à peu le marbre du temple, il n'a pas eu le temps de jaunir et il est aussi blanc que s'il venait d'être achevé. Il reste debout quatorze ou quinze colonnes surmontées de l'architrave ; les débris de la frise, de la corniche, des métopes sculptées se voient épars au pied du temple... Tous les environs sont couverts de débris ; nous avons même vu les ruines d'un petit temple dorique en marbre. »

16 *mai*. — Retour à Athènes.

17 *mai*. — Pourtalès entre dans le Théséion. « Ses murs intérieurs ne sont que bouchardés et enduits d'un stuc conservé en quelques endroits. C'est probablement sur cet enduit que Polygnote avait peint ses tableaux. »

18 *mai*. — Quittant ses compagnons, qui désiraient prolonger leur séjour à Athènes, Pourtalès partit seul pour Mégare, Corinthe, Mycènes et Tirynthe. A Mycènes, il dessina la Porte des Lions, à Tirynthe les murailles cyclopéennes. A Argos, il décrit le théâtre et la construction en briques qui s'élève à côté. « Dans une maison attenante on voit un pavé en mosaïque et on peut entrer par là dans un égout ou conduit d'eau très bien construit. Tout près de là est un temple à moitié creusé dans le roc, à moitié bâti en brique ; on y voit bien l'emplacement de la statue et dans la niche derrière aboutit un passage fort étroit par où on faisait probablement parler le dieu. Au-dessous de ce temple j'ai vu des frag-

1. Ici, dans le journal, un croquis d'un des chapiteaux en question.
2. Ici, dans le journal, un joli dessin de la grotte du Cynthe, telle qu'elle était avant les fouilles de Lebègue.

ments considérables des anciens murs de la ville, bâtis dans le même temps et de la même manière que ceux de Mycènes. » D'Argos, Pourtalès se rendit à Némée, où il visita les ruines du temple de Jupiter et, dans la plaine, celles de trois autres édifices doriques. « A une lieue du temple de Némée je vis les restes des murs d'une ville que l'on dit Cléonées; la route passe sur quantité de tombeaux presque à découvert que j'aurais bien voulu avoir le temps d'ouvrir. A sept heures j'étais dans la magnifique et fertile plaine de Sicyone et bientôt après à Corinthe. » De Corinthe, Pourtalès se dirigea vers Patras, où il arriva le 25 mai. Le 30 mai il était à Zante, obligé de subir une longue quarantaine. Le 10 juin il s'embarqua pour Malte, où il prit terre le 23, heureux de retrouver la civilisation et le confort dont la Grèce de 1817 était cruellement dépourvue. Un navire de guerre anglais, parti de Malte le 27 mai, put enfin le déposer à Naples le 12 juillet.

Quelque pénible qu'ait été ce voyage, il avait laissé au comte de Pourtalès d'assez agréables souvenirs pour qu'il ait essayé de le recommencer avec son fils Robert vingt-six ans plus tard (1843). De Malte, il gagna Syra, Smyrne et Constantinople, d'où il revint au Pirée et à Trieste. Mais il avait dû faire, au Pirée, dix-huit jours de quarantaine et dut renoncer à visiter, une fois de plus, l'intérieur de la Grèce.

Les papiers du comte James de Pourtalès comprennent aussi des notes assez volumineuses prises au cours de ses voyages en Italie et en Sicile. Elles témoignent, en bien des endroits, du goût et de la curiosité de cet amateur, mais les mentions d'œuvres d'art y sont trop sommaires pour qu'il y ait intérêt à les publier.

Salomon Reinach.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Nous empruntons l'article suivant, dû à l'un des collaborateurs les plus dévoués de Courajod, au *Journal des Débats* du 30 juin 1896, en nous associant bien sincèrement aux sentiments qui y sont exprimés avec tant d'émotion et d'éloquence.

LOUIS COURAJOD

Le grand public sait-il assez tout ce que la science et le pays viennent de perdre en un tel homme?... Depuis trois jours que le dernier souffle s'est exhalé de sa vaillante poitrine et que son âme ardente et inquiète pour la première fois est entrée dans la paix, tous ceux qui l'ont connu, entendu, vu à l'œuvre, les témoins et les confidents de sa vie scientifique, ses collègues, ses élèves, ses collaborateurs demeurent comme frappés de stupeur; au moment de lui rendre les suprêmes devoirs, ils ne peuvent encore se résigner à croire qu'il les ait quittés et que cette grande force qui était en lui, cet intense foyer de vie, de travail, de passion soient à jamais éteints. Je ne saurais en ce moment parler de lui comme il convient; j'essayerai, plus tard, de dire ailleurs, avec les développements nécessaires qui ne pourraient trouver place ici, ce que nous lui devons comme érudit, archéologue, historien de l'art français, quelles idées il défendit et avec quel emportement de conviction passionnée, la trace ineffaçable qu'il laissera au Musée du Louvre où, reprenant la pensée du marquis de Laborde, il voulut reconstituer le musée des monuments français, « ce cours vivant d'histoire de la sculpture nationale ». Il consacra à cette œuvre, dont l'avenir lui fera honneur, toutes les forces de sa volonté, toute la combativité de son caractère à la fois impétueux et tenace, toutes les admirables ressources de l'érudition la plus riche, la mieux armée, alimentée sans cesse par un labeur surhumain. Du jour où il eut entrevu le but à atteindre, il y courut avec une fougue qui n'excluait pas la méthode. Il fallait d'abord reconstituer l'état civil de tant de monuments épars; la publication du Journal de Lenoir et les admirables travaux où cette publication l'entraîna en fournirent les éléments et les moyens; puis, il fallait « faire rentrer au bercail les brebis égarées », recueillir sur tous les points du territoire, dans tous les dépôts publics les œuvres ou les fragments désaffectés, défigurés, dilapidés ou oubliés, réunir les débris dispersés. Que de trouvailles il a faites! Il fallait le voir, dans nos promenades archéologiques à travers les chantiers ou les « magasins », tomber en arrêt devant quelque fragment à demi enfoui sous la poussière ou les gravois!... C'est peut-être à ces heures de « chasse » qu'il a connu les meilleures joies de sa vie.

Je me trompe : c'est dans sa chaire de professeur à l'École du Louvre. Il n'avait pas répondu sans hésitation à l'appel de M. de Ronchaud qui lui confia le plus bel enseignement : l'histoire de la sculpture française. Mais à peine installé, obligé de coordonner et de synthétiser pour professer, il vit l'horizon s'élargir devant lui, ses idées se préciser et s'animer : il se jeta tout entier dans cette carrière nouvelle et son « cours » devint la grande affaire de sa vie. Cha-

cune de ses leçons était comme un drame; il la portait pendant huit jours, il en souffrait, mais avec une sorte d'intime volupté; il réunissait dans la fièvre et l'angoisse ses documents et ses textes; il passait des nuits entières à composer et à classer ses « dossiers »; — le mercredi était le jour de la « délivrance ». La vue de son auditoire, toujours plus nombreux et fidèle, le mettait en joie; il ne lui suffisait pas de sa leçon du matin; il recommençait l'après-midi, tantôt dans la salle des cours, tantôt dans les galeries du Louvre, — et le soir, épuisé et joyeux, il me disait tout rayonnant : « Ça va mieux! » — Et c'est ainsi qu'il s'est tué... Dès le premier jour de la maladie qui l'a terrassé, il a vu venir la mort et il disait — de quel accent! — à ceux qui le soignaient : « Laissez-moi mourir! j'ai tant besoin de repos! » Pour la première fois, en effet, il se repose; et, à le voir sur son lit de mort, si beau dans l'apaisement de son dernier sommeil, on se prenait à répéter le mot de Luther dans un cimetière : *Beati mortui, quia quiescunt!...* Reposez-vous, cher maître, cher ami. Votre œuvre durera; ce que vous avez aimé d'un amour passionné, cherché et voulu dans l'inquiétude et d'un effort souvent douloureux, témoignera pour vous; votre mémoire vivra dans des cœurs fidèles, et la postérité vous rendra cette justice que vous vous plaigniez quelquefois, aux heures de lassitude, de ne pas obtenir de vos contemporains.

André Michel.

— M. Petrie vient de faire une découverte d'un intérêt tout à fait exceptionnel. Au cours de ses fouilles récentes à Thèbes, il a trouvé une stèle où, pour la première fois, le nom d'Israël paraît sur un monument égyptien. Érigée dans le temple d'Aménophis III, cette stèle portait primitivement une inscription relative aux services rendus par ce roi à la religion; ce récit fut presque effacé sous Akhenaten, mais restauré par Séti Ier; enfin Merenptah, toujours prêt à s'approprier les monuments de ses prédécesseurs, fit graver, dans la cinquième année de son règne, l'inscription qui nous est parvenue. La plus grande partie de ce long texte raconte la défaite des Libyens et ses conséquences; ce n'est qu'à la fin que les tribus asiatiques sont mentionnées : « Les Khati sont en paix, le pays de Canaan est prisonnier en tout ce qu'il avait de méchant, les gens d'Ascalon sont emmenés et ceux de Gezer entraînés en captivité, la cité d'Ianouâmîm est réduite au néant, 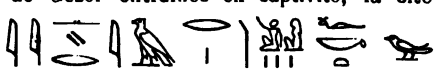 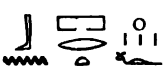 , *ceux d'Israïlou sont arrachés, il n'y en a plus de graines,* Kharou (la Syrie méridionale) est [triste] comme les veuves d'Égypte, et toutes les terres sont réunies en paix[1]. »

Cette petite phrase a déjà été étudiée par trois traducteurs, M. Maspero[2], M. Griffith[3] et M. Spiegelberg[4]. M. Petrie en a fait ressortir l'importance histo-

1. Je cite la traduction de M. Maspero; celle de M. Griffith en diffère légèrement. J'emprunte à l'article de M. Spiegelberg, cité plus bas, le court texte hiéroglyphique.
2. *Journ. des Débats*, 14 juin 1896.
3. Dans l'article de M. Petrie, *Contemporary Review*, n° 365 (mai 1896, p. 620).
4. *Sitzungsberichte des kgl. Preuss. Acad. der Wissenschaften*, 1896, XXV, p. 593-7.

rique. Il nous suffit d'avoir appelé ici l'attention sur cette heureuse découverte, dont la portée, en ce qui touche l'histoire biblique de l'Exode, est loin encore d'être établie avec certitude.

A. H. GARDINER.

Nouveaux fragments de sarcophages peints trouvés à Clazomènes.

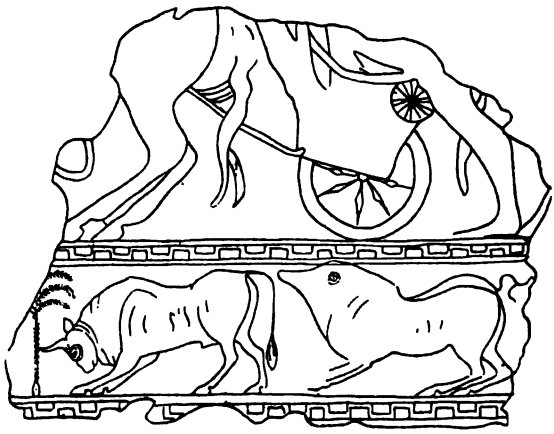

Dans le courant de 1895, feu Humann, représentant de l'Institut allemand à Smyrne, signala au Musée de Constantinople plusieurs fragments de sarcophages peints, découverts à Clazomènes, qui se trouvaient entre les mains de

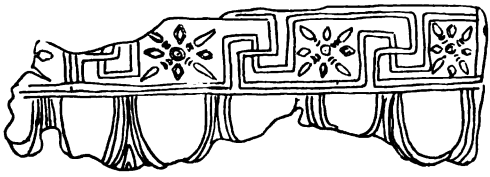

certains marchands de la ville. Il envoyait en même temps à Hamdi-bey des calques assez soignés de ces fragments. Depuis, les calques en question m'ont été communiqués ; M. Humann étant mort, il y a un intérêt scientifique sérieux, et il n'y a aucune indiscrétion à les reproduire. Où sont les originaux? C'est ce qu'il n'est pas encore facile de savoir. Quand le Musée de Constantinople répondit à M. Humann, en le priant d'acquérir ces morceaux, il était trop tard : M. Humann ne put qu'en constater la disparition. Peut-être ont-ils déjà passé dans quelque Musée de l'Europe ; en tous les cas, la publication ci-jointe aidera à les reconnaître. Le morceau le plus important est celui qui présente

le haut du corps d'une femme vu de profil; ce type ne s'était pas encore rencontré sur les sarcophages de Clazomènes.

Salomon Reinach.

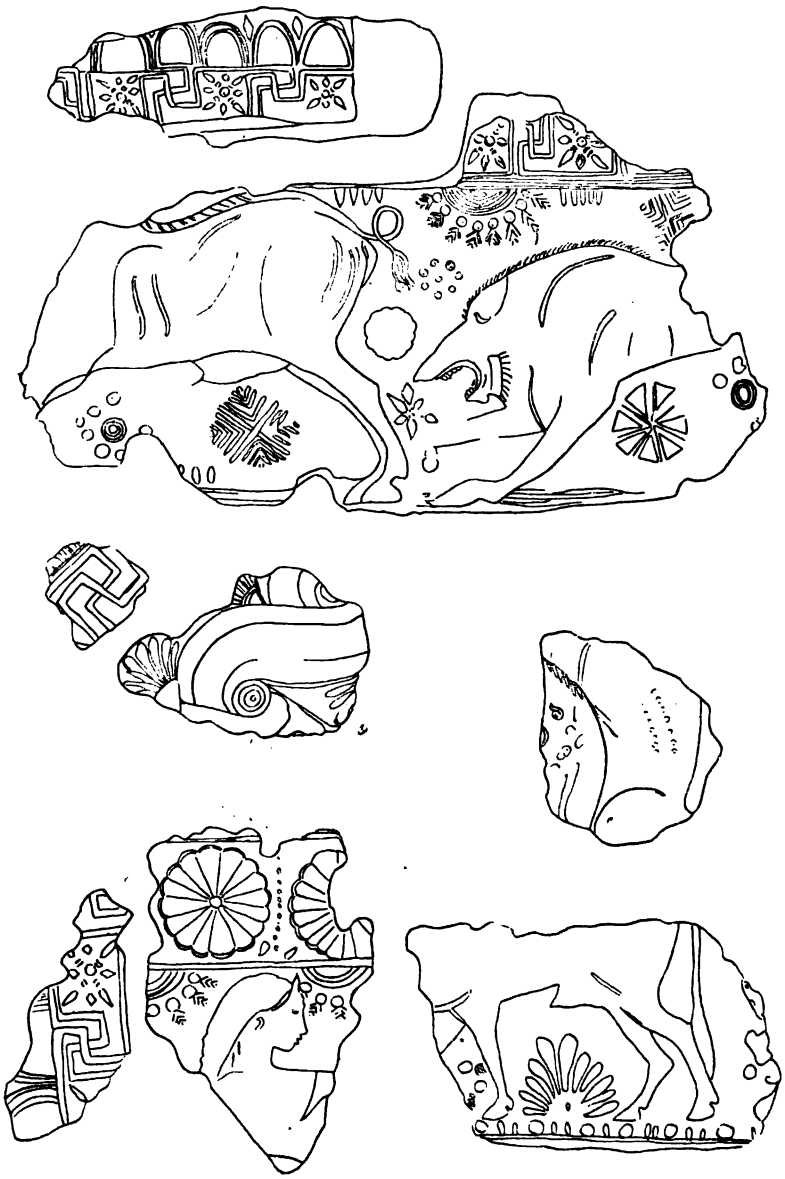

Note sur une variante inédite du nom de Psametik.

Les Égyptiens considéraient le nom de Psametik comme le mot *sametik* ou *smetik* précédé de l'article *p*.

On trouve, en effet, les formes suivantes :

Smetik — la forme simple.

P-smetik — la forme précédente avec l'article masculin.

Ta-smetik — la même forme avec l'article féminin.

Enfin, j'ai rencontré dernièrement une nouvelle variante :

A-smetik — sur un cylindre du Musée Guimet. Cette variante consiste en un développement de la forme *Smetik*. Le 𓄿 *ă* initial est le *ă* prosthétique qu'on rencontre si souvent en égyptien : *Pepi* et *Apepi*, et dans les transcriptions : *Khti* = 'Αχθοης ; *Toti* = 'Αθωθις ; *Sni* = *Esneh* ; *Tbù* = *Edfou*, etc.

M. Maspero a même rencontré la forme *Pamestik*, qui est très curieuse comme orthographe. A signaler dans le même genre *Polmis* pour *Ptolmis*, dans une inscription du Musée Guimet.

Seymour de Ricci.

— Nous recevons la lettre suivante :

« Paris, le 15 juin 1896.

« Monsieur le Directeur,

« Je crois avoir reconnu que dans les statues anciennes de l'Aveyron [1] ce que l'on prenait pour des jambes n'est autre chose que *les bouts de la ceinture ornée de franges*. Mon opinion se fonde sur quelques statuettes en terre cuite chypriotes ou carthaginoises que je me propose de faire connaître prochainement.

« Agréez, etc.

« E. d'Acy. »

Note on a painting by Protogenes.

Strabo (XIV, 2, 5) tells the story that Protogenes painted a partridge in his picture of Ialysos or the Satyr, and when the picture was exhibited at Rhodes, the public would look at nothing but the partridge. They even brought young partridges there, just to hear them chirp at the painting. And the artist was so vexed at this that he prevailed on the authorities to allow him to destroy the bird.

1. Mortillet, *Revue de l'École d'Anthropologie*, 1893, pl. IV-VII ; S. Reinach, *La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines*, fig. 22-32.

The story seems to contain a statement of fact—Protogenes painted a partridge in this picture, and subsequently painted it out again after an interview with the authorities. And then there is an anecdote to explain the fact. But the explanation seems inadequate.

The question is, why did Protogenes introduce a partridge in a picture of Ialysos or a Satyr? And, what was really the reason why this detail was suppressed? The answer may perhaps be gathered from a passage in Horapollo, *Hieroglyphica*, II, 95 : παιδεραστίαν βουλόμενοι σημῆναι, δύο πέρδικας ζωγραφοῦσιν.

Cecil Torr.

— On lit dans la *Chronique des Arts* du 13 juin 1896 :

« En analysant le symbolisme des figurines égypto-grecques, j'annonçais en novembre dernier dans la *Gazette* que le Musée Guimet, se plaçant à la tête d'une Société de fouilles françaises, entreprenait en Égypte une série de recherches ayant pour but de préciser l'origine de certains mythes grecs, dont la genèse, encore obscure, se perdait par delà l'époque archaïque dans les légendes venues de l'Orient.

« Chargé de la direction des travaux, je choisis Antinoë comme centre des premières investigations, tant en raison du rôle considérable joué à l'époque romaine par la célèbre ville bâtie par Hadrien à la mémoire de son favori, que pour élucider un problème d'histoire resté jusque-là insoluble. Une ville pharaonique, dont la trace semblait perdue, avait certai nement précédé la ville romaine. Quelle était-elle ? Avait-elle laissé des monuments? Et, si oui, quel était son nom, celui de sa divinité protectrice et de son roi fondateur ?

« Attiré par cette question, j'avais, quelques années auparavant, exécuté divers sondages, avec une persévérance qu'aucun insuccès n'avait été assez fort pour lasser. L'essentiel était de retrouver, à travers les décombres, les plus vieux quartiers de la ville; et ce premier pas, je sentais l'avoir fait. Un beau jour enfin, je reconnaissais, sous les sables, le chapiteau lotiforme d'une colonne couverte d'hiéroglyphes. Un temple tout entier était enseveli là : il ne s'agissait plus que de le déblayer.

« Malheureusement, les fonds mis à ma disposition étaient rares ; et, après avoir dégagé les colonnades d'une cour, je dus continuer à mes frais les travaux dans la salle hypostyle précédant le sanctuaire, premier souscripteur à une œuvre qui, s'il lui est donné d'aboutir, pourra rendre de grands services à la reconstitution de la période ancienne de cette région de l'Égypte. Actuellement, les trois portiques d'une cour, mesurant 90 mètres sur 50, et trois nefs de l'hypostyle sont déblayés jusqu'au niveau du sol antique, montrant leurs colonnes couvertes de bas-reliefs et d'inscriptions. Le monument est tout entier du règne de Ramsès II, ce qui nous reporte d'un seul coup à plus de seize siècles en deçà de la fondation hadrienne. Le plan est celui de tous les temples égyptiens, avec cour à portiques, salle hypostyle, sanctuaire et chambre du mystère. Au total, on peut estimer ses dimensions à 140 mètres sur 50.

« Quelques documents m'ont été fournis par cette fouille hâtive et me permettent de répondre à deux ou trois des questions que tout à l'heure j'indiquais. Souvent même, cette réponse est aussi singulière qu'imprévue. Qu'il me soit per-

mis d'indiquer ici, en attendant la publication d'un travail scientifique, les résultats auxquels je suis parvenu :

« 1° L'existence de la ville antique se trouve démontrée par la présence d'un temple de Ramsès II, temple qui, sans nul doute, ne faisait que succéder à un monument plus ancien ;

« 2° Alors que toute l'Égypte est unifiée dans le culte de l'Ammon thébain, la ville ancêtre d'Antinoë est sous la protection de divinités locales et les cultes du nord y sont en honneur : Horus, Hor-Khouti, Toum, Khnoum, Thot, Phtah, Hathor, Isis, Sékhet, Iousâas, Pkhl, y sont adorés, pour cette raison sans doute, que la région où s'élève cette demeure divine est proche voisine de Chmounou, où la tradition plaçait la victoire remportée par Horus et Thot sur Set. Toutefois, Hor-Khouati et la déesse Iousâas ont le pas sur les autres dieux comme protecteurs du sanctuaire ; et par une coïncidence bizarre, Iousâas, déesse héliopolitaine, est qualifiée de « régente d'Héliopolis » *Henti-Nou-An* ; titre qui éveille de suite comme un écho antique du nom classique d'Antinoë. Hadrien avait-il fixé l'emplacement de la ville élevée à son favori dans le site où maintenant s'en dressent les ruines, pour trouver par rébus une divinité égyptienne protectrice d'Antinoüs ? C'est fort possible si l'on tient compte du goût tout particulier de l'Égypte antique pour ces sortes de jeux de mots ;

« 3° Le nom de cette ville de Ramsès se trouve donné par les textes, mais le passage où je l'ai relevé est dégradé ; en sorte que la lecture est incertaine, mais d'autres leçons se trouvent certainement sur d'autres tableaux ;

« 4° Enfin, ce temple était — je l'établirai ailleurs — celui où fut célébré le culte institué en l'honneur d'Antinoüs, celui où était processionnellement portée la barque dont parle saint Épiphane ; ce culte rendu était donc pharaonique, d'où il s'ensuit que Antinoüs a été honoré selon les préceptes du rite égyptien.

Tels sont les resultats des courtes recherches qu'il m'a été donné de faire à Antinoë. Une moitié de l'hypostyle et les chambres du mystère, encore ensevelis sous une montagne de décombres, nous donneraient, sans nul doute, des documents d'une haute importance. Pour pousser jusqu'au bout l'étude de cette curieuse période historique, le Musée Guimet fait de grands efforts. Malheureusement l'initiative privée, si développée à l'étranger, fait défaut en France ; et tandis qu'en Angleterre, en Amérique et en Allemagne, des Sociétés archéologiques se fondent et explorent, sur leurs propres ressources, les monuments de tout le vieux monde, nous n'accordons à ces tentatives aucune attention ; alors que l'étranger sait y trouver non seulement une source de richesse scientifique et artistique, mais encore un puissant instrument de propagande au service de sa politique, nous nous retranchons dans l'indifférence. Pour l'Égypte, cette indifférence est, dans les circonstances actuelles, une véritable abdication, dont nous pourrions prochainement supporter les conséquences. Un projet est mis en avant par la presse anglaise, tendant à substituer au service des antiquités égyptiennes actuellement en vigueur une Compagnie fermière, qui aurait le monopole des travaux. Ce cri d'alarme sera-t-il entendu ? Je n'ose l'espérer.

« Les petits objets trouvés dans les déblais d'Antinoë seront, d'ici peu, exposés au Musée Guimet. Les figurines égypto-grecques sont en majorité ; le

reste est fourni par des poteries, des masques de plâtre ou de terre cuite et divers objets égyptiens.

« Al. Gayet. ».

—'Εφημερίς ἀρχαιολογική, 1895 : J. Durm, *L'état du Parthénon et des autres monuments antiques d'Athènes* (cet intéressant rapport, adressé au gouvernement grec, est accompagné de 5 planches et de 17 figures dans le texte). — Dragoumis, *Stèle attique à Éleusis* (deux planches annexes donnent le texte de l'inscription en caractères épigraphiques). — Léonardos, *Statue de jeune homme, trouvée en Attique* (pl. 6. Cette figure se classe dans la série dite des Apollons archaïques). — Skias, *Inscriptions d'Éleusis*. — Stavropoulos, *Études sur Érétrie*. — A. de Ridder, *Miroir d'Égine* (pl. 7. Le pied du miroir est formé par une figure de femme nue, avec une sorte de caleçon autour des reins. Elle est debout sur une tortue. Daterait des premières années du ve siècle). — Kavvadias, *Bas-relief d'Épidaure* (pl. 8. Esculape et Hygie). — Dragoumis, *Inscriptions de Platée et de Képhissia*. — Kastriotis, *Aphrodite de bronze qui se ceint la poitrine du kestos* (pl. 9 et planche annexe. Ce serait une imitation d'un type de l'époque hellénistique). — *Additions et corrections*. — Staïs, *Bourgades préhistoriques en Attique et à Égine* (pl. 10-12 et cinq vignettes dans le texte. Dans ce très intéressant mémoire, M. Staïs étudie, d'après les résultats des fouilles qu'il a conduites lui-même, les restes de maisons et de tombeaux ainsi que les vases et autres objets découverts dans des couches très anciennes, à Brauron, à Steiria, à Ligori, à Sphettos, à Thoricos, à Égine, sur l'emplacement du chef-lieu actuel qui correspond à celui de la capitale ancienne de l'île. La plupart de ces découvertes se rapportent à la période mycénienne; quelques pièces datent de la période du style géométrique. Il ressort de l'ensemble des recherches, que, dans l'âge primitif, la côte orientale de l'Attique était habitée par une population assez dense, qui comptait de nombreux villages). — Léonardos, *Inscriptions de Lycosoura découvertes dans le temple de Despoina* (avec deux fac-similés).

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XVIe année, fascicule 1-2, janvier-avril 1896 : *Liste des membres de l'École française depuis sa fondation*. — H. Omont, *Les suites du sac de Rome par les Impériaux et la campagne de Lautrec en Italie* (journal en latin). — Toutain, *Les Romains dans le Sahara* (pl. I. L'article, qu'accompagne une *carte des voies romaines dans le sud de l'Afrique proconsulaire*, est fort intéressant; il prouve que l'on a beaucoup exagéré en parlant d'une occupation permanente par les Romains des oasis du Sahara, au sud de la Tunisie et de la Tripolitaine). — Abbé Duchesne, *Les missions chrétiennes au sud de l'empire romain*. — Join-Lambert, *A propos de l'abbaye de San-Galgano*. — H. Graillot, *Le temple de Conca* (pl. I-V. Il s'agit de ces fouilles qui, commencées, aux frais du comte Tyskiewicz, par un ancien pensionnaire de notre École française de Rome, M. Graillot, muni d'une autorisation du gouvernement italien, ont été brusquement interrompues, sous un prétexte qui ne supporte pas l'examen, dès qu'il a été démontré, par les résultats, qu'elles seraient fructueuses. Une seule chose

pourtant importe : c'est qu'il soit fait le plus possible de découvertes et qu'elles soient portées à la connaissance des hommes compétents par des érudits capables de les exposer clairement et de les bien interpréter. C'est à ce point de vue que se placent, en Allemagne et en France, tous les esprits cultivés ; c'est ce que l'on a compris en Grèce, où, pour l'exhumation de l'antiquité, on accepte tous les concours. Il est profondément regrettable qu'en Italie, où il reste tant à faire, je ne sais quel mesquin esprit de chauvinisme vienne entraver les recherches que voudraient entreprendre les étrangers, au profit commun de tous ceux qui poursuivent un même but scientifique et désintéressé. Les fouilles de M. Graillot et les planches qui les accompagnent fournissent de précieux renseignements sur l'histoire de l'art du Latium et les influences qu'il a subies au VIe et au VIIe siècle).

— Deutscher Palaestina-Verein. *Mittheilungen und Nachrichten*, 1896, n° 3 : Frank, *Excursion à pied dans la région à l'est du Jourdain.* — Notes et remarques par MM. L. Gautier, Clermont-Ganneau, Nestle. — Nouvelles diverses (découverte à Djillîn, dans le Haurân, d'un monument romain avec bustes et de fragments d'une inscription grecque ; observation d'un météore faite à Beyrouth le 10 avril vers 1/3 8 du soir). — Steindorff, *Sur l'inscription égyptienne du pharaon Merenptah* (vers 1230 av. J.-C.) contenant la mention d'*Israël*[1].

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, 26e session, 3e séance, mars 1896. — P. Le Page Renouf, *Le Livre des Morts, suite des notes sur le chapitre* CXXV. — M. Friedlænder, *Quelques fragments de la Bible hébraïque avec abréviations particulières et signes particuliers pour les voyelles et les accents.* — D. R. Fotheringham, *Quelques considérations sur la chronologie égyptienne du professeur Petrie.* — F. L. Griffith, *Note sur la philologie démotique.* — J. Offord, *Le nom Chereu.* — Sayce, *Inscriptions romaines à Assouan* (quatre dédicaces en l'honneur de Germanicus, de Trajan, d'Antonin et de L. Verus).

— Avril 1896. Le Page Renouf, *Sur le nom non encore expliqué d'un dieu qui figure dans une inscription de la sixième dynastie, au Musée de Turin.* — P. Le Page Renouf, *Le Livre des Morts, notes du chapitre* CXXV (suite). — W. Fl. Petrie, *Note sur la chronologie égyptienne.* — C. J. Ball, *La bénédiction de Moïse* (*Deut.* XXXIII). — E. Towry White, *Quelques remarques sur les figures funéraires appelées Ushabti* (10 planches).

1. Je ne crois pas qu'il faille chercher dans la Palestine septentrionale la ville de *Yenou'amou* mentionnée dans ce passage avec celles de *Ascalon* et de *Gezer* ; c'est bien plutôt quelque ville de la Chefelah sise en plein territoire de Juda, telle que, par exemple, *Na'amah* (*Josué*, XV, 41) ; le document doit donc viser la Judée méridionale, et c'est dans ces parages qu'il convient, je pense, de localiser ces *Yesira'l* dont l'existence nous est révélée en Palestine au XIIIe siècle avant notre ère. — C. C.-G.

BIBLIOGRAPHIE

Cecil Torr. **Memphis and Mycenae. An examination of Egyptian chronology and its application to the early history of Greece**, Cambridge, University Press, 1896, x-74 p.

Dans cet ouvrage l'auteur a essayé de prouver :

1° Que la XVIIIe dynastie pouvait ne pas remonter plus haut que le XIIIe siècle avant notre ère.

2° Que les objets mycéniens ne remontaient pas nécessairement à l'époque de la XVIIIe dynastie, mais qu'ils appartenaient plutôt au VIIIe et au IXe siècle.

M. Torr étudie d'abord la XXVIe dynastie et jette un jour nouveau sur l'histoire de cette période compliquée. Il identifie Tnephachthos avec Stephinathis et établit ainsi clairement la place de Bocchoris, fils de Tnephachthos [p. 4]. Suivant lui, la XXIIIe dynastie est *collatérale*, ainsi que la XXIVe et la XXVe. Il identifie, ainsi que l'avait fait E. de Rougé, le Sethôn d'Hérodote et le Zet de Manéthon et suppose que le Psammous de la XXIIIe dynastie était le grand-père maternel de Psametik I [p. 8]. Je crois que cette hypothèse, fondée seulement sur la ressemblance des noms, est pour le moins hasardée, car nous connaissons un cartouche *Psemout* qui paraît correspondre au nom de *Psammous*. Pourtant, dans cette partie de l'ouvrage, M. Torr a poussé très loin l'étude des données assyriennes, et il semble que son classement soit à peu près définitif. Le voici :

ASSYRIE		TANIS	SAIS		MEMPHIS	HAUTE-ÉGYPTE ET ÉTHIOPIE	
721	Sargon	Ouasarkeu	Stephinathis			710	Sabakôn
705	Sennacherib	Psammous Zet [Sethôn]	Nechepsos	698	Bocchoris		
680	Assarhaddon		Nekos	692	Sabakôn	692	Sebichos
				690	Tarakos	690	
667	Assurbanipal		664-610. Psametik I			à 660	Sabakôn

L'auteur distingue avec beaucoup de netteté les trois parties du règne de Sabakôn [p. 6]. Dans sa jeunesse [710] il se bat contre Sargon; plus tard, [692], il détrône Bocchoris et règne à Memphis pendant deux ans ou plus; puis Tarakos lui succède à Memphis [690] et Sabakôn règne dans une autre partie de l'Égypte jusque vers 660; on trouve son cartouche accolé à celui de Psametik I. Cette théorie est pourtant très contestable.

Mais en lisant le livre de M. Torr il est bon de se rappeler que ses dates avant 690 sont des dates *minima*, fondées uniquement sur les plus hautes dates

des monuments. C'est ainsi que Bocchoris régna certainement avant 698, mais rien ne nous dit combien d'années avant cette date.

M. Torr étudie ensuite la XXIIe dynastie qui, d'après lui, précède immédiatement la XXVIe. Ses explications sont extrêmement difficiles à suivre, et malgré de longs efforts, je n'ai pu arriver à les saisir clairement. Pourquoi donc rejeter l'excellente classification que Lepsius a donnée dans son ouvrage sur la XXIIe dynastie, la seule qui jusqu'ici réponde parfaitement à toutes les données monumentales, pour essayer d'en reconstituer une autre? Mais si, chez M. Torr, ce qui concerne la XXIIe dynastie est peu clair, la confusion augmente encore quand il aborde la XXIe [p. 22]. Sa tendance à « raccourcir » ne le quitte jamais. Ainsi, pour lui, Herhor n'est autre que l'Osochor de Manéthon, alors qu'il paraît prouvé que Herhor était contemporain de Smendès. Il faut d'ailleurs avouer que toute cette période est extrêmement difficile à débrouiller par suite de l'existence collatérale de deux centres politiques, Tanis et Thèbes. Il suffit de lire l'excellent article de M. Daressy [*Revue archéol.*, 1896, I, p. 72] pour se convaincre des difficultés de cette question; voici d'ailleurs, d'après ce savant, la liste des rois de Tanis :

Nesbinebdad	x ans.
Pasebkhannout I	$18 + x$ ans.
Pinedjen I	$21 + x$ ans.
Amenemapt	$49 + x$ ans.
Amensi	$16 + x$ ans.
Pasebkhannout II	$12 + x$ ans.
TOTAL. . .	$116 + x$ ans.

Ce qui ferait au moins 116 ans et probablement une quinzaine d'années de plus, puisque Manéthon donne le chiffre 130.

La XXe dynastie est étudiée par M. Torr [p. 33] avec le même parti-pris d'en réduire autant que possible la durée: c'est ainsi qu'il arrive à attribuer à Rameses III une date minima de 1000, ce qui ferait une soixantaine d'années pour toute la dynastie [p. 37] La XIXe et la XVIIIe dynastie sont ensuite examinées avec beaucoup de soin et de bon sens [p. 38-47]. Les plus hautes dates des rois sont soigneusement recueillies et tout le travail de classement est entièrement refait; enfin l'auteur place en 1271 au plus tard l'avènement de la XVIIIe dynastie. Jusqu'ici son classement peut à la rigueur se soutenir, sauf pour la XXIe et la XXIIe dynastie, où ce serait beaucoup plus difficile. Mais voici qui devient fantastique. M. Torr place d'abord à la fin de la XIIe dynastie la reine Sebekemsas qui, d'après lui, correspond à la Skemiophris de Manéthon, laquelle est certainement Sebekneferou-râ. Ensuite il place la XIIe dynastie *immédiatement* avant la XVIIIe ! [p. 51]. Mais où donc placer alors les XIIIe, XIVe, XVe, XVIe et XVIIe dynasties? Ce sont, dit M. Torr, des dynasties collatérales qui, pendant que la XIIe et la XVIIIe régnaient à Thèbes, occupaient *some outlying part of Egypt*! [p. 51]. Mais comment se fait-il alors que dans *toutes* les parties de l'Égypte on ait trouvé des monuments, non seulement de la XIIe et de la XVIIIe dynastie, mais encore de la XIIIe? Il est inutile d'insister.

Le chapitre suivant traite des données astronomiques qu'on a utilisées pour la chronologie égyptienne. Il interprète le passage de Tacite qui parle du phénix, puis étudie la période sothiaque. Il conclut que c'est une création alexandrine et essaye de prouver qu'au temps de la XIXe et de la XXe dynastie les Égyptiens avaient une année bissextile. Et voici sur quoi il s'appuie. Dans la 30e année de Rameses II, on a relevé un lever héliaque de Sirius le 1er Thoth; de même dans la 12e année de Rameses III. Donc si, après un espace de temps aussi considérable, l'étoile Sirius se lève le même jour de l'année, nous sommes forcés de constater que les Égyptiens avaient une année bissextile ou quelque chose de très analogue. Mais le lever de Sirius sous Rameses II est très contestable [cf. Eisenlohr in *Proceed. Soc. Bibl. Arch.*, t. XVII, 8, p. 280] et sous Mer-en-ptah on a la mention d'un lever du 29 Thoth [Petrie *Hist.*, p. 251]. Mais alors Mer-en-ptah aurait régné plus de cent ans après Rameses III, ce qui est impossible. On est donc forcé d'admettre que Rameses III a modifié le calendrier, et qu'il a fait coïncider de nouveau le lever de Sirius et le 1er Thoth [cf. Maspero, *Origines*, p. 209]. M. Torr montre aussi qu'une seconde donnée, celle du papyrus Ebers, ne peut être utilisée pour la chronologie. Et voici sur quoi il s'appuie pour le prouver. Le calendrier du papyrus Ebers passe du 9 de chaque mois au 9 du mois suivant; donc, s'il passe sans interruption du 9 Mesori au 9 Thoth, c'est qu'il s'agit de l'année de 360 jours. Cette raison me semble insuffisante; d'ailleurs si, à cette époque, l'année de 360 jours pouvait encore être employée comme année religieuse, on devait plutôt employer comme année astronomique celle de 365 jours, qui, quoi qu'en ait dit le Syncelle, était déjà en usage lors de la XIIe dynastie. Quant aux conséquences tirées de l'orientation des temples, M. Torr les rejette absolument, car, dit-il, on ne peut construire un monument tel que l'axe n'en soit dirigé à telle ou telle date, vers tel ou tel corps céleste. Toujours est-il que la grande pyramide était exactement orientée 3500 ou 4000 ans avant notre ère; il y a là tout au moins une coïncidence remarquable.

Dans ces dernières années M. Mahler et après lui M. Petrie ont essayé de tirer des conséquences précises des dates de levers héliaques de l'étoile Sirius. M. Petrie a montré que les conséquences sont parfaitement admissibles pour la XVIIIe et la XIXe dynastie. Mais, déconcerté par les dates de la XXe il n'en a pas parlé, et a cru pouvoir fixer les dates absolues de la XVIIIe dynastie, tandis que ces levers ne peuvent guère servir qu'à déterminer les dates relatives. Mais un point essentiel et qu'on semble oublier, c'est que l'année réelle n'est pas de 365 j. 1/4 mais de 365 j. 5 h. 48' 46". C'est-à-dire que la période sothiaque est vraiment, non de 1461 ans mais de 1508 ans. Si les calculs de M. Petrie fondés sur une année de 365 j. 1/4 présentent une exactitude relative, on arrive à une précision parfaite, en considérant l'année réelle. Pourtant, à l'époque alexandrine, nous voyons que Sothis se levait un jour plus tard tous les quatre ans. Mais c'est que c'était alors une chose officielle et non un phénomène astronomique. D'ailleurs est-il si sûr que la période ait pris fin en 139 comme le veut Censorin? — M. Torr signale une date de 1667 que Clément d'Alexandrie donne à Aahmes [p. 55].

Le cinquième et dernier chapitre [p. 61-69] traite des synchronismes égypto-mycéniens.

Les données sont les suivantes :

1° Les cartouches d'Amenhotep III et de sa femme Taii trouvés à Mycènes et à Ialysos [p. 64].

2° Les poteries égéennes d'Égypte signalées : sous la XVIIIe dynastie depuis Tahutmes III jusqu'à Dad-ânkh-amen sous Rameses III et sous Pinedjem [p. 63].

3° Un poignard d'Aahmès est assez analogue à certains poignards mycéniens.

4° Les peintures du tombeau de Rekhmara [règne de Tahutmes III], où figurent des étrangers portant des vases égéens et des poignards mycéniens. Ces étrangers sont appelés : *princes de Keftu et des îles de la mer* [p. 67]. Suivant M. Torr, rien ne prouve définitivement que les objets mycéniens soient contemporains de la XVIIIe dynastie, et surtout, rien ne prouve qu'ils remontent jusqu'à 1500 avant notre ère ; au contraire, le style des bijoux et des gemmes de Mycènes les ferait plutôt placer vers l'an 750 ou 800 avant J.-C. [p. 69]. Cette dernière assertion n'est certainement pas du goût de la plupart des archéologues, mais nous ne suivrons M. Torr que sur le terrain de la chronologie égyptienne.

L'auteur a donné partout les dates *minima* ; cherchons à établir, à notre tour, la chronologie véritable ou du moins celle du système manéthonien. Le texte de l'Africain, tout corrompu qu'il est, semble pourtant nous fournir des *sommes* vraisemblables. Ainsi, en ajoutant les plus hautes dates que les monuments nous donnent pour les règnes de la XXIIe dynastie, on a 198 ans au moins et probablement une dizaine d'années de plus. Or, l'Africain indique 120 ans pour la XXIIe dynastie et 89 ans pour la XXIIIe qui est collatérale. Il semble que, pour pouvoir mettre la XXIIIe dans la série des dynasties consécutives, il ait retranché 89 ans à la XXIIe. En effet on aurait alors 209 ans pour la XXIIe, ce qui concorde bien avec les monuments. De même, pour tailler une place à la XXIVe et à la XXVe dynastie, il paraît avoir retranché 46 ans à la XXVIe. Ce qui ne veut pas dire que la XXIIIe dynastie ait commencé la 120e année de la XXIIe, ou que Bocchoris ait été contemporain du premier roi de la XXVIe. Voici les dates que je proposerai provisoirement comme répondant le mieux aux données actuelles de la science. En ajoutant les chiffres de l'Africain on aurait pour l'avènement de la XXIIe dynastie la date de 930 [525 + 150 + 40 + 6 + 89 + 209]. Les recherches de M. Schrader confirment ce chiffre en plaçant vers 925 l'invasion de la Palestine par Shashanq I. En retranchant 209 ans on a 721 pour la XXIVe dynastie et l'avènement de Tnephachthos. Or nous savons que c'est en 664 que prit fin la XXVe dynastie qui régna selon l'Africain 40 ans [704-664] et que la XXVIe précéda immédiatement la XXVe. On a donc : Bocchoris, 710-704[1]. Maintenant, la XXIIIe dynastie a duré au moins jusqu'en 690 puisque Sethôn ou Zet vainquit Sennacherib. Et comme Shapenapet,

1. D'après certaines découvertes très récentes, il faudrait reculer de 6 ou 7 ans la date de Bocchoris [716-710?] et celle de Sabakôn [710].

l'épouse de Psametik I, était l'arrière-petite-fille de Ouasarken III, ce roi doit être monté sur le trône une cinquantaine d'années avant 664, soit vers 714. Or, si la XXIIIe dynastie a fini à l'avènement de Psametik I, Ouasarken III a régné de 713 à 705, ce qui concorde bien.

On aurait donc :

DYNASTIE	DURÉE	DATE
XXIIe	209	930-721
XXIIIe	89	753-664
XXIVe	6	710-704
XXVe	40 [46 ?]	704-664
XXVIe	196	721-525

Nous avons vu que les monuments confirment pour la XXIe dynastie le chiffre de 130 ans qu'indique l'Africain.

Pour la XXe dynastie les monuments semblent confirmer le chiffre de l'Africain : 135 ans, quoique un lever héliaque de Sirius du 2 Paôphi mette Rameses VI plus d'un siècle après la mort de Rameses III. Seulement, comme Rameses VI était fils de ce dernier, le chiffre est impossible et nous sommes forcés de reconnaître là une nouvelle réforme du calendrier.

Pour la XIXe dynastie le chiffre de 209 ans qu'indique l'Africain paraît très vraisemblable, et pour la XVIIIe dynastie les calculs astronomiques confirment le nombre 263. En ajoutant ces chiffres [130 + 135 + 209 + 263 = 737] à 930 on a pour l'avènement de la XVIIIe dynastie *la date de* 1667. *Or, par l'histoire grecque, Clément d'Alexandrie arrive à la même date, ainsi que Flavius Josèphe par l'histoire d'Israël.* C'est une coïncidence très remarquable et qui, je crois, n'a jamais été signalée. On a donc pour cette période les dates suivantes :

DYNASTIE	DURÉE	DATE
XVIIIe	263	1667-1404
XIXe.	209	1404-1195
XXe	135	1195-1060
XXIe.	130	1060-930

On peut d'ailleurs pour la XXe dynastie contrôler le texte de l'Africain. Il nous dit en effet que le dernier roi de la XIXe dynastie fut le contemporain de la guerre de Troie, qui eut lieu d'après lui en 1198. Or, selon moi, la XXe commença en 1195.

Pour la période qui précède la XVIIIe dynastie la chronologie est moins certaine ; pourtant je crois devoir l'établir de la façon suivante :

XIIe dynastie	213	3028-2815
XIIIe —	453	2815-2362
XIVe —	184	2362-2178
XVe XVIIe dynastie	511	2178-1667

On aurait ainsi pour la période qui s'étend entre Amenemhat I et Aahmes une durée de 1361 ans qu'on pourrait peut-être réduire à 1200 ou même à 1000 ans. Quoi qu'il en soit, pour mon chiffre de la XVIIIe dynastie il y a un siècle d'erreur possible et le double pour celui de la XIIe. Je donne en note un tableau des principaux systèmes chronologiques comparés au mien[1].

Seymour de Ricci.

Dyn.	Lepsius, 1858	Unger, 1867	Lieblein 1873	Mariette, 1876	Brugsch, 1877	Lauth, 1879	Wiedemann, 1884	de Ricci
XIIe	2380	**3815**	2268	—	2466	2561	3450	3028
XIIIe	2136	3155	2108	**2851**	2233	—	3250	2815
XIVe	2267	2702	2108	**2398**	—	—	2800	2362
XVe	2101	2518	1925	2214	—	**2185**	2325	2178
XVIe	1842	2258	**2108**	—	—	1825	**2050**	2078
XVIIe	1684	2007	1641	—	—	1754	**1800**	1818
XVIIIe	1591	1796	1490	1703	**1700**	—	1750	1667
XIXe	1443	**1404**	1231	1462	**1400**	1585	1490	1404
XXe	1209	**1195**	1022	1288	**1200**	1325	1280	1195
XXIe	1091	**1060**	887	1110	1100	1140	1100	1060
XXIIe	961	**930**	950	980	966	1010	975	930
XXIIIe	787	810	773	810	**766**	840	810	753
XXIVe	729	721	684	721	733	725	**720**	710
XXVe	716	715	728	715	**700**	719	715	704
XXVIe	**685**	675	678	665	666	665	664	721
XXVIIe	**525**	**525**	527	527	527	—	**525**	525

1. Les chiffres *gras* sont ceux qui se rapprochent le plus des miens.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Avril—Juin[1]

1° PÉRIODIQUES

ARCHAELOGISCH - EPIGRAPHISCHE MITTHEILUNGEN AUS OESTERREICH, 1895.

P. 196. Dans un Mithraeum à Petronell.

22) D · S · I · M
FAVTORI · IMPERII · SVI
IOVII · ET · HERCVLII
RELIGIOSISSIMI
AVGVSTI · ET · CAESARES
SACRARIVM
RESTITVERVNT

l. 1. *D(eo) S(oli) I(nvicto) M(ithrae).*

P. 208 et suiv. Bormann. Anciennes tombes de soldats romains à Carnuntum. Ce sont pour la plupart des sépultures de soldats de la XV° légion Apollinaire. Je ne citerai que les suivantes, à cause des ethniques qui y sont signalés.

P. 212.

23) M A N I C I
VS M F CLA
CENSOR · DI
NA M LEG XV
AP ↄ BAGIEN
NI AN XXVIII
STP XVIIII H S E

l. 2. *M. f(ilius) Cla(udia tribu)*; l. 4 et suiv. *Din(i)a m(iles) leg(ionis) XV Ap(ollinaris) c(enturia) Bagienni an(norum) XXVIII, stip(endiorum) XVIIII. H(ic) s(itus) e(st).*

P. 213.

24) C · I V L I V S
C · F · C O R N E
T H E S S A L
M I L · L E G X V
A P O L L I · A N N
X X X I · S T I P · X I I
H S E
C · C L V I V S
E T · B A S S V S
L · H · P

l. 2 et 3. *C. f(ilius) Corne(lia tribu) Thessal(onice)*; l. 10. *l(ibertus) h(eredes) p(osuerunt).*

P. 216.

25) T · S T A T I V S · T
C L A · V I T A L I S C A
M V L O D V N I · S T I
I I I · A N · X X I I I · A R R V
N T I · E X P E C T A T I

1. Voir la *Revue* de *Mars-Avril.*

l. 2. *Cla(udia tribu)*; l. 4. *an(norum) XXIII (centuria) Arrunti(i).*

P. 217.

26) TER · VALE
RIVS · C · F
A NIENSIS
CREMONA
MIL · LEG · XVAP
annOR XXV

l. 1. *Ter(tius) Valerius.*

P. 218.

27) PROCVLVS
RABILI · F · COL
PHILADEL · MIL
OPTIO COH II
ITALIC · C · R · 7 · Faus
TINI · EX · VEXIL · SA
GIT · EXER · SYRIACI
STIP · VII · VIXIT · AN
XXVI
APVLEIVS · FRA
F · C ·

l. 2, 3. *f(ilius) Col(lina tribu) Philadel(phia)*; l. 5 sqq. *Italic(ae) c(ivium) R(omanorum) c(enturia) F[aus]tini ex vexil(lariis) sagit(tariis) exer(citus) Syriaci.*

P. 220.

28) RVF · LVCILIVS
M · F · CAM · AV
G · MIL · LEG · XV
APOL · ANN · XXI
STIP · IIII · H · S · E
M LVCILIVS · F · PO

Ruf(us) Lucilius, M(arci) f(ilius) Cam(ilia tribu) Aug(usta); l. 6. *f(ilius) po(suit).*

P. 230. Inscription de Samsoun.

29)
ΑΓΑΘΗ ϹΤΥΧΗ
ΤΩ · ϹΜΑ · ΕΤΕΙ Ϲ
ΠΟΝΤΑΡΧΟΥΝΤΩΝ
Μ · ΙΟΥΛΙΟΥ ΙΟΥΛΙΑ
ΝΟΥ ΚΑΙ ϹΗϹϹΤΥΛ
ΛΙΑϹ ΚΥΡΙΛΛΗϹ
ΓΥΝΑΙΚΟϹ ΑΥΤΟΥ
ΦΑΜΙΛΙΑ ΜΟΝΟ
ΜΑΧΩΝ ΤΩΝ
ΠΕΡΙ ΚΑΛΥΔΩΝΑ

L'année 241 de l'ère d'Amisus (Samsoun) correspond à 209 après J.-C.

ATHENAEUM, 1896.

P. 352. Inscription de Philae (plus bas, n° 43).

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES, 1896.

P. 62 et suiv. Morel-Fatio. Analyse d'une suite de lettres adressées de 1769 à 1780 à Don Antonio Valcarel, épigraphiste espagnol. Intéressantes pour l'histoire de l'épigraphie en Espagne.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1895.

P. XXXII. Brique trouvée à Jérusalem.

30) LEX FR

Le(gionis) X Fr(etensis).

P. 68 et suiv. R. Cagnat. Inscriptions de Tunisie.

P. 68. A Batria.

31) *respubl*ICA · CIVITATIS · BIIENSIS · PARIETES · MVRALES
CC SVPRA · FVNDAMENTIS

P. 69. A Lamta (copie revue par moi sur la pierre.

. . . . . .
32) QVIR · CATVL
AEDIL · Q · A ~ R
PONTIFICI · PRÆF
I · D ANTISTITI SA
CRORVM IVVEN
TVS CVR · VLP
PATRONO

..... *Quir(ina tribu) Catu[l(lo)], aedili, q(uaestori) aer(ari), pontifici, praef(ecto) j(ure) d(icundo), antistiti sacrorum, juventus cur(iae) Ulp(iae) patrono.*

Ibid. Même ruine.

33) L AEMILIO AD
LVTORI ANTISTI
TI SACRORVM LI
BERI PATRIS CVRI
AE · AVG · ANNI
CVRIA · AVG · PA
TRONO OB MERI
TA SVA PECVNIA
POSVIT

l. 5 et suiv. *curiae Aug(ustae) anni...; curia Aug(usto) patrono.*

P. 73. A 4 kilomètres de la gare du Hammam. Copie défectueuse.

34)
IMP · [redacted]
VICTOR [redacted]
SEPTIMI · SEVERI ·
NEPOS · M · AVRELII
ANTONINI · M · CNE
IMP · CAES · M · AVRELIO
SEVERO · ALEXAN
DRO · P · F · AVG · EX AVCT ·
V · E · AXI · AELIANI · PRO
AVG · N · R · P · COL · VICI AVG
N · ARAM · POSVERVNT

..... *[Divi] Septimi Severi nepo[ti], M. Aurelii Antonini M[a-g]n[i f(ilio)], Imp(eratori) Caes(ari) M. Aurelio Severo Alexandro p(io) f(elici) Aug(usto), ex auct(oritate) v(iri) e(gregii) Axi(i) Aeliani pro-(curatoris) Aug(usti) n(ostri) r(a-tionis) p(rivatae), col(oni) vici Aug(usti) n(ostri) aram posuerunt.*

P. 74. El-Kantara. Copie très imparfaite.

35) D M S
AGRIPPAIIEM
FIL PALMYRA QI
COH III THRA
CVM SYRI TEN [redacted]
TRANSLATVS
IN COH I CHLCI
DENORIVSSO
MP CVRAM

e G I T P A L M Y R
AG ANN X
MILITAVIT ANN
XIII VIX AN LV
I I E S I I B F T P R O

D(iis) M(anibus) (sacrum)... Agrippa... [f]il(ius), Palmyra, eq(ues)? coh(ortis) III Thra[c]um [in] Syri[a] ten[d(entium t]ranslatus [i]n coh(ortem) I Ch[a]lci-[d]enor[um eq(uitatam)]... curam [e]git...; militavit ann(is) [X]XIII? vix(it) an(nis) LV.....

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1895.

P. 287. Trouvé à Vaison.

36) P R O X V M I S
V O T V M
T · ATILIVS FELIX

P. 326. Inscription de Publilius Memorialis citée plus haut (n° 10).

P. 332. Inscription du *C. I. L.*, 2406, corrigée.

BULLETTINO DELLA COMMISSIONE ARCHEOLOGICA COMUNALE, 1895.

P. 280 et suiv. Inscription des environs de Rome publiées par M. Tomassetti.

P. 280. Fragment de Tusculum (*Année épigraphique*, 1895, n° 122); serait contemporain d'Auguste plutôt que de Trajan.

P. 281. Inscription de la voie Labicano-tusculane, près du cimetière de Saint-Zoticus.

37) L . TARIVS · SPERATVS
SIBI · ET · CONIVGI
TARIAE . GALLAE
QVIDQVID · IN · HOC
MONIMENTO · IVRIS
NOSTRI · EST · ID · EGO
DONO
PRIMIGENIO · LIB
DELICIO · NOSTRO

BULLETTINO DELL' ISTITUTO ARCHEOLOGICO, 1896.

P. 289 et suiv. Petersen. Inscriptions fabriquées par Ligorio qui figurent comme bonnes au *Corpus*; elles doivent être regardées comme fausses. Ce sont les suivantes : *C. I. L.*, VI, 1956, 9493 (= 2364*), 10200, 10171 ; *ibid.*, X, 1733; *ibid.*, VI, 9494.

P. 299. Inscription de la voie Ostiensis, déjà connue; nouvelle copie.

38) MI
C·CINCI C
AEDILE ΓO
Γ L E I B ΓROBAV[redacted]O

Mi... C. Cinci(os) aidile(s) pleib(ei)... O... Po... probav[er]o(nt).

Le texte serait de la première moitié du vi^e siècle avant J.-C.

COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1896.

P. 37 et suiv. R. Cagnat. Inscriptions latines d'Assouan, trouvées par M. Jouguet.

P. 39. Inscription gravée sur la face d'une grande base.

39)

C · CAESARI · AVG · GERMANICO · DIVI · AVG
PRONEPOTI · TI · CAESARIS · AVG · N · GERMANICI · CAESARIS · F
COS · II · TRIB · POTEST · PONTIF · MAXIMO · IMP · PATRI · PATRIAE
PER · C · VITRASIVM · POLLIONEM · PRAEF · AEGYP · COHORS · ITVRAEOR
CVI · PRAEST · L · EIENVS · L · F · FAL · SATVRNINVS · ANNO · III · C · CAESARIS · AVGVSTI
GERMANICI IIII · KAL MAIAS N · D · II III

l. 4 et suiv. *per C. Vitrasium Pollionem praef(ectum) Aegyp(ti), cohors I Ituraeor(um) cui prae(e)st L. Eienus, L(ucii) f(ilius), Fal(erna tribu), Saturninus, anno III C. Caesaris Augusti Germanici, IIII kal(endas) Maias n d h. III?*

Date du monument : 28 avril après J.-C.

P. 40. Sur le côté de la même pierre.

40)

I M P · C A E S A R i
N E R V A E T R A I A N O A V G
G E R M · P O N · M A X · T R I B V N I C
POTEST · COS · II · P · P PER · C · POMPEIVM
PLANTAM · PRAEF · AEG · ET · L · GENVCIVM · PRISCVM
PRAEF · CASTOR · COH · TRES · I · HISPANOR · EQ · CVI · PRAEEST · Q · CLAVDIVS
AFRICANVS · ET · II · ITVR · EQ · CVI · PRAEEST · TI · CLAVDIVS · BERENICIANVS
ET · I · THEB · EQ · CVI · PRAEEST · P · CLAVDIVS · IVSTVS · CVRAM · AGENTE · P · CLAVDIO
IVSTO · PRAEF · COH · I · THEB · EQ · ET · CVRATORE · COH · I · HISPANOR · EQ · ET
COH · II · ITVRAEOR · EQVIT

l. 4 et suiv. *co(n)s(uli) II, p(atri) p(atriae), per C. Pompeium Plantam praef(ectum) Aeg(ypti) et L. Genucium Priscum praef(ectum) castror(um), coh(ortes) tres : I Hispanor(um) eq(uitata), cui praeest Q. Claudius Africanus, et II Itur(aeorum) eq(uitata), cui praeest Ti. Claudius Berenicianus et I Theb(aeorum) eq(uitata), cui praeest P. Claudius Justus ; curam agente P. Claudio Justo praef(ecto) coh(ortis) I Theb(aeorum) eq(uitatae) et curatore coh(ortis) I Hispanor(um) eq)uitatae) et coh(ortis) II Ituraeor(um) equit(atae).*

Date de l'inscription : entre le 1er janvier 98 et le 18 septembre de la même année.

P. 41. Sur une base voisine :

41) IMP · CAESARI · DIVI · HADRIANI · FIL
DIVI · TRAIANI · PARTHICI · NEPOTI
DIVI · NERVAE · PRO · NEPOTI
T · AELIO CAESARI · HADRIANO · ANTONINO · AVG · PIO ·
PER · C · AVIDIVM · HELIODORVM · PRAEF · AEG · ET
M · OSCIVM · DRVSVM · PRAEF · CASTROR ·
COH · I · FL CILIC · EQVIT
CVRAM AGENTE · T · ARIDIO · MARCELLINO · 7 · LEG · II · TR · FOR

l. 5 et suiv. *per C. Avidium Heliodorum, praef(ectum) Aeg(ypti) et M. Oscium Drusum praef(ectum) castror(um), coh(ors) I Fl(avia) Cilic(um) equit(ata) curam agente T. Aridio Marcellino centurione leg(ionis) II Tr(ajanae) For(tis).*

Date du monument (140-142).

Ibid. Sur une troisième base :

42) IMP · CAESARI · L · AVRELIO VERO · AVG
DIVI · ANTONINI · FIL · DIVI · HADRIANI · NEPOT
DIVI · TRAIANI · PRONEPOT · DIVI · NERVAE · ABNEPOTE (*sic*)
PONT · MAX · TRIB · POTEST · II · COS · P · P · PER
M · ANNIVM · SVRIACVM · PRAEF · AEG · ET
L · CINTASIVM · CASIANVM · PRAEF · CASR · COH · I · FL · CIL EQ
CVRANTE · VALERIO · CORDO · 7 · LEG · II · TR · FORT ·

l. 5 et suiv. *per M. Annium Suriacum praef(ectum) Aeg(ypti) et L. Cintasium Casianum praef(ectum) castr(orum); coh(ors) I F(lavia) Cil(icum) eq(uitata), curante Valerio Cordo, centurione leg(ionis) II Tr(ajanae) Fort(is).*

Date du monument : année 162.

P. 108 et suiv. Inscription trilingue trouvée à Philae (copie fournie par un Arabe).

43) Texte hiéroglyphique.

C CORNELIVS · CN · F · GALLVS|*eq*|VES ROMANVS POST REGES
A CAESARE · DEIVI · F · DEVICTOS · PREFEC|*tus alex*|ANDRIAE · ET · AEGYPTI · PRIMVS · DEFECTIONIS
THEBAIDES · INTRA · DIES · XV · QVIBVS · HOSTEM · S|*travit bis a*|CIE VICTOR · V · VRBIVM · EXPVGNATOR · BORE*se*
*o*S · COPTI · CERAMICES · DIOSPOLEOS · MEG|*ales ophie*|I ET DVCIBVS · EARVM · DEFECTIONVM · INTERF*ec*
TIS · EXERCITV · VLTRA · NILI · CATARACTE|*n primum de*|DVCTO IN QVEM LOCVM NEQVE POPVLO
ROMANO NEQVE REGIBVS AEGYPT*i*O|*rum signa s*|VNT PROLATA · THEBAIDE COMMVNI OMN*i*
VM REGVM FORMIDINE SVBAC|*ta* LEG*atisque re*|GIS AETHIOPVM AD · PHILAS AVDITIS EOQ*ue*
REGE IN TVTELAM RECEPTO TYRANN|*o xxx sc*HOENI *i*N FINE AETHIOPIAE CONSTITVTO DIE*is*
PATRIEIS ET N*ilo adiuto*RI

ΓΑΙΟΣ ΚΟΡΝΗΛΙΟΣ ΓΝΑΙΟΥ ΥΙΟΣ ΓΑΛΛ*ος ἱππεὺ*Σ ΡΩΜΑΙΩΝ ΜΕΤΑ ΤΗΝ ΚΑΤΑΛΥΣΙΝ ΤΩΙ
ΕΝ ΑΙΓΥΠΤΩ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΠΡΩΤΟΣ ΥΠΟ ΚΑΙΣ*αρος* ΤΗΣ ΑΙΓΥΠΤΟΥ ΚΑΤΑΣΤΑΘΕΙΣ ΤΗΝ ΘΗΒΑΙΔΑ Α
ΠΟΣΤΑΣΑΝ ΕΝ ΠΕΝΤΕ ΚΑΙ ΔΕΚΑ ΗΜΕΡΑΙΣ ΔΙΣ *εν παρ*ΑΤΑΞΕΙ ΚΑΤΑ ΚΡΑΤΟΣ ΝΙΚΗΣΑΣ ΣΥΝ ΤΩΙ ΤΟΥΣ Η
ΓΕΜΟΝΑΣ ΤΩΝ ΑΝΤΙΤΑΞΑΜΕΝΩΝ ΕΛΕΙΝ ΠΕΝ*τε δε πο*ΛΕΙΣ ΤΑΣ ΜΕΝ ΕΞ ΕΦΟΔΟΥ ΤΑΣ ΔΕ ΕΧ ΠΟΛΙΟΡΚΙΑΣ
ΚΑΤΑΛΑΒΟΜΕΝΟΣ ΒΟΡΗΣΙΝ ΚΟΠΤΟΝ ΚΕΡΑΜΙΚΗ*ν διοσπο*ΛΙΝ ΜΕΓΑΛΗΝ ΟΦΙΗΟΝ ΚΑΙ ΣΥΝ ΤΗΙ ΣΤΡΑΤΙΑΙ ὃ
ΠΕΡΑΣΑΣ ΤΟΝ ΚΑΤΑΡΑΚΤΗΝ ΑΒΑΤΟΥ ΣΤΡΑΤΗ*λασί*ΑΣ ΠΡΟ ΑΥΤΟΥ ΓΕΝΟΜΕΝΗΣ ΚΑΙ ΣΥΜΠΑΣΑΝ ΤΗ*ν*
ΘΗΒΑΙΔΑ ΜΗ ΥΠΟΤΑΓΕΙΣΑΝ ΤΟΙΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣΙ*ν ὑποτάξ*ΑΣ ΔΕΞΑΜΕΝΟΣ ΤΕ ΠΡΕΣΒΕΙΣ ΑΙΘΙΟΠΩΝ ΕΝ ΦΙ
ΛΑΙΣ ΚΑΙ ΠΡΟΞΕΝΙΑΝ ΠΑΡΑ ΤΟΥ ΒΑΣΙΛΕΟΣ *λαβὼν τυ*ΡΑΝΝΟΝ ΤΕ ΤΗΣ ΤΡΙΑΚΟΝΤΑΣ ΚΟΙΝΟΥ ΤΟΠΑΡΧΕ
ΗΙΑΣ ΕΝ ΑΙΘΙΟΠΙΑ ΚΑΤΑΣΤΗΣΑΣ ΘΕΟΙΣ ΠΑΤ*ρωίοις καὶ ν*ΕΙΛΩΙ ΣΥΝΛΗΠΤΟΡΙ ΧΑΡΙΣΤΗΡΙΑ

HERMES, 1896.

P. 161 et suiv. Brandis. Étude sur l'administration de la Bithynie et du Pont avec références à de nombreuses inscriptions latines ou grecques d'époque romaine.

JAHRBUCH DER GESELLSCHAFT FÜR LOTHRINGISCHE GESCHICHTE UND ALTERTUMSKUNDE, 1895.

P. 128 et suiv. Inscriptions de Sarrebourg (plus bas, nos 48 et 49).

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTSCHEN ZEITSCHRIFT FÜR GESCHICHTE UND KUNST, 1896.

P. 33 et suiv. Monument votif de Trèves.

Rosmerta Mercure

44) INDVS MEDIOM*atr*
MERCVRIO V *l* · M S

[*I*]*ndus Mediom*[*atr*]*icus*) *Mercurio v*(*otum*) [*l*(*ibens*)] *m*(*erito*) *s*(*olvit*).

P. 53 et suiv. Inscriptions de Saarburg (plus bas, nos 48, 49). Dans la seconde, l'auteur, M. Keune, lit à la première ligne : *M... in ho*(*no*)*r*(*em*), et à la seconde : *M. J*(*ulius*) *Tigmarius*.

MITTHEILUNGEN UND NACHRICHTEN DES DEUTSCHEN PALAESTINA-VEREINS, 1896.

P. 3. Ammân. Inscription sur autel votif.

45) I ⊘ O ⊘ M
CONSERVA
TORI ⊘ L AEMI
LIVS CARVS LEG
AVG PR PR

PALESTINE EXPLORATION FUND, 1896.

P. 117. Fragments de poterie trouvés à Jérusalem.

46 *a*) LEG *x fr*

Sanglier.

Leg(*ionis*) [*X Fr*(*etensis*)].

P. 118. *Id.*

a) LEG X F
b) ∃ Я ⊣ ⅃

PHILOLOGUS, 1895.

P. 620 et suiv. Étude linguistique sur l'inscription archaïque de Duenos par M. Maurenbrecher.

PROCEEDINGS OF THE SOCIETY OF BIBLICAL ARCHAEOLOGY, 1896.

P. 107 suiv. Inscriptions d'Assouan. Voir plus haut, les nos 39 et suiv.

REVUE CELTIQUE, 1896.

P. 35. Inscription du Peu-Berland (Indre).

47) N V M A V *g*
E T G E N I O A P O L L I N I S
A T E P O M A R I · I V L · A T R
ECTVS · CRAXANT · FIL · ET · IVL
CNAIVS · ATRECT · FIL · D · S · D

L. 1. *Num*(*ini*) *Au*[*g*(*usti*)]; l. 5 (*d*)*e su*(*o*) *d*(*ederunt*).

P. 45 et suiv. Salomon Reinach. Inscriptions de Sarrebourg.

P. 46. Sur un autel.

48) Dieu au maillet
Femme tenant une hampe
surmontée « d'une sorte d'édicule portatif »

DEO SVCELLO
NANTOSVELTE
BELLAVSVS MAS
SE FILIVSV · S · L · M

P. 47. Sur un autel.

49) Femme semblable à la précédente

INH · R · D · D
M · TIGNVARIVS
V · S · L · M

l. 1. *In h(onorem)* ⊕ *d(omus) d(ivinae).*

REVUE DE PHILOLOGIE, 1896.

P. 60. Negroponte. Inscription trouvée à Tralles près de la station du chemin de fer de Deirmendjik.

50) *[Im]p. [Ca]es. [L. Septimi]us Severus Pius Pertinax [August]u[s p]on[t]. max. tr. [pot. VIIII, cos. II p. p. et Imp.] Caesar M. [Aurelius] Antoninus [P]iu[s August]us [p]ont. max. et [P. Septimius Geta Caesar et Julia] Domna Aug. mater castrorum*

Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Λούκιος Σεπτίμιος Σεβῆρος Εὐσεβὴς Περτίναξ Σεβαστὸς, ἀρχιερεὺς μέγιστος δημαρχικῆς ἐξουσίας τὸ θ' πατὴρ πατρίδος ὕπατὸς το β' καὶ Αὐτοκράτωρ Μάρκος Αὐρήλιος Ἀντωνεῖνος Εὐσεβὴς ἀρχιερεὺς μέγιστος [καὶ Πούπλιος Σεπτίμιος Γέτας Καῖσαρ] καὶ Ἰουλία Δόμνα Σεβαστὴ μήτηρ κάστρων

Ἀπὸ Ἐφέσου μ(ίλια) κ'
Αἱ ὁδοὶ ἀποκατεστάθησαν ἐπὶ ἀν-
θ(υπάτου) Λολλιανοῦ Γεντιανοῦ.

An. 201 après J.-C.

TRANSACTIONS OF THE AMERICAN PHILOLOGICAL ASSOCIATION, 1895.

P. 16 et suiv. Minton Warren. Utilité des inscriptions latines pour l'étude de la langue et de la littérature latines.

P. 69 et suiv. Slaughter. Les actes des jeux Séculaires (*Eph. epigr.*, VIII, p. 225 et suiv.) et le *Carmen Saeculare* d'Horace.

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS, 1895.

Le musée lapidaire rémois dans

la chapelle basse de l'Archevêché. Quelques inscriptions déjà publiées et sans importance.

ZEITSCHRIFT DES DEUTSCHEN PALAESTINA VEREINS, 1895.

P. 126 et suiv. Schumacher. Inscriptions de Gérasa. Déjà publiées en partie (*Ann. épigr.*, 1895). Celles-ci sont inédites.

P. 130. Deux milliaires, le premier portant les noms de Trajan, le second avec l'inscription :

51)
R S
IDIVM
SEVERVM
IEG AVG PR IR
A

[*per Cla*]*udium Severum leg*(*atum*) *Aug*(*usti*) *pr*(*o*) [*p*]*r*(*aetore*). Il s'agit sans doute du légat d'Arabie Severus déjà connu par Waddington, 2507 *a*, *b*.

P. 145. Inscription déchiffrée sur un estampage par M. Schumacher.

52)
ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
ΑΛΦΗΝΟΝ ΑΟΥΕΙΤΙΑΝΟΝ
ΠΡΕCΒ CEB ΑΝΤΙCΤΡΑ
ΤΗΓΟΝ Μ ΑΥΡ ΑΛΚΕΤΑC
ΑΝΤΙΟΧΕΥC ΔΑΦΝΗC ΜΗΡΟ
ΠΟΛΕΙΤΗC ΒΟΥΛΕΥΤΗC
ΠΑΡΑΔΟΞΟC ΞΥCΤΑΡΧΗC
ΔΙΑ ΒΙΟΥ ΥΠΕΡ ΤΟΥ CΥΝ
ΠΑΝΤΟC ΞΥCΤΟΥ ΤΟΝ Β
ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ Β

2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

ATTILIO DE MARCHI. IL CULTO PRIVATO DI ROMA ANTICA. Milan, 1896, in-8, chez Hoepli.

Le chapitre IV du livre est consacré à l'étude méthodique des inscriptions relatives au culte privé (50 pages).

CLERMONT-GANNEAU. ÉTUDES D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE, t. I.

Des remarques intéressantes sur des inscriptions de Palestine.

P. 142. Insc. de Bettir (cf. *Ann. épigr.*, 1894, n° 166).

53) . . . . . .
. . . . . .
ET VICTOR
CENTVR VEXL L
LEG · V · MAC · ET · ET · XI · CL

P. 172 et suiv. Sur les inscriptions de P. Julius Geminius Marianus et la date du gouvernement de ce légat.

P. 169. Inscription trouvée à Beisân et apportée à Nazareth (cf. *Ann. épigr.*, 1894, n° 131).

54) IMP CAES · TRAIAN ·
Neptune HADRIANO AVG
P P · LEG · X · FRET COH · I

J.-J. Grisard. Odyssée de la table de Claude. Lyon, Imprimerie Mougin-Rusand, in-8°, 1896.

Historique de la découverte et des différents déplacements de la table Claudienne, d'après des documents authentiques conservées aux archives de la ville ou ailleurs. Intéressant.

De Ruggiero. Dizionario epigrafico di Antichita Romane, vol. II, fasc. 10 et 11, 12, 13 (1896).

Principaux articles contenus dans ces deux fascicules : *Claudius*, *Claudius Gothicus*, *Clivus*, *Clustumina* (*tribu*), *Codicilli*, *Cognitio*, *Cohors*, *Collegium*.

Le fascicule 12 et la moitié du suivant sont consacrés à l'article *Collegium* par M. Waltzing. A noter encore les articles *Collina* (*tribus*) et *Collyrium* (par M. Espérandieu).

R. Cagnat.

Le Gérant : Ernest Leroux.

LE GORYTE DE NICOPOL

ET

LA TIARE D'OLBIA

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

(PLANCHES XIV ET XV.)

Parmi les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie grecque dont les tumulus de la Russie méridionale ont enrichi le Musée de l'Ermitage, il n'en est pas de plus remarquable que le goryte de Nicopol, feuille d'or détachée d'un étui d'arc scythique, décorée de figures et d'ornements au repoussé.

Le goryte a été découvert en 1862 dans une des chambres funéraires du grand tumulus de Tchertomlysk[1] (à 20 verstes de Nicopol, sur le Dniepr), le même qui a livré le superbe vase en argent à reliefs dorés dit « vase de Nicopol » et la belle plaque de fourreau en or décorée au repoussé d'un combat de Grecs et de Barbares. Le goryte a été, presque aussitôt après sa découverte, décrit et longuement commenté par Stephani. La gravure au trait, publiée à cette occasion[2], a été, depuis lors, plusieurs fois reproduite à moindre échelle[3]; si consciencieuse qu'elle soit, elle ne donne pas une idée tout à fait exacte du style des figures et de la saillie du relief. Aussi suis-je heureux de pouvoir offrir aux lecteurs de la *Revue archéologique*, grâce à la libéralité de M. de Kieseritzky, conservateur des antiques du Musée de l'Ermitage, une héliogravure de ce curieux monument, la première qui en ait été publiée.

1. Sur l'exploration de ce tumulus, voir les *Comptes rendus* pour 1862 (p. XVI), 1863 (p. III), 1864 (p. 9) et le plan reproduit dans les *Antiquités de la Russie méridionale*, fig. 235.

2. *Compte rendu* pour 1864, pl. IV.

3. *Wiener Vorlegeblätter*, série B, pl. 10, 1; *Antiquités de la Russie méridionale*, fig 263; Robert, *Die Nekyia des Polygnot* (16tes *Hallisches Winckelmannsprogramm*), p. 38.

En dehors de l'intérêt artistique qui s'attache à un aussi beau spécimen de l'orfèvrerie antique, diverses circonstances recommandent aujourd'hui le goryte de Nicopol à l'attention des archéologues.

Tout d'abord, l'explication désormais certaine des sujets en fait un document de premier ordre pour la reconstitution de la peinture attique du *quattro cento*. Stephani, toujours sagace, mais égaré par une érudition trop abstruse, avait cru y reconnaître la représentation d'un mythe obscur, l'histoire des amours d'Alopé et de Poseidon et le châtiment de la coupable par Thésée. Quelques critiques, peu satisfaits de cette explication alambiquée, mais incapables d'en découvrir une meilleure, avaient recouru à l'hypothèse vraiment désespérée d'un « salmigondis de motifs attiques », empruntés par un décorateur pressé à un album de dessins, et mis bout à bout sans signification précise[1]. L'érudition pénétrante de M. Karl Robert, le premier archéo-mythologue de l'Allemagne contemporaine, a fait justice de ces explications fantaisistes, qui supposent si légèrement chez les artistes d'autrefois tantôt une science transcendante, tantôt une ineptie inconcevable, tantôt un mélange déconcertant de ces deux qualités. Il suffit de lire les pages trop brèves que M. Robert a consacrées à notre monument, dans un article qui a échappé à l'attention des auteurs des *Antiquités de la Russie méridionale*[2], pour n'avoir aucun doute sur le sens général et la filiation artistique des scènes figurées sur le goryte de Nicopol.

Nous avons ici, racontée en une suite de tableaux partiels qui s'enchaînent dans l'ordre des temps, l'histoire célèbre d'Achille à Scyros. Dans l'angle gauche de la frise supérieure, nous voyons Achille et Déïdamie, abritant leurs amours clandestines sous l'œil vigilant d'une femme, probablement la nour-

1. Hauser, *Neuattische Reliefs*, p. 127; Furtwängler, *Der Goldfund von Vettersfelde* (43tes *Winckelmannsprog.*, Berlin, 1883), p. 47, note 3. Encore aujourd'hui — à en juger par les termes dubitatifs où il s'exprime dans son dernier ouvrage (*Intermezzi*, p. 87), — M. Furtwängler ne paraît pas entièrement convaincu de la justesse de l'explication de M. Robert.

2. *Jahrbuch des arch. Instituts*, IV, *Archäologischer Anzeiger*, p. 151.

rice[1], qui fait le guet. Rien de plus chaste, d'ailleurs, et de plus édifiant que le tableau de ces amours : c'est la vie de famille dans toute sa pureté, sinon dans toute sa légalité. Le héros enseigne à l'enfant, issu de sa liaison secrète, les premiers principes du tir de l'arc, tandis que le même Néoptolème, par un naïf dédoublement, familier à l'art grec primitif comme à la peinture italienne préraphaélite, est figuré une seconde fois, à côté, câliné par sa mère qui l'enveloppe d'un geste d'une adorable tendresse[2]. Puis voici le coup de théâtre, la découverte du secret d'Achille : le héros, s'élançant de son siège, comme mû par un ressort irrésistible, rejetant le mince péplos de femme qui cachait son sexe, saisit le glaive tentateur dissimulé parmi les présents des Grecs. L'ambassadeur (Ulysse), satisfait du résultat de sa ruse, l'arrête par le bras; Déïdamie épouvantée s'enfuit avec un geste de désespoir, tandis que la nourrice essaie de la retenir par un pan de son voile. Cette scène se passe évidemment dans le gynécée : aussi faut-il la supposer complétée vers la droite par l'admirable groupe de quatre femmes que le toreute, faute de place, a maladroitement transporté à l'angle gauche du registre inférieur, où il est dénué de sens. Ces femmes ne sont autres que la reine, mère de Déïdamie, et trois autres filles, spectatrices surprises, mais calmes, de la révélation qui s'opère sous leurs yeux.

Les deux autres épisodes sont d'une explication plus incertaine. Dans le groupe de deux personnages, placé à l'extrémité droite du registre supérieur en un panneau triangulaire, on peut reconnaître Achille, désormais armé de toutes pièces, le glaive avec le baudrier dans la main, un grand bouclier posé à terre derrière lui, faisant sa confession à Lycomède qui l'écoute d'un air accablé. Quant à la composition de cinq figures qui complète la frise du bas, M. Robert y voit (ou y voyait) le second ambassadeur

1. Stace, *Achilleis*, I, 669 : *unam placet addere furtis Altricem sociam.*

2. D'après une version obscure du mythe conservée par Ptolémée Héphestion (*Mir. hist.*, 1) deux enfants seraient nés de l'union d'Achille et de Déïdamie : Néoptolème et Oneiros. J'ai peine à croire que cette tradition soit antique et ait pu être connue du décorateur du goryte, à plus forte raison de son modèle.

grec, — d'après lui, Ulysse — distribuant des présents aux nobles hommes de Scyros, parmi lesquels on distingue à gauche le roi Lycomède assis sur un trône richement décoré; cette scène et celle de la « reconnaissance » seraient simultanées et l'archéologue allemand en conclut que le tableau original, imité par l'orfèvre, montrait à la fois l'intérieur des deux étages ou des deux appartements du palais de Lycomède. L'explication est ingénieuse; j'avoue qu'elle ne me satisfait pas. Outre qu'elle attribue une importance démesurée à un épisode inconnu des poètes et, en tout cas, très secondaire du mythe — il n'est jamais question que de cadeaux offerts aux *filles* de Lycomède et des armes tentatrices — elle ne me paraît rendre compte ni du geste de Lycomède (geste qui exprime la stupéfaction plutôt que l'admiration), ni de l'accoutrement et des attitudes des trois autres hommes, ni surtout de la femme qu'on aperçoit s'éloignant vers la droite et portant avec une tendre sollicitude un paquet qui ne peut guère être qu'un enfant emmaillotté. M. Robert est obligé de supposer que cette figure, comme le groupe des femmes assises, n'est pas à sa place, hypothèse toute gratuite et peu vraisemblable. Pour ma part, je crois que le personnage du milieu, au visage juvénile, aux cheveux frisés, vêtu de la même draperie légère, aux petits plis crêpelés, que nous avons déjà vue dans la zone supérieure, n'est autre qu'Achille, descendu du gynécée, et venant montrer aux deux autres envoyés des Grecs (Nestor et Phénix ?)[1] l'étui ouvert renfermant le glaive dont il vient de faire choix. A ses pieds sont un bouclier et peut-être d'autres objets d'équipement militaire que vient d'apporter (sans doute sur deux bâtons croisés) l'un des envoyés. Tout entier à ses nouvelles préoccupations belliqueuses, le héros ne fait attention ni à son beau-père, qui, à la vue du contenu de l'étui, se renverse dans son trône en laissant tomber le sceptre de ses mains, ni à sa femme, qui s'éloigne tristement en emportant le gage de leurs furtives amours. Dans l'ordre chronologique, cette scène se placerait immédiatement

1. Schol. *Iliad.*, XVI, 326. La substitution de Diomède à Nestor paraît représenter une forme plus récente du mythe.

après celle de la ruse d'Ulysse, avant le « tête-à-tête » de la confession d'Achille.

L'histoire, d'invention post-homérique, du séjour et de la découverte d'Achille parmi les filles de Lycomède, avait fourni, dans l'antiquité, le sujet de deux peintures célèbres : l'une de Polygnote, qui est mentionnée par Pausanias à propos des tableaux de la Pinacothèque de l'Acropole[1], sans qu'on voie clairement si elle faisait partie de ces tableaux; l'autre due à un artiste du IVe siècle, Athénion de Maronée[2]. Cette dernière peinture qui, d'après la lettre du texte de Pline, formait une composition unique, est sans doute celle qui a servi de modèle à plusieurs fresques pompéiennes dont la mieux conservée, souvent reproduite, est vraiment un morceau remarquable[3]. Quant à l'œuvre de Polygnote, c'est avec juste raison que M. Robert y a reconnu le prototype de la « suite de scènes » figurée sur le goryte de Nicopol. Le procédé de composition, sur un seul plan excluant tout emploi de la perspective, la noble simplicité, la grandeur héroïque et néanmoins l'aisance tout humaine des figures, la justesse expressive de leurs gestes, jointe à l'impassibilité des traits du visage, la beauté plastique des fines draperies mouillées, tout, dans ce magnifique ensemble, porte la signature du peintre grand seigneur par qui l'art grec a franchi définitivement le pas qui sépare les grâces frêles ou l'exubérance brutale propres à l'adolescence du calme robuste et puissant de la virilité[4].

1. Pausanias, I, 22, 6 (Overbeck, 1060). Après avoir décrit quatre tableaux de la Pinacothèque de l'Acropole (qui ne sont pas de Polygnote) : εὖ δέ μοι φαίνεται (Homère) ποιήσας Σκῦρον ὑπὸ Ἀχιλλέως ἁλοῦσαν, οὐδὲν ὁμοίως καὶ ὅσοι λέγουσιν ὁμοῦ ταῖς παρθένοις Ἀχιλλέα ἔχειν ἐν Σκύρῳ δίαιταν, ἃ δὴ καὶ Πολύγνωτος ἔγραψεν. Voir, sur la question des auteurs et emplacements des peintures mentionnées dans ce texte, Gurlitt, *Pausanias*, p. 97; Hauser, *Jahrbuch*, VIII, 103; Robert, *Iliupersis*, p. 25.

2. Pline, XXXV, 134 (Overbeck, 1975) : *Niciae comparatur et aliquando praefertur Athenion Maronites, Glaucionis Corinthii discipulus, austerior colore et in austeritate jucundior, ut in ipsa pictura eruditio eluceat* (?). *Pinxit... Athenis... Achillem virginis habitu occultatum Ulixe deprehendente.* Nicias est un contemporain de Praxitèle et d'Alexandre (Overbeck, 1816, n° 10).

3. Helbig, *Campanische Wandgemälde*, n° 1296, donne la bibliographie.

4. Entre autres preuves secondaires que les tableaux du goryte remontent à

Si quelqu'un doutait encore de l'influence décisive que la peinture de Polygnote a exercée sur la sculpture de Phidias[1], qu'il compare le groupe des femmes assises du goryte à tel morceau de l'assemblée des dieux et des déesses sur la frise des Panathénées, et qu'il mesure le chemin parcouru depuis la première apparition de ce motif sur la frise du trésor des Cnidiens à Delphes. A cette heureuse époque, l'art plastique bénéficiait d'autant plus vite et plus sûrement des progrès opérés dans le domaine de la peinture que les tableaux des maîtres affectaient volontiers la disposition et l'aspect d'une frise en bas-relief. Sans doute, dans ses grandes créations de la *Lesché* de Delphes, Polygnote avait employé un autre procédé de composition, parfaitement mis en lumière par M. Robert, où les figures et les groupes, dispersés irrégulièrement à travers toute la surface du panneau, sont placés, grâce aux mouvements du terrain (réels ou supposés), à des hauteurs très variables. Mais si ce procédé convient à ce qu'on peut appeler des sujets « panoramiques », comme la *Nekyia* ou l'*Ilioupersis*, il me paraîtrait assez déplacé dans des sujets simples et narratifs, comme la *Mort des Prétendants de Pénélope* (dont nous avons une réminiscence dans un relief de Trysa) et l'*Achille à Scyros*. Une pareille peinture devait, comme une tragédie d'Eschyle ou de Sophocle, se décomposer en une suite d' « épisodes » distincts, se succédant dans l'ordre chronologique[2] : 1° les amours d'Achille ; 2° la ruse d'Ulysse ; 3° devant Lycomède ; 4° la confession (?). Et je suis enclin à croire que Polygnote avait donné à sa composition l'aspect d'une longue bande de

un original du ve siècle, on peut faire observer qu'Ulysse (car c'est certainement lui, et non Diomède comme le veut M. Robert, qui est représenté dans la scène principale) ne porte pas le *pilos* ; or, cette coiffure est devenue l'attribut stéréotypé d'Ulysse depuis Apollodore (408 av. J.-C.) selon les uns (Schol. *Il.*, X, 265 = Overb. 16 i3), depuis Nicomaque (360 av. J.-C.) selon les autres (Pline, XXXV, 109; Servius *ad Æn.*, II, 44 = Overb. 1771).

1. On a déjà rapporté avec raison à des conceptions de Polygnote les « Parques » du fronton du Parthénon, les reliefs du bouclier de la Parthénos, etc. (O. Jahn, Robert).

2. Comme dans la *Bataille de Marathon* du Pœcile et la frise des Panathénées (cf. Robert, *Bild und Lied*, p. 18).

hauteur uniforme, à figures *isocéphales*, où les groupes successifs étaient séparés par de petits intervalles vides, peut-être même par un motif ornemental — l'équivalent du *stasimon* choral de la tragédie; — l'ensemble formait quelque chose d'analogue, en un mot, aux peintures de *cassoni* italiens ou aux prédelles, divisées en plusieurs compartiments, des tableaux d'autel. L'orfèvre s'est contenté de distribuer en deux zones la bande unique de la peinture originale, opération où la forme irrégulière de la feuille d'or (évidée pour loger la poche à flèches) a entraîné la transposition malencontreuse que nous avons signalée chemin faisant.

Notre goût moderne n'est pas habitué à voir l'orfèvrerie chercher le modèle de ses compositions dans des œuvres picturales ; mais ces rapports étroits entre la toreutique et la peinture sont formellement attestés pour l'antiquité grecque. Sur une « coupe d'Héraclée », décorée par le fameux toreute Mys d'un relief représentant la prise d'Ilion, on lisait une épigramme commençant par ces mots : γράμμα Παρρασίοιο, τέχνα Μυός... « Dessin de Parrhasios, exécution de Mys [1]. » Une tradition recueillie par Pausanias affirme même que tous les chefs-d'œuvre de Mys passaient pour avoir été ciselés d'après des esquisses de Parrhasios [2]. A défaut des vivants, on s'adressait aux morts, et l'on ne peut sérieusement mettre en doute que des compositions comme la *Rançon d'Hector* sur un vase du trésor de Bernay ou la *Restitution de Briséis* sur le « bouclier du Scipion » ne soient la reproduction plus ou moins fidèle de tableaux célèbres du siècle d'Alexandre.

L'âge exact du goryte de Nicopol, et, par conséquent, la durée qui le sépare de son prototype pictural est matière à controverse. L'embarras de la critique s'explique par le contraste, sensible à une observation attentive, entre l'excellence de « l'invention » et la médiocrité de l'exécution. Suivant qu'on s'attachera davantage à l'un ou à l'autre point de vue, on sera tenté de reporter la date de la fabrication de l'œuvre au ve siècle avec

1. Athénée, XI, p. 782 B (Overbeck, 1721).
2. Pausanias, I, 28 (Ov., 1720).

M. de Kieseritzky, au commencement du IVe siècle avec M. Furtwängler, ou à la fin du même siècle avec Rayet. C'est cette dernière évaluation qui me paraît la plus proche de la vérité. Peut-être Rayet a-t-il quelque peu exagéré — par antithèse avec le vase de Nicopol et autres chefs-d'œuvre de même époque — la « grossièreté » de l'exécution du goryte, le dessin « trapu et lourd », les figures « courtes, grasses et mollement faites ». Dans son ensemble, pourtant, cette appréciation trop sévère part d'un sentiment juste, et je crois même que le fin connaisseur n'en a pas tiré assez hardiment la conclusion. Ce n'est pas au IVe siècle, même finissant, mais au IIIe siècle, que me paraissent convenir cette ornementation brillante, mais surchargée et comme plaquée, ces figures empâtées, ce dessin sans nerf et sans accent où la beauté des silhouettes, des draperies et des mouvements de l'original ne sert qu'à mieux faire ressortir la platitude de l'interprétation.

Rayet avait conclu de cette gaucherie et de cette lourdeur de facture que le goryte de Nicopol, malgré ses réminiscences de l'art attique, devait être l'œuvre d'un artiste local, d'un orfèvre d'Olbia[1]. La détermination du sujet des reliefs, — emprunté au mythe du héros populaire qui, à Olbia, avait rang de demi-dieu, — vient à l'appui de cette opinion; elle trouve aussi une confirmation nouvelle dans la découverte de la tiare de Saitapharnès.

Ce magnifique joyau, qui est venu récemment prendre place dans les vitrines du Louvre[2] et dont nous publions ici, grâce à

1. *Études d'archéologie et d'art*, p. 230 (*Gazette des Beaux-Arts*, 1er janvier 1882).

2. On me dispensera de revenir sur la question de l'authenticité de la tiare; c'est une cause entendue et qui ne sera pas rouverte tant qu'on n'aura pas apporté de nouveaux documents à l'appui d'un paradoxe désormais difficile à prendre au sérieux. Dans sa dernière publication (*Intermezzi*, p. 81 suiv.), M. Furtwängler ne fait guère que rééditer les futiles objections de son article de *Cosmopolis* et cherche à masquer, sous la violence croissante de ses épithètes, la débandade de ses arguments — dont il est seul, même en Allemagne, à ne pas s'apercevoir. Il est instructif, mais vraiment pénible, de voir comment M. Furtwängler essaie de concilier les assertions et les ... oublis de son premier travail avec les renseignements que lui ont fournis, depuis, l'article de M. de Villefosse (*Cosmopolis*, 1er septembre) et le mien (*Gazette des Beaux-Arts*, même date).

l'obligeance de M. H. de Villefosse, une vue « inédite », est incontestablement de fabrique olbiopolitaine, comme l'atteste la dédicace gravée sur son pourtour. Or, dès son apparition, on a signalé de divers côtés les analogies de motifs et de facture que la tiare présente avec le goryte. Les trois bandes ornementales qui forment l'encadrement somptueux des tableaux du goryte, oves, acanthes et palmettes, se retrouvent pareilles, quoique dans un ordre inverse, sur la tiare, et la ressemblance de certains détails, surtout dans la zone de palmettes, va, comme on peut s'en assurer, jusqu'à l'identité. Dans la décoration figurée nous retrouvons, ici comme là, le parti pris d'opposer aux scènes héroïques de la zone principale une chaîne de groupes isolés, exclusivement ou principalement composés d'animaux, qui forme une petite frise accessoire.

Quant aux figures elles-mêmes, si l'on veut les comparer utilement, il faut tenir compte de la différence d'époque et de style des originaux qui ont fourni les modèles des deux monuments.

Par exemple, il avait déclaré que le groupe Ulysse-Briséis de la tiare était copié sur le groupe d'Iphigénie de « l'autel de Cléomène ». Nous lui avons appris que le motif de la tiare présentait une analogie beaucoup plus saisissante avec le groupe Briséis-Antiloque (?) du « bouclier de Scipion », monument dont M. Furtwängler paraissait hier encore ignorer l'existence. Sans se déconcerter, l'archéologue allemand écrit aujourd'hui (*Intermezzi*, p. 88): « Le groupe Ulysse-Briséis est emprunté au « bouclier de Scipion »; *néanmoins* pour la figure de Briséis le faussaire s'est attaché d'avantage à l'Iphigénie de l'autel de Florence! » Autre exemple : M. F avait affirmé que l'art antique ignorait les Vents représentés sous la forme de petits génies ailés et soufflant un jet d'air visible. Nous lui avons démontré le contraire en invoquant, entre autres preuves : 1° une peinture du *Virgile* du Vatican; 2° le texte de Constantin le Rhodien sur l'*anemodoulion* de Constantinople. Là-dessus M. F. déclare aujourd'hui (p. 89) que le faussaire a bien « pillé » la miniature du Vatican, mais, quant à l'autre exemple, il le récuse parce que dans le poème byzantin les figures des Vents sont décrites par les mots ἄλλοι τ' ἐποκλάζοντες ἔμπαλιν νέοι : νέοι, dit-il, ce sont des jeunes gens, non des enfants, des *putti*. Malheureusement, M. F. oublie de dire que trois vers plus haut, décrivant les figures sculptées sur les flancs de la pyramide, Constantin les appelle γύμνοι ἔρωτες; il est trop clair que les mots ἄλλοι et ἔμπαλιν seraient dénués de sens si les νέοι du vers 193 n'étaient pas également des γύμνοι ἔρωτες, des *putti*; le mot νέοι a donc pris la place de παῖδες à cause des besoins du mètre. . *Ab his disce omnia.* En abaissant son beau talent à cette sophistique désespérée, M. Furtwängler ne voit-il pas qu'il ne compromet pas seulement son propre renom d'archéologue, mais la science tout entière dont il passait jusqu'à présent pour un des plus brillants représentants ?

Le décorateur de la tiare, comme celui du goryte, s'est inspiré, sans nul doute, de compositions picturales; mais ce n'est plus la manière de Polygnote que nous reconnaissons dans ces « illustrations d'Homère », denses et serrées, artificiellement pondérées, surchargées de figures et d'accessoires matériels[1], où la virtuosité se donne libre carrière en multipliant les raccourcis hardis et les effets de perspective, où le pathétique s'exagère jusqu'aux poses de mélodrame. Ces qualités et ces défauts nous reportent aux dernières années du IVe siècle ou aux premières du siècle suivant, sans que l'état de nos connaissances nous permette de placer un nom propre sous ce vague signalement[2].

Mais, de même que Virgile ou Shakespeare traduits par un Delille, Michel-Ange et Van Eyck copiés par un Rubens, prennent un air de famille, ainsi, à travers la dissemblance profonde des originaux, perce une parenté incontestable entre les procédés des deux interprètes. On retrouve dans les figures de la tiare, à un plus haut degré encore que sur le goryte, et avec l'incorrection en plus, ces formes grasses et molles, ce faire minutieux et rond, qui choquaient à juste titre l'œil attique de Rayet. La ressemblance devient même très frappante entre certaines figures, à peu près identiques de silhouette et de draperie, soit qu'il faille mettre ces rencontres de motifs sur le compte du hasard, soit plutôt que les types créés par Polygnote aient été usurpés sciemment par les peintres du siècle d'Alexandre. Comparez, à cet égard, les Briséis de la tiare avec les Déïdamies du goryte, et surtout le personnage à moitié drapé et penché en avant (Nestor?) de la scène de l' « équipement d'Achille » avec l'Agamemnon offrant une libation dans la scène du « bûcher de Patrocle » (fig. 1). Chose curieuse, cette parenté avec les figures du

1. Comparez la description du tableau d'Hippeus (*Noces de Pirithoûs*) par Athénée, XI, p 474 D (Overbeck, 1960).

2. On pourrait penser à Théodore de Samos *qui pinxit bellum Iliacum pluribus tabulis, quod est Romae in Philippi porticibus* (Pline, XXXV, 183 = Overb., 1946); mais nos « tables iliaques », qui sont précisément dérivées de cette série de tableaux, n'offrent aucune analogie, dans les scènes de l'*Ambassade* et du *Bûcher*, avec les compositions de la tiare.

goryte se retrouve même dans la frise inférieure de la tiare, dont les motifs, tirés de la vie du steppe, sembleraient cependant devoir être la création libre de l'artiste olbiopolitain. Le couple si original du Scythe ployant les genoux et enseignant à son fils, tout nu, à tenir un arc (fig. 2), offre une analogie curieuse et déjà signalée avec le groupe d'Achille et de Néoptolème à l'extrémité supérieure du goryte. Ici encore la coïncidence peut être accidentelle, mais il n'est pas impossible que l'orfèvre de la tiare ait eu réellement sous les yeux la décoration du goryte et y ait puisé l'idée de ce motif charmant qu'il a traité d'ailleurs avec assez d'indépendance et d'esprit, sinon de correction.

Fig. 1.

La conclusion qui résulte de ces rapprochements me paraît donc être celle-ci : c'est que la tiare du Louvre et le goryte de Saint-Pétersbourg sont sortis, probablement vers le même temps, du même atelier d'orfèvre d'Olbia ; le contraste, à première vue si frappant, entre le style du décor figuré des deux pièces s'explique suffisamment par la différence de plusieurs siècles entre les deux peintures qui leur ont servi de modèles[1]. De là à supposer que tiare et goryte ont été

Fig. 2.

1. C'est cette distinction fondamentale entre l'invention et l'exécution que M. Furtwängler paraît ignorer lorsqu'il me reproche (*Intermezzi*, p. 83, n. 2) d'avoir d'une part refusé à l'art alexandrin l'originalité créatrice et d'autre part attribué à cet art la production de quelques-uns (non pas, comme il voudrait le faire croire, de la totalité) des chefs-d'œuvre de Nicopol et de Koul-Oba. Les artistes de cette époque ont poussé très loin la virtuosité, la finesse (sinon la vraie délicatesse) de l'exécution, ce qui ne les empêchait pas d'emprunter très souvent leurs motifs aux maîtres des temps passés, soit du ve siècle (goryte, fourreau ?), soit du ive (tiare). De là vient que des œuvres d'*inspiration* très différente ont, dans l'*exécution*, un air de famille incontestable, et qui est l'origine

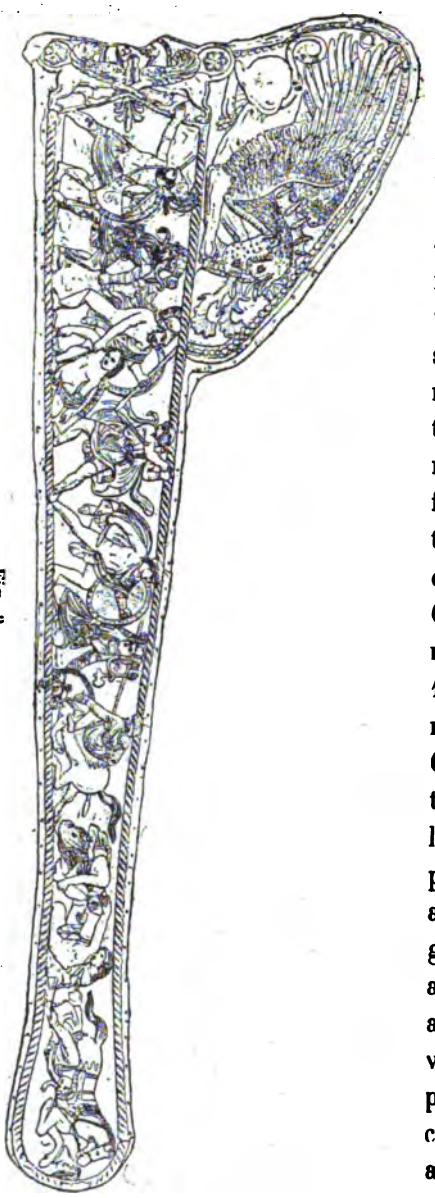

Fig. 3.

ciselés en vue d'une même destination et proviennent, en dernier lieu, d'une même sépulture, il n'y qu'un pas. La provenance de la « tiare d'Olbia » est, il est vrai, encore enveloppée de mystère; il faut espérer que tôt ou tard un des dépositaires du secret se décidera à parler; nous saurons alors si la tiare n'est pas, comme tout me le persuade, le fruit de fouilles clandestines exécutées dans ce même tumulus de Tchertomlysk, d'où la Commission archéologique russe exhuma, en 1862 et 1863, le vase d'argent, le goryte et la plaque de fourreau. Cette dernière (fig. 3)[1], autant que j'en puis juger sans le secours d'une photographie, pourrait bien, elle aussi, être contemporaine du goryte, malgré le caractère assez archaïque des motifs accessoires (griffon, chevaux ailés). La composition principale offre le même contraste entre l'invention, admirable et de style sé-

même des accusations de « plagiat » et de « faux » si légèrement formulées par l'archéologue de Munich.

1. *Compte rendu* pour 1864, pl. V, 1 (*Ant. Russ. mérid.*, fig. 265).

vère[1], et l'exécution, molle et arrondie, qui dénote une époque plus basse. Le sujet, un combat de Grecs et de Perses (non de Barbares *in genere*, comme on l'a dit souvent), convient à un original du ve siècle et pourrait bien remonter au célèbre tableau de Micon dans la Stoa pœcile d'Athènes[2].

De même que, dans l'enseignement classique, notre coutume est d'arrêter sottement l'histoire politique de la Grèce à la mort d'Alexandre et son histoire littéraire aux idylles de Théocrite, ainsi l'archéologie ne rend pas encore pleine justice à la production artistique de la période macédonienne. Cette période a été cependant féconde à sa manière, et les arts semi-industriels, l'orfèvrerie en particulier, y ont brillé d'un vif éclat au service de la royauté hellénique ou barbare. Les deux monuments dont je viens d'esquisser le parallèle sont parmi les spécimens les plus remarquables et les plus caractéristiques de cet art de cour, éclectique, peu inventif, mais doué d'une suprême habilité technique et ingénieux à mettre en œuvre les motifs créés par les âges antérieurs. Il serait intéressant de pouvoir préciser exactement l'époque de leur fabrication; malheureusement ni l'exploration du tumulus de Tchertomlysk, ni l'étude épigraphique et historique du « décret de Protogène », qui nous a, le premier, fait connaître le nom du roi Saitapharnès, ne fournissent à cet égard d'indications décisives. J'avoue cependant que,

1. Les deux groupes de droite, par exemple, trouvent leurs parallèles dans des œuvres sûrement datées de la première moitié du ve siècle : le groupe des combattants dans le fronton ouest d'Olympie, le cheval traînant son cavalier dans le sarcophage du Satrape.

2. Je serai encore moins affirmatif en ce qui concerne la magnifique parure (collier et couvre-oreilles) entrée au Louvre en même temps que la tiare. Sans doute le « sujet achilléen » du relief archaïsant des couvre-oreilles indique une fabrique olbiopolitaine, et le motif ornemental qui en forme l'encadrement (et qui se retrouve sur les petites pendeloques coniques) offre une certaine analogie avec celui de la bande inférieure de la tiare; néanmoins, l'ensemble de la décoration de la parure est d'un style plus distingué et d'un travail plus délicat que celle de la tiare, et les têtes formant pendeloque de part et d'autre du motif central sont d'un caractère sévère qui ne peut guère s'expliquer par un emprunt. Même si la parure a été trouvée dans le même tumulus que la tiare (et les vendeurs du « trésor » l'ont toujours nié), il paraît donc probable qu'elle est d'une fabrique plus ancienne.

tout bien considéré, l'attribution au IIIe siècle, défendue autrefois par Bœckh et Schmidt, me paraît encore plus vraisemblable que l'opinion de Mommsen, qui fait descendre Saitapharnès jusqu'à la seconde moitié du IIe siècle[1]. Le style affreusement barbare des monnaies d'Olbia frappées au nom du roi scythe Scilur (vers 120 av. J.-C.) ne me permet pas de croire qu'une génération plus tôt les orfèvres de cette ville aient encore été capables d'exécuter des morceaux aussi achevés que la tiare du Louvre et le goryte de l'Ermitage. Une pareille décadence doit avoir été l'œuvre d'au moins un siècle et nous engage à faire de Saitapharnès au plus tard un contemporain d'Antiochus le Grand et de Philippe V de Macédoine.

Théodore Reinach.

1. Au point de vue paléographique on serait d'abord tenté de faire descendre le décret d'Olbia assez bas, car la forme de certains caractères (notamment *sigma* et *pi*) y est plus moderne que dans le décret de Chersonèse (Dittenberger, n. 252) qui date de l'an 103 environ; mais l'évolution de l'alphabet n'a pas suivi partout la même marche, et les formes de plusieurs lettres du décret d'Olbia sont tout à fait *sui generis*; d'autres (le κ, l'ο) se rapprochent encore des types du IVe siècle. D'autre part, l'argument décisif que Schmidt tirait de la mention des Galates — il s'agirait des Gaulois de Thrace dont le royaume subsista de 278 à 213 — perd sa valeur en présence de l'inscription Duchesne-Bayet (Dittenberger, n° 247) qui mentionne, en 117, une incursion des Galates en Macédoine. — Dans le tumulus on a recueilli des plaquettes imitant les monnaies de Philippe. Aussi Stephani y voyait-il la tombe d'un roi scythe du IVe siècle, tandis que les auteurs des *Antiquités de la Russie méridionale* (p. 267) rapportent l'ensemble du mobilier funéraire « au IIe ou au Ier siècle avant J.-C. ».

L'INSCRIPTION

DE LA

TIARE DE SAÏTAPHARNÈS[1]

La tiare de Saïtapharnès, acquise cet hiver par le Louvre, a beaucoup fait parler d'elle en ces derniers temps, — beaucoup plus même qu'il n'était nécessaire. Tout le monde a pu lire dans *Cosmopolis* l'article assez bref mais très véhément, où M. Furtwängler affirme que l'Administration des Musées nationaux a été la victime d'une falsification grossière. Je laisse à d'autres, plus compétents et plus autorisés, le soin de traiter la question archéologique et de vérifier si le décor de la tiare est vraiment aussi *unantik* que l'assure M. Furtwängler; je ne veux m'occuper ici que de la question épigraphique soulevée accessoirement par le critique allemand : elle ne laisse pas d'avoir, dans le présent débat, une importance de premier ordre[2].

Sur la ligne ininterrompue de courtines et de tours crénelées qui enserre à sa base la zône médiane de la tiare, se développe, comme on sait, une inscription en lettres grecques, martelée dans l'or. M. Furtwängler ne doute pas que cette inscription ne soit fausse : d'où résulterait, très évidemment, la fausseté de la tiare elle-même. C'est sur cet arrêt que je me propose de revenir. Les objections que fait valoir M. Furtwängler sont de deux sortes : l'une est paléographique, l'autre linguistique. Je les passerai successivement en revue.

1. Cette notice a été lue à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 25 septembre 1896.

2. Je tiens à faire savoir que le présent article était rédigé dans toutes ses parties essentielles dès les premiers jours du mois d'août, alors qu'avaient

I. — Examinons d'abord l'objection paléographique. Comme chacun le sait, on conserve à Pétersbourg, au Musée de l'Ermitage, une inscription d'un grand intérêt, qui seule, jusqu'à ces derniers temps, faisait mention du roi Saïtapharnès[1] : c'est le texte d'un décret, rendu par le Conseil et le Peuple d'Olbia en l'honneur d'un bienfaiteur de la cité nommé Protogénès ; à plus d'une reprise il y est parlé des relations forcées qu'entretinrent les Olbiopolitains avec le souverain barbare. Entre l'écriture de ce décret et celle de l'inscription jointe à la tiare, M. Furtwängler relève, avec juste raison, d'évidentes et flagrantes ressemblances : la forme du σ et celle de l'ω (la dernière assez rare et particulière[2]) sont notamment à peu près identiques de part et d'autre[3].

paru seulement : 1° l'article de M. Furtwängler (*Cosmopolis*, 1er août); 2° la première réplique de M. Héron de Villefosse, imprimée dans le *Journal des Débats* du 6 août. Obligé de faire une assez longue absence en Italie, c'est seulement à mon retour, dans le courant de septembre, que j'ai eu connaissance : de la communication de M. Foucart à l'Académie des Inscriptions (8 août); des articles de M. F. K(oepp) et d'un autre érudit fort autorisé, insérés l'un dans l'*Allgemeine Zeitung* (18 août), l'autre dans la *Post* (25 août), de la seconde réplique de M. Héron de Villefosse à M. Furtwängler (*Cosmopolis*, 1er septembre); de la longue étude donnée par M. Th. Reinach à la *Gazette des Beaux-Arts* (1er septembre). Mon travail étant déjà presque terminé, j'y ai mis la dernière main sans m'inspirer d'aucune des publications énumérées ci-dessus, bien que la question épigraphique y soit examinée avec plus ou moins de développements. Mes opinions sont donc entièrement indépendantes. Si maintenant elles coïncident presque de tout point avec celles des critiques éminents dont je viens de citer les noms, si notamment je me trouve interpréter l'inscription de la tiare comme mon respecté maître M. Foucart, je ne puis naturellement que m'en réjouir. Ces rencontres et ces concordances sont d'assez bons signes de la faiblesse des théories imaginées par M. Furtwängler; elles montrent que tout juge impartial porte sur elles une appréciation identique.

1. *C. I. G.*, 2058 = Dittenberger, *Sylloge*, 248 = *Inscr. Ponti Eux.*, I, 16.

2. Pas tellement rare pourtant qu'on ne la retrouve dans une inscription de Panticapée (*Inscr. Ponti Eux.*, II, 68) et dans plusieurs inscriptions de Béotie (*C. I. G. S.*, I, 2046, 2060, 398, etc.).

3. C'est ce qu'il m'a été permis de constater grâce, d'une part, aux admirables estampages partiels du décret de l'Ermitage, que M. de Bock a bien voulu faire exécuter et qui m'ont été obligeamment communiqués par MM. Héron de Villefosse et Michon ; d'autre part, aux belles photographies, grandeur nature, de la tiare, que je dois à la complaisance de M. Giraudon. — Pour être exact, je dois dire que l'écriture de l'inscription de la tiare n'est pas *absolument* semblable à celle du décret ; il est facile de noter de petits désaccords. Ainsi, sur la tiare, les lettres sont, en général, plus larges et présentent des jambages plus écartés que dans le décret ; les *apices* sont moins marqués aux extrémités

Preuve indéniable, selon l'éminent critique, que l'inscription de la tiare a été fabriquée de nos jours, à l'image et sur le modèle du décret de l'Ermitage.

Il sera permis de juger la preuve insuffisante autant que la conclusion hâtive. Celle-ci est même quelque peu inattendue. Aux yeux de toute personne non prévenue, peut-on croire, les ressemblances mêmes qu'a signalées M. Furtwängler seraient d'assez bons arguments en faveur de l'authenticité de la tiare. Qu'eût dit, en vérité, le savant professeur de Munich, si l'examen comparatif lui avait révélé, dans l'écriture des monuments qu'il rapproche, de graves et notables divergences? Répondre en sa place serait indiscret et je n'ai garde d'en rien faire. Mais il y a fort à gager que quelque érudit se fût alors trouvé, qui, dressant le compte sévère de ces divergences, en eût pris texte, non peut-être pour déclarer de prime-saut l'inscription de la tiare apocryphe (ces audaces sont heureusement rares), mais tout au moins pour la tenir en suspicion. Tant il est vrai qu'au train dont elle y va la critique fait la vie bien rude aux monuments nouvellement découverts. Car enfin, c'est une vérité peu douteuse que deux inscriptions sont nécessairement dans le risque ou de se ressembler ou de ne se pas ressembler.

Toute la thèse de M. Furtwängler revient à ceci : — qu'il était impossible aux Olbiopolitains de faire usage, dans le même temps, sur ces deux monuments différents — la tiare d'or et la stèle de marbre qui porte le décret de l'Ermitage — des mêmes caractères graphiques. On voudrait savoir la raison de cette impossibilité. Dans l'argumentation de notre adversaire, nul doute que ce

des hastes; l'ε a des barres plus longues, etc. Pour en venir aux deux lettres particulièrement caractéristiques, — le σ (lunaire) et l'ω, — j'observe que le premier est souvent plus allongé dans le décret que sur la tiare, et que le second y est dessiné plus complètement et plus correctement. L'unique ω de la tiare, simplifié à l'excès, n'est plus qu'un demi-cercle accosté de deux points latéraux : ∩; dans le décret, au contraire, on trouve ordinairement, au lieu de deux points, deux *apices* bien nets : ∩. Mais, au total, ce sont là de si minces différences qu'on aurait tort, à mon avis, de leur attribuer quelque importance, d'autant qu'elles peuvent s'expliquer, au moins en partie, par des raisons techniques et des difficultés de main d'œuvre.

ne soit là le point capital. Il est donc infiniment regrettable qu'il ne l'ait touché qu'à la hâte et fort légèrement, dans une seule phrase qui est bien courte : « *Im Metall getriebene Buchstaben*, écrit-il, PFLEGEN *anders stilisiert su sein, als die in Stein gehauenen.* — *Les lettres estampées dans le métal* SONT D'ORDINAIRE *autrement tournées que celles qu'on grave dans la pierre*[1]. » Et c'est tout; et ce n'est guère.

Non que je conteste la part de vérité que renferme la remarque de M. Furtwängler. Il est exact que, parfois, des textes contemporains ou presque contemporains, les uns incisés ou estampés dans le métal, les autres gravés dans le marbre ou la pierre, présentent des lettres assez différemment tracées; c'est même une opinion communément reçue que beaucoup d'inscriptions métalliques ont, en quelque sorte, *pris l'avance* sur les inscriptions lapidaires, l'altération du type épigraphique ancien, c'est-à-dire la substitution des formes dites « cursives » aux formes dites « monumentales », s'étant produite plus vite dans celles-là que dans celles-ci. Seulement, on sait et l'on n'a jamais oublié jusqu'à ce jour que ces variations d'écriture ne sont que des phénomènes isolés, accidentels, exceptionnels encore que fréquents, qui ne souffrent pas d'interprétation exacte, n'impliquent l'existence d'aucun usage généralement établi et ne se laissent ramener à aucune loi fixe. Imagine-t-on sérieusement, en un temps ou en un lieu quelconque, une règle exigeant qu'on modifiât l'alphabet épigraphique, selon qu'on employait le bronze ou le marbre, le procédé de l'estampage ou celui de la gravure? Pour dix exemples qui paraîtraient confirmer cette prétendue règle — encore inconnue de tous — cinquante autres la démentiraient. Et c'est, aussi bien, ce que reconnaît implicitement M. Furtwängler lui-même : en effet, contre l'ordinaire, l'accent de la phrase que j'ai citée manque de fermeté; l'auteur, si abondamment prodigue d'affirmations tranchantes, se tient là sur une demi-réserve; il écrit *pflegen* et non *sollen*.

1. *Cosmopolis* (1er août 1896), 577.

L'admirable, maintenant, c'est que d'une théorie incertaine et reconnue telle — bien mieux, d'une théorie qui n'existe pas — on puisse faire à volonté, dans un cas déterminé, une application rigoureuse. Par l'artifice d'une logique imprévue, au nom de ce même soi-disant principe, qu'il hésite, lui si hardi, à énoncer en termes absolus, M. Furtwängler n'hésite pas à infliger une condamnation sans appel. Son raisonnement est à peu près le suivant : Il arrive, en beaucoup de pays grecs, que les inscriptions sur métal diffèrent *quelquefois* des inscriptions sur pierre ; donc, à Olbia, au IIe ou au Ier siècle avant notre ère, telle inscription métallique *devait nécessairement* différer de telle inscription lapidaire. On n'est pas tenu, je suppose, de réfuter et de détruire une pareille dialectique; c'est un soin dont elle s'acquitte assez bien elle-même. Mais je tiens à marquer qu'en fin de compte le plus fort grief qu'on ait ici contre l'inscription de la tiare est la date de sa découverte : car, — sans alléguer la moindre raison valable, — on la déclare fausse simplement par le même motif et sur le même indice — l'identité d'écriture avec le décret d'Olbia — qui eût suffi, même en l'absence du nom de Saïtapharnès, à la faire proclamer authentique, si, au lieu de nous être connue quatre-vingts ans après ce décret, elle l'avait été six mois avant.

Pour tout épigraphiste — ai-je besoin de le dire? — ces ressemblances, dont s'alarme et s'offusque l'œil trop soupçonneux de M. Furtwängler, s'expliquent plus que suffisamment par la date et l'origine commune des monuments où on les constate; et c'est chose merveilleuse, vraiment, qu'il faille à présent se mettre en peine d'établir que deux inscriptions, provenant de la même ville et remontant exactement à la même période chronologique, ont le droit d'avoir le même aspect. Que si pourtant M. Furtwängler réclame une justification plus directe et plus précise du fait qui l'inquiète, je pense qu'il est possible de le contenter.

On s'étonne de retrouver sur la tiare ces mêmes formes gra-

phiques qu'on a rencontrées déjà dans un document public de la cité d'Olbia gravé sur marbre. Si l'on y veut bien réfléchir, le contraire serait plus étonnant. Une chose qu'a oubliée M. Furtwängler, c'est que ces graphies cursives, qu'on relève assez fréquemment sur des objets métalliques et qui forment un contraste marqué avec le traditionalisme plus sévère de l'écriture lapidaire, sont dues le plus souvent à la fantaisie et au caprice de personnes privées. Or, il n'y avait place pour rien de tel dans le cas dont il s'agit présentement ; car notre inscription est, s'il en fût, elle aussi, un « document public » : c'est, au premier chef, une inscription « officielle ». Très occupé de la matière où elle est empreinte et des procédés techniques qui en ont permis la reproduction, le célèbre archéologue de Munich a peut-être trop négligé d'en observer la nature et d'en apprécier la portée; sans doute il n'est pas indifférent de savoir que les lettres du texte ont été repoussées au marteau dans une feuille d'or emboutie, mais le texte lui-même a bien aussi quelque intérêt. Je l'ai transcrit plus loin; on le connaît déjà suffisamment; on sait qu'il affirme le caractère national et public de la donation faite au roi Saïtapharnès, et qu'il met en cause comme auteurs de cette donation le Conseil et le Peuple d'Olbia : ainsi que je l'indiquerai tout à l'heure, l'inscription de la tiare n'est autre chose, en réalité, que l'abrégé d'un décret. Il est nécessaire d'admettre dès lors qu'elle a été, non seulement composée et rédigée, mais reproduite, sur l'ordre, sous le contrôle et par les soins des magistrats d'Olbia; il est tout naturel, par suite, que ceux-ci en aient commandé le modèle, non à l'orfèvre qui avait décoré la tiare ou à tout autre artiste « indépendant » qui aurait eu pleine liberté d'innovation calligraphique, mais aux artisans ordinairement chargés par l'État de l'ἀναγραφή des décrets, — lesquels auront dû, en cette circonstance comme toujours, s'astreindre fidèlement aux règles consacrées de l'épigraphie officielle — Je ne vois, pour ma part, nulle invraisemblance à ce que le lapicide qui grava la stèle déposée à l'Ermitage, ou quelqu'un de ses confrères formé aux mêmes disciplines, ait fourni les ma-

quettes qui servirent à *repousser* l'inscription. Et nous en revenons ainsi, sans paradoxe, à la formule même de M. Furtwängler : il se peut fort bien que l'inscription de la tiare ait été imitée, sinon du décret relatif à Protogénès, du moins de tous les documents analogues de la même époque. Seulement l'imitation, au lieu d'être le fait d'un faussaire [1], n'est imputable qu'aux ouvriers publics à la solde de la ville d'Olbia.

II. — Vient maintenant l'objection linguistique. C'est à elle, semble-t-il, que M. Furtwängler attribue la plus grande importance. Je ne crois pas cependant qu'elle doive nous arrêter bien longtemps. De brèves observations suffiront à en faire justice, tant elle est légère et peu fondée.

L'inscription placée sur la tiare est libellée comme il suit : Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος ὁ Ὀλβιοπολειτῶν βασιλέα μέγαν καὶ ἀνείκητον Σαϊταφάρνην. Si l'on en croit M. Furtwängler, rien de si bizarre que cette rédaction. C'est βασιλεῖ Σαϊταφάρνηι qu'on devrait lire, non βασιλέα. Avec le datif nous traduirions sans encombre, le verbe ἔδωκε restant sous-entendu : « *Le Conseil et le Peuple d'Olbia* (*ont donné*) *au Roi... Saïtapharnès.* » Au lieu de cette formule toute simple et naturelle, celle qu'on nous offre est manifestement absurde et révèle du premier coup la sottise imprudente du faussaire qui en fut l'auteur. En effet, l'accusatif βασιλέα ne peut être régi que par le verbe ἀνέθηκε ; si bien que l'inscription signifie : « *Le Conseil et le Peuple d'Olbia* (*ont consacré*) *le Roi* (c'est-à-dire,

1. Une remarque en passant. M. Furtwängler admet que le « faussaire », auteur de la tiare, a pu, tout à son aise, reproduire avec une exactitude minutieuse l'écriture du décret d'Olbia. La chose ne me paraît pas si commode. Il n'existe pas, que je sache, de photographies de ce décret ; et jusqu'à ce jour aucun ouvrage n'en a donné le fac-similé complet ou seulement partiel (les fac-similés qui se trouvent dans les *Inscr. Ponti Euxini* [pl. II du tome Ier] ne représentent que des lettres isolées, rangées alphabétiquement ; ils sont du reste peu fidèles). Manifestement il a fallu que notre criminel prît des estampages ou des empreintes à la cire sur le marbre même de la stèle. Lui aurait-on accordé toute facilité à cet égard ? C'est à MM. les Conservateurs de l'Ermitage Impérial qu'il appartient de répondre ; mais je ne crois guère, *a priori*, qu'il soit loisible à tout venant de manipuler à sa guise les inscriptions antiques confiées à leur garde.

l'image du Roi)... *Saïtapharnès.* » Des formules identiques à celle-là se rencontrent à tout instant, chacun le sait, sur des piédestaux de statues : mais il est clair que nulle part ailleurs elles ne seraient à leur place. C'est à quoi n'a pas songé le faussaire, — homme singulier qui joignait à une assez bonne connaissance du grec et de l'histoire des ignorances enfantines. Ayant jeté quelque jour les yeux sur un socle de statue, il a copié la dédicace qu'il y lisait et que du reste il ne comprenait pas, et, d'emblée, l'a transportée telle quelle, en changeant seulement les noms propres, sur une pièce d'orfèvrerie, — sans soupçonner, le malheureux ! qu'elle y ferait une étrange figure. On ne saurait, en vérité, être criminel avec plus de candeur.

Je serais fort étonné, je l'avoue, que cette argumentation expéditive, qui sert de base à un ingénieux roman, réussît à convaincre un seul épigraphiste. A coup sûr, le datif βασιλεῖ, pour lequel M. Furtwängler marque des préférences exclusives, serait d'une irréprochable correction ; mais il n'est pas tellement indispensable qu'on ne puisse très bien s'en passer. L'accusatif βασιλέα, si durement incriminé, ne mérite pas le moindre blâme et ne doit causer aucune surprise. M. Furtwängler décrète que cet accusatif doit nécessairement dépendre du mot ἀνέθηκε sous-entendu ; une fois qu'il a posé ou plutôt imposé ce principe, le jeu lui est beau et le triomphe lui devient facile. J'ai grand'peur seulement que personne ne lui concède son point de départ. Nul, après examen, ne doutera que l'ellipse ne porte, en réalité, non sur ἀνατιθέναι, mais sur un autre verbe qu'il n'était peut-être pas fort malaisé de retrouver.

Prenons quelques exemples entre mille autres qui s'offrent à nous[1]. En Troade, à Rhodes, à Pergame, à Éphèse — j'abrège ici volontairement une énumération qui pourrait être longue — on a déchiffré, voilà longtemps déjà, des inscriptions ainsi conçues : — Κάσσανδρον Μενεσθέως ἐτίμησεν... suivent vingt-trois

1. On en trouvera un choix, restreint encore, dans le *Traité d'Épigraphie grecque* de M. Salomon Reinach, p. 380 et suiv.

noms de cités ou de confédérations helléniques[1]; — Ὁ δᾶμος ὁ Ῥοδίων ἐτίμασε Γάϊον Ἰούλιον Θεύπομπον Ἀρτεμιδώρου[2].... — Ὁ δῆμος ἐτίμησεν Κορνηλίαν Κοΐντου Μετέλλου [Π]ίου Σκιπίωνος... θυγατέρα[3].... — Ὁ δῆμος ἐτείμησεν Δροῦσον [Καίσαρα][4].....

Tous ces textes, notons-le, sauf peut-être le premier, sont gravés sur des piédestaux de statues, — preuve assez saisissante que, même sur les monuments de cette sorte, la présence du mot ἀνέθηκε n'a rien de nécessaire. Quand maintenant sur d'autres piédestaux d'Éphèse, de Pergame ou de Rhodes, nous lisons, avec omission du verbe : — Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος τῆς... Ἐφεσίων πόλεως Λουκκήϊον Τορκουᾶτο[ν π]ρεσβευτήν[5]..... — Ὁ δῆμος [Κόϊ]ντον Καικίλιον Κοΐντου υἱὸν [Μ]έτελλον Πίον Σκιπίωνα[6]... — Ὁ δᾶμος ὁ [Ῥοδίω]ν καὶ ἁ βουλὰ Πόπλιον [Αἴλιον Ἀ]γέστρατον Εὐφρανίδ[α[7]... j'accorde qu'on a le droit de restituer mentalement ἀνέθηκε, ou καθιέρωσε, ou ἀνέστησε, mais je ne sais si l'on aura raison de le faire; et je trouverais bien hardi qui prétendrait que le supplément ἐτίμησε n'est pas également plausible et tout aussi convenable. En fait, la nécessité de ce supplément paraît évidente dans quantité d'épigraphes de statues, comme par exemple dans celle-ci que je rencontre, à Rhodes, à côté des deux inscriptions de la même ville que j'ai déjà citées : — Ὁ δᾶμος ὁ Ῥοδίων καὶ ἁ βουλὰ Τίτον Αὐρηλιανὸν [Ν]ικόστρατον... τὸν σοφιστὰν [τ]ετιμαμένον κ[αὶ ὑ]πὸ τοῦ μεγίσ[του] Αὐτοκράτορος...[8]. Et manifestement, à moins d'être dupe du plus étrange aveuglement, c'est le verbe τιμᾶν qu'on devra rétablir quand le verbe ἀνατιθέναι ou les verbes similaires donneraient un sens absurde, c'est-à-dire quand le monument inscrit n'est certainement pas un socle de statue.

1. Dittenberger, *Sylloge*, 211.
2. *Inscr. Gr. Insul.*, I, 90. Comp., pour ne pas sortir de l'île de Rhodes, quantité d'inscriptions de Lindos présentant des formules identiques ou analogues.
3. Dittenberger, *Sylloge*, 265; comp. 266.
4. Le Bas-Waddington, *Inscr. d'Asie-Mineure*, 142 *a*.
5. *Id.*, 147 *a*.
6. Dittenberger, *Sylloge*, 264.
7. *Inscr. Gr. Insul.*, I, 93.
8. *Id.*, 83.

Ainsi, dans le style lapidaire de nombreux pays grecs, l'ellipse du verbe τιμᾶν est non seulement légitime, mais usuelle. Veut-on maintenant être assuré qu'elle ne paraissait pas plus choquante aux habitants des cités de l'Euxin qu'aux autres populations helléniques? Dans une inscription de Chersonésos qu'a publiée M. Latyschew[1], on trouve cette formule : [Τὸν δεῖνα]... ὁ δᾶμος τειμαῖς ἀϊδίοις. Je demande si l'on hésitera ici à suppléer ἐτείμασε.

Nous pouvons donc, en toute sécurité, interpréter de la façon que voici les mots inscrits au pourtour de la tiare : Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος ὁ Ὀλβιοπολειτῶν (ἐτείμησε τὸν) βασιλέα μέγαν καὶ ἀνείκητον Σαϊταφάρνην. Simplifiant à l'excès la question, M. Furtwängler n'a voulu envisager qu'un seul cas : celui où l'inscription aurait la forme dédicatoire. Il se trouve qu'elle a la forme laudative. Et la raison en paraît simple : la tiare, — objet de tant de vaines querelles, — était une τιμή en même temps qu'une δωρεά ; elle avait été offerte à Saïtapharnès à la suite et en vertu d'un décret honorifique. C'est la teneur de ce décret qu'il s'agissait de rappeler dans l'inscription que lirait le roi; et c'est elle, en effet, qu'on a résumée en des termes extrêmement concis, selon l'ordinaire, mais qui pourtant ne prêtent pas à l'équivoque.

Aussi bien, si d'aventure le verbe τιμᾶν déplaisait trop à M. Furtwängler, il en est un qu'on peut lui substituer sans nulle difficulté, avant de se trouver réduit à la pénible obligation de suppléer ἀνατιθέναι. Tous les antiquaires, j'imagine, se souviennent d'avoir lu, sur des stèles commémoratives, des inscriptions comme celles-ci :

Καρφίναν Ὁ δῆμος ὁ Ἀδ[δηριτῶν] (Τὸν δεῖνα)
ὁ δῆμος[2]. Ἀμύμονα Ἐπικούρου[3]. Ἡ βουλή, ὁ δῆμος στρατηγήσαντα[4].

1. *Inscr. Ponti Eux.*, I, 196; cf. Latyschew, *Bull. Corr. hell.*, 1885, p. 274, 269, et la note 1 de cette dernière page. Dans l'inscription d'Ariston (*I. P. E.*, I, 195), dont je parlerai plus loin, pour expliquer la formule gravée dans la 6e et la 9e couronnes, on peut indifféremment suppléer soit ἐτίμασε, comme le veut M. Latyschew, soit ἐστεφάνωσε.
2. *C. I. A.*, II, 121.
3. *Bull. Corr. hell.*, 1880, 47.
4. Nombreux exemples dans l'épigraphie attique.

Ἀρίστωνα Ἀττινᾶ τὸν φιλόπατριν
(ὁ δᾶμος)
πολ[ε]ιτευόμενον καλῶς[1].

On sait, et de reste, ce que veulent dire ces notations abrégées, gravées, le plus souvent, à l'intérieur de couronnes sculptées à fleur de marbre sur le champ des stèles. Dans chacune d'elles on a sous-entendu la forme verbale ἐστεφάνωσε ou στεφανοῖ[2]. Rien absolument ne nous empêche de rétablir le même mot dans notre inscription et d'y rattacher l'accusatif βασιλέα. Comme on le voit par quantité de documents, l'une des plus glorieuses récompenses décernées, dans les cités de l'Euxin, par les pouvoirs publics, était la couronne d'or, — le χρύσεος στέφανος[3]. La tiare du Louvre, on en conviendra, peut passer pour en être l'assez exact équivalent, et la vue de ce couvre-chef merveilleux, tout aussi bien que celle des couronnes figurées sur les stèles devait suffire à suggérer l'idée du verbe absent. D'ailleurs, nul ne l'ignore, le mot στεφανοῦν prit au cours du temps une signification singulièrement élastique. A Olbia, comme partout, l'usage en avait fait à la longue un quasi-synonyme de τιμᾶν; la langue officielle des décrets y tolérait les locutions suivantes : — στεφανωθῆναι χρυσοῖς χιλίοις, στεφανωθῆναι ἀνδριάντι[4]. Elles montrent assez qu'on pouvait employer le verbe en bien des occasions et de bien des façons diverses, sans risquer de commettre jamais une impropriété.

Ainsi, pour compléter fort raisonnablement le texte qui nous est soumis, nous n'avons, en somme, que l'embarras du choix. Qu'on préfère l'une ou l'autre des deux des interprétations que

1. *Inscr. Ponti Eux.*, I, 195; cf. Latyschew, *Bull. Corr. hell.*, 1885, p. 269 (Inscr. de Chersonésos).

2. Dans nombre de cas il est permis d'hésiter entre ἐστεφάνωσε et ἐτίμησε (στεφάνῳ), ainsi que le montre la célèbre inscription en l'honneur de Kassandros, fils de Menestheus (Dittenberger, *Sylloge*, 211) : tant il est vrai que les deux explications que je propose dans le texte se distinguent à peine par une nuance.

3. Voir notamment, dans les *Inscr. Ponti Eux.*, le n° 22 précédé de la formule : Ὅσαι πόλεις ἐστεφάν[ω]σαν...

4. *Inscr. Ponti Eux.*, I, 12, et le commentaire de M. Latyschew.

nous venons de proposer, et qui du reste diffèrent à peine, le sens est également clair, la rédaction également correcte. Forcément économe de l'espace borné dont il disposait, l'auteur de l'inscription avait les meilleures raisons pour négliger d'exprimer le verbe. Lui eûssent-elles manqué, qu'en l'omettant il n'eût fait encore que se conformer à un usage, — fréquent, si l'on supplée ἐτίμησε, — constant, si l'on supplée ἐστεφάνωσε. Il se trouve, à la vérité, qu'une fois au moins cette concision lui a nui; une fois au moins on a pris le change sur ses intentions. Mais c'est chose à laquelle il ne pouvait s'attendre et dont on ne saurait, en bonne justice, le rendre responsable. Bien qu'on l'ait trouvée hétéroclite et d'un style singulier, l'inscription de la tiare ne pèche guère par excès d'originalité : c'est le défaut qui lui manque le plus. Pour s'en convaincre, il suffit de feuilleter un recueil épigraphique. Si M. Furtwängler ne s'était pas ménagé cette peine, il se fût épargné en revanche deux mois de scrupules bien inutiles et une demi-page d'assertions bien téméraires.

Maurice Holleaux.

P.-S. — L'article qu'on vient de lire était depuis longtemps à l'impression lorsqu'a paru l'ouvrage de M. Furtwängler intitulé *Intermezzi*. L'auteur y maintient sur la tiare sa première opinion. Il adresse aussi à l'inscription de nouvelles critiques; mais je ne saurais dire que ce sont des critiques nouvelles : on en pourra juger par le résumé qui suit : — 1° M. Furtwängler persiste comme devant, et sans apporter plus de preuves qu'autrefois, à déclarer que l'identité d'écriture avec le décret de Protogénès est l'indice manifeste d'un faux. Inclinons-nous devant cette conviction; nous attendrons pour la partager le jour où on l'aura justifiée par quelque argument. — 2° M. Furtwängler reconnaît (ce qui est un progrès) que l'accusatif βασιλέα peut, à la rigueur, être régi, non seulement par le verbe ἀνέθηκε, mais encore par le verbe ἐστεφάνωσε; toutefois il s'empresse d'ajouter

que la restitution de ce dernier verbe serait ici un non-sens. Je me flatte d'avoir montré tout à l'heure le contraire; et j'observe, au surplus, que M. Furtwängler n'a pas songé au supplément si simple : ἐτίμησε. — 3° M. Furtwängler continue à réclamer le datif βασιλεῖ dépendant du verbe ἔδωκε Je répète que cette formule n'est nullement nécessaire; j'ajoute même qu'elle serait insolite et que le style lapidaire officiel ne la connaît guère; toujours ou presque toujours, en effet, les Grecs ont dit : Ὁ δῆμος ἐτίμησε (ou ἐστεφάνωσε) τὸν δεῖνα στεφάνῳ ou εἰκόνι, — jamais ou presque jamais : Ὁ δῆμος ἔδωκε τῷ δεῖνι στέφανον ou εἰκόνα. — M. Furtwängler conclut en faisant remarquer qu'eût-on démontré la correction grammaticale de l'inscription, on n'en aurait pas pour cela démontré l'authenticité. Cet hyperscepticisme mènerait loin; on est en droit de se demander s'il convient de le prendre fort au sérieux. Quand un critique s'acharne à qualifier d'apocryphe un texte qui, pour le fond comme pour la forme, paraît irréprochable, c'est qu'il a son siège fait d'avance. Il fallait le dire en commençant.

UN

FRAGMENT DE POTERIE GAULOISE

A REPRÉSENTATION ZOOMORPHIQUE

(PLANCHE XVI.)

Le fragment de poterie que nous publions constitue un type nouveau dans la céramique gauloise; c'est, croyons nous, le premier échantillon de cette série qui présente un essai de décoration figurée.

Il provient d'un petit *oppidum* situé au lieu du Terrail, commune d'Amplepuis, département du Rhône. Cette station a été découverte en 1891 par le propriétaire du sol, M. Paul de Varax, qui, après y avoir constaté les traces d'une occupation antique, y reconnut bientôt l'existence d'une enceinte fossoyée[1] formant un carré presque orienté, ayant environ 84 mètres à l'ouest, 70 au midi, 90 à l'est et 73 au nord. M. de Varax entreprit alors des fouilles régulières qui consistèrent surtout à déblayer le fossé dont il put retrouver le tracé. Ce fossé mesurait $1^m,50$ de profondeur sur $1^m,40$ de largeur à la base et 2 mètres au sommet. « On l'avait ensuite comblé, écrit M. de Varax[2], avec ce que l'on avait sous la main, terre, pierres, charbonnaille, poterie brûlée et cassée; nous avons mis au jour une quantité considérable de débris de poterie des plus variés et de qualités très diverses, anses, bases, panses, cols et rebords de grandes amphores en terre rouge

1. Le nom de *Terrail* indiquait l'existence de cette enceinte : *Terrail*, rempart, retranchement, fossé (Du Cange, *Glossaire français*). — *Terrale*, agger terreus, gallice *Terrasse*, *rempart* : *terraleum*, *terralium* eodem intellectu..... melius *fossa* (Id., *Glossarium latinit.*).

2. *L'oppidum du Terrail à Amplepuis*, Lyon, 1895 (extrait de la *Revue du Lyonnais*).

commune, quelquefois en terre blanche ne portant aucune marque de fabrique, puis de nombreux fragments de poteries plus fines, les unes rappelant par la grossièreté de leur travail et la simplicité de leur ornementation l'époque dite préhistorique, n'ayant pour agréments que des points ou des traits en divers sens au sommet de la panse, d'autres ornées de dessins tout différents, quelquefois une série de petits points qui se suivent, surtout des lignes courbes et ondulées; quelques vases sont peints en rouge dans une partie de leur circonférence ou portent des traits noirs qui se croisent... Les connaisseurs trouvent dans ces poteries essentiellement le caractère de la céramique gauloise. » M. de Varax fit ensuite vider un puits découvert dans l'intérieur de l'enceinte. Là, comme à l'oppidum voisin du Crêt-Châtelard[1], dont les quarante puits actuellement fouillés ont rendu une foule d'objets divers, on recueillit de nombreux fragments de céramique, notamment une dizaine de vases susceptibles d'être reconstitués.

La poterie du Terrail présente, en effet, les caractères de la céramique gauloise, nettement accusés. On y retrouve les types de Bibracte et du Crêt Châtelard qui, dans la Gaule centrale, fournissent les points de repère les plus sûrs. Ces types apparaissent avec toute leur variété de forme et de décoration, depuis les terres communes ordinairement frottées de poussière de mica, quelquefois enduites d'un engobe de couleur foncée, souvent ornées de combinaisons linéaires, tracées en creux dans la pâte, jusqu'à des poteries très fines, au galbe élégant, parmi lesquelles quelques exemplaires assez rares de ces beaux vases peints à décoration géométrique, semblables à ceux du Musée de Roanne que nous avons récemment publiés dans ce recueil[2]. Deux ou trois monnaies au type éduo-ségusiave (tête diadémée et taureau cornupète) achèvent de nous démontrer que le sol du

1. Commune de Saint-Marcel-de-Félines (Loire).

2. Plusieurs spécimens de la poterie du Terrail ont été publiés par M. Steyert dans sa *Nouvelle Histoire de Lyon*, p. 48-49, mais le fragment que nous donnons ici est inédit.

Terrail est bien un sol gaulois. Il convient d'ajouter que l'occupation romaine n'y a laissé que de faibles vestiges et qu'un très petit nombre de tessons samiens se trouve mêlé aux amas de poterie celtique.

M. de Varax nous ayant obligeamment invité à examiner le produit de ses fouilles, nous avons remarqué, parmi les spécimens céramiques exposés, le fragment que nous reproduisons ici, trouvé dans les déblais du fossé. Il appartenait à un vase en forme de plat d'assez grande dimension, si l'on en juge par son épaisseur et par la courbure du trait circulaire ou elliptique dont il présente un segment[1]. Le plat était muni d'un pied, simple bourrelet dont l'amorce se voit au revers du tesson. La pâte, assez commune, est cependant dure et bien cuite; de couleur jaunâtre, elle a été teintée de brun foncé à la surface. Une fois enduit et avant d'être porté au four, le vase a été décoré de zones concentriques dont deux seulement sont visibles sur les fragments retrouvés. La première de ces zones consistait en cercles ponctués, imprimés en creux; la seconde se composait sans doute d'une suite d'animaux, dessinés au pointillé. La cassure a respecté à peu près intégralement les contours d'une de ces figures et seulement l'arrière-train du quadrupède précédent. Par suite du procédé employé, sorte de tatouage où la pointe a mis à nu la couleur naturelle de l'argile, les traits se détachent en clair sur le fond brun de l'engobe.

Les quadrupèdes représentés sont des chevaux. Un examen attentif du dessin, si sommaire qu'en soit l'exécution, lève à cet égard toute incertitude. On distingue assez nettement les caractères de l'espèce dans la forme de la tête et des naseaux, la courbe de l'encolure et surtout le profil des membres antérieurs où la saillie des genoux sur les canons est indiquée. Les deux chevaux se suivent, mais leur mouvement n'est point uniforme : le premier semble galoper; le second a ses quatre membres rejetés en avant et dirigés parallèlement, l'artiste n'ayant sans doute pas su

1. Ce tesson, brisé en deux morceaux, mesure 12 centimètres dans sa plus grande longueur.

saisir le mouvement contrarié des jambes d'un cheval en marche. La forme des flancs excessivement amincis, forme qu'un hippologue nommerait *levrettée*, est à observer : elle n'est que le résultat de la maladresse du dessinateur, mais ce même défaut de proportion se retrouve souvent sur les monnaies gauloises où letype du cheval est si fréquent. Les deux animaux sont séparés par un double trait droit accompagné, à gauche et en haut, d'un groupe confus de lignes dont nous ne saisissons pas la signification.

Enfin, à l'extrémité du tesson, derrière le second cheval, on aperçoit deux lignes ponctuées qui pouvaient appartenir aux jambes d'un troisième animal.

Sans pouvoir préciser l'âge de ce dessin primitif, nous ne doutons pas que ce ne soit l'œuvre d'un potier gaulois. Outre les données fournies par le lieu de la découverte, la nature de la poterie, le style du dessin et le choix de l'animal représenté, un des types les plus communs de la numismatique gauloise, nous trouvons un autre indice dans un petit détail accessoire de la décoration : il s'agit de ces traits terminés en volute qui figurent au-dessus du second cheval. Ce motif est, en effet, un des plus courants sur les vases peints de la région roannaise, vases que nous regardons comme des produits indigènes de l'industrie gauloise[1].

Deux hypothèses se présentent maintenant. Ou bien ce fragment demeurera à l'état de spécimen unique et il ne faudra y voir que l'œuvre d'un artiste fantaisiste, qui, sans avoir lui-même d'imitateurs, s'est écarté des modèles traditionnels; ou bien des découvertes analogues de vases gaulois figurés se produiront ultérieurement, et dans ce cas on devra entourer de quelques réserves l'opinion qui considère l'art gaulois comme tout à fait rebelle à l'emploi de types figurés dans l'ornementation. On pourrait alors rechercher, non pas dans la Gaule propre, mais dans les vallées du Pô, du Danube et du Rhin, certains points de comparaison, à l'aide de rapprochements qui, actuellement, à pro-

1. Cf. *Revue archéologique*, 1895 : *Les vases peints du Musée de Roanne*; planches V-VI, premier et dernier vase de la planche (les traits en question qui ornent le haut de ces deux *ollae* sont assez mal venus à l'impression).

pos d'un unique échantillon, seraient assurément prématurés.

Alors que sur la rive gauche du Rhin l'art industriel gaulois, aussi loin que nous remontons dans son développement, n'emprunte son thème décoratif qu'à des combinaisons linéaires, à l'exclusion de toute représentation animale ou humaine, au contraire, parmi les tribus celtiques qui peuplèrent l'Europe centrale, une tendance toute différente s'est manifestée dès l'origine. C'est ainsi que dans la Haute-Italie, pour ne citer qu'un exemple, tant à Villanova qu'à Golasecca et à la Chartreuse de Bologne, les chevrons et les méandres des premières urnes cinéraires ne tardent pas à être associés à des figures animées et parfois à leur céder la place. A peine l'urne villanovienne est-elle apparue qu'elle fait éclore un monde minuscule de figures d'animaux, serpents, colombes, chiens, cerfs, singes, etc , et enfin l'homme lui-même, dernier venu de cette création. Mais les types, estampés à l'aide de matrices, sont simplement juxtaposés, sans constituer encore une composition ordonnée; ce progrès ne sera réalisé que plus tard, sur les situles de bronze, par les artistes métallurgistes qui feront succéder au simple décor zoomorphique l'ornementation à scènes figurées.

Il est fort regrettable pour la science archéologique que les Gaulois n'aient pas suivi la même voie dans le développement de leurs arts industriels. A défaut de chroniques, nous avons, grâce aux situles et aux ceinturons historiés, quelques peintures, ou du moins quelques vignettes, qui mettent en scène sous nos yeux les riverains primitifs du Pô et du Danube. Pour la Gaule propre, il semble que ces précieuses images feront toujours défaut.

Le tesson du Terrail permettrait-il d'espérer qu'il s'est cependant trouvé en Gaule quelques artistes réalistes empruntant, eux aussi, leurs types à la nature animée ?

Nous souhaitons que de nouveaux documents nous démontrent qu'une telle conjecture est permise. En attendant, la découverte de M. de Varax n'en demeure pas moins fort intéressante.

Joseph Déchelette.

PALÉOGRAPHIE

DES

INSCRIPTIONS LATINES

DU IIIe SIÈCLE A LA FIN DU VIIe

AVANT-PROPOS

Dans son beau volume intitulé *Exempla scripturæ epigraphicæ latinæ*, M. Hübner a surtout reproduit des types de grand style ou exécutés avec une perfection relative. Bien qu'il ait étendu sa recherche jusqu'à l'an 608 et que des marbres romains ou provinciaux du IVe et du Ve siècle soient visés dans ses relevés, à peine y trouve-t-on quelques épitaphes vulgaires. J'ai pensé qu'à côté des inscriptions remarquables le plus souvent par la beauté de leurs caractères il ne serait pas inutile d'en indiquer d'autres qui, parfois rustiques à l'excès, n'en doivent pas moins tenir leur place dans la série des monuments épigraphiques.

Vouloir demander à la forme des lettres des éléments d'appréciation certains au point de vue chronologique serait chose hasardeuse. La marque en est, pour moi, dans la présence fréquente sur un même marbre, parfois dans le même mot, d'un même caractère sous des formes très diverses que l'on pourrait croire d'époques différentes[1]. Ce n'est pas à dire qu'il y ait lieu de né-

1. Édit de 301, d'après le marbre de Stratonicée (*Atti dell' Accademia romana d'archeologia*, t. II, pl. I), colonne 1, ligne 20 : ∂υΛυLΛΕ (*bubulæ*), col. 4, l. 8 : ΛΜυϛ∂ΛLΛRυΜ (*amugdalarum*). Perret, *Catacombes de Rome*, t. V, pl. IX, n° 21 : RΕ∂∂ΕΛΙΤ. (*reddidit*), etc. Les relevés qui vont suivre feront ressortir les lettres de différentes sortes, ou normales ou exceptionnelles, qui se trouvent dans une même inscription.

gliger certaines données de la paléographie. Pour ne citer ici qu'un seul détail, je ferai remarquer que toute une série de lettres de type presque exclusivement provincial, les B, les E, les F, les P, les Q, les R dont la haste dépasse les membres latéraux, ne paraît guère, comme le montreront mes relevés, qu'au commencement du VIe siècle. D'autres caractères peuvent donner lieu à des observations de même nature.

Si l'étude de l'écriture lapidaire ne paraît pas devoir apporter, en ce qui touche les classements chronologiques, des indications rigoureuses, elle a, dans le déchiffrement des inscriptions, une importance qu'on ne saurait méconnaître.

Certaines lettres se sont, en effet, substituées les unes aux autres, donnant ainsi aux mots un aspect qui peut surprendre. Par un échange entre l'*e* et l'*i*, comme entre l'*e* et l'*f*, le mot *utilis* est écrit VTFLES sur l'un de nos marbres mérovingiens[1]. Il y a quelques années, le groupe de lettres EOVIVM pour EQVITVM gravé sur une tombe de Julia Concordia avait paru à de très bons esprits une énigme des plus embarrassantes[2]. Parfois, sans même qu'on se trouve en présence de singularités de cette nature, une simple confusion de lettres peut déconcerter le lecteur. Ainsi en est-il pour l'abréviation EMS qui, dans une inscription de l'Espagne, représente le mot *famulus*[3]. Les formes diverses qu'affectent certains caractères sont parfois des causes d'erreurs. Trompé par l'aspect nouveau pour moi du G surmonté d'une barre horizontale qui lui donne l'apparence d'un T, j'ai d'abord, ainsi que quelques autres, lu sur une épitaphe de Narbonne, *Paratoris* au lieu de *Paragoris*[4]. Au siècle dernier, l'historien

1. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 280 des fac-similés.

2. *Archivio Veneto*, t. X, 1re partie, p. 115, 116; *Bullettino dell'Instituto archeologico*, 1875, p. 113; Lefort, *Études des monuments primitifs de la peinture chrétienne en Italie*, p. 255-257; *Revue archéologique*, 1876, t. II, p. 65.

3. Hübner, *Inscriptiones Hispaniæ christianæ*, n° 118

4. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 511 des fac-similés. D'après les marbres datés que j'indiquerai plus loin, la forme Ƽ et ses semblables se montrent de 371 à 680. On les retrouvera également dans les inscriptions sans date. Je les relève sur une antique tablette de plomb portant un exorcisme (*Corpus inscr. lat.*, t. III, p. 961, mots *Angelus* et *Galilea*), en 575 dans une charte de Ravenne

des monuments de Vienne, Chorier, ignorant sans doute que le G était souvent fait en forme d'S, a vu VIRSINIDVS et pris pour un nom d'homme le mot *Virginibus* gravé sur une colonnette aujourd'hui disparue[1]. Tout récemment encore, un très habile épigraphiste a lu *Servasi* sur un marbre portant *Gervasi*[2].

D'autres lettres que le G peuvent mener à des méprises semblables.

Il y a quelques années, un voyageur en quête d'antiquités a rapporté d'Utique et exposé, dans l'une des dépendances du Louvre, une mosaïque portant cette épitaphe :

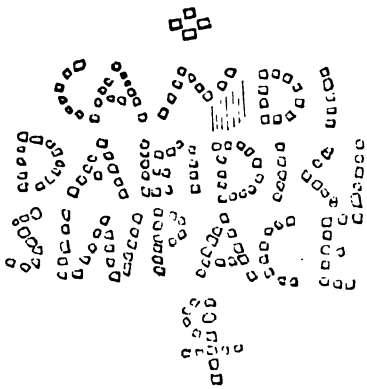

L'étiquette qui l'accompagnait en donnait la traduction suivante : « Candida, fille d'Eydix. En paix », avec cette note explicative : « Eydix, dont le nom veut dire Bacchus dans l'Hadès, avait appartenu à une famille sacerdotale[3]. » Contre la trans-

(Marini, *I papiri diplomatici*, pl. LXXIV, ligne 2, mot *Recognovi*, etc.), au VIIe siècle, dans un célèbre manuscrit de Grégoire de Tours (*Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, p. 81). Sur les monnaies mérovingiennes, M. Prou en a souvent constaté la présence (*Les monnaies mérovingiennes de la Bibliothèque nationale*, nos 321, 711, sou d'or avec le nom de saint Éloi, no 848) ; même type du G au IXe siècle sur les monnaies anglo-saxonnes (Fr. Keary, *A catalogue of english coins in the British Museum*, t. I, p. 85, no 6).

1. *Recherche des antiquités de la ville de Vienne*, 2e édition, p. 182.

2. *Journal des savants*, 1873, p. 389. La fréquence des G en forme d'S me porte à lire *Paregori*, génitif d'un nom bien connu, sur un marbre des catacombes où Boldetti a vu PARESORI (*Osservazioni sopra i cimiteri de' santi martiri ed antichi cristiani di Roma*, p. 475).

3. Voir *Revue archéologique*, janvier 1882, p. 57.

cription fort simple que j'ai donnée de cette légende, grand bruit a été mené, même dans des journaux quotidiens, bien surpris sans doute de voir traiter dans leurs colonnes une question de paléographie ; et cependant, pour reconnaître avec moi sur la mosaïque africaine les mots *Candida fidelis in pace*, il suffisait de savoir que, dans les inscriptions latines, l'F prend parfois une forme plus ou moins voisine de l'E, que plus souvent encore l'E est remplacé par un I et que l'L peut avoir l'apparence d'un C.

Contre des méprises semblables à celles que je viens de signaler j'essaierai de mettre en garde ceux que ne guide pas quelque expérience. Ils verront par de nombreux exemples que :

L'H peut remplacer un A et un N ;

L'E un F ;

Le B, l'F et l'H un B ;

Le G un C ;

L'R un P et un Q ;

Le T et le ⊥ un I ;

L'H un L ;

Le B, le Λ, le P et le Q un R ;

Que la forme ⅄ peut donner à la fois l'A, le D, et le B ;

Que l'S, suivant les cas, représente un G, un signe de ponctuation ou une abréviation du mot *semis*.

Quelques réserves doivent être faites en ce qui touche ces sortes d'anomalies.

A voir, dans l'édit de 301, les mots ⅄ISINTI (*viginti*), ⅄IRIDIC (*virides*)[1], il n'en faut pas induire que l'⅄ soit une forme du V. Ce que remplace ce caractère, c'est le B qui alterne si souvent, sur les marbres et ailleurs, avec le V. Même observation pour le mot ZVNIOR [2] (*junior*) dont la première lettre remplace non pas un I, mais un Z[3].

1. Marbre de Stratonicée, *loc. cit.*, col. 1, ligne 15 ; col. 3, ligne 38.
2. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 2 des fac-similés.
3. Cf. Boldetti, *Osservazioni sopra i cimiteri de' santi martiri ed antichi cris-*

Nombre de substitutions de caractères qui figureront dans mes relevés ne me semblent devoir être attribuées qu'à des fautes matérielles des graveurs, souvent négligents au point de remplacer des lettres par de simples barres parallèles, comme dans les mots ASTVIII AIRA, MAIIR, FRAIIR pour *abstulit atra*, *mater*, *frater*[1]. Je prêterai plus d'attention à l'H qui reparaît par sept fois, en des lieux, en des temps très divers, où devrait se trouver la lettre A. Ce n'est pas seulement dans les inscriptions des marbres que se produit ce fait. Je le remarque sur les petits bronzes de Salonine, sur ceux de Gallien, de Valérien père et de Trébonien Galle. L'anomalie n'est toutefois pour ces monuments qu'apparente. Ainsi que nous le voyons par les monnaies de Salonine et de Gallien, les deux barres convergentes de l'A se sont séparées, puis redressées, tout en gardant leur traverse, jusqu'à devenir parallèles et prendre ainsi l'aspect d'un H. Ce caractère n'est donc en somme autre chose qu'un A de forme exceptionnelle.

Souvent, ainsi qu'on le verra pour le B, le D, l'E, l'F, l'M, le Q, l'V et surtout pour l'S, la lettre est gravée à rebours. Ce n'est pas toujours par une faute d'attention que l'ouvrier a fait de la sorte. Dans de très courtes inscriptions l'S renversé se montre jusqu'à neuf et dix fois[2].

Rien de ce que je viens de signaler ne peut, à coup sûr, arrêter le lecteur armé de quelque expérience. Il n'en est pas toujours ainsi, témoin cette inscription d'une borne milliaire de

tiani di Roma, p. 408 : KOZOYΓE pour *conjuge*; 431, ZVLIZ pour *Juliis*; Buonarruoti, *Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro ornati di figure trovati ne' cimiteri di Roma*; p. 52 : KOZOYΓE ZOYΛIA pour *conjuge Julia*; p. 53 : MAZAS pour *maias*; ZOBINO pour *Jovino*; Cavedoni, *Ragguaglio di due antichi cimiteri cristiani di Chiusi*, p. 52, ZASO pour *Jaso*; Garrucci, *Vetri ornati di figure in oro*, 2e édition, pl. VIII, n° 5 : ZESVS pour *Jesus*; *Corpus inscript. græc.*, n° 5870 : KOZOYC pour *cujus*. Réciproquement, Boldetti, p. 376 : IOSIMVS pour *Zosimus*.

1. Perret, *Les Catacombes de Rome*, t. V, pl. XXVII, n° 62; Boldetti, *Osservazioni*, p. 459.

2. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 526 des fac-similés; Gazzera, *Iscr. crist. del Piemonte*, pl. I, n° 1; *Corpus inscr. latin.*, t. VIII, n° 17445, etc.

la Tunisie où l'A et l'L prennent des formes dont je ne sais guères d'autres exemples et que le sens des mots peut seul faire reconnaître.

... *C. Aurel(io) Val(erio) Maxentio nobi(lissimo) Caes(ari)*[1].

Quelques anomalies parfois témoignent d'une façon d'écrire particulière à certains graveurs : l'S à rebours, dont j'ai déjà parlé, l'S couché, fréquent dans les légendes des médailles mérovingiennes qui nous rappellent souvent celles des lapidaires. En conclure que les types étaient communs entre les monétaires et les graveurs des marbres serait toutefois trop s'avancer, je pense.

Ainsi que je l'ai noté ailleurs, chaque classe d'artistes ou d'artisans avait ses modèles propres[2]; nous le voyons nettement par l'M et l'N appelés « linéaires », c'est-à-dire faits, si je puis dire ainsi, par désarticulation, de quatre ou de trois barres verticales. Fréquente sur les médailles de Maximin, de Claude, sur celles de Salonine où le nom de cette princesse est écrit SHLOIIIIIIIH, cette forme ne se rencontre pas, que je sache, sur les monuments de l'épigraphie lapidaire.

Ce n'est pas sans quelque surprise que, dans les inscriptions de basse époque, je retrouve des lettres courantes sur les monu-

1. *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1893, p. 156.
2. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, préface, p. LXXVI.

ments archaïques. L'A et l'X d'un très ancien marbre du Tyrol[1] (Ψ et +) reparaissent, le premier dans une épitaphe qui n'est point antérieure au VIIe siècle, l'autre, en 305, sur une colonne milliaire que je reproduis plus haut[2]. D'une persistance des vieilles traditions graphiques, il est d'autres preuves fréquemment reproduites. L'O plus petit que les lettres voisines et qu'on voit sur tant de marbres, du IIIe siècle à la fin du VIIe, existe chez les Grecs et les Latins dans les monuments les plus antiques. L'O de grandeur ordinaire, mais avec un point central, qui se montre sur une pierre de l'an 652 et sur une autre sans doute antérieure, existait dans les légendes lapidaires grecques et latines des premiers âges[3].

Que les lapicides aient souvent exécuté leur travail d'après un texte qui leur était remis et que ce texte ait été en écriture courante, le fait ne paraît guère douteux. La preuve, s'il en fallait apporter une, résulte parfois des inscriptions mêmes. Un marbre d'Auch reproduit l'O en forme de 8 non fermé par le haut (ȣ) qui est propre à la cursive mérovingienne[4]. De nombreux monuments épigraphiques compris entre l'an 301 et le milieu du VIIe siècle nous montrent le G fait en forme d'S, ainsi qu'on le voit dans les mots *magister collegj* des *Tabulæ ceratæ* découvertes en Dacie[5]. De là pour les lecteurs, je l'ai noté plus haut, une confusion facile à comprendre et que les anciens mêmes n'ont pas toujours su éviter. Ainsi s'explique, à mes yeux, la présence du mot GIMVL gravé, en 380, dans une épitaphe dont le modèle remis au lapicide aurait porté *simul*[6]. Notons de plus, à ce propos, que la forme C donnée à la lettre T sur plusieurs marbres doit venir d'une reproduction incomplète du T cursif ꞇ que portait le modèle.

Les types que je présente sans enregistrer, bien entendu, les

1. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. I, n° 1434.
2. Voir ci-dessus, p. 182.
3. Voir ci-dessous, dans mes relevés, au sujet de ces deux formes de caractères, mes notes sur la lettre O.
4. *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 292.
5. Massmann, *Libellus aurarius*, pl. I, n° 2, lignes 7 et 8.
6. De Rossi, *Inscr. christ. Romæ*, t. I, n° 288.

formes ordinaires, si ce n'est alors qu'elles se montrent, dans un même texte, mêlées avec les autres[1], ces types, dis-je, sont de deux sortes : les uns tirés de monuments datés, les autres sans marque chronologique. L'ordre dans lequel je place ces derniers est rationnel, autant que je l'ai pu faire. En tête figurent les épitaphes des Catacombes romaines où, d'après les relevés de De Rossi, on n'a plus enseveli après l'an 410[2]. Viennent ensuite d'autres marbres de Rome, de l'Italie, de l'Afrique du Nord, nos inscriptions chrétiennes de la Gaule dont le plus grand nombre appartient au VIe siècle. Le dernier rang est assigné à celles de l'Espagne qui sont ordinairement d'une époque plus tardive.

1. Je ne note pas non plus les caractères particuliers aux inscriptions damasiennes, l'ornementation de leurs *apices* les différenciant seule des caractères courants.

2. *Op. cit.*, t. I, p. CVI.

PALÉOGRAPHIE DES INSCRIPTIONS LATINES

DU IIIe SIÈCLE A LA FIN DU VIIe

A

Inscriptions datées.

Années.

295. Rome. Buonarruoti, *Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro ornati di figure trovati ne' cimiteri di Roma*, Préface, p. XVIII.

301. Édit de Dioclétien établissant le maximum dans l'Empire romain. (D'après le marbre de Stratonicée. Fac-similé publié dans les *Atti dell' Accademia romana d'archeologia*, t. II, pl. I. Le premier A est dans le Préambule; le second, colonne 1, ligne 3 du tarif, au mot APSINTHI, etc.)

338. Rome. De Rossi, *Inscriptiones christianæ urbis Romæ septimo sæculo antiquiores*, t. I, n° 50.

374. De Rossi, *op. cit.*, n° 243.

377. *Ibid.*, n° 247 (HVG pour *Aug.*).

380. *Ibid.*, n° 288 (KHAENDAS pour *kalendas*).

385. *Ibid.*, p. 157 (INNOCENTIHE pour *innocentiæ*).

430. *Ibid.*, n° 662.

447. *Ibid.*, n° 741.

510. « Eburæ ». Hübner, *Inscriptiones Hispaniæ christianæ*, n° 44.

Années.

518-519. Khenchela. H. de Villefosse, *Archives des Missions scientifiques*, 1875, p. 453.

 546 ou 606. Artonne. Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 446 des fac-similés.

 578. « Emeritæ ». Hübner, *op. cit.*, n° 33.

630. « Zambra ». *Ibid.*, n° 100.

 Vers 634. Jouarre. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 140 des fac-similés.

681 ou 682. Le Ham. *Ibid.*, n° 61.

Inscriptions non datées.

 Rome. Fabretti. *Inscriptionum antiquarum quæ in ædibus paternis asservantur explicatio*, c. VIII, n° 11 (**BIDVHE** pour *viduæ*).

Rome. Buonarruoti, *Vasi di vetro*, p. 17 (mot *Natali*).

Rome. Boldetti, *Osservazioni sopra i cimiteri de' santi martiri ed antichi cristiani di Roma*, p. 547.

Rome. Boldetti, *ibid.*, p. 432.

Malte. *Ibid.*, p. 633 [1].

Rome. Lupi, *Epitaphium Severæ martyris illustratum*, p. 187.

1. La forme donnée à l'**A**, d'après le bois que Boldetti a fait graver, rappelle celle que présente cette lettre dans le Grégoire de Tours du manuscrit de Corbie, dernière lettre de la seconde ligne du fac-similé publié par M. Prou (*Manuel de paléographie*, pl. I).

H Olivieri, *Marmora Pisaurensia*, p. 70, n° CLXXI (IENVHRINE IN PHCE pour *Januariæ in pace*).

Rome. Gori, *Symbolæ litterariæ*, t. III, p. 240.

Rome. Perret, *Catacombes de Rome*, t. I, pl. XXXIII, n° 8.

Ibid., t. V, pl. LXX, n° 5.

H Rome. Inscription vue à Saint-Paul-hors-les-Murs. (MARA... DP XIII KHL· HVGT, pour *XIII kal. aug.*).

H Rome. Fragment vu au Musée du Vatican (... CIVS IN PHCE).

Bertoli, *Le antichità d'Aquileja*, nos 495 et suivants.

Zattara. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. VIII, n° 17277.

Près du village de Morris. *Ibid.*, nos 17453.

Théveste. *Annuaire de la Société archéologique de Constantine*, 1858-1859, pl. XVII, fig. 3.

Thouda. *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1893, p. 156.

Bordeaux. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 468 des fac-similés.

Deneuvre. *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 44.

Arles. *Ibid.*, n° 176.

Sidon. *Revue archéologique*, 1870, p. 150.

« Loco Gallæciæ incerto ». Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 139.

B

Inscriptions datées.

Années.

301. Édit de Dioclétien, *loc. cit.* (col. 1, ligne 15 : **BIGINTI** ; ligne 20 : **BVBVLAE** ; col. 3, ligne 4 : **MALBAE** ; ligne 20 : **BIRIDES** ; ligne 22 : **BVLBAE** ; ligne 25 : **CVCVRBITAE** ; ligne 38 : **BIRIDIS** ; col. 8, l. 47 : **CVBITORVM**)[1].

338. De Rossi, *Inscr. christ. Romæ*, t. I, n° 50.

547. Revel Tourdan. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 373 des fac-similés.

546 ou 606. Artonne, *ibid.*, n° 446 des fac-similés.

643 « Prope prædium *de la Higuera.* » Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 22.

680? « Conventus carthaginiensis ». *Ibid.*, n° 165.

681 ou 682. Le Ham, *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 61 des fac-similés.

Inscriptions non datées.

Rome. Buonarruoti, *Vasi di vetro*, p. XXIII.

1. Le **B**, dans plusieurs de ces mots, tient, comme si souvent ailleurs, la place du **V**.

ƀƀ Rome. Buonarruoti, *Vasi di vetro*, p. XXIV.

ꝁ Rome. Boldetti, *Osservazioni*, p. 407. Cf. Cardinali, *Iscrizioni Veliterne*, p. 61.

D Rome. Marini, *Arvali*, p. 193, date douteuse.

ꞵ Rome. Perret, *Catac. de Rome*, t. V, pl. XXV.

ꝏ Au Pirée. *C. I. L.*, t. III, n° 538 (*Besus* pour *Bessus*)

D Vienne. Allmer, *Inscript. de Vienne*, t. II, p. 452.

ꞵ La Gayole. Edmond Le Blant, *Étude sur les sarcophages chrétiens de la ville d'Arles*, pl. XXXIV.

ꞵ Mayence. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 226 des fac-similés.

ƀ Contrée de Briord. *Ibid.*, n° 263.

E Vienne. *Ibid.*, n° 284 (EISDENIS pour *bisdenis*).

ꞵ Localité inconnue. *Ibid.*, n° 519.

ꞵ Environs de Mulsane. *Ibid.*, n° 536.

C

Inscriptions datées.

Années.

ↄ] 296. Rome. De Rossi, *Inscr. chr. Romæ*, n° 21.

] 301. Édit de Dioclétien, marbre de Stratonicée aux mots PRVNA CEREA MAXIMA et SVPRASCRPTI (*Cor-*

pus inscr. latin., t. III, pars II, p. 807, col. 2, l. 25; p. 811, l. 47)[1].

Années.

< 462. Guelna. *Bulletin trimestriel des antiquités africaines*, t. I, p. 350.

C 465. Castandiello. Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 147.

CC 506. Le Pin. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 503 des fac-similés.

C 568. Narbonne. *Ibid.*, n° 488 des fac-similés.

C 586. Villeneuve-les-Avignon. *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 298.

<C 600. Guillerand. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 371 des fac-similés.

CC Vers 634. Jouarre. *Ibid.*, n° 140 des fac-similés.

LC Règne de Clovis II ou Clovis III. Bordeaux. *Ibid.*, n° 491 des fac-similés.

Inscriptions non datées.

Ɑ Rome. Marini, *Gli atti e monumenti de' fratelli Arvali*, p. 582, ƆAESOLIO pour *Caesolio*.

G Rome. De Rossi, *Roma sotterranea cristiana*, t. III. pl. XXII, n° 9 : FELIGI, PAGE pour *Felici*, *pace*.

1. Contrairement à ce qu'en a pensé le très regretté De Rossi, les inscriptions latines de la Gaule et de l'Italie ne sont pas, comme on le voit par ce marbre, les premières où ait apparu le C carré (*Bullettino di archeologia cristiana*, 1880, p. 122).

Utique. Janssen, *Musei Lugduno-Batavi inscriptiones græcæ et latinæ,* pl. XI, fig. 1 et 2.

Amiens. *Inscr. chr. de la Gaule,* n° 219 des fac-similés.

Id. *Id.*, n° 222 des fac-similés.

Lagny-le-Sec. *Id.,* n° 546 des fac-similés.

Boppard. *Nouv. rec. des inscr. chr. de la Gaule*, n° 60.

Id. *Id.*, n° 70.

D

Inscriptions datées.

Années.

225. Kassel. Lehne, *Alterthümer des Donnesberg*, pl. XIV.

296. De Rossi, *Inscr. christ. urb. Romæ*, t. I, n° 21.

301. Édit de Dioclétien. *Atti dell' Acc. rom. d'archeologia,* t. II, pl. I, col. 1, l. 25 : LARIDI; col. 3, l. 4 : CONDIMEN.

338. Rome. De Rossi, *Inscr. chr. Romæ*, n° 50.

351. *Ibid.,* n° 111.

380. *Ibid.*, n° 288.

410. Olivieri, *Marmora Pisaurensia*, p. 68, n° CLXVII.

424. De Rossi, *Inscr. chr. Romæ,* n° 642.

Années.

447. De Rossi, *Inscr. chr. Romæ*, t. I, n° 741.

469. Guerna. *Bulletin trimestriel des antiquités africaines*, t. I, p. 399.

488. *Ibid.*, *id.*, p. 346.

498 *vel* 499. De Rossi, *Inscr. chr. Romæ*, t. I, n° 920.

511. Æclani. *Corpus inscr. lat.*, t. IX, n° 1381.

518-519. Sitifis. *Archives des Missions scientifiques*, 1875, p. 453.

530. Vichy, *Nouv. rec. des inscr. chr. de la Gaule*, n° 226.

541. Arles, *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 436 des fac-similés.

546 ou 605. Artonne. *Ibid.*, n° 446 des fac-similés.

563. Revel Tourdan. *Ibid.*, n° 368 des fac-similés.

568. Narbonne. *Ibid.*, n° 488 des fac-similés.

573. Revel Tourdan. *Ibid.*, n° 368 des fac-similés.

577. « Iliberri. » Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 116.

582. Truilhas. *Nouv. rec. des inscr. chr. de la Gaule*, n° 306.

586. Villeneuve-les-Avignon. *Ibid.*, n° 298.

587 ? « Toleti. » Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 155.

Années.

593. Narbonne. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 517 des fac-similés.

594. « Iliberri. » Hübner, *op. cit.*, n° 115.

596. Guillerand. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 371 des fac-similés.

627. « Emeritæ ». Hübner, *op. cit.*, n° 29.

645. « Prope prædium *de la Higuera* ». *Ibid.*, n° 82.

646. Crussol. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 376 des fac-similés.

658. Staffarda. Gazzera, *Iscrizioni cristiane del Piemonte*, pl. I, n° 3.

681 ou 682. Le Ham. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 61 des fac-similés.

689. Narbonne. *Ibid.*, n° 511 des fac-similés.

Règne de Clovis II ou Clovis III. Bordeaux, *ibid.*, n° 490.

Inscriptions non datées.

Passionei, *Iscrizioni antiche*, p. 123, n° 75.

Rome. Visconti, *Osservazioni su due musaici antichi*, p. 2 (PEO pour *ped*).

Perret, *Catacombes de Rome*, t. V, pl. XX, n° 29.

Id., pl. XXI, n° 32.

ᑕ Épitaphe d'Aurelia Victoria vue à Rome, au palais Rondinini.

ᑎ Zarai. *Corpus inscr. lat.*, t. VIII, n° 4573.

ᑕ Sitifis. *Ibid.*, n° 8635. Cette lettre à rebours figure par trois fois dans l'inscription.

△ Proconsulaire. *Ibid.*, n° 17414.

ᑕ Trèves. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 168 des fac-similés.

ᑭ Mayence. *Ibid.*, n° 223 des fac-similés.

ᑭ *Ibid.*, n° 226 des fac-similés.

ᑭ Ebersheim. *Ibid.*, n° 234 des fac-similés.

ᑲ Gaillardon. *Ibid.*, n° 465 des fac-similés.

ᑯᑯ Hermes. *Nouv. rec. des inscr. chr. de la Gaule*, n° 52.

ᑕ Arles. *Ibid.*, n° 167.

ᑎ *Ibid.*, n° 176.

ᑲ Antigny. *Ibid.*, n° 263.

E

Inscriptions datées.

Années.

Ɛ 268 ou 279. Boldetti. *Osservazioni*, p. 80.

II 275. Tudot, *Enseignes et inscriptions murales qui subsistent encore dans des constructions anciennes à Moulins*, p. 14.

Années.

Є 330. Rome. De Rossi, *Inscr. christ. Romæ,* t. I, n° 38.

Є 338. *Ibid.*, n° 50.

Є Е 374. *Ibid.*, n° 243.

Ε De 379 à 383, ou de 408 à 423. Calama. De Clarac, *Inscriptions du Musée du Louvre*, pl. LXXVI, n° 36.

Ε 390. De Rossi, *Inscr. christ. Romæ*, t. I, n° 384.

Ϛ 391. De Rossi, *ibid.*, n° 395.

Ϝ 518. Emeritæ. Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 35.

Є 527. Narbonne. *Inscr. chr. de la Gaule,* n° 499 des fac-similés.

Є 546 ou 606. Artonne. *Ibid.*, n° 446 des fac-similés.

Ε 547. Revel Tourdan. *Ibid.*, n° 373 des fac-similés.

Β 561. Vienne. *Ibid.*, n° 302 des fac-similés.

Ε 563. Revel Tourdan. *Ibid.*, n° 368 des fac-similés[1].

Є 567. Vienne. *Ibid.*, n° 323 des fac-similés.

Ε 587 ? Tolède. Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 155.

Ε 600 ? Guillerand. *Inscr. chr. de la Gaule,* n 369 des fac-similés.

Ϝ 606. Lusinay. *Ibid.*, n° 280 des fac-similés.

1. C'est pour mémoire et non en les présentant comme des types paléographiques que je relève les lettres évidemment gravées par erreur, comme est ici le **B** remplaçant l'**E**.

Années.

643. « Eporæ. » Hübner, *op. cit.*, n° 120.

646. Crussol. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 376 des fac-similés.

650. « Prope Urgavonem ». Hübner, *op. cit.*, n° 117.

681 ou 682. Le Ham. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 61 des fac-similés.

Inscriptions non datées.

Rome. Fabretti, *Inscriptionum antiquarum explicatio*, c. VIII, n° 7 : FHCIT.

Ibid., c. VIII, n° 13.

Rome. Buonarruoti, *Vasi di vetro*, p. XIX.

Rome. Boldetti, *Osservazioni*, p. 418 (STFRCORIA).

Ibid., p. 432 (AVRΓIIA pour *Aurelia*).

Ibid., p. 434 (FRATFR).

Ibid., p. 459 (MAIIR, FRAIIR pour *mater*, *frater*).

Rome. Lupi, *Dissertazioni, lettere ed altre operette*, t. II, p. 162 (AVRFLIA).

Biscarri, *Sopra un antica inscrizione, trovata nel teatro di Catania*, p. XIV.

Carthage. Janssen, *Musei Luyduno-Batavi inscriptiones*, pl. XXI, n° 4.

Ibid., pl. XXI, n° 6 (DIFBVS pour *diebus*).

B Rome. Marini, *Arvali*, p. 506 (MBSIBVS pour *me(n)-sibus*).

H Letronne, *Inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, t. II, p. 415 (SHCVNDI, LHG pour *Secundi*, *legionis*).

H Perret, *Catacombes de Rome*, t. I, pl. XXXII, n° 4.

Є *Ibid.*, t. V, pl. XX, n° 29.

Ɛ *Ibid.*, pl. XXI. n° 32.

ƎƎ *Ibid.*, pl. XLI, n° 2.

Ɛ *Ibid.*, pl. LXX, n° 2.

H Rome. De Rossi, *Bullettino di archeologia cristiana*, 1873, pl. XI, n° 1 (MHIS pour *meis*).

B Épitaphe de *Julia Muntana* vue au Musée de Vérone (SVB pour *sue*).

II Bertoli, *Le antichità d'Aquileja*, p. 337.

E Henschir-el-Hamanha. *Recueil de mémoires de la Société archéologique de Constantine*, 1876-1877, pl. XVI, n°s 2 et 3.

Ꝑ Carthage. *Ephemeris epigraphica*, t. V, p. 317.

ƐƐ Contrée du Jura. Agrafe de bronze. *Ibid.*, n° 519 des fac-similés.

Ɛ Saint-Ferjeux. *Ibid.*, n° 550 des fac-similés.

Ꝑ Cabra. Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 102.

(*A suivre.*) Edmond Le Blant.

NOTES ET SOUVENIRS

D'UN VIEUX COLLECTIONNEUR

(*Suite*[1].)

XVIII

Depuis que Castellani était rentré à Rome à la suite de l'armée italienne et qu'il avait su attirer chez lui, en payant des prix très élevés, tous les antiquaires de la ville, ces derniers étaient dans la joie, persuadés qu'un âge d'or commençait pour eux. Mais leur satisfaction dura peu. Bientôt, en effet, Castellani se mit à parcourir lui-même les anciennes provinces des États pontificaux, qui lui avaient été si longtemps fermées ; il lança de tous côtés, jusque dans les villages perdus au milieu des montagnes et accessibles seulement à pied ou à mulet, des agents dressés par lui qui prenaient note de tous les objets intéressants, tant dans les vieux palais que dans les monastères, les églises, les maisons bourgeoises et même dans les cabanes de paysans. Guidé par ces rapports, il se rendait dans les localités où on lui avait signalé quelque chose et, lorsqu'il ne faisait pas sur place de belles acquisitions, nouait des relations avec certains indigènes, auxquels il promettait, en cas de succès, de fortes commissions. Quand, sur son chemin, il rencontrait quelque objet qu'on était disposé à lui céder, il le payait souvent avec éclat au double de sa valeur. Le bruit public, naturellement, grossit la réputation de libéralité dont Castellani savait si bien l'importance : il en résulta que l'on s'adressa directement de partout à la *casa* Castellani, qui

1. Voir la *Revue* de nov.-déc. 1895, janv.-fév., mars-avril, mai-juin 1896.

devint le point de mire de tous les Italiens qui avaient quelque chose d'ancien à vendre. Les antiquaires romains ne tardèrent pas, comme on dit, à se mordre les pouces : Castellani les avait traités comme il m'avait traité moi-même; il leur avait enlevé leur clientèle, non pas d'acheteurs, mais de vendeurs. Ils ne parvenaient plus à s'approvisionner : tout allait droit au grand Alexandre.

Dans ses fréquents voyages à Paris et surtout à Londres, Castellani fréquentait les ventes publiques et y achetait les pièces en vedette à des prix extrêmement élevés. Sa réputation de roi des connaisseurs et des antiquaires s'établit bientôt tant en Amérique qu'en Europe. Comme on le savait très libéral, les vendeurs acceptaient, les yeux fermés, les prix proposés par lui; Castellani, d'ailleurs, n'était jamais en peine de ses acquisitions, car il avait su se faire, en Angleterre surtout, une clientèle de gens très riches, et les Musées se disputaient tout objet apporté par lui, comme si le fait qu'Alessandro l'avait acheté en rehaussait la valeur. Dès l'époque de son séjour à Naples, il fit avec les Musées de Londres des affaires montant à plusieurs centaines de milliers de francs; établi à Rome, il augmenta encore, comme je l'ai dit, la qualité et la quantité de ses relations.

Voici un exemple de l'ascendant, de la fascination que Castellani exerçait en Angleterre et surtout sur le Musée Britannique. M. S., antiquaire habitant Naples, voyant Castellani si bien venu à Londres, se mit en tête d'y réussir comme lui et ayant réuni quelques objets de premier ordre, il se présenta au Musée Britannique, demandant des prix analogues à ceux de Castellani. On lui répondit que c'était beaucoup trop cher. M. S. protesta que son plus grand désir était d'entrer en relations avec le Musée et qu'il consentait à donner ses objets *au prix que les trustees fixeraient eux-mêmes*. Peine inutile, on refusa tout. Retournant tout déconfit en Italie, M. S. s'arrêta à Paris; le hasard voulut que Castellani s'y trouvât, allant à Londres. M. S. fit visite à son confrère, lui montra ses trésors sans raconter sa mésaventure et les lui vendit au prix qu'il avait d'abord demandé au

Musée. Huit jours plus tard, Castellani vendait ces mêmes objets au Musée Britannique, avec beaucoup d'autres, et à un prix naturellement supérieur!

XIX

On vint me dire un jour que le frère d'Alessandro, Auguste Castellani, orfèvre de son état, avait acheté un *bisellium* en bronze incrusté d'argent, d'une beauté incomparable, et qu'Alessandro lui en avait offert vainement d'abord cent, puis cent cinquante mille francs. Fort intrigué, je courus chez Auguste Castellani et il me fit voir ce meuble merveilleux, incrusté de sujets en argent qui représentaient des scènes de vendanges. Il n'y a rien de pareil dans aucun musée connu. Mon sang bouillonna : emporté par la passion, je fis la sottise colossale d'offrir trois cent mille francs de cet objet. Fort heureusement pour moi, je n'eus pas meilleur succès qu'Alessandro. Auguste Castellani fit preuve d'un stoïcisme digne d'un vieux Romain : le *bisellium* lui avait coûté, dit-on, de dix à onze mille francs, et il voulut le céder au Musée du Capitole au prix de revient, sans bénéfice. Ce beau trait mérite d'être cité, car des actes de ce genre ont toujours été rares et paraissent le devenir de plus en plus. La ville de Rome, justement reconnaissante, nomma M. Auguste Castellani directeur du Musée Capitolin, poste qu'il occupe encore aujourd'hui.

XX

Le Romain est généralement fort superstitieux ; les songes qu'il fait influent souvent sur ses actions et le poussent surtout à jouer au *lotto* les numéros qui le hantent dans son sommeil. Un certain pauvre diable, possédant pour toute fortune quelques dizaines de *scudi*, rêva à plusieurs reprises qu'il trouvait un trésor dans des terrains avoisinant la fontaine d'Égérie, non loin de

la voie Appienne. Ces terrains appartenaient au vieux prince Torlonia, le richard aujourd'hui défunt. Après avoir longtemps compté son petit avoir, notre homme se décide à aller trouver l'un des régisseurs du Prince, auquel il exprime le désir d'obtenir un contrat de fouilles pour le terrain en question. Ce contrat lui fut aisément accordé, mais sous condition que la moitié des objets à découvrir appartiendraient à Torlonia et que ce dernier pût aussi racheter, à dire d'experts, la moitié revenant au fouilleur. Le travail commença aussitôt; le bonhomme n'avait pu louer que deux ouvriers, mais il maniait lui-même la bêche et la pioche. En peu de jours, il découvrit une de ces cachettes que les fouilleurs romains appellent un *gatto*; c'est simplement un endroit où des ouvriers infidèles, travaillant pour un particulier ou pour l'État, déposent les antiquités ou autres objets qu'ils ont détournés au moment de la trouvaille. Or il arrive que, par quelque raison, les ouvriers doivent quitter le terrain avant d'avoir pu retirer leur butin : il est alors réservé à leurs successeurs. Le *gatto* découvert par notre homme renfermait, sous une couche de tuiles, une statue de Bacchus, de style romain, mais belle et intacte, un buste intact de vieux Romain, du 1er siècle avant J.-C., plusieurs statues fragmentées, une statuette en ivoire avec traces de polychromie représentant un acteur, enfin une grande quantité de tuyaux de plomb. Tout cela fut aussitôt transporté dans les vastes magasins de la Lungara, attenant au Musée Torlonia; le Prince daigna venir en personne voir ces objets. On manda un expert pour évaluer le tout. C'était un antiquaire romain nommé Passinati. Le lot fut estimé 6,000 francs, somme dont le fouilleur, enchanté, espérait toucher aussitôt la moitié ; il se hâta de courir à la *casa* Torlonia pour recevoir la somme. Quelle ne fut pas sa déconvenue lorsqu'un employé du Prince lui dit que S. E. ne désirait rien garder de ces trouvailles et qu'il n'avait qu'à chercher un acquéreur consentant à payer suivant l'estimation de l'expert, quitte à partager la somme avec le Prince. L'ami et le conseiller du Prince pour tout ce qui touchait à son Musée était Visconti. Le pauvre diable courut chez lui et le supplia d'inter-

venir auprès de Torlonia afin de le décider à acquérir ses trésors. Visconti, qui connaissait son *principe*, ôta tout espoir au fouilleur, mais lui promit de chercher un autre acheteur ; comme il dînait chez moi deux fois par semaine, c'est à moi qu'il s'adressa d'abord. Le lendemain, Visconti vint me prendre dans son coupé attelé d'un cheval blanc qui était devenu légendaire tant à Rome que dans les environs ; nous allâmes à la Lungara. Au premier coup d'œil jeté sur les marbres, je déclarai à Visconti que je considérais l'expertise comme absolument insuffisante et que je croirais conclure une très bonne affaire en donnant 10,000 francs du tout. Le malin Visconti poussa les hauts cris et me supplia de n'en rien faire ; cela pourrait, disait-il, offenser le Prince, je serais toujours libre de faire un cadeau au fouilleur, etc. Bref, je me décidai à me porter acquéreur pour la somme de 6,000 francs. On alla avertir l'*illustrissima Eccellenza* qui, une fois assuré que les objets valaient bien le prix d'estimation..., donna l'ordre de compter immédiatement 3,000 francs au fouilleur et d'inscrire le tout dans les registres du Musée de la Lungara. J'en voulus à Visconti pendant au moins vingt-quatre heures de s'être ainsi servi de moi comme d'un appeau ! Mais ce n'était pas fini. Il s'agissait maintenant, pour le Prince banquier, de payer la vacation de l'expert qui avait été chargé d'estimer les objets. On fit appeler M. Passinati ; il demanda un pour 100 de l'estimation, soit 60 francs. Pas un sou ne sortait des caisses Torlonia sans l'autorisation du Prince. On alla donc lui soumettre le cas. Notre Crésus, surpris d'avoir à payer 60 francs pour une expertise qui avait à peine duré une demi-heure, accourut en personne et trouva Passinati l'attendant dans une salle où l'on avait justement déposé les objets. Furieux, il reprocha à l'expert ce qu'il appelait ses prétentions ridicules ; puis, saisissant sur la table la statuette en ivoire représentant l'acteur, il la lui tendit en disant : « Contentez-vous de cette statuette, mais vous n'aurez jamais 60 francs ! »

Passinati était ahuri de sa bonne fortune. Le Prince n'avait aucune idée de la valeur de cet ivoire, que l'expert romain

connaissait bien. Il courut le vendre à Sambon, l'antiquaire napolitain, qui lui en donna 1,000 francs. Sambon le porta à Paris où, quelques années plus tard, il le vendit avec un beau bénéfice à un amateur. Arrive Castellani qui, voyant la statuette chez cet amateur, la paye 6,000 francs et la garde jusqu'à sa mort. A la vente qui suivit le décès de Castellani, cette belle figure, souvent reproduite [1], fut acquise par M. Auguste Dutuit, dont elle orne aujourd'hui la riche collection à Rouen.

Comte Michel Tyskiewicz.

(*A suivre.*)

1. Voir, par exemple, les *Denkmäler* de Baumeister, pl. LVIII (en couleurs).

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE[1]

(Planche XVII.)

Albacete, 18 mars 1894. — Le musée, dont j'ai déjà parlé dans mon *Rapport* de 1892, n'a fait aucun progrès depuis ma dernière visite : il semble voué à l'abandon. La *vicha* de Balazote, ce monument unique dans son genre, se morfond toujours sous le péristyle de la Députation provinciale, à la merci du premier venu, servant, comme dit D. Rodrigo de los Rios, de siège aux gamins et aux visiteurs[2], alors qu'un simple ordre de qui de droit suffirait pour le mettre en sûreté. Cette indifférence est honteuse. Du reste, personne actuellement, à Albacete, sauf D. José Sabater, ne s'intéresse aux choses de l'antiquité : c'est lui qui a rapporté jadis, du *Cerro de los Santos*, le petit buste en pierre avec inscription celtibérienne[3] qui est la seule pièce intéressante de ce triste embryon de musée!

Alcobaça (Portugal), 19 février 1893. — J'ai vu la riche collection préhistorique de M. Natividade Reira. En six mois, M. R. n'a pas exploré moins de 62 grottes dans les environs; il y a trouvé une quantité de haches, de flèches, et d'instruments de toute sorte, le tout en pierre. M. R. a également dressé la carte archéologique de la région.

Alicante, 13 mars 1894. — Quoique capitale de province, cette ville n'a pas de musée. La collection du marquis del Bosch, que j'ai déjà signalée dans mon *Rapport* de 1892, s'est enrichie de quelques bonnes pièces : 1° une statuette de pierre provenant du *Cerro de los Santos*; 2° un joli masque en jaspe, cheveux en tirebouchon retombant sur le front, raie au milieu, filet orné de fleurs; le dos est taillé verticalement (semblable à ceux du Musée de Murcie, qui viennent de Carthagène); 3° inscription au nom de L. Valerius Nepos, trouvée près d'Alicante et communiquée au *Corpus I. L.*; 4° mosaïque romaine de $0^m,50 \times 0^m,30$ environ, aussi fine qu'élégante, et représentant une tête de lion dans un médaillon orné de rinceaux; 5° un très beau bronze de $0^m,30$ présumé

1. M. Arthur Engel nous envoie une série de notes archéologiques sur l'Espagne et sur le Portugal, pays où il voyage fréquemment. Elles font suite au Rapport qu'il a publié dans les *Archives des Missions* de 1892, et s'arrêtent au mois de mars 1896.

2. *Murcia y Albacete*, dans la collection *España, sus monumentos*, etc., 1889, p. 720.

3. Cette inscription me paraît moins suspecte que les autres de même provenance. M Hübner, sauf quelques réserves, est du même avis. Les lettres sont franchement et profondément incisées; de plus, M. Sabater m'a affirmé que l'objet, acheté de première main, au *Cerro* même, ne pouvait pas avoir été retouché par le faussaire Amat.

romain, mais qui pourrait être de la renaissance : jeune homme drapé, les cheveux bouclés, tenant de la main droite un canthare; provenance indiquée, Requena près Valence; 6° de nombreux fragments de poterie romaine, estampillés; 7° un objet indéterminé, fort curieux, acheté à Monteagudo (voir ce nom plus bas) par M. del Bosch, qui croit qu'il s'agit de la partie supérieure d'une enseigne antique : c'est un guerrier casqué à cheval, l'épée au côté, un petit bouclier rond au poing, sur un piédouche qui surmonte une boule métallique, percée à jour (l'oxyde terreux qui empâte le tout rend impossible une description plus exacte); 8° une statuette mumiforme en bronze, de 0m,06 de haut, trouvée, paraît-il, dans le pays : à Lorca, M. le professeur Canovas en possède de semblables; 9° une belle collection de monnaies espagnoles de toutes les époques, parmi lesquelles un denier d'Urraque pour Tolède, et un Sanche IV, en or, peut-être inédit, une centaine d'aureus romains fort bien choisis, dont un Pertinax, etc., etc. Je ne parlerai pas des objets d'art, dont la maison est remplie.

M. Alexandre Harmsen, baron de Majals, est également grand amateur d'objets d'art et de curiosités. En fait d'antiquités, j'ai remarqué deux ou trois beaux poignards en bronze, de la région, et un petit bronze romain, de style charmant, figurant Mercure coiffé du pétase et monté sur un aigle, des vases antiques, etc.

Alicante, novembre 1895. — Une importante découverte a eu lieu récemment à Agost, non loin de Novelda, station de la ligne de Madrid à Alicante. J'en eus connaissance à Elche, par D. Pedro Ibarra, frère d'Aureliano Ibarra, l'archéologue bien connu. Il voulut bien me donner par écrit les renseignements suivants, après une excursion qu'il fit à Agost pour étudier la découverte : « Le lieu où furent trouvées ces antiquités à la fin de 1893, est situé à 200 mètres à l'ouest du village d'Agost, dans un terrain appelé *celui du sculpteur,* appartenant à D. Francisco Castelló. La tradition y place en effet l'atelier d'un sculpteur. La déclivité de ce terrain a nécessité l'établissement des barrages en pierre usités en pareil cas. C'est au troisième barrage à partir de l'entrée que l'on découvrit, à une grande profondeur, deux sphinx et un taureau couché, en pierre calcaire du pays. Les deux sphinx furent donnés par M. Castello à D. Segundino Senabre, de Sax; le taureau à D. Pedro Ibarra, d'Elche. »

Ces indications me furent confirmées plus tard par Mlle Marthe Mallié, d'Alicante, qui voulut bien faire, à cet effet, le voyage de Sax, et photographier les deux sphinx. C'est d'après ces épreuves que j'ai fait exécuter les clichés ci-dessous. Le taureau couché a été calqué sur un excellent croquis de M. Ibarra, qui joint à ses connaissances archéologiques un véritable talent d'artiste.

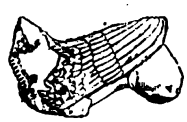

Le n° 1 est un sphinx à tête de femme, dont la chevelure est bouclée. Les ailes, particulièrement curieuses, sont horizontales, comme celles des sirènes. La tête et les pieds manquent; le tronc est très bien conservé. Sa longueur est 0m,90.

Le n° 2 est un second sphinx, analogue, mais dont la chevelure est tressée

et les ailes, qui manquent, étaient dressées verticalement et recourbées en pointe comme celles des sphinx orientaux, et notamment ceux de Chypre. La tête existe, mais mutilée. Il mesure comme l'autre, 0m,90.

Le n° 3, qui rappelle beaucoup le taureau à face humaine trouvé à Balazote (voir mon *Rapport*, p. 88) et auquel il manque malheureusement la tête, mesure 0m,30 × 0m,65.

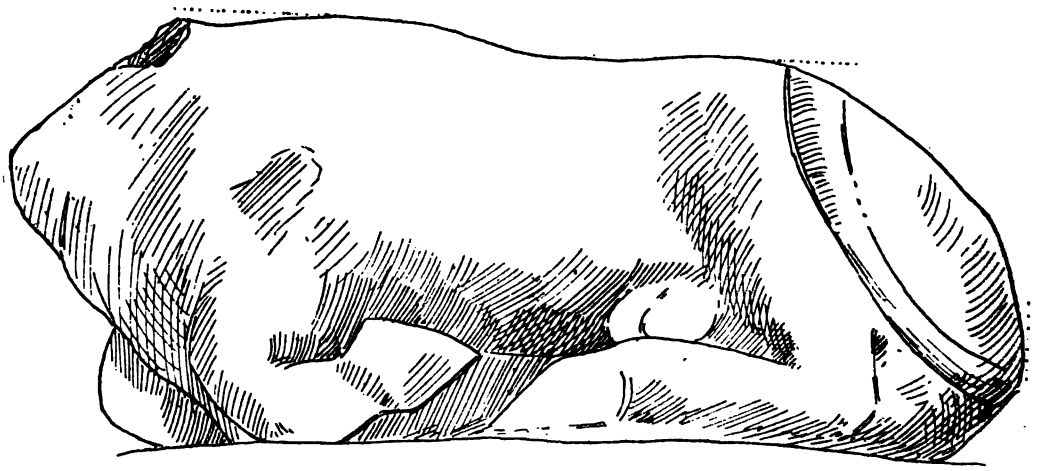

Il est probable que des fouilles dans le terrain *del escultor* amèneraient de nouvelles découvertes, tout au moins celle des morceaux manquants. La surface, m'écrit D. Pedro Ibarra, est semée de tessons de poterie romaine. Malheureusement les amandiers et autres arbres fruitiers qu'on y a plantés, empêchent provisoirement de nouvelles recherches. Elles sont vraiment à désirer, car ces importantes sculptures paraissent se rattacher à celles du Cerro de los Santos, de la Consolacion, de Balazote et de Redoban, et sont les produits d'un art local qui mérite au plus haut degré l'attention des archéologues[1].

Almeria, 13 mai 1891. — Le vice-consul de France dans cette ville, M. Briet, m'a transmis à cette date les renseignements suivants : « La ville d'Almeria en elle-même ne renferme rien de notable en archéologie. De la domination arabe il reste les ruines de l'Alcazaba. Dans le vieux quartier, appelé Almedina, on trouve souvent des restes de mosaïques, des inscriptions funéraires, et des monnaies arabes de Cordoue, d'Almeria et de Grenade. — A environ 35 kilomètres d'Almeria, sur la route d'Adra à la venta del Campo, existent les vastes ruines

1. On remarquera que ces cinq localités sont situées dans la même région (provinces d'Albacete, de Murcie et d'Alicante).

d'une ancienne ville romaine. On sait, par une inscription découverte en 1872, que cette ville s'appelait Murgis. En 1884, M. Camille Bilange, Français établi à Almeria, y a trouvé, presque à fleur de terre, des épées romaines et des verres blancs plats comme des vitres... Les traces de calcination qui s'observent sur le sol primitif portent à croire que cette ville a été brûlée à la suite d'une bataille. Quelques épées étaient tordues.

« On discute en ce moment si le village de Pechina, près Almeria, ne serait pas l'emplacement de l'ancienne *Ursi*, que l'Itinéraire d'Antonin place à égale distance de Murgis et de Baria, dont les ruines se trouvent aux environs de Villaricos.

« Almeria ne possède ni bibliothèque, ni musée provincial.

« La seule collection particulière que je connaisse est celle de D. Miguel Ruiz de Villanueva.

« On a trouvé dans un tumulus, en construisant la route de Lanjar à Alcolea, des poteries grossières que l'on croit préhistoriques. »

Les renseignements suivants, que m'envoie D. José Cascales (Mathesfilo) en 1893, complètent les précédents :

« Une ville romaine a été découverte près d'Almeria, non loin de Roquetas et de Torre-Quebrada. Dès 1859, les restes d'édifices qui s'y montraient attirèrent l'attention de D. Miguel Ruiz de Villanueva, qui, avec l'aide de D. José Medina, recueillit des colonnes, des chapiteaux, etc. En 1872, dans le champ dit *Dalias*, en face du kilomètre 31 de la route de Bajamar, on découvrit une inscription romaine relative à des thermes, et où on lit le nom de Murgis.

« Vers la fin de 1892, des fouilles furent organisées aux *Bajos de Roquetas* par D. Ramon Segado, Enrique Lopez, et d'autres rédacteurs de la *Cronica meridional* : elles mirent au jour les vestiges d'une grande cité d'au moins 2 kilomètres de long sur 1 de large, et de sa nécropole ; on recueillit en outre des amphores, des vases divers, des monnaies de Gordien, d'Alexandre Sévère, de Philippe, etc. »

Braga, 26 février 1893. — Pas de musée. Plusieurs colonnes milliaires dans le jardin de l'église Saint-Sébastien. M. Pereira-Caldas, archéologue portugais bien connu, possède une riche bibliothèque.

Caceres, 19 octobre 1892. — Encore une capitale de province qui n'a pas de musée, en dépit du décret de 1867. Les collections privées manquent également. Il y a une bibliothèque au casino « La Union ». Un antiquaire marchand, Pedro Casare. La bijouterie du pays, en filigrane d'or, est curieuse, et rappelle l'antique.

Carmona, 10 novembre 1892. — La nécropole romaine, explorée par MM. Lopez et Bonsor n'a presque rien fourni de nouveau depuis mon article de la *Revue archéologique*. Par contre, des tombes préhistoriques creusées dans le roc ont été découvertes au lieu dit *Los Alcores*, et fouillées par un habitant de Carmona, D. Juan Pelaez, qui a formé une grande collection des objets trouvés. Les tombes, à ce que me dit M. P., contenaient des squelettes ou des inciné-

rations : des objets de pierre accompagnaient les premiers, des objets de bronze les secondes. J'ai noté : des fragments de crânes d'une épaisseur extraordinaire (0m,011), des tablettes en os sur lesquelles sont gravés à la pointe des bouquetins, des poissons, une tête d'oiseau, etc. ; — des aiguilles, des flèches, des cuillers en os ; — des vases en terre cuite grossièrement décorés ; — près de 200 haches de pierre (diverses, mais pas de silex) : — des pointes de flèches, des scies, des couteaux, des moulins, toujours en pierre ; — enfin, des objets en bronze, tels que lances, flèches, clous, aiguilles, boutons, harpons, fibules, plaques de ceinturons dont une ornée de trois clous en or ; — deux torques et un anneau en or ; — une ceinture tout en bronze, etc. Quelques pierres affectant vaguement des formes d'animaux ont été recueillies sur le terrain, mais elles sont naturelles.

Carmona, 1894. — D. Rafael Perez, employé à l'*Ayuntamiento* (mairie), a réuni de son côté un très grand nombre d'objets préhistoriques, en pierre, qu'il a recueillis dans le pays : haches, polissoirs, moulins, pointes de flèches, scies et couteaux en silex ; de plus, beaucoup de pierres et de silex parfaitement naturels mais où il prétend (à l'exemple de M. Pelaez, dont il a dirigé les fouilles) reconnaître le travail de l'homme. J'ai remarqué une sorte d'amulette sculptée en os, de 0m,05, en forme de cylindre aplati, terminée d'une part par une tête de face, et de l'autre par cinq éminences figurant peut-être une main.

Il est fâcheux qu'ici, comme ailleurs, les provenances indiquées soient sujettes à caution. Il n'en est pas moins vrai que les collections de MM. Pelaez et Perez donnent une haute idée de la richesse du pays en antiquités préhistoriques. *La Andalucia moderna* des 6 et 8 novembre 1892, *El Comercio de Andalucia* des 8 et 9 novembre, etc., ont publié dans leurs colonnes des articles enthousiastes sur ces découvertes, qui sont réellement importantes. Plus tard, M. Carlos Cañal, dan son livre *Sevilla prehistorica* (1894) et M. Feliciano Candau, dans sa *Prehistoria de la provincia de Sevilla* (même date) en ont fait une étude détaillée.

Carmona, avril 1895. — A côté de la nécropole proprement dite existe un terrain clos, appartenant à D. Antonio Ortega, et rempli de tombes. En les fouillant, Ortega découvrit bon nombre d'objets appartenant au mobilier funéraire habituel, objets déjà représentés d'ailleurs dans le riche musée de MM. Bonsor et Lopez : de plus, il eut la bonne fortune de trouver une tête de femme en marbre, d'un très bon style, et la meilleure, je crois, de celles qui proviennent de la région. Le nez est aquilin, les cheveux sont ondulés et se terminent en chignon sur la nuque. — Ces tombes de Carmona sont creusées dans la pierre molle, jaunâtre, qui forme le sous-sol ; elles affectent les formes les plus variées et offrent des particularités notables. M. Bonsor a relevé le plan de la plupart d'entre elles dans un splendide album, fruit d'un talent incontestable et d'un labeur persévérant. — La tombe où se trouvait la tête ci-dessus est assez remarquable : c'est un caveau circulaire de 6 mètres environ de profondeur, qui communique avec l'extérieur à la fois par un escalier et par un puits, comme c'est ordinairement le cas. Tout autour, huit arcades donnent

accès à un couloir intérieur, dans lequel sont creusées vingt-deux niches qui renfermaient les caissettes à incinérations.

J'obtins de la complaisance du propriétaire d'ouvrir de mon côté quelques tombes, mais les résultats furent insignifiants. Il est bon d'ajouter que la plupart des sépultures de Carmona ont été violées à une époque déjà ancienne.

M. Bonsor, qui est actuellement à Carmona, où il passe d'habitude une partie de l'hiver, me montre deux amulettes égyptiennes en émail bleu, trouvées dans une tombe romaine des environs : elles ont été sans doute importées dans l'antiquité, à titre de curiosités[1]. Il me fait voir également des fragments de tissus carbonisés qu'il vient de trouver dans un tumulus de Mairena (près Carmona), qu'il est en train de fouiller.

Carthagène, janvier et février 1894. — Les inscriptions romaines sont, comme on sait, fort abondantes à Carthagène; toutefois, aujourd'hui, il s'en découvre rarement de nouvelles. Comme elles ont été reproduites à satiété, et finalement réunies dans le *Corpus*, je n'ai pas à m'y arrêter ici. — La plupart de ces inscriptions avaient été encastrées dans les murs de l'Ayuntamiento (hôtel de ville), en 1797, sur la proposition de l'archéologue J. de Vargas : elles y restèrent en sûreté pendant près de cent ans. L'an dernier, en 1893, on procéda à la démolition de l'antique édifice, mais sans prendre aucune précaution pour les sauvegarder : en janvier 1894 elles gisaient pêle-mêle dans les décombres. En présence de cette lamentable incurie, je fis part de la chose à notre consul, M. Paul Martin, qui voulut bien s'y intéresser, et avertir la *Sociedad economica* du danger que couraient ces précieux souvenirs de l'histoire locale. Elle n'obtint rien, et je dus finalement aviser M. Canovas del Castillo, président de l'Academia de la Historia, de ce qui se passait. Celui-ci délégua à Carthagène D. Adolfo Herrera, qui fit réunir et déposer dans la maison de la *Sociedad economica* tout ce qui put être sauvé. On dit que plusieurs inscriptions avaient disparu dans l'intervalle.

La bibliographie historique et archéologique de l'ancienne Carthago Nova est considérable. D. Gregorio Vicent y Portillo a réuni dans sa *Biblioteca historica de Cartagena*, 1889, les titres de tous les ouvrages parus, plus la reproduction intégrale de certains manuscrits inédits. Il a en outre inclus dans son livre la bibliographie des villes de Murcie, Almazarron, Caravaca, Cehegin, Cieza, Jumilla, Lorca, etc., en un mot, de toute la province. La même année paraissait le bel ouvrage intitulé *Murcia y Albacete*, de R. Amador de los Rios. L'archéologue qui voudra s'occuper désormais de cette intéressante région ne sera pas embarrassé par le manque d'indications.

J'ai dit que les inscriptions forment la principale richesse archéologique de Carthagène. Mais on y trouve aussi d'autres objets qui ne sont pas sans intérêt.

La *Sociedad economica* a, dans son petit musée, une tête d'éphèbe en haut relief, sans doute détachée d'un sarcophage : elle est en marbre, de fort bon style, et ceinte d'une couronne de laurier percée de petits trous qui ont peut-

1. C'est à la même catégorie que me paraissent devoir appartenir les rares antiquités égyptiennes dont la provenance espagnole *est certaine*.

être servi à y fixer des ornements; 2° une statuette de marbre, assez fruste, de 0m,64 de haut et de bon style : femme drapée, dans l'attitude connue de la Victoire écrivant sur un bouclier, mais sans ailes. Le pied gauche levé est appuyé sur un rocher ; la tête et les bras manquent; deux trous sont forés à la hauteur des genoux; 3° frise de marbre, fragment de 0m,33 sur 0m,66, couverte d'élégants rinceaux; 4° une vingtaine de vases et d'amphores; 5° une fiole de verre de 0m,15, un fil de verre est enroulé autour du goulot (romaine); 6° un antéfixe en terre-cuite, peut-être anté-romain, représentant une tête de face à haute coiffure; 7° des fragments de mosaïque et de peintures sur stuc; 8° deux haches en pierre polie; 9° des outils en fer, une meule, et des lampes provenant des anciennes mines du pays; 10° deux paniers de sparte tressé, à côtes et traverses en bois, en forme de ruche renversée, haut. 0m,60, diam. 0m,40, ayant servi à l'exploitation des mines. J'en ai vu de pareils, d'une conservation parfaite, chez des particuliers. On les croit romains; 11° deux lingots de plomb estampillés, des mines romaines; les légendes sont empâtées et de lecture difficile. J'ai cru distinguer, sur l'un, P. NON. AE. T. F. NVC., et sur l'autre : M. RAI RVFI [caducée] FER dans trois cartouches distincts. — Tous ces objets sont dispersés dans la collection minéralogique.

Le *Colegio de los Cuatro Santos* possède un lingot de plomb de 0m,38 estampillé L. AETILI. FIERM. (caducée) répartie en deux cartouches.

Un particulier, M. Carreras, demeurant *muralla de mar*, possède une fort jolie série de monnaies hispano-latines.

M. Riso, droguiste, *puertas de Murcia*, prépare une Histoire de Carthagène et s'occupe avec prédilection d'études archéologiques.

M. Ferrer, pharmacien, *Santa Lucia*, collectionne les antiquités et les monnaies. Il m'a cédé une intaille au nom de ΛΥΚΟ (Λύκου, nom propre, grec archaïque) où est figuré un griffon, et une monnaie d'argent hispano-punique, toutes deux trouvées dans la région, m'a-t-il dit.

Enfin, chez M. Richard Spottorno, consul de Russie, j'ai vu trois vases anciens, en terre rougeâtre, trouvés dans une tranchée pratiquée près du port, à une assez grande profondeur. Mais, dans un terrain aussi complètement bouleversé (j'ai vu cette tranchée) il est bien difficile de préciser l'âge des objets, surtout quand ils n'ont rien de caractéristique.

Coïmbre, 28 février 1893. — L'Université a une belle collection de monnaies, dont beaucoup de deniers consulaires.

D. Duarte de Alarcão a des monnaies romaines et portugaises.

D. João Maria Correia Ayres de Campos, député, a également un médaillier.

D. Manso Preto, employé au Gobierno Civil, et

D. Abilio Augusto Martino Ourives, sont dans le même cas.

Elche (près Alicante), 11 mars 1894. — J'ai déjà parlé de l'ancienne *Illici* dans mon *Rapport* de 1892. Depuis, la belle collection de feu Aureliano Ibarra a été acquise par le Musée National de Madrid; seules, les monnaies de bronze sont restées aux mains des héritiers. Le marquis de Lentinez est mort à son tour, et il est question de mettre en vente sa collection composée, comme

je l'ai déjà dit, de monnaies, d'antiquités de toute sorte, de tableaux, de livres et d'objets d'art. — Don Pedro Ibarra, le frère de l'auteur de la monographie d'Illici, possède lui-même une collection d'antiquités romaines trouvées dans les fouilles qu'il a faites jadis dans les environs : la section de céramique est intéressante. Elle contient entre autres des fragments de poterie antique vernissée, d'un blanc jaunâtre moucheté de rouge : on hésiterait à les croire romaines si la marque du potier, OF.... ne s'y voyait pas distinctement. Des poteries semblables, me dit M. Fröhner, ont été trouvées en Auvergne. Ailleurs, elles sont fort rares.

La belle mosaïque de Galatée, qui existait près d'Elche, protégée par un abri construit par les soins de feu A. Ibarra, a presque disparu aujourd'hui, l'abri s'étant effondré. Tel est le triste sort réservé, grâce à l'incurie des hommes, aux mosaïques de l'Espagne. De celle si remarquable d'Italica, heureusement publiée par de Laborde dans son luxueux volume, il ne reste plus la moindre trace.

La collection Ibarra renfermait de très beaux marbres : un charmant Hypnos à tête ailée, un Amour endormi sur une peau de lion, motif sépulcral connu; une tête de femme laurée (prêtresse?), un buste de Bacchus jeune en terre cuite, etc. Tout cela est aujourd'hui au Musée National, à Madrid, comme je l'ai dit plus haut.

Figueira da Foz, 1892. — On signale les médailliers du Dr Duarte Silva, et du Dr Antonio dos Santos Rocha.

Guadix, 19 octobre 1895. — Depuis la mort de D. José Ventura Vergin, correspondant de la R. Academia de la Historia (1820-1835), l'archéologie, à Guadix, est dans le marasme : je n'en veux pour preuve que les beaux cippes à inscriptions que j'ai vus abandonnés sur la place San Diego. Je n'ai pu que les recommander à la sollicitude du directeur de l'*Accitano*, qui est fils de D. J. Ventura Vergin.

Grenade, 10 novembre 1895. — On a trouvé bon de faire du musée une caserne de cavalerie, et les collections, m'a-t-on dit, gisent emballées à l'Ayuntamiento en attendant de meilleurs jours.

J'ai visité deux grandes collections : celle du curé Martinez Campos, qui contient surtout des tableaux, des bois sculptés, etc., et celle de D. José Llorente (calle Moral, 8) où j'ai noté : un lot de drachmes et de tétradrachmes d'Alexandre, *trouvés dans le pays*, beaucoup de monnaies celtibériennes, 3,000 deniers consulaires provenant des environs de Guadix, 30 triens wisigoths, des haches en pierre trouvées à Alhama, et une curieuse bague en or, peut-être celtibérienne, sur laquelle est gravé un personnage assis devant un trépied, etc.

Guimaraes, 27 février 1893. — Un riche propriétaire de cette ville, M. F. Martins Sarmiento[1], y a fondé le musée qui porte son nom. On n'y voit que des

1. Auteur de l'ouvrage intitulé : *Os Argonautas, subsidios para a antiga historia do occidente*, in-8°, Porto, 1887.

antiquités trouvées dans le pays, et il n'en est que plus intéressant. J'ai noté : une trentaine de haches de pierre, deux pointes de lance en bronze, quantité de fibules, d'épingles et de tessons de poteries romains; — deux statues colossales en granit très grossières, tenant une patère à la hauteur du ventre (les têtes manquent), — une tête en granit, très barbare, — une quarantaine de pierres de fronde clypéiformes, toujours en granit (la pierre par excellence du pays), — des grains de collier en terre cuite, de Sabrosa, — un petit bœuf en bronze, d'un certain mérite, — de grandes dalles de pierre couvertes de linéaments, provenant de Citania, — une trentaine d'inscriptions romaines, déjà recueillies par Hübner, — deux torques en or, lisses, — etc.

La bibliothèque m'a paru bien composée. Elle reçoit des journaux et des revues. Le médaillier est riche en monnaies romaines et portugaises.

Depuis 1884 paraît la *Revista de Guimaraes*, publiée par la Société Martins Sarmiento : l'archéologie y est bien représentée.

Lisbonne, 1er mars 1892. — Un voyage à Lisbonne et l'obligeance de MM. le chevalier da Silva[1] et G. Pereira[2], l'un conservateur du Musée du Carmo, et l'autre directeur de la Bibliothèque nationale, me permettent de donner à mes lecteurs les renseignements suivants sur les ressources archéologiques de la capitale du Portugal.

« Les études archéologiques, m'écrivait M. da Silva le 29 mai 1891, sont encore assez peu répandues en Portugal. En 1885 seulement a été institué le premier cours d'archéologie à Lisbonne. Cependant, dès la fin du XVIe siècle, André de Rezende avait commencé à réunir des cippes et des inscriptions, dont il avait déchiffré un grand nombre. En 1593 il publia son ouvrage : *Libri quatuor de antiquitatibus Lusitaniae.* — L'Académie royale de l'histoire portugaise, fondée en 1720, avait également rassemblé des antiquités : elles furent détruites en 1817 par un incendie. Dans les mémoires de cette Académie se trouve le premier article sur les monuments mégalithiques de Portugal : les dolmens y sont appelés *rudes altares* (1733); l'auteur est Martinho de Mendoça e Pina. — L'évêque Cenaculo, prélat de la province d'Alemtejo en 1806, forma une collection qui fut dispersée à sa mort. Le Musée archéologique du Carmo, fondé par M. da Silva, remonte seulement à 1864. Il est installé, comme on sait, dans l'ancienne église du Carmo, bâtie en 1384, et contient des échantillons de tous les pays et de toutes les époques. On y voit beaucoup de préhistorique, des antiquités américaines, un sarcophage romain de provenance portugaise, une colonne milliaire de Marc Aurèle, des monnaies, des sculptures de la Renaissance, etc., etc.

« Le deuxième en date des musées portugais est celui de Coïmbre, fondé seize ans après celui de Lisbonne; le troisième, celui d'Evora; le quatrième, celui de

1. Correspondant de l'Institut de France.

2. Auteur de nombreuses brochures d'archéologie et d'histoire, dont, entre autres : *Notas d'archeologia* (castellos fortificados, dolmen da Candieira, ruinas da Citania de Briteiros), Evora, in-8°, 1879; *Descripçao da peninsula iberica* de Strabao, 1878; — *Fragmentos relativos a historia e geographia da peninsula iberica*, 1880, 3 broch.; *Estudios eborenses*, historia, arte, archeologia, 1890. 2 broch., etc.

Porto; le cinquième, celui de Faro, qui a de belles mosaïques ; et enfin le sixième a été fondé à Santarem, près de Lisbonne.

« Une collection préhistorique spéciale, propriété du gouvernement, existe à Lisbonne. »

J'ai déjà signalé ailleurs les principales collections de Lisbonne. Ce sont toujours celles de MM. Judice dos Santos (monnaies), — da Silva Barbosa, 5, rue Garett (*id.*), Lamas Junqueira (*id.*), — Teixeira de Aragâo, conservateur du médaillier royal (objets d'art), — le duc de Palmella (*id.*), etc. Les collections publiques sont : le Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale (conservateur, M. Leite de Vasconcellos), — la collection d'antiquités de l'Académie des sciences, — le Musée de l'Algarve, formé par feu Estacio da Veiga (auteur du grand ouvrage en 4 volumes sur les antiquités de l'Algarve) : il contient du préhistorique, du romain et du moyen âge, mais jusqu'à présent n'est pas classé; on l'a déposé provisoirement dans les sous-sols de l'Académie des Beaux-Arts; — le Musée de la Commission géologique (préhistorique); — le Musée dit *das janellas verdes*, qui renferme des antiquités et des objets d'art de grande valeur.

La Bibliothèque nationale est fort riche et largement ouverte au public; celle du casino dit *Gremio leterario* est très commode pour les étrangers.

Les tarifs douaniers du Portugal renferment le bizarre article suivant : « Les monnaies antiques *rares*, de tous métaux, pour collections numismatiques, rentrent au n° 394 du tarif, c'est-à-dire qu'elles payent, comme tous les échantillons destinés aux collections scientifiques, un droit de 20 reis par kilo. » Quant aux livres venant de l'etranger, ils payent, suivant la catégorie à laquelle ils appartiennent, jusqu'à 1,000 reis le kilo. Les antiquités et objets d'art, s'ils sont d'origine nationale, payent un droit d'exportation de 30 pour 100, et de 20 pour 100 s'ils sont d'origine étrangère (voir l'*Almanach commercial* de Lisbonne, 1893, p. 67).

Lorca, janvier 1894. — Deux grandes collections existent à Lorca : celle de D. Eulogio Saavedra et de M. Canovas-Cobeno (déjà citées dans mon *Rapport* de 1892). J'ai seulement pu revoir la seconde, qui se compose d'antiquités et de monnaies recueillies dans la région depuis une cinquantaine d'années. M. C.-C. professeur à l'Institut de Murcie, a écrit une *Histoire de Lorca*, où l'étude des antiquités tient une grande place.

Le médaillier de M. C. C. est essentiellement national : monnaies hispano-puniques en argent et en bronze, monnaies espagnoles, monnaies romaines de provenance régionale dont un petit bronze peut être de Constantin III : tête laurée à droite, DOMINO NOSTRO. ℞. .. DIA CART.

Parmi les antiquités on remarque : environ 200 haches et outils en pierre trouvés dans le pays; une belle hache de bronze de 0m,26; des pointes de flèche en bronze; un vase phénicien (?) rouge pâle, bandes et ornements en rouge violacé (provenance indiquée, Herrerias de Cuevas, province d'Almeria); quatre statuettes de bronze très barbares (provenance indiquée, Caravaca, Granada, Monteagudo) sur l'âge desquelles je n'ose pas me prononcer; une belle lampe en bronze de 0m,16 en forme de tête de sanglier, du château de Lorca (figurée

dans Botella, *Memoria geologico-minera de Murcia y Albacete* avec une statuette d'Hercule); un peson de bronze figurant une tête de femme, etc.

Madrid, décembre 1893. — D. Cristobal Perez Pastor, bibliothécaire de la R. Academia de la Historia, vient d'acquérir une curieuse trouvaille de monnaies et de bijoux romains faite à Tobarra, près d'Albacète. Elle consiste en 29 aureus à fleur de coin de Trajan, Adrien, Sabine, Antonin, L. Verus, dont deux sont fort rares, — et deux bagues en or, l'une ornée de deux grenats, l'autre d'une pierre blanchâtre où se détachent en relief les mots : *amo te, vita.* — M. Pastor possède en outre un petit médaillier espagnol.

D. Manuel Rico y Sinovas a une grande collection de cartes géographiques anciennes et modernes, de l'Espagne principalement; une série d'ordonnances monétaires castillanes, des bulles de plomb, un pied de marbre antique, d'un très bel art, de Carthagène, et une riche bibliothèque.

D. Aureliano Fernandez-Guerra a chez lui divers objets antiques, dont, 1° un grand médaillon de plomb trouvé à Bengala près Martos (Andalousie) : à l'avers trois personnages assis; dessous, légende fruste (cf. le plomb publié dans le *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1893). ℞. cavalier à droite, piquant de sa lance un ennemi terrassé; 2° six anses de situles, de basse époque, de provenance espagnole; 3° une tête de cheval en bronze, très belle, applique d'un siège; 4° une plaque de bronze figurant deux colombes adossées, percée de cinq trous et semée de petits cercles imprimés au poinçon (a fait partie d'un instrument à corde?); 5° un *osculatorium* en bronze, plaque à jour où paraît une croix accostée de A Ω et surmontée de ΧΡΣΗΙϹ (cf. *Ilustracion catolica* du 21 avril 1879).

D. Adolfo Herrera poursuit toujours sa *Bibliographie archéologique* de l'Espagne, qui est destinée à rendre de réels services. C'est en grande partie à l'activité et au dévouement de M. Herrera qu'est due la création de la *Société d'Excursions* de Madrid. Le Bulletin qu'elle publie contient de nombreux articles d'archéologie. Souhaitons à cette utile institution le succès de ses sœurs de Barcelone et de Séville.

Madrid, 19 mars 1894.

Le Musée national est en plein déménagement, et fermé au public.

J'ai vu les antiquités et objets d'art de la collection de D. Antonio Canovas del Castillo. Noté : des armes antiques en fer, une hache de bronze avec graffite; deux statuettes en pierre, du Cerro de los Santos, dont une porte une inscription : un choix de vases grecs, de provenance athénienne; des haches et des instruments en pierre, provenant d'Espagne; des vases romains et autres; une tête d'oiseau en bronze (moyen âge ?); un casque en fer du xe siècle (espagnol); un tesson de poterie d'Ampurias, signé SOCRIATES; deux petites têtes de marbre semblables à celles du Musée de Murcie, qui proviennent d'un laraire; plusieurs statuettes de bronze et de pierre, romaines et égyptiennes, trouvées, paraît-il, en Espagne; un torques en argent, de provenance espagnole; des chapiteaux arabes, de Cordoue et de Tolède; deux poëlons en bronze avec inscriptions au pointilié, de Numance, déjà étudiés par le P. Fita; des intailles d'Am-

purias ; etc., etc. — M. Canovas possède également une bibliothèque célèbre, des armes, des meubles anciens, des tableaux, etc.

M. le comte de Valencia de San Juan, conservateur de la Real armeria, possède, entre les splendides objets qui constituent sa collection, deux pièces remarquables : 1° la fibule de bronze représentée ci-desous : elle figure un homme à cheval. Deux anneaux mobiles pendent aux oreilles du cheval; d'autres à la crinière; un troisième aux naseaux. Le cavalier se meut sur un pivot qui traverse le genou. Les oreilles de l'homme sont figurées par des crochets. Les deux côtés de l'objet sont identiques, sauf qu'une rainure existe sur l'un d'eux. Les bras du cavalier manquent. Provenance inconnue. Achetée en Espagne;

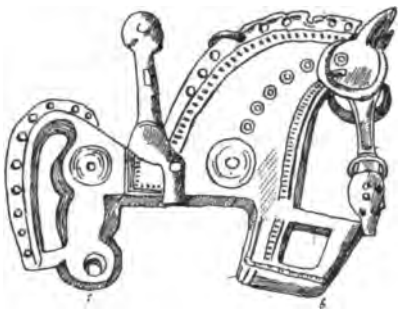

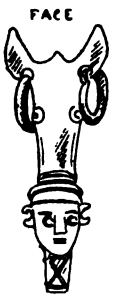

2° Un très beau fragment d'une ceinture romaine, en or, formé de deux rangées de sept chaînettes reliées à deux plaques couvertes de torsades en filigranes, et séparées par une traverse.

Madrid, octobre 1895. — Le déménagement du Musée archéologique est un fait accompli. D. Ramon Melida, le savant conservateur des antiques, vient de publier à cette occasion, dans la *España moderna* (n^os^ de mai et d'août). deux intéressants articles sur l'ancien et le nouveau Musée.

Madrid, mars 1896. — Une nouvelle Revue, qui intéressera vivement tous ceux qui s'occupent de l'histoire, de l'archéologie et de la littérature de l'Espagne, vient d'être créée à Madrid : c'est la *Revista critica de historia y literatura españolas portuguesas é hispano-americanas*[1], à laquelle collabore D. Ramon Melida Elle donne, outre ce que son titre annonce, des notes sur les trouvailles et le articles archéologiques parus dans les Revues espagnoles et étrangères. Si l'on ajoutait à cette section un dépouillement judicieux des journaux de province, qui souvent citent des trouvailles d'antiquités, — et, peut-être, un service de *Questions et Réponses*, comme le font aujourd'hui beaucoup de revues, — la *Revista critica* ne laisserait rien à désirer sous le rapport des informations.

Merida, 21 octobre 1892. — On sait que Merida possède, avec Tarragone,

1. Chez V. Suarez, 48, Preciados, Madrid, ou à Paris, chez Le Soudier, 15 fr. par an.

les monuments romains les mieux conservés de l'Espagne. Ils sont figurés dans les *Monumentos arquitectonicos de España* (1878). Le musée, tout à fait misérable, se réduit à quelques inscriptions et sculptures réunies dans un mauvais local, dont l'accès même est dangereux, l'escalier étant en ruines !

Monteagudo, décembre 1893.

A une lieue au nord de Murcie est le village de Monteagudo, bâti au pied d'un rocher escarpé surmonté d'un vieux château ; un second château plus considérable s'élève sur une colline voisine. Le village de Monteagudo a été de tout temps une mine inépuisable d'antiquités préhistoriques, contestaniennes, romaines, arabes, etc., et, cependant, le nom de la localité ancienne qu'il a remplacé est resté inconnu. Lozano, qui écrivait en 1794, en parle longuement, et mentionne[1] des colonnes doriques en jaspe, des chapiteaux corinthiens, des sculptures, des vases sagontins dans lesquels mangeaient les paysans d'alors, les urnes cinéraires qui leur servaient de pots à fleurs, les nombreuses lampes, statuettes, etc. Il cite également un certain Saurin, qui avait formé une collection d'antiquités de Monteagudo : j'ignore ce qu'elle est devenue.

En 1890 eut lieu une trouvaille importante, dont malheureusement rien n'est resté que le souvenir. Voici ce que j'ai pu savoir en interrogeant diverses personnes : un paysan, en travaillant au-dessus du village, rencontra une sépulture rectangulaire, en briques, de 1 mètre sur 2 à peu près. Elle contenait deux momies accroupies (un homme et une femme) : la toile qui les enveloppait tomba en poussière au contact de l'air. La femme portait une périscélide, deux bracelets et une bague, le tout en or. Entre les deux corps était une urne en terre, vide. — Les bijoux et l'urne furent conservés ; le reste fut jeté. D. Andres Baquero, qui a vu les bijoux, m'a dit que le diadème consistait en une simple lame d'or martelée et couverte d'ornements grossiers tracés au poinçon ; les bracelets, la périscélide et la bague, en fils d'or plus ou moins épais enroulés en spirale : on sait que des bijoux analogues se rencontrent en France et dans le Nord. — L'inventeur des bijoux, n'en trouvant pas le prix qu'il espérait, les vendit finalement, de dépit, pour 110 douros (550 fr.) à un orfèvre, qui les fondit aussitôt. Cet orfèvre, que je retrouvai, me confirma le fait, ajoutant qu'une petite tasse en argent ornementée accompagnait le reste. Le vase en terre avait été vendu à part : je cherchai également et retrouvai l'acquéreur. L'objet est de forme sphérique, en terre grise assez fine, et mesure $0^m,25$ de haut sur $0^m,35$ de diamètre. Des urnes de ce genre, mais moins soignées, se trouvent fréquemment à Monteagudo.

Je me rendis deux ou trois fois, dans le courant de décembre 1893, à Monteagudo, et je pus constater que Lozano n'avait pas exagéré l'importance archéologique de cette localité. Même après cent ans écoulés et les rafles périodiques des antiquaires, les trouvailles continuent, moins abondantes qu'autrefois, naturellement, mais encore intéressantes. J'en pourrais relater beaucoup, dont m'ont parlé les gens du village, mais la place de ces vagues racontars,

1. *Bastetania y Contestania*, p. 160.

qu'il n'est pas possible de contrôler, n'est pas ici. Je préfère indiquer ce que j'ai pu voir ou acquérir au cours de mes promenades Chez les paysans, j'achetai divers objets : une grande hache de pierre, une autre en bronze, une pointe de lance de 0m,21 en bronze, de petites urnes en terre grise; une lampe romaine en terre rouge, avec une Victoire tenant une palme et une couronne — au dos, un H en relief, et, dans un creux en forme de pied, les lettres T P ;— des monnaies romaines, et enfin, un fragment d'inscription triangulaire, de 0m,10 sur 0m,13, provenant d'une plaque de bronze, et qui se lit ...LANO | ... PVM | ...III... (l'L et le P sont un peu douteux). Les lettres sont d'une bonne époque. Il y a, dans les *Fastes consulaires* de Klein, trois consuls auxquels conviendrait cette inscription : ce sont Duilius *Silanus*, Q. Servilius *Silanus*, consuls en 189 de J. C., et J. *Silanus*, consul en 192. — En me promenant au-dessus du village, je reconnus, dans une tranchée faite en vue d'extraire de la terre, plusieurs énormes urnes sphériques, déjà cassées ou écrasées, mais encore en place. Quelques coups de pioche suffirent pour extraire la moitié d'une de ces urnes, qui mesurait 50 centimètres de diamètre. Au fond se trouvaient des ossements humains qui ne semblaient pas avoir subi l'action du feu ; puis venait une couche de terre, et une autre de cendre fine. Le terrain adjacent était semé de morceaux de charbon, d'os humains et de tessons de poterie : il s'agit évidemment d'un lieu de sépultures fort ancien. Ces urnes, à peu près sphériques, épaisses de 1 1/4 centimètre, d'une argile arénacée noirâtre, ressemblent beaucoup aux *urnes-cercueils* découvertes par les frères Siret dans la province d'Almeria, à El Argar notamment (cf. *Les premiers âges du métal dans le sud-ouest de l'Espagne*) : ces urnes recevaient le squelette replié. Monteagudo fournit également des poignards en bronze semblables à ceux trouvés par les frères Siret : j'en ai conservé un fort beau.

Deux ou trois cents mètres plus loin, au tournant du chemin qui suit le pied de la montagne, existent de grandes brèches qui laissent apercevoir les restes de plusieurs tombes formées de larges dalles de pierre schisteuse. Des bouleversements de terrains considérables, et qui devraient être étudiés par les géologues, ont eu lieu sur ce point, dont l'aspect est véritablement chaotique : on y rencontre des débris de toutes les époques. A une profondeur de trois mètres je retirai de l'argile d'où il émergeait, un joli ciseau en corne de cerf ; tout autour, le sol était criblé de tessons de poterie, d'os et de cailloux. Des fouilles donneraient des résultats certains. Au reste, tout l'ancien royaume de Murcie était, et est encore, fort riche en antiquités de toute sorte : Lozano, dans le livre cité plus haut, n'y a pas retrouvé moins de 116 localités antiques, outre les voies romaines.

Jumilla, par exemple (l'ancienne Coimbra ?) a fourni des antiquités notables, et D. Pedro Pagan, de Murcie, m'a affirmé en 1895, avoir en sa possession douze ou quinze idoles de bronze trouvées, au siècle dernier, dans cette ville ; il a également les planches de cuivre originales qui servirent au P. Lozano pour leur publication.

Murcie, 3 décembre 1893. — Le musée provincial est assez mal logé dans l'antique édifice du *Contraste* (Bourse), qui depuis longtemps menace ruine. La

Députation provinciale n'a pour lui que de l'indifférence; elle vient même de réduire à 500 fr. la maigre subvention qui lui était accordée. Et, cependant, ce musée ne manque pas d'intérêt : il contient des antiquités d'un certain mérite, telles qu'une grande statue sépulcrale de 1m,50 trouvée à Mazarron, une Cérès assise de 0m,76, du pays; deux autres statues romaines de 0m,85 et 0m,95 (les têtes manquent); un pied colossal, le tout en pierre du pays; des têtes en jaspe d'un laraire découvert par M. Fuentes à Carthagène; une tête mitrée (rare) du Cerro de los Santos, un curieux fragment de statue, de la *Consolacion* près Montealegre; des monnaies, une galerie de tableaux, etc.

Quelques particuliers s'occupent d'archéologie : ce sont MM. AndrèsBaquero, professeur (monnaies et antiquités), Javer Fuentes y Ponte (haches en pierre), Bryan y Livermore, évêque de Carthagène, le chanoine Valentin Leante, Antonio Gonzalez, curé de Santa Catalina (s'est beaucoup occupé du Cerro de los Santos, cf. mon *Rapport* de 1892), le comte de Roche (bibliophile distingué). L'ancienne collection Juan Albacete, qui jouissait d'une certaine réputation, a été vendue en partie. M. F. Xambo, notre agent consulaire à Murcie, m'a aidé dans mes recherches avec une obligeance extrême.

Des fouilles intéressantes ont été faites, l'an dernier, par D. Mariano Palarea, dans un terrain qu'il possède près du village de La Alberca, à cinq kilomètres de la ville. Elles ont mis au jour : 1° plusieurs mosaïques géométriques encadrées dans des fondements de maisons, dont la plus belle de 3 mètres sur 4 environ, peut-être chrétienne, représente Orphée charmant les animaux. Les premiers chrétiens, dit M. E. Le Blant, voyaient dans la fable d'Orphée attirant à lui les animaux, une allégorie du Christ appelant tous les peuples à la loi nouvelle. Grâce aux soins de M. P., elle a été couverte d'un toit et entourée d'une palissade; 2° une très curieuse petite chapelle funéraire (du IIe ou du IIIe siècle selon M. Fröhner) de 3 mètres de large sur 6 de long seulement. Quatre tombes en pierre fermées par d'énormes dalles, occupent tout le sous-sol de cette massive constitution. Le sol de la chapelle est couvert d'une mosaïque. Les murs qui s'élèvent encore à 1m,50, sont formés de rangées de galets disposés en forme d'épis. De l'abside semi-circulaire il ne reste que les fonde-

ments. On distingue les débris d'un escalier et les amorces d'un portail. Aucun objet n'a été trouvé, sauf de grands clous en fer. Il existe un rapport ms. de M. Javer Fuentes sur ces fouilles, avec un plan.

La bienveillance de M. Palarea me permit de les continuer à mon tour, mais les résultats furent insignifiants. En janvier 1894 je découvris des sépultures, aux abords de la chapelle : une grande fosse entourée d'un mur et couverte d'un toit en bambous du pays liés par du ciment, et chargé de moellons ; elle contenait deux squelettes ; — plus, trois petites tombes d'enfants, en briques ; puis, je fis déblayer les mosaïques dont j'ai parlé plus haut. Elles sont sans intérêt. Enfin, dans les ruines d'un édifice qui avait déjà fourni des pierres taillées de grandes dimensions, je découvris les restes d'une colonne formée de disques en terre cuite superposés (de 0m,21 de diamètre) et reliées par du mortier, — un peson en terre cuite percé de deux trous, — et enfin plusieurs petits tubes, toujours en terre cuite, de 0m,045 de long sur 0m,05 de diamètre. Suivant M. Fröhner, il s'agit ici d'un hypocauste.

Le terrain exploré par M. Palarea et moi avait déjà fourni auparavant de nombreuses antiquités, entre autres la belle colonne wisigothe qui se trouve au Musée de Murcie, un grand vase en bronze brisé en morceaux, que j'ai vu chez D. Miguel Hiniesta, courtier, etc. La légende y place un trésor, comme de juste, — *el tesoro de la reina mora*. Quand on découvrit la mosaïque ci-dessus mentionnée, les paysans, prenant l'infortuné poète pour la « Reine maure », s'acharnèrent après sa tête et la détruisirent complètement.

Non loin de La Alberca, en suivant la sierra de Carascoy, on rencontre des vestiges antiques en différents points : à Berdolay, une belle piscine romaine de 6 mètres sur 9, dont les parois sont formées d'une triple couche de maçonnerie, celle du milieu *cannelée* verticalement, sans doute pour offrir plus de prise à la couche adjacente. Elle se trouve au milieu d'un pâté de constructions antiques, dont la dureté défie le pic et la charrue, dans un terrain vague où des fouilles seraient aisées. Lozano (*Bastitania y Contestania del reyno de Murcia*, 1794) n'a pas relevé ces ruines : par contre, il cite (p. 150) plusieurs points peu éloignés comme possédant des antiquités romaines : S. Antonio el Pobre, Los Hermitaños de la Luz, Fuensanta et Algezares.

A Santa Catalina del Monte, derrière le palais épiscopal, dans le ravin qui conduit au château arabe, à gauche, à 4 mètres de profondeur, j'ai extrait un vase rond, noirâtre, en terre grossière, évidemment fort ancien, et contenant des os de lapin. Le terrain, qui paraît avoir subi des bouleversements considérables (les tremblements de terre sont fréquents dans le pays), est pétri, sur une épaisseur de plusieurs mètres, de débris de céramique grossière, de charbon et de cendres.

Un peu au delà du village de Algezares, sur la route de Beniajan, à gauche, existent les fondements d'un grand édifice : quatre murs parallèles de 11 mètres, espacés de 2 mètres les uns des autres. Ces ruines appartiennent à D. Mariano Palarea.

Murcie, janvier 1894. — D. Angel Guirao possède une collection importante :

tableaux, minéraux, coquilles; 150 à 200 haches et instruments en pierres trouvés dans le pays; antiquités romaines dont quelques amphores de formes rares; une lampe signée SUCCESSI; des vases; quatre bagues romaines fort curieuses trouvées en 1846 dans la sierra de Espuña (partido de Geba) avec des monnaies. La première, en or, est ornée d'un grenat taillé à six pans; la deuxième, en or, d'un camée représentant un Amour enfant à côté d'un oiseau; la troisième, en argent, d'une intaille portant une grue; la quatrième, en or, a plutôt l'apparence d'un cachet et offre une intaille en pâte de verre verte fort détériorée. — Quatre lingots de plomb, provenant de Carthagène, portent les estampilles suivantes : *a*) C· VTI· C· F· MENEN; *b*) C· PONTICIENI· M· F·; *c*) P· TURVILI· MF et deuxième estampille, MAI et dauphin; *d*) M· P· ROSCIE[illegible]S· M. F. MAIC. — M. Guirao possède également des monnaies romaines en grand nombre et onze pièces hispano-puniques en argent, trouvées dans le pays.

D. Alejandro Martinez, directeur du Gaz, a six petits vases et amphores, d'une forme particulièrement élégante, trouvés à Sotto de Rocamora (partido del Jabali nuevo) près la Contraparada (prov. de Murcie). Ils ont été choisis entre une quantité d'autres qui furent, me dit M. M., brisés par ses ouvriers. M. Joaquin Gonzalez, *procurador*, possède une curieuse épingle en bronze, de 9 centimètres, peut-être celtibérienne. Une tête de cygne, accolée à une tête humaine coiffée d'un bonnet, forme l'extrémité supérieure. Les yeux sont émaillés. La tige est carrée dans le haut, cylindrique ensuite. Elle a été trouvée, m'a dit M. G., parmi les cendres contenues dans un vase de quatre pieds et deux anses, en forme de marmite, au *Calvario de Santa Catalina*, tout près de *La Alberca*, déjà nommée.

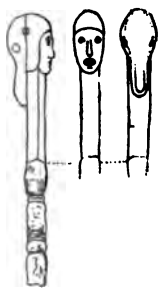

Une nouvelle découverte a été faite récemment à Murcie, à côté des bains arabes[1] de la rue Madre de Dios : c'est un portail roman couvert d'élégantes moulures.

Orihuela, 5 mars 1894. — On y trouve un antiquaire marchand, Valeriano Aracil (voir *Redoban*), qui s'occupe de fouilles et parcourt habituellement toute la région. Il m'a montré, entre autres, deux grandes statues de divinités drapées, dont une (Minerve) s'appuie sur un bouclier triangulaire. J'ai pris des photographies que j'ai remises à M. S. Reinach, pour le *Corpus* des statues qu'il prépare.

Deux collections d'antiquités préhistoriques existent encore à Orihuela : celle de feu le colonel Santiago Moreno, et celle de D. Franscisco Lopez Garcia. Les gîtes préhistoriques abondent dans les environs. La collection de M. Cor-

1. On trouvera une photographie de ces bains dans l'ouvrage de D. Rodrigo de los Rios, intitulé *Murcia*, p. 417 (collect. *España, sus monumentos*, etc.), mais il n'y est pas question de cette porte.

rea, bijoutier, a été emportée à Madrid par le professeur Villanova qui s'était fait une spécialité de ces études.

Porto, 21 février. — Le Musée archéologique (rua da Restauração), dont le conservateur est M. Ed.-Aug. Allen, comprend : un assez joli médailler (cinq triens suèves, quatre autres barbares, quatorze wisigoths, un *aureus* de Matidie, un autre de Galba, quantité de deniers consulaires et des monnaies grecques), une statuette en terre cuite noircie, couverte d'inscriptions celtibériennes, suspecte; quatre belles haches en bronze; une plaque en or, assez épaisse, suspecte, de 0m,04 × 0m,05, sur laquelle se détache, en relief, la tête d'Aréthuse signée Événète, empruntée aux décadrachmes de Syracuse (Hübner, *Antike Bildwerke*, p. 338) — la provenance indiquée est Bragance; — je laisse de côté les objets d'ethnographie et d'histoire naturelle, les peintures, sculptures, etc. qui constituent le reste du Musée. (Voir la brochure intitulée : *O museu municipal do Porto*, in-8°, 1889.)

La bibliothèque publique, dont le conservateur est également M. Allen, a aussi une collection de monnaies (sans grande valeur) et de nombreux ouvrages sur l'archéologie et la numismatique.

Des collections numismatiques importantes existent chez des particuliers : M. le vicomte da Ermida collectionne spécialement les monnaies portugaises; M. Luis Joseph Ferrera (rua das Flores) n'a pas moins de soixante-dix triens wisigoths, dont il a publié un catalogue.

Redoban, 6 mars 1894. — Redoban est un petit village situé à 3 kilomètres environ à l'est d'Orihuela, province d'Alicante. Il n'avait jamais, que je sache, attiré l'attention des archéologues. Pendant l'automne de 1893, un antiquaire d'Orihuela, Valeriano Aracil, le maire de Redoban, J. Mason, et le propriétaire d'un champ des environs, Tomás Cerdán, s'associèrent pour explorer ledit champ, qui offrait des vestiges antiques, et est situé sur le flanc sud-ouest d'une montagne aride et escarpée, la sierra de Callosa. Les fouilles, paraît-il, furent fructueuses et produisirent une quantité d'objets qui furent répartis entre les associés. On me montra, entre autres, comme provenant dudit terrain : 1° La tête d'un animal chimérique, d'aspect oriental très prononcé. Ses yeux, gros et saillants, sont archaïques; son front est couronné d'une palmette phénicienne d'où descend un bandeau terminé par un enroulement à la hauteur des oreilles. La gueule est mutilée[1], mais l'inclinaison de la voûte palatine prouve qu'elle était largement ouverte. Un trou circulaire et profond, foré au-dessus de la palmette, dans l'axe du front, recevait sans doute un plumet, un ornement quelconque. On distingue la naissance d'une crinière en escalier, et d'oreilles autour desquelles s'enroulaient des cornes. — Cette tête, qui mesure, telle qu'elle est, 0m,27 de long sur 0m,21 de haut, est sculptée dans un calcaire jaunâtre du pays. Elle semble appartenir à un art indigène très ancien qui a subi des influences orientales et doit être rapprochée du Sphinx de Balazote, de ceux d'Agost, des sculptures de *Cerro de los Santos* et de celles de la

1. On m'a assuré que la partie antérieure de la tête, qui existait au moment de la découverte, consistait en une « sorte de groin ou de trompe ». Nous l'avons cherchée vainement sur le terrain.

Consolacion. 2° Plusieurs fragments de pierre sculptée, qu'on me dit avoir appartenu au même animal, et une croupe de vache (0m,44) d'un bon modelé. 3° Trois

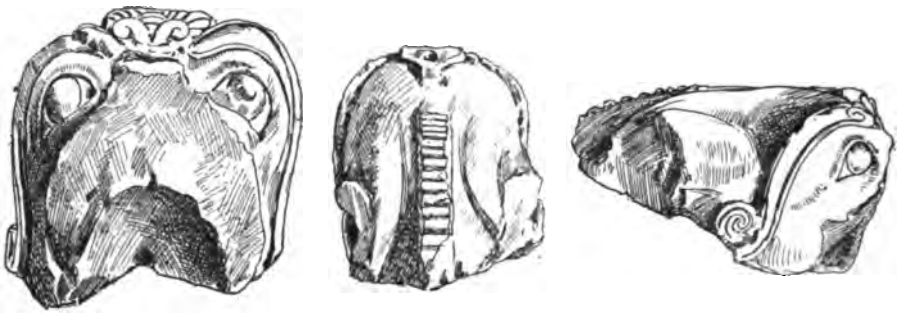

ou quatre fibules de bronze; j'en achetai un spécimen. Une quatrième, de forme rectangulaire, me fut montrée par une femme du village. 4° Une lampe en terre cuite, en forme de colombe (0m,20). 5° Des écuelles noires vernissées décorées de palmettes imprimées au poinçon (0m,22), type commun en Grèce. 6° Deux cratères peints, rouge sur noir, où sont représentées des scènes bachiques : ils sont originaires, suivant M. Pottier, de l'Italie méridionale, et remontent au IIIe ou IVe siècle avant J.-C. Du reste, parfaitement authentiques. 7° Deux gobelets peints (0m,18) ornés de zones géométriques. 8° Le fond d'un *alabastrum*. 9° Des grains de collier en terre cuite. 10° Des vases ordinaires en terre grise, de formes variées; 11° Une bague en or, lisse, renflée d'un côté. 12° Une urne cinéraire grise à cercles rouges, coiffée d'un couvercle en forme de cloche (h. 0m,21, diam. 0m,33). 13° Un monceau de fragments de vases peints et autres. 14° Une quantité de débris d'armes en fer, dont des fers de javelots en feuille de laurier, à nervure centrale renflée. 15° Des fragments de fioles et des grains de collier en verre. 16° Un petit pilon en terre cuite.

Je me rendis ensuite sur le terrain des fouilles, à un kilomètre nord-ouest de Redoban. Sur différents points de ce terrain, on voit à fleur de terre des tas de cendres — ce sont, me dit-on, les « bons endroits »; ailleurs, d'énormes tas de pierre provenant des travaux. Sur l'un deux, je trouve, abandonnée, une base de statue (de sirène??) de 0m,50, en pierre du pays, d'une rudesse extrême (peut-être inachevée) : les seins sont proéminents ; et à droite, sur le socle, existe une sorte de nageoire. Je la fais transporter chez le maire. Je recueille également des fragments sculptés, le tout de la même pierre que la tête de monstre ci-dessus décrite. Toutes ces circonstances me font croire que celle-ci a bien réellement été découverte en cet endroit.

Une autre question me préoccupait : les vases peints qu'on m'avait montrés

provenaient-ils sûrement de Redoban? — On sait que les trouvailles de vases peints, en Espagne, sont assez douteuses, sauf en ce qui concerne Cabrera de Mataró et peut-être Ampurias. Mais un témoignage presque décisif m'est fourni par un honorable propriétaire d'Orihuela, D. Miguel Cremades, qui possède une *hacienda* à quelques centaines de mètres du terrain en question : il m'a affirmé que ses ouvriers lui avaient souvent rapporté des fragments de vases peints, déterrés dans son verger, et m'a même fait cadeau d'un tesson que j'ai conservé. Il me semble donc permis d'admettre que des vases peints d'origine italienne ont été découverts à Redoban.

Sétubal, 15 mars 1893. — Les ruines de l'antique Cetobriga (Troja), situées en face de Sétubal, ont fait assez de bruit jadis pour qu'il soit permis de les rappeler. Le mauvais temps m'ayant empêché de traverser le Sado pour les visiter, je dus me rabattre sur le livre de M. Albert Pimentel, *Memoria sobre a historia e administraçao do municipio de Setubal* (1877), qui relate tout ce qui a rapport à ces ruines et aux fouilles dont elles ont été l'objet, — fouilles dont les résultats ont été assez maigres, d'ailleurs. Du XVIe au XVIIIe siècle, on signale des trouvailles isolées. Sous Dona Maria I commencent des fouilles régulières qui donnent quelques objets conservés aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. En 1802 paraît l'opuscule du P. Salgado sur une monnaie à la légende VETTO trouvée à Troja. En 1814, nouvelles fouilles, relatées dans les *Annaes da Sociedade arch. lusitana*, société fondée en 1849, dont les membres survivants sont MM. J. T. O' Neill et J. C. d'Almeida-Carvalho, qui se sont toujours occupés de Troja avec prédilection. En 1875, enfin, le Français Blin fonde la « Société anonyme des fouilles archéologiques de Cetobriga » au capital de 600,000 francs. Les résultats furent insignifiants. — Depuis, on a proposé au gouvernement d'acheter ces ruines, mais il s'y est constamment refusé.

Séville, 23 octobre 1894. — J'ai déjà énuméré, dans mon *Rapport* de 1892 et ailleurs, les collections sévillanes. Celle du professeur Gago est actuellement à vendre. Le catalogue des monnaies, signé Francisco Collantes et Caballero-Infante, a paru en 1892 : il contient bon nombre de monnaies antiques de l'Espagne inédites. Celui des antiquités a été rédigé par MM. Ariza et Caballero-Infante. Le n° 100, « pierre en fer, que le défunt tenait en grande estime », n'est qu'une vulgaire plaque de cheminée en fonte, du XVIIe ou XVIIIe siècle, avec une allégorie du printemps et le mot *Frühling*. Par contre, le n° 15 : urne cinéraire en porphyre, avec anses et couvercle, est une belle pièce. Le grand timbre circulaire en bronze, de P. MVSSIDIVS - SEMPRONIANVS, est fort singulier. La provenance exacte n'est pas connue.

A la bibliothèque Colombine, M. de la Rosa, toujours obligeant, me communique un nouveau manuscrit archéologique de 1772, à ajouter à la liste que j'ai donnée dans le *Rapport* de 1892. C'est un recueil d'inscriptions et de dissertations, composé par F. Lopez de Cardenas [1]. Je sais qu'il a déjà été utilisé par

1. Deux vol. pet. in-4°, parch., coté E. 4a 465.2. Le recueil est dédié à l'*Academia de buenas letras* de Séville. Divisions : I. Sitia, Sacili, el Carpio, Onoba, Cordoba, Ebora, Calpurnia, Epora, *Sobre la invencion de la polvora*, etc., *Origen de las estatuas*, Bursabolis, *Sobre el origen del anillo*. II. *Censura*, de *C. M. Trigueros*.

M. Hübner, au point de vue épigraphique. Je n'en rappellerai pas moins l'attention sur cette curieuse série de manuscrits, qui jettent un grand jour sur la culture de l'archéologie en Espagne depuis la Renaissance, et contiennent une foule de détails curieux.

Séville, avril 1895. — Les antiquités du professeur Gago ont été achetées par la ville et font partie aujourd'hui du nouveau musée créé dans les salons de l'Ayuntamiento et agencé avec un goût parfait par l'érudit D. José Gestoso.

Le Musée archéologique vient d'acheter une tête de femme en terre cuite d'un style exquis, provenant d'Italica. La coiffure, circulaire, est fort curieuse : elle consiste en dix boucles ondulées rayonnant du visage et cerclées par deux nattes. Au dos, cinq nattes circulaires se fondent dans une queue où est fichée une large épingle. — Hauteur, $0^m,10$.

Tarragone, novembre 1895. — L'actif et laborieux conservateur du Musée, D. Buenaventura Hernandez Sanahuya, est mort depuis 1891 ; il a été remplacé par D. Angel del Arco, membre du Corps des archivistes, bibliothécaires et antiquaires du royaume. M. del Arco a heureusement inauguré ses fonctions en publiant un beau catalogue du Musée, d'après la classification faite par Hernandez en 1878 (335 pages in-8°, avec planches phototypiques). En tête, se trouve toute l'histoire du Musée et des fouilles exécutées à Tarragone ; à la fin, une table des matières rigoureusement méthodique. Pour les monnaies, la classification de l'ancien conservateur a été trop bien respectée : j'ai aperçu un bel *aureus* d'Elagabale ou de Caracalla attribué à Antonin le Pieux, et deux bronzes de Jules César, au revers *Veni, Vidi, Vici*, l'un soi-disant authentique, l'autre imité ; tous deux sont également faux, et ce type a été condamné depuis longtemps par tous les numismates. Le Catalogue, p. 298, indique la provenance et les circonstances de la trouvaille, ce qui n'a pas grande signification : on sait de reste que partout, chaque fois qu'il s'agit de tromper ou de mystifier un antiquaire, les détails les plus précis sont fournis sur le lieu et sur les conditions de la découverte.

Villafranca de los Barros (Badajoz), 1893. — D. José Cascales (Mathesfilo), m'envoie la note suivante : « Une *Tertulia* (société) *literaria* vient d'être fondée dans notre ville. Elle a aussitôt entrepris des fouilles dans les environs, qui sont riches en vestiges anciens. Aux lieux dits *Las Penitas, Pajares de la Vega, El Endrinal, Villargordo*, qui étaient, suivant M. Sales y Ferré, des colonies agricoles, on a découvert des mosaïques, des chapiteaux, des sculptures, des colonnes de marbre, des monnaies, des bagues, un petit bracelet en or, etc. Au lieu dit *La Calzada*, une nécropole, qui a fourni des verres et des terres cuites. La *Tertulia* a recueilli tous ces objets dans un Musée dont la conservation a été confiée à D. Alfonso del Rabal, directeur de *El Eco de los Barros*. »

Viseu (Portugal), 1893. — On cite la collection de monnaies portugaises de M. José de Amaral, baron de Toro (que Ris-Paquot appelle *Amarof*). Il avait entrepris, en 1872, une *Numismatica portugueza* paraissant par fascicules, qui a été suspendue.

Prologo. Angellar, Cisimbro, Ventipo, Ipagro, Cordoba, Villafranca. *Britania y Sitia* (plans). Ituci, Luceua, Montilla. *Sobre los gigantes.*

Yecla, 12 mars 1894. — C'est à Yecla que l'on quitte la voie ferrée pour gagner le Cerro de los Santos. La neige, qui tombe en abondance, m'empêche de réaliser mon projet de voir pour la troisième fois ce point si remarquable au point de vue archéologique. Je m'en console en photographiant et en prenant des notes au Musée des Escolapios, dont j'ai parlé autrefois dans mon *Rapport*.

La statuette en pierre blanchâtre décrite p. 80 du *Rapport* me paraît fausse. A ce qu'il semble, elle a été plongée dans un acide.

Le bloc de pierre blanche sur lequel est sculptée une main tenant un T, également.

Le torse de statuette tenant une coupe, haut. 0m,12, est bon.

La partie inférieure d'une autre statuette, 0m,12, est bonne également.

Le petit cippe en pierre blanche de 0m,24, avec l'inscription

. . . L V
. . . A L L
. . . M

paraît bon.

Un fragment d'inscription sur pierre schisteuse de 0m,03×0m,04

. . . M V S I . .
. . . A P V L . .
. . . . . N V . .

est douteux.

Citons encore :

Une moitié de masque en jaspe, à cheveux ondés retenus par une double ténia (provenance non indiquée), dans le genre de ceux du Musée de Murcie;

Une petite coupe (*cylix*) à pied et à anses, ornée de cercles bruns (de Jumilla);

Deux vases dénommés *bastitans*, de Montealegre, en terre rougeâtre, avec une zone de doubles cercles bruns au milieu : 0m,15;

Une grande amphore cylindrique de *Los Torrejones* près Yecla;

Deux bustes mutilés du *Cerro de los Santos*, remarquables par les anneaux qu'ils portent au bras;

Une quantité d'objets : haches de pierre, meules, poterie grossière, pesons de terre cuite, etc., trouvés dans la région.

Le fonds du Musée des Pères Escolapios est, comme on sait, formé des

sculptures découvertes autrefois au *Cerro de los Santos*. Le Père Joaquin voulut bien me faire cadeau d'une curieuse série de photographies comprenant la majeure partie des objets trouvés ou soi-disant trouvés au Cerro par l'horloger Amat, en 1871 : elle montre que dès l'origine l'ivraie a été mêlée au bon grain (voir *Rapport*, p. 49 et suiv.).

Paris, 20 mars 1896. — Pas plus que les autres pays, l'Espagne n'échappe à la plaie des fausses antiquités : je n'en veux pour preuve que la colossale mystification du fameux sépulcre égyptien de Tarragone [1], qui émut tout le

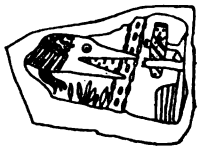

monde savant, en 1850, et celle du Cerro de los Santos [2], qui date de 1871 ; les nombreuses monnaies celtibériennes inventées de toutes pièces ou refaites au burin, les inscriptions, etc. — Je crois qu'aucune classe d'antiquités n'a échappé.

Quand il ne s'agit que de vulgaires surmoulés, il est superflu de s'y arrêter; mais quand, au contraire, ce sont de véritables *créations*, qui ont surpris et continuent à surprendre la bonne foi des collectionneurs, il faut les signaler, coûte que coûte.

Tel est le cas des plats « celtibériens » à umbo, et d'autres terres cuites que je me fais un devoir de publier ici. Par un sentiment de réserve facile à comprendre, je tairai toutefois les noms des vendeurs, des acheteurs et même celui de la région, très limitée, d'où sortent tous ces produits d'une imagination délirante. Il me suffira d'avoir mis en garde les amateurs.

Le premier m'est connu à quatre exemplaires, dont un est ma propriété. Je l'ai acheté à titre de curiosité, pour la modique somme de 25 francs. Ce n'est pas le moins net et le moins bien conservé, preuve qu'il n'est pas surmoulé sur un autre : son aspect est même plus ancien. Un vernis brun noirâtre le recouvre, et, détail curieux, qui ne peut être que l'effet d'une maladresse du fabricant, il offre deux ou trois taches d'une glaçure brune, très en usage dans la poterie courante du pays. Le diamètre est $0^{m},48$.

Le deuxième, plus grand, plus compliqué, m'a été offert par la même personne que le précédent, au prix de 50 francs. Je me bornai à le photographier. On voit que, sur ce plat, l'homme à la haste est accompagné d'une femme, et que l'on a ajouté une zone représentant des chasses.

Le troisième m'a été offert en vente par une autre personne, mais dans la même

1. Voir l'histoire complète et la bibliographie dans Hübner, *M. L. I.*, p. 205.
2. Supercherie partielle seulement. Voir Hübner, *op. cit.*, p. 207; Melida, *España moderna*, mai 1895, p. 93; Engel, *Archives des Missions*, 1892.

localité. Il est un peu plus petit que le premier, la pâte est rouge : autour de l'umbo règne une inscription que voici :

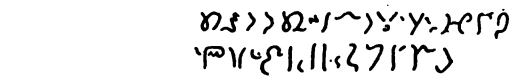

La zone extérieure se compose de quatre palmettes alternant avec des rectangles où se voient deux tibias en sautoir, à ce qu'il semble.

Le quatrième se trouve dans une localité des environs, mais provient de la même source. C'est le géant de la famille, *monstrum horrendum, ingens*... Sur l'umbo traditionnel une femme est couchée dans un canot surmonté d'une tente ; autour d'elle s'ébattent des Naïades. Puis vient une zone de caractères — de plus en plus bizarres ; — une deuxième zone où sont figurés douze dieux ; et enfin une dernière zone de caractères : ce sont, comme ceux du cercle central, des capitales romaines défigurées intentionnellement pour leur donner un aspect celtibérien. On distingue VENVS, MARS,... HARPOCRATES, SATVRNVS... PLVTON, IVPITER, REA, CERES, etc. (Pl. XVII).

Est-il nécessaire d'insister sur l'« air de famille » qui règne dans tous ces plats ? — L'umbo strié leur est commun à tous : tous ont des zones de caractères imitant plus ou moins les lettres celtibériennes ; tous sont d'une pâte extraordinairement lourde et massive : ils semblent, du premier jusqu'au dernier, sortir de la même officine, de la même main.

Ce n'est pas tout. J'ai vu d'autres objets en terre cuite, toujours de la même provenance, dont la parenté avec les précédents est peu douteuse :

1° Un carreau vernis en noir, où se détachent en relief trois dieux égyptiens mitrés. Celui du milieu est couvert de caractères, qu'un savant du cru a su, paraît-il, déchiffrer couramment : en voici quelques-uns pris au hasard dans le nombre :

Il existe un autre carreau dont j'ai la photographie. Le trio des deux sirènes et de l'homme, qui y est représenté, est tellement obscène qu'il se refuse à toute description. Dans le champ, quelques caractères mystérieux, comme toujours.

2° Un petit haut-relief en calcaire blanc : il paraît taillé dans un fût de colonnette coupé longitudinalement; le revers, semi-cylindrique, est parsemé de petits coups de ciseau, détail qui lui est commun avec un plat. L'objet m'a été offert dans la même localité. Le sujet paraît emprunté à une statue du *Cerro de los Santos*.

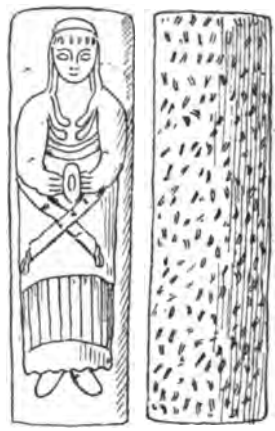

Inutile d'insister sur ces enfantillages. J'ajouterai seulement que de la même officine sortent, en outre, une quantité de vases plus étranges les uns que les autres, des inscriptions gravées à l'eau forte sur des plaques de cuivre, des statuettes en pierre tendre, des flûtes égyptiennes sculptées dans des calebasses, et une infinité d'autres belles choses.

Paris, 21 mars 1896. — La Bibliothèque nationale vient de faire une acquisition qui intéresse tout particulièrement l'histoire archéologique de l'Espagne : ce sont deux volumes manuscrits pet. in-4° (cotés 525-26) contenant la correspondance du comte de Lumiares, Antonio Valcarcel Pio de Saboya y Spinola. On y trouve, outre quelques lettres de Valcarcel (dont une, assez curieuse, est adressée à l'*Academia de la Historia* pour la remercier de son élection, et où il est parlé des inscriptions de Carthagène, etc.), de nombreux autographes de ses correspondants archéologues : Fr. Perez Bayer, E. Florez, Pedro de Leyba, Antonio Mosti (Cadiz), Joaquin Saurin y Robles (Murcie), sans doute celui que cite Lozano comme ayant collectionné les antiquités de Monteagudo ; Rodrigo de San-Gabriel (Jabalquinto), Antonio Ramos (Malaga), Franc. Cerdá (Madrid), Manuel Trabuco y Belluga (Malaga), Berenger Joseph Perez Pastor, Manuel Martinez Pingarron, Gregorio Mayán y Siscar, etc., etc. — Il y a quelques copies d'inscriptions hors texte, et, p. 148 du tome II, le dessin, par de Leyba, d'une curieuse balance en bronze, romaine (*statera*), trouvée à Carthagène, sur laquelle sont gravés des chiffres.

Avec ce manuscrit et avec ceux des bibliothèques de Séville et de Madrid, on pourrait reconstituer l'histoire archéologique de l'Espagne depuis la Renaissance. On y trouverait en outre beaucoup d'antiquités disparues aujourd'hui et l'origine exacte d'autres qui ont subsisté. M. Hübner les a utilisés au point de vue épigraphique : il resterait à en extraire ce qu'ils contiennent d'intéressant dans les autres branches de la science. Ce serait un travail méritoire et utile.

A. Engel.

INDEX ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES

INSCRIPTIONS GRECQUES ET LATINES

DE LA SYRIE

Publiées par Waddington.

(*Suite*[1].)

IV

EMPEREURS ET LEUR FAMILLE

1. LISTE CHRONOLOGIQUE DES EMPEREURS

AVEC INDICATION DES INSCRIPTIONS TANT GRECQUES QUE LATINES OU ILS SONT MENTIONNÉS

a) Empereurs romains.

Claude, 1841 *c*.
Vespasien, 1841 *d*.
Nerva, 1838, 1842, 1842 *b*, 2562 *d*, 2632.
Trajan, 1838, 1842, 1842 *b*, 2296, 2301, 2305, 2562 *d*, 2632.
Hadrien, 1838, 1842, 1842 *b*, 2286, 2306, 2562 *d*, 2585, 2631, 2632.
Antonin, 1836, 1838, 1842 *b*, 1846, 1875, 1895, 2286, 2286 *a*, 2306, 2372, 2437, 2562 *d*, 2562 *m*, 2632.
Lucius Aurelius Verus, 1874, 1875, 2306, 2520, 2525, 2525, 2526, 2562 *d*.
Marc Aurèle, 1838, 1842 *b*, 1844, 1845, 1874, 1969, 2057 *a*, 2071, 2186, 2212, 2237, 2264, 2286 *a*, 2331, 2380, 2438, 2479, 2520, 2525, 2526, 2527, 2528.
Commode, 1838, 2071, 2172, 2213, 2308, 2331 *a*, 2380, 2413 *f*, 2439, 2528 *a*.
Septime Sévère, 1838, 1843, 1844, 1858, 1863, 2444, 2460, 2508, 2529.
Julia Domna, sa femme, 1843, 1881, 2331 *b*, 2460.
Caracalla, 1844, 1881, 2331 *b*, 2374 *a*, 2374 *b*, 2455, 2460, 2479, 2512.
Geta, 2374 *a*, 2460.
Elagabale, 2332.
Julia Maesa, sa grand'-mère, 2332.
Alexandre Sévère, 2114, 2309, 2456, 2480, 2543, 2598.
Maximin I, 2399.
Maxime, son fils, 2399.
Gordien (III), 1908, 1968 *a*, 2562 *n*.
Sabine, sa femme, 2562 *n*.
Philippe, 2072, 2073, 2074, 2562 *g*.
Marinus, son père, 2072, 2074, 2075, 2076, 2562 *g*.
Dèce, 2544.
Valérien, 2562 *e*, 2720 *a*.
Gallien, 2562 *e*, 2720 *a*.
P. Cornelius Luc. Salon. Valer., 2562 *e*, 2720 *a*.
Aurélien, 2137.
Probus, 2545.
Dioclétien, 2514, 2559, 2626, 2629.
Maximin-Hercule, 2514, 2626.
Valère-Maxime, 2559, 2626.
Constance-Chlore, 2559, 2626.
Galère, 2559.

b) Empereurs de Constantinople.

Constantin I, 1847, 2393, 2559.
Constantin II, 1847, 2393, 2559.
Constantius, 1847, 1847 *a*, 2035, 2412 *k*, 2559, 2562.

1. Voir les nos de mars-avril et juillet-août.

Constantius Gallus, son fils. 2562.
Constans, 1847, 1847 *a*, 2035, 2559.
Julien, 2187, 2412 *k*, 2551 *a*.
Valentinien I, 2058.
Valens, 2058.
Gratien, 2058.
Anastase, 1906 *a*, 2033.
Justinien I, 1916, 1916 *a*, 2412 *b*.
Théodora, sa femme, 1916 *a*.
Théophile, 1830.
Théodora, sa femme, 1830.
Thécla, sa fille (?), 1902.

c) Rois et dynastes mentionnés dans le Recueil.

Agrippa (I et II).
Antiochus.
Hérode le Grand.
Zénobie.
[Voir ces noms dans la liste générale des noms propres de personnes.]

2. LISTE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS ET PRÉNOMS DES EMPEREURS ET DES MEMBRES DE LEUR FAMILLE

A. — Inscriptions grecques.

Ἀδριανός, 2286, 2306, 2585, 2631.
Αἴλιος, 2286, 2306.
Ἀλέξανδρος, 2114, 2309, 2456, 2480, 2543, 2598.
Ἀναστάσιος, 1906 *a*, 2033.
Ἀντώνιος, 1908.
Ἀντωνῖνος, 1969, 2071, 2212, 2237, 2264, 2286, 2286 *a*, 2306, 2308, 2331, 2332, 2372, 2374 *a*, 2374 *b*, 2380, 2437, 2438, 2439, 2455, 2460, 2479, 2512, 2520, 2525, 2526, 2528, 2528 *a*.
Αὐρ(ήλιος), 1969, 2071, 2186, 2212, 2237, 2264, 2306, 2308, 2331, 2332, 2374 *a*, 2374 *b*, 2413 *f*, 2438, 2455, 2479, 2480, 2520, 2525, 2526, 2528, 2528 *a*, 2545.

Γ., 2399.
Γέτα, 2374 *a*, 2460.
Γορδιανός, 1908, 1968 *a*.

Δέκιος, 2544.
Διοκλητιανός, 2514.
Δόμνα, 2460.

Θεοδώρα, 1830, 1916 *a*.
Θεόφιλος, 1830.

Ἰουλαί, 2332, 2460.
Ἰουλίανος, 2187, 2412 *k*, 2551 *a*.
Ἰούλιος, 2073, 2075, 2399.
Ἰουλίοι, 2072, 2074, 2562 *g*.
Ἰουστινίανος, 1916, 1916 *a*, 2412 *b*.

Κλαύδιος, 2393.
Κόμμοδος, 2071, 2072, 2213, 2308, 2331 *a*, 2380, 2413 *f*, 2439, 2528 *a*.
Κωνσταντῖνος, 2393.
Κωνστάντιος, 2035.
Κωνστᾶς, 2035.

Λ., 2071, 2460, 2520, 2525, 2526, 2527, 2529.

Μ., 2071, 2073, 2074, 2075, 2520, 2525, 2528, 2528 *a*.
Μαισά, 2332.
Μαξιμιανός, 2514.
Μαξιμῖνος, 2399.
Μάξιμος, 2399.
Μαρῖνος, 2075, 2076.
Μάρκος, 1908, 1969, 2071, 2072, 2075, 2212, 2237, 2264, 2308, 2309, 2331, 2332, 2374 *a*, 2374 *b*, 2413 *f*, 2438, 2455, 2479, 2480, 2512, 2520, 2545, 2562 *g*.

Νερούα, 2296, 2301, 2305.

Οὐήρος, 2186, 2306, 2399, 2520, 2525.

Π., 2374 *a*.
Περτινάξ, 2529.
Πρόβος, 2545.

Σεουῆρος, 2114, 2309, 2374 *b*, 2444, 2460, 2480, 2508, 2512, 2529, 2543.
Σεπτίμιος, 2374 *a*, 2460, 2508, 2529.

Τῖτος, 2286.
Τραϊανός, 2296, 2301, 2305, 2330, 2544, 2631.

Φίλιππος, 2072, 2073, 2074, 2562 *g*.
Φλ(άβιος), 1906 *a*, 2033.

B. — **Inscriptions latines.**

Aelius, 1836, 1895, 2562 *m*, 2632.
Antoninus, 1836, 1838, 1842 *b*, 1843, 1844, 1845, 1846, 1874, 1875, 1881, 1895, 2057 *a*, 2562 *d*, 2562 *m*, 2632.
Aurelianus, 2137.
Aurelius, 1842 *b*, 1843, 1844, 1845, 1874, 2057 *a*, 2331 *b*, 2559.

C., 2559.
Cl., 2559,
Commodus, 1838.
Constans, 1847, 1847 *a*, 2559.
Constantinus, 1847, 2559.
Constantius, 1847, 1847 *a*, 2559, 2562, 2626.
Cornelius, 2720 *a*.

Diocletianus, 2559, 2626, 2629.
Domitius, 2137.
Domna, 1843, 2331 *b*.

Fl(avius), 1847, 2559.

Galerus, 2559.
Gallianus, 2562 *e*, 2720 *a*.
Gordianus, 2562 *n*.
Gratianus, 2058.

Hadrianus, 1836, 1838, 1842, 1842 *b*, 1895, 2562 *d*, 2562 *m*, 2632.

Julia, 1843, 1881, 2331 *b*.
Julius, 1847, 2559.

Licinius, 2562 *e*, 2720 *a*.
L(ucius), 1838, 1843, 1844, 1863, 1874, 2137, 2562 *d*.

M(arcus) 1838, 1842 *b*, 1843, 1844, 1845, 1874, 2057 *a*, 2331, 2559.
Maximianus, 2559, 2626.

Nerva, 1838, 1842, 2562 *d*, 2632.

Pertinax, 1843, 1844, 1858, 1863.
Publius, 2562 *e*, 2720 *a*.

Sabinia, 2562 *n*.
Saloninus, 2720 *a*.
Septimius, 1838, 1843, 1844, 1858, 1863.
Severus, 1838, 1843, 1844, 1858, 1863.

T(itus), 1836, 1895, 2562 *m*, 2632.
Trajanus, 1838, 1842, 1842 *b*, 2562 *d*, 2632.

Valens, 2058.
Valentinianus, 2058.
Valerus, 2331 *b*, 2559.
Valerianus, 2331 *b*, 2562 *e*, 2720 *a*.
Verus, 1874, 1875, 2562 *d*.
Vespasianus, 1841 *d*.

3. TITRES

DONNÉS AUX EMPEREURS ET AUX MEMBRES DE LEUR FAMILLE.

A. — **Inscriptions grecques.**

ἀεινίκος, 1832.
ἀεισήβαστος, 1906 *a*.
αἰώνιος, 2393, 2399.
Ἀρμενιακός, 2438.
αὔγουστα, 1830, 2112.
αὔγουστος, 1906 *a*, 2035, 2393, 2692, 2720 *a*.
αὐτοκράτωρ, 1893, 1906 *a*, 1908, 2033, 2070 *e*, 2071, 2072, 2073, 2172, 2213, 2237, 2264, 2286, 2296, 2301, 2305, 2306, 2308, 2330, 2331, 2332, 2374 *a*, 2374 *b*, 2399, 2413 *f*, 2438, 2439, 2479, 2480, 2506, 2512, 2520, 2525, 2526, 2527, 2528, 2528 *a*, 2562 *g*, 2580.

βασιλεύς, 1830, 1916 *a*, 2112, 2187, 2211, 2412 *b*, 2413 *b*, 2720 *a*.
Βριτανικός, 2512.

Γερμανικός, 2296, 2301, 2305.

Δακικός, 2296, 2301, 2305.
δεσπότης, 1832, 1916, 2035, 2187.
δεσπότης τῆς οἰκουμένης, 2074.

εὐγενέστατος, 2393.
εὐσηβής, 1906 *a*, 2033, 2073, 2286, 2332, 2372, 2374 *a*, 2413 *f*, 2480, 2528 *a*.

εὐτυχής, 1906 *a*, 1908, 2073, 2114, 2332, 2413 *f*, 2480, 2528 *a*.

θειότατος, 2580.
θεός, 2075, 2076, 2380, 2585, 2598, 2720 *a*.

καῖσαρ, 1906 *a*, 1908, 1969, 2033, 2073, 2186, 2212, 2213, 2286, 2296, 2301, 2305, 2306, 2308, 2330, 2331, 2331 *a*, 2332, 2372, 2374 *a*, 2393, 2399, 2412 *k*, 2438, 2456, 2480, 2512, 2529, 2551 *a*, 2562 *g*.
κυρία, 2332.

κύριος, 1992, 2070 *e*, 2071, 2114, 2172, 2186, 2211, 2212, 2213, 2286, 2306, 2309, 2330, 2331 *a*, 2332, 2372, 2374 *b*, 2380, 2393, 2399, 2412 *f*, 2413 *f*, 2417, 2438, 2456, 2460, 2479, 2480, 2481, 2506, 2508, 2512, 2525, 2526, 2527, 2543, 2544, 2545, 2562 *g*, 2606, 2631, 2640, 2692.

μέγας, 2112.

μέγιστος, 2438, 2528.
Μηδικός, 2438, 2528.

νικητής, 1906 *a*, 2033.

ὀρθόδοξος, 1916 *a*.

Παρθικός, 2438, 2528.
π(ατήρ) π(ατριδος), 1908.

σεβαστή, 1940.
σεβαστός, 1908, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2114, 2203, 2212, 2214, 2286, 2286 *a*, 2296, 2301, 2305, 2306, 2309, 2330, 2331, 2332, 2372, 2374 *a*, 2399, 2413 *f*, 2437, 2438, 2455, 2460, 2480, 2514, 2525, 2528, 2528 *a*, 2545, 2562 *g*, 2606, 2606 *a*, 2607, 2608, 2609, 2610, 2631, 2720 *a*.

τροπεοῦχος, 1906 *a*.

φιλόχριστος, 1916.

B. — Inscriptions latines.

Adiabenicus, 1843, 1844.
aeternus princeps, 1847 *a*.
Alemanorum victor, 2137.
Arabicus, 1843, 1844.
Armeniacus, 1874, 2057 *a*.
augur, 1895.
Augusta, 1843, 1881, 2331 *b*, 2562 *n*.
Augustus, 1836, 1841 *c*, 1841 *d*, 1842, 1842 *b*, 1843, 1844, 1845, 1846, 1858, 1863, 1874, 1875, 1881, 1895, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1950, 2057 *a*, 2058, 2137, 2559, 2562, 2562 *b*, 2562 *d*, 2562 *m*, 2562 *n*, 2632, 2720 *a*.
semper Augustus, 1847, 2058, 2559.
perpetuus Augustus, 2058.

Britannicus, 1845.

Caesar, 1836, 1838, 1841 *c*, 1841 *d*, 1842, 1842 *b*, 1843, 1844, 1845, 1847, 1858, 1863, 1874, 1895, 2057 *a*, 2559, 2562, 2562 *e*, 2562 *m*, 2626, 2632, 2662 *d*, 2662 *e*, 2720 *a*.

divus, 1838, 1842, 1842 *b*, 2562 *d*, 2632.
dominus (noster), 1881, 2058, 2331 *b*, 2562, 2562 *n*, 2626.

felix, 1845, 1846, 1863, 1881, 2137, 2559, 2562 *e*, 2720 *a*.
fortissimus, 2137.

Germanicus, 1838, 1845, 2057 *a*, 2137.
Gothicus, 2137.

imperator, 1836, 1838, 1841 *c*, 1841 *d*, 1842, 1842 *b*, 1843, 1844, 1845, 1846, 1847, 1858, 1863, 1874, 1875, 1895, 2057 *a*, 2137, 2562 *d*, 2562 *e*, 2562 *m*, 2626, 2632, 2720 *a*.
indulgentissimus, 2137.
invictissimus, 2626.
invictus, 1846, 2559.

mater castrorum, 1843.
maximus, 1844, 1845, 1847, 2137, 2559.
Medicus, 2057 *a*.

nobilissimus, 1847, 2559, 2562, 2562 *e*, 2626, 2720 *a*.

Parthicus, 1838, 1842, 1844, 1845, 2057 *a*, 2562 *d*, 2632.
pater patriae, 1842, 1843, 1844, 1863, 1895, 2137, 2562 *d*, 2562 *m*.
pius, 1836, 1838, 1843, 1844, 1845, 1846, 1863, 1881, 1895, 2137, 2559 *a*, 2562 *e*, 2562 *m*, 2720 *a*.
pontifex maximus, voyez ce mot à l'art. *Culte*.
princeps aeternus, 1847 *a*.
propagator generis humani, 2626.

reparator orbis, 2626.
restitutor orbis, 2137.

Sarmaticus, 1838, 2057 *a*.

triumphator, 1847.

victor, 1847, 2137.
victoriosissimus, 2058, 2562.

V

NOMS COLLECTIFS

Collèges, associations, etc.

A. — Inscriptions grecques.

ἄστυ, 1866 *a*.

βάρβαροι, 1832, 1906 *a*.
βουλή, 1840, 2306, 2307, 2585, 2586, 2587, 2588, 2591, 2594, 2597, 2598, 2601, 2603, 2606, 2606 *a*, 2707.

δῆμος, 1840, 1841, 2113, 2188, 2240, 2366, 2412 *d*, 2578, 2585, 2586, 2587, 2591, 2597, 2598, 2601, 2603, 2605, 2606, 2606 *a*.

ἔθνος, 1906 *a*, 2203, 2246, 2570.
ἐκκλησία, 2519.
ἐπαρχία, 1908 *a*, 2239, 2261, 2463, 2477.
ἐποίκιον, 2512.

κοινόν, 1993, 2129, 2159, 2187, 2213, 2261, 2367, 2399, 2455, 2456, 2457, 2457 *a*, 2521, 2545, 2546,
κολωνία, 1904, 1908, 2607.
κώμη, 1963, 2025, 2053 *b*, 2091, 2127, 2130, 2136, 2165, 2188, 2209, 2237, 2265, 2266, 2268, 2269, 2378, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2412 *f*, 2412 *n*, 2431, 2457 *a*, 2460, 2545, 2546, 2556, 2558, 2680, 2720 *a*.
κωμῆται, 2399.

μητροκολωνία, 2606 *a*.
μητροκωμία, 2396, 2480, 2524.
μητροπόλις, 1916.

νομάδες, 2112, 2196, 2203.

πατρίς, 2341, 2413 *h*, 2426, 2533, 2534, 2586, 2598.
πόλις, 1839, 1866 *a*, 1912, 1984*a*, 2034, 2036, 2070*c*, 2070 *g*, 2070 *p*, 2072, 2077, 2145, 2159, 2305, 2306, 2308, 2309, 2310, 2316, 2331 *a*, 2332, 2413, 2506, 2537 *a*, 2582, 2627, 2720 *a*.

συναγωγή, 2578.
συνοδία, 2590, 2603, 2606 *a*.
συντέλεια, 2602.

φρήτρα, 2537 *d*.
φυλή, 2173 *b*, 2210, 2220, 2224, 2265, 2287, 2308, 2309, 2310, 2393, 2396, 2397, 2427, 2431, 2439, 2483, 2578, 2579, 2613, 2624.

B. — Inscriptions latines.

colonia, 1842, 1859, 1863, 2629.

divisio, 1884, 1885.
ordo, 1847 *a*.

senatus patriae, 1881.

VI

MILICE

A. — Inscriptions grecques.

ἄλα, 2121, 2316, 2351, 2580.
Noms des ἄλαι.
Ἀγριππινιανή, 2121.

Nos des ἄλαι.
ἄλα β', 2351.
ἀννώναι, 1906, 1906 *a*.

ἀργαπητής, 2608, 2609, 2610.
ἀριθμός, 1906 *a*.

ἄστατος, 1903 *a*.
ἀντιστράτηγος, 1908, 2203, 2214, 2296, 2305, 2331, 2379, 2399, 2460, 2525, 2528.

βαθμός, 1906, 1906 *a*.
βενεφικιάρος, 2078, 2225, 2432.
βίαρχος, 2037.
βουκινάτωρ, 1906 *a*.

δέκανδρος, 2316 *a*.
δεκάδαρχος, 2144, 2270.
δεκουρίων, 2351.
δουκενάριος, 2075, 2122, 2606, 2606 *a*, 2607, 2608, 2609, 2610.
δουκικός, 1906, 1906 *a*, 2033, 2405.
δούξ, 1906 *a*, 2122, 2194, 2293 *a*.
δρομεδάριος, 2267.

ἑκατόνταρχος, 1929, 1953, 2071, 2212, 2213, 2225, 2407, 2413 *f*, 2438, 2525, 2526, 2527, 2528, 2528 *a*, 2530, 2531, 2532, 2714.
ἔπαρχος στόλου, 1841.
εὐμένεια, 1906 *a*.

ἡγεμονία, 2225, 2306.
ἡγεμόνος, 1907, 1909, 1912, 1913, 2070 *c*, 2070 *e*, 2413 *a*, 2432.
ἡγησάμενος, 2598.
ἡγουμένη, 1902.

ἱππεύς, 2050, 2228, 2271, 2384, 2605, 2609.

καλανδαρικά, 1906 *a*.
καπίτα, 1906, 1906 *a*.
καστρησιανοί, 1906 *a*.
κάστρον, 1906 *a*.
κεντηνάριος, 2405, 2485.
κεντυρία πρίμα, 1883.
κιρκίτωρ, 1906 *a*.

λεγιών, 1922, 1927, 1933, 1953, 2017, 2071, 2228, 2290, 2316 *a*, 2374 *b*, 2407, 2413 *f*, 2433, 2438, 2445, 2448, 2486, 2488, 2525, 2526, 2527, 2528, 2528 *a*, 2530, 2531, 2532, 2539, 2597, 2600, 2699, 2714.

Noms des légions.

Γαλλική, 2413 *f*, 2438, 2445, 2486, 2525, 2528, 2528 *a*, 2530.
Κυρηναϊκή, 1922, 1927, 1933, 1953, 2271, 2374 *b*, 2433, 2539, 2600.
Παρθική, 2597.
Σκυθική, 2407.

N^os^ des légions.

γ', voyez Γαλλική et Κυρηναϊκή.
δ', 2714; v. Σκυθική.
η', 2699.
ιδ', v. Γεμινή.
ιϛ', v. Φλαβία.

Titre des légions.

Ἀντονινιανή, 2374 *b*.
Γεμινή, 2316 *a*.
Σεβαστή, 2699.
Σεουριανή, 2597.
Φιρμή, 2071, 2526, 2527, 2531, 2532.
Φλαβία, 2071, 2526, 2527, 2531, 2532.

λεγιωνάριος, 1974.

μάτριξ, 1906, 1906 *a*.
μίλης, 2276.
μιτάτον, 1906 *a*.
ναύαρχος, 2715.

οἰκεῖος, 1906 *a*.
ὀπτίων, 2445, 2537 *e*.
ὀρδινατίων, 1906.
ὀστιάριος, 1906 *a*.
οὐεξιλλατίων, 2037, 2598.
οὐετρανικός, 2227, 2546.
οὐετρανός, 1969, 1974, 1975, 1984 *b*, 1989, 2037, 2041, 2053, 2055, 2085, 2192, 2200, 2228, 2253 *b*, 2286 *a*, 2287, 2346, 2399, 2404, 2433, 2438, 2445, 2539, 2546 *a*, 2699.

παραμυθία, 1906 *a*.
πάροδος, 1906 *a*.
πολεμῶ, 2061, 2294.
πριμιπιλάριος, 1963.
(ὑπ)πρίνκιπος (λεγιῶνος), 2486.
προβατωρία, 1606 *a*.
προκοπὴ βαθμοῦ, 1906 *a*.

σιτηρέσια, 1906 *a*.
σπαθάριος, 1906 *a*.
στόλος, 1841.
στρατεία, 2580, 2610.
στρατευμάτα, 2585.
στρατεύσιμον, 1906 *a*.
στρατεύω, 1906 *a*, 1927, 2053, 2253 *b*, 2351, 2700,
στρατηγεία, 2399.
στρατηγός, 1991, 2071, 2114, 2444, 2520, 2607.
στρ. νομάδων, 2112, 2196,
στρατηγῶ, 2120, 2236, 2506, 2597, 2598, 2601, 2606 *a*.
στρατηλάτης (μέγας), 2611.
στρατία, 1906 *a*, 2015, 2253 *a*, 2401, 2405, 2419.
στρατιώτης, 1906 *a*, 1922, 1927, 1933, 1985, 2290, 2374 *b*, 2382, 2488, 2600.
στρατιωτικά, 1906 *a*.
στρατοπεδάρχης, 1885.
στράτωρ, 2215.

τάξις (δουκίκος), 1906 *a*, 2122, 2405.
τετραμηνιαῖα, 1906 *a*.
φρυμεντάριος, 1978.
φύλαρχος, 2464, 2562 *c*.
χειλίαρχος, 2316 *a*, 2533, 2713.

B. — Inscriptions latines.

ala, 1949, 1951, 2562 *e*.
a. Ep. Vol., 2562 *e*.
a. Valeria, 2424.

Titres des alae.

devota, 2562 *c*.
firma, 1951.

beneficiarius, 1954.

catafractarius, 1951.
centurio, 1826, 1875, 1942, 1945, 1950, 1953, 1955, 2331 *b*, 2536 *a*, 2643.
classis, 1847 *b* (praetoria, Antoniniana Ravennatis, pia, vindex).
cohors, 1955, 2279, 2562 *d*, 2562 *m*, 2562 *n*, 2643.

Noms des cohortes.

C. Chalcidenorum, 2562 *d*.

Nos des cohortes.

C. Camp., 2562 *n*.
C. I, 2562 *d*.
C. III (2 Parth.), 2279, 2280.
C. V (3 Cyren.), 1955.
C. VII, 2562 *m*, 2562 *n*.
C. IX (2 Parth.), 2643.

Titre des cohortes.

devota, 2562 *n*.
fidelis, 2562 *n*.
Flavia, 2562 *d*.
Gordiana, 2562 *n*.
pia, 2562 *n*.

comes, 2058.

decurio, 1841 *d*, 1849, 1895.
dromedarius, 1946, 2424.
ducenarius, 1951.
duplicarius, 2424.
dux, 1951.

equites, 1946, 2058.
exercitus, 1946.

imaginifer, 1826.
legio, 1826, 1827, 1828, 1837, 1845, 1875, 1881 *a*, 1881 *b*, 1942, 1944, 1945, 1947, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 2279, 2280, 2281, 2326, 2331 *b*, 2487, 2536 *a*, 2643, 2699, 2717.

Noms des légions.

Cyrenaica, 1942, 1944, 1945, 1947, 1950, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 2281, 2331 *b*, 2487.
Fretensis (?), 1837.
Gallica, 1845, 2536 *a*.
Parthica, 1951, 2279, 2487, 2643.

Nos des légions.

I, v. Parthica, Antoniniana.
II, 2279 ; v. Parthica.
III, 2326 ; v. Cyrenaica et Gallica
IV, v. Flavia.
VII, v. Claudia.
VIII, v. Augusta.
X, v. Fretensis.
XVI, v. Flavia.

Titres des légions.

aeterna, 2279, 2280, 2643.
Alexandrina, 1947.
Antoniniana, 1845, 1881, 2331 *b*.
Augusta, 1827, 2326, 2699.
Claudia, 1828.
felicis, 2643, 2717.
fidelis, 2279, 2643.
firma, 1875.
Flavia, 1826, 1875.
Galliana, 1950.
Philippiana, 1951.
pia, 2279, 2643.
Severiana, 1947-2643.
Valeriana, 1950.

magister equitum et peditum, 2058.
manus, 2058.
miles, 1826, 1827, 1828, 1956, 2643.
militare, 1954, 1956, 2291, 2643.

optio, 1942, 1947, 1950.

praefectus, 1949, 1951, 1562 *d*.
praepositus, 1951.
princeps posterior, 1826, 1955, 2643.

sagitarius, 2562 *d*.
speculator legionis, 1881.
tribunus, 1954, 2058.
trierarchus, 1847 *b*.
veteranus, 2291, 2424, 2699.
vexillatio, 2717.
v. nono-Dalmatae, 2058.

VII

NOMS DE QUALITÉS

TITRES, FONCTIONS CIVILES ET RELIGIEUSES, MÉTIERS, ETC., ET VERBES DÉSIGNANT L'EXERCICE DE CES FONCTIONS.

A. — Inscriptions grecques.

ἀββᾶς, 2094.
ἀγογως (ὑδάτων), 2296, 2301, 2305, 2308.
ἀγορανομῶ, 2330, 2598, 2606 *a*, 2720.
ἀγορήτης, 2720 *a*.
ἀγωνοθέτης, 1866 *c*.
ἀκομενταρήσιος, 2225.
ἀκτουάριος, 1906 *a*, 2037.
ἀπελεύτερος, 2365, 2572.
ἀργυροκόπος, 2602.
ἀργυροταμίας, 2627.
ἀρητήρ, 1892.
ἀρχέμπορος, 2603, 2606 *a*.
ἀρχιδιάκονος, 2092, 2400, 2477.
ἀρχιεπίσκοπος, 1915, 1916 *a*.
ἀρχιερεύς, 2143, 2416, 2549, 2571, 2713 *a*.
ἀρχιερωσύνη, 2713 *a*.
ἀρχιμανδρίτης, 2093, 2124.
ἀρχιτέκτων, 2471.
ἄρχων, 1894, 1910.
ἀστύνομος, 1924.

βασιλεύς, 2135, 2303, 2329, 2364, 2365, 2413 *b*, 2552, 2553, 2720 *a*.
βασίλισσα, 2611, 2628.
βοηθὸς κορνικουλαρίων, 2700.
βουλευτής, 1894, 1984 *a*, 1989, 2019, 2034, 2053 *c*, 2070 *k*, 2072, 2077, 2204, 2216, 2302, 2309, 2331 *a*, 2339, 2412 *e*, 2506, 2514, 2535, 2537 *e*, 2546, 2562 *g*, 2604.

γεωργός, 2479.
γραμματεύς, 2585, 2707.

διάκονος, 2124, 2158, 2159, 2160, 2185, 2201, 2466, 2497.
δεκάνος, 1906 *a*.
δεσπότης, 2602.
δικαιοδότης, 2606 *a*.
δικαστής, 1866 *a*.
διοικήτης, 2184, 2188, 2462, 2463, 2547.
διοικῶ, 2220.
δομέστικος, 1831, 1906 *a*, 2033.
δούλη, 1928.
δοῦλος, 2235, 2465.
δουπλικάριος, 2562 *f*.
δυανδρικός, 2601.

ἔθναρχος, 2196.
εἰεροποιός, 1980.
ἔκδικος, 2034, 2169, 2286.
ἔμπορος, 2559, 2599.
ἔξαρχος, 2600.
ἐξορδινάριος, 2053.
ἔπαρχος, 1832, 1841, 1906 *a*, 2077, 2078, 2112, 2115, 2135, 2316, 2580.
ἔπαρχ. στόλου, 1841.
ἔπ. πραιτωρίου, 1832, 2598.
ἐπιγράπευπος, 2162.
ἐπιμελητής, 2070 *c*, 2077, 2115, 2117, 2261, 2413, 2556, 2571 *c*.
ἐπιμελοῦμαι, 2707.
ἐπισκοπῶ, 1911, 2070 *e*, 2117, 2173 *b*, 2309, 2310, 2412 *e*, 2412 *f*.
ἐπίσκοπος, 1832, 1878, 1989, 1990, 2158, 2160, 2235, 2250, 2298, 2327, 2361, 2467, 2497, 2566 *a*, 2631 *a*.
ἐπίτροπος, 2110, 2111, 2143, 2606, 2606 *a*, 2607, 2608, 2609, 2610.
ἑρμηνεύς, 2143.

ἱερῶμαι, 2413 *g*, 2413 *i*, 2642.
ἱερεύς, 2023, 2312, 2380, 2393, 2416, 2522, 2557 *a*, 2557 *c*, 2606 *a*.
ἱερητεύω, 1959 *a*.
ἱεροσύνη, 2557 *d*.
ἱεροταμίαι, 1879, 1969, 2114, 2165, 2218, 2286, 2455, 2462 *g*, 2551 *a*, 2557, 2557 *c*.

ἱππικός, 1911, 2352, 2604, 2610.

κανδιδᾶτος, 2562 *f*, 2723.
καυκελλάριος, 1906 *a*.
καρτουλάριος, 1917.
κολωνός, 1839.
κόμης, 1906 *a*, 2293 *a*, 2328, 2412 *q*, 2417.
κορνικουλάριος, 2225, 2700.

λαοξόος, 2413 *n*.
λαοτύπος, 2474.
λογωθετης, 2477, 2724.

μάγιστρος πρετωρίου, 2350.
μητροπολείτης, 1839.
μισθωτής, 2311.

νουμεράριος, 1906 *a*.

οἰκοδόμος, 1965, 1984, 1984 *d*, 1999, 2021 *b*, 2022 *a*, 2026, 2037, 2053, 2053 *b*, 2070 *a*, 2070 *p*, 2091, 2168, 2235, 2299, 2421, 2465, 2693.
οἰκόνομος, 2038, 2091, 2124, 2413 *m*, 2633.
ὀρδινάριος, 1999, 2053, 2412 *k*.
ὀφεκκανός, 2217 *a*.

πάτρων, 2600.
πατρίκιος, 2110, 2562 *c*.
περιοδευτής, 2011, 2633.
πετεῖτωρ, 2078.
πιστός, 2022 *a*, 2029, 2034, 2045, 2046, 2070 *a*, 2127, 2128, 2130, 2219, 2238, 2239, 2239 *a*, 2240, 2243, 2394, 2395, 2427.
πολιτεύω, 2598.
πολείτης, 1839, 2582.
πραίφεκτος, 1906 *a*.
πρεσβευτής, 1908, 2040, 2071, 2203, 2214, 2296, 2305, 2331, 2399, 2460, 2525, 2528.
πρεσβύτερος, 2089, 2091, 2092, 2093, 2124, 2171, 2185, 2252, 2412 *i*, 2465, 2477, 2558.
πριμισκρίνιος, 1906 *a*.
προεδρία, 2072.
πρόεδρος, 1907, 1984 *a*, 2724.
προνοῶ, 2286.
προνοητής, 1916, 1984 *d*, 2042, 2043, 2044, 2070 *a*, 2413 *c*, 2546.
προστάτης, 2582, 2608.
πρωτεύω, 2498, 2499.
πρωτοδιάκονος, 2235.

σατραπεία, 2720 *a*.
σιρηκάριος, 1854 *c*.
σκρινιάριος, 1906 *a*.
σουβσκριβενδάριος, 1906 *a*, 2033.
συμποσίαρχος, 2606 *a*.
συνάρχων, 1907.
συνδικία, 2239 *a*, 2240.
σύνδικος, 2077, 2173, 2219, 2220, 2238, 2239, 2240, 2242, 2243.
συνκάθεδρος, 1906 *a*.
συγκλητικός, 2600, 2621.
συνοδιάρχης, 2589, 2590, 2596.
σχολαστικός, 1913, 2485.

τέκτονος, 2150.
τέτραρχος, 1880.
τεχνίτης, 2682, 2683.

ὑπάρχων, 2416, 2713 *a*.
ὑπατεία, 1991, 2139, 2215, 2412 *k*, 2512, 2514, 2546 *a*.
ὑπατεύω, 2309.
ὑπατικός, 1911, 2076, 2212, 2213, 2237, 2306, 2308, 2309 *a*, 2438, 2602. 2700.
ὑπάτος, 1839, 1882, 2307, 2393.
ὑπηρέτης, 1854 *d*.

φλάμην, 1924.

χωρεπίσκοπος, 2631 *a*.
χρυσοχώος, 1916, 2295, 2602.

B. — Inscriptions latines.

augur, 1895.
consul, 1842, 1842 *b*, 1844, 1958, 2562 *d*, 2562 *m*.
consul designatus, 1944, 1945, 1950, 2057 *b*.
consul ordinarius, 1847 *a*.
consularis, 1950.
consulatus, 2058.
duumvir, 1841 *d*.
flamen, 1841 *d*, 1843.
legatus, 1844, 1874, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1949, 1950, 2057 *b*, 2562 *d*.
pontifex, 1841 *d*, 1895.
pontifex maximus, 1842, 1842 *b*, 1845, 2137, 2562 *d*, 2562 *m*.
potestas, v. tribunicia.
praefectus, 1841 *d*.
praefectus praetorii, 1847 *a*, 2475.
praeses provinciae, 1844, 1949, 2626.
proconsul, 1844.
propraetor, 1844, 1874, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1949, 1950, 2057 *b*, 2562 *d*.
tribunicia potestas, 1842, 1842 *b*, 1844, 2137, 2562 *d*. 2562 *m*.

VIII

ARCHITECTURE

TERMES RELATIFS A LA CONSTRUCTION, RÉPARATION, ORNEMENTATION ETC DES ÉDIFICES.

A. — Inscriptions grecques.

ἄγαλμα, 2082, 2248, 2308, 2380, 2414, 2506, 2528 *a*.
ἀμφερέφω, 2122.
ἀνάθημα, 2100, 2334, 2588,
ἀνανεῶ, 2128, 2217, 2239. 2245, 2261, 2641.
ἀνατίθημι, 1923, 2021 *b*, 2053 *d*, 2097, 2098, 2099, 2173 *b*, 2203 *a*, 2223, 2286 *a*, 2289. 2336, 2347, 2347 *a*, 2348, 2365, 2367, 2375, 2380, 2386, 2413 *g*, 2413 *i*, 2413 *n*, 2437, 2439, 2453, 2457 *b*, 2479, 2520, 2522, 2526, 2527, 2528, 2528 *a*, 2552, 2554, 2555, 2555 *a*, 2571, 2571 *b*, 2571 *c*, 2572, 2574, 2575, 2577, 2631, 2642 *a*.
ἀναφέρω, 2557 *c*.
ἀνδριάς, 1875 *a*, 2364, 2596.
ἀνεγείρω, 2002, 2111, 2114, 2116, 2118, 2124, 2127, 2129, 2135, 2140, 2393, 2438, 2683.
ἀνίστημι, 2209, 2236, 2242, 2308, 2313, 2339, 2340, 2460, 2568 *a*, 2596, 2599.
ἀντίτυπον, 1855.
ἄρχω, 2413 *d*.
ἄσυλος, 2668, 2720 *a*.
αὐλή, 1997, 2053 *b*, 2109, 2110, 2111, 2122, 2199, 2393, 2394, 2412 *m*, 2415, 2432, 2452, 2484.
ἄφιερῶ, 2044. 2242, 2295 *a*, 2305, 2345, 2413 *f*, 2562 *g*, 2616, 2622, 2637 *a*, 2688, 2699, 2700.
ἀψίς, 2043, 2176, 2219, 2239 *a*, 2251, 2401, 2477.
βαθμός, 2342.
βαλανεῖον, 2480.
βασιλική, 2044, 2189.
βωμός, 1907, 2023, 2079, 2203 *a*, 2342, 2343, 2345, 2374 *b*, 2395, 2413 *k*, 2413 *n*, 2537 *d*, 2571 *c*, 2572, 2575.

γάμμα, 1879.
γίγνομαι, 2080, 2089, 2189, 2219, 2251, 2556, 2633, 2691.
γλυφή, 2413 *j*.

δχδοῦχος, 1924.
δέμω, 2017, 2103, 2349, 2405, 2419, 2465, 2473.
δεσμοτήριον, 1906 *a*.
δημοσία οἰκοδομή, 2209.
δημόσιον, 1906 *a*, 2462.
δίστυλον, 2347, 2347 *a*.
δόμος, 2244, 2513.
δόμος πελείαων, 2381.
δώματα, 2484.

ἐγείρω, 2122, 2412.
ἔδαφος, 2412.
εἰκῶν, 2624.
ἐκκλησία, 2261, 2293 *a*, 2412 *i*.
ἐκτελῶ, 2036, 2484.
ἔμβολος, 1878.
ἐπισκευάζω, 2308.
ἐπιστύλιον, 2136, 2372.
ἐργαστήριον, 2241, 2309, 2374 *c*.
ἔργον, 1882, 2244, 2663.
ἕρμα, 2145.

ἡρῷον, 2537 *e*.

θεάθρον, 2136.
θεανδρίτιον, 2046.
θέμεθλον, 1959 *a*, 2412.
θεμελιῶ, 2186, 2239, 2415, 2422 *m*, 2485.
θήκη, 1902.
θύρα, 2044, 2088, 2089, 2096, 2117, 2222, 2413 *j*, 2483, 2538 *a*.
θυρίς, 2418.
θυρώματα, 2413 *b*.
θώκος, 2362.

ἱδρύω, 1907, 1925, 2113, 2498.
ἱεραπολεῖον, 1878.
ἱερατῖον, 2158.
ἱερόν, 1984 *b*, 2366, 2367, 2124, 2713 *a*.
ἵστημι, 1912, 2082, 2083, 2673.

καλία, 2372.
καλυβή, 2545, 2546.
καμάρα, 2220, 2240, 2426 *b*, 2631.
κάνκελλος, 1893.
καταγώγιον, 2498.
κατασκευάζω, 2305, 2308, 2309, 2367.
κατατεύχω, 2416.
καύχημα, 2242, 2248.
κιόνιον, 2372, 2571 *a*.
κλίνη, 2631.
κλιντήρ, 2381.
κόγχη, 2203 *b*, 2218, 2405, 2413 *h*.
κοιλαίνω, 1893.
κοινοβούλιον, 2056.
κοσμῶ, 2035, 2413 *h*.
κρηπίς, 1923, 2177, 2218, 2537 *d*.
κτίζω, 1910, 1913, 1917,

1929, 1936 *a*, 1965, 1984 *a*, 1988, 1990, 1995, 1998, 2003, 2004, 2015, 2018, 2026, 2028, 2029, 2034, 2045, 2046, 2053, 2056, 2070 *a*, 2070 *b*, 2070 *e*, 2085, 2087, 2088, 2090, 2091, 2092, 2093, 2110, 2115, 2124, 2158, 2159, 2160, 2160 *a*, 2161, 2162, 2169, 2173, 2173 *a*, 2175, 2184, 2185, 2190 *a*, 2194, 2202, 2204, 2208, 2213, 2218, 2239 *a*, 2240, 2241, 2243, 2252, 2254, 2255, 2259, 2286, 2293 *a*, 2294, 2300, 2327, 2331 *a*, 2332, 2350, 2394, 2395, 2399, 2401, 2403, 2404, 2408, 2412 *b*, 2412 *i*, 2412 *k*, 2412 *m*, 2412 *o*, 2413, 2413 *p*, 2415, 2421, 2431, 2464, 2474, 2477, 2478, 2480, 2497, 2510, 2513, 2517, 2545, 2562 *c*, 2615, 2616, 2618, 2620, 2621, 2622, 2692, 2693, 2704.

κτίσμα, 1918, 2003, 2005, 2054, 2309, 2341, 2393, 2412 *l*, 2412 *o*, 2498, 2618.

λάκος, 2452.
λαμπαδηφόρος, 2413 *g*.
λεοντάριον, 2413 *j*.
λέχος, 2401.
λίθος, 2638.
λίμνη, 1963, 2015.

μαρτύριον, 1920, 2159, 2436, 2464, 2510, 2548, 2637 *b*.
μέγαρον, 2391.
μεμούριον, 1965.
μεσόριον, 2559 *a*.
μίλιον, 2176.
μνεία, 2549.
μνῆνα, 1896, 1898, 1929, 1936 *a*, 1978, 1999, 2001, 2019, 2036, 2037, 2120, 2122, 2147, 2150, 2190, 2190 *a*, 2177, 2225, 2226, 2248, 2325, 2381, 2385, 2403, 2413 *p*, 2415, 2433, 2452, 2465, 2557 *a*.
μνημεῖον, 1959 *b*, 1966 *a*, 1984 *a*, 1997, 2018, 2031, 2052, 2104, 2131, 2185, 2224, 2228, 2245, 2246, 2354, 2355, 2356, 2386, 2402, 2413, 2420, 2459, 2473, 2513, 2516, 2555 *b*, 2571, 2612, 2616, 2698, 2699.
μνημεῖον, 1998, 2002, 2009, 2026, 2048, 2070, *b*, 2086, 2105, 2171, 2178, 2179, 2180, 2192, 2196, 2200, 2204, 2205, 2227, 2228 *a*, 2258, 2412 *k*, 2412 *o*, 2517, 2537 *a*, 2537 *b*, 2537 *f*, 2613, 2614, 2615, 2619, 2621, 2622, 2657.
μνημόσυνον, 2185, 2203 *a*, 2203 *c*, 2673.
μοναστήριον, 1902, 1920.

ναός, 1915, 1959, 1997, 2158, 2160, 2187, 2286, 2288, 2308, 2373, 2412, 2412 *m*, 2412 *p*, 2431, 2477, 2497, 2500, 2528 *a*, 2562 *g*, 2585, 2661.
νεῖκη, 2410, 2413 *j*, 2479.
νεικαδίος, 2413 *j*.
νύμφαιον, 2305.

ξενεών, 2327.
ξενών, 2524.
ξόανον, 2332.

οἰκήματα, 1906 *a*.
οἰκεία, 2037, 2286, 2481.
οἰκοδομή, 2095, 2096, 2114, 2209, 2427, 2451, 2466, 2562 *l*.
οἰκοδόμος. — Voyez aux noms de métiers, sous le n° VII.
οἰκοδομῶ, 1977, 1984 *c*, 1984 *d*, 2005, 2019, 2024, 2034, 2037, 2053, 2061, 2079, 2084, 2141, 2168, 2172, 2174, 2187, 2192, 2193, 2200, 2203 *d*, 2205, 2206, 2211, 2216, 2218, 2220, 2221, 2222, 2224, 2225, 2235, 2248, 2251, 2256, 2257, 2262, 2290 *a*, 2293, 2302, 2303, 2320, 2355, 2373, 2374, 2374 *b*, 2389, 2396, 2412 *c*, 2314 *n*, 2415, 2428, 2433, 2436, 2446, 2447, 2451, 2481, 2486, 2512, 2515, 2537, 2538 *a*, 2539, 2544, 2546 *a*, 2548, 2551 *b*, 2612, 2613, 2614, 2625, 2631, 2619.
οἶκος, 1972, 2045, 2053 *c*, 2070 *a*, 2092, 2142, 2146, 2158, 2160 *a*, 2169, 2172, 2176, 2190, 2212, 2249, 2306, 2332, 2349, 2389, 2412, 2412 *f*, 2466, 2498, 2666, 2694.
ο. δημόσιος, 2029.
ο. εὐκτήριος, 1916 *a*.
ο. κοινός, 2070 *a*.
ὀστία, 1906 *a*.
ὀρύσσω, 2625.

πανδοχεῖον, 2408, 2462, 2463, 2691, 2692.
παραστάς, 1923, 2372.
περιβόλεον, 2080, 2394.
περίκλινον, 2161.
περιστερεών, 2173 *a*, 2412 *k*.
πηγή, 2239, 2308, 2571 *c*.
πλακῶ, 1878, 1984 *b*.
πλακώσις, 2477.
πλάτιος, 2034, 2035.
πληρῶ, 2696.
ποιῶ, 2023, 2052, 2070 *c*, 2081, 2104, 2104, 2125, 2144, 2148, 2166, 2171, 2178, 2179, 2180, 2195, 2199, 2203 *b*, 2210 *a*, 2226, 2227, 2228, 2228 *a*, 2260, 2292 *a*, 2354, 2369 *a*, 2371, 2372, 2383, 2385,

2402, 2409, 2410, 2412 *h*, 2413 *b*, 2413 *e*, 2413 *k*, 2413 *n*, 2414, 2416, 2426, 2426 *a*, 2455, 2456, 2457 *b*, 2458, 2459, 2471, 2482, 2483, 2487, 2488, 2514, 2537 *b*, 2537 *d*, 2537 *e*, 2541, 2557 *e*, 2562 *f*, 2562 *l*, 2562 *o*, 2567, 2571, 2688, 2691, 2698.
πρόθυρον, 2484.
πρόπυλον, 2216, 2453, 2469.
προσθήκη, 2158.
πύλη, 1832, 1959, 1960, 1995, 2070 *e*, 2140, 2176, 2184, 2374, 2374 *a*, 2413 *a*, 2438, 2570 *a*, 2633.
πύργος, 2053, 2145, 2474, 2562 *c*, 2712.
σάλαθον, 2294, 2358.
σηκός, 1893, 2413 *f*.
σῆμα, 2020, 2021, 2103, 2253 *a*, 2414, 2416.
σῖγμα, 1913.
σκέπασμα, 2403.
σπήλαιον, 2565, 2612, 2613, 2625.
στάβλον, 2161.
στέγος, 2393, 2374.
στήλη, 2320, 2487, 2713 *a*, 2730 *a*.
στοά, 2217, 2696.
στρῶσις, 1923.
στρωτῆρες, 2244.
συκῶνα, 2452.
συντελῶ, 2462 *g*.
σορός, 2176, 2401, 2405, 2416.

ταφηών, 2619, 2621, 2625.
τάφος, 2000, 2003, 2419, 2618, 2623.
τεῖχος, 1909, 2173, 2551 *b*.
τεκταίνω, 2244.
τελειῶ, 2022 *a*, 2053 *b*, 2374 *a*, 2413 *d*, 2427, 2537 *a*, 2657, 2660.
τελεσιουργῶ, 1893.
τελευτῶ, 2200, 2560, 2690.
τελῶ, 2031, 2238, 2435, 2462, 2463, 2538, 2663, 2664.
τέμενος, 1910, 2305, 2713 *a*.
τεύχω, 2020, 2021, 2145, 2381, 2474, 2712.
τέχνασμα, 1855.
τίθημι, 2188, 2354, 2638.
τοῖχος, 1959 *a*, 2043.
τόπος, 1854 *c*, 2015, 2295 *a*.
τρίκονχον σῖγμα, 1913.
τύμβος, 1925, 2017, 2070 *h*, 2145, 2177, 2322, 2432, 2474, 2718.
τύχειον, 2127, 2413 *f*, 2413 *h*, 2506, 2512, 2514.

ὑπέρθυρον, 2413 *a*.
ὑπεροικοδομῶ, 2366.
ὑπερῷον, 2213.
ὑποτάσσω, 2362.

φόσσατα, 1906 *a*.
φρούριον, 2129, 2194.
φυτεύω, 2452.

χῶμα, 2034.

ψαλίς, 2624.

ὠδεῶν, 2341.

B. — Inscriptions latines.

aedicula, 1860, 1863.
basis, 1860.
burgus, 2058.
capita (columnarum), 1881.
illuminare (auro), 1881.
milliarium, 1842 *b*, 1844, 1847, 1865, 1866.
monumentum, 1888, 2699.
simulacra, 1863.
statua, 1847 *a*, 1849.
tetrastylum, 1860.
titulus, 1826.

IX

PARENTÉ

A. — Inscriptions grecques.

ἀδελφή, 2256.
ἀδελφός, 1926, 1981, 2052, 2061, 2070 *b*, 2090, 2160, 2172, 2173, 2193, 2196, 2200, 2203 *c*, 2216, 2221, 2226, 2227, 2293, 2374 *c*, 2413 *k*, 2477, 2537 *e*, 2537 *h*, 2538 *a*, 2613, 2619.
ἄλοχος, 2405, 2419, 2511 *a*.
ἀνεψιός, 2053 *c*.
ἀνήρ, 2036, 2228, 2471, 2592.
ἀπόγονος, 2179.
αὐτοκασιγνήτη, 2474.

γαμέτης, 2321.
γενετήρ, 2412, 2414.
γενέτης, 2031.
γεννήτης, 2382.
γένος, 2477.
γονεῖς, 1977.
γόνος, 1892.
γυνή, 1876, 1877 *a*, 1880 2002, 2016, 2143, 2145,

2147, 2200, 2206, 2210, 2224, 2225, 2226, 2236, 2256, 2300 *a*, 2320, 2323, 2488, 2562 *a*, 2571 *a*, 2642 *a*, 2660, 2698, 2699.
διάδοχος, 1959.

ἔγγονος, 2474, 2612, 2614, 2619, 2620, 2623, 2625, 2699.
ἐξαδελφός, 2262.

θεῖος, 2176, 2522.
θρεπτός, 1953.
θρεψάμενοι, 2176.
θυγάτηρ, 1870, 1880, 2098, 2102, 2403, 2413 *g*, 2473, 2561.

ἴδιος, 2102, 2115, 2567.

κασίγνητος, 2017.
κληρονόμος, 2699.

μήτηρ, 2031, 2032, 2385, 2411, 2684, 2724.

νύμφιος, 2133.

ὀρφανός, 2001.

παῖς, 1891, 2145, 2321, 2401, 2473, 2680.
παράκοιτις, 2122, 2145.
πατήρ, 2018, 2031, 2037, 2075, 2146, 2210 *a*, 2236, 2374 *b*, 2401, 2537 *h*, 2684.
πρόγονος, 2176, 2713 *a*.
πρωτότοκος, 2416.

σπεῖρα, 2112, 2120.
σύμβιος, 1894, 1965, 2055, 2099, 2201, 2249, 2253 *b*, 2386, 2403, 2413 *h*, 2445, 2452, 2577, 2586, 2619, 2673.
σύναιμος, 2321.
συνόμευνος, 2321.

τέκνον, 1930, 1965, 1996, 2001, 2004, 2021 *a*, 2032, 2067, 2070 *b*, 2085, 2122, 2141, 2145, 2148, 2161, 2193, 2203 *a*, 2228, 2247, 2306, 2412 *m*, 2413 *h*, 2415, 2419, 2484, 2486, 2513, 2562 *c*, 2577.
τήθη, 2332.
τοκεύς, 2017.

ὑιδοῦς, 2251.
υἱός, 1839, 1876, 1891, 1929, 1982, 1997, 1999, 2000, 2003, 2009, 2032, 2053 *b*, 2054, 2071, 2077, 2078, 2080, 2095, 2096, 2097, 2101, 2104, 2105, 2110, 2111, 2143, 2147, 2150, 2151, 2170, 2171, 2173, 2175, 2177, 2178, 2179, 2188, 2190 *a*, 2193, 2203 *b*, 2203 *d*, 2204, 2206, 2207, 2229, 2230, 2247, 2248, 2256, 2260, 2262, 2289, 2298, 2300 *a*, 2303, 2305, 2306, 2323, 2337, 2339, 2365, 2374, 2375, 2383, 2385, 2386, 2399, 2403, 2404, 2411, 2412 *m*, 2412 *p*, 2413 *g*, 2413 *i*, 2413 *j*, 2414, 2420, 2452, 2460, 2465, 2467, 2473, 2485, 2498, 2537 *a*, 2540, 2542, 2543, 2562 *l*, 2567, 2570 *d*, 2571, 2572, 2587, 2596, 2613, 2614, 2615, 2616, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2625, 2669.
υἱωνός, 2174, 2381, 2386, 2432, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2625.

φίλιος, 2321.

B. — Inscriptions latines.

abnepos, 1838, 1842 *b*, 2562 *d*.
alumnus, 1953.
conjux, 1849, 1855, 1857, 2562 *n*.
filius, 1838, 1842, 1842 *a*, 1842 *b*, 1843, 1844, 1849, 1858, 1946, 1947, 2562 *d*, 2562 *e*, 2632.
frater, 1826, 1838, 1858, 1958.
maritus, 1847.
mater, 1881, 2331 *b*.
nepos, 1838, 1842 *b*, 2475, 2562 *d*, 2632.
pronepos, 1838, 1842 *b*, 2562 *d*, 2632.
uxor, 2699.

J.-B. Chabot.

(*A suivre.*)

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 29 MAI 1896

M. Léon Gautier dépose les conclusions du rapport de la commission du prix La Grange. Ce prix est décerné à la Société des anciens textes français.

M. Louis Havet dépose les conclusions du rapport de la commission du prix Ordinaire. Ce prix n'est pas décerné, et la question proposée : « Chercher dans les Métamorphoses d'Ovide ce qu'il a pris aux Grecs et comment il l'a transformé », est prorogée à deux ans.

M. de Barthélemy lit une note sur les dates d'actes transcrits dans le cartulaire de Montiérender, dates qu'il croit avoir été inexactement comprises. Ses conclusions ont pour résultat de signaler trois personnages du nom de Boson, aux IXe et Xe siècles, le premier, comte du palais sous Charles le Chauve et probablement comte du Pertois sous Charlemagne ; le second, qui fut roi de Provence ; le troisième, comte de Vitry.

M. Clermont-Ganneau présente le moulage d'une inscription qui porte le nom du roi Ptolémée Philadelphe, avec dédicace de Thestor, fils de Satyros. Cette inscription a été découverte sur le soubassement de la colonne dite de Pompée à Alexandrie.

M. Amélineau, maître de conférences à l'École des Hautes-Études (Section des sciences religieuses), rend compte des fouilles qu'il a été chargé d'opérer en Égypte, de novembre 1895 à mars 1896, pour le compte d'une petite Société française composée de MM. le marquis Guillaume de Biron, le comte Henri de la Bassetière, etc. M. Amélineau a exploré, dans la nécropole d'Abydos, une partie non encore fouillée par Mariette et ses successeurs : six ou sept tombeaux, déjà spoliés par les mpines du VIe siècle, mais où l'explorateur, en ramassant avec soin les objets fragmentaires, a retrouvé les traces de seize rois ayant régné à cette époque reculée, se servant déjà de tous les titres dont devaient se servir les Pharaons des temps historiques, et dont les noms ne peuvent rentrer dans aucune liste connue. M. Amélineau croit que ces Pharaons ont vécu de six à huit mille ans avant J.-C. — M. Maspero présente une série d'observations au sujet de cette communication.

M. Théodore Reinach fait une communication sur un document musical antique découvert depuis longtemps, mais dont le sens véritable reste une énigme : il est connu sous le nom d'*Hormasia*. M. Reinach, après avoir discuté les différentes interprétations qui ont été proposées de ce texte, montre qu'il s'agit d'un duo pour cithare et chant, un duo à la manière de Wagner où les deux voix alternent sans jamais se mêler. Cette relique musicale, âgée de plus de deux mille ans, est unique en son genre ; elle faisait partie d'un recueil d'exercices placé à la suite d'un traité de musique élémentaire.

SÉANCE DU 5 JUIN 1896

Le R. P. Delattre écrit (Saint-Louis, 2 juin 1896) qu'il a continué pendant le mois dernier l'exploration de la nécropole punique du terrain appelé Douïmès, à Carthage. Du 1er au 31 mai, vingt-sept tombeaux ont été ouverts. Outre les poteries habituelles, quelques sépultures renfermaient des vases de belle terre noire et d'autres à figures d'animaux de fabrication grecque, des alabastres, des objets en ivoire, des scarabées, etc. Mais la pièce la plus intéressante est une lampe du type primitif qui a conservé la marque authentique de son origine ; cette lampe porte, en effet, une inscription punique composée de cinq lettres tracées à la pointe sèche. Ces fouilles portent à 121 le nombre des tombeaux puniques découverts depuis le commencement de l'année.

La place de membre ordinaire occupée par M. B. Hauréau, décédé il y a plus d'un mois, est déclarée vacante.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Collignon dépose les conclusions de la commission du prix Fould. Ce prix est ainsi partagé : 3,000 francs à M. Enlart, pour ses deux ouvrages intitulés : *Origines françaises de l'architecture gothique en Italie*, et *Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde* ; — 1,000 francs à MM. A. de Champeaux et P. Gauchery, pour leur ouvrage intitulé : *Les travaux d'art exécutés pour Jean de France, duc de Berry* ; — 1,000 francs à M. le duc de Rivoli, pour son ouvrage intitulé : *Les missels imprimés à Venise de 1481 à 1600, description, illustration, bibliographie.*

M. Clermont-Ganneau dépose un rapport sur un mémoire dans lequel M. Jules Rouvier, professeur à l'École de médecine française de Beyrouth, cherche à démontrer qu'à l'époque des Séleucides la ville de Beyrouth a reçu le nom de Laodicée.

M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, décrit la statue de bronze récemment découverte à Delphes, puis il établit que la base trouvée près d'elle était bien la base de cette statue, que l'inscription gravée sur cette base est d'origine syracusaine et que le nom du dédicataire est probablement celui d'Hiéron. M. Foucart présente quelques observations sur l'inscription.

SÉANCE DU 12 JUIN 1896

En remplacement de M. Hauréau, sont nommés M. Viollet, membre de la commission d'histoire littéraire ; M. Perrot, membre de la commission des travaux littéraires ; M. d'Arbois de Jubainville, membre du conseil de perfectionnement de l'École des Chartes.

M. de Barthélemy dépose les conclusions du rapport de la commission des antiquités nationales. — 1re médaille, 1,500 francs : M. G. Kurth, *Clovis* ; 2e médaille, 1,000 francs : M. Buhot de Kersers, *Histoire et statistique du département du Cher* ; 3e médaille, 500 francs : M. Courteault, *Gaston IV*, comte de Foix ; 4e médaille (exceptionnelle). M. d'Herbomez, *Histoire de la châtellenie de Tournay*. — 1er mention : M. l'abbé Mignon, *Les origines de la scolastique et*

Hugues de Saint-Victor; 2e mention, M. Borelli, *Recherches sur divers services publics du XIIIe au XVIIIe siècle*; 3e mention : MM. Chauvet et Georges, *Cachette d'objets en bronze découverts à Saint-Yrieix*; 4e mention : M. Carton, *Découvertes archéologiques en Tunisie*; 5e mention : M. l'abbé Cochart, *La juiverie d'Orléans du* VIe *au* XVe *siècle*; 6e mention : M de Bosredon, *Sigillographie de l'ancienne Auvergne.*

M. de Vogüé communique une lettre du R. P. Lagrange, des Dominicains de Jérusalem, sur une inscription samaritaine.

M. Cagnat communique une note de M. Dominique Novak, de Mahédia, relative aux fouilles faites par lui dans la nécropole punico-romaine de la localité, et une inscription trouvée à Lamta, que M. Gauckler lui a envoyée. Celle-ci est l'épitaphe d'un soldat mort à la guerre près de Vatari, au nord de l'Aurès. — M. Boissier signale, à cette occasion, le zèle des chercheurs désintéressés de Tunisie qui, comme M. Novak, fournissent à la science d'intéressants documents.

M. Croiset propose une restitution de l'inscription récemment découverte à Delphes et qui a été communiquée à l'Académie dans les séances précédentes.

M. Ravaisson présente, à propos de la statue de bronze trouvée à Delphes, une série d'observations sur l'emploi de la polychromie dans l'art grec.

M. Chavannes, professeur au Collège de France, lit une note sur cinq inscriptions chinoises trouvées dans l'Inde et dont M. Foucher a envoyé les photographies et les estampages à l'Institut. La plus ancienne de ces inscriptions date de la petite dynastie des *Han* postérieurs (947-951 ap. J.-C.); trois autres sont datées de 1022; la dernière, de 1033. M. Chavannes explique le premier de ces monuments épigraphiques, et retrace le mouvement religieux qui mit en relations la Chine et l'Inde à la fin du Xe et au commencement du XIe siècle ap. J.-C.

SÉANCE DU 19 JUIN 1896

M. Schlumberger, président, annonce la mort de M. Eugène de Rozière, membre ordinaire de l'Académie, et retrace à grands traits la vie du défunt.

La séance est levée en signe de deuil.

SÉANCE DU 26 JUIN 1896

M. Heuzey écrit de Constantinople que le nouveau gisement de tablettes chaldéennes, découvert à Tello par M. de Sarzec, appartient en grande partie à l'époque, historiquement très importante, de Sargon l'Ancien et de Naram-Sim. M. Thureau-Dangin, attaché à la mission de M. Heuzey, a même reconnu sur plusieurs fragments des dates se rapportant aux expéditions de Sargon dans le pays d'Élam et dans les régions occidentales voisines de la Méditerranée. Ces indications contemporaines sont de nature à établir le caractère historique du célèbre texte connu sous le nom de « Présages » de Sargon.

Les conclusions du rapport de la commission du prix Gobert sont mises aux

voix. Le premier prix est attribué à M. Noël Valois, pour son ouvrage intitulé : *La France et le grand schisme*; le second, à M. Petit-Dutaillis pour son ouvrage intitulé : *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII.*

L'Académie se forme en comité secret.

M. Eugène Müntz fait une communication sur l'emplacement de la maison de Pétrarque à Vaucluse. D'ordinaire, on admet qu'elle s'élevait sur la rive gauche de la Sorgue, au pied du rocher que domine le château, et à côté du tunnel qui relie les deux parties du village. Il y a quelques années, un revirement s'est produit en faveur de la rive droite : la maison du poète aurait occupé l'endroit précis où se trouve aujourd'hui le café de Laure et de Pétrarque. Enfin, tout récemment, M. le marquis de Monclar s'est efforcé de démontrer que cette demeure historique est identique à la construction qui se dresse, de nos jours encore, à mi-côte, sur un terre-plein, à une petite distance du château. — M. Müntz démontre, par les témoignages mêmes de Pétrarque et de ses contemporains, que la maison existait avant que le poète vînt s'établir à Vaucluse et qu'elle fut acquise par lui à titre onéreux. C'était une construction en pierres, relativement solide, puisqu'en 1353 sa voûte résista à un incendie allumé par des brigands. Léguée à l'hospice de Vaucluse ou, à son défaut, aux héritiers de l'ancien serviteur du poète, elle ne tarda pas à devenir un lieu de pèlerinage littéraire. A la longue, cependant, le souvenir de l'hôte illustre qu'elle avait abrité s'affaiblit, et lorsque, environ cent cinquante ans plus tard, Vellutello, Beccadelli et Simeoni visitaient Vaucluse, la tradition avait certainement beaucoup perdu en autorité. A cette époque, comme pendant le XVIIe siècle, nulle hésitation : c'est sur la hauteur que tous les biographes placent l'habitation du poète. La maison décrite par eux est identique, selon M. de Monclar, à celle qui existe encore. — Vers le milieu du siècle dernier, tout change. L'abbé de Sade, dans ses *Mémoires sur la vie de Pétrarque*, affirme que la maison se trouvait en contrebas, au bord même de la Sorgue, et son opinion a été généralement admise. M. Müntz cherche à prouver que les textes ne sont pas absolument inconciliables avec l'hypothèse d'une maison bâtie sur la hauteur. En tout état de cause, le champ des hypothèses est désormais circonscrit; c'est sur la rive gauche de la Sorgue, au pied ou sur la cime du rocher et dans le voisinage immédiat du jardin qui est arrosé par cette rivière et que signale encore un tronc de laurier, plusieurs fois séculaire, qu'il faut chercher la maison de Pétrarque.

M. Foucart donne lecture d'un mémoire de M. Radet, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, sur une ville inconnue de Carie, Antioche de Chrysaoride, dont un décret des Amphictions reconnaît le caractère sacré et le droit d'asile. Après avoir déterminé les limites de la région appelée Chrysaoride, l'auteur montre ce qu'étaient les colonies fondées par les Séleucides. Tantôt c'était une cité nouvelle constituée par la réunion de plusieurs bourgs ; tantôt le roi se contentait de donner son nom à une ville ancienne. Antioche de Chrysaoride était dans ce dernier cas, puisque les Amphictions rappellent sa parenté avec les Hellènes, ce qui n'aurait pu s'appliquer à une ville récemment fondée. M. Radet, reprenant successivement les traits caractéristiques indiqués dans le décret, prouve qu'ils s'appliquent très bien à la ville de Mylasa. Elle

faisait de son éponyme Mylasos un descendant d'Æolus et d'Hellen, généalogie justifiant sa parenté avec les Hellènes. Sous Antiochus III, qui, suivant les ambassadeurs, avait donné à la ville la paix et l'autonomie avec un régime démocratique, Mylasa était dévouée au roi de Syrie et résista aux entreprises de Philippe V. Des fragments d'inscriptions crétoises trouvés à Mylasa montrent que les habitants négociaient avec les divers États grecs pour obtenir la reconnaissance de son droit d'asile. Ce fut dans ces circonstances que Mylasa reçut le nom d'Antioche, qu'elle porta du reste fort peu de temps. M. Radet, combinant les données mylasiennes et celles de Delphes, fixe la date du décret des Amphictions à l'année 200 avant J.-C.

M. Th. Reinach fait une communication sur une loi d'Elis, gravée sur bronze et découverte à Olympie. Contrairement à l'avis des éditeurs allemands, M. Reinach y voit une loi dirigée contre la pratique du sacrifice humain, qu'elle frappe d'une forte amende et d'autres pénalités ; la patrie (c'est-à-dire le clan) et la *gens* du coupable sont déclarées solidairement responsables du paiement de l'amende. Cette loi date environ de l'an 600 avant J.-C., et atteste la longue persistance, chez les Grecs, de cette coutume barbare.

SÉANCE DU 3 JUILLET 1896

L'Académie se forme en comité secret.

M. de Mas-Latrie communique un mémoire où il établit que jamais la ville de Cérines (île de Chypre) n'a été le siège d'un évêché latin.

M. de Barthélemy lit une note sur l'origine du blason féodal. Il croit que l'on doit considérer comme fermement acquises les trois propositions suivantes : 1° Le blason féodal, inauguré sous Louis VII pour distinguer les sceaux, d'un type jusque-là uniforme et destinés, en l'absence des témoins, à authentiquer les actes, commença à paraître au milieu du XIIe siècle, au plus tôt ; les contre-sceaux, d'origine anglaise, reçurent des armoiries en France à la même époque ; — 2° Les sceaux armoriés des personnages ayant droit de justice furent dès lors attachés au fief et se transmettaient avec celui-ci à des possesseurs successifs ; — 3° Au milieu du XIIIe siècle, le droit d'anoblir, que s'attribue le roi, amena l'apparition d'armoiries attachées à la personne anoblie et non au fief. Mais l'ancien état de choses persista lorsqu'il y eut création de châtellenies, de baronnies, de comtés et de duchés.

M. Gauckler, directeur du Service des antiquités de Tunisie, présente les relevés qu'il vient de faire d'une villa romaine récemment découverte à Sousse, l'antique Hadrumète, par M. le capitaine d'artillerie Dupont, dans les travaux de construction du nouvel arsenal. Cette habitation, contiguë à la maison de Sorothus, déblayée en 1886 par les officiers du 4e tirailleurs, était, comme la première, entièrement pavée de riches mosaïques. Celles qui viennent d'être mises au jour ornaient l'exèdre, appartement de réception de la villa, isolé des autres chambres par un large corridor. Ce corridor, orné d'un motif géométrique, s'élargit en face de l'entrée pour former antichambre et s'arrondit en abside du côté opposé à l'exèdre, vers la cour centrale. Le pavement de l'abside est

jonché de fleurs et de fruits : sur les murs, également revêtus de mosaïque, se développe un paysage marin. Dans l'antichambre, des barques de pêcheurs à la nasse, au trident et à l'éperon, sillonnent une mer poissonneuse. Le seuil de l'exèdre est occupé par deux nymphes debout, flanquées de deux divinités marines assises. La salle centrale de l'exèdre, un triclinium, offre au milieu une grande mosaïque en T renversé, avec de nombreux médaillons à poissons, oiseaux et quadrupèdes divers, entourant un tableau figurant l'enlèvement de Ganymède. A droite et à gauche sont deux ailes ornées chacune d'un sujet spécial ; l'une, qui semble avoir été faite à une époque postérieure, offre une grande composition géométrique étoilée, à nombreux médaillons ; l'autre, d'une merveilleuse exécution, représente le triomphe indien de Bacchus. La valeur artistique de cet ensemble décoratif permet de le dater de la fin du premier siècle de notre ère. Les mosaïques, immédiatement enlevées par les soins du Service des antiquités, sont aujourd'hui déposées au Musée du Bardo, et orneront plus tard le musée local de la ville de Sousse. M. Gauckler rend hommage au concours que lui ont prêté en cette circonstance MM. le colonel Granjean, le lieutenant-colonel Goiran, et le capitaine Dupont, auquel revient l'honneur de cette découverte.

M. Clermont-Ganneau communique une inscription grecque d'origine sémitique de l'année 175 après J.-C., qui lui a été transmise par M. Frédéric Son, de Zebdani (Syrie).

SÉANCE DU 10 JUILLET 1896

M. le Secrétaire perpétuel annonce qu'il a reçu de M. Guinot, de Constantinople, le texte d'un certain nombre d'inscriptions. L'examen en est confié à M. Foucart.

M. Henry signale un des résultats du récent voyage de M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, dans les cercles d'Aïn-Sefra et de Géryville. On sait qu'il existe dans ces parages des rochers couverts de curieuses gravures antiques, dont M. Flamand a entretenu l'Académie dans une communication lue en mars 1892. M. Cambon a décidé que, dans les quatre stations principales, à Thyoul et à Asles, à Keradja et à Guébar-Khechim, ces précieux monuments de l'antiquité berbère seraient protégés par des entourages de grilles. De plus, M. Cambon a chargé M. Flamand d'exécuter de ces gravures des estampages, et se propose de faire bientôt publier un travail spécial où seront groupées les descriptions et les figures de ces monuments, si importants pour l'étude des époques préhistoriques de l'Afrique septentrionale.

M. Oppert donne la traduction d'un texte cunéiforme du Musée Britannique, publié par le Père Strassmaier (Nabon., n° 428). Ce document est une des nombreuses pièces relatives aux comptes du temple du Soleil à Sippara, aujourd'hui Abou-Habba ; il fournit un compte de l'argent touché pour les loyers des terrains du Soleil, sorte d'œuvre pie, exploités par l'administration qui avait ses poids, ses mesures, sa monnaie, son taux d'intérêt propres (août 566 av. J.-C.).

M. Édouard Blanc communique les estampages des trois principaux sarcopha-

ges qui se trouvent dans le mausolée de Tamerlan (Gour-Emir), à Samarkande, qu'il a étudié en 1890, 1891 et enfin en 1895. Il indique d'abord sommairement la place de l'édifice, sa disposition, et présente des photographies de ses différentes façades, revêtues de briques émaillées, formant des mosaïques aux couleurs éclatantes, et sur lesquelles s'entrelacent des inscriptions multiples qui transforment certaines de ces façades en véritables pages d'histoire. Malheureusement, ainsi qu'il est d'usage dans les pays musulmans, la plus grande partie de ces textes sont composés simplement de formules religieuses. Après avoir passé sous un portique intéressant par son architecture et par les inscriptions qui le surchargent, on pénètre dans une cour intérieure, au fond de laquelle se dresse le dôme central, flanqué de deux chapelles latérales. Sous ce dôme central, revêtu de briques émaillées d'un bleu éclatant, s'étend une salle haute de 24 mètres, où sont les cercueils de Tamerlan et de huit autres personnages de sa famille et de son entourage. Ces cercueils, en jade ou en pierre dure, sont couverts d'inscriptions. Ce ne sont d'ailleurs que des cénotaphes. Dans une crypte souterraine se trouvent les véritables pierres tombales. Trois seulement sont intactes ; les autres, maintes fois brisées et raccommodées avec du plâtre, ont perdu leurs inscriptions. Ce sont ces trois pierres dont M. Édouard Blanc a relevé les empreintes. L'une d'elles donne la généalogie du grand conquérant. — M. Blanc annonce ensuite les travaux récents de la Commission russe d'archéologie qui, envoyée à Samarkande l'automne dernier, vient de relever en détail les diverses parties du Gour-Emir et qui en fera l'objet d'une publication importante.

M. Salomon Reinach présente la photographie d'un magnifique aigle en marbre qui, découvert à Rome en 1752, a fait partie de la collection d'Horace Walpole et se trouve aujourd'hui à Gosford House dans celle de lord Wemyss.

SÉANCE DU 17 JUILLET 1896

M. Schlumberger, président, annonce la mort de M. Ernest Curtius, de Berlin, associé étranger de l'Académie depuis 1896, et retrace la vie de ce grand historien.

M. le Secrétaire perpétuel lit une lettre de M. Paul Labrouche sur une voie antique qui, traversant de biais l'ancienne Gaule, reliait l'Arvernie à l'Ibérie. Le chemin, dit la Ténarèse dans son parcours en Aquitaine, a fait l'objet d'assez nombreux travaux; mais aucun des auteurs qui l'ont étudié n'a déterminé avec précision le point exact des Pyrénées que franchissait le grand chemin, absent des nomenclatures officielles de l'Empire romain. M. Labrouche a retrouvé des textes qui paraissent combler cette lacune. Ces faits établissent, semble-t-il, d'une façon indéniable, que le Ténarèse était praticable aux voitures allant de France en Espagne, jusqu'à une époque peu éloignée de nous, puisque des voitures passaient encore le port frontière sous le règne d'Henri IV. De l'enquête faite sur place par M. Labrouche, il résulte que dans l'antiquité, au moyen âge et jusqu'à une date relativement récente, il existait, dans les Pyrénées centrales, un passage praticable aux colliers chargés, alors que, de nos jours,

toute la partie de la chaîne comprise entre les Basses-Pyrénées et les Pyrénées-Orientales est entièrement dépourvue de voie de transit, si l'on ne considère pas comme telles de mauvais sentiers, la plupart interdits aux bêtes de somme.

L'Académie déclare vacante la place de membre ordinaire précédemment occupée par M. de Rozière, décédé. La fixation de la date de l'élection est remise au mois d'octobre.

M. Dieulafoy est désigné comme lecteur pour la séance trimestrielle du 25 octobre.

M. C. Enlart communique le résultat de la mission qu'il vient d'accomplir dans l'île de Chypre pour y rechercher les monuments de l'architecture gothique. Se fondant principalement sur des exemples empruntés aux cathédrales de Nicosie et de Famagouste et à l'abbaye de Lapaïs, il reconnaît une influence considérable des écoles gothiques de la Champagne et du Languedoc, et subsidiairement, au xve siècle, celle de l'école de la Catalogne et de l'Aragon. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

M. Clermont-Ganneau lit un rapport sur le mémoire où M. Fossey, membre de l'École française d'Athènes, rend compte de son voyage archéologique en Syrie. Les matériaux épigraphiques (inscriptions grecques, romaines et coufiques) recueillis par M. Fossey ont une réelle importance.

M. Salomon Reinach montre la gravure d'un petit cerf en or, considéré à tort comme un taureau, qui appartenait au siècle dernier à Caylus et avait été découvert dans le Péloponnèse, aux environs d'Amyclées. Il donne des raisons pour faire classer cet objet, autrefois attribué à l'art de la Perse, parmi les plus curieux vestiges de l'art mycénien.

SÉANCE DU 24 JUILLET 1896.

M. Félix Ravaisson-Mollien est nommé membre de la commission administrative, en remplacement de M. de Rozière, décédé.

M. Le Blant annonce qu'il a reçu de M. Dobrusky, directeur du Musée national de Sofia, les estampages de deux inscriptions gravées sur marbre et qui ont été trouvées en 1894, lors du percement de la rue Positano. + *Hic positus est Demetrius diaconus.* — — *Decius hic famulus* (*sancti*) *Andrae* +. — Une seconde lettre du même savant signale la très récente découverte, entre les murs de l'ancienne basilique de Sainte-Sophie, le palais de la Sobranié et l'imprimerie de l'État, de trois tombeaux en maçonnerie qui contenaient une fiole de verre, des fibules en bronze et quelques monnaies, de Valens à Justin II. Dans l'enceinte d'une église située près de la même basilique et dont les substructions avaient été mises au jour en 1888, on a découvert ces trois autres inscriptions chrétiennes : + *Hic requiescit Florentia virgo* +. — + Ενθακαταικιτε Μαρια παρθενος +. — + Ενθα κατακιτε Αμμουκις απο Σεληνουντος +. — Ces inscriptions paraissent devoir être classées vers le ve ou le vi^e siècle. L'*F* du mot *famulus* de la seconde épitaphe affecte la forme d'un *E* ; M. Le Blant ne l'a pas encore trouvé ainsi tracé avant l'an 488. Le même mot *famulus* suivi, comme ici, d'un nom de saint au génitif, se trouve sur des marbres du ve ou du vi^e siècle.

— M. Le Blant signale enfin, d'une manière particulière, un objet rencontré en 1893. Il provient d'un tombeau enfoui dans l'abside de la basilique de Sainte-Sophie. Ce sépulcre, que recouvrait une large dalle, contenait des ossements décomposés, des restes de broderie en or et une petite *capsa* d'argent fermée à clef, haute de 7 centimètres sur 8 de large. La première de ses faces est décorée d'un monogramme constantinien ; celle du revers, d'un monogramme cruciforme; les côtés portent des ornements géométriques. Cette *capsella* contenait de la terre, ou plutôt, selon M. Dobrusky, du terreau provenant de la décomposition de matières organiques. M. Le Blant incline à penser qu'il s'agit ici d'une boîte à reliques ensevelie avec le mort.

M. Camille Jullian, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, expose que, selon certains historiens, il y aurait eu, sous la dynastie des Sévères, au début du IIIe siècle, un réveil des nationalités, peut-être même de la nationalité celtique. Il est de nouveau question des druides; les mesures gauloises remplacent les mesures romaines sur les bornes milliaires. Peut-on trouver trace de cette renaissance nationale dans l'empire gaulois de Posthume? On l'a dit et on a allégué pour preuve le culte particulier rendu par Posthume à Hercule. Ce culte est manifesté par divers types de monnaies. Sur l'un de ces types, Hercule est appelé *comes Augusti* : c'est un dieu romain. Sur l'autre, il accomplit douze travaux : c'est l'Héraklès gréco-romain. Sur le troisième enfin, il est appelé *Deusoniensis* et *Macusanus* : ce sont des épithètes tirées de localités des bords du Rhin; rien de romain encore. Au reste, sur ces monnaies, Hercule est figuré à la romaine. Donc il n'existerait aucune preuve du culte d'un Hercule gaulois par Posthume. C'est l'Hercule gréco-romain dont Posthume, ainsi que Commode, ainsi que Maximilien, remet la religion en honneur. Jusqu'à nouvel ordre, on n'a aucune preuve que les influences celtiques aient agi sur l'empire gallo-romain du IIIe siècle.

MM. Boissier, Perrot et Deloche présentent quelques observations.

M. Clermont-Ganneau discute les noms propres et le sens général d'une inscription bilingue, grecque et palmyrénienne, datée de l'an 21 après J.-C. qui a été copiée à Palmyre par divers voyageurs et, jusqu'à ce jour, lue et interprétée d'une façon inexacte. Il établit, par la comparaison du texte grec rectifié et du texte sémitique, que le nom d'homme « Bollha » doit être expliqué par « Bôl-leha », « celui dont le dieu Bol efface les péchés », et il traite à ce propos la question de la date de l'institution de Palmyre en colonie romaine et de la fondation du sénat palmyrénien.

M. l'abbé Sourice commence la lecture d'une étude topographique sur l'ancienne Alexandrie.

SÉANCE DU 31 JUILLET 1896

M. l'abbé Sourice achève la lecture de son rapport sur la topographie de l'ancienne Alexandrie d'Égypte.

M. Édouard Blanc donne lecture de la traduction des inscriptions qui se trouvent sur deux sarcophages contenus dans le mausolée de Tamerlan, à Samar-

kande et dont il a présenté les estampages dans la séance du 10 juillet. Ces inscriptions donnent la généalogie de Tamerlan et celle de Genghiz-khan. M. Blanc compare cette généalogie avec celle que donnent les textes traduits jusqu'à présent en Occident. S'appuyant sur l'une de ces épitaphes, celle de Mirand-Chab, l'un des fils de Tamerlan, et la rapprochant d'un texte d'Abd-er-Razak-el-Samarkandi, il en déduit des conclusions relatives à l'origine et à la date du monument lui-même. L'identification de celui-ci avec les monuments cités par les écrivains anciens, et notamment par Baber, était restée jusqu'à présent incertaine, malgré la notoriété du Gour-Emir. M. Blanc pense que le monument ancien avec lequel on a identifié le mausolée de Tamerlan ne serait pas le Gour-Emir, mais une autre mosquée, celle de Tchil-Dokhteran, détruite en 1866 par un tremblement de terre et dont il a étudié les ruines. — MM. Barbier de Meynard et Dieulafoy présentent quelques observations.

M. Léon Dorez communique un mémoire sur les origines de la diffusion de « l'Hypnerotomachia Poliphili » de fra Francesco Colonna, publiée par Alde Manuce en 1499. Il a pu réunir un certain nombre de textes qui semblent donner raison à l'assertion du P. Federici (1803), à savoir que les gravures célèbres de ce livre ont été inspirées par les fresques du palais épiscopal de Trévise et surtout par celles du cloître de Sainte-Justine de Padoue. — M. Dorez montre ensuite l'influence du « Poliphile » sur l'art français, en étudiant les miniatures d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale dédié à Louise de Savoie, et l'influence du même ouvrage sur la littérature française, en signalant les nombreux emprunts faits à cet ouvrage par Rabelais dans la description de l'abbaye de Thélème et surtout dans celle du temple de la dive Bouteille.

M. Tocilescu, professeur à la Faculté des lettres de Bucarest, vice-président de l'Académie roumaine, fait une communication sur la découverte, dans les fouilles de la Dobroudja, d'un mausolée élevé par l'empereur Trajan en l'honneur des soldats romains tombés dans une bataille contre les Daces. Ce monument est d'une importance toute spéciale, car il est seul conservé, du moins dans le monde roumain, de la catégorie nommée « rogus ». De plus, son existence dans le voisinage du monument triomphal d'Adam-Klissi semble confirmer l'hypothèse émise jadis par M. Tocilescu, que les guerres des Daces et des Romains ont eu lieu sur les deux rives du Danube.

SÉANCE DU 7 AOUT 1896

M. Hamy présente deux mémoires dont il est l'auteur. Tous deux sont consacrés à des personnages qui ont joué un rôle important dans l'histoire du Jardin des Plantes à ses débuts. L'un est Jean Héroard, premier médecin de Louis XIII; il fut le premier surintendant du Jardin Royal (1626-1628). L'autre est Vespasien Robin, son démonstrateur de botanique de 1635 à 1662. Ce dernier était surtout connu pour avoir enrichi la flore européenne de précieuse espèces, comme le robinier faux-acacia. M. Hamy a beaucoup ajouté à ce que l'on savait du vieil « arboriste du Roy » en publiant la correspondance échangée entre Robin, Peiresc et Valavez, de 1610 à 1639.

M. H. Weil expose que le poète Alcman instruisait les belles filles de Sparte et qu'il parle dans ses vers de leurs danses et de leurs chants. Une de ses odes, un Parthénée, conservé partiellement sur un papyrus du Louvre et d'abord publié par Egger, a donné lieu à beaucoup de travaux et de conjectures. Tout récemment, un mémoire de M. Diels vient de jeter beaucoup de lumière sur ce texte obscur. M. H. Weil résume la magistrale étude du savant de Berlin, dont il adopte les vues, tout en proposant à son tour quelques interprétations nouvelles.

M. Foucart présente quelques observations sur l'inscription gravée sur la tiare de Saitapharnès. M. Furtwængler avait affirmé qu'elle était incorrecte, et il en concluait qu'elle était l'œuvre d'un faussaire. M. Foucart montre qu'elle est rédigée de la manière constamment employée dans les inscriptions grecques, en sous-entendant le verbe ἐστεφάνωστε, ce qui justifie l'emploi de l'accusatif.

Le R. P. Lagrange, O. P., professeur à l'École biblique de Jérusalem, fait une communication sur les milliaires arabes récemment découverts en Palestine. Le troisième connu a été trouvé, au printemps dernier, au couvent grec de Kousira, nommé par les Arabes Deir-el-Kelt, à trois quarts d'heure à l'ouest de Jéricho. Il provient, comme les deux premiers d'Abd el-Mélik. Malheureusement l'indication de la distance par rapport à Damas en allant à Jérusalem se trouvait sur la partie qui manque. Ce milliaire ne permet donc pas de calculer la valeur du mille arabe, qui n'est pas exactement connue; mais il est intéressant pour l'histoire de l'écriture arabe et de l'organisation administrative des Omiades. — MM. Clermont-Ganneau et Dieulafoy présentent quelques observations sur les unités métriques successivement employées en Palestine.

L'Académie se forme en comité secret.

SÉANCE DU 14 AOUT 1896.

M. Clermont-Ganneau remarque que l'on rencontre, dans un assez grand nombre de chartes latines rédigées en Terre-Sainte par les Croisés, un mot *berquilium*, *berchilium*, *berchile*, expliqué jusqu'ici par « bercail », en le comparant au vieux français « berquil », qui a, en effet, ce sens. M. Clermont-Ganneau reprend l'étude de ces textes et démontre, par leur contenu même, que le mot en question y désigne tout autre chose : un grand bassin, un réservoir, une piscine. Il propose d'y reconnaître une transcription du mot arabe « birké », « berkî », qui a précisément ce sens et se trouve déjà dans la Bible sous la forme hébraïque « berêkah ». Le mot aura, comme tant d'autres, été emprunté aux indigènes de Syrie par les Croisés, et c'est par voie d'étymologie populaire que ceux-ci l'auront rapproché du mot français « berquil », avec lequel il n'y a de commun que la forme extérieure.

M. Deloche lit un mémoire sur les indices de l'occupation de la Gaule par les Ligures antérieurement à l'invasion des Celtes ou Gaulois, qui eut lieu au VIIe siècle avant J.-C. Il constate, à l'aide de nombreux documents du moyen âge, la présence de l'ethnique ligure dans les noms des montagnes, des forêts et des cours d'eau du bassin de la Vienne et de la Charente, comme dans le bassin de

la Garonne et de la Dordogne, et dans le bassin de la Meuse et de la Seine, comme dans celui de la Loire. D'où la conclusion du séjour de populations liguriennes sur le territoire qui, par suite de l'occupation plus récente des Gaulois, a pris le nom de Gaule. C'est là un fait important qui vient à l'appui d'une théorie historique professée, depuis quelques années, en France par M. d'Arbois de Jubainville, et récemment, en Allemagne, par MM. Hirschfeld et Sieglin. — Une longue discussion s'engage entre MM. Deloche, Clermont-Ganneau, Oppert, Bertrand et Hamy.

M. Héron de Villefosse communique une lettre du P. Delattre relative aux fouilles de Carthage. Après l'exploration de la nécropole punique de Douïmès et du cimetière de Saniet-ez-Zitoun près de la Malga, le P. Delattre a été amené à tenter le déblaiement d'une partie de l'arène de l'amphithéâtre. Il a constaté que l'arène était beaucoup plus grande qu'on ne l'avait supposé jusqu'à présent. La largeur atteint les dimensions des arènes du Colisée et de l'amphithéâtre de Tarragone. Le P. Delattre a trouvé plusieurs inscriptions ; ce sont des noms de personnages gravés sur le siège qu'ils avaient le droit d'occuper.

M. Héron de Villefosse annonce ensuite qu'il a reçu de M. A. Lascombe, directeur du Musée du Puy, les empreintes d'une inscription latine récemment découverte à Saint-Paulien (Haute-Loire) ; cette localité occupe l'emplacement de l'antique « Ruessio », qui a déjà fourni un certain nombre de monuments épigraphiques. Le texte est gravé sur les deux faces d'une très petite plaque de marbre trouvée dans le sol à environ $2^{m},50$ de profondeur. Sur la face principale, entourée d'un encadrement, on lit : *Saluti generis humani Sergius Primus posuit merito.* Sur la face postérieure, la même inscription est répétée, mais avec quelques variantes. Ce petit monument votif, que M. A. Lascombe a pu faire entrer au Musée du Puy, a été recueilli en même temps qu'un mascaron en terre cuite, des briques romaines striées et deux monnaies de bronze, l'une au type de la colonie de Nîmes, l'autre de l'époque de Marc-Aurèle. Il est surtout curieux par ses dimensions presque microscopiques et par la formule tout à fait nouvelle en épigraphie, *Saluti generis humani.*

SÉANCE DU 21 AOUT 1896

M. Maximien Deloche donne lecture d'une lettre par laquelle M. Ed. Leroy, notaire à Paris, informe l'Académie qu'il est détenteur d'un testament par lequel M. Prost, ancien membre de la Société des antiquaires de France et archéologue distingué, lègue une rente de 1,200 francs destinée à la fondation d'un prix. — L'Académie exprime ses sentiments de gratitude envers le donateur.

Le R. P. Delattre adresse à l'Académie une lettre de remerciements pour l'allocation de 3,000 francs qu'elle vient de lui faire sur les fonds de la donation Piot, ce qui lui permettra de continuer les fouilles qu'il a entreprises à Carthage.

M. J. Oppert donne l'analyse d'un cadastre chaldéen du quatrième millésime avant J.-C. qui provient de Telloh et lui a été envoyé de Constantinople par le R. P. Scheil. Ce monument renferme le plan d'un terrain divisé en quinze lots,

dont l'ensemble mesurait 76,730 unités agraires. La longueur des lignes qui limitaient ces lots est donnée sur les titres mêmes.

M. Maspero communique une lettre du même P. Scheil, renfermant plusieurs pièces d'une correspondance échangée entre Hammourabi, roi de Babylone, au XXIIIe siècle avant J.-C., et Sinidinnam, roi de Lara, son vassal. La première de ces pièces renferme la mention d'un don des statues divines fait par le suzerain à Sinidinnam pour « le récompenser de sa vaillance au jour de la défaite de Koutour-Lahgamar ». On sait que, dans le chapitre XIV de la *Genèse*, est raconté une expédition en Palestine accomplie par un roi d'Elam, Khodor-Laomer, et ses vassaux. La critique tenait ce souverain et son histoire en suspicion contre les archéologues. Déjà, l'an dernier, M. Pinches avait trouvé sur deux tablettes babyloniennes des allusions à ce Koutour-Lahgamar. Le document découvert par le R. P. Scheil ajoute une preuve nouvelle et donne quelques détails à ce sujet. Le Sinidinnam de sa lettre est l'ancien roi de Lara détrôné, quelques années auparavant, par un autre Élamite, Koutour-Mabouk et par le fils de celui-ci, Rim-Sin. Ce roi détrôné s'était réfugié chez Hammourabi, roi de Babylone. Il avait ensuite contribué par sa vaillance à la victoire que Hammourabi avait remportée sur Rim-Sin et avait dû être réinstallé à Lara comme vassal du souverain de Babylone. — Les deux autres lettres contiennent des ordres donnés par Hammourabi à Sinidinnam et montrent avec quel soin les rois de Babylone surveillaient les actes de leurs feudataires.

M. Eug. Müntz commence la seconde lecture de son travail sur la tiare pontificale du VIIIe au XVIe siècle.

M. Deloche communique en seconde lecture son mémoire sur les indices de l'occupation par les Ligures de la région qui fut plus tard la Gaule.

(*Revue critique.*) Léon DOREZ.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SEANCE DU 20 MAI 1896.

M. le prince Roland Bonaparte présente à la Société un ouvrage qu'il vient de publier à la demande du Congrès des Orientalistes tenu à Genève en 1894. C'est un recueil de textes de l'époque mongole (XIIIe et XIVe siècles), en langues diverses de l'Extrême Orient, et des plus importants au point de vue historique et philologique. On remarque en particulier l'inscription en six langues de la porte de Kiu-yong-koan, près Pékin; un texte en une langue inconnue, peut-être celle de la race Tangoute qui fonda le royaume de Si-hia, dans la haute vallée du fleuve Jaune; enfin deux lettres adressées au roi de France Philippe-le-Bel, par les sultans de Perse Argoun et Ouldjaïtou.

M. le comte Ch. de Beaumont signale des ruines romaines découvertes à Puysalicon (Hérault); on y a recueilli un petit buste de femme paraissant représenter une impératrice romaine.

M. E. Michon signale les restaurations qu'on a fait subir à un casque antique du Musée du Louvre, à l'époque où il était encore dans la collection Campana : on a adapté sur les côtés deux sandales antiques, en guise de géniastères.

SÉANCE DU 28 MAI 1896

M. Arnauldet communique des documents tirés des archives de Ferrare et de Mantoue et relatifs les uns à Pontichus de Virunius et à Louis Bonacioli, médecin de Renée de France, les autres à Alde Manuce.

M. Petis de Vaux fait passer sous les yeux de la Société une série de types de rasoirs gallo-romains, en bronze et en fer, découverts en Bourgogne.

M. l'abbé Beurlier fait une communication relative au mode d'attache des fers de lance à la hampe de l'arme, d'après les descriptions d'Homère et les monuments qui nous sont parvenus.

M. le commandant Mowat présente des observations relatives à deux monuments du Cabinet des Médailles : 1° l'épitaphe d'un décurion d'Ostie mentionnant un prêtre salien de Lavinium; 2° une corne funéraire romaine sur laquelle sont représentés deux personnages jouant au jeu des latruncules.

M. Héron de Villefosse communique une lettre du R. P. Delattre relative à de nouvelles découvertes faites par ce dernier dans le cimetière des *officiales*, à Carthage.

M. Babelon fait une communication relative aux monnaies des tyrans Firmus et Saturninus et au caractère d'authenticité du récit de Vopiscus racontant l'histoire de ces deux personnages qui se révoltèrent en Égypte au IIIe siècle.

SÉANCE DU 3 JUIN 1896

M. Omont fait une communication relative à un manuscrit français récemment acquis par la Bibliothèque nationale. Un petit poème d'environ 1530 vers, de la fin du XIIIe siècle, inséré dans ce manuscrit, fut composé à Maubuisson, près Pontoise, par un personnage appelé Thomas de Thonon qui prend place, pour la première fois dans l'histoire littéraire de la France.

M. le chanoine Douais, de Toulouse, envoie la copie du pouillé des terres et revenus de la prévôté de Toulouse depuis le XIIIe jusqu'au XVIIe siècle.

SÉANCE DU 10 JUIN 1896

M. Louis de Laigue écrit pour informer la Société d'une nouvelle découverte épigraphique faite par le R. P. Véra, près de Cadix : il s'agit d'une inscription latine mentionnant un certain Annius Libo, propréteur, et la ville d'Asido.

M. Cagnat lit un mémoire de M. Novak, colon à Mehdia (Tunisie), relatif à des fouilles faites par ce dernier dans la nécropole phénicienne d'El-Alia.

M. Héron de Villefosse communique une inscription romaine découverte par M. Joseph Berthelé, dans l'église de Montarnaud (Hérault); elle mentionne l'ethnique *Samnagensis*, nom d'une peuplade gauloise de la Narbonnaise.

M. Héron de Villefosse présente à la Société des poteries qui constituaient l'ensemble du mobilier d'un tombeau punique fouillé sous ses yeux, à Carthage, par les ouvriers du R. P. Delattre. Il est remarquable que ces poteries, d'un style très simple, sont neuves et paraissent n'avoir jamais renfermé aucune espèce de liquide ou un objet quelconque. Elles étaient fabriquées spécialement pour être mises dans les tombeaux où elles remplissaient un rôle symbolique à côté du défunt.

SÉANCE DU 17 JUIN 1896

M. Le Sergeant de Monnecove présente des observations relatives à un passage de la charte de Tournai octroyée à cette ville par Phillippe-Auguste.

M. le marquis de Ripert-Montclar lit une notice relative à un rouleau de parchemin, du xve siècle, qui appartient à la famille Blount, en Angleterre. Ce manuscrit à miniatures est un des plus anciens témoins de la diffusion en Occident de la pieuse pratique du Chemin de Croix.

M. Héron de Villefosse communique une lettre de M. Demaeght, conservateur du Musée d'Oran, par laquelle ce dernier annonce la découverte, à Benian, de plusieurs inscriptions funéraires romaines. L'une de ces inscriptions mentionne un *magister Barcariorum*.

M. le commandant Mowat fait une communication au sujet de la croix gammée qu'on voit sur un certain nombre de monnaies grecques, en particulier sur de petites pièces primitives en électrum, frappées en Asie Mineure.

SÉANCE DU 24 JUIN 1896

M. Cagnat communique, de la part du R. P. Delattre, des inscriptions romaines trouvées par les Pères Blancs sur les ruines de l'ancienne ville de Thibaris (Tunisie).

M. Pasquier signale des découvertes intéressant l'histoire de l'art français dans les derniers siècles, faites par M. l'abbé Douais dans les archives anciennes des notaires de Toulouse.

M. Marquet de Vasselot signale le mot *Paracleti* dans une invocation de la Sainte-Trinité inscrite sur un coffret de l'église de Roncevaux.

M. Mowat propose une étymologie du mot *idurio* qu'on trouve sur une inscription latine de Mactar : ce mot signifiait *section*, *compartiment*, et désignerait la portion du cimetière où le personnage a été inhumé.

SÉANCE DU 1er JUILLET 1896

M. Cagnat fait une communication au sujet de l'étymologie du mot *idurio* qu'on trouve sur une inscription romaine de Tunisie. D'après M. Ph. Berger, ce mot se rattache au terme sémitique *heder*, qui signifie enceinte sacrée.

M. Mowat propose pour le mot *idurio* une étymologie latine; il le rattache au verbe *iduare*, diviser.

M. Gauckler présente les photographies de bustes romains trouvés à Thysdrus (El-Djem), Tunisie. Les deux plus beaux représentent Antonin le Pieux et Faustine mère.

M. A. Blanchet présente une statuette de Mars en bronze trouvée récemment à Mandeure (Doubs) par M. Péquignet.

SÉANCE DU 8 JUILLET 1896

M. Michon lit un mémoire sur les recherches archéologiques et épigraphiques du P. Germer-Durand, en Palestine.

M. Lafaye commente un cippe funéraire du Musée du Capitole, sur lequel se trouve représenté le gladiateur Anicetus, de la classe des *provocatores*.

M. Prou présente la photographie d'un nouveau portrait du roi de France Charles V, qui orne la lettrine initiale d'un acte royal de 1366, conservé aux Archives nationales.

M. Michon communique une inscription latine découverte par le P. Lagrange à Emmaüs, l'ancienne Nicopolis (Palestine).

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

M. Cagnat nous prie d'insérer la note suivante :

M. Dobrusky, conservateur du Musée de Sophia, a bien voulu m'envoyer la copie de plusieurs inscriptions du musée. Je m'empresse de faire profiter les lecteurs de la *Revue* de son aimable communication. Je les transcris *in extenso* :

I

Base carrée de calcaire jaune, probablement un autel (H. 0m,78; L. 0m,58; Ép. 0m,58), trouvée dans le site d'un *castrum* romain, entre les villages Tchelouchnitza et Belimel, dans le district Ferdinand (ex Golema Kutlovitza, ancienne *civitas Montanensium*). Elle porte l'inscription suivante :

SABINIAE TRANQVIL
LINAE SANCTISSIMA
AVG · CONIVGI · D · N
GORDIANI · P · P · AVG
COH · GEM · DACOR
GORDIANA · X ·
DEVOTANVMI
NIMAIESTATI
EIVS

Sabiniae Tranquillinae sanctissimae Aug(ustae) conjugi d(omini) n(ostri) Gordiani P(ii) F(elicis) Aug(usti) coh(ors) Gem(ina) Dacor(um) Gordiana X devota numini majestati(que) ejus.

Du même endroit proviennent deux plaques de granit, qui se trouvent maçonnées à la porte de l'église du village Tchelouchnitza, ayant porté toutes les deux des inscriptions actuellement tout à fait frustes et martelées. Sur l'une de ces deux plaques (qui mesure : H. 1m,60; L. 0m,87) dans les quatre premières lignes de l'inscription on saisit encore quelques mots ou fractions de mots lisibles : *Imperator Caesar M... us Severus... Pius Felix Augustus pontifex maximus tribunicia potestate XII, consul II, proconsul...*, en sorte qu'il y aurait à supposer qu'il s'est agi de l'empereur Sevère Alexandre et de la 12e année de son règne, soit la 986e de Rome ou la 233e de J.-C.

II

Pierre rectangulaire de calcaire (H. 1m,75; L. 0m,50; Ép. 0m,45), provenant du village Ghighen, ancienne *colonia Ulpia Oescus, Moesiae Inferioris.* Elle porte l'inscription suivante :

M · TITIO
M · FIL · PAP
MAXIMO
IIVIRALI
5 ITER · Q · Q
COL · FLA
MINIPER
PET · PRAEF
SALTVS
10 PATR · FABR
NARCIS
SVS ACTOR

M(arco)]Titio M(arci) fil(io) Pap(iria) Maximo duumvirali iterum q(uin)q(uennali) col(oniae) flamini perpet(uo) praef(ecto) saltus patr(ono) fabr(orum) Narcissus actor.

III

Plaque de marbre (H. 1m,05; L. 0m,52; Ép. 0m,18) provenant du village Mihiltzi au nord-est de Hissar, en partant de Philippopolis. Actuellement au Musée de Sophia. L'inscription en a déjà été publiée au *C. I. L.*, III, 123. La première ligne est réellement martelée et à la 13e, comme l'indique le *Corpus*, il faut lire :

TIVLIVMVSTVM

IV

Plaque de marbre (H. 0m,45; L. 0m,47; Ép. 0m,025) trouvée à Berkowitza, dép. de Lom.

Relief représentant Silvain et une nymphe dryade.

SILVA
NO · ET
SILVEST
RIS · IVLI
ANVS
CXX ME

Silvano et Silvestri s(acrum). Julianus cum me(rito)?

V

Les deux diplômes militaires trouvés aux villages Debeletz et Kadiköi, dép. de Tirnowo et qui ont été publiés dans l'*Ephemeris epigraphica*, IV, p. 495 et 504, sont actuellement au Musée de Sophia.

— Nous recevons la lettre suivante :

Dans le compte rendu[1], par M. Seymour de Ricci, de mon livre sur la chronologie égyptienne, il y a des choses qui demandent une réponse.

« Pourquoi, dit-il, rejeter l'excellente classification que Lepsius a donnée dans son ouvrage sur la XXIIe dynastie, pour essayer d'en reconstituer une autre? » On la rejette parce qu'elle est dénuée de fondement. Pour établir sa liste des rois de cette famille, Lepsius admettait huit lourdes bévues dans l'inscription de Horpasen. Mais le texte est intelligible sans aucune correction, et les huit erreurs, que Lepsius allègue, se ressemblent toutes. Par exemple, il suppose que les titres « fils du roi » et « mère du roi » sont attribués par méprise au fils de Nemart, le mari de Tentsepeh, dans la quatrième génération, et à la mère de Nemart, le mari de Tentsepeh, dans la onzième, c'est-à-dire que le scribe a commis deux erreurs du même genre à l'égard de deux hommes du même nom, avec épouses du même nom : et cela paraît incroyable. En réalité, il n'y avait qu'un seul Nemart, et Lepsius a gratuitement intercalé six générations. De plus, sa classification n'est pas moins inexacte en détail qu'en gros. Il a constitué un roi qu'il appelle Takelot I, par une fausse lecture du nom du roi qu'il appelle Takelot II; et de pareilles hardiesses ne sont pas rares chez lui.

Pour la XXIe dynastie, M. de R. paraît accueillir la classification que M. Daressy a proposée. Mais elle n'est pas plus soutenable que celle de Lepsius pour la XXIIe. J'en ai déjà parlé ici-même[2].

M. de R. dit que mon classement devient « fantastique » quand je mets la XIIe dynastie immédiatement avant la XVIIIe. Mais ici je m'appuie sur l'inscription d'Abydos, qui place Mat-cheru-Ra, dernier roi de la XIIe, immédiatement avant Neb-pehtet-Ra, premier roi de la XVIIIe. Aussi, dans l'inscription de Karnac à la Bibliothèque Nationale, œuvre de la XVIIIe dynastie, les rois

1. *Supra*, pp. 128-133.
2. *Revue archéologique*, t. XXVIII (1896, I), p. 296.

des dynasties XIII à XVII sont rangés d'un côté et les autres de l'autre ; et cela s'accorde bien avec l'hypothèse que ces dynasties étaient parallèles.

Voici une preuve décisive qu'il y avait des dynasties parallèles. Une inscription funéraire dit que l'Apis, qui est mort à l'âge de 21 ans dans l'an 20 du règne de Psammitichos, naquit dans l'an 26 du règne de Tarakos. Évidemment, s'il y avait un intervalle entre les règnes de Tarakos et Psammitichos, il ne pouvait être que de quelques mois. Mais, bien que Tarakos fût le dernier roi de la XXVe dynastie, Psammitichos fut le cinquième de la XXVIe, et ses quatre prédécesseurs régnèrent trente-trois ans.

Je crois donc que le classement de M. de R. n'est pas soutenable. Ordinairement il prend les chiffres qu'Africanus a donnés pour la durée des dynasties et range ces dynasties dans l'ordre consécutif. Il obtient ainsi une période de 888 ans depuis le commencement de la XVIIe dynastie jusqu'à la fin de la XXIe. Mais ensuite il rejette les chiffres d'Africanus pour la XXIIe et la XXVIe, et fait la XXIIIe partiellement contemporaine des XXIIe et XXVIe, et les XXIVe et XXVe entièrement contemporaines de la XXIIIe et aussi de la XXVIe. Je ne comprends pas comment il peut soutenir un système pour les époques reculées, quand il est lui-même contraint de l'abandonner pour les époques sur lesquelles nous sommes mieux renseignés.

En parlant des calculs fondés sur le lever de Sirius, M. de R. dit qu'il y a une mention d'un lever au 29 Thoth sous le règne de Mer-en-Ptah. Il y a, en effet, une mention d'une fête au 29 Thoth dans la deuxième année du règne de Mer-en-Ptah ; mais cette fête ne paraît avoir aucun rapport avec le lever de Sirius. Et quand M. de R. dit que la période sothiaque est vraiment non de 1461 ans, mais de 1508, parce que l'année réelle n'est pas de 365 1/4 jours, mais de 365 jours 5 h. 48′ 46″, il ne tient pas compte de la précession des équinoxes.

Cecil Torr.

Voici la réponse de M. S. de Ricci :

Je regrette beaucoup de ne pouvoir me mettre d'accord avec M. Torr sur le terrain si délicat de la chronologie égyptienne. Je reconnais volontiers que pour la XXIe et la XXIIe dynastie le doute est encore permis, surtout pour la première. Mais l'erreur ne peut porter que sur la succession des règnes et non sur leur durée. Pour bien se prononcer sur l'inscription de Horpasen, il conviendrait peut-être d'étudier à fond l'original ; en attendant une conclusion définitive, nous avouons que ces détails chronologiques sont loin d'être certains.

M. Torr invoque pour sa théorie de la succession immédiate de la XIIe et de la XVIIIe dynastie un argument qu'il est inutile de réfuter, la table d'Abydos n'étant pas un document historique proprement dit, mais une adoration faite à certains rois choisis par leur descendant Seti.

M. Torr paraît ne pas comprendre comment l'Égypte aurait pu constituer tantôt un, tantôt plusieurs royaumes. Il lui suffira de consulter l'histoire des Mérovingiens pour constater un fait absolument semblable.

M. Torr me reproche de ne pas avoir tenu compte de la précession des équinoxes. Je l'avoue, j'ai cru ne pas devoir me lancer dans le domaine de l'astro-

nomie pure pour étudier par millièmes de seconde une donnée aussi vague que celle du lever d'un astre observé à l'œil nu, et cela tantôt au nord, tantôt au sud de l'Égypte, quoique les Arabes actuels arrivent par l'habitude à une certaine précision dans ce genre d'observations.

Seymour DE RICCI.

— Au cours des restaurations exécutées à l'église de San Pietro *in Ciel d'Oro*, à Padoue, on a découvert la tombe du roi lombard Luitprand (712-744) et les fragments d'une inscription latine désignant la sépulture voisine d'Ansprand, père de Luitprand. (*Chronique des arts et de la curiosité.*)

— Le British Museum vient de recevoir une importante collection d'objets antiques, provenant des fouilles entreprises à Chypre. La plupart de ces objets sont des ornements d'or, appartenant à ce qu'on est convenu d'appeler la période mycénienne de l'art grec. L'emplacement des fouilles se trouve à quelque distance du moderne village d'Enkomi, à une lieue environ des ruines de l'ancienne Salamis.

Parmi les objets d'or, il faut signaler un bel anneau, sur lequel est gravée en hiéroglyphes une invocation à la déesse Mut. C'est aux égyptologues à en déterminer la date exacte. Avec cet anneau, et dans la même tombe, on a recueilli plusieurs grandes épingles en or massif, telles que les femmes hellènes en employaient aux temps archaïques. Ces épingles, à longue pointe mince, à poignée pesante, et ressemblant beaucoup à un stylet, ont précisément la même forme que celles qu'on voit portées par deux figures du célèbre vase grec de Florence, connu sous le nom de vase François. Ce rapprochement jettera sans doute quelque clarté dans la chronologie mycénienne.

Pour la beauté artistique, la place d'honneur appartient sans contredit à deux ivoires sculptés, dont l'un représente un lion attaquant un taureau, et l'autre, un homme tuant un griffon. Le griffon a le corps d'un lion, les ailes et la tête d'un aigle. Le travail est extrêmement fin; l'expression de frayeur de la bête fantastique, ses grandes ailes battantes, son bec à demi ouvert, tout cela est indiqué avec beaucoup de justesse et de fermeté. L'homme semble un Oriental d'après la forme de son vêtement. Détail curieux : cet ivoire est tout pareil à un autre — d'exécution beaucoup moins belle pourtant — trouvé jadis par sir H. Layard. Or, le palais de Nimroud subsista du IXe au VIIIe siècle : on peut donc situer entre ces limites l'époque de la nécropole d'Enkomi. Le groupe du lion et du taureau a de la grandeur. Il faut noter que le taureau appartient à la race carienne, laquelle avait une bosse : cette circonstance satisfera les archéologues qui attribuent aux Cariens la paternité de tout l'art dit de Mycènes. Un passage d'Homère parle des femmes cariennes, qui avaient coutume de travailler l'ivoire.

On a encore découvert un superbe vase de terre, un collier à grains d'or, nombre de boucles d'oreilles d'or, des bandes d'or, des bijoux, etc. Enfin, le British Museum attend un second envoi, composé surtout de poteries, et d'autres ivoires parmi lesquels on signale une cassette ornée de reliefs qui représentent des scènes de chasse. Les ivoires, dit-on, rappelleraient de fort près le style des frises assyriennes. (*Les Débats.*)

— MM. Bleicher et Beaupré viennent de publier un excellent *Guide pour les recherches archéologiques dans l'est de la France*; la *Société d'archéologie lorraine* a été subventionnée, à cet effet, par le Ministère de l'Instruction publique, sur la proposition du *Comité des Travaux historiques*. Le Ministère a reçu de la Société, à titre d'échange, une cinquantaine d'exemplaires de cet ouvrage.

— *Revue des Études grecques*, t. IX, janvier-mars 1896. : Th. Reinach, *L'hymne à la Muse* (avec un fac-similé). — P. Tannery, *Athénée sur Ctésibios et l'Hydraulis*. — E. Legrand, *Description des œuvres d'art et de l'église des Saints-Apôtres de Constantinople. Poème en vers iambiques par Constantin le Rhodien* (un fac-similé). — T. R., *Commentaire archéologique sur le poème de Constantin le Rhodien* (figures dans le texte). — *Nouvelles diverses*. — C.-E. Ruelle, *Bibliographie annuelle des études grecques*. — *Errata*.

— *Revue des Études grecques*, t. IX, n° 34, avril-juin 1896 : *Partie administrative* : Statuts de l'association. — Souscription permanente pour les monuments grecs. — Assemblée générale du 21 mai 1896. — *Discours* de M. Bikélas, président. — *Rapport* de M. Paul Girard, secrétaire. — Concours de typographie grecque. — *Partie littéraire* : H. Weil, *Un monologue grec récemment découvert*. — R. Dareste, *Un document juridique égyptien de l'époque romaine*. — Th. Reinach, *Deux fragments de musique grecque*. — H. Delahaye, *Une épigramme de l'Anthologie*. — G. Castellani, *Un traité inédit en grec de Cyriaque d'Ancône*. — *Chronique*. — H. Lechat, *Bulletin archéologique* (ce *Bulletin* ajoute beaucoup à la valeur de la *Revue*. M. L. ne se contente pas d'être très au courant de tout ce qui se découvre et de tout ce qui s'écrit d'important; il donne son avis sur les questions d'âge et d'attribution, en quelques mots rapides et justes, qui résument de longues réflexions; il fait œuvre de critique plus encore que de compilateur). — *Correspondance grecque*. — *Actes de l'association*; *ouvrages offerts*. — *Bibliographie*. — [G. P.]

— *Bulletin de Correspondance hellénique*, 19e année, novembre-décembre 1895 : G. Perrot, *Figurines d'ivoire trouvées dans une tombe du Céramique d'Athènes* (voit dans ces figurines des œuvres attiques et non des importations étrangères; pl. IX, 9 bois dans le texte). — Et. Dragoumis, *Coup d'œil sur les règlements de la phratrie des Labyades* (additions et corrections à l'article de M. Homolle). — C. Fossey, *Inscription de Syrie*. — P. Orsi, *Sur une très antique statue de Megara Hyblæa* (traduction directe en pierre d'une statue de bois; 4 figures). — P. Perdrizet et P. Jouguet, *Lollianus Gentianus, proconsul d'Asie*. — P. Jamot, *Fouilles de Thespies. Les jeux en l'honneur des Muses* (nombreuses inscriptions inédites). — P. Perdrizet, *Inscriptions d'Amphissa et d'Anticyre*. — H. Weil, *Un péan delphique à Dionysos*. — G. Millet, *Les monastères et les églises de Trébizonde* (pl. XVIII, 26 bois). — L. Couve, *Fouilles à Délos* (pl. III-VIII, 15 bois. Étude importante pour l'histoire de l'architecture civile dans la Grèce hellénistique. La réplique du Diadumène fournira la matière d'un travail plus développé dans les *Monuments Piot*). — J. Strygowski, *Les chapiteaux de Sainte-Sophie à Trébizonde* (5 bois). — P. Jou-

guet, *Note sur une inscription grecque de Dendérah et le jour dit Sébastè en Égypte.* — Th. H., *Institut de Correspondance hellénique.* — Th. H., *Nouvelles et correspondance.* — *Bibliographie.* — *Tables.*

— Le vingt-deuxième fascicule du *Dictionnaire* Daremberg-Saglio, auquel l'active collaboration de M. Edmond Pottier imprime une marche sûre et rapide, vient de paraître (*Grammateus-Hercules*). Il donne la fin du quatrième demi-volume, qui se termine avec la lettre G. Nous y remarquons, pour leur étendue et leur importance, les articles suivants : *Graphé* (Caillemer), *Gratiæ* (Gsell), *Gryps* (Durrbach), *Gymnasiarcha* (Glotz), *Gymnasium* et *Gymnastica* (Fougères), *Gynecæum* (P. Paris, Cagnat), *Halter* (De Ridder), *Harpyia* (Bérard), *Haruspices* (Bouché-Leclercq), *Hasta* (Beaulieu et Cuq), *Hébé* (Decharme), *Hécaté* (P. Paris), *Hélène* (P. Paris), *Hellenotamiai* (Lécrivain).

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts*, du 1er août : P. de Nolhac, *La décoration de Versailles au* XVIIIe *siècle* (4e article). — Paul Adam, *Les Salons de* 1896 (3e et dernier article). *La peinture au Salon des Champs-Élysées.* — M. Reymond, *Lorenzo Ghiberti.* — S. di Giacomo, *Une basilique du* XIe *siècle. Sant'Angelo in Formis.* — P. Gauthiez, *La renaissance italienne et son historien français* (2e et dernier article). — A. Marguillier, *J. Stammel et ses sculptures au monastère d'Aumont.* — *Bibliographie.* — Deux gravures et une photogravure hors texte, nombreuses gravures dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts*, du 1er septembre : G. Schefer, *Les portraits dans l'œuvre de Watteau.* — P. Gusman, *Quelques peintures de Pompéi.* — A. Michel, *Louis Courajod.* — L. Magne, *L'Exposition universelle de* 1900. II. *Les palais des Champs-Élysées* (1er article). — Th. Reinach, *Pour la tiare d'Olbia.* — A. B., *Deux dessins d'Ingres.* — R. M., *Louis Legrand.* — *Correspondance d'Allemagne.* — H. Rosenhagen, *L'Exposition internationale de Berlin* (1er article). — *Bibliographie.* — Une phototypie en couleur, une eau-forte. Nombreuses figures dans le texte.

— *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*, vol. L, fasc. 2 : Steinschneider, *Les traductions arabes d'ouvrages grecs* (mémoire couronné par l'Académie des inscriptions et dont des parties séparées ont paru dans divers périodiques allemands ; l'auteur donne ici la deuxième section comprenant les mathématiques). — Fischer, *Les anciens noms arabes des sept jours de la semaine.* — Jacobi, *Sur deux anciennes mentions du jeu d'échecs dans la littérature sanscrite.* — Kaufmann, *Sur les* PIOUTIM *hébréo-arabes du Maroc.* — Jensen, *La méthode philologique et historique en assyriologie.* — Baunack, *Sur quelques prodiges des Asvins.* — Fraenkel, *Les inscriptions arabes gravées sur le rocher à Tor.* — Bondi, *Étymologies coptes et hébraïques.* — Glaser, *Sur l'inscription sabéenne du traité de 'Alhân.* — Meissner, *Sur l'histoire de l'origine de la fête juive des Pourim* (la croit identique au Zagmouk babylonien, aux Sacaia, et aux Farwardîn perses). — Bibliographie.

— *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palaestina-Vereins*, n° 4 : Zangemeister, *L'opus valli romani de la province d'Arabie* (d'après le texte

rectifié d'une inscription d'Oumm-el-Djemâl, dans le Haurân; Severus, légat de la province sous Marc-Aurèle et Commode)[1]. — Goldziher, *Abou Abdallah el-Kourachi* (sur un dicton légendaire en Palestine et en Égypte). — Nestle, *Éclaircissement des passages* III, 12 *de l'Évangile de saint Matthieu et* III, 17 *de celui de saint Luc* (la balle du grain jetée au feu; analogie tirée d'un papyrus grec). — Communications diverses (constatation de l'existence du rocher sous la chapelle du Calvaire, par Schick, etc.).

— *Mittheilungen des kaiserlich deutschen archæologischen Instituts. Athenische Abtheilung.* t. XXI, 1896, 1er cahier : Furtwængler, *Une vieille statue grecque de tuf, à Munich* (Pl. I, fig. dans le texte. Cette statue, dont la provenance est inconnue, doit avoir été rapportée de Grèce par le roi Louis. A cause de son apparence barbare, elle était allée échouer au Musée national bavarois. F. en a reconnu le vrai caractère et l'a fait entrer à la Glyptothèque. Il la rapproche de l'Apollon argien récemment découvert à Delphes et des plus anciennes sculptures de tuf d'Athènes. Elle représentait un guerrier coiffé d'un casque bas, et tenant, de sa main droite, deux lances la pointe en l'air, de sa gauche, pressé contre son corps, un bouclier sur lequel est figurée une tête de Gorgone. Il ne subsiste, de l'image, que la tête et la partie supérieure du corps). — Th. Wiegand, *Le prétendu temple de l'Ocha* (Pl. II et III. Cherche à démontrer que ce ne peut être un temple, que le monument, moins ancien qu'on ne le croit et peut-être seulement du VIe siècle, aurait plutôt été construit pour loger des veilleurs chargés de recevoir et de transmettre des signaux par le feu. Trois figures dans le texte). — Rhousopolos, *Le monument de Thémistocle à Magnésie* (Figure dans le texte. Ç'aurait été une statue, qui est figurée au revers d'un grand bronze des Magnètes, à l'effigie d'Antonin le Pieux). — Dragoumis, *Caladès* (Pausanias, *Attika*, 5). — Buerchner, *Inscriptions de Léros.* — Hiller von Gærtringen, *Inscriptions de Rhodes.* — J. Zingerle, *Inscription commémorative d'une guérison à Lébéna en Crète.* — Stavropoulos, *Décret de Thiasotes, provenant du Pirée.* — Th. Preger, *Inscription de Sparte où il est fait mention des* στατοί. — J. H. Mordtmann, *Inscriptions de Macédoine. Bibliographie.* — *Découvertes* (Rapport sommaire de M. Doerpfeld sur les résultats de sa dernière campagne de fouilles à Athènes). — [G. P.]

— *Mittheilungen des k. d. arch. Instituts. Athenische Abtheilung*, t. XXI, 2e cahier, 1893 : A. Michaëlis, *Une demi-colonne mycénienne* (figures dans le texte. Dessins intéressants extraits des papiers de Carl Haller von Hallerstein qui a visité Mycènes en 1811). — E. Pridik, *Timbres d'amphore trouvés à Athènes* (utile supplément aux recueils antérieurs). — L. Pollak, *Notes recueillies dans les îles grecques* (pl. VI, V. Syros et la nécropole de Panaghia Chalandrini; description, coupe et plan d'une fontaine grecque. Le Musée d'Hermopolis. Description des monuments d'Amorgos, découverts par M. Deschamps, qui y ont été déposés, et publication des inscriptions. Siphnos, les ruines des anciennes villes, les monuments, les inscriptions. Mélos, les ruines, les monu-

1. Voir, à ce sujet, mes observations dans *Études d'archéologie orientale*, II, p. 90 et suiv. — C. C.-G.

ments, douze pierres gravées, de l'âge mycénien, très fidèlement reproduites, les inscriptions. Naxos, quelques détails sur le colosse inachevé de Dionysos). — T. Duemmler, *Fragment d'un pithos carien de Datscha* (pl. VI. Additions importantes aux observations réunies par M. Pottier sur ce genre de monuments). — Ad. Wilhelm, *Résolution adoptée par des Samothrakiastes lesbiens.* — Fr. Studniczka, *L'inscription votive de Kamo.* — Philios, Le *Télestérion d'Éleusis et le sophiste Aristide.* — *Découvertes* (détails intéressants surtout sur les fouilles faites à Théra par M. Hiller von Gærtringen). — *Séances de l'Institut.* — [G. P.]

— *American Journal of Archæology and of the history of the fine arts*, janvier-mars 1896, vol. XI, n° 1 : R. Norton, *Andokidès* (définit le style du célèbre potier de la fin du VIe siècle et revendique pour son atelier un certain nombre de vases non signés qui présentent, pour la nature des sujets, l'arrangement et l'exécution, les mêmes caractères que les vases où cet artiste a mis son nom. 16 figures dans le texte). — Rufus B. Richardson, *Inscriptions de l'Héræon d'Argos.* — A. Frothingham et Allan Marquand, *Nouvelles archéologiques.*

— *American Journal of Archæology and of the history of the fine arts*, avril-juin 1896, t. X, n° 2. — Comme toujours, ce numéro ne contient que peu d'articles originaux. Ce qui y occupe le plus de place, c'est les nouvelles et les analyses d'articles publiés dans les recueils périodiques de l'Europe. Point de planche ; rien que des figures dans le texte. — P. Wolters, *Pinax d'Athènes.* — *Vase appelé* ἡδύποτος. — H. W. Haynes, *Figurine grotesque.* — *Travaux de l'École américaine d'Athènes.* — *Fouilles exécutées dans le Gymnase d'Érétrie*, en 1895 : 1. Rufus R. Richardson, *Le Gymnase* ; 2. *Sculptures trouvées dans le Gymnase.* 3. et F. W. Heermance, *Inscriptions du Gymnase.* — A. L. Frothingham et Allan Marquand, *Notes de Corinthe.* — *Notes d'Italie.* — *Nouvelles archéologiques.* — [G. P.]

— *Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma*, XXIVe année, fascicules 1 et 2, 1896 : *Conférences de la Commission archéologique communale.* — Dr L. Mariani, *Les restes de la Rome primitive* (pl. I-V ; détails intéressants sur une série de tombes et de monuments qui ont été en général peu étudiés. Les figures réunies dans les planches sont bien choisies et curieuses). — O. Marucchi, *D'une inscription récemment découverte à Roma vecchia.* — L. Cantarelli, *D'un fragment épigraphique chrétien de l'île du Tibre.* — Mazzanti, *Porte romaine qui passe à tort pour être de la Renaissance* (pl. VI-VII). — O. Marucchi, *Les obélisques égyptiens de Rome* (commencement d'une description détaillée de tous les monuments de ce genre que renferme Rome, avec la transcription et l'explication de leurs inscriptions). — G. Gatti, *Découvertes sur le Capitole.* — G. Gatti, *Notes épigraphiques.* — G Fiorelli, *Nécrologie.* — [G. P.]

BIBLIOGRAPHIE

Egyptian decorative art. — *A course of lectures delivered at the Royal Institution*, by W. M. Flinders Petrie. In-16, Methuen et Cie, Londres.

M. Maspero termine son *Archéologie égyptienne* en disant que l'étude méthodique des arts industriels reste encore à faire et qu'elle promet plus d'une surprise à qui voudra la tenter[1]. La publication des dernières conférences du Professeur Petrie sur l'art décoratif de l'Égypte montre en effet quel parti l'archéologie peut tirer de ce genre de recherches. L'histoire des principaux thèmes ornementaux, telle que l'expose l'auteur, permettra encore à ceux qui seraient tentés de renouveler nos méthodes décoratives de retrouver toute une série de motifs d'une élégante simplicité jointe à la plus réelle richesse. Elle leur permettra surtout de tirer parti de l'ornement égyptien avec méthode et d'une façon rationnelle. Si l'on doit quelque jour s'inspirer des motifs de cet art, on sera tenu désormais d'en connaître les évolutions et les filiations; on évitera dorénavant, il faut l'espérer, ces lamentables mélanges de décorations de toute époque, ces assemblages d'éléments hétéroclites et contradictoires qui semblent presque de règle quand on veut faire aujourd'hui de la décoration à l'égyptienne. Je n'en veux pour exemple que certains projets de Musée égyptien exposés au Salon de cette année. Il semble en vérité que toutes les fantaisies soient permises quand il s'agit de la vallée du Nil. Il en était encore ainsi au siècle dernier pour la Grèce et pour Rome. Nous comprenons mieux à présent les raisons intimes de leurs styles. Il est temps d'avoir pour les arts de l'ancien Orient le même souci de la vérité, la même intelligence de leur concept ornemental.

Élégance et simplicité, tels semblent les mots qui conviennent le mieux pour définir cette décoration égyptienne. Jamais en effet, remarque fort justement M. Petrie (p. 34), l'artiste n'a franchi la limite si délicate au delà de laquelle la multiplicité des détails amène la confusion et devient une fatigue pour les yeux; son pinceau ou son ciseau ont toujours su garder cette mesure que d'autres arts (l'art arabe, par exemple, il faut bien l'avouer) n'ont pas toujours su aussi bien observer. Dans l'étude d'un art qui touche forcément à tous les autres, il y avait également une limite à ne pas franchir. L'auteur a su fort nettement borner son sujet. C'est avec raison qu'il n'a pas voulu sortir d'Égypte et suivre à travers l'histoire artistique du monde entier l'évolution des motifs égyptiens (p. 6).

S'il est vrai que « tout est dans tout », c'est un tort de vouloir le faire tenir en un livre. J'ai eu occasion de dire ici même à quelles hardies spéculations pouvaient mener de semblables recherches, si engageantes qu'elles paraissent tout d'abord[2]. C'est « l'histoire et l'évolution des différents éléments de déco-

1. G. Maspero, *L'archéologie égyptienne*, p. 179.
2. Voir *Revue archéol.*, 1892, t. XIX, p. 444 (*The grammar of the lotus*, by Wm. H. Goodyear).

ration » (p. 9) pour l'Égypte seule qu'a entendu traiter M. Petrie. En Égypte même, et c'est le seul moyen de faire de l'archéologie sérieuse, il s'est refusé à aborder le domaine de l'hypothèse pure. Le symbolisme l'effraie ; il ne se soucie que médiocrement, par exemple, de reconnaître dans la spirale la figuration emblématique de la migration des âmes (p. 17); l'influence mystique du lotus ne lui paraît pas avoir marqué d'une empreinte bien certaine l'ensemble de l'ornement égyptien. Sur le symbolisme, et sur le cas qu'il convient d'en faire en Égypte, M. Petrie s'est expliqué avec beaucoup de netteté. A plusieurs reprises il a fait justice de ces hautes fantaisies emblématiques que l'on accorde libéralement aux Égyptiens et qui les auraient assurément fort surpris (p. 106).

Ainsi défini, le sujet a été très clairement divisé en quatre parties; chacune comprend un certain nombre de motifs, dont l'historique est traité d'une manière nette et substantielle. Une série de figures vient appuyer la démonstration de chacune de ces courtes monographies ; empruntées exclusivement à des monuments égyptiens, sans restaurations hypothétiques de types intermédiaires, sans emprunts aux monuments des autres arts, elles constituent des documents précis et permettent de suivre en toute confiance la succession des altérations, les déformations et les complications croissantes du thème primitif.

Dans la première partie, nous assistons à l'évolution des motifs à formes géométriques, lignes droites, spirales simples ou multiples dont les combinaisons infinies ont tant fourni à la décoration égyptienne (p. 17-40), damiers, losanges, etc. (p. 40-50). On admire l'ingéniosité avec laquelle l'artiste a su tirer parti de ces lignes si simples, la fécondité dont il a fait preuve en trouvant d'inépuisables variétés dans l'emploi judicieux de trois ou quatre motifs alternés.

La décoration naturelle est l'objet de la seconde partie. On remarquera la prépondérance de la flore sur les autres sources ornementales et ce simple fait en dit beaucoup, à mon sens, sur le caractère du génie artistique de l'Égypte. Ce n'est guère que pour mémoire (p. 84 et s.) que M. Petrie a cité les motifs empruntés à la faune ou à la figuration humaine (p. 85) ; encore ne lui semble-t-il pas qu'ils soient d'origine égyptienne, tant est tardive la date de leur apparition dans la vallée du Nil. Parmi les plantes, le lotus tient naturellement la première place : ses formes abrégées, devenues héraldiques à la manière de nos fleurs de lis, ont fourni des centaines de motifs toujours gracieux (p. 50-73). Le papyrus (p. 75), la palme, la vigne, les guirlandes (p. 76 et s.) sont loin à eux tous d'atteindre pareille richesse.

La troisième partie nous montre tout ce qu'a su tirer l'ornemaniste des arts industriels, des métiers ou des objets façonnés par la main de l'homme, tels que la vannerie, la sparterie, le filet, les roseaux tressés ou liés. Le sujet est presque entièrement inédit. M. Petrie ne pouvait indiquer ici que les principales sources. Chacune d'elles mérite de faire quelque jour l'objet d'un travail spécial, dont les résultats seront assurément des plus intéressants.

La décoration symbolique (je prends ici le mot au sens tout spécial, tout restreint que lui donne l'auteur) termine la série de ces monographies. Le lion, l'uræus, le scarabée (p. 107-112), les divinités populaires (p. 112-120) sont rapidement passés en revue. A vrai dire, et par leur nature même, ces motifs ne

pouvaient avoir une bien longue histoire. Leurs formes sont demeurées à peu près invariables et on les retrouve dans un temple d'Hadrien pareils à ce qu'ils étaient sur les monuments de l'Ancien Empire.

Un peuple aussi épris d'ornementation avait su faire de son écriture même un élément de décoration. Les images qu'il employa pour noter sa pensée facilitèrent sa tâche. Encore sut-il garder intactes au cours des siècles les images des objets qui constituèrent le fonds de son écriture et ne pas l'abréger en lignes abstraites, impropres à la décoration. M. Petrie signale dans sa préface le parti qu'on tira en Égypte des légendes hiéroglyphiques (p. 2). Sans doute a-t-il pensé qu'un sujet aussi vaste voulait à lui seul un volume. Il s'est borné à citer seulement ceux des signes qui avaient fini, en raison de leur caractère emblématique, par être un élément décoratif par eux-mêmes et pris isolément (p. 116-122).

J'aurais voulu néanmoins qu'il dît quelques mots du choix qui présidait à l'emploi des signes suivant l'effet décoratif à obtenir, qu'il nous parlât de cette recherche de la « carrure » des hiéroglyphes et qu'il nous donnât deux ou trois exemples de ces sortes de charmantes broderies en lettres de couleur dont les Égyptiens revêtaient leurs monuments. Le sujet est familier à M. Petrie, et ses fouilles de Meïdoum ont montré les découvertes pleines d'attrait que promet l'étude des anciennes images de ce système d'écriture[1]. Il en parlera certainement un peu plus longuement dans la prochaine édition.

Des théories générales étaient hors de propos dans une revue aussi rapide. Elles demandent, au préalable, sous peine de n'être que des hypothèses plus ou moins engageantes, des faits nombreux, et de longues démonstrations de détails. Il en est de même des définitions abstraites, toujours si difficiles en matière d'art décoratif. En revanche, les aperçus, les vues rapides sur la civilisation égyptienne et sur le génie de la race abondent.

Ici, c'est une courte digression sur l'idée que les Égyptiens se faisaient de l'imitation, sur ce qu'ils entendaient par *imiter*. Ailleurs, ce sont d'ingénieuses remarques sur l'art arabe, un mot jeté en passant sur les décorations en caractères koufiques (p. 3), sur l'architecture musulmane (p. 10), sur le travail des moucharabiehs (p. 94), ou sur les motifs emblématiques employés par les premiers artistes de l'Islam (p. 117). Ces rapprochements, que, pour ma part, je souhaiterais plus nombreux encore, nous rappellent que M. Petrie a longuement pratiqué l'Égypte contemporaine et qu'il considère avec raison l'artisan arabe comme l'héritier direct des maîtres de l'époque pharaonique.

Les recherches de M. Petrie l'ont amené également à toucher des questions d'un intérêt plus général que l'histoire particulière de l'ornement. Ainsi, la composition de l'entablement n'est déjà plus tout à fait du domaine de la décoration : c'est déjà de l'architecture. Le sujet est assez nouveau et assez intéressant pour que l'on sache gré à l'auteur de ne pas s'être arrêté à une limite si difficile à préciser et d'avoir résolument exposé à ce propos la façon dont s'étaient formés le tore et la gorge égyptienne (p. 97-103). Personne ne songera à lui reprocher d'être quelque peu sorti de son sujet.

1. *Egypt Exploration Fund* (cf. p. 35 et s.). *Meïdum*, by Flinders Petrie.

Aussi est-ce seulement sur les questions d'origine que je crois devoir faire quelques réserves.

Si le développement progressif des divers ornements est rigoureusement démontré, il n'est pas toujours aussi évident que le motif dont part M. Petrie pour étudier la série des évolutions soit bien le premier état du thème dont il nous montre ensuite la complication et l'enrichissement croissants. Il en est notamment ainsi des motifs dits « géométriques ». Les lignes qui les composent ne sont-elles pas souvent, non pas l'origine même du thème décoratif, mais le résultat abrégé, schématisé par de longues répétitions, d'anciens éléments naturels? Il y a déjà longtemps que Semper[1] a établi l'origine technique de nombre de motifs ornementaux. M. Perrot a montré également que le jeu des procédés industriels avait produit dès l'origine des combinaisons de lignes et de couleurs dont l'ornemaniste s'était plus tard emparé[2]. Dans plusieurs des dessins géométriques de l'*Egyptian decorative art*, on peut retrouver l'objet réel, natte ou poterie, étoffe ou marqueterie, qui leur a donné naissance. Ainsi les figures 4, 5, 6 sont manifestement dérivées de la sparterie, les figures 10 à 18 de la vannerie. Sans doute les lignes en sont géométriques, mais cette disposition est née de nécessités du métier; l'ornementation les a copiées ensuite, en les prenant d'abord telles qu'elles étaient, et non pas en les concevant comme des combinaisons *abstraites* de lignes. On s'en convaincra en comparant plusieurs de ces motifs avec ceux de la tombe de Phta-hotep et de Ti[3] où des thèmes ornementaux identiques sont encore munis d'attaches, de cordons ou d'anneaux qui décèlent leur origine. Les dessins en damiers, en losanges et en chevrons ont été copiés sur des nattes ou des tissus. Il en est fort probablement de même pour la « ligne ondée » dont les spécimens les plus simples se trouvent sur les scarabées. Je sais qu'il est dangereux de vouloir faire dériver du lotus plus ou moins déformé toutes les lignes courbes ou les différentes sortes de spirales[4]. Mais il est difficile de ne pas reconnaître un lotus abrégé dans les figures 18, 41 et 47. Ceci est d'autant plus vraisemblable que le lotus a, comme on le sait, un sens funéraire et solaire tout à fait d'accord avec la signification emblématique du scarabée égyptien.

Voici enfin (fig. 48, 49, 64, 70) une série de motifs dits « géométriques » qui présente une ressemblance frappante avec les rets et les filets que l'on voit figurés dans les scènes de pêche et de chasse des tombeaux. Je signalerai notamment la figure 52 dont les rosettes dérivent, suivant toute apparence, des nœuds que forment les mailles du filet.

D'une façon générale, on semble avoir méconnu jusqu'ici l'importance et le nombre de figures de toute espèce que la peinture égyptienne a empruntées au lien et à la corde. A cet égard, les tables de signes hiéroglyphiques sont cependant un indice significatif. Lier et nouer nous semblent des idées fort ordinaires; elles paraissent avoir vivement frappé les hommes des premières civili-

1. Semper, *Der Stil in den technischen und tektonischen Künsten, oder praktische Æsthetik*, Munich, 1860-1863.
2. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, t. I, p. 803 et s.
3. Voir Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, t. I, pl. VIII et XIV et fig. 538, 541, etc.
4. Cf. p. 61 et 63.

sations. A cette époque, les arts industriels, la construction elle-même, par la nature des matériaux employés, en faisaient un usage beaucoup plus fréquent. Telle était l'importance des modes d'attaches, aux variétés infinies, que plusieurs, comme le *sd*, avaient un sens mystique particulier. Il n'est pas surprenant qu'ils aient suggéré également un certain nombre de thèmes ornementaux.

Que faut-il en conclure? Je n'oserais affirmer, bien que j'incline à le croire, que les Égyptiens n'ont jamais conçu abstraitement les lignes géométriques en tant qu'ornement, mais qu'ils les ont toutes prises à l'origine à des objets naturels ou fabriqués où ils existaient par essence. N'est-ce pas un fait significatif que cette rareté des motifs tirés de la circonférence? Si les Égyptiens s'étaient inspirés des lignes de la géométrie pure, n'auraient-ils pas davantage tiré parti du cercle et de ses différentes sections? M. Petrie connaît trop bien l'Égypte pour ne pas avoir signalé cette particularité (p. 47).

Il a remarqué de même que certaines rosaces (fig. 102 à 110) semblaient imitées du travail du cuir. Les branches rayonnantes de certains dessins en étoiles ou en calices de fleurs seraient ainsi la reproduction des anciennes coutures des bandes de cuir. M. Petrie a signalé le fait à plusieurs reprises (p. 56, 57, 59, etc.). Si l'on admet l'origine technique de tous ces dessins, il n'y a guère de raisons pour les maintenir dans la classe des motifs géométriques, car si, avec le temps, les décorateurs ont pu oublier les fils des tissus, les brins de jonc, les bandes de cuir, les cordes ou les tiges de fleur qui inspirèrent tout d'abord les lignes de ces dessins, s'ils les ont traités alors en tant que purs ornements, il n'en est pas moins vrai que l'origine n'a rien de géométrique. Même, si pour quelques types, on arrivait à établir que la vannerie, la tapisserie ou les tentures en cuir abrégaient, modifiaient déjà volontairement d'une façon géométrique les modèles primitifs, l'origine *technique* imposée par des nécessités matérielles n'en subsisterait pas moins au fond.

Je laisserai de côté quelques critiques d'ordre secondaire sur les animaux symboliques, quoique je ne voie pas très bien pourquoi ils sont plus « symboliques » que d'autres motifs classés dans les ornements « naturels ». Je laisserai également l'explication du signe *dad*, cependant fort douteuse. Je crois avoir assez indiqué tout l'intérêt d'un livre qui se rattache à des questions artistiques aussi nombreuses et d'une portée aussi considérable. Quel a été le principe de la décoration de la plus ancienne civilisation du monde? Quelle a pu être son influence sur notre art? Quelle part a-t-elle eue dans la formation de l'architecture? Je ne cite là que les principales.

Le succès des leçons du Professeur Petrie a montré combien le goût de l'archéologie égyptienne était répandu dans le public anglais.

L'*Egyptian decorative art* est le premier traité où nous ayons l'histoire complète d'une des branches de l'art de la vallée du Nil. Nous espérons que ce n'est là que le premier volume d'une série dont nous aurons très prochainement la suite.

George Foucart.

Adrien Blanchet. **Les monnaies romaines.** Paris, Ernest Leroux, 1896, in-18, 149 pages et 12 planches en phototypie; 5 fr.

J'ai déjà signalé ici même, il y a deux ans, un volume de la « Petite bibliothèque d'Art et d'Archéologie », relatif aux *Monnaies grecques*. L'auteur vient de publier le complément nécessaire de ce premier volume et a consacré aux *Monnaies romaines* quatre chapitres excellents dans leur concision dont voici les titres : I. Le système monétaire; II. Fabrication et organisation monétaires; III. Les types monétaires, leur origine et leurs transformations; IV. L'art dans les monnaies romaines. Ces chapitres sont suivis de sept appendices contenant des listes soigneusement dressées et qui rendront de grands services.

M. Blanchet ne s'est pas contenté de présenter un résumé de nos connaissances sur la monnaie romaine et il expose fort bien ses idées personnelles. Ses observations sur les fonctions des triumvirs monétaires et sur les essais monétaires ont reçu un accueil favorable, car elles permettent d'expliquer nettement des faits obscurs jusqu'à ce jour. Je ne crois pas non plus qu'on trouve ailleurs un tableau des types monétaires romains traité avec autant de concision et d'habileté. Le chapitre sur l'art dans les monnaies romaines sera consulté plus d'une fois et peut-être discuté; mais les jugements portés par l'auteur sur les monnaies romaines reposent sur une observation personnelle attentive des monuments et on peut par suite en admettre le bien fondé.

En résumé, le nouveau volume de M. Blanchet comble une lacune, car il n'existait pas de travail qui fût à la fois un petit manuel et un livre de lecture, et qui s'adressât également bien à ceux qui savent et à ceux qui veulent apprendre.

Gustave Schlumberger.

Salomon Reinach. **Chroniques d'Orient**, Deuxième série. Paris, Ernest Leroux, 1896, in-8, avec gravures.

Notre collaborateur M. S. Reinach vient de publier le second recueil de ses *Chroniques* (nos XXIV-XXX, 1891 à 1895), suivi d'un index très détaillé. Il a réimprimé dans le même volume, non sans y apporter quelques modifications, les mémoires intitulés *Le Mirage oriental* et *Les déesses nues dans l'art oriental et dans l'art grec*. Le texte même des *Chroniques* a été revu et corrigé avec soin.

X.

Le Gérant : Ernest LEROUX.

LES DRUIDES ET LE DRUIDISME

LEUR RÔLE EN GAULE[1]

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS.

La religion des Gaulois à l'époque où Jules César entra en Gaule était un mélange confus d'ancien chamanisme, de traditions et pratiques magiques, de cérémonies particulières les unes aux tribus pastorales d'origine danubienne, quelques autres aux tribus guerrières du groupe kimro-belge. L'étude chronologique des monuments et des légendes ne laisse aucun doute à cet égard. Plusieurs de ces traditions et de ces pratiques devaient remonter jusqu'aux temps préhistoriques.

L'examen consciencieux des textes où il est fait mention de la religion des Gaulois conduit à une autre conclusion également fondée sur de fortes présomptions, à savoir qu'il n'y avait point, au temps de Jules César, qu'il n'y avait jamais eu en Gaule de *panthéon druidique*, mais uniquement des divinités locales ou de tribus, sans aucun lien hiérarchique entre elles. Même impossibilité de faire sortir de l'examen des documents écrits parvenus jusqu'à nous quoi que ce soit qui ressemble à l'ensemble d'une *doctrine théologique*, d'une sorte de religion révélée à une caste sacerdotale qui en aurait reçu le dépôt et la garde.

Un autre fait de grande importance, attesté par Jules César, est la date, relativement récente, de l'introduction des druides en Gaule. Il ne paraît pas douteux, toutefois, que bien que n'étant pas d'origine ancienne dans le pays et y étant une importation du dehors, les druides y ont joué un rôle considérable et

1. Résumé de l'opinion que j'ai exposée dans mon cours de l'École du Louvre sur la Religion des Gaulois, en 1895. Ces leçons, qui formeront le quatrième volume de *Nos origines*, seront publiées prochainement. — A. B.

en ont été à un certain moment à peu près les maîtres. Pour qui sait lire, si je puis m'exprimer ainsi, entre les lignes de l'histoire, l'existence de cette domination temporaire, absolue d'abord, puis partagée avec les *equites*, ne saurait faire aucun doute. Nous sommes en présence d'un problème dont la solution peut être considérée comme donnée par les faits, dont la démonstration reste à fournir.

En vue de résoudre ce problème obscur et compliqué, ou, au moins, d'en simplifier les termes, nous nous sommes efforcé d'en aborder séparément les parties.

L'archéologie démontre scientifiquement, je pourrais dire matériellement, aux yeux de qui veut bien parcourir, en les étudiant, les vingt-huit salles actuellement ouvertes au public du *Musée des antiquités nationales*, que l'histoire de la Gaule indépendante se divise (en dehors des temps dits quaternaires) en quatre grandes périodes distinctes, répondant chacune à un état social différent nettement caractérisé : période mégalithique; période du bronze ou proto-celtique; période celtique; période galatique, suivie de la période romaine.

Chacune de ces périodes a eu sa religion, c'est-à-dire ses pratiques, ses superstitions à elle propres.

Or, il nous a paru possible de déterminer, dans une certaine mesure, l'apport particulier de chacune de ces civilisations successives dans l'ensemble des superstitions et pratiques gauloises révélées par l'histoire (le druidisme laissé de côté — de manière à pouvoir lui faire sa part, par exclusion).

Le résultat de cette étude, à laquelle nous avons consacré un assez grand nombre de leçons, a été que la plupart des pratiques et superstitions signalées comme gauloises par les auteurs anciens, notamment plusieurs de celles auxquelles est plus particulièrement attaché le nom des druides, non seulement sont préceltiques ou pré-druidiques, mais étaient, en dehors du druidisme, communes à presque toutes les populations de l'Europe. Ces superstitions ont pu traverser en Gaule l'époque de la domination druidique, les druides même ont pu les tolérer ou les

protéger, comme l'a fait l'Église au moyen âge pour celles qui étaient trop profondément enracinées dans le cœur du peuple ; mais elles ne sont point druidiques. Ces superstitions sont :

1° Les sacrifices humains ;

2° Le culte des pierres ;

3° Les cérémonies solsticiales (feux de la Saint-Jean, la bûche de Noël) ;

4° Les herbes de la Saint-Jean ;

5° Le culte des fontaines ;

6° Le culte des arbres.

Et, plus généralement, toutes les pratiques que Pline fait rentrer dans le domaine de la magie — en particulier la majorité des recettes médicinales.

Nous croyons avoir démontré, dans notre cours, que, les druides n'eussent-ils jamais mis le pied en Gaule, Jules César et Pline y auraient trouvé ces superstitions aussi vivantes qu'ils nous le disent.

Nous irons plus loin. Une série de considérations, qu'il serait trop long de développer ici, nous a conduit à conjecturer, avec une suffisante vraisemblance, que le dogme même de l'immortalité de l'âme, de la survivance de l'individu dans un autre monde, devait se rattacher moins à une doctrine particulière aux druides, qu'à un sentiment inné de race, très fortement empreint, aujourd'hui encore, dans l'âme des populations d'origine finnoise et altaïque. Les druides ont pu développer, formuler plus nettement ces idées dont le germe existait en Gaule avant eux : ils ne les y ont point importées.

Que reste-t-il donc à l'actif des druides et doit-on incliner à l'opinion de ceux qui leur refusent toute action sérieuse sur la Gaule et en font des êtres presque uniquement légendaires?

Nous ne le croyons pas.

Ce que l'on appelle le druidisme ne représente, il est vrai, ni un dogme, ni une religion, ni une théogonie particulière. Son rôle a été celui d'une *institution sociale* d'une nature particulière, une forme très ancienne de groupement de certaines forces d'ordre

intellectuel et moral, quelque chose comme la constitution d'*oasis* intellectuelles au sein de la barbarie, organisation analogue à celle des grandes abbayes de l'Irlande aux ve et vi^e^ siècles, des abbayes germaniques des siècles suivants, des grandes lamaseries du Tibet et de la Mongolie. Je ne fais point ces rapprochements à la légère. Je me permets d'attirer l'attention des historiens et des moralistes sur un ordre de faits dont l'importance, la très grande importance, me semble avoir été méconnue jusqu'ici, dont le rôle dans les sociétés primitives du monde septentrional et occidental me semble avoir été des plus considérables et qui, loin d'être d'institution moderne, ne furent dans le monde chrétien qu'une *survivance*.

Les druides vivaient en communauté comme les lamas — (*sodaliciis adstricti consortiis*, suivant le témoignage de Timagène rapporté par Ammien Marcellin).

Dans la communauté druidique, comme dans la lamaserie, chacun avait sa fonction déterminée par ses aptitudes. De nombreux examens fixaient le grade et le rôle de chacun. Tous, il s'en faut, ne parcouraient pas le cercle complet des études de vingt années dont nous parlent les auteurs anciens. Aux derniers degrés, il y avait place pour toute une tourbe de charlatans et de magiciens qui seuls survécurent à la dispersion des communautés et qui étaient un reste de l'ancien chamanisme que les druides n'avaient pu détruire. Mais beaucoup arrivaient, par cette savante discipline, à s'élever au rang de poète, de musicien, d'artiste, de médecin, de philosophe, dont la science éblouissait la foule et imposait le respect. Chaque druide n'était pas tout cela à la fois, mais il y avait de tout cela dans la communauté. La grande influence des druides sur le peuple ignorant et grossier s'explique ainsi de la manière la plus naturelle, la plus simple, aussi bien que l'empressement des chefs de tribus à accepter le concours d'auxiliaires aussi précieux. Les druides furent en Gaule, avant l'époque romaine, la seule puissance, le seul pouvoir organisé et indépendant par la nature même de son recrutement, le seul capable aussi de suite dans ses conceptions, d'unité dans ses vues.

Ces aperçus, qui paraissent au premier abord purement hypothétiques ou théoriques, deux faits matériels incontestables leur donnent, pour ainsi dire, un corps sensible.

Dans la suite du développement social de la Gaule, dont la caractéristique presque constante est le morcellement des forces nationales représentées par des tribus rivales ou ennemies, aux environs du IIIe siècle avant notre ère, nous voyons dans un cercle assez étendu, dont Avaricum semble être le centre, s'élever tout à coup une série de forteresses d'un type assez original pour avoir attiré l'attention de Jules César qui en décrit le système de construction, construction savante, uniforme dans les moindres détails, dénotant par conséquent l'existence d'un pouvoir central donnant des ordres à une légion d'ouvriers capables de les exécuter, éveillant dans l'esprit la conviction qu'à ce moment existaient en Gaule des écoles où s'apprenait le métier, des espèces de manuels rimés où les formules en étaient conservées.

Où chercher ces écoles, cet enseignement, ailleurs que dans les *communautés druidiques*?

Les Galates avaient, à cette époque, fait, depuis un siècle environ, la conquête de la Gaule, dont ils possédaient, au moins, une grande partie. L'art de l'ingénieur leur était complètement inconnu. La science des druides mise à leur disposition explique seule logiquement les faits révélés par l'archéologie.

Un autre fait aussi important, à notre point de vue, mais dont la haute signification paraît avoir échappé aux numismates, est l'unité remarquable, l'uniformité des symboles, la perfection relative des monnaies ou médailles d'or qualifiées généralement d'*armoricaines*, qu'il est de toute impossibilité de considérer comme des imitations et des dégénérescences de monnaies grecques. L'aire géographique du développement de ces monnaies est l'aire plus particulièrement druidique.

Comment expliquer la création de ce type uniforme d'une si grande originalité, répandu sur une étendue de pays considérable, au sein de tribus d'origines diverses, de ce type dont les symboles variés ont en majorité le caractère incontestable de sym-

boles solaires, comme si ces monnaies émanaient d'une corporation religieuse? Comment s'expliquer la perfection relative de beaucoup de ces coins, s'ils n'étaient dus à la main d'artistes, de monétaires exercés, sortis d'une même école, au service d'une autorité centrale respectée et obéie? et quel autre centre imaginer, quelle autre intervention toute-puissante, au milieu d'une barbarie si profonde, sinon les *communautés druidiques*?

Que l'on compare ces monnaies d'or armoricaines aux barbares spécimens des sous d'or mérovingiens, et la nécessité de l'hypothèse que nous formulons se fera aussitôt jour dans les esprits.

Que l'on admette notre thèse, et la plupart des difficultés que soulève la question des druides disparaissent. Le véritable caractère de leur rôle se dessine nettement; la puissance de leur action sur le peuple n'a plus rien d'obscur et de surprenant; nous assistons à des faits d'un enchaînement parfaitement logique.

Alexandre Bertrand.

LES

CONVENTIONS DE L'ARCHITECTURE FIGURÉE

EN ÉGYPTE

Entre toutes les civilisations éteintes, l'Égypte tient le premier rang pour le nombre et la variété de ses monuments figurés. Mais si, en aucun pays, l'archéologie ne peut appuyer sur autant de documents l'étude des époques disparues, en aucun pays non plus, l'artiste n'a plus largement usé de procédés conventionnels; et nulle part peut-être ces procédés ne sont plus éloignés des nôtres. La complication en est souvent extrême, l'interprétation plus d'une fois malaisée. Maintes fois encore, sous une apparente simplicité, l'édifice que le peintre a représenté veut exprimer tout autre chose que ce que nos yeux croyaient d'abord y lire.

L'analyse de ces édifices simulés n'est cependant rien moins qu'une vaine recherche. Sous les abréviations et les libertés qu'autorise l'emploi de l'architecture feinte, les caprices dus à l'ornementation pure et à des préoccupations décoratives, on retrouve des documents d'une évidente sincérité et d'un véritable intérêt. Sur les origines des ordres égyptiens, les monuments réels nous manquent, et sans doute nous manqueront-ils toujours. A peine atteignons-nous la Ve dynastie, et les trop rares débris que nous avons de cette époque attestent déjà un art en pleine maturité. Peut-être un jour aurons-nous quelques spécimens de la IIIe dynastie, mais il paraît difficile d'espérer remonter jamais plus haut; et gagnât-on, au reste, un siècle ou deux dans l'histoire, on serait encore bien loin des époques primitives. — C'est par les monuments figurés que cette recherche est possible. Souvent une conception inspirée par des idées religieuses a

fixé dès l'origine et pour toujours les formes des édifices primitifs. Grâce à eux, il est permis de remonter bien plus avant dans l'histoire de la civilisation et d'aboutir à des conjectures vraisemblables sur ce que fut l'architecture antéhistorique. Il s'agit seulement, pour les comprendre, de démêler les idées qui ont dirigé le pinceau de l'artiste, les altérations qu'elles lui imposaient, les difficultés techniques qui en étaient la suite, et les conséquences qu'elles entraînaient dans l'aspect général des représentations. Distinguer dans une construction feinte l'agencement réel de ses différentes parties; transposer suivant nos procédés modernes l'édifice que l'art memphite ou thébain reproduisit à la façon nationale, devient alors simplement l'application méthodique de principes constants, et cette traduction peut fournir à l'histoire de l'architecture des données positives.

I

L'architecture feinte des autres contrées a rendu familières un certain nombre de conventions que nous retrouvons en Égypte, et on les y reconnaît aisément sous les lignes et les profils particuliers à l'art égyptien. Ces procédés semblent inhérents à la nature même de la construction simulée de tous les pays et de tous les temps. Le peintre, n'étant plus assujetti aux nécessités matérielles, s'est permis partout les mêmes licences, et sa main a cédé partout aux mêmes tendances. Tel est l'allongement exagéré des lignes verticales, la gracilité invraisemblable des supports. Une demeure assyrienne, une villa romaine de Pompei, le château féodal d'un manuscrit de notre moyen âge ont la même hauteur irréelle, les mêmes supports trop minces. L'Orient moderne, qui, pour tant d'autres procédés techniques, reflète bien souvent les conceptions et l'esthétique de l'antiquité, les reproduit fréquemment encore. Ce n'est pas seulement aux premiers siècles de l'hégire [1] que les manuscrits arabes

1. Cf. Gayet, *Art arabe*, fig. 1.

ont donné à leurs palais ou à leurs mosquées des colonnades et des minarets d'une impossible ténuité. Tout voyageur, dans les bazars du Caire ou de Damas, a pu les voir gravés sur les plateaux de cuivre, incrustés sur des meubles syriens, brodés sur des soieries de Jaffa, des cotonnades persanes. Je les ai retrouvés dans les fresques naïves de maints villages du Delta. Et ces peintures fantaisistes, qui réjouissent le fellah de nos jours, sont l'héritage des procédés conventionnels de ses pères, car les peintres de l'ancienne Égypte en ont usé plus largement que les autres. A toutes les époques et dans toutes les sortes de représentations, scènes funéraires ou même figurations de temples, ils ont donné à leurs colonnes des proportions trop sveltes pour être vraisemblables. Les écoles locales ne faisaient pas exception à la règle. Les colonnes de Zawiet-el-Maietin (VIe dynastie) sont le produit de l'art provincial (fig. 1)[1]; le fût en est semblable à ceux des bas-reliefs gravés par les artistes du roi sur les murs de Semnèh (XVIIIe dynastie) (fig. 2).

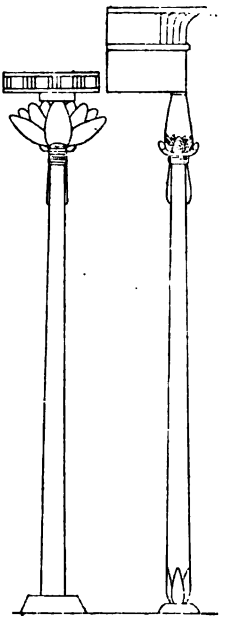

Fig. 1. Fig. 2.

1. Colonne figurée de la VIe dynastie (d'après Prisse, *Atlas*, t. I, *Colonnettes en bois*).
2. Colonne figurée de la XVIIIe dynastie (d'après Prisse, *Atlas*, t. I, *Colonnettes en bois*).

Une simple tendance instinctive ne suffit pas pour justifier à elle seule un procédé aussi persistant. Il y a en effet à ces déformations voulues une raison particulière. Presque nulle part l'édifice égyptien n'a été représenté pour lui-même. Comme on le sait, les monuments simulés que nous connaissons dans la vallée du Nil proviennent exclusivement de scènes mortuaires ou religieuses; et, à l'origine tout au moins, ni le plaisir des yeux

1. Pour les colonnes feintes des écoles locales de peinture, voir Lepsius, *Denkm.*, IIe partie, pl. 134 (Beni-Hassan); Newberry, *El-Bershèh*, t. II, pl. 10.

ni l'arrangement décoratif n'avaient rien à voir dans leur figuration. L'édifice a été reproduit pour donner une valeur déterminée au reste de la représentation, pour marquer la signification précise de l'ensemble; et, plus spécialement, pour ajouter l'idée de demeure (avec tous ses sens mystiques ou simplement funéraires) à la série de scènes qui l'accompagnent. Ces scènes, l'ar-

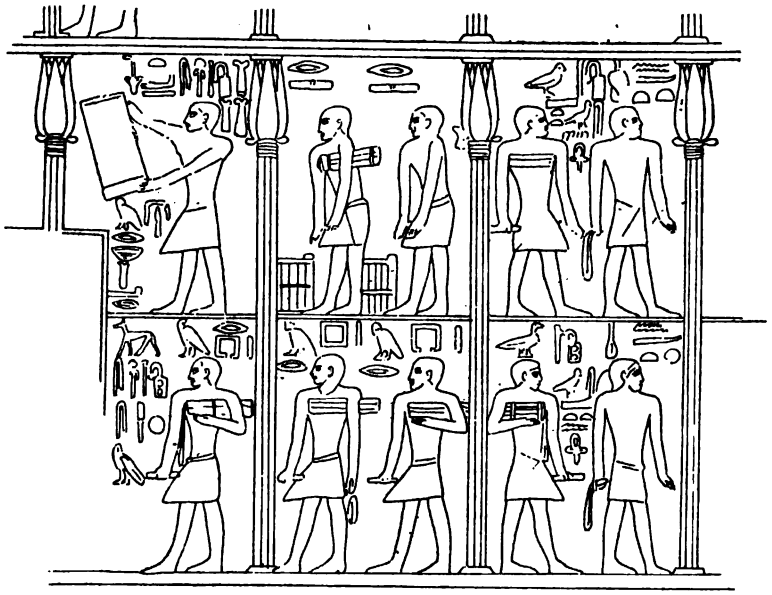

Fgi. 3.
Édifice-cadre, V^e dynastie (d'après Mariette, *Haute Égypte*, pl. X).

tiste les inscrivit, pour éviter toute erreur, à l'intérieur de la construction. Il les disposa suivant l'usage, les rangeant au besoin en registres superposés, si elles sont trop nombreuses. Ce qu'elles expriment est le principal, la construction n'est que l'accessoire. Donner aux supports du monument les proportions réelles eût exigé dans l'ensemble de la représentation une place par trop considérable. Ils auraient gêné les objets et les personnages qui étaient le sujet même du tableau. Des colonnettes très hautes et très minces ne présentaient pas ces inconvénients. Elles suffi-

saient à exprimer l'idée de demeure; et comme on ne tenait pas à mettre sous les yeux la demeure elle-même, le but cherché était atteint. Cette convention ne frappe pas beaucoup, lorsqu'il n'y avait à placer dans un kiosque qu'un ou deux personnages; elle apparaît plus franchement, lorsqu'il s'agit d'édifices de dimensions plus considérables, comme celui de la tombe de Ti (fig. 3).

La réduction de l'édifice simulé au rôle de cadre, qui semble le principe dominant des représentations de cette espèce, n'eut pas seulement comme effet la gracilité ou la hauteur des soutiens : nombreuses furent les conséquences secondaires de cette notation abrégée. Ce fut, tout d'abord, aux temps historiques, un emploi prolongé des kiosques, dais ou naos des premiers âges, pour exprimer d'une manière convenue des édifices plus massifs et plus compliqués de l'architecture réelle. Les lignes simples de ces légers édicules, la ténuité de leurs soutiens convenaient à merveille pour rendre l'idée d'abri, de sanctuaire ou de maison. Qu'en fait, une partie des édicules ainsi représentés ait correspondu à des kiosques réels, c'est ce que je ne prétends pas contester; mais on doit admettre que, dans la majeure partie des représentations, le kiosque est pure convention, et doit être regardé comme l'expression symbolique d'une vraie maison. Tel me paraît être le cas, notamment, du kiosque d'où le mort surveille et dirige l'administration de ses biens. C'est un poncif d'atelier, qu'on rencontre dans nombre de tombes memphites ou thébaines et dont il suffira de donner le spécimen ci-contre (fig. 4) qui remonte à l'Ancien Empire[1]. C'est en second lieu l'agrandissement du cadre

Fig. 4.
Édicule conventionnel, IVe dynastie (d'après Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. I, fig. 313).

1. Comparer avec les figurations de Zawiet el-Maietin, Lepsius, Ire partie, pl. 57. Voir encore les tombes publiées par la *Mission du Caire* et notamment les fasc. 1 et 4 du tome V.

dans le sens horizontal. L'allongement extraordinaire de certaines architraves n'est pas dû, comme on pourrait le croire, à une augmentation exagérée de la portée réelle ; l'artiste a procédé par suppression. Pour ne pas gêner le groupement des scènes intérieures, il a enlevé les colonnes du milieu, ne laissant plus que les supports des deux extrémités. Il marquait ainsi sommairement que toute la scène se passait à l'intérieur. Les traces de cette suppression n'ont pas toujours disparu. Tel est, par exemple, le monument ci-contre, où le peintre a laissé, suspendus à l'architrave, les chapiteaux des colonnes supprimées[1] (fig. 5). Quand il fallait dessiner un monument compliqué et de grande dimension, la conception du cadre amenait à des simplifications tout aussi radicales. Supprimer les colonnes ne suffisait plus ; ainsi, un temple, un palais réels étaient enveloppés de hautes murailles : on enlève d'abord cette gaîne, et on fait voir l'intérieur du temple. C'est, pour ainsi dire, de la figuration en coupe. Comme l'allongement exagéré

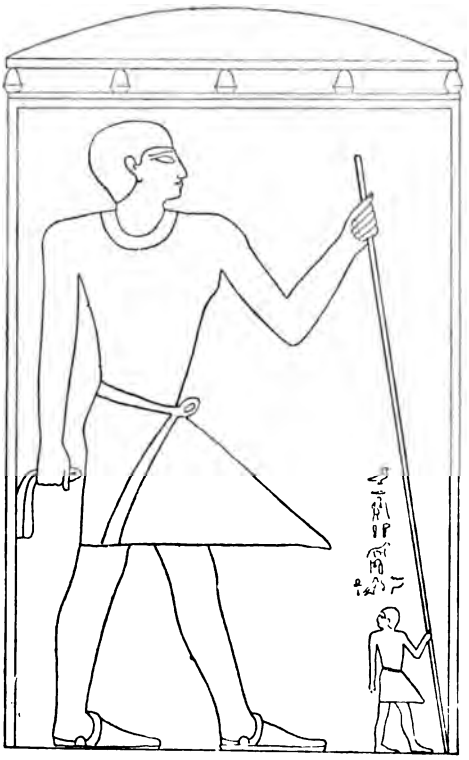

Fig. 5.
Édicule-cadre, VIe dynastie
(d'après Lepsius, *Denkmæler*, 2e partie, pl. 107).

1. Voir aussi Lepsius, *Denkm.*, II, 52.

des colonnes, on retrouve la coupe dans presque toutes les architectures figurées. L'Assyrie, pour ne citer que cette contrée, en faisait usage, tout comme l'Égypte, pour figurer symboliquement ses temples[1]. Le moyen est si aisé et il se présente si naturellement à l'esprit qu'il est superflu d'en rechercher l'origine. L'Égyptien l'avait trouvé dès le début. Aux temps si lointains où l'écriture se dégagea lentement de la masse des images usuelles, on figurait en coupe les divers édifices, huttes ou édicules. Devenus ainsi des signes, ils ont été transmis d'âge en âge et sont venus jusqu'à nous, attester l'antiquité de ce procédé. C'est encore celui dont nous nous servons pour faire voir l'intérieur d'une construction. Seulement, le dessinateur égyptien ne se contentait pas de la coupe simple. Dès que le monument comportait un certain nombre de dispositions internes, telles que des pièces distinctes ou des colonnades, il supprimait tous ces détails et ne laissait subsister que les soutiens extrêmes de droite et de gauche. Car, tandis que nous cherchons à faire connaître l'intérieur de l'édifice pour lui-même, ici on voulait seulement faire entendre qu'il y avait là un édifice. Et c'est ainsi que des temples de pierre, à sextuples travées de colonnes, s'abrègent conventionnellement, dans l'imagerie des papyrus funéraires, en un grêle épistyle que supporte un unique soutien à chaque extrémité[2].

Dans la partie subsistante de l'édifice, qui n'était plus en quelque sorte qu'une forme schématique, de nombreuses omissions altéraient encore la réalité. Mais peut-on vraiment les ranger dans les procédés conventionnels? N'était-ce pas plutôt de ces omissions volontaires, ou plus simplement de ces négligences si fréquentes dans les plus soignées des peintures égyptiennes ? Dans telle tombe thébaine, le dessinateur n'a pas eu le soin de faire deux colonnes semblables; à la naissance du chapiteau réel, le fût est entouré de cinq bandes qui le masquent complètement en cet endroit. Sans crainte de dénaturer cette partie du soutien, le

1. Cf. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 71.
2. Voir les *Papyrus du Musée de Leyde*, pl. 10 et 13.

peintre a poussé jusqu'en haut les traits verticaux qui figurent les différentes tiges du fût[1]. Ici, la faute est grossière : pur manque d'attention. N'en est-il pas de même pour tant d'autres images, où l'on a simplement juxtaposé des éléments qui, dans la réalité, étaient liés les uns aux autres? Telles sont, par exemple, les fleurs que l'architecte liait au-dessous du chapiteau; elles étaient maintenues par des bandes placées au sommet du fût, et dont les extrémités flottaient au vent. Souvent, l'artiste s'est contenté de peindre sommairement ces fleurs le long du fût sans attaches visibles; de figurer uniquement la partie flottante des bandes, sans dessiner celle qui entourait le fût de ses anneaux[2]. Simples négligences que j'aurais tout au plus mentionnées, si elles n'avaient suggéré, par leur aspect, l'hypothèse fort spécieuse d'appliques métalliques vissées sur les fûts. Je crois que l'explication doit être beaucoup plus grossière, et que ce sont là de pures omissions. Certains édicules me paraissent le montrer d'une façon décisive. On voit des colonnettes avec leurs bandes traditionnelles, et des fleurs accolées que rien n'attache au fût. Comme ce fût n'est pas composé de plusieurs tiges, ces bandes n'ont pu servir à maintenir l'assemblage, mais simplement à lier les fleurs; on s'est contenté cependant de les peindre à côté du fût; et on voit précisément dans certaines tombes thébaines des édi-

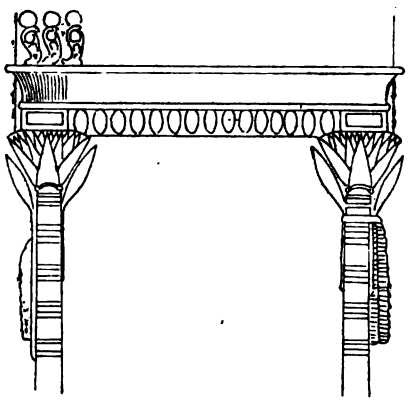

Fig. 6.

Édicule funéraire du Nouvel Empire. — Exemple de négligence dans les détails des modes d'attache (d'après une représentation de la *Tombe des graveurs*, à Gournah, XVIIIe dynastie. Cf. Scheil, *Tombes thébaines*, *Mission du Caire*, t. V, fasc. 4).

1. Voir la *Tombe d'Apoui* (*Mission du Caire*, t. V, fasc. 1, *Planche des tireurs de shadoufs*).
2. Cf. Lepsius, *Denkm.*, III, pl. 115 : *Gournet-Murrait.*

cules dont les deux colonnes sont identiques, mais dont les détails diffèrent; ainsi (fig. 6) dans la colonne de droite, les fleurs sont enserrées par les bandes, tandis qu'elles sont juxtaposées sur celle de gauche. L'hypothèse du métal est certainement inutile ici; je ne crois pas qu'elle soit plus nécessaire dans les autres cas.

L'épistyle n'a pas échappé davantage aux abréviations. L'architrave, le tore, la gorge et ses détails sont tour à tour supprimés ou diminués. Mais la composition de l'entablement égyptien est assez simple et assez constante pour ne pas laisser de prise au doute. Il suffit donc de signaler en passant ces altérations qui ne peuvent tromper personne.

Toute figure qui perd sa valeur propre et qui s'abrège pour prendre un sens symbolique, subit à la longue et par cela même une influence nouvelle. Ses lignes, devenues des expressions consacrées, ont perdu peu à peu leur signification primitive, et servent plus ou moins, à un moment donné, de prétexte à des thèmes décoratifs. C'est même là une des sources principales de l'ornementation. On sait déjà ce qu'elle doit à l'imitation des objets réels, à l'art du tisserand, ou à celui du vannier. La part de l'architecture feinte paraît être moins connue et mérite d'être signalée.

La transformation fut tout d'abord assez lente. L'Ancien et le Moyen Empire semblent, à première vue, avoir abrégé sans orner. En y regardant de plus près, on verra cependant que, dès cette époque, la tendance instinctive de l'architecture simulée à se transformer en thème décoratif se révélait dans les dimensions volontairement grossies de nombre de chapiteaux, et dans la fidélité avec laquelle on en avait reproduit les détails. La base et le fût de l'édifice-cadre avaient été réduits au strict nécessaire pour rendre l'expression de support sans tenir de place. Leurs lignes générales ne se prêtaient pas à l'ornementation; les motifs épanouis surtout, chers au décorateur égyptien, n'y trouvaient pas de place. Double raison pour les maintenir dans leur grêle nudité. Le chapiteau, au contraire, placé dans les an-

gles du cadre, pouvait être traité en détail sans nuire à la valeur des scènes inscrites à l'intérieur des colonnes. Les modèles lapidaires fournissaient, d'ailleurs, le meilleur des thèmes ornementaux ; ils les suggéraient tout naturellement, puisque le chapiteau réel avait été lui-même, à l'origine, une pure décoration. Il suffisait de reproduire ses lignes, ses groupements de fleurs ou de plantes, ses vives couleurs tout arbitraires, et pour les faire mieux voir, de donner à cette partie du support un développement conventionnel. De là les dimensions exagérées du chapiteau dans le tombeau de Ti (voir fig. 3) (Ve dynastie), à El-Bersheh ou à Beni-Hassan (XIIe dynastie). Ces représentations ont fait croire à l'existence de colonnes où le chapiteau aurait eu réellement un volume proportionnel aussi développé. Ce n'est là, comme on le voit, qu'un simple procédé (fig. 7 et 8).

Fig. 7.
Exagération du volume du chapiteau (d'après Prisse, *Atlas*, t. I, *Colonnettes en bois.* — Colonne figurée de la tombe de Tehutihotep à El-Bershèh. XIIe dynastie).

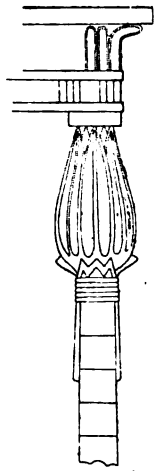

Fig. 8.
Exagération du volume du chapiteau (d'après Prisse, *Atlas*, t. I, *Colonnettes en bois.* — Colonne simulée d'une tombe de Beni-Hassan. — XIIe dynastie).

Jusqu'au Nouvel Empire, les licences que se permirent les dessinateurs en ce genre furent néanmoins assez modestes. Tout se bornait en général à une légère altération des proportions réelles et le rapport du chapiteau au fût n'avait encore rien d'invraisemblable. Pour figurer les détails du chapiteau sans lui donner un volume exagéré, le peintre avait souvent recours à un autre procédé. Il abandonnait la forme en boutons pour prendre la forme épanouie, ouvrait largement la fleur du lotus, en laissant voir tous les pétales et faisant circuler l'air entre les feuilles. C'est ce qu'on peut voir à Zawiet-el-Maietin (VIe dynas-

tie), où l'abaque repose en apparence sur une série de pointes (fig. 9).

Devant ces formes partiellement ajourées, l'hypothèse d'une matière flexible et résistante, comme le métal, s'est présentée d'elle-même. Ici encore, cependant, il ne semble pas nécessaire de recourir à cette explication. L'on se préoccupait déjà de décoration; le chapiteau était le thème de prédilection de l'ornement; et les lignes de ce chapiteau faisaient meilleur effet, quand elles étaient épanouies. Or, en ouvrant ainsi la gerbe végétale qui le constituait, on n'introduisait rien de nouveau dans la composition de la colonne. On refaisait seulement en sens inverse un travail qui n'avait été imposé à l'édifice réel que par des nécessités mécaniques. Le chapiteau primitif avait été, lui aussi, un assemblage de plantes librement épanouies, et la représentation de Zawiet est simplement la liberté rendue à des formes comprimées par l'emploi du bois ou de la pierre. Cet épanouissement que la peinture donnait à l'assemblage végétal du chapiteau, l'architecte avait parfois voulu le donner aussi à la pierre; mais il dut se borner à entr'ouvrir les fleurs et les feuilles et entre elles, le bloc plein du soutien apparaissait encore par derrière. Boutons entr'ouverts du vieux chapiteau lotiforme ou gerbes épanouies de la campane ne le masquaient pas complètement. C'était une nécessité que subissait malgré lui le constructeur. On comprend aisément que l'architecture feinte ne s'y soit pas pliée; elle s'en affranchit plus ou moins, suivant que l'élément décoratif devait prendre plus ou moins d'importance. Dans les monuments figurés où l'artiste s'attache à imiter exactement la construction réelle, il

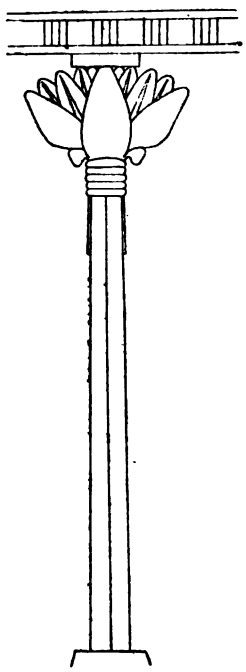

Fig. 9.
Colonne feinte à chapiteau épanoui (d'après Prisse, *Atlas*, t. I, *Zawiet-el-Maietin*).

reproduit littéralement le chapiteau avec ses feuilles découpées sur un fond plein qu'indique (fig. 10*a*) un arc de cercle qui réunit

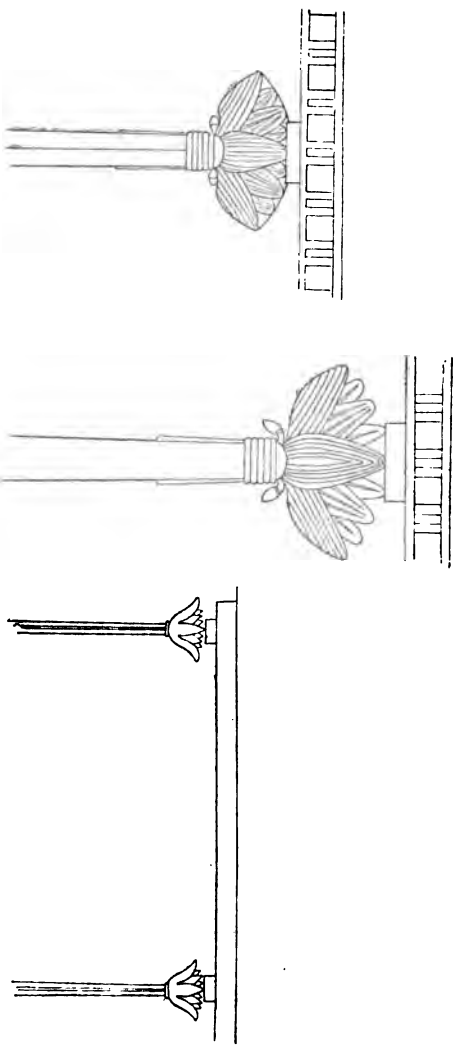

Fig. 10 *a*. Fig. 10 *b*. Fig. 10 *c*.

a. — Chapiteau simulé avec l'indication du contour du chapiteau (d'après Prisse, *Atlas*, t. 1, *Colonnettes en bois*).
b. — Chapiteau simulé sans indication du contour du chapiteau (d'après Prisse, *Atlas*, t. 1. *Zawiet-et-Maïtin*).
c. — Édifice simulé reposant sur une seule des pointes du chapiteau (d'après Lepsius, *Denkmæler*, 2e partie, pl. 52).

les feuilles par leurs pointes. Cette indication suffit pour montrer que les vides intermédiaires sont, dans la réalité, les endroits

où réapparaissait le bloc plein. L'arc de cercle n'était nécessaire qu'autant que le peintre tenait à se rapprocher de la réalité. La part prépondérante accordée à la décoration suffisait pour le faire supprimer ; et c'est en effet ce qui eut lieu dans la majeure partie des colonnes feintes à campanes. L'entablement parut alors reposer soit sur cinq pointes, soit sur trois (fig. 10 *b*), quelquefois même sur une pointe unique (fig. 10 *c*). Tous ces chapiteaux peuvent en somme être regardés comme les degrés successifs par lesquels a passé un même procédé conventionnel et comme la déformation graduelle d'un chapiteau plein, sur lequel on avait peint des ornements plus ou moins ajourés[1].

Comme pour les autres procédés, le souci de la décoration fit pousser à l'extrême ce qui avait été une altération facile à reconnaître à son début. Le Nouvel Empire en arriva à des chapiteaux fantaisistes, qui sont plutôt des prétextes à ornements qu'une image d'édifice quelconque, et c'est là ce qui a le plus contribué à faire croire à l'usage du métal dans l'ancienne Égypte. On peut expliquer plus simplement toutes ces représentations, comme on vient de le voir, par le désir de supprimer, autant que possible, ce qui est exclusivement élément de support, en gardant, au contraire, tout ce qui peut servir à l'effet décoratif. D'autres architectures figurées en usent de même. Parfois, il est vrai, ce n'est pas sur les mêmes parties du soutien que les suppressions ont porté; mais la tendance est identique comme la cause qui lui donne naissance. Pour n'en citer qu'un exemple, on voit dans un bas-relief assyrien tout le poids des colonnes reposer sur les pattes d'un animal[2]; il est bien évident que la colonne réelle portait sur un bloc plein, et que l'animal était tout simplement sculpté sur la pierre. L'architecture feinte supprime le bloc plein : l'Assyrien faisait à la base de ses soutiens ce que l'Égyptien faisait au sommet. On voit combien l'architecture figu-

1. Je suis heureux de m'être rencontré sur ce point avec M. Soldi, qui veut bien me communiquer le troisième volume de son ouvrage intitulé : *La langue sacrée*, encore en manuscrit au moment où paraissent ces lignes.

2. Cf. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. II, p. 86.

rée a traité arbitrairement les proportions respectives des divers éléments de la colonne, soit dans le fût, soit dans le chapiteau. Ce dont il faut se pénétrer, c'est que les Égyptiens se rendaient bien compte de ce qu'ils faisaient, que ce n'était pas faute de savoir comment s'y prendre, car leurs papyrus[1] (ceux du Musée de Turin, pour ne citer que ceux-là) renferment de véritables dessins d'architecte. Ici leur but était autre, et pour l'atteindre, ils modifièrent, sans hésiter, toute la représentation de l'édifice, soit qu'il s'agît de faire place à l'image, qui était l'élément principal et important de la scène, soit qu'on voulût enfin donner plus de développement aux thèmes décoratifs. La technique de la peinture égyptienne conduisait naturellement à ce dédain des proportions réelles. Elle avait, en effet, toujours subordonné à l'idée qu'elle voulait exprimer les dimensions relatives de ses objets ou de ses personnages. Je ne rechercherai pas ici la cause première de ce système si hardi; elle tient intimement au concept premier de la peinture égyptienne. Pour n'en retenir que la conséquence pratique, il ne faut pas chercher dans les édifices simulés une donnée positive sur les proportions réelles des constructions; pas plus qu'on ne saurait juger de la taille réelle des personnages d'après les figures de dimensions si différentes qui se succèdent sur le même registre d'une fresque funéraire.

II

Altération des proportions, simplification ou suppression des parties statiques de l'édifice, développement des parties décoratives : telles étaient, en fin de compte, les suites du rôle secondaire accordé à un édifice, que vint bientôt et par surcroît altérer l'ornementation. La part de vérité que contient l'architecture feinte et les renseignements exacts qu'elle peut fournir seraient assez aisés à établir, si l'Égypte n'avait employé

1. Cf. Goodyear, *Grammar of the lotus*, fig. 23 à 29.

que ces procédés, tous issus d'une même origine; mais il en existe d'autres, qui répondaient à des idées différentes. Il en est résulté de nouvelles conventions souvent plus difficiles à interpréter aujourd'hui. Les premiers n'affectaient, en effet, que les éléments de la construction considérés isolément; les seconds altèrent gravement l'agencement des différentes parties et peuvent donner lieu à de plus grandes erreurs d'interprétation. Ainsi, il semble malaisé, à première vue, de regarder une image telle que celle-ci (fig. 11) comme un document bien précis. Tout y semble emmêlé et dénaturé à plaisir. Je crois néanmoins que tous ces procédés conventionnels peuvent se ramener à un principe unique, mais que ce principe est exactement opposé à celui de l'édifice-cadre. Ici, la construction a une valeur *par elle-même*. Que ce soit en vertu d'une idée religieuse ou funéraire, — comme le désir de procurer au mort, pour lequel ils sont peints, des objets dans leur intégrité, — ou que ce soit pour tout autre motif, on *veut* avoir des représentations d'édifices complets, et pourvus de tous leurs éléments constitutifs; des édifices exactement définis dans leur contenance, leurs dimensions et leurs dispositions. L'esprit égyptien, toujours logique à l'extrême, a tiré pour ainsi dire mécaniquement toutes les conséquences de cette conception nouvelle, comme il l'avait fait déjà pour l'édifice-cadre. L'intention apparaît constamment dans les représentations de ce genre. Elle devait donner lieu à des difficultés sérieuses, en Égypte, où elle avait à tenir compte des règles et procédés généraux de la peinture nationale.

Pour faire comprendre l'aspect extérieur, les diverses dimensions, la disposition intérieure, soit d'une construction, soit d'un ensemble de constructions, nous nous servons du plan, de la coupe ou de l'élévation. Nous nous en servons comme de moyens distincts, répondant chacun à une expression déterminée d'un des différents caractères de la construction. Les Égyptiens n'ont pas usé de ces moyens dans les images qui nous occupent, et le dessin ci-contre (fig. 11) est un spécimen de leur manière de faire. On attribue généralement le fait à leur ignorance; je crois

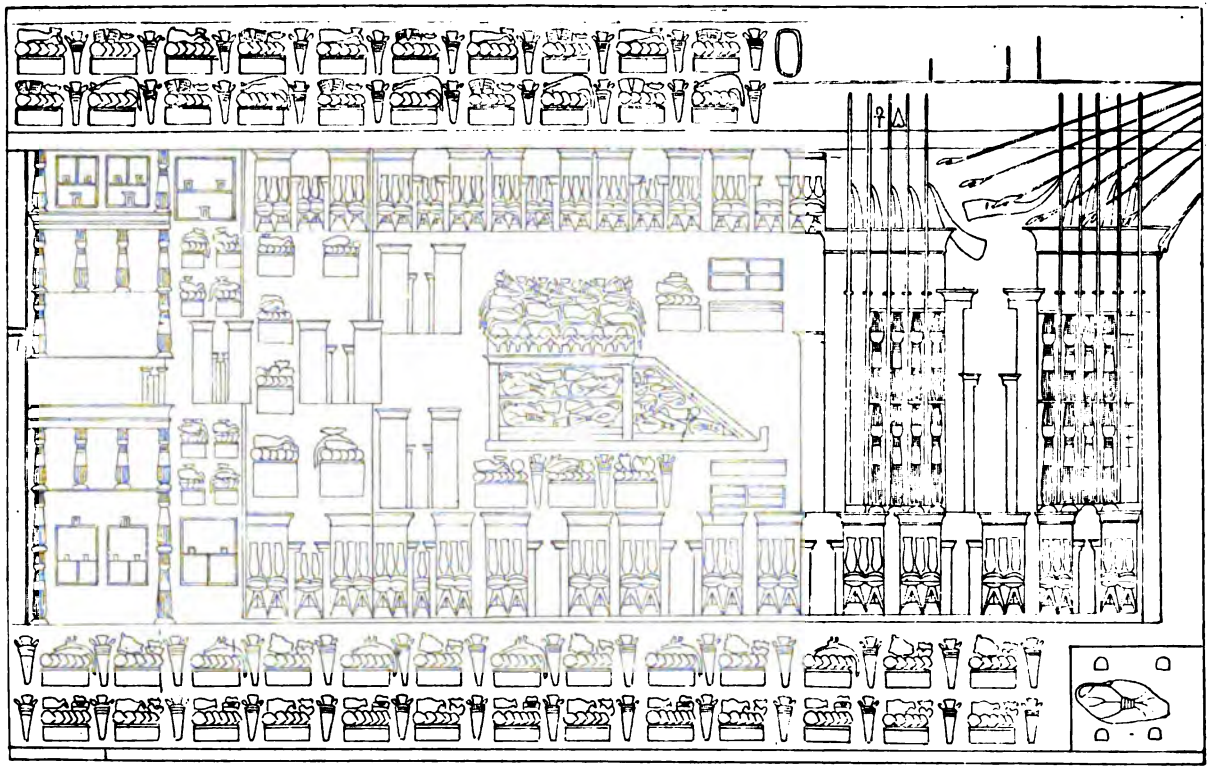

Fig. 11.

Plan d'un palais égyptien (d'après Prisse, *Atlas*, t. I, *Plans cavaliers* de Tell-el-Amarna).

qu'il y a là une réelle injustice, et qu'on fait en tout ceci une part beaucoup trop forte à la gaucherie. Ces moyens, les Égyptiens les ont connus, au moins dans tout ce qui est essentiel. Là où ils n'en ont pas usé, c'est pour des raisons voulues et à cause du caractère résolument conventionnel de certaines représentations. Le principe initial a différé, en pareil cas, de ceux dont s'inspirent nos conventions modernes. Développé peu à peu en ses dernières conséquences, il a fini par s'écarter totalement de notre manière de faire, au point de nous rendre inintelligible le sens de bien des images. Là, au contraire, où leurs représentations ne subissaient pas l'influence spéciale de ce principe, là où il s'agit de dessins ordinaires, les dessinateurs égyptiens ont prouvé leur savoir-faire.

Ils ont montré, en effet, par nombre de signes et d'images, qu'ils usaient à tout instant de la coupe. Les édifices-cadres, les idéogrammes de la demeure, du palais, du naos, etc., sont autant d'emplois de la perspective en coupe.

L'élévation se confondait pour eux avec la représentation de face pleine, ou de profil plein. La perspective de biais et de trois quarts leur était interdite, par l'excellente raison qu'ils n'employaient que des teintes plates. L'élévation d'une maison était donc tout simplement la peinture de la face ou des côtés de cette maison. Mais, une fois admis en ce sens restreint, le mot d'élévation peut parfaitement caractériser les représentations de villas, de greniers, de demeures diverses que l'on voit dans les tombes thébaines. Une maison comme celle d'Anna (fig. 12) ne serait que fort peu retouchée par un dessinateur de nos jours. Mais dans les peintures du genre de la figure 11, ni la coupe ni l'élévation n'auraient répondu complètement au désir de l'artiste. Il s'agissait ici de figurer les dimensions, la destination et

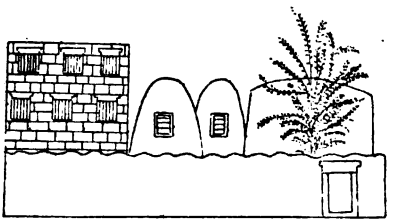

Fig. 12.
Maison égyptienne (d'après Maspero, *Archéologie*, fig. 8).

les dispositions internes de tout un ensemble de constructions. C'est en pareil cas que nous nous servons du plan. Les Égyptiens le connaissaient également. Je laisserai de côté ceux de basse époque, comme les croquis dressés dans les études des notaires ptolémaïques et que M. Grébaut a retrouvés, il y a quelques années, à Gebeleïn. Pour ne pas sortir des temps pharaoniques, le signe de la demeure ▭, aussi ancien que le reste de l'écriture, est un plan. Il n'y a là rien de bien surprenant; les lignes que dessine la première assise de briques crues d'une nouvelle maison en inspirèrent tout naturellement l'idée. Mais il y avait de véritables plans, aussi compliqués que les nôtres. Les architectes qui soumirent les « projets » d'Abydos à Ramsès II disposaient à coup sûr de dessins techniques très précis. On a retrouvé quelques tracés de « syringes » de la vallée des Rois, datant de la même époque : ils sont exactement traités à la façon des nôtres[1]. On ne peut donc mettre en cause la maladresse de l'artiste, pas plus qu'on ne pourrait le faire pour les grêles colonnes et les proportions exagérées des édifices-cadres.

D'où vient alors que les Égyptiens ne se sont pas contentés de ces moyens? Pourquoi ont-ils eu recours à ces accumulations parfois si compliquées de constructions déployées et superposées, comme cet ensemble d'apparence déconcertante que l'on a vu tout à l'heure? Est-ce que l'abstraction que suppose la lecture d'un plan leur était malaisée, peu familière? Il y a une autre explication, et elle apparaît, quand on regarde avec plus d'attention l'ensemble des compositions de ce genre. Qu'on veuille bien en effet se reporter à la figure 11 et la débarrasser préalablement des offrandes, victuailles, et objets de toute nature qui encombrent l'intérieur. Ce qui reste est bien un plan. Les lignes d'enceinte, les grandes divisions internes sont identiques à ce que nous ferions pour tracer un plan de la même propriété. Le dessinateur les a figurées par des traits qui ne laissent aucun doute sur leur nature. Pourquoi donc ce simple tracé qui nous paraît suffisant

1. Cf. Maspero, *Archéologie*, fig. 153 (d'après un papyrus de Turin).

est-il ainsi hérissé de constructions qui en rompent les lignes, et qui nous empêchent même de les distinguer tout d'abord? Pourquoi ces coupes, ces élévations, et tant d'autres procédés hybrides? Un maladroit mélange de coupe, de plan et d'élévation, est-ce donc là, en dernière analyse, à quoi aboutit le savoir du dessinateur? — Le jugement serait beaucoup trop hâtif.

Nos plans indiquent les différentes parties de la demeure, en supposant une section faite au ras du sol ou à un niveau déterminé. Ils rendent de la même manière une porte, une colonne, un pylône, une ante, etc. Le procédé est conventionnel, mais il nous est si familier que nous le comprenons sans difficulté. Très souvent, cependant, dès que les détails sont un peu compliqués, ou qu'il existe des éléments constructifs moins usités que les autres, ce moyen ne suffit plus pour la lecture du plan. Pour le faire comprendre clairement du lecteur, on écrit en regard des différents éléments leur nom particulier : porte, fenêtre, ante, dégagement, etc. Ou, si la place manque, on met des chiffres qui renvoient à une légende explicative.

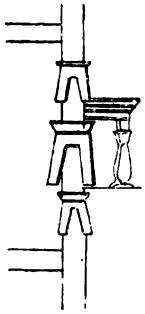

Fig. 13 *a*.
Plan d'une entrée de villa suivant le procédé égyptien (d'après Wilkinson, *Ancient Egyptians and Thebes*, t. I, fig. 8).

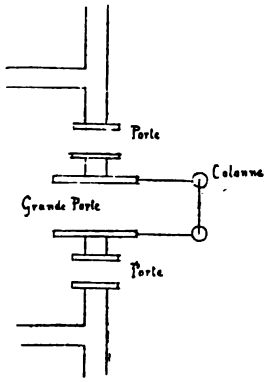

Fig. 13 *b*.
Le même, suivant nos procédés modernes.

Les Égyptiens n'ont pas fait autre chose. Seulement, au lieu de figurer l'objet par sa section, annotée d'une légende, *ils ont représenté l'objet lui-même*. Ainsi la ligne du plan est traversée par la figuration de trois pylônes (fig. 13 *a*) : cela veut dire qu'en cette partie du mur d'enceinte, il y avait une porte d'entrée, flanquée de ses deux ailes. Nous aurions, quant à nous, exprimé ainsi la chose (fig. 13 *b*). Le dessinateur figura de même les autres parties du plan ; pour le portique, par exemple, il en dessina les co-

lonnes, pour un sanctuaire la coupe d'un édicule, etc. Il faut donc prendre ces figures, non comme la représentation des objets, mais comme des indications techniques. De nos jours, le plan des villes ou des maisons proscrit cette manière de commenter les éléments des édifices. Est-il besoin de rappeler qu'au siècle dernier les plans de jardins étaient encore faits au moyen de ce système, et que les plans de pays, je veux dire les cartes, n'ont renoncé que plus tardivement encore à ce procédé? On connaît ces cartes vénérables, où des chaînes de montagnes sont dessinées en petites buttes échelonnées ou superposées, où des arbres indiquent les forêts, où, enfin, les vaisseaux sortent à pleines voiles des ports figurés avec leurs clochers et leurs remparts. Remplacer les légendes explicatives d'un objet par cet objet lui-même était, en Égypte moins qu'ailleurs, une anomalie. La nature des signes de l'écriture fait que la limite est impossible à préciser entre le rendu phonétique d'un mot et l'image d'un objet. Un même fonds commun leur a donné naissance. Lorsque, dans un de ces mêmes plans, par exemple, on voit l'image conventionnellement abrégée d'un bœuf lié par les pattes (fig. 14), que signifie cette silhouette? Est-ce une pure image, cela veut-il dire qu'en cet endroit il y a positivement un bœuf ainsi lié? Non, c'est une indication abrégée, convenue. C'est un idéogramme de l'*action de lier* le bœuf, et en le plaçant à l'intérieur du plan de la chambre, c'est comme si l'on *écrivait* : endroit où on lie et où on abat les bœufs. Voici maintenant (fig. 15) une cour avec des tas de blé sur des aires; sont-ce vraiment des *images* de tas de blé, ou est-ce là une légende explicative, une *lettre* voulant dire que c'est là l'emplacement des tas de blé? L'un et l'autre sont possibles, et

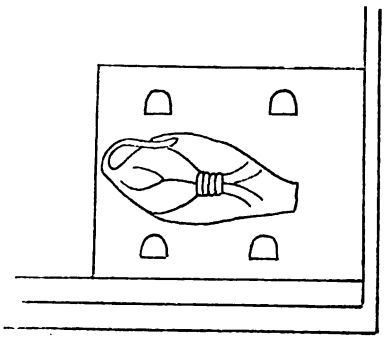

Fig. 14.
Abattoir (d'après Prisse, *Atlas*, t. I, *Plans cavaliers* de Tell-el-Amarna).

très probablement les deux idées se présentaient simultanément à l'esprit du lecteur égyptien. Or, c'est de même qu'on inscrit les diverses destinations d'une pièce ou d'une enceinte : un cellier, une étable, etc. On procédait exactement de la même façon pour noter les diverses particularités de l'édifice : ses colonnades, ses pylônes, les édicules ou les constructions d'un plan. Sont-ce des images ou des signes d'écriture? Ici encore, ce sont tous les deux à la fois, parce qu'entre les deux le système égyptien ne traçait aucune limite précise.

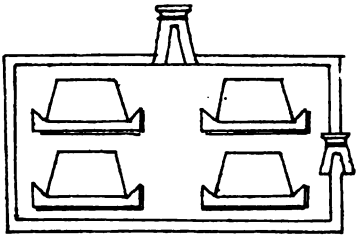

Fig. 15.
Greniers à récoltes (d'après Wilkinson, *Ancient Egyptians and Thebes*, t. I, fig. 116).

En tous les cas, les *traits* de ces plans jouent absolument le même rôle que les nôtres : ils donnent *sur le sol* les proportions réelles de la construction, ou de l'ensemble des constructions. Si bien qu'on pourrait de nos jours tenir le plan pour complet rien qu'avec ces traits. Nous y ajouterions des légendes écrites, au besoin; pour plus de clarté, quelques coupes verticales en marge. Dans le même but, les Égyptiens inséraient dans l'intérieur même une série de remarques ou de commentaires, soit sous forme d'objets, de plantes et d'animaux, soit sous forme de façades, de portes, de greniers, de naos, etc., le tout figuré en profil, suivant l'habitude commune de la peinture nationale.

Les avantages de ces annotations concrètes étaient fort sensibles pour l'Égyptien; elles étaient d'accord avec le système général, foncièrement emblématique, de ses autres représentations. Elles s'harmonisaient avec la figuration ordinaire des objets, et avec l'essence intime de son écriture qui n'est que de la peinture d'images, à valeur plus ou moins conventionnelle. Pour nous, au contraire, elles nous gênent étrangement; et si en certains tracés, où elles sont largement espacées (fig. 16), nous les remettons assez vite en place, il n'en est pas de même quand elles se pressent les unes sur les autres, se superposent

sans intervalle, et prennent un aspect tel que l'on a peine à croire qu'il s'agisse de la description minutieuse d'édifices distincts et réels. Les images d'édifices ou de parties d'édifices sont tellement serrées, tant de coupes et d'élévations se rejoignent et forment parfois une sorte de panneau incompréhensible[1] ! Sont-ce bien ici encore de vrais plans, annotés en images, comme précédemment? Je crois qu'on peut répondre d'une manière affirmative. Les lignes droites qui délimitent l'ensemble des figures, et qui, le plus souvent, le découpent en carrés à l'intérieur, montrent assez que, dans l'esprit du peintre, *le plan*, au sens moderne du mot, restait ici encore le principal de la représentation et que les objets inscrits au dedans ne cessaient pas d'en être de simples commentaires. Ce qu'il faut admettre, c'est que leur multiplication, l'indication minutieuse de leurs détails ont entraîné, peut-être malgré lui, le peintre à chercher, de plus en plus, la figuration intégrale de ces sortes d'accessoires et de commentaires du plan. De là, des compositions comme celles de Tell-el-Amarna. L'artiste n'a jamais eu l'idée d'y donner une vue d'ensemble, et il a voulu néanmoins faire voir tout ce qu'il y avait dans l'édifice, en sorte qu'au lieu de s'en tenir aux annotations essentielles ordinaires, il a voulu nous faire pénétrer le secret des constructions, le nombre de pièces dont elles se composent, etc. Pour y arriver, il commence par user franchement des proportions les plus invraisemblables; quand une partie de l'édifice lui paraît devoir être traitée en

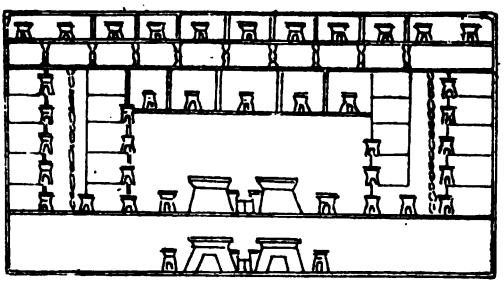

Fig. 16.
Plan d'une villa égyptienne (d'après Wilkinson, *Ancient Egyptians and Thebes*, t. I, pl. IX).

1. Cf. Prisse, *Atlas*, t. I, *Plans cavaliers*.

grand détail, il n'hésite pas à la grandir au détriment des autres; allongeant celle-ci, raccourcissant celle-là, supprimant au besoin tout ce qui n'est pas indispensable. Les conventions de l'édifice-cadre nous ont assez accoutumés à ces hardiesses. En aucun cas, cependant, on n'oserait aller jusqu'à dépasser les lignes qui déterminent le plan réel en son entier, ni même, sauf de très rares exceptions, à franchir celles qui déterminent chacune de ses portions.

Ce qui rend l'interprétation souvent si malaisée, c'est l'application à ces compositions, mêlées de plans et d'élévations, de procédés empruntés à la perspective traditionnelle de l'Égypte. Privé des ressources des ombres, repoussant d'autre part le moyen qui consiste à démasquer légèrement les objets placés derrière les autres, ignorant enfin la figuration de trois quarts, le peintre n'avait à sa disposition d'autre ressource que de superposer des silhouettes en teintes plates.

Comment pouvait-on faire, quand il y avait nécessité de figurer une construction sous plusieurs faces?

Au temps mystérieux où l'Égypte choisit pour signes fixes d'une écriture un certain nombre de ses images courantes, l'idée (c'est celle qui vient tout naturellement à l'esprit des hommes ou des peuples en leur enfance) fut de déployer à côté l'une de l'autre les faces de l'édifice, en les présentant sur la même ligne. Les très vieilles constructions feintes de l'art hellénique n'ont pas fait autrement[1]. L'image qui fut le signe idéogramme de certaines fêtes religieuses est passé dans l'écriture (syllabique : *heb*) et nous a, par suite, transmis un spécimen intact de ces procédés enfantins (fig. 17). Le peintre avait à figurer un naos plein où deux trônes (ou deux statues assises) sont placés à côté l'un de l'autre. Il commençait, comme il le faisait toujours en pareil cas, par ouvrir l'édicule en supprimant les parois du sanctuaire. C'était la coupe simple, mais elle ne suffisait pas. Il fallait montrer les deux statues, les deux trônes du fond; en pareil cas, le

1. Cf. Pottier, *Monuments grecs*, t. II, pl. 14.

Nouvel Empire emploie une sorte de rudimentaire perspective fuyante. Il assied ses personnages l'un derrière l'autre, le premier masquant légèrement le second[1]. Ce moyen ne semble pas avoir été connu à l'époque primitive. Le peintre découpa son naos en deux morceaux, chacun contenant un des trônes, et les plaça sur la même ligne. Seulement, pour indiquer le moins gauchement possible que les sièges étaient en réalité côte à côte, il les accola dos à dos, tournant en sens inverse les deux colonnettes de cet édicule ainsi dédoublé en apparence, mais unique en fait. C'était comme s'il eût abattu ses deux moitiés, comme deux battants sur des charnières placées de part et d'autre de la paroi du fond[2].

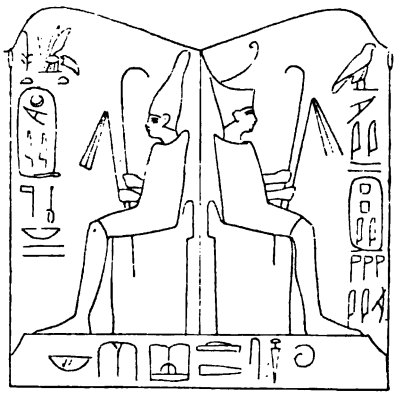

Fig. 17.

Figuration d'un édicule hiératique à double trône d'après Lepsius, *Denkmæler*, 2e partie, pl. 102).

Un procédé aussi imparfait ne dut pas subsister longtemps, et, s'il nous est parvenu, c'est grâce à l'écriture, qui, dès les temps antéhistoriques, a fixé en images immuables un certain nombre de conventions naïves des premiers âges. C'est tout à fait par exception, et pour des raisons que je ne rechercherai pas ici, que ce procédé réapparaît dans les peintures proprement dites aux temps historiques. Je n'en connais pour ma part qu'un seul exemple ; il a déjà été interprété, et je ne le commenterai pas à nouveau[3].

En dehors de ce moyen fort primitif, il ne reste à l'artiste d'autre ressource que d'emprunter les moyens communs à la

1. Cf. *Tombes thébaines* (*Mission du Caire*, t. V, fasc. 4) : *Tombe des graveurs*.
2. J'ai suivi, pour cet édicule, l'interprétation donnée par M. Maspero (Cours du Collège de France, 1895).
3. Cf. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. I, fig. 256.

peinture égyptienne en général, notamment la perspective en plans verticaux superposés. Le principe en lui-même partait, au fond, d'une observation juste de ce qui se présente à notre vision dans la nature. Nous percevons *plus haut* ce qui est *plus loin* dans un paysage; seulement, dans la réalité, — et dans nos procédés actuels,— on ne voit que les sommets des plans placés en arrière du premier. L'Égyptien, pour une raison ou pour une autre, voulut montrer les objets entiers, et il fut obligé pour cela de les placer conventionnellement, et très franchement, les uns au-dessus des autres. Il ne le fit pas seulement pour des paysages; il le fit pour les différentes pièces d'un édifice, par une application méthodiquement poussée à l'extrême du procédé initial. Il le fit même pour des parties d'une construction situées en fait l'une derrière l'autre et au même niveau; et tandis qu'elles auraient dû être complètement masquées l'une par l'autre, il les mit l'une au-dessus de l'autre. Ainsi, dans l'esquisse de parc ci-contre (fig. 18), où la partie droite garde franchement son caractère de plan, deux colonnades superposées soutiennent chacune une longue treille. Les arbres figurés, dans chaque galerie, entre les supports et l'avenue qui sépare les deux rangées de soutiens ne laissent ici aucun doute : c'est la représentation d'une allée, bordée de droite et de gauche par une rangée de colonnes.

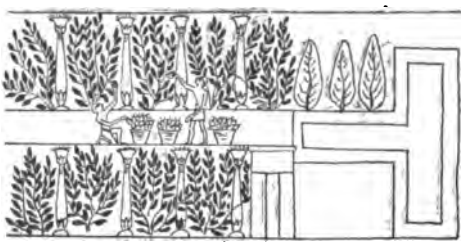

Fig. 18.
Plan de jardin (d'après Wilkinson, *Ancient Egyptians and Thebes*, t. I, fig. 155).

Nous hésitons déjà davantage quand les deux colonnades sont superposées directement sans espace intermédiaire. On croirait à première vue qu'il s'agit d'un portique à deux étages. Ce sont simplement les deux faces de la construction qu'on a mises l'une au-dessus de l'autre. Les faces latérales sont suffisamment

exprimées par la ligne qui court parallèlement à ces deux colonnes, et qui donne les dimensions réelles de l'édifice.

En d'autres plans, entre les deux façades, et toujours par registres superposés, le peintre a voulu exprimer aussi les faces latérales. J'ai cru remarquer que c'était dans le cas où les quatre côtés de l'édifice comportaient des colonnes ou des piliers. Ceci serait un indice en faveur du système que j'ai indiqué plus haut, touchant l'origine de ces images. On ne se servait pas de ce genre de figure, mais du plan véritable, quand les façades étaient des murs simples. On s'en servait, au contraire, comme commentaire imagé, dès que la muraille est doublée d'une colonnade ou remplacée par cette colonnade. Tel est ici le cas (fig. 19). Le plan exact de l'édifice[1], sa superficie réelle sont indiqués, comme en toutes les représentations de ce genre, par des lignes droites qui dessinent un grand rectangle. En haut et en bas du plan, une colonnade à deux étages. En se reportant à la planche de Lepsius, on verra que celle du dessous est continue, tandis que celle du dessus est divisée en deux groupes placés aux extrémités. On y remarquera de plus des statues assises placées à la hauteur du second étage ; elles ne reposent sur rien et semblent en quelque sorte flotter en l'air. C'est la meilleure preuve qu'il ne peut s'agir d'un portique surmontée d'une sorte de *loggia*, mais de deux colonnades distinctes placées au même niveau sur le sol. La seule question est de savoir s'il est possible de déterminer sa place exacte par rapport à la première, si elle peut s'y rattacher, et de quelle façon. En l'examinant de plus près, on remarque que son entablement est

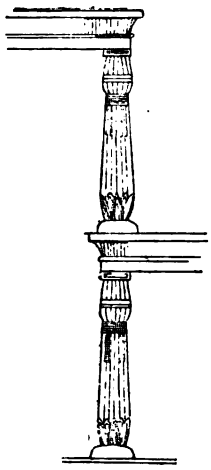

Fig. 19.
Figuration des ailes d'un portique (d'après Lepsius, *Denkmæler*, 3e partie, pl. 102).

1. Il nous était impossible de donner ici l'ensemble du plan et nous avons dû nous borner à donner la fraction du portique indispensable pour l'intelligence du sujet.

tourné en sens inverse de celui du premier plan; cela nous indique que, dans notre restitution, nous ne devons pas placer les deux colonnades dans le même sens, et ne pouvant être parallèle à la première, la seconde ne peut que lui être perpendiculaire. On obtient ainsi la moitié d'une cour-péristyle faite d'un long portique à deux ailes. Le haut de la cour à l'autre extrémité du plan doit être rétabli de la même façon, et l'ensemble donne une de ces longues cours-péristyles, bien connues dans l'architecture classique de l'Égypte.

Une fois entré dans cette voie, il n'y avait pas de raison pour ne pas appliquer la même superposition, et dans le même ordre, non plus seulement aux quatre faces de la construction, mais aussi aux dispositions intérieures. L'expression de toutes les parties internes ou externes d'un édifice est absurde, si on veut la prendre pour une vue; elle n'est qu'imparfaite, si on la tient pour un plan; et c'est dans ce sens seul que l'Égyptien semble l'avoir employée.

Cette imperfection elle-même ne doit pas être trop sévèrement jugée. Nous éprouvons, en ce qui nous concerne, de grandes difficultés quand nous cherchons à représenter à l'œil d'une manière concrète les parties intérieures d'un édifice. Pas plus qu'aux Égyptiens en pareil cas, le plan, la coupe, ni l'élévation ne nous suffisent. Voulons-nous cependant donner idée de la construction sans employer une série de plans ou de coupes, mais en une seule image? Nous nous heurtons à des séries d'obstacles, et nous les surmontons bien péniblement. Nous n'osons pas altérer trop manifestement les proportions réelles — quoique bien des fois on soit encore obligé de les déformer. Nous ne connaissons plus les hardies superpositions de l'Égypte. Que faire? Nous avons aussi recours à d'autres procédés, et, il faut l'avouer, ils sont bien imparfaits, peut-être même aussi imparfaits en leur genre que ceux de la vallée du Nil. Nous arrivons bien avec les *plans cavaliers* à faire voir non seulement le plan et les façades antérieures, mais encore une notable partie des monuments intérieurs. Mais beaucoup de tracés égyptiens ne

sont pas autre chose, à tel point que Prisse a pu fort justement appeler certains d'entre eux plans cavaliers. Là où l'artiste s'est contenté de développer les façades, et non les pièces intérieures, il n'y a guère de différence entre les « plans perspectives » de l'Égypte et nos propres vues perspectives. Dans l'un et l'autre, on voit la totalité des façades, un peu masquées l'une par l'autre dans nos vues, et c'est tout. Quelle est la différence? A y regarder de près, elle consiste presque exclusivement en *un angle de vue*. Nous planons fictivement de beaucoup plus haut, pour justifier la vue des différents édifices; pas trop haut cependant, pour ne plus voir les élévations et nous *trichons*. Les Égyptiens procédaient plus franchement et plus simplement, supposant le spectateur au niveau du sol, puis étageant les uns sur les autres les objets qui se masquaient mutuellement, sans se soucier, comme nous, de ménager la vraisemblance. Il était convenu que, dans ce genre de représentations, on n'en tiendrait pas compte. C'était, au reste, une convention familière à toute la peinture égyptienne. Des vases surmontés de lotus, de lions, d'esclaves, ou tout autre motif, sont, par le même procédé, la traduction à l'égyptienne d'un vase dont la décoration intérieure représente ces lotus ou ces lions (fig. 20).

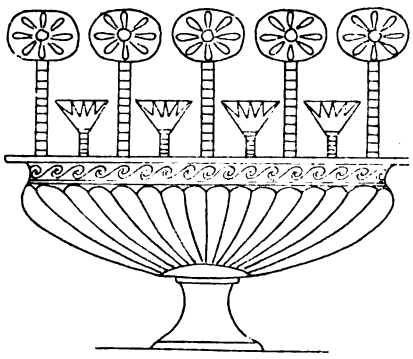

Fig. 20.
Décoration intérieure du vase figurée extérieurement (d'après Prisse, *Atlas*, t. II, *Peinture*).

Quelquefois ces plans cavaliers ne nous suffisent pas encore. Nous tenons absolument à montrer l'intérieur des édifices en même temps que leur plan. Nous usons alors des ressources des géométraux. Pour ne pas sortir d'Égypte, un géométral de Prisse, de Lepsius, démolit ici la paroi d'un mur; là, il supprime une colonne; ailleurs, il enlève une partie du toit. Je ne démontrerai

pas à quel point cette manière de faire eût été contraire à l'esprit de l'art égyptien, je me demande seulement si, convention pour convention, la nôtre n'est pas presque aussi hardie; avouons qu'elle est en tous cas bien imparfaite. Elle ne montre qu'une partie de la construction, elle en détruit çà et là les lignes et ce qu'on voit est toujours plus ou moins masqué, plus ou moins mutilé. L'esprit est obligé de restituer ce qui manque.

Finalement, le problème est le même en tous temps, et il est insoluble. Toutes les difficultés viennent de ce que l'on veut exprimer, en une seule image, ce qui ne peut l'être qu'au moyen de plusieurs, chacune d'une nature différente. Quand nous le tentons pour notre part, nous arrivons à des solutions bâtardes, plus ou moins satisfaisantes suivant notre goût, mais toujours incomplètes. Au delà d'un certain point, il nous faut forcément plusieurs plans et plusieurs coupes. L'erreur des Égyptiens, si erreur il y a, fut de tenir obstinément à représenter le tout *complètement,* en un seul tableau : ils y arrivèrent presque; mais pour les comprendre, il fallait une éducation que nous ne possédons plus.

On voit à quoi peuvent se ramener toutes les conventions des édifices représentés non plus comme cadres, mais pour eux-mêmes. Une figuration de toutes les parties de la demeure, prenant une à une ses faces, et quelquefois ses chambres même; les plaçant les unes au-dessus des autres, et (quelle que soit leur direction réelle) en face du spectateur; le tout, en gardant néanmoins les proportions exactes *sur le plan.* A mon avis, en examinant bien les différents spécimens de cette espèce, on arrive à les rattacher tous à cette conception et à les expliquer tous par la même idée.

III

Tels sont les deux groupes qui se dégagent de l'examen des conventions propres aux monuments figurés. D'une part, les

édifices dans lesquels on ne voit plus qu'un symbole, une idée, bientôt un prétexte à décoration. De l'autre, au contraire, les édifices dont on veut faire non une vue, mais un plan avec les caractères les plus complets, mais aussi les plus opposés dans leurs moyens d'exécution.

Toutes les constructions conventionnelles du dessin égyptien peuvent-elles rentrer dans l'une ou l'autre de ces deux catégories? Une seule classe y échappe.

Elle se reconnaît aisément à des caractères particuliers. Ce sont des naos, des dais, des temples abrégés symboliquement. Leurs grêles silhouettes et leur élancement exagéré, leur composition uniquement faite des lignes de l'entablement et de colonnes aux deux extrémités, en fait assez saisir de suite le sens emblématique, sens que vient presque toujours souligner, éployée sur l'épistyle, la rangée des uræus mystiques.

Leur construction est élégante, très nette et très soignée. L'œil ne s'égare pas dans des lignes compliquées, il perçoit de suite les agencements de l'édifice. Il y distingue aussitôt, en dedans du cadre que forme la façade de l'édicule, les colonnes de la face opposée. Nous aurions donc ici une véritable perspective fort proche de la façon moderne. Pour mieux montrer que certaines colonnes sont au second plan, le peintre a diminué leur taille. On voit le rebord interne de l'entablement qu'elles soutiennent, et à part certaines gaucheries, comme l'absence des poutres transversales d'une architrave à l'autre, il semble bien tout d'abord que l'édifice soit représenté avec une science et des procédés auxquels nous n'étions pas habitués (fig. 21).

C'est précisément cet emploi insolite d'une perspective nouvelle qui nous suggère, bientôt après, l'idée qu'il y a peut-être autre chose, en cette image, que ce que nous croyions y voir. Les édifices en question ont un caractère nettement symbolique; les colonnes qu'ils représentent appartiennent à des types depuis longtemps disparus; il nous est permis de supposer que la tradition hiératique a imposé, a même consacré non seulement les formes, mais encore la manière générale de représenter la cons-

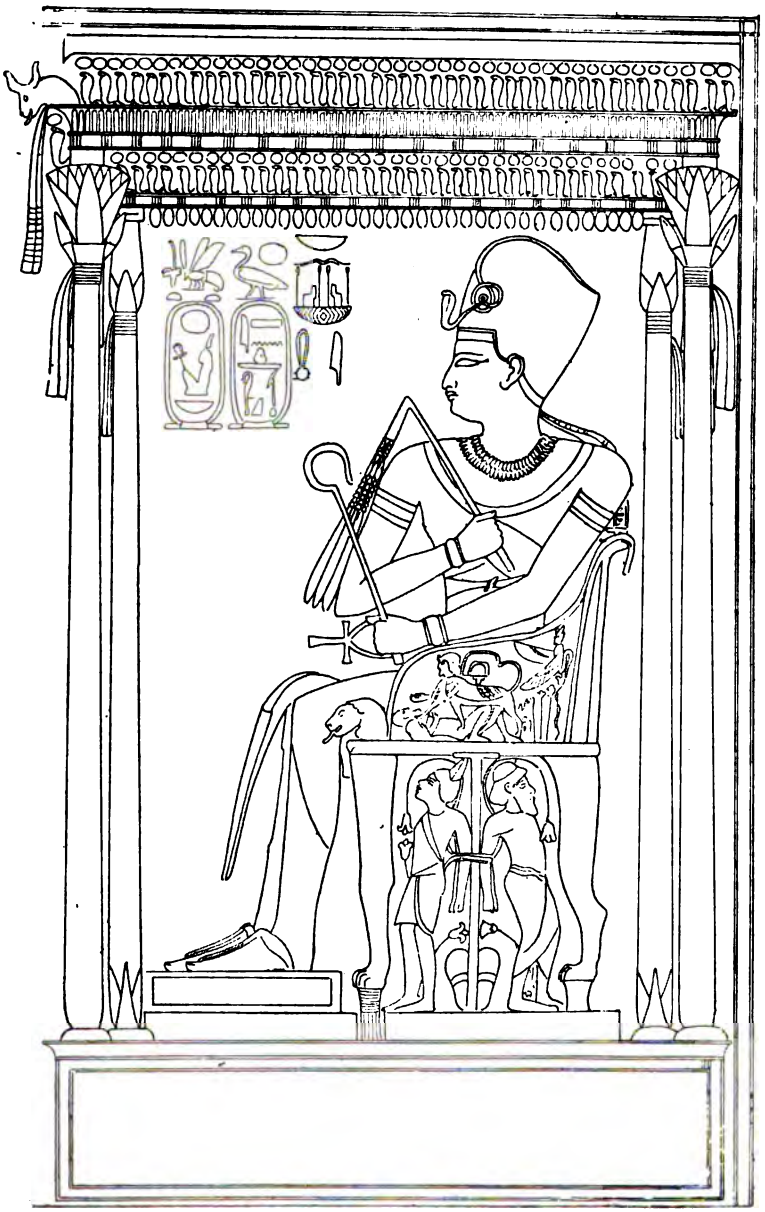

Fig. 21.

Représentation hiératique de la double demeure royale (d'après Lepsius, *Denkmæler*, 3e partie, pl. 77).

truction. N'est-il pas singulier que ce soit justement dans de tels dessins que nous rencontrions des habiletés aussi rares? Regardons mieux notre édifice. N'est-il pas surprenant encore que rien ne relie entre eux les deux entablements? On dirait qu'il s'agit de deux constructions séparées, vues en coupe, l'une à l'intérieur de l'autre. Et, en effet, en continuant notre examen, nous constatons que les deux entablements ont chacun à leur sommet une rangée d'uræus. Or, ces uræus emblématiques sont une garniture qui se trouve exclusivement au sommet de l'entablement *à l'extérieur*. Il faut donc renoncer à interpréter l'image comme celle d'un édicule figuré en perspective. Il y a là, encadrées l'une dans l'autre, *deux façades extérieures*.

S'agit-il donc de deux édifices distincts? cette interprétation n'est pas possible. Les types de ce genre sont *un* seul dais, *un* seul temple, *un* seul naos. Et le caractère d'unité de la construction est fortement indiqué par la composition du centre de l'image dont ils ne sont que l'accessoire: emblème, pharaon ou dieu font corps avec la construction qui les entoure; ils forment avec elle un tout emblématique. Il ne peut s'agir que d'une construction unique. Ainsi, nous sommes obligés de le constater, nous aboutissons à une véritable désillusion, pas plus ici qu'ailleurs l'artiste n'a connu la perspective; il a figuré l'une dans l'autre les deux faces *externes* d'un même monument, et pour faire tenir la plus éloignée du spectateur dans celle qui se présente à lui, il a simplement diminué un peu ses dimensions.

Une convention aussi étrange mérite d'être étudiée. Pourquoi l'artiste n'a-t-il pas employé ici les procédés que nous avons examinés plus haut?

C'est qu'il ne pouvait user de registres superposés. Il ne s'agissait ni d'une vue, ni d'un plan, mais d'une représentation de caractère symbolique. S'il eût superposé les deux faces de l'édifice, on aurait pu hésiter, croire, en raison de leur sens particulier, qu'il y avait là deux *édifices-cadres* symboliques, distincts. Si l'on eût privé l'un des deux du personnage auquel sa signification est étroitement liée, on l'aurait dépouillé de tout sens

précis : et il *fallait*, en raison de son caractère hiératique, conserver ce sens à chacune des parties de l'édifice.

Pourquoi, en ce cas, ne pas avoir traité cet édicule comme tous les autres, et n'en avoir pas fait un édifice-cadre abrégé en simple coupe, sans se soucier de l'autre face?

Une seule explication paraît possible : c'est que cette seconde face a ici un rôle à jouer dans l'ensemble de l'expression symbolique, et qu'il faut nécessairement l'exprimer. Ne pouvant la placer ni au-dessus, ni à côté, sous peine de faire disparaître le rapport intime qui unit le personnage du centre à cette seconde face, le peintre l'a placée à l'intérieur.

Si on recherche maintenant quelle pouvait être l'idée symbolique où il était nécessaire d'exprimer les deux faces d'un édicule, il en existe une, qui, je crois, l'expliquerait fort bien. On me permettra cependant de ne la présenter, jusqu'à plus ample vérification, que comme une simple hypothèse. Autant que j'en puis juger par les exemples que j'ai eus sous les yeux, les dais, naos ou temples hiératiques de cette espèce correspondent à des formules royales ou religieuses dans lesquelles l'idée *des deux Égyptes* doit être représentée. On sait à quel point le formalisme méticuleux de l'Égypte poussait ce parallélisme du nord et du sud qui s'étendait aux objets les plus infimes du culte comme aux charges les plus hautes. Un titre, une stèle, une offrande, les parois d'un temple, les objets matériels, s'agît-il des plus humbles, depuis les pieds d'un trône jusqu'à une paire de sandales, reproduisaient invariablement cette division. Aussi n'y aurait-il rien d'extraordinaire à ce que cette perpétuelle opposition des deux Égyptes fût ici la cause première d'un dessin aussi conventionnel, et que des deux épistyles l'un fût attribué à la terre du Nord, l'autre à la terre du Sud.

Quoi qu'il en soit, on voit la conception générale qui a donné naissance à ce procédé. Ces images sont des édifices-cadres, comme ceux de la première catégorie, et ils participent de tous leurs caractères abrégés et emblématiques; seulement, pour une raison ou une autre, on les double de la face postérieure, en

la plaçant au dedans, et en la traitant d'ailleurs d'après les mêmes procédés. On est donc autorisé à voir ici, non pas un genre spécial, mais un genre mixte, tenant beaucoup des édifices de la première catégorie et un peu de ceux de la seconde.

Ce double cadre fait de deux faces externes d'un même monument, on le reconnaît parfois très clairement, dans certaines peintures, où un large espace à ciel ouvert existe entre les deux entablements. En d'autres, notre œil le discerne moins vite. Le peintre, pour ménager l'espace, n'a plus laissé entre eux qu'un vide insignifiant (fig. 22), ou bien, toujours pour le même motif, il a serré les colonnes de la seconde façade, et les a masquées à demi derrière celles de la première. C'est, en tous les cas, le même procédé pour rendre la même idée emblématique; et notre œil doit lire *isolément* chaque épistyle. Je ne m'arrêterai pas sur les abréviations que subit l'entablement de la face encadrée intérieurement. Sa diminution en hauteur (suppression d'un tore, des raies, ou même de toute la gorge) est tout simplement faite pour gagner de la place. Il se passe dans cette variété de l'édifice-cadre ce que nous avons constaté pour tous les édifices-cadres en général; on abrège pour laisser autant d'espace que possible; les lignes subsistantes suffisent pour indiquer l'idée. On ne s'étonnera donc pas de voir cet épistyle intérieur plus petit et moins complet que celui qui le surmonte.

Fig. 22.
Édifice double. Soudure des deux épistyles (d'après Lepsius, *Denkmæler*, 3e partie, pl. 76).

Sous le Nouvel Empire, ce procédé a été poussé à l'extrême, et presque jusqu'à l'absurde. Conçue de cette façon, la représentation des faces d'un objet pouvait amener aux résultats les plus extraordinaires en apparence, en fait, les plus rigoureusement déduits du système premier.

Voici d'abord un édifice muni de colonnes à triple chapiteau,

et dont l'énorme entablement descend jusqu'au sommet du second chapiteau (fig. 23). Ne croirait-on pas à première vue qu'il s'agit d'une colonne à deux chapiteaux; qu'il y a là un épistyle sur l'angle duquel on aurait peint un troisième chapiteau dans le prolongement des deux premiers, comme pour continuer la colonne à travers l'entablement? La trouvaille du peintre serait médiocre, l'ensemble lourd et bien mauvais. Mais nous en savons déjà assez pour couper l'entablement en deux. Comme tout à l'heure, nous avons devant nous les deux faces opposées d'un même épistyle, dont la seconde est encadrée dans la première et, faute de place, y adhère en apparence. Mais pourquoi cette colonne unique à triple chapiteau, au lieu d'une colonne ordinaire pour chaque entablement? Ce nouveau type paraît avoir été, à l'origine, le résultat d'une convention trop ingénieuse; il devint ensuite un thème décoratif que l'on copiait sans le comprendre. L'artiste se proposait (si tant est qu'au début même, il eût un modèle réel en vue) de figurer un édifice plus ou moins emblématique, ayant sur chaque côté trois colonnes. Le problème pouvait se définir ainsi : représenter les deux faces opposées, et indiquer en même temps la colonnade du milieu. Si comme tout à l'heure, il affecte la première colonne de droite et de gauche à supporter l'épistyle de la façade, et la troisième à soutenir le second entablement, où placera-t-il la deuxième colonne? Faudra-t-il la figurer quelque part isolée, ne supportant rien? Mais ni en dedans, ni en dehors, ni en dessus, ni en dessous du monument, ainsi exprimé conventionnellement, il n'y a de place pour elle. La seule ressource sera de fondre les trois fûts en un fût unique à triple chapiteau. Mais tout n'est pas encore résolu. Si l'on s'en tient à l'ordre réel de la colonnade, l'épistyle de la façade opposée, que l'artiste avait

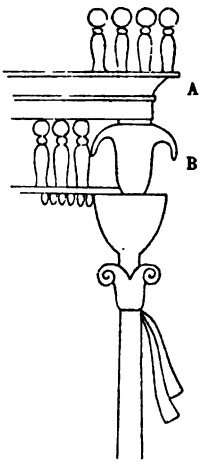

Fig. 23.
Édifice conventionnel avec triple chapiteau et deux épistyles (d'après Lepsius, *Denkmæler*, 3e partie, pl. 99).

retourné vers le spectateur, devra reposer sur le plus bas des trois chapiteaux, qui figure la colonne la plus éloignée. Or, pratiquement, une composition de cette espèce présente de grands inconvénients ; d'abord, l'épistyle B se trouve beaucoup trop abaissé. Entre lui et l'épistyle A, il y aurait eu un grand vide inutile, beaucoup de place eût été perdue. Pour y remédier, le peintre, entré en pleine fantaisie, n'hésite pas à remonter l'épistyle B sur le chapiteau qui figurait la colonne du milieu.

Fig. 24.
Édifice conventionnel à quadruple chapiteau avec épistyle double (d'après Prisse, *Atlas*, t. I, *Colonnettes en bois*).

Voilà à quelles pénibles explications en venait l'expression de la colonnade, quand le dessinateur ne se contentait plus de représenter les quatre supports d'angle. Une nouvelle altération vint achever de défigurer l'édicule. L'épistyle intérieur, depuis la fusion des colonnes en un fût unique, se soudait presque, en apparence, à l'épistyle externe, mais reposait fort gauchement sur le second des chapiteaux de l'entablement. Bientôt il se souda tout à fait avec l'autre, et le tout reposa franchement sur le chapiteau supérieur (fig. 24). L'entablement si haut et si compliqué pour l'œil, se décompose facilement quand on connaît sa formation ; car à mi-hauteur on y reconnaît encore la rangée d'uræus qui terminait le sommet de l'épistyle intérieur.

Ainsi, l'évolution de tous ces procédés laborieux avait abouti en apparence à refaire une coupe d'édicule à l'ancienne façon. Mais combien, dans ces détails, ne différait-il pas de la sobre simplicité des anciens dessins ! De la base au sommet, chaque partie de la construction est traitée avec une profusion d'ornements de tous genres. Ici, le fût reproduit les incrusta-

tions mises à la mode par le second empire thébain; là, les chapiteaux s'épanouissent en tous sens, leur sommet se surcharge d'ornements fantaisistes. Ailleurs, c'est la gorge elle-même de l'épistyle qui reçoit des thèmes décoratifs spéciaux et se remplit de dessins compliqués.

Aussi est-il fort douteux que ces édifices aient jamais été autre chose que de brillantes fantaisies. Le peintre avait emprunté à l'architecture les lignes essentielles de sa composition. Il les avait trouvées dans les édifices conventionnellement abrégés en cadre; mais ce n'était même plus dans sa pensée un édifice, c'était un thème et un motif à décorations variées. Ne l'oublions pas : ni l'Ancien ni le Moyen Empire ne paraissent avoir connu ces triples ou quadruples chapiteaux, ces formes exubérantes ; les spécimens en appartiennent tous au second empire thébain. Rien n'y sent la représentation traditionnelle et rituelle. Les figurations des temples, qui gardèrent les caractères hiératiques, ne leur ont jamais emprunté leurs extravagances[1]. On peut trouver à Gournah ou à Tell-el-Amarna des colonnes de la plus riche fantaisie; mais c'est toujours sur les parois des tombes et jamais sur celles des demeures divines.

S'il est permis au reste d'hésiter et de se demander si de semblables types appartiennent à l'ornementation pure, ou s'ils sont encore des images conventionnelles d'édifices réels, le doute ne semble guère possible sur le caractère de certaines constructions où l'exubérance décorative atteint les dernières limites. Nul doute que le peintre se soit jamais soucié de représenter des édifices réels qui auraient eu des colonnades latérales tétrastyles et où chaque support aurait eu un chapiteau d'ordre différent. Ce sont là jeux du pinceau, prétextes à formes variées, plus ou moins gracieuses. Le souci des lignes, parfois même, le cède aux caprices de la polychromie. Prisse d'Avennes en a publié les échantillons les plus remarquables. Peut-être même, dans son désir de reproduire des types tout exceptionnels et rares, a-t-il invo-

1. Prisse, aux planches intitulées : *Colonnettes en bois*, t. I.

lontairement contribué à les faire prendre pour des modèles courants de l'architecture égyptienne et à les faire tenir pour plus nombreux qu'ils ne le sont en fait. L'ouvrage de Prisse a aussi contribué à susciter diverses théories. Ces silhouettes bizarres ont souvent embarrassé l'archéologie; déconcertée par tant de colonnes manifestement irréelles, par des agencements incompréhensibles, elle a cherché des explications raisonnables à ces caprices. Ce qui seul était raisonnable, c'était le point de départ de ces perspectives, mais non l'application à outrance qui en était faite ici. Le sens mystique du monument, s'il n'avait tout à fait disparu, ne venait certainement plus qu'après la recherche de la ligne ornementale.

Même ici, cependant, on découvre parfois la trace des altérations successives qui transformèrent l'édicule en composition chimérique. Avec un peu d'attention, on retrouverait l'explication de chacune des plus capricieuses de ces fantaisies, tant est tenace dans la peinture décorative l'empreinte de la réalité primitive. Un motif, moins encore, une ligne, un simple trait sans rôle, sans nécessité apparente, subsistent indéfiniment, parce qu'ils ont exprimé autrefois un élément d'ajustement, de pénétration, une pièce réelle d'une nature quelconque, devenue ensuite simple relief, bientôt moins encore : une ligne, un trait, un jour enfin, un simple ornement sans valeur précise. Je n'en citerai qu'un exemple assez fréquent. Sur un certain nombre de ces colonnes feintes, un motif ornemental, sans grand sens par lui-même, surmonte l'avant-dernier chapiteau. Ce sont des chimères, des éperviers, des animaux fantastiques. Voilà bien un motif fantaisiste, probablement même dans l'intention du peintre. Mais l'idée de mettre un motif animal en guise de décoration à cet endroit, cette idée-là lui a été suggérée par les uræus qui, au temps où il y avait un épistyle inférieur encadré dans le premier, se trouvaient à la hauteur du second chapiteau. C'est ce que confirme la vue de quelques types où le motif ornemental est précisément un uræus[1]. Ces animaux chimériques seraient donc des

1. Cf. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. I, fig. 78.

souvenirs, conscients ou non, d'édifices autrefois réellement emblématiques. Et ce tout petit fait est un indice de plus pour aider à rétablir la filiation entre les images hiératiques et les simples fantaisies.

N'allons pas plus loin que ces édifices, déjà purs êtres de caprice, où le procédé intentionnel des primitives conventions est submergé, noyé dans la recherche de la décoration. Car nous voici arrivés (fig. 25) à la frontière qui sépare les monuments figurés des motifs ornementaux. Au delà, c'est le cadre sans épithète, le prétexte à brillantes variations, dénuées de tout sens, aux gammes de couleurs éclatantes. Ces motifs à la fois gracieux et compliqués, ces étincelantes fantaisies, qui ressemblent parfois d'une manière si singulière aux productions de l'Orient moderne, nous devons nous borner, ici, à indiquer leur point de départ et leur thème initial. Non moins que les thèmes issus de la vannerie ou de la sparterie, celui-ci a été fécond en heureuses combinaisons. Il était intéressant, ne fût-ce qu'à ce point de vue seul, de remonter aux lointaines origines de toute une classe de motifs égyptiens, de les montrer se formant peu à peu des anciens éléments de l'architecture feinte. Mais si cette étude de la formation graduelle de l'ornement réserve plus d'une surprise à qui les tentera, elle dépasserait les limites de cette étude ; car c'est l'architecture seule dont j'ai essayé d'expliquer les altérations successives. Je me suis proposé de montrer qu'il y avait mieux à retirer de ces recherches que la constatation plus ou moins intéressante de l'ingéniosité de l'esprit égyptien. On peut consulter utilement les monuments figurés pour en tirer des renseignements positifs sur l'histoire de l'architecture ou sur celle de l'ornement.

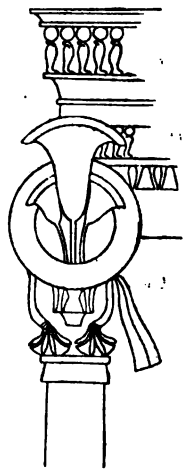

Fig. 25.
Édifice-cadre à motifs fantaisistes (d'après Lepsius, *Denkmæler*, 3e partie, pl. 98).

Je ne pouvais songer non plus à entrer ici dans le détail des

procédés ni même à en donner une énumération complète. Certains d'entre eux, comme la figuration verticale des éléments posés horizontalement (les nattes des toits ou les tapis étendus sur le sol, par exemple), ne sont guère que les corollaires des procédés généraux signalés au début. D'autres, comme la réunion par une ligne droite ou un arc de cercle des parties lancéolées d'un élément constructif, appartiennent aussi bien à toute la peinture égyptienne qu'à l'architecture feinte. Dans les deux cas, la démonstration de détail aurait dû s'appuyer sur de nombreux dessins et sur des explications parfois minutieuses. J'ai l'intention de reprendre la question soit en son ensemble, soit au moins pour quelques conventions particulières. C'est seulement la méthode générale à suivre qui vient d'être esquissée en ses grandes lignes. Elle tend à établir que le déchiffrement des monuments conventionnels peut devenir aussi certain que celui des hiéroglyphes. Ils n'en ont été, après tout, qu'une des variétés.

George Foucart.

MASTABAS

DE MERRU-KA ET DE KA-BI-N

(Planche XVIII.)

La nécropole de Memphis est si vaste, elle a donné asile à tant de générations, qu'elle réserve encore bien des surprises aux archéologues. Les fouilles des Arabes, puis celles du Service des Antiquités de l'Égypte n'ont fait connaître qu'une faible partie des merveilles qui y sont cachées.

Les travaux de Mariette-Pacha ont eu surtout pour champ la région qui avoisine le Sérapeum et la pyramide à degrés. Cet espace fouillé à nouveau par MM. Maspero et Grébaut semblait être un des plus complètement connus de la nécropole. Cependant, au commencement de cette année, M. de Morgan trouvait dans cette même zone, à l'intérieur d'une tombe ignorée, deux statues représentant un scribe accroupi et un personnage assis, qui peuvent compter parmi les plus belles œuvres de la statuaire égyptienne.

Il s'en faut cependant que cette région soit la plus riche en sépultures de l'Ancien Empire ; d'autres points sont aussi remplis de tombes, mais ils avaient été délaissés jusqu'à présent, soit à cause de l'éloignement dans le désert et la difficulté de réunir les ouvriers, soit surtout par suite de la grande épaisseur de sable qui y est amoncelé et rend les fouilles plus dispendieuses.

Pendant le dernier été, M. de Morgan attaqua un de ces points restés blancs sur la carte de Mariette. A l'ouest du Sérapeum grec, et à une cinquantaine de mètres au nord-est de la pyramide de Teta, un peu au nord de l'avenue des Sphinx, un sondage entrepris au mois de juillet fit reconnaître l'existence d'une chambre de mastaba qu'on déblaya.

De nombreux bas-reliefs en couvraient les murs; on décida de

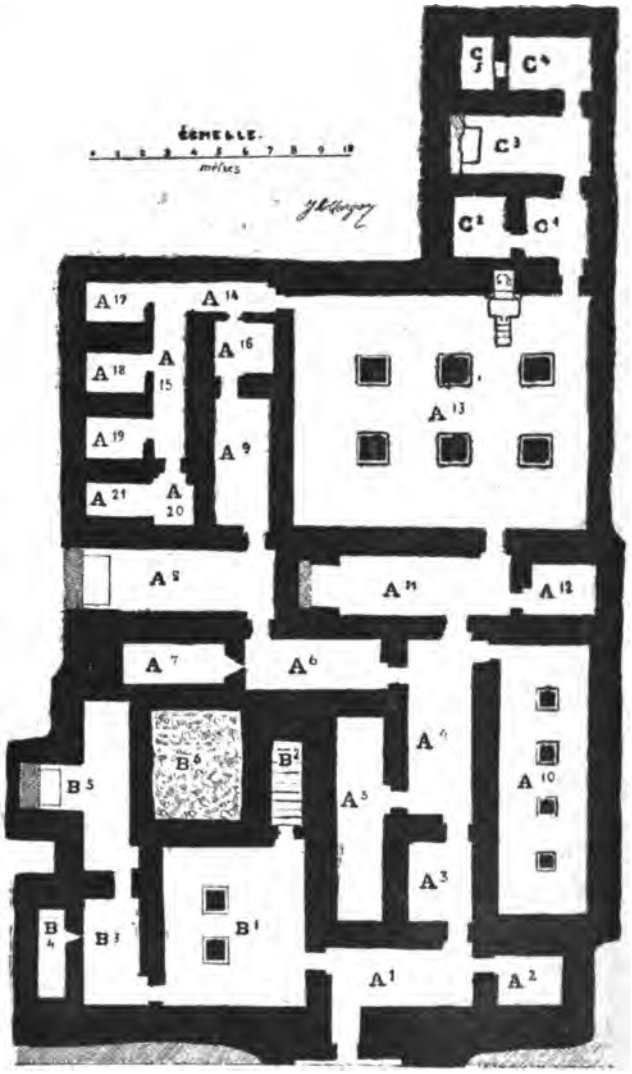

Fig. 1.

continuer le déblaiement; une seconde chambre fut mise à jour, puis une troisième.

Mais, au fur et à mesure qu'une salle était dégagée, de nouvelles se présentaient, si bien que, lorsque la porte d'entrée de l'édifice fut enfin atteinte, au mois de septembre, on n'était plus qu'à 20 mètres de la pyramide.

Ce mastaba est le plus vaste de l'Ancien Empire : il ne compte pas moins de trente-deux salles, alors que celui de Ti n'en a que six et que la plupart des autres n'en renferment que deux ou trois.

En réalité, cet édifice est la réunion de trois tombes : celle de Merru-ka, dit Mera, haut fonctionnaire du commencement de la VIe dynastie, celle de sa femme Heruât-khert, dite Sechsecht, fille d'un roi qui n'est pas nommé, et enfin celle de leur fils Tetameri, surnommé Mera comme son père.

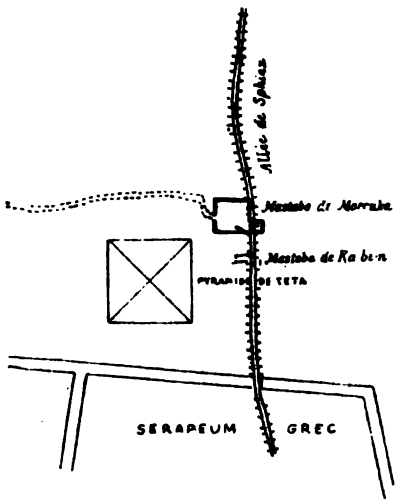

Fig. 2.

Les appartements funéraires de Merru-ka, comprenant vingt-et-une pièces, l'emportent à eux seuls sur les mastabas connus jusqu'à ce jour ; la tombe de Sechsecht en contient six et celle de Tetameri cinq. La moitié seule de ces salles a les murs couverts de bas-reliefs. Les pièces non décorées sont soit des serdabs (locaux dans lesquels on enfermait les statues du mort), soit des magasins pour les provisions, soit des entrées de puits funéraires.

L'ornementation des parois n'est pas, tant s'en faut, l'œuvre d'un seul sculpteur ; parfois, dans une même salle, on reconnaît la main de deux ou trois artistes. Quelques tableaux laissent beaucoup à désirer sous le rapport de l'exécution, mais la moyenne donne un bon spécimen de la gravure au commencement de la VIe dynastie, où une décadence de l'art commence déjà à se faire sentir.

Tous les bas-reliefs étaient peints : le noir, le rouge, le jaune, le bleu et le vert sont les couleurs qui paraissent le plus souvent. La peinture a résisté au temps en certaines parties; en d'autres elle a disparu, enlevée par le frottement du sable.

Grâce au grand nombre de salles, et par suite à la grande surface de murs, les décorateurs ont pu multiplier les motifs : on trouve réunies dans ce monument presque toutes les scènes réparties dans les autres mastabas.

L'entrée est tournée vers le sud : c'est une dérogation à la coutume qui voulait que la façade regardât l'est ou le nord. Mariette pensait que lorsqu'il en était ainsi, le mastaba faisait partie d'un ensemble et était comme une dépendance d'un édifice très important. L'hypothèse se vérifie dans le cas présent; le mastaba de Mera appartient à un groupe de tombeaux entourant la pyramide de Teta et en relation avec elle. Mera était prêtre de cette pyramide : il était convenable que sa porte fût le plus près possible du monument auquel il était attaché pour l'éternité.

L'encadrement de la porte est en calcaire siliceux, tout le reste du mastaba est en pierre de Tourah.

Suivant l'usage, un tambour cylindrique surmonte la baie et donne les noms du défunt. Sur les montants sont énumérés les principaux titres de Mera, qui est ici qualifié : « Instructeur des prophètes de la pyramide Dad-asu du fils du Soleil Teta, prince, secrétaire adjoint, introducteur, directeur de la manœuvre (des barques sacrées ?), chef des trônes....., chargé du Sokar, gouverneur des salles de Neith, secrétaire du tribunal, préfet, préposé à la comptabilité du roi, ami unique, secrétaire en chef du Conseil des Six, commandant aux fonctionnaires, chef de toutes les fonctions sacrées, secrétaire en chef du palais, prophète des Esprits de Pa — le noble, officiant principal, chancelier royal, sam, directeur de tout l'habillement (des divinités), administrateur de Buto, intendant des dieux..., chef des grands du palais, ancien dans Nekhen, gardien de Nekhen, écrivain en chef, préposé à la purification de la double maison, prophète des Esprits de Nekhen. »

Cette liste déjà longue n'est pas encore complète et dans diverses inscriptions de l'intérieur du tombeau sont mentionnés quelques titres non énumérés ici.

Sous la porte, à droite, un bas relief d'une grande finesse représente Mera peignant sur un panneau deux femmes et un homme assis, symbolisant les tétraménies de l'inondation (*Chat*), de la germination (*Pert*) et de la récolte (*Chemu*).

La première salle sert de vestibule : dans ses parois nord et ouest s'ouvrent les portes des appartements de Mera et de Sechsecht.

Sur le mur méridional le défunt se livre à la chasse au marais.

Monté sur une barque légère en papyrus, il navigue au milieu des roseaux et lance sur les oiseaux le bâton courbé semblable au boumerang. Des crocodiles, des hippopotames, des poissons nagent dans l'eau ; des ichneumons ravissent dans leurs nids de petits oiseaux que leurs parents essaient de défendre ; des sauterelles et des grenouilles sautent sur le sol.

Plus loin, des bœufs traversent l'eau, un crocodile semble les guetter au passage ; les cultivateurs arrosent les champs avec l'eau amenée du fleuve dans de grands vases portés par des hommes.

Sur la paroi opposée, pendant que Mera se livre au plaisir de la pêche et vient de harponner deux énormes poissons, d'autres personnes poursuivent des hippopotames. La lance barbelée, une fois enfoncée dans le corps de la bête, reste attachée à une corde que le chasseur tient en main ; l'animal blessé ne peut ainsi échapper par la fuite.

La seconde chambre, dont les murs ne sont pas ornés, est bâtie au-dessus de l'ouverture d'un puits de quatre mètres de profondeur, dans lequel on n'a trouvé que des débris de vases en albâtre et en terre cuite.

Sur la paroi occidentale de la pièce carrée A3 est représentée la chasse dans le désert : de grands lévriers se jettent sur des gazelles et des antilopes de plusieurs espèces. Plus loin, un lion assis mange le mufle d'un taureau.

Sur le mur opposé sont figurés des artisans. Des orfèvres pèsent l'or, le fondent dans des creusets, le coulent ou le martèlent à l'aide de pierres pour en former des vases. Des menuisiers fabriquent un lit et des coffres, des marbriers évident des vases en pierre, etc.

Sur le mur ouest de la quatrième salle, des accusés sont amenés par des gardes devant un tribunal : des scribes inscrivent sur des tablettes les motifs de plaintes et les punitions sont infligées de suite sous forme de bastonnade.

La majeure partie du mur opposé est consacrée à des scènes de pêche. Les poissons sont capturés au moyen de différents engins : ligne, nasse, trouble, grande senne tirée par dix-huit pêcheurs.

La chambre A5 n'est pas décorée ; quelques bas-reliefs curieux ornent la salle A6.

Sur la paroi sud on fait le recensement des animaux domestiques : bœufs, chèvres, antilopes, etc... ; plus loin les propriétés de Mera sont symbolisées par des femmes portant les produits du sol. Les noms des domaines commencent en général par le cartouche d'un roi, probablement celui du souverain sous lequel les biens du défunt se sont accrus de la propriété.

Le mur de l'ouest nous montre les volatiles de basse-cour : oies, canards, pigeons s'ébattent dans une prairie. Les grues sont l'objet de soins spéciaux : on jette du grain aux adultes, les jeunes sont gavées avec une bouillie cuite.

Sur le mur nord figure l'abatage des bœufs, puis la pêche du poisson avec le grand filet traîné par vingt-trois hommes.

A7 était le serdab de Mera, sans autre communication avec la pièce A6 qu'une étroite fente verticale devant laquelle les parents du défunt pouvaient venir brûler de l'encens aux fêtes des morts.

Sur les parois de la huitième salle, de longues files de serviteurs apportent des aliments au défunt. Le fond de la salle à l'ouest est formé par une grande stèle en calcaire, d'un seul morceau, très soigneusement gravée. Les inscriptions qui la couvrent ne font qu'énumérer les titres de Mera.

La pièce A9 était réservée pour la toilette du défunt. Les tableaux représentent les domestiques transportant au tombeau les vases qui contiennent les sept essences sacrées, les coffres à vêtements et à bijoux, etc.

Quatre piliers carrés soutenaient le plafond de la chambre 10.

Sur le mur est, des hommes et des femmes dansent devant Mera; à l'ouest, il est accroupi sur un divan, vis-à-vis de sa femme Sechsecht qui joue de la harpe.

Les grands côtés de la salle 11 sont en mauvais état, mais à l'ouest le mur est constitué par une grande stèle assez bien conservée. Cette stèle d'aspect archaïque, dont les côtés sont ornés de longues rainures, n'offre d'inscriptions que sur le tambour cylindrique ; la porte est figurée fermée par un verrou et consolidée par des barres transversales.

La muraille nord de la chambre A12 représente la fabrication du vin. Les vendangeurs arrivent chargés de couffes pleines de raisin. Six hommes se maintenant à une poutre foulent les grappes en les piétinant. Deux tailleurs de pierre creusent une cuve ronde dans laquelle se fera l'opération. Enfin les grains sont enfermés dans un sac tendu entre deux bâtons. Lorsqu'on tourne ces bâtons en sens inverse, le marc est pressé et le jus s'écoulant à travers l'enveloppe est recueilli dans des vases.

Plus haut sont représentés les magasins où l'on enferme divers fruits : figues, jujubes (?), caroubes, etc..., après en avoir mesuré la quantité.

La chambre A13 est la plus grande de l'édifice ; six piliers quadrangulaires en soutenaient le plafond.

Vis-à-vis de la porte, un naos creusé dans la muraille renferme une statue du défunt, haute de $2^{m},30$, analogue à la statue de Ti conservée au Musée de Gizeh. Mera est debout vêtu de la chenti empesée, la tête couverte d'une grosse perruque (pl. XVIII). A partir de l'époque saïte cette statue a été protégée par le chemin dallé du Sérapeum qui passait juste au-dessus.

Devant le naos, sur un socle précédé de quatre marches, est posée une table d'offrandes en albâtre.

Sur le mur du sud est gravée une scène de lamentation assez curieuse. Les pleureuses entourent le kher-heb venu pour accomplir les cérémonies funéraires. Elles poussent des cris, se jettent à terre, font le simulacre de déchirer leurs vêtements et de s'arracher les cheveux.

Plus loin des barques marchent à la voile et à la rame. On remarque que les Égyptiens manœuvraient leurs rames en trois temps, comme les bateliers du Nil le font encore de nos jours.

Sur le mur ouest sont représentés les bateaux qui conduisent Mera vers l'occident, la région des morts.

Au nord, Mera est porté en palanquin par douze serviteurs ; ses nains conduisent de grands lévriers et une panthère.

Dans d'autres tableaux on distribue la nourriture aux animaux de boucherie : bœuf, chèvres, gazelles. Des hyènes sont même mises à l'engraissement : on leur lie les pattes et on les renverse sur le dos pour leur faire avaler des morceaux de viande et des débris de volaille.

A l'extrémité du mur sont représentées des scènes de danse et d'acrobatie exécutées par des hommes et des femmes.

La muraille orientale est consacrée aux travaux champêtres. On y voit successivement le labourage au moyen de charrues traînées par des bœufs, l'ensemencement, la coupe des épis à la faucille et l'arrachage du chaume. Des cailles se promènent au milieu des blés, et des chasseurs en prennent au filet.

Le transport de la récolte à dos de baudets fournit au dessinateur le sujet d'exercer sa verve : charge tombant à terre, passage des gués, refus d'avancer des ânes, tout est ici reproduit. Enfin la paille est liée en bottes et mise en meules, le grain est criblé, mesuré et amoncelé en tas.

Dans l'angle sud-est, Mera perce des poissons avec son harpon à deux pointes.

Les corridors 14 et 15 desservent une série de chambres 16 à 21, basses de plafond, absolument nues à l'intérieur. Au-dessus de leur porte est marquée leur destination : ce sont : « Le bon

magasin intérieur, le grand magasin intérieur, le magasin des coffres, le magasin frais et le grand magasin. »

Tous ces dépôts sont en outre qualifiés « de deuxième classe » ou « deuxième série ».

On n'a pas retrouvé la première série ; peut-être était-elle placée au-dessus.

Telles sont les pièces qui composent les appartements funéraires de Mera.

La sépulture de sa femme, Her-uât-khert, surnommée Sechsecht, occupe l'angle sud-ouest du mastaba ; son entrée est dans la paroi ouest de la salle A1.

La chambre B1 semble avoir d'abord été divisée en deux par un mur supprimé plus tard et remplacé par deux simples piliers carrés. La partie est, qui n'était pas sculptée, est restée telle quelle ; la moitié occidentale est seule ornée de bas-reliefs.

La défunte et son fils Teta-meri regardent pêcher à la senne, puis reçoivent les poissons, oiseaux aquatiques, lotus, etc., qui leur sont apportés en barques.

D'autres scènes se passent dans les champs : la saillie, le vêlage, la traite du lait sont successivement figurées.

B2 est un escalier par lequel on montait à la salle B6.

Dans la salle B3, cinq registres du mur nord sont occupés par des tableaux représentant des danseuses dans différentes attitudes.

B4 est le serdab non décoré comme toujours.

Au milieu du mur ouest de la chambre B5, une stèle monumentale occupe le fond d'un retrait. Elle est ornée de longues rainures verticales et de fleurs de lotus ; toute sa surface était couverte de petits dessins en plusieurs couleurs dont une partie s'est conservée. Le centre de la stèle figure une porte, au-dessus de laquelle le tambour cylindrique donne à Sechsecht les titres de grande fille royale et de prêtresse d'Hathor, maîtresse du sycomore.

Sur le mur nord Sechsecht est portée en palanquin par quatre femmes ; à côté d'elle marchent trois chiens et un singe. Les

autres bas-reliefs de cette salle montrent les porteurs d'offrandes, le sacrifice des bœufs, la purification des aliments.

Les appartements funéraires de Teta-meri surnommé Mera ont été ajoutés après que le tombeau principal était déjà achevé : pour ouvrir la porte de communication on a détruit quelques scènes sculptées dans la grande salle A13.

Il n'est pas certain que ces pièces aient été construites pour Teta-meri, le nom de ce personnage étant presque partout gravé en surcharge, et les titres énoncés étant ceux de Mera. Les seules qualités qui appartiennent en propre à Teta-meri sont celles de « fils royal » dont il héritait du fait de sa mère et d' « instructeur des prophètes de la pyramide de Men-nefer du roi Pepi ».

Sur la paroi méridionale de la première salle, des files de serviteurs apportent les produits des marais : poissons, lotus, oiseaux aquatiques, etc. A l'ouest est représentée la chasse dans le désert : antilopes et gazelles sont prises au lasso ou forcées à la course par des lévriers. Sur la montagne sont représentés divers animaux : lions, renards, bouquetins, hérissons, etc.

Sur le mur oriental on voit d'abord les animaux de boucherie puis un grand parc rempli d'oies auxquelles on jette du grain. Plus loin les grues sont mises à part et gavées avec de la bouillie cuite.

La salle C2 dont les murs sont restés nus servait probablement de magasin.

Le fond de la troisième salle est constitué par une stèle, ornée d'une corniche à la partie supérieure, et peinte de façon à imiter le granit rose.

Sur les autres murs sont représentés l'abatage des bœufs, et la purification des aliments par les kher-heb.

La chambre C4 servait à la toilette du défunt; sur les murs on ne voit que domestiques transportant coffres à vêtements et à bijoux, vases à parfums, pièces d'étoffes, etc.

Enfin, la troisième chambre était le serdab de Teta-meri.

Le mastaba de Ka-bi-n[1] est situé à l'est du précédent, dont il

1. La lecture de ce nom n'est pas certaine ; le second signe est un oiseau du

n'est éloigné que d'une douzaine de mètres. Comme lui, il fait partie des tombes entourant la pyramide du roi Teta.

Ce mastaba, dont la porte est dessinée dans les *Denkmaeler*, avait été en partie dégagé par Lepsius qui lui donna le n° 11 sur le plan de Saqqarah. Depuis, le sable l'avait complètement recouvert à nouveau ; les fouilles de cette année, interrompues pour le moment n'en ont fait connaître qu'une partie de la cour et six chambres ; peut-être existe-t-il une autre série de salles.

Au point de vue artistique, cette tombe est supérieure à celle de Mera ; dans quelques parties les bas-reliefs sont admirables de dessin et d'exécution.

La chambre 1 est réservée à la toilette : les parfums, parures, vêtements, etc., dont le transport est représenté sur le mur, devaient y être déposés.

Le fond de la deuxième salle est formée par une grande stèle en calcaire de Tourah. On remarque que les titres de Ka-bi-n sont presque identiques à ceux de Mera ; la plupart d'entre eux étant honorifiques, un grand nombre d'entre eux pouvaient être portés par divers personnages à la même époque. Ainsi le défunt est dit : « Prêtre de la pyramide Dad-astu du fils du Soleil Teta, secrétaire du tribunal, préfet, chef de la comptabilité royale, chef du Conseil des Six, préposé aux rapports, gardien de Nekhen, écrivain chef, administrateur du Duau-hor-khent-pet..., secrétaire en chef, officiant en chef, ami unique..., chancelier royal, préposé au midi et au nord, préposé aux greniers et au trésor, etc. »

Sur les murs nord et sud, les kher-heb purifient les innombrables offrandes apportées par les domestiques de Ka-bi-n.

A l'est, des bouchers découpent des bœufs dont l'épaule droite doit être présentée au défunt.

Dans la troisième salle, ne sont figurés que des porteurs d'aliments ; dans la quatrième sont représentés l'abatage des animaux et le mesurage des fruits.

genre *bi*, mais dont la tête est légèrement inclinée ; peut-être faut-il lire Ka-kam-n.

Les scènes de la cinquième salle sont un peu plus variées.

Sur le mur ouest des oies sont laissées en liberté dans un parc ou soumises à l'engraissement. Plus loin, des valets de ferme apportent la nourriture à des animaux domestiques, ainsi qu'à des hyènes ; de nombreux oiseaux se prennent dans les rets tendus par les oiseleurs.

Sur le mur nord, vingt hommes portent sur leurs épaules le palanquin dans lequel est assis Ka-bi-n.

Le mur ouest est consacré à la pêche : parmi les poissons pris à la ligne ou au filet, les uns sont ouverts ou séchés, les autres, les plus gros, sont comptés et laissés entiers pour être consommés frais.

La grande cour n'est pas entièrement dégagée; les parties voisines de l'entrée des chambres sont seules déblayées. A gauche de la porte, le défunt est représenté dans une barque au milieu de ses pêcheurs, à droite les bas-reliefs et les inscriptions ont été martelées; au coin du mur est sont figurées des danseuses.

La cour renfermait un certain nombre de piliers carrés. L'un d'eux se trouve en face de la porte; on y voit Ka-bi-n revêtu d'une grande robe à rayures.

Telles sont les scènes principales qu'on remarque dans ces deux mastabas.

Il est impossible à la plume de faire connaître dans une description aussi sommaire le détail des sujets représentés ; il y a tant de variété dans les poses et dans les objets figurés qu'il n'y n'y a, pour ainsi dire, pas une paroi qui ne soit digne d'attirer les regards du visiteur.

Saqqarah, 15 octobre 1893.

G. Daressy.

LA PATINE DES BRONZES GRECS

J'ai soutenu jadis l'opinion que la patine colorée qui donne une beauté de plus à un certain nombre de bronzes grecs était une teinture artificielle; M. de Villenoisy assure aujourd'hui qu'elle n'est qu'un effet du hasard[1]. L'article de M. de Villenoisy est instructif et mérite d'être lu avec attention, mais je me permets de croire que l'auteur n'a pas raison quand il me donne tort sur toute la ligne.

M. Heuzey a été le premier à faire cette observation importante, que la patine verte ou bleue des bronzes antiques n'était pas due dans tous les cas au long séjour de ceux-ci dans la terre, et qu'elle pouvait exister déjà bien avant qu'ils fussent enfouis dans le sol. Cela est démontré par un passage du traité de Plutarque sur les *Oracles de la Pythie*, § 2 sqq. : les personnages que Plutarque met en scène visitent le sanctuaire de Delphes, ils y admirent la belle couleur des bronzes anciens et ils discutent si cette couleur est naturelle ou artificielle, — « question, dit M. Heuzey, que nous pourrions nous poser encore aujourd'hui »[2]. La question que M. Heuzey laissait ainsi en suspens, j'ai essayé de la résoudre à propos d'une statuette en bronze que M. Constantin Carapanos avait ajoutée à sa collection en 1890 et qu'il m'avait autorisé à publier[3]. Je jugeais l'occasion bonne :

1. F. de Villenoisy, *La patine du bronze antique* (*Revue archéol.*, 1896, I, pp. 67-71 et 194-212).
2. Cf. Carapanos, *Dodone et ses ruines*, p. 217.
3. H. Lechat, *Aphrodite, statuette en bronze de la collection de M. Constantin Carapanos* (*Bull. corr. hell.*, XV, 1891, pp. 461-481, pl. IX, X).

parce que cette statuette était elle-même revêtue d'une très belle patine qui la rendait digne de la compagnie des bronzes de Dodone; puis parce que, étant creuse et composée de deux parties, on en pouvait vérifier l'état du métal à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur; et enfin parce que les vingt et quelques petites pièces de rapport dont elle est couturée constituent un véritable critérium pour la nature de la patine, on verra comment tout à l'heure.

Il était assez naturel, je crois, que les résultats de mon enquête ne fussent pas bornés à l'unique statuette qui m'en avait fourni l'occasion. Néanmoins, je reconnais volontiers que je les ai peut-être trop généralisés, et je me propose ici, en même temps que j'affermirai l'essentiel de mes conclusions antérieures, de mieux marquer dans quelles limites celles-ci doivent être contenues.

Première hypothèse. — La patine de cette statuette serait-elle d'origine tellurique? Non, certainement, car le bronze a été trouvé disjoint en deux parties, lesquelles se réduisent schématiquement à deux tubes destinés à s'emboîter l'un dans l'autre (cf. *Bull. corr. hell.*, 1891, p. 470, fig. 3 et 4), et la disjonction, qui a dû être opérée avec violence, ne saurait être postérieure à l'époque de l'enfouissement. L'action de la terre a donc été sensiblement la même à l'intérieur des deux tubes qu'à l'extérieur; or la surface intérieure offre une oxydation verdâtre tout à fait ordinaire et très différente, par la couleur et l'aspect, de l'émail[1] lisse qui revêt la surface extérieure. On remarquera de plus que certaines parties des deux tubes, qui ont été creusées pour recevoir des rivets et des pièces de raccord (cf. *ibid.*, fig. 3 et 4), ne participent pas à la coloration des parties environnantes, bien qu'elles aient été non moins en contact avec la terre. Il apparaît d'une façon générale que les seules surfaces recouvertes par l'émail sont celles qui devaient être en vue après achèvement

1. Le lecteur comprend en quel sens j'emploie ici ce mot, qui n'est pas rigoureusement exact.

de la figure. Du reste, l'action de la terre sur cet émail se laisse parfaitement reconnaître et je n'ai pas manqué de la signaler (cf. *ibid.*, p. 475). Les restrictions que M. de Villenoisy semble vouloir faire à ce sujet n'ont pas de raison d'être. Il n'y a point là de « crasse épaisse et disgracieuse », bornée aux seules « parties en saillie » : cette patine proprement tellurique est bien telle que je l'ai décrite; elle est visible encore sur le front, bien que celui-ci fût protégé par la saillie des bandeaux de la chevelure, et il est donc plus que probable qu'elle était répandue sur la statuette entière. On discerne sans peine que le contact de la terre, prolongé pendant des siècles, a causé comme une lente absorption de gris dans les dessous verts ou bleus de l'émail.

Ainsi il n'est pas douteux que l'émail existait avant l'enfouissement dans le sol. La question revient alors à celle même que se posaient les interlocuteurs du dialogue de Plutarque en présence de certaines statues du sanctuaire de Delphes.

Deuxième hypothèse. — C'est celle de Plutarque. Il s'extasie devant la coloration des statues qu'il a choisies comme exemples, devant l'aspect fleuri de leur bronze (τοῦ χαλκοῦ τὸ ἀνθηρόν), et il admet que cette couleur est due à l'action de l'air de Delphes. M. de Villenoisy est de l'avis de Plutarque.

Pourtant, ainsi que je l'avais noté (cf. *Bull. corr. hell.*, 1891, p. 475, note 1), on est mal fondé à attribuer des propriétés si extraordinaires à l'air de Delphes, puisque des patines toutes pareilles se rencontrent sur des bronzes d'une autre provenance. M. de Villenoisy, plus ingénieux encore que Plutarque, s'avise que « les vapeurs méphitiques » de l'adyton ont pu contribuer à « l'altération des statues » consacrées dans le sanctuaire : mais plus l'on précise de la sorte les causes de cette « altération », plus l'on en fait un cas tout spécial à Delphes et dont on ne devrait pas trouver d'exemple ailleurs. Or, les mêmes « altérations » se sont produites à Dodone, à Olympie, à Athènes, à Herculanum, etc. — Aussi bien, il est certain que les seuls bronzes dont la couleur retenait l'attention des visiteurs de

Delphes étaient des œuvres d'anciens artistes (τῶν πάλαι τεχνιτῶν): Plutarque le dit nettement, et les statues dont il discute dataient en effet de la fin du ve siècle avant J.-C.[1]. On doit conclure de là que les bronzes qui n'étaient pas τῶν πάλαι τεχνιτῶν n'offraient pas la même sorte de patine; et cela suffit à démontrer que l'air de Delphes, en admettant qu'il agît sur la formation de la patine, n'en était pas le principal agent.

Cette objection, qui m'avait paru sérieuse (cf. *ibid.*, pp. 477-478), a certainement paru très forte aussi à M. de Villenoisy; car il a eu recours, pour s'en délivrer, à une hypothèse vraiment désespérée : c'est à savoir que Plutarque n'a pas dû trouver à Delphes de bronzes réellement récents, attendu que de son temps Rome attirait tous les artistes et que, avant Rome, Alexandrie les avait attirés durant deux siècles et qu'enfin le sanctuaire de Delphes était déchu alors et ne recevait plus d'offrandes. Mais c'est une erreur de croire que sa déchéance politique ait fait de la Grèce une sorte de désert au point de vue de la production artistique; la Grèce, tout en fournissant d'artistes Alexandrie et Rome, en garda toujours assez chez elle et pour elle; plus elle eut de maîtres divers à flatter, plus elle multiplia les statues dans tous ses sanctuaires : nous le savons de reste, ne fût-ce que par les inscriptions qui témoignent de ces flatteries officielles. Il n'est donc pas permis de dire que Plutarque, se promenant parmi les offrandes de Delphes, n'y vit que peu ou point de bronzes postérieurs au IVe siècle ; il en vit d'anciens et de récents, mais sur les récents il ne vit point ces belles colorations fleuries qu'offraient certaines œuvres des « artistes d'autrefois ». Il semble bien, dès lors, que c'est dans l'œuvre elle-même plutôt que dans les circonstances atmosphériques qu'il faut chercher la cause première de la patine. Et nous voici conduits à un nouvel ordre de réflexions.

Troisième hypothèse. — Toujours à propos des statues des

1. M. de Villenoisy désigne à tort ces statues comme étant celles de « navarques *athéniens* » : cf. Pausanias, X, 9, § 9-10; Plutarque, *Vie de Lysandre*, 18, § 1.

vainqueurs d'Ægos-Potamos, Plutarque se demande si leur coloration ne serait pas le résultat d'un alliage, d'un traitement particulier du bronze (κρᾶσίς τις καὶ φάρμαξις περὶ τὸν χαλκόν), de quelque secret perdu depuis, comme s'était perdu le secret de la trempe des épées de bronze. L'idée est fort juste, et on a lieu d'être surpris que l'auteur n'ait pas poussé plus loin sur cette piste, tandis qu'il l'abandonne tout de suite pour développer une autre explication beaucoup plus superficielle.

Dans mon article précédent (cf. *Bull. corr. hell.*, 1891, p. 478), j'avais écarté toute considération sur la nature de l'alliage; en quoi j'avais eu tort et c'est là dessus que mes raisonnements antérieurs ont le plus besoin d'être rectifiés. Il y a des patines qui, avec leurs qualités et leur couleur propres, sont dues à la composition du métal, en sont le produit et comme la fleur naturelle; dans certains bronzes japonais, la patine, comparable à celle des plus beaux bronzes grecs, est si bien le produit direct du bronze même que, si on la gratte, elle se reforme. Or, nous savons que les artistes grecs ont combiné et employé des alliages très différents. Plutarque, au cours de ses explications, rappelle le fameux airain de Corinthe dans la composition duquel entraient des parties d'or et d'argent; Pline indique, d'après les auteurs grecs où il puisait, une quantité de formules, très peu claires d'ailleurs, mais dont le nombre et la diversité sont déjà un enseignement. La principale raison de ces recherches des anciens artistes devait être le désir d'obtenir des patines plus fines et plus rares. Quoi d'étonnant puisque, comme l'a dit un des maîtres de la sculpture française contemporaine[1], « cette coloration que l'on nomme la patine est, au point de vue de l'art, d'une valeur capitale », et que sa beauté constitue pour le bronze « une marque de noblesse » ?

En outre, il n'est pas douteux que les sculpteurs grecs n'aient quelquefois pratiqué par ce moyen une véritable polychromie du

1. M. Eugène Guillaume, article *Bronze* du *Dictionnaire de l'Acad. des Beaux-Arts*, p. 378; cf. du même auteur les *Essais sur la théorie du dessin*, p. 226.

métal. Silaniôn avait exécuté une *Jocaste morte*, dont la tête était d'une pâleur de mort[1]; une statue d'Aristonidas à Rhodes représentait *Athamas* se réveillant de sa folie sanguinaire, et le visage d'Athamas était rouge de honte[2]. Callistrate, à propos de statues attribuées par lui à Praxitèle et à Lysippe, signale d'autres raffinements de coloration plus remarquables encore[3]. On n'est pas tenu de prendre à la lettre ces petites histoires; mais que l'on y fasse aussi large qu'on voudra la part de l'exagération ou de l'illusion, toujours est-il que les anciens avaient cherché, grâce à la diversité des alliages et, par suite, des patines dans une même œuvre (fondue en plusieurs pièces, naturellement), à obtenir certains effets de polychromie, et que, dit encore M. Eugène Guillaume[4], « ils s'étaient créé dans ce genre des ressources qui échappent à nos analyses ». A ce genre trop mal connu paraissent appartenir aussi les statues de Delphes admirées par Plutarque. Il semble en effet que leur coloris n'était pas du tout accidentel et que les magnifiques épithètes, si splendidement expressives (θαλαττίους τῇ χρόᾳ καὶ βυθίους), qui sont venues sous la plume de l'écrivain, sont bien celles que l'artiste voulait suggérer à l'esprit des spectateurs : ces effigies de bronze devaient rappeler dès l'abord, par leur couleur d'azur foncé, la mer où les amiraux avaient triomphé; l'observation n'est pas de moi, elle est de Plutarque (ὥστε κομψεύσασθαι πρὸς τοὺς ναυάρχους)[5].

1. Plutarque, *Quæst. conviv.*, V, 2, § 6; *De audiendis poetis*, 3.
2. Pline, *H. N.*, XXXIV, 14, § 140.
3. Callistrate, *Descript.*, 3, 6 et 8.
4. *Essais sur la théorie du dessin*, p. 229.
5. M. de Villenoisy dit des statues de Delphes qu'elles « devaient être plutôt vertes que bleues ». C'est une erreur : d'abord, les mots θαλαττίους καὶ βυθίους, écrits par un Grec qui songe à la couleur des mers grecques, ne peuvent désigner qu'un bleu très foncé et très intense, car telle est la couleur générale et caractéristique des mers grecques; en outre, Plutarque emploie dans la même phrase le mot κύανος = azur (du ciel ou de la mer), ce qui tranche la question. — Pourquoi donc M. de Villenoisy conteste-t-il aux statues de Delphes leur teinte d'azur? C'est que la patine de ces statues était « aérienne » (on n'en saurait douter) et que les patines dues à l'action de l'air sont plutôt vertes, tandis que les patines bleues sont « généralement telluriques ». On voit qu'il existe un certain désaccord entre le fait si clairement attesté par Plutarque et les raisonnements de M. de Villenoisy.

Comment le hasard eût-il eu tant d'ingéniosité et d'esprit[1]?

On peut donc affirmer que, dans certains bronzes antiques, la patine, loin d'être un accident plus ou moins irrégulier, était un complément fixé et escompté d'avance, et qu'elle n'était pas seulement une parure, mais contribuait à l'effet général et à la signification de l'œuvre. Il résulte aussi de quelques textes que cette patine pouvait être obtenue au gré de l'artiste par de savants alliages; elle était alors une efflorescence naturelle du métal. En allait-il ainsi dans tous les cas?

Quatrième hypothèse. — C'est celle que j'ai développée jadis, à savoir que la patine devait être un *enduit coloré*, appliqué par la main de l'homme. Je reconnais que j'avais fait à cette explication la part trop belle et qu'il convient d'en rabattre. Plus on accordera à l'hypothèse précédente, moins il restera à donner à celle-ci; mais suivant quelque proportion que se fasse le partage entre les deux, je crois qu'il y a lieu à partage : la première n'ex-

1. On objectera peut-être que la couleur bleue ne saurait avoir rien d'intentionnel dans aucun cas, si tous les vieux bronzes de Delphes en étaient également revêtus. Mais sur quoi se fonderait une pareille assertion? Assurément pas sur le texte de Plutarque, où il ne s'agit que des statues des navarques : c'est par ces statues-là que les visiteurs commencent leur examen (ἀπ' ἐκείνων γὰρ ἤρκται τῆς θέας), et ils s'en tiennent à celles-là et ne s'occupent point des autres; on ne peut donc pas préjuger de la couleur des autres. — Je n'aurais même pas songé à la possibilité de cette objection, si M. de Villenoisy n'avait exprimé sur les bronzes de Dodone une idée toute pareille : les offrandes consacrées à Dodone, dit-il en substance, provenaient de régions diverses et appartenaient à diverses époques : si la patine était artificielle, elle devrait donc être passablement variée; au contraire elle demeure uniforme, c'est la *patine de Dodone*. M. de Villenoisy se trompe. Je n'ai plus présentes à l'esprit les teintes exactes de ces bronzes qui ont plus d'une fois charmé mes yeux dans la galerie Carapanos à Athènes; mais je suis sûr qu'ils ne sont pas identiques de couleur, il y en a de verts et de bleuâtres et de noirâtres. Dans l'ouvrage où ils ont été publiés, de Witte compare l'un à une turquoise (Carapanos, *Dodone et ses ruines*, p. 191), et M. Heuzey (*ibid.*, p. 217) emploie à son tour les mots d'émeraude et de jaspe: cela implique quelque variété, au moins dans les nuances. Lorsqu'on parle en bloc de « la patine de Dodone », ce n'est qu'une façon abrégée de rappeler la finesse et la beauté du coloris dans certains bronzes de cette provenance; mais on ne doit pas oublier que cette patine n'est pas uniforme et qu'elle ne se rencontre pas non plus sur *tous* les bronzes de Dodone.

clut pas du tout la seconde et au contraire elle l'amène forcément après soi. Voici comment.

Il est naturel que les premières patines connues aient été celles que le bronze produit spontanément à la faveur de certaines circonstances. Le hasard d'un alliage heureux révéla les beautés nouvelles que le métal était susceptible d'acquérir, et l'industrie humaine perfectionna et régla ce qui n'avait été d'abord qu'une sorte de floraison capricieuse et imparfaite. Nous avons rappelé tout à l'heure quelles subtiles ressources les bronziers grecs avaient su se créer dans ce genre. Mais n'oublions pas que le résultat cherché en pareil cas ne vient pas toujours avec autant de docilité ni de rapidité qu'il faudrait. Un assez long temps est nécessaire pour que le bronze « exhale sa rouille », comme dit Plutarque; et ainsi l'œuvre ne se trouve être vraiment complète que bien après que son auteur l'a matériellement achevée. Entre le moment où elle sort du moule et celui où la patine, enfin formée, lui aura donné sa coloration définitive, elle passe, peut-on dire, par un âge ingrat; et jusqu'au bout l'artiste a lieu d'appréhender que la « fleur de couleur » ne s'épanouisse pas aussi fine et nette qu'il le voudrait et avec la nuance qui s'accorderait le mieux à son dessein. D'autre part, les opérations de la fonte réussissent assez mal quelquefois pour qu'on soit obligé à des rapiècements plus ou moins nombreux et considérables : sur la statuette Carapanos on compte, je l'ai dit, plus de vingt pièces rapportées (cf. *Bull. corr. hell.*, 1891, pp. 471-473). On ne peut certes pas dire que le métal d'une œuvre ainsi composée soit rigoureusement homogène; par conséquent, la patine « exhalée » par ce métal ne saurait être uniforme. Un Apollon archaïque du Louvre nous en fournit la preuve; il montre une pièce rectangulaire insérée dans l'une de ses cuisses, et cette pièce, dit M. de Villenoisy, « a pris une patine non moins belle que le reste de la figurine, bien que *d'une nuance toute différente* ». Ces deux patines juxtaposées pourraient être plus belles encore, elles auraient toujours le tort d'être deux. M. de Villenoisy dit encore, à propos d'une statuette de Bacchus à Châtillon-sur-Seine : « Les

réparations y sont fort nombreuses, et toutes les petites pièces qui les constituent sont *d'une couleur différente,* généralement plus claire. » J'accorde tous les mérites du monde à la patine de ces petites pièces rapportées, je me contente de l'aveu qu'elle n'est pas identique à la patine du reste. Assurément ces mouchetures de couleur, semées comme au hasard et sans raison, constituent un défaut regrettable[1].

De tels inconvénients entraînaient une conséquence qu'il n'est pas malaisé de deviner. Il était inévitable que les artistes éprouvassent le désir de se rendre plus directement maîtres de la production de la patine. En opérant eux-mêmes ce qu'ils devaient autrement attendre du bon plaisir de l'alliage, ils évitaient toute surprise fâcheuse, rendaient leur œuvre complète et définitive avant qu'elle sortît de l'atelier, étaient libres de la revêtir du coloris qui convenait le plus exactement à leurs vues, et enfin supprimaient à jamais toute trace des raccords nécessités par les accidents de la fonte. Ces avantages divers sont si évidents que l'on ne comprendrait guère que les anciens ne s'en fussent pas avisés et n'eussent pas cherché les moyens de substituer la teinture artificielle du bronze à la patine naturellement — mais trop

1. A propos de ces pièces rajoutées, M. de Villenoisy signale à plusieurs reprises des figures qui ont les sourcils, les lèvres, les mamelons rapportés en métal d'une autre couleur (d'ordinaire en cuivre rouge), et il tire de là un argument contre mon hypothèse d'une patine artificielle. Je ne comprends pas cette objection. Il me semble qu'on pouvait fort bien patiner le reste de la figure en réservant ces parties-là auxquelles convenait une coloration particulière. Il me semble aussi qu'il ne faut pas confondre sous un même nom et « mettre dans le même sac » toutes les pièces rapportées, quelles qu'elles soient : les unes, comme les lèvres, les ongles (quelquefois en argent : cf. Pausanias, I, 24, § 3), les mamelons, etc., ont été découpées isolément, par un dessein formel, parce que l'artiste voulait leur donner une valeur spéciale, et en cela, loin d'aller à l'encontre des divisions naturelles du corps humain, il ne faisait que marquer mieux certaines d'entre elles. Tout autres sont les morceaux rajustés en travers du ventre, par exemple, ou de la cuisse, à seule fin de remédier à une inégalité de la fonte : ceux-là, ce n'est qu'à son corps défendant que l'artiste les a rapportés, non pas d'après un dessein préconçu, mais uniquement pour remédier à un défaut imprévu. Il eût été bien aise de n'avoir pas à les incruster, et tout son effort doit consister maintenant à les rendre invisibles ; car si une coloration différente vient à les déceler, ils font tout juste l'effet d'une pièce rouge ou grise cousue en travers d'une blouse bleue.

lentement et trop capricieusement — produite par le métal même. Quelques mots de Pline apportent à notre raisonnement une confirmation des plus précieuses ; ce témoignage, auquel M. de Villenoisy n'a fait qu'une allusion très brève tout à la fin de son article, mérite d'être transcrit en entier :

Pline, *H. N.* (éd. Jan), XXXIV, 4, § 15 : « Bitumine *antiqui tinguebant* eas [imagines], quo magis mirum est placuisse auro intingere. Hoc nescio an Romanum fuerit inventum, certe etiam nomen non habet vetustum[1]. »

Id., XXXV, 15, § 182 : « Diximus et *tingui solitum æs* eo [bitumine] *statuasque inlini.* »

M. de Villenoisy croit qu'il ne s'agit là que d'une « mode fort éphémère... qui fit place à l'usage de la dorure ». Cette interprétation répond mal au texte de l'auteur latin, duquel je ne veux d'ailleurs retenir qu'un seul point : c'est l'habitude qui exista, pendant une plus ou moins longue période, d'enduire et de teindre les statues de bronze soit avec du bitume pur, soit plutôt avec un mélange dont le bitume constituait la partie principale. J'insiste sur les mots *tingui* et *inlini*, que je me trouve avoir exactement traduits par avance, en appelant la patine artificielle un *enduit coloré*[2]. Il serait vain de prétendre deviner quel était l'effet de ce *bitumage* du bronze, puisque nous ignorons les détails de l'opération. Peut-être ce procédé était-il un reste affaibli d'anciens secrets de métier, plus complexes, inventés et pratiqués par les artistes du ve siècle avant J.-C., puis tombés peu à peu dans l'oubli. En réalité nous ne savons rien, sinon que Pline atteste formellement l'existence d'un usage qui consistait en l'application sur le bronze d'un enduit coloré. Je suis toujours d'avis qu'un enduit de cette sorte revêt la statuette Carapanos[3].

1. Autre leçon, dans l'éd. Detlefsen : « certe etiam Romæ non habet vetustatem ».

2. J'avais déjà employé ces termes dans mon article antérieur (cf. *Bull. corr. hell.*, 1891, p. 479), et à ce moment je ne connaissais pas le texte de Pline, que j'ai rencontré seulement plus tard.

3. Cela en raison des nombreuses pièces rapportées, qui s'opposaient à la formation d'une patine naturelle, également polie et colorée : comparer le Bacchus de Châtillon-sur-Seine.

En résumé, tandis que M. de Villenoisy ne voit partout sur les bronzes que des *oxydations*, dues uniquement à l'influence du sol ou de l'air, et qui n'ont pas été voulues par l'artiste, qui sont donc on peut dire étrangères à son œuvre, lors même qu'elles la parent du plus délicieux charme de couleur, — je considère comme certaine en maintes occasions l'existence d'une *patine* voulue, expressément *voulue* par l'artiste, et qui fait donc partie constitutive de son œuvre, au même titre que la polychromie dans les statues de marbre. Ces patines voulues se partagent en deux catégories : les *naturelles*, qui sont, suivant le mot de Plutarque, « exhalées » par le bronze grâce à des formules particulières d'alliage calculées en vue précisément de la production de la patine; et les *artificielles*, qui consistent en des vernis colorés capables de suppléer la patine naturelle dont la production est toujours lente et parfois capricieuse. Comment étaient composés ces vernis? et comment les discerner[1] de la patine qui était une exhalaison naturelle du bronze? Je laisse de côté ces questions de chimie, auxquelles un chimiste même ne saurait peut-être donner de réponse satisfaisante; il suffit à l'archéologue d'avoir établi l'existence des patines *voulues* et de leur double origine. Devant les bronzes antiques les plus finement *patinés* comme devant les plus odieusement *oxydés*, M. de Villenoisy prononce une fois pour toutes que leur coloration est « l'effet du hasard »; j'estime qu'il y a des cas où on doit dire, au contraire, qu'elle est un effet de l'art[2].

Henri Lechat.

Juillet 1896.

1. Abstraction faite des indices extérieurs (tel que pièces rapportées, etc.), qui aident parfois à la distinction.

2. Je ne puis négliger une des objections de M. de Villenoisy, qui ne laisse pas d'être sérieuse : parmi les objets revêtus des plus belles et des plus chatoyantes couleurs, dit-il, il y en a pour lesquels une patine artificielle serait un vrai non-sens, tels que des monnaies et des objets d'usage commun, de simples casseroles. — Il est vrai qu'il se rencontre de très jolies patines sur des objets de l'usage le plus ordinaire. Mais on notera que ces objets (ceux de Dodone, par exemple) ont appartenu la plupart au mobilier d'un temple, ce qui leur confère déjà un caractère spécial; et l'on observera en outre que ce n'est point seulement par la couleur qu'ils se recommandent, mais souvent aussi par l'élé-

gance de leur forme et la beauté de leur décoration. Ce sont de vraies œuvres d'art, ce qui ne les empêchait nullement d'être des objets d'usage, les Grecs n'ayant jamais pensé comme nous que toute chose belle ne doit servir à rien et que toute chose qui sert n'a pas besoin d'être belle. Les scrupules à l'endroit d'une patère ou d'une cuillère bien patinées sont les mêmes en somme que ceux qu'on faisait valoir jadis au sujet des vases peints, et ne sont pas beaucoup mieux fondés (cf. Pottier, *Catalogue des Vases du Louvre*, I, p. 48). — Quant aux monnaies, il est assez naturel d'admettre que leur patine, quand elle existe, est due à la composition de leur bronze; et si de belles patines se rencontrent parfois sur des monnaies romaines, d'une époque où l'art du bronze était cependant en complète décadence, rien n'empêche de croire que ces monnaies proviennent de la refonte de bronzes anciens : le même alliage devait naturellement, en n'importe quel temps et sous n'importe quelle forme, « exhaler » la même patine.

NOTE

SUR UNE

MONNAIE DE TRÉZÈNE

En décrivant la plaque de terre cuite du Musée de Munich, sur laquelle figure une tête d'Athéna sans casque (*Revue*, 1896, pl. I et p. 1), j'ai omis d'indiquer une analogie qui a son importance. La monnaie d'argent de Trézène, que représente notre dessin, présente au droit — comme l'ont reconnu MM. Imhoof-Blumer et Gardner[1] — la tête d'Athéna sans casque, conformément au texte de Pausanias (II, 30, 6), suivant lequel les anciennes monnaies de Trézène portent le trident et la tête d'Athéna. Cette tête a été autrefois considérée, par quelques numismatistes, comme celle d'Apollon; mais MM. Imhoof et Gardner ont justement fait observer que, sur certains exemplaires, il y a des pendants aux oreilles. Elle est donc certainement féminine. Les têtes d'Apollon avec courte chevelure (cf. Overbeck, *Apollon*, *Münztafel*, II) offrent une disposition toute différente de la chevelure sur le devant. Cette partie ondulée des cheveux, sur la monnaie, est exactement celle qu'on trouve souvent dans les têtes féminines du ve siècle; Phidias avait adopté la même disposition dans l'Athéna Lemnienne (cf. ce que j'ai écrit à ce sujet dans les *Meisterwerke*, p. 33). La tête non casquée d'Athéna sur la monnaie de Trézène ressemble

1. *Numismatic commentary on Pausanias*, p. 47 (pl. M, I, II).

beaucoup, par les cheveux courts qui tombent par derrière, à celle de la plaque en terre cuite de Munich. Par le style, elle se rapproche bien davantage de celle de la Lemnienne de Phidias; la seule différence digne d'être notée, c'est que, sur la monnaie, les cheveux courts pendent librement par derrière, au lieu d'être ramassés en chignon comme dans la statue.

Munich.

A. Furtwaengler.

PALÉOGRAPHIE
DES
INSCRIPTIONS LATINES
DU IIIe SIÈCLE A LA FIN DU VIIe

(*Suite*[1]).

F

Inscriptions datées.

Années.

F F 301. Édit de Dioclétien. *Loc. cit.*, col. 1, l. 25 et 37.

F 374. De Rossi, *Inscr. chr. Romæ*, t. I, n° 243.

F 377. *Ibid.*, n° 264.

F 393. *Ibid.*, n° 414.

F 436. Gori, *Inscriptiones antiquæ quæ exstant in Etruriæ urbibus*, t. III, p. 332.

F 463. De Rossi, *Inscr. chr. Romæ*, t. I, n° 810.

F 467. Labus, *Monumenti epigrafici cristiani di S. Ambrogio*, n° 5 de la planche.

F F 488. Palerme. Lupi, *Epitaphium Severæ martyris*, p. 147.

F 516. Cività Vecchia. De Rossi, *op. cit.*, t. I, n° 1093.

1. Voir la *Revue* de septembre-octobre.

Années.

525. *Atti della deputazione della Storia patria di Bologna*. Anno secondo, p. 84.

544. « Eboræ ». Hübner, *Inscr. Hisp. chr.*, n° 11.

545. « Lebrija », Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 84.

547. Revel-Tourdan. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 467 des fac-similés.

557. Città Vecchia. De Rossi, *Inscr. chr. Romæ*, t. I, n° 1093.

578. « Emeritæ ». Hübner, *op. cit.*, n° 33.

620. Staffarda. Gazzera, *Inscr. crist. del Piemonte*, pl. I, n° 1.

645. ? *Ibid.*, n° 2.

645. « Prope prædium *de la Higuera* ». Hübner, *op. cit.*, n° 202.

650. Las Herrerias. *Ibid.*, n° 117.

681 ou 682. Le Ham. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 61 des fac-similés.

Inscriptions non datées.

Rome. Boldetti, *Osservazioni*, p. 388.

Ibid., p. 398.

Ibid., p. 429.

E Rome. Lupi, *Epitaph. Severæ*, p. 113.

F E Rome. *Ibid.*, p. 186.

E Rome. Lupi, *Dissertazioni, lettere ed altre operette*, t. I, p. 132 (NOEITVS pour *neofitus*).

E Rome. Vettori, *Dissertatio glyptographica*, p. 114.

Γ Rome. Marangoni, *Delle cose gentilesche trasportate ad uso e adornamento delle chiese*, p. 456 (*filie*).

+ Catane. Biscari, *Sopra un' antica iscrizione*, p. xiv.

E Hettner, *Die Römischen Steindenkmæler des Provinzialmuseums zu Trier*, n° 154.

K Musée de Dijon. Copie de M. Cagnat (n° 152, du livre de M. Lejay intitulé *Inscriptions antiques de la Côte-d'Or*).

K *Ibid.* (n° 283 du même livre).

K *Castellum* d'Osterbrucken (*Der Obergermanisch-Raetische Limes der Römerreichs*, 2e livraison, 1895, p. 35).

Ꝁ *O Archeologo Português*, 1895, t. I, p. 227 (mot *Filius*).

Ꝁ Inscription d'un coutelas trouvé dans le cimetière franc de Pondrôme (*Annales de la Société archéologique de Namur*, 1887, pl. et p. 241).

F De Vogüé, *Syrie centrale*, p. 85.

F Perret, *Catacombes de Rome*, t. V, pl. VI, n° 8.

F F F *Ibid.*, pl. LXIV, n° 5.

Ibid., pl. LXIV, n° 8.

Ibid., pl. LXVIII, n° 1.

Rome. De Rossi, *Roma sotterranea cristiana*, t. III, pl. XX, n° 22 (*Filio*).

Ibid., n° 35 (*Filio*).

Rome. Garrucci, *Les mystères du syncrétisme phrygien*, p. 8.

Portotorres. *Notizie degli scavi*, 1895, p. 449 (mot *fid*(*el*)*is*).

Henchir-Sidi-Ali-Bel-Gessem (*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*), 1894, p. 381.

Utique. *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1881, p. 244 (*Fidilis*).

Carthage. *Revue archéologique*, octobre 1881, p. 240 mot (FIDE*lis*).

Tubernac, *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1894, p. 297.

La Gayole. Papiers de Peiresc, Bibl. nat., ms. fonds français, n° 8952, f° 253.

Trèves. Kraus, *Die christlichen Inschriften der Rheinlande*, 1re partie, pl. VII, n° 8.

Ibid., pl. VIII, n° 9.

Lyon. *Inscript. chrét. de la Gaule*, n° 33 des fac-similés.

Trèves. *Ibid.*, n° 186 des fac-similés.

Amiens. *Ibid.*, n° 217 des fac-similés.

Ibid., n° 218 des fac-similés.

Mayence. *Ibid.*, n° 223 des fac-similés.

Worms. *Ibid.*, n° 224 des fac-similés.

Vienne. *Ibid.*, n° 316 des fac-similés.

Arles. *Ibid.*, n° 439 des fac-similés.

Narbonne. *Ibid.*, n° 470 des fac-similés.

Saint-Ferjeux. *Ibid.*, n° 550 des fac-similés.

Arcy-Sainte-Restitue. *Nouveau recueil des inscr. chrét. de la Gaule*, n° 54.

Gironde. *Ibid.*, n° 285 (nom de *Gulfetrud*).

Auch. *Ibid.*, n° 292 (*fecet*).

De Vogüé, *Syrie centrale*, p. 85.

« Emeritæ ». Hübner, *Inscript. Hisp. christ.*, n° 34.

« Circa Urgavonem ». *Ibid.*, n° 118.

G

Inscriptions datées.

Années.

301. Édit de Dioclétien, *loc. cit.* (col. 2, ligne 24 :

Années.

Agnus; ligne 35 : *quinquaginta*; col. 4, l. 8 : *Amugdalarum purgatarum.*

G 317 ou 320. Rome. De Rossi, *Inscr. christ. Romæ*, t. I, n° 33.

S 362. *Ibid.*, n° 152 (AVS pour AVG).

J 371. *Ibid.*, n° 223.

S 374. *Ibid.*, n° 243 (*Gratiano*).

G 374. Boldetti, *Osservazioni*, p. 808.

O 384. Guasco, *Musei Capitolini inscriptiones*, t. III, p. 149 (*Virgini*).

S 393. De Rossi, *Annali dell' Instituto di corrispondenza archeologica*, 1849, p. 308 (EVSE pour *Euge*... début du nom *Eugenio*).

G 405. Sainte-Croix-du-Mont. *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 485 des fac-similés.

G 488. Palerme. Lupi, *Epit. Sev. mart.*, p. 147.

G 510. Lyon. *Inscr. ch. de la Gaule*, n° 48 des fac-similés.

GSC 520. *Ibid.*, n° 528.

S 568. Narbonne. *Ibid.*, n° 488[1].

1. Le même G en forme d'S se trouve sur un sou d'or inédit de Paris, avec le nom de saint Éloi, n° 709 *bis* du Cabinet des médailles (Indication de M. Prou).

Années.

593. « Prope Eboram ». Hübner, *Inscr. Hisp. chr.*, n° 12.

627. « Emeritæ ». *Ibid.*, n° 29.

630. « Legione » *Ibid.*, n° 142.

652. Staffarda. Gazzera, *Iscr. crist. del Piemonte*, pl. I, n° 2.

655. « Acci ». Hübner, *op. cit.*, n° 175.

658. Staffarda. Gazzera, *loc. cit.*, pl. I, n° 3.

680. Narbonne. *Inscr. chr. de la G.*, n° 511 des fac-sim.

681 ou 682. Le Ham. *Ibid.*, n° 61 des fac-similés.

Inscriptions non datées.

Rome. Boldetti, *Osservazioni*, p. 475 (PARESORI pour *Paregori* (cf. ci-dessus, p. 178, 179).

Rome. Buonarruoti, *Vasi di vetro*, p. XXIV.

Rome. Boldetti, *Osservazioni*, p. 418.

Ibid., p. 432.

Ibid., p. 433.

Rome. Lupi, *Epitaph. Severæ mart.*, p. 187 (*Genuarias*).

Ibid. Lupi, *Dissertazioni, lettere*, p. 191.

GG Rome. Marini, *Arvali*, pl. de la p. 49.

G De Vogüé, *Syrie centrale*, p. 85.

S Perret, *Catacombes de Rome*, t. V, pl. LXI, n° 2.

S *Ibid.*, t. V, pl. LXVI, n° 1.

G Rome. Garrucci, *Vetri*, pl. VII, n° 2.

З Rome. Marrucchi, *Bullettino dell Commissione archeologica di Roma*, 1888, p. 417.

S Vienne. Allmer. *Inscriptions de Vienne*, t. II, p. 452.

b Amiens. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 222 des fac-similés.

Ϟ Briord. *Ibid.*, n° 256.

G Vienne. *Ibid.*, n° 291.

S Arles. *Ibid.*, n° 439.

SSS Bordeaux. *Ibid.*, n° 490

З Narbonne. *Ibid.*, n° 491.

З Aiguisy. *Nouveau recueil des inscr. chrét. de la Gaule*, n° 57.

J Auch. *Ibid.*, n° 292.

H

Inscriptions datées.

Années.

hH 301. Édit. de Dioclétien, *loc. cit.* (col. 1, ligne 4 : *Rhosati*; col. 4, ligne 24 : *Rhosæ*).

h 405. Sainte-Croix-du-Mont. *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 485 des fac-similés.

M 454 De Rossi, *Inscr. christ. Romæ*, t. I, n° 764.

h 495. Arles, *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 431 des fac-similés.

h Pas avant 531 ou 604. Clermont. *Ibid.*, n° 449 des fac-similés.

h 532 ou 633. *Bulletin archéologique de l'Athenæum français*, 1855, p. 84.

h 535 ou 610. Artonne. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 445 des fac-similés.

h 546 ou 606. *Ibid.*, n° 446.

h 624. Galicie. Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 138.

N 630. Zambra. *Ibid.*, n° 100.

MM 632. Salaria. *Ibid.*, n° 2.

h 693. Guadana. *Ibid.*, n° 158.

Inscriptions non datées.

h La Gayolle. Bibl. nat., ms. fonds latin, n° 8958, f° 265.

Rome. Lupi, *Epitaphium Severæ*, pl. XVII.

Perret. *Catacombes de Rome*, t. V, pl. XVII, n° 2.

Théveste. *Annuaire de la Société archéologique de Constantine*, 1858-1859, pl. XVII, n° 3.

Thala. Cagnat, *Archives des Missions*, 1888, p. 73.

Amiens. *Inscr. chr. de la Gaule*, n° 219 des fac-similés.

Vienne. *Ibid.*, n° 326.

Marseille. *Ibid.*, n° 420.

Trèves. Kraus, *Die christliche Inschriften der Rheinlande*, pl. VIII, n° 9[1].

Vienne. *Nouveau recueil des inscript. chrét. de la Gaule*, n° 115.

I

Inscriptions datées.

Années.

379. Rome. De Rossi. *Inscr. christ. Romæ*, t. I, n° 281.

408. *Ibid.*, n° 585.

445. *Ibid.*, n° 731.

487? Briord. *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 259 des fac-similés.

1. C'est probablement par une erreur que l'**H** est fait en forme d'**N** dans les trois inscriptions que je signale. Il peut en être de même pour les marbres cités par Marini (*Arvali*, 681) et sur lesquels l'**H** est remplacé par un **K** ou par un **R**.

Années.

L 530. Arles. *Nouveau recueil des inscr. chr. de la Gaule*, n° 182 (mots VIXIT et DIE) [1].

Y 577. « Iliberri ». Hübner, *Inscr. Hisp. christ.*, n° 115 (*yn* pour *in*?)[1].

Inscriptions non datées.

7 Rome. Bosio, *Roma sotterranea*, p. 105.

ſ Rome. Boldetti, *Osservazioni*, p. 418.

1 Rome. Lupi, *Epitaphium Severæ*, pl. VIII, n° 2.

ſ Rome. Lupi, *Dissertazioni e lettere*, t. I, p. 190.

ſ Rome. *Id.*, t. II, p. 162.

L Gazzera, *Iscrizioni cristiane del Piemonte*, pl. II, n° 6.

⊥ De Rossi, *Roma sotterranea cristiana*, t. III, pl. XXIV, n° 32.

T· *Ibid.*, pl. XXVI, n° 40.

J Bone. De Clarac, *Inscriptions du Louvre*, pl. LXXVI, n° 40.

ǂ Amiens. *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 227 des fac-similés.

† Ebersheim. *Ibid.*, n° 234.

J Saint-Jean-de-Bournay. *Ibid.*, n° 365.

1. Les lettres I sont mal venues dans la gravure de mon fac-similé.

(*A suivre.*) Edmond Le Blant.

INDEX ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES

INSCRIPTIONS GRECQUES ET LATINES

DE LA SYRIE

Publiées par Waddington.

(*Suite et fin*[1].)

X

NOMS DE MESURES, DE POIDS ET DE MONNAIES

A. — Inscriptions grecques.

δηνάριον, 1962, 1963, 1983, 1993, 1999, 2053, 2095, 2311, 2340 *a*, 2341, 2399, 2412 *f*, 2537 *a*, 2596.
δεν. χρυσᾶ παλαιά, 2596.
δραχμαί, 1994, 2000, 2037, 2096, 2117.
δρ. Ἀττικαί, 2601.
δρ. Σύραι, 1994, 2037.
ἡμιλίτριον, 2713.
λεπτά, 2500.
λίτρα, 1906, 2249.
λ. χρύσινος, 2249.
μνᾶ, 2720.
νόμισμα, 1906 *a*, 2562 *l*.
ὄβολος, 2311.
ὀνκίων, 2713, 2722.

B. — Inscriptions latines.

denarius, 1847 *b*.
nummus, 1847 *b*.
pes, 1862.

XI

CHRONOLOGIE

1. — ÈRE DES SÉLEUCIDES

(COMMENÇANT LE 1er OCTOBRE 312 AVANT J.-C.)

δκρ' (124), 2713 *a*.
ημρ' (148), 2719.
σμϟ' (246), 2557 *b*.
. . τ' (3..), 2557 *c*, 2557 *e*, 2612.
το' (370), 1876.
ϟτ' (390), 2567.
αϟτ' (391), 2613.
δϟτ' (394), 2614.
δυ' (404), 2557 *d*.
ιαυ' (411), 2568.
ϊιυ' (414), 2615.
ηιυ' (418), 2568 *a*.
εκυ' (425), 2627.
ζκυ' (427), 2640.
θκυ' (429), 2616.
ηλυ' (438), 2570 *e*.
βμυ' (442), 2562 *h*.
εμυ' (445), 2631.
νυ' (450), 2586.
ανυ' (451), 2588.
γνυ' (453), 2589.
ξυ' (460), 2568 *b*, 2617.
ϟξυ' (466), 2590.

1. Voir les nos de mars-avril, juillet-août et septembre-octobre.

ου' (470), 2568 *c*, 2591.
αου' (471), 2562 *i*.
γου' (473), 2571 *a*.
δου' (474), 2571 *c*.
ζου' (477), 2568 *d*.
ηου' (478), 1877, 2557 *a*.
γπυ' (483), 2618.
θπυ' (489), 2662.
ϟυ' (490), 2572, 2592, 2594, 2595.
δϟυ' (494), 2564.
ηϟυ' (498), 2655.
δφ' (504), 2596.
θφ' (509), 2565.
ιφ' (510), 2562 *o*.
ιϐφ' (512), 1875 *a*.
ιδφ' (514), 2642 *a*.
γχφ' (523), 2619.
θχφ' (529), 2620.
δλφ' (534), 2562 *a*.
ϛλφ' (536), 2597.
αφφ' (541), 2637 *a*.
δμφ' (544), 2571 *b*.
ϛμφ' (546), 2577 *a*.
δνφ' (554), 2598.
ενφ' (555), 2560.
ζνφ' (556), 2562 *g*.
ηνφ' (558), 2599.
βξφ' (562), 2562 *b*.
γξφ' (563), 2600.
ϛξφ' (566), 2601.
θξφ' (569), 2602, 2603.
οφ' (570), 2604, 2605.
βοφ' (572), 2561.
δοφ' (574), 2606, 2607.
ηοφ' (575), 2609, 2610.
ϛοφ' (576), 2608.
βπφ' (582), 2611.
ηπφ' (588), 2561 *a*.
θπχ' (689), 2660.
ιψ' (710), 2663.
κψ' (720), 2664.
ηκψ' (728), 2645.
αλψ' (731), 2665.
αμψ' (741), 2657.
ανω' (851), 2639.
ωοε' (875), 1878.
ζοω' (877), 2658.
η. . (..8), 2624.

2. — ÈRE D'ANTIOCHE

(COMMENÇANT A L'AUTOMNE DE L'AN 49 AVANT J.-C.)

αορ' (161), 2698.
πρ' (180), 2687.
βπρ' (182), 2684.
γμσ' (243), 2700.
ηπσ' (288), 2701.
γιτ' (313), 2713.
βοτ' (372), 2688.
πτ' (380), 2704.
ζιυ' (417), 2681.
ϛκυ' (426), 2682.
ξυ' (460), 2678.
θου' (479), 2683.
ζπυ' (487), 2695.
ζϟυ' (497), 2667.
δκφ' (526), 2705.
ηκφ' (528), 2692.
ζκφ' (529), 2691.
βλφ' (532), 2689.
ηνφ' (558), 2696.
εξφ' (565), 2697.
λχ' (630), 1831.

3. — ÈRE DE PANIAS

(ANTÉRIEURE D'UN AN A L'ÈRE CHRÉTIENNE)

σγκ' (223), 1894.

4. — ÈRE CHRÉTIENNE

83., 1830.

5. — ÈRE D'EACCAEA

(COMMENÇANT VERS LA FIN DU 1er SIÈCLE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE)

οα' (71), 2145.
ρθ' (109), 2145.
σξγ' (263), 2158.
τι' (310), 2159.
φξη' (568), 2161.

6. — ÈRE DE BOSTRA

(ἐπὶ τῆς ἐπαρχίας, τῶν Βωστρηνῶν, κατὰ Βόστρα)

(COMMENÇANT LE 22 MARS 105 APRÈS J.-C.)

λδ' (34), 1962.
μζ' (47), 2016.
νθ' (59), 2023.
ξϛ' (66), 1969.
ρθ' (109), 2287.
ρλδ' (134), 1908.
ρμϛ' (146), 2017.
ρμζ' (147), 1990.
ρμη' (148), 2412 *f*.

ρνη′ (158), 1984 *e*.
ρξζ′ (167), 1984 *b*.
ρογ′ (173), 1909.
ρπδ′ (184), 1984 *c*.
ρϟ′ (190), 1963, 2041, 2081.
σ′ (200), 1977.
σα′ (201), 2024.
σδ′ (204), 1984 *d*.
σε′ (205), 2042.
σ. .′ (2. .), 2003.
σιε′ (215), 1910.
σιϛ′ (216), 2293.
σιζ′ (217), 1998, 2238.
σιθ′ (219), 2043.
σκε′ (225), 2044.
σλα′ (231), 2070 *a*.
σλε′ (235), 1986.
σλϛ′ (236), 2018.
σλζ′ (237), 2036.
σλη′ (238), 2035.
σλθ′ (239), 1970.
σμ′ (240), 1999.
σμε′ (245), 2037, 2053.
σμϛ′ (246), 2000, 2194.
σμθ′ (249), 2045, 2124.
σν′ (250), 1964.
σνγ′ (253), 2019.
σνδ′ (254), 2254.
σνζ′ (257), 2029.
σνθ′ (259), 2054.
σξ′ (260), 2239.
σξα′ (261), 2055.
σξδ′ (264), 2001.
σοϛ′ (272), 2002.
σπ′ (280), 2412 *l*.
σπα′ (281), 2241.
σπδ′ (284), 1965.
σπζ′ (287), 2004, 2293 *a*.
σπθ′ (289), 2046.
σϟϛ′ (292), 2197, 2462, 2463.
ϛϟσ′ (296), 2245, 2020.
τσ′ (306), 2025.
τθ′ (309), 2030.
τια′ (311), 1936 *a*.
τιδ′ (314), 2022 *a*.
τκα′ (321), 2256.
τξα′ (361), 2026.
τξζ′ (363), 2056.
τξη′ (368), 2087.
τπγ′ (383), 1913.
τπζ′ (387), 2235.
τϟϛ′ (392), 1995.
υζ′ (407), 1915, 2497.
υι′ (410), 2498.
υια′ (411), 2299.
υιϛ′ (412), 2477.
υιε′ (415), 2295 *a*.
υκη′ (428), 2198.
υκθ′ (429), 2040.
υλγ′ (433), 1966, 2088, 2412 *b*.
υλδ′ (434), 1916.
υλη′ (438), 1959 *b*.
υμε′ (445), 2089.
υμϛ′ (446), 2080.
υν′ (450), 2090.
υξ′ (460), 2412 *p*.
.ξυ′ (46.), 2261.
υξγ′ (463), 2464.
υξη′ (468), 2250.
υο′ (470). 2412 *i*.
υογ′ (473), 2110.
υοζ′ (477), 2251.
υοη′ (478), 2294.
υϟϛ′ (496), 1999.
φιη′ (518), 2412 *m*.
φκη′ (528), 1997.
φλϛ′ (536), 2413 *a*.
φλθ′ (539), 2028.
φξ′ (560), 1997.

7. — ÈRE DE PHILIPPOPOLIS

(COMMENÇANT EN 248 APRÈS J.-C.)

α′ (1), 2072.

8. — ÈRE DE *BRAK* (CONSTANTIA?)

ε′ (5), 2537 *a*.
η′ (8), 2537 *b*.

9. — ÈRE DE *SCHEIKH-MISKIN*

δ′ (4), 2413.

10. — INSCRIPTIONS DATÉES DES ANNÉES DES EMPEREURS

Claude.

XXII° salut., 1841 *c*.

Hadrien.

η′, 2330.

Antonin.

γ′, 2437.
ιδ′, 2372.
ιη′, 2286.
ιθ′, 2286 *a*.

Marc-Aurèle.

θ′, 2237, 2438.
ι′, 2331.
ια′, 2212.
ιη′, 2186.

Commode.

η′, 2308.
ι′, 2213.
ιϛ′, 2413 *f*.

Septime Sévère.

ιζ′, 2460,

Caracalla.

ια′, 2455.

Alexandre Sévère.

ϛ′, 2543.
ι′, 2309.
ιϛ′, 2456.
ιε′, 2114.

Dèce.
β', 2544.
Probus.
ζ', 2545.
Constantin.
ϛ', 2393.
Constance.
η', 2412 *k*.
Julien.
α', 2412 *k*.
Justinien.
ια', 2412 *b*.
Inscription datée du roi *Agrippa* (Ier?).
III, 2413 *b*.

11. — INSCRIPTIONS PORTANT DES DATES DONT L'ÈRE NE PEUT ÊTRE DÉTERMINÉE

1832, ωε' (805).
1839, ηξσ' (268).
1840, ζοτ' (377).
1866 *d*, ηλσ' (238).
1869, γτ' (303).

12. — INDICTIONS

α', 2088, 2294, 2464.
γ', 1965, 2028, 2161, 2639, 2667, 2692, 2696.
ε', 1995.
ϛ', 1915.
ζ', 1959 *b*, 2664, 2689.
θ', 2299.
ι', 1917, 2462.
ια', 1913, 2110, 2111, 2463, 2477.
ιϛ', 1878.
ιγ', 2657.
ιδ', 2089, 2159.
ιε', 2158, 2251.

13. — INSCRIPTIONS PORTANT L'AGE DES PERSONNES MENTIONNÉES

η', 1867.
θ', 1853.
ι', 1864, 1932.
ιγ', 2294.
ιϛ', 2231.
ιζ', 1854, 2153, 2561, 2562 *h*, 2562 *i*.
ιη', 2106, 2151, 2434.
κ', 1877, 1877 *a*, 1933, 1985, 2051, 2070 *m*, 2133, 2448, 2537 *f*.
κ.', 2070 *i*.
κα', 2700.
κγ', 1869, 2381, 2454.
κδ', 2182, 2490.
κε', 2153 *a*, 2181, 2183, 2434, 2496, 2561 *a*.
κϛ', 1928.
κζ', 1866 *d*, 1868.
κη', 1967, 2196.
κθ', 2321.
λ', 2494, 2495.
λϛ', 2070 *l*, 2196.
λγ', 2562 *a*.
λδ', 2049.
λε', 2231 *a*, 2540, 2560.
ϛλ', 2062 *a*.
μ', 2036.
με', 2050.
ν', 1999, 2070 *k*, 2206.
νε', 2132.
ξε', 2070 *n*.
ο', 1931.
οε', 2039.
οη', 2062.
π', 2053 *a*, 2538.
πα', 1870.
ρα', 2509.

14. — DÉSIGNATION DES MOIS

a) *Mois macédoniens.*

Ὑπερβερεταῖος, 1876, 1984 *b*, 2562 *g*, 2571 *c*, 2601, 2692, 2698.
Δῖος, 1877, 2591, 2618, 2624, 2713 *a*.
Ἀπελλαῖος, 1893, 1986, 2537 *a*, 2581, 2607, 2697.
Αὐδυναῖος, 2568 *c*, 2568 *e*, 2571 *b*, 2620, 2637 *a*, 2655, 2656, 2682.
Περίτιος, 2537 *b*, 2561.
Δύστρος, 2592, 2594, 2595, 2627, 2684, 2688.
Ξανθικός, 1839, 2557 *c*, 2562 *b*, 2571 *a*, 2572, 2586, 2589, 2596, 2599, 2602, 2605, 2606, 2606 *a*, 2608, 2609, 2610, 2612, 2614, 2615, 2616, 2619, 2645, 2657, 2687, 2695, 2705, 2713.
Ἀρτεμίσιος, 2568 *a*, 2639, 2658, 2660, 2678, 2690.
Δαίσιος, 1866 *a*, 1875 *a*, 1878 *d*, 2560.
Πάνημος, 2557 *d*, 2562 *h*, 2568, 2568 *b*, 2588, 2641, 2665 *b*, 2691, 2700, 2701.
Λῴος, 1833, 1984 *a*, 2370, 2562 *f*, 2568 *d*, 2590, 2611, 2631, 2663, 2681, 2683, 2696.
Γορπιαῖος, 1832, 2557, 2562 *a*, 2562 *i*, 2689.

b) *Mois latins.*

Ἰανουάριος, 1839.
Μάρτιος, 2124, 2136.
Ἀπρίλιος, 1959 *b*, 2159.
Μαΐος, 2028.
Ἰούνιος, 2037.
Ἰούλιος, 2111, 2413 *a*.
Σεμτέμβριος, 2306, 2638.
Ὀκτόβριος, 2160 *a*.
Νοέμβριος, 2412 *m*.

15. — DÉSIGNATION DE JOURS

ἰδ., 2136.
καλανδ., 1839, 2306.

XII

PRINCIPALES FORMULES ET LOCUTIONS DIVERSES

A. — Inscriptions grecques.

ἀγαθῷ (ἐπ'), 2034, 2070 *f*, 2415, 2499, 2565.
ἀγαπῶν (ἐξ ἰδίων), 2180.
ἁγνείας (χάριν), 2203, 2530, 2606 *a*.
ἁγνίας (ἐπὶ τῆς), 2034.
(οὐδείς) ἀθάνατος, 1829, 1897, 2032, 2049, 2050, 2193, 2459.
ἀληλούϊα, 2659.
ἀμήν, 1918.
ἀμπαύσεως (ὑπὲρ), 1997.
ἀναπαύσεως (ὑπὲρ), εἰς ἀνάπαυσιν, 1920, 1981, 2037, 2459.
ἀρετῆς (χάριν), 2366.
ἀφήσεως (ὑπὲρ) ἁμαρτιῶν, 2010, 2159.

βοήθει, *etc.*, 1905, 2476, 2537 *c*, 2666, 2678, 2689, 2691, 2704, 2724.

γαίας, γῆς (ἐκ), 2002, 2570 *c*, 2151.
γεωπονίης (ἐκ), 2391, 2405.
γεωργικῶν (ἐκ), 2412 *l*.

δαπάναις, 2130, 2364, 2479, 2480, 2487.
δημοτικῶν (παρὰ τῶν), 1916.
διαμονῆς (ὑπὲρ), 1908, 2399, 2512.
δόξα τῷ . . ., 1936 *a*, 2068, 2647, 2648, 2666, 2681.
δωρεᾶς (ἐκ), 2070 *e*.
δῶρον (ἐξ ἰδίων), 2497.

εἰρήνη πᾶσι, 2068, 2519.
ἐμβαίνειν εἰς τα ιϛ', 2680.
ἐντολῆς (ἐξ'), 2374 *b*.
ἐξόδων (ἐξ ἰδιῶν), 2259.
ἐπιμελίας (ἐξ), 2037, 2241, 2457 *a*, 2477.
ἐσθλῆς ἐκ στρατιῆς, 2405, 2419.
ἔτη (πολλὰ τὰ), 1830, 1831, 1900, 2358, 2413 *o*.
εὐδοκήσεως (ἐξ), 2505.
εὐεργεσίης (ἀνθ'), 1912.
εὐνοίας (χάριν), 1840, 1841, 2578, 2594.
εὐσεβείας (χάριν), 2286 *a*, 2336, 2344, 2366, 2410, 2413 *b*, 2413 *j*, 2437, 2470, 2537 *d*, 2684.
εὐσεβῶν, εὐσεβῶς, 1923, 1982, 2021 *b*, 2096, 2140, 2173 *b*, 2292 *a*, 2303, 2333, 2339, 2346, 2347, 2348, 2373, 2380, 2390, 2439, 2580, 2585, 2587, 2594, 2662.
εὐτυχῶ, εὐτυχῶς, 2018, 2053, 2070 *a*, 2070 *g*, 2085, 2139, 2145, 2173, 2197, 2254, 2341, 2350, 2381, 2398, 2427, 2491, 2521, 2545.
εὐχαριστῶ, 1854 *d*, 1917, 2237, 2510, 2562 *c*, 2575, 2637 *c*.
εὐχαριστίας (χάριν), 2287, 2462, 2463, 2589, 2600 (v. τειμῆς et μνήμης).
εὐχήν (κατ'), 2102, 2116, 2141, 2207, 2211, 2290, 2407, 2627.
εὔχομαι, 1855, 2289, 2465, 2557 *e*, 2571 *b*, 2673, 2574, 2577, 2637 *c*.
εὐψύχει, 1852.

ζήσῃ, ζήτω, 2382, 2472.

θάρσει, 1829, 1854 *a*, 1897, 2032, 2039, 2049, 2050, 2193, 2459.
θεός (εἷς), 1918, 2053 *b*, 2057, 2066, 2262, 2451, 2562 *l*, 2660, 2666, 2678, 2682, 2689, 2704.
θεμελίων (ἐκ, ἀπὸ) μέχρι ὕψους, 1910, 1913, 1917, 1972, 2036, 2037, 2110, 2122, 2135, 2158, 2393, 2438, 2446.
θεοῦ (ἐκ τῶν τοῦ), 1990, 2544, 2556, 2562 *g*.

ἰδίων (ἐκ τῶν), 1880, 1923, 1966, 1966 *a*, 1975, 2018, 2019, 2023, 2036, 2086, 2095, 2096, 2097, 2098, 2110, 2111, 2117, 2118, 2125, 2140, 2144, 2149,

2159, 2160, 2173 *b*, 2175, 2179, 2180, 2190, 2192, 2193, 2205, 2216, 2221, 2225, 2228 *a*, 2235, 2245, 2248, 2250, 2251, 2252, 2259, 2286 *a*, 2292 *a*, 2333, 2336, 2339, 2340, 2341, 2344, 2345, 2346, 2347 *a*, 2354, 2372, 2373, 2374, 2374 *b*, 2380, 2385, 2386, 2399, 2402, 2403, 2404, 2409, 2410, 2412 *c*, 2412 *k*, 2412 *l*, 2412 *o*, 2412 *p*, 2413 *b*, 2413 *e*, 2413 *g*, 2413 *j*, 2413 *k*, 2413 *n*, 2431, 2433, 2437, 2438, 2439, 2451, 2465, 2471, 2478, 2483, 2488, 2497, 2498, 2514, 2515, 2522, 2528 *a*, 2555 *a*, 2571, 2571 *c*, 2552, 2603, 2606 *a*, 2621, 2625, 2631; v. δαπάναις, ἐξόδων, καμάτων, κόπων, κτεάνων, πόνων, χρημάτων.

ἱερατικῶν (ἐκ τῶν), 2095, 2114, 2286.

ἱερέων (ἐκ τῶν), 2550.

ἱλασίας (χάριν), 2290.

καλῶς, 1840, 2144, 2220, 2253 *b*, 2341, 2459, 2509, 2598, 2670.

καμάτων (ἐξ ἰδίων), 2001, 2004, 2021, 2053 *b*, 2402, 2403, 2404, 2412 *k*, 2412 *o*, 2465.

κεῖται (ἐνθάδε), 1927, 2007, 2021 *a*, 2036, 2037, 2050, 2163, 2253 *a*, 2361.

κλέος (εἰς), 2021 *a*, 2122.

κοίνου (ἐκ τῶν τοῦ), 1993, 2095.

κόπων (ἐξ ἰδίων), 2070 *b*, 2142, 2385, 2412 *l*, 2412 *p*, 2465.

κτέανων (ἐξ ἰδίων), 2145.

κώμης (ἐκ τοῦ τῆς), 1963, 2127, 2556.

λαμπρῶς, 1708.

μνήμης (ἕνεκα, χάριν), 1880, 2017, 2077, 2078, 2345, 2408, 2412 *n*, 2414, 2459, 2462, 2463, 2471, 2477, 2478, 2538, 2588, 2592, 2684, 2688.

μνήσθετι, *etc.*, 1886 *a*, 2087, 2090, 2270, 2277, 2278, 2463, 2562 *l*, 2634.

νείκης (ὑπὲρ), 1908, 2035, 2070 *e*, 2071, 2213, 2332, 2374 *b*, 2399, 2413 *f*, 2438, 2479, 2480, 2481, 2506, 2508, 2525, 2526, 2527, 2528, 2528 *a*, 2545.

νικᾷ, 2313, 2425, 2651, 2692.

οἰκονομίᾳ (ἐπὶ), 2173 *a*.

ὀργήν (πρὸς), 1899.

πάραγε καὶ μὴ φθόνει, 2360, 2406.

παρθενίας (ἐκ), 2253 *b*.

περισσειῶν (ἐκ), 2557 *c*.

πόνων (ἐξ ἰδίων), 2037, 2413 *p*, 2452, 2463.

πρεσβείᾳ, 2500.

προμηθείας (ἐκ), 1916 *a*.

προνοίᾳ, προνοίας (ἐκ), 1907, 1909, 1910, 1963, 1964, 1970, 2022 *a*, 2029, 2034, 2044, 2046, 2056, 2070 *a*, 2128, 2129, 2173, 2184, 2187, 2188, 2189, 2194, 2204, 2217, 2219, 2239, 2261, 2286, 2296, 2309, 2393, 2412 *i*, 2427, 2462, 2463, 2547, 2558.

προσόδων (ἐκ τῶν), 1879.

προσφωρᾶς (ἐκ), 2158, 2160, 2160 *a*, 2235, 2328, 2426, 2426 *b*, 2500.

πύλη (αὕτη ἡ) τοῦ κυρίου, 1960, 1995, 2413 *a*, 2570 *a*.

σελήνην (κατὰ) ἱεράν, 2119.

σπουδῆς (διὰ), 1910, 1964, 1970, 1971, 2029, 2044, 2046, 2080, 2092, 2158 2188, 2217, 2219, 2239 2241, 2261, 2412 *q*, 2452, 2497, 2499, 2551 *b*, 2633, 2660, 2712.

σοὶ (καὶ) τὰ διπλᾶ, 2485, 2702, 2704.

σὺ (καὶ) πλ..., 2491, 2686, 2699.

σωτηρίας (ὑπὲρ), 1855, 1893 1901, 1908, 1966, 1968, 1969, 1992, 2035, 2070 *e*, 2071, 2072, 2186, 2203 *b*, 2203 *d*, 2211, 2212, 2213, 2286, 2286 *a*, 2289, 2296, 2301, 2330, 2331, 2331 *a*, 2332, 2372, 2374 *a*, 2374, *b*, 2399, 2412 *f*, 2412 *g*, 2413 *f*, 2438, 2460, 2479, 2480, 2481, 2506, 2057, 2508, 2512, 2520, 2525, 2526, 2527, 2528, 2528 *a*, 2545, 2562 *c*, 2562 *g*, 2571 *a*, 2572, 2628, 2631, 2640, 2642.

τειμῆς (ἕνεκε, χάριν), 1840, 2374, 2580, 2581, 2586, 2587, 2588, 2589, 2591, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2606 *a*, 2607, 2608, 2610, 2613, 2618, 2619, 2621.

ὑγείας (ὑπὲρ), 2296, 2301, 2577, 2692, 2702.

ὑποδωλῆς (ἐξ), 2477.

φανερῶς, 2498.

φθόνει, v. παράγε.

φιλοστοργίαν (κατὰ), 2104.

φιλοτιμίας (ἐκ), 1915, 1916 *a*, 2113, 2295, 2399, 2412 *f*.

φιλοτιμοῦμαι, 1840, 2118, 2158, 2339, 2340, 2340 *a*,

2341, 2346, 2506, 2508, 2533, 2534, 2586, 2601.

χαῖρε, 1831 *a*, 1835, 1850, 1850 *a*, 1851, 1853, 1864, 1866 *d*, 1867, 1868, 1869, 1870, 1889, 2247, 2313, 2321, 2382, 2568 *b*, 2568 *d*, 2568 *e*, 2568 *f*, 2568 *g*, 2570 *e*, 2655, 2662, 2684, 2703, 2709, 2710, 2711, 2720 *a*.

χάρα, 2702.

χρημάτων (ἐξ ἰδίων), 2162, 2412 *o*, 2598.

B. — **Inscriptions latines.**

b(ene) m(erenti) p(osuerunt), 2643.

cura (sub), 2058.

h[onoris] c[ausa], 1947, 1950.

majestati (imperatorum), 2562 *e*, 2562 *n*, 2626.

numini (imperatorum), 2331 *b*, 2562 *e*, 2562 *n*, 2626.

salute (pro) imperatorum, 1843, 1858, 1859, 1875, 1881, 2331 *b*.

salvis (dominis nostris), 2058.

sententia divina, 1847 *a*.

v(otum) s(olvit), 1859, 1875.

v(otum) l(ibenti) a(nimo) s(olvit), 1858, 1881.

v. l. m(erito) s., 1856, 2326.

XIII

VARIA

ÉPITHÈTES APPLIQUÉES A DIVERSES PERSONNES, INSTITUTIONS, OU MONUMENTS; MOTS OU LOCUTIONS REMARQUABLES; ETC.

(Quelques termes omis par erreur dans les catégories précédentes ont été insérés ici à leur place alphabétique).

A. — **Inscriptions grecques.**

ἄγγελος, 2094.

ἅγιος, 1898, 1915, 1959 *a*, 2412 *i*, 2465, 2500, 2519.

ἁγιώτατος, 1832, 1878, 1916, 1916 *a*, 2124, 2261.

ἁγνός, 2584, 2597.

ἀείμνηστος, 2103.

ἀθλόφορος, 1866 *a*, 1915, 1916 *a*.

αἰδοῖα, 2122.

αἰώνιος, 1908, 2512, 2614, 2621.

ἀκόλουθος, 2324.

ἄκρος, 1925.

ἄλιμμα, 2585.

ἄλλαγμα, 1906 *a*.

ἄλυπος, 1831 *a*, 1835, 1850 *a*, 1851, 1853, 1867, 1868, 1869, 1870, 2568 *d*, 2568 *f*, 2568 *g*, 2570 *e*, 2655, 2662, 2703, 2709, 2710, 2711.

ἀμαξηλάτος, 1879.

ἀμώμητος, 2007.

ἀναλίσκω, 1999, 2004, 2036, 2037, 2053, 2095, 2606 *a*.

ἀνάλωμα, 1963, 2374 *c*, 2537 *a*, 2562 *l*, 2596.

ἀνάπαυμα, 2300 *a*, 2391.

ἀντωνιανόν, 1879.

ἀνυμένεος, 2007.

ἀξιοθέατος, 2498.

ἀοίδιμος, 1912.

ἀπελεύθερος, 2365.

ἀπλούστατος, 1953.

ἀπόδημος, 2382.

ἀποκρίσεις, 1906 *a*.

ἀποστολικός, 2362.

ἀρέσκω, 2586, 2596, 2599, 2606 *a*.

ἄριστος, 2146, 2349.

ἅρμα, 1866 *a*.

ἀσελγής, 2205.

ἄτεκνος, 2226.

ἀτυχής, 2133.

αὐγουστάλιος, 2506.

ἀφείδω, 2596, 2598.

ἀφωρισμένα, 1906.

ἀχώριστος, 1866 *d*.

ἄωρος, 1854, 1866 *d*, 1868, 1869, 2077, 2078, 2132, 2382, 2568 *b*, 2568 *e*.

ἄωτος, 1925.

βασιλείος, 2724.

γενεώτατος, 1906 *a*, 2194.

γενικός, 2724.

γέρας, 2614.

γλυκύτατος, 2341.

γριπέω, 2261.

δημοσιαὶ ὑπερησιαί, 1906 *a*.

διαπρέπω, 2317.

διασημότατος, 1866 *b*, 1909.

δίκαιος, 2190 *a*, 2584, 2597.

δῖος, 2322.

δρομή, 1839.

ἐγδικῶ, 1928.
ἔνδοξος, 1832, 2412 *m*, 2427.
ἐνδοξότατος, 1882, 1906 *a*, 2328, 2412 *g*, 2562 *c*.
ἐνιαυτός, 2239.
ἐξουσιάζω, 2403, 2412 *o*.
ἐξοχώτατος, 2077, 2078, 2598.
ἑορτή, 2270.
ἐπιδημῶ, 2670.
ἐπίλεκτος, 2380.
ἐρικυδής, 1925.
ἐσθλός, 2007, 2017, 2021 *a*, 2419.
εὐεργέτης, 2413 *f*, 2532, 2584.
εὔθυμος, 2382.
εὐκλειής, 2349.
εὐκτήριος, 1916 *a*.
εὐλαβέστατος, 2413 *a*.
εὔξεστος, 1925.
εὐμένεια, 1906 *a*.
ἐφεστώς, 2071, 2213, 2438, 2528, 2528.

ἥρως, 1850 *a*, 2322, 2474, 2509.

θεῖος, 2104, 2187.
θεοσεβέστατος, 2089, 2090, 2091.
θεοφιλέστατος, 1915, 2038, 2497.

ἱερομενία, 2720 *a*.
ἱερός, 2035, 2247, 2545, 2598, 2637 *b*.
ἱεροτική, 2035.
ἱερωτάτη, 2306.
ἵκελος, 2247.

κακαλογῶ, 1928.
καθωλική, 2519.
καλλινικός, 1915, 2498.
κανονικός, 1920.
κατηγλαϊσμένος, 2362.
κάτοχοι, 2720 *a*.
κεκασμένος, 2146.
κλέος, 2474.
κομμερκίανα, 1906.
κόσμος, 2216, 2309, 2367. 2373, 2412, 2413 *b*, 2425.
κράτιστος, 2601, 2606, 2606 *a*, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611.
κτῆμα, 2031.
κτίστης, 2309, 2591.
κῦδος, 1866 *a*, 2082.
κύπρον, 2468.
κύριος, 1907, 1924, 2235, 2289, 2309, 2332, 2364, 2413 *b*, 2687.

λαμπρότατος, 1913, 2070 *c*, 2070 *e*, 2212, 2293 *a*, 2438, 2546 *a*, 2600, 2602, 2607, 2611, 2621, 2628.

μαθητής, 2171.
μάκαρ, μακάριος, 1959 *b*, 2322, 2359, 2477, 2513, 2677, 2694.
μαρτύρομαι, 2601, 2606 *a*.
μέγας, 2135, 2365, 2552, 2553.
μέλεος, 2070 *h*.

νύμφιος, 2133.

ξένος, 2585.

ὀθλόφορος, 2158.
οἰκτρός, 2133.
ὄλβιος, 2122.
ὄμνυμι, 2261.
ὄνειρος, 1894.
ὀπάζω, 2412.
ὀρφανός, 2001.
ὅσιος, 2465.
ὁσιώτατος, 1915, 2160. 2160 *a*, 2327, 2633.
ὄχος, 1866 *a*.

πάλη, 1839.
πανεύφημος, 1832, 2110, 2562 *c*.
παγκράτιον, 1839.
πανοσιώτατος, 1916 *a*.
παραμυθία, 1906 *a*.
παρθένος, 2107, 2231.
πάτρων, 1866 *b*, 2287.
πέλεια, 2474.
πενταετηρίς, 1839.
περίβλεπτος, 1906 *a*.
πινυτός, 2021 *a*, 2031, 2419.
πινυτόφρονος, 2474.
πολυήρατος, 2322.
πολυλήειος, 2253 *a*.
πραγματικός, 2190 *a*.
προβατώρια, 1906 *a*.
προβάτος, 1916.
προτέκτωρ, 2294.
προστάτης, 2608, 2609, 2610.
πυγμή, 1839, 1866 *c*.

σεμνοτάτη, 2321.
σηκῶ, 2713.
στέφανος, 2405.
συνβαστάζω, 2680.
συνεχώρησα, 2307.
συνηγορία, 2031.
συνηθεία, 1906 *a*.
σύνκλητος, 2306.
συντηρῶ, 2549.
σωτήρ, 2584.
σώφρων, 1967, 2391.

ταλαντιαῖος, 1839.
τιμιώτατος, 2188.
τύποι, 1906 *a*.

ὑπείροχος, 2349.
ὑπερησίαι (δημοσίαι), 1906 *a*.
ὑποτεταγμένοι, 2037.

φαιδρός, 2113.
φίλανδρος, 2321.
φιλόκαισαρ, 2329, 2365, 2552, 2553.
φιλόπατρις, 2121, 2143, 2335, 2580, 2586, 2587, 2591, 2598.
φιλορώμαιος, 2329, 2365, 2552, 2553, 2609.

φίλος, 1854 *d*, 2032, 2300 *a*, 2413, 2532, 2604, 2607, 2608, 2609, 2610, 2702, 2704.
φιλόχριστος, 1916, 2498.

χάρα, 2702.
χαρτατικόν, 1906 *a*.
χιρόγραφος, 2259.
χρηματισμός, 2713 *a*.
χρησιμεύω, 2246.
χρησμοδοτῶ, 1894.
χρηστός, 1850 *a*, 1853, 1854, 1866 *d*, 1867, 1868, 1869, 1870, 1877 *a*, 1889, 2703.
χριστιανός, 2681.

ψήφισμα, 2720 *a*.

ὤνεια, 2720 *a*.

B. — **Inscriptions latines.**

alumnus, 1953.
amicus, 1874.

benignissimus, 1949.

castissima, 1849.
clarissimus, 1947, 2058.
clarus, 2475.

devotissimus, 1951, 2058, 2331 *b*.
devotus, 2138, 2626.
egregius, 1951.
equus publicus, 1841 *d*.

felix, 2284.
fiscus, 1847 *b*.

heres, 1826, 1847 *b*, 2643.

immunis, 1943.
integerrimus, 1949.

justissimus, 1949, 1950.
legatarius, 2643.

optimus, 1951.

patronus, 1947.
perfectissimus, 2626.
piissima, 1849, 1957.

rarissimus, 1950.

simplicissimus, 1953.
singularis, 1946.

XIV

APPENDICE

1. — INSCRIPTIONS MÉTRIQUES

1832, 1855, 1866 *a*, 1912, 1914, 1925, 1936, 1959 *a*, 2015, 2031, 2082, 2113, 2145, 2176, 2177, 2188, 2244, 2253 *a*, 2321, 2322, 2325, 2349, 2381, 2391, 2401, 2412, 2414, 2416, 2419, 2432, 2473, 2474, 2475 (latine), 2484, 2513, 2537 *f*, 2538, 2570, 2644 (latine), 2712, 2718.

2. — INSCRIPTIONS FORMÉES DE CITATIONS BIBLIQUES

a) *Ancien Testament.*

Ps. IV, 8, 2648.
XXI, 11, 2068.
XXIII, 1, 2650.
XXIV, 1, 2665.
XXXIII, 22, 2652.
XXXIV, 9, 2677.
LXIV, 10, 2661 (*b*).
XCI, 1-2, 2672.
XCI, 9-10, 2654.
XCV, 3, 2501.
CXIII, 7, 2570 *c*, 2651.
CXVIII, 20, 1960, 1995, 2413 *a*, 2570 *a*.
CXVIII, 26-27, 2661.
CXXI, 8, 2646, 2662 *a*.
CXXVII, 1, 2391 *a*.
CXLV, 13, 2551 *c*.

b) *Nouveau Testament.*

Matth., XXII, 31-32, 2635.
Luc, II, 14, 2647.

c) *Symbole de S. Athanase.*

2501.

d) *Citations diverses.*

2661 (*c*), 2676.

3. — SIGLES

(*Nota.* — Les abréviations ordinaires, comme ✗ (denier), ⊀ (litre), 7 centurion, ne sont pas reproduites ici : elles ont été transcrites et insérées à leurs places respectives.)

A+Ω, 1831, 2094, 2465, 2663, 2685.
B., 1908.
B.B., 2061, 2293, 2537 *b*.
γ'γ' *d'* *e'*, 2101.
Ἰχθυς, 2145, 2363, 2659, 2695.
Μ.Α., 2409.
MX, 2077, 2078.
ΠΠΠΤ, 1961.
φ.φ., 2350.
χχ, 1999.
ΧΜΓ, 1936 *a*, 2145, 2299, 2660, 2663, 2665, 2672, 2674, 2691.
T/I, 2144.
מ, 1904.
I<, 2713.

4. — LISTE DES INSCRIPTIONS DONT LE TEXTE EST ACCOMPAGNÉ D'EMBLÈMES

(ROSACES, PALMES, CROIX ORNEMENTÉES)

Nota. — La croix formée de deux traits simples qui accompagne presque toutes les inscriptions d'origine chrétienne n'est pas comprise dans cette liste.

1903, 1917, 1918, 1921, 1926, 1937, 1938, 1951, 1960, 1961, 1989, 2001, 2020, 2028, 2029, 2046, 2066, 2071, 2087, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2112, 2130, 2158, 2171, 2215, 2253, 2350, 2412, 2425, 2431, 2464, 2479, 2510 *b*, 2537 *a*, 2627, 2649, 2654, 2657, 2676, 2685, 2693, 2702, 2705, 2720.

5. — LISTE DES MOTS LAISSÉS PAR L'AUTEUR SANS INTERPRÉTATION

αροιμον, 2188.
αὐξιλεβεαπώλλα, 2130.
αὐρ. 2268.

βενάτων (ܒܢܝܐ), 1902.
βόνδωνος, 2497.

εκαεπρηυμτ', 2416.
ἑκάτων, 2184.
εντουριωνα, 2720 *a*.

κερτου, 2474.
κοδομης, 2397.

Μάλης, 2497.
Μαρθινεσιασια, 2502.
μτουδηη, 2034.

ομαλεγω, 2012.
οροτομης, 2397.

παυιωον, 2175.
προτ + κκα, 2198.
πρωτογερω, 2721.

σεμνορογατος, 2443.
σεννότου (ܫܢܝܐ), 2081.

τισαιτιαθειηπα, 1906 *a*.

χάρη, 1911, 2443.

6. — LISTE ALPHABÉTIQUE DES NOMS PROPRES

AYANT LEUR TRANSCRIPTION DANS DES INSCRIPTIONS BILINGUES

(*N. B.* — La forme sémitique d'un très grand nombre de noms propres qui figurent dans cet *Index* est fournie par diverses inscriptions ; mais la présente liste ne contient que les noms qui se trouvent dans les inscriptions bilingues dont le texte grec a été publié dans le *Recueil*).

A. — Inscriptions gréco-palmyrénienne et nabatéenne.

1. *Liste gréco-palmyrénienne.*

Ἀαιλάμεις	אעלימי	Ἀϐδαίος	עבדי
	אעולמי	Ἀϐδίϐωλος	עבדבול

Ἀγαθάγγελος	אגתגלס
Ἀδριανός	הדרינוס
Ἀγρίππας	הגרפא
Ἄζιζος	עזיזו
Ἀθηάκαβος	עתעקב
Αἰρᾶς	חורא
Ἀράνης	חירן ,חירי
Ἀκκαλεῖς	אקליש
Ἀκόπαος	אקופעי
Ἀλαίνης	עלינא
Ἀλαφώνας	עלפנא
Ἀλέξανδρος	אלכסדרוס ("ריס)
Ἀμρίσαμσος	אמרשמשא
Ἀνάνις	ענני
Ἀρσᾶς	חרשא
Ἄσθωρος	עשתור
Ἀσταλεῖς	אצתלי
Ἀτεργάτη	עתרעתה
Αὐρήλιος	אורליס
Βαιδᾶς	בידא
Βαρείχεις	בריכו
Βηλάκαβος	בלעקב
Βόστρα	בצרא
Βωλβάραχος	בולברך
Βωννέης	בונא
Γαββᾶς	גבבא
Ἐλαβήλος	אלהבל
Ἐλασσᾶς	אלהשא
Ζαββαῖος	זבי
Ζαβδαάθης	זבדעתא
Ζάβδας	זבדא
Ζαβδεάθης	זבדעתא
Ζαβδέλας	זבדלא
Ζαβδιβωλείοι	בני זבדבול
Ζάβελος	זבאל
Ζεβείδας	זבידא
Ζηνοβία	בת זבי
Ζηνόβιος	זבידא
Θαιμάρσης	תימרצו
Θαιμεῖος	תימי
Θαίμης	תימא
Θαιμοάμεδης	תימעמד
Ἰαδδαῖος	ידי
Ἰάδης	ידא
Ἰάκουβος	יעקוב
Ἰάμλιχος	ימלכו
Ἰαραῖος	ירחי
Ἰαριβώλευς	ירחבולא
Ἰαρίβωλος	ירחבול
Ἰούλιος	יוליס
Κασσιανός	קסינא
Κρίσπεινος	קרספינוס
Ληουί	לוי
Μαεναῖος	מעני
Μαθθᾶς	מתא
Μαθθαβωλιοί	בני מתבול
Μαλάχβηλος	מלכבל
Μαλείχαθος	מליכת
Μαλῆς	מלא
Μάλιχος	מלכו
Μάλχος	מלכו
Μανναῖος	מעני
Μάρθεις	מרתי
Μάριος	מריא
Μοαίερος	מעירו
Μόκειμος	מקימו
Νάσσουμος	נשום
Νάσωρος	נצור
Νεβάβαλος / Νεβόβαλος	נבובל
Νούρβηλος	נורבל
Ὀβαισηνοί	אל עבישת
Ὄγγας	עגא
Ὄγηλος	עגילו
Ὀδείναθος	עדינת
Ὀλογεισίας	אלגשיא
Οὐαβάλλαθος	והבלת
Οὐορώδης	ורוד
Παλμυρηνός	תדמריא

Ῥαάϊος	רעי
Ῥεφάβωλος	רפבול
Σαεδεῖς	צעדי
Σαβᾶς	שאב
Σάλμης	שלמא
Σαλμάλλαθος	שלמלת
Σαμουῆλος	שמואל
Σεειλᾶς	שאילא
Σέλευκος	סלוקוס
Σεπτιμία	ספטימיא
Σεπτίμιος	ספטימיוס ("מיס")
Σεπτιμιοί	ספטימיוא
Σεφφηρᾶς	צפרא
Σόαδος	שעדו
Σόραιχος	שריכו
Σοχαίεις	שכיי
Σπασίνης	אספסנא
Σπασίνου Χάραξ	כרכאספסני
Σύμωνος	שמעון
Φίλινος	פלינס
Χαμράτη	חמרת
Χάραξ	כרכ

2. *Liste palmyréno-grecque.*

אגתגלס	Ἀγαθάγγελος.
אורליס	Αὐρήλιος.
אלגשיא	Ὀλογεισίας.
אלהבל	Ἐλαβήλος.
אלהשא	Ἐλασσᾶς.
אלכדרוס ("ריס")	Ἀλέξανδρος.
אמרשמשא	Ἀμρίσαμσος.
אספסנו	Σπασίνης.
אעליסי / אעילמי	Ἀαιλάμεις.
אצתלי	Ἀσταλεῖς.
אקופעי	Ἀκόπαος.
אקליש	Ἀκκαλείσις.
בידא	Βαιδᾶς, Ζηνόβιος.
בולבוך	Βωλβάραχος.
בונא	Βωννέης.
בלעקב	Βηλάκαβος.
בצרא	Βόστρα
בריכו	Βαρείχεις.
בת זבי	Ζηνοβία.
גבבא	Γαββᾶς.
הגרפא	Ἀγρίππας.
הדרינוס	Ἀδριανός.
והבלת	Οὐαβάλλαθος.
וריד	Οὐορώδης.
זבאל	Ζάβελος.
זבדא	Ζάβδας.
זבדבול בני	Ζαβδιβωλείοι.
זבדלא	Ζαβδέλας.
זבדעתא	Ζαβδεάθης. / Ζαβδαάθης.
זבי	Ζαββαῖος.
זבידא	Ζεβείδας.
בת זבי	Ζηνοβία.
חירא	Αἰρᾶς.
חירי / חירן	Αἰράνης.
חמרת	Χαμράτη.
חרשא	Ἁρσᾶς.
ידא	Ἰάδης.
ידי	Ἰαδδαῖος.
יוליס	Ἰούλιος.
ימלכו	Ἰάμλιχος.
יעקוב	Ἰάκουβος.
ירחבול	Ἰαριβώλευς.
ירחבולא	Ἰαρίβωλος.
ירחי	Ἰαραῖος.
כרכא	Χάραξ.
כרכאספסנו	Σπασίνου Χάραξ.
לוי	Ληουΐ.

מלא	Μαλῆς.
מליכת	Μαλείχαθος.
מלכבלו	Μαλάχβηλος.
מלכו	Μάλιχος. / Μάλχος.
מעירו	Μοαίερος
מעני	Μαεναῖος. / Μανναῖος.
מקימו	Μόκειμος.
מריא	Μάριος.
מרתי	Μάρθεις.
מתא	Μαθθας.
בני מתבול	Μαθθαβωλίοι.
נבובל	Νεβάβαλος. / Νεδόβαλος.
נורבל	Νούρβηλος.
נצור	Νάσωρος.
נשום	Νάσσουμος.
סלוקוס	Σέλευκος.
ספטמיא	Σεπτιμία.
ספטמיוא	Σεπτιμίοι.
ספטמיוס ("מיס)	Σεπτίμος.
עבדבול	Ἀβδίβωλος.
עבדי	Ἀβδαίος.
אל עבישת	Ὀβαισηνοί
עגא	Ὄγγας.
עגילו	Ὄγηλος.
עדינת	Ὀδείναθος.
עזיזו	Ἄζιζος.
עלינא	Ἀλαίνης.
עלפנא	Ἀλαφώνας.
ענני	Ἀνάνις.
עשתור	Ἄστωρος.
עתעקב	Ἀθηάκαβος.
עתרעתה	Ἀτεργάτη.
פלינא	Φίλινος.
צעדי	Σαεδεῖς.
צפרא	Σεφφηρᾶς.
קסינא	Κασσιανός.
קרספינוס	Κρίσπεινος.
רעי	Ῥααῖος.
רפבול	Ῥεφάβωλος.
שאילא	Σεειλᾶς.
שבא	Σαβᾶς.
שכיי	Σοχαίεις.
שלמא	Σάλμης.
שלמלת	Σαλμάλλαθος.
שמואל	Σαμουῆλος.
שמעון	Σύμωνος.
שריכו	Σόραιχος.
שעדו	Σόαδος.
תדמריא	Παλμυρηνός.
תימא	Θαίμης.
תימי	Θαιμεῖος.
תימעמר	Θαιμοάμεδης.
תימרצו	Θαιμάρσης.

B. — **Inscription grecque-arabe** (n° 2464).

Ασαράηλος.	شرحيل
Ιωάννου.	يحو
Ταλέμου.	طلمو

7. — LISTE DES PERSONNAGES PORTANT UN DOUBLE NOM.

'Αειλάμεις ὁ καὶ Ζηνόβιος, 2617.

'Αβαβαίη ἡ καὶ Σομαιδάθη, 2495.

'Αθηακάβου ἐπικαλουμένου Ναβάβαλου, 2620.

'Αλέξανδρος ὁ καὶ Ἄναιος, 2302.

'Αλεξάνδρου του καὶ 'Ιαδῆ, 2592.

'Ανάμου τοῦ καὶ Γεδαράνου, 2412 c.

Ἀντίπατρος ὁ καὶ Ἀλαφώνας, 2571 *b*.

Γ... ου ἐπικαλουμένου Βάλ, 2612.

Διογένους τοῦ καὶ Κολαφίου, 1936 *a*.

Ζηνόβιον καὶ τὸν Ζαβδίλαν, 2598.

Μαλῆν τὸν καὶ Ἀγρίππαν, 2585.
Μάννος ὁ καὶ Μαζαββάνας, 2584.
Μοκείμου τοῦ καὶ Ἀκκαλείσου, 2614.
Μοννάτιος ἥδε Ἀγρίππας, 2190 *a*.

Ὄγγαν τὸν καὶ Σέλευκον, 2601.

Σαμσιγέραμος ὁ καὶ Σείλας, 2567.

Σίθρου τοῦ καὶ Ἐμμίσανου, 2354.

Ἀγρίππαν (Μαλῆν τὸν καὶ), 2585.
Ἀγρίππας (Μοννάτιος ἥδε), 2190 *a*.
Ἀκκαλείσου (Μοκείμου ὁ καὶ), 2614.
Ἀλαφώνας (Ἀντίπατρος ὁ καὶ), 2571 *b*.
Ἄναιος (Ἀλέξανδρος ὁ καὶ), 2302.

Βαλ (Γ...ου ἐπικαλουμένου), 2612.

Γαδαράνου (Ἀνάμου τοῦ καὶ), 2412 *c*.

Ἐμμίσανου (Σίθρου τοῦ καὶ), 2374.

Ζαβδίλαν (Ζενόβιον τὸν καὶ), 2598.
Ζηνόβιος (Ἀαιλέμεις ὁ καὶ), 2617.

Ἰαδῆς (Ἀλεξάνδρου τοῦ καὶ), 2592.

Κολαφίου (Διογένους τοῦ καὶ), 1936 *a*.

Μαζαββάνος (Μάννος ὁ καὶ), 2584.

Ναβάβαλου (Ἀθηακάβου ἐπικαλουμένου), 2620.

Σείλας (Σαμσιγέραμος ὁ καὶ), 2567.
Σέλευκον (Ὄγγαν τὸν καὶ), 2601.
Σομαιδάτη (Ἀβαβαίη ἡ καὶ), 2495.

J.-B. Chabot.

DES CROMLECHS

DÉCOUVERTS DANS LES

FOUILLES DES TOMBELLES DU PLATEAU DE GER

Un certain nombre des tertres du plateau de Ger, qui ont été fouillés, contenaient dans leur massif des cercles faits avec des galets et tracés concentriquement à la base du remblai.

Ces cercles de pierres, désignés par les archéologues sous le nom de cromlechs, existent dans plusieurs régions ; cependant aucune tradition ne révèle la cause de leur construction. Les noms mêmes, qui leur ont été attribués dans les différents pays où on les rencontre, ne fournissent aucun renseignement certain. Ils reflètent probablement les idées de populations bien plus récentes que celles auxquelles on doit reporter l'établissement de ces monuments. On ne comprend pas, en effet, la relation qui pouvait exister entre les rites funéraires et l'idée d'une activité propre que la légende donnait aux pierres et qui faisait appeler le cromlech « la danse, la ronde des pierres, la ronde des fées ou le bal des dames ».

On ne saurait davantage admettre cette conception métaphysique, attribuée aux Phéniciens, de l'image du dragon roulé en cercle et rongeant sa queue, ce qui signifiait, dit-on, que le monde s'alimente de sa propre substance et se replie sur lui-même (Macrobe, *Saturnales*, livre I, ch. IX).

Il nous semble inutile de rechercher ici dans les hypothèses, où l'imagination joue un rôle dangereux, la raison d'être de ces barrières en pierre brute qui avaient été interposées entre le sol

commun et celui où étaient déposées les urnes funéraires ; mais nous pensons que certaines particularités, révélées par l'observation attentive des fouilles, méritent d'être signalées.

Presque toutes les enceintes en galets, que nous avons découvertes dans les tumulus de Ger, affectaient une forme circulaire d'une régularité parfaite. Sans aucun doute, leur tracé avait été fait géométriquement à l'aide d'une mesure dont une des extrémités était fixe et dont l'autre mobile avait dessiné la courbe sur le terrain. Cette courbe était la projection du sommet inférieur S (fig. 1) d'un sillon, à section triangulaire, qui avait servi de logement aux galets.

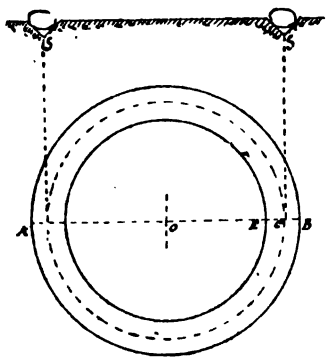

Fig. 1.

De cette observation il résulte que, si l'on mesure le diamètre AB de la circonférence extérieure de l'enceinte, on obtiendra le rayon OC de la courbe géométriquement tracée en retranchant de la moitié du diamètre mesuré, soit OB, la demi-épaisseur d'un galet,

$$CB = \frac{1}{2} EB.$$

Or, pour les galets trouvés dans nos tertres, l'épaisseur varie de $0^m,15$ à $0^m,30$ dont la moyenne est $0^m,225$; d'où le rayon cherché r, en appelant D le diamètre mesuré, peut s'écrire

$$r = \frac{D}{2} - 0^m,1125.$$

Cela posé, remarquons que, sur 49 cercles dont les diamètres ont été mesurés, 11 (soit 22,5 pour 100, près d'un quart) ont donné

$$D = 8^m$$

correspondant au rayon

$$r = 4 - 0^m,1125 = 3^m,8875.$$

Cette dimension, si souvent répétée, ne semble pas avoir été obtenue par hasard ; elle ne correspond pas à la longueur du pas

normal d'un homme ; elle permet de supposer que les constructeurs possédaient un étalon de mesure de longueur.

On peut se demander s'il est possible de déterminer cet étalon.

Observons d'abord, que la dimension, déduite plus haut, ne saurait être admise comme étalon ; car une mesure de la longueur $= 3^m,8875$ serait difficile à manier : elle est plus grande que le double de la hauteur d'un homme de haute taille. Nous pouvons donc supposer provisoirement qu'elle est un multiple de l'étalon cherché et essayer d'abord la mesure égale à la demi-longueur de ce rayon le plus usuellement adopté ; ce qui correspond à

$$E = 1^m,94375.$$

Or, si à l'aide de cette mesure nous voulons tracer des cercles identiques à ceux rencontrés dans les tumulus O n° 5, O n° 8 et O n° 12 et qui avaient un diamètre extérieur égal à 6 mètres, nous verrons qu'il faut employer une longueur de rayon :

$$r = E\left(1 + \frac{1}{2}\right) = 2^m,915625.$$

Si l'on ajoute à cette valeur la demi-épaisseur moyenne d'un galet, soit $0^m,1125$, on obtient la somme $3^m,028$, qui ne diffère de cette mesure que d'une quantité de l'ordre des erreurs de mesure ou des variations d'épaisseur des galets.

De même, dans les tumulus L n° 11, M n° 4, O n° 7, nous avons trouvé $D = 10^m$. Si l'on prend $r = E\left(2 + \frac{1}{2}\right) = 4,859375$, on trouve

$$\frac{D}{2} = r + 0^m,1125 = 4^m,97$$

au lieu de 5.

D'autre part, le cercle trouvé dans le tertre L. n° 3 a donné $D = 21^m$, valeur sensiblement égale à celle correspondant au rayon

$$r = E\left(5 + \frac{1}{3}\right) = 10^m,36667,$$

d'où

$$\frac{D}{2} = r + 0^m,1125 = 10^m,47917,$$

très peu différent de $10^m,50$, dimension mesurée.

Ces trois exemples montrent que si l'étalon de longueur $E = 1^m,94375$ a été adopté par les constructeurs de tumulus, il fallait, pour qu'il pût être utilisé dans le tracé des cercles ci-dessus indiqués, qu'il fût susceptible d'une division par moitié et par tiers. Or une longueur, ainsi divisée, est également partagée en six parties égales, puisque

$$\frac{1}{2} - \frac{1}{3} = \frac{1}{6}.$$

Donc, dans l'hypothèse admise, la longueur E devait être divisée en six parties égales chacune à

$$\pi = 0^m,32396.$$

Nous obtenons ainsi une longueur qui, si elle a été réellement employée par les constructeurs de tertres, doit permettre de tracer les cercles que nous avons trouvés. Afin de reconnaître la probabilité de l'adoption de la longueur π comme mesure type, cherchons les rapports des dimensions mesurées et de sa valeur numérique.

Le tableau suivant donne les résultats du calcul.

Tumulus où se trouvent les cercles.	Nombre des cercles mesurés.	Diamètre extérieur mesuré D.	Valeur déduite du rayon $r = \frac{D}{2} - 0^m,1125$	Rapport $\frac{r}{\pi}$	Valeur r calculée.	Erreur commise.
		m	m		m	m
L n° 13	1	1,2	0,4875	1,5	0,4859	— 0,0016
L n° 18	1	1,5	0,6375	2	0,6479	+ 0,0104
L n° 11 L n° 13 L n° 16 O n° 13	4	3	1,3875	4	1,2960	— 0,0915
I O n° 9 O n° 13 O n° 14 V	5	4	1,8875	6	1,9440	+ 0,0565
O n° 14	1	5	2,3875	7,5	2,4290	+ 0,0415
O n° 5 O n° 8 O n° 12	3	6	2,8875	9	2,9150	+ 0,0275
O n° 2 O n° 3 O n° 5 O n° 11 O n° 12	5	7	3,3875	10,5	3,4000	+ 0,0125
L n° 10 L n° 11 L n° 15 L n° 18 O n° 2 O n° 3 O n° 5 O n° 6 O n° 7 O n° 8 O n° 11	11	8	3,8875	12	3,8875	0
O n° 9	1	9	4,3875	13,5	4,3740	— 0,0135
L n° 11 M n° 4 O n° 7	3	10	4,8875	15	4,8590	— 0,0285
P n° 1	1	11	5,3875	16,5	5,3450	— 0,0325
L n° 2	1	12	5,8875	18	5,8310	— 0,0565
L n° 10 Q	2	13,7	6,7375	21	6,8030	+ 0,0655
Q	1	15	7,3875	22,5	7,2890	— 0,0985
O n° 1	1	15,4	7,5875	23,5	7,6130	+ 0,0255
L n° 10 Z	2	15,7	7,7375	24	7,7750	+ 0,0375
L n° 7 Z	2	17	8,3875	26	8,4230	+ 0,0355
L n° 19	1	19,5	9,6375	29,5	9,5670	— 0,0695
L n° 7 L n° 10	2	20	9,8875	30,5	9,8810	— 0,0065
L n° 3	1	21	10,3875	32	10,3700	— 0,0175
TOTAL	49					

Les rayons des cercles ont donc pu être facilement déterminés à l'aide de la mesure π. Chacun d'eux est en effet égal à un nombre entier de fois la longueur $\frac{\pi}{2}$, et les diamètres des cromlechs, doubles des rayons calculés, peuvent être exprimés en nombres entiers de la valeur π. Il est permis de supposer que ce sont ces longueurs qui ont été mesurées par les constructeurs sur des tiges flexibles comme des cordeaux et qui, repliées en deux, ont servi à faire le tracé du cercle[1].

Or cette hypothèse nous conduit à calculer les rapports $\frac{2r}{\pi}$ que nous trouvons représentés par les nombres suivants :

3 — 4 — 8 — 12 — 15 — 18 — 21 — 24 — 27 — 30 — 33 — 36 — 42 — 45 — 47 — 48 — 52 — 59 — 61 — 64.

L'examen de ces nombres nous révèle l'emploi fréquent de ceux qui sont des puissances; tels sont : $4 = 2^2$, $8 = 2^3$, $64 = 2^6$, $27 = 3^3$; et l'adoption de dimensions différant entre elles d'une longueur égale à 3π ; ainsi la série 12, 15, 18, 21, 24, 27, 30, 33, 36, 42, 45.....

Cette constatation mériterait une attention spéciale et justifierait un rapprochement des dimensions des cromlechs avec celles de monuments que l'on croit pouvoir attribuer aux populations préromaines de la Gaule. Sur ces derniers monuments on a observé des rapports de grandeur exprimables par des nombres auxquels les anciens attribuaient des vertus spéciales.

1. MM. Ed. Piette et Sacaze ont exécuté des fouilles de tumulus situés à Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées) et faisant partie, comme les tombelles de Ger, de la vaste nécropole qui s'étend des rives de l'Adour près de Dax à la vallée de l'Aude (*Matériaux*, 2e série, tome X, 1879). Ils ont constaté la présence d'une enceinte circulaire qui enveloppait trois tumulus et qui avait un diamètre intérieur de $34^m,75$. Ce diamètre correspond à un rayon de $17^m,4875$, sensiblement égal à 9 fois la longueur $E = 1^m,94375$, déduite de nos observations. En effet, $1^m,94375 \times 9 = 17^m,49375$, nombre qui ne diffère de celui mesuré que de 8 millimètres. Les deux cercles de pierre du tumulus de Pouey-Peyré, dans la lande de Bartrès, qui fait encore partie de la même nécropole, avaient pour diamètres intérieurs $5^m,60$ et $13^m,50$ (*Matériaux*, 2e série, tome XII, 1881). Ces dimensions correspondent aux valeurs de $r = 2^m,9125 = 9\pi$ et $r = 6^m,8625 = 21\pi$.

La valeur de $\pi = 0^m,32396$ est d'ailleurs bien remarquable encore par son égalité avec celle du pied de Roi.

Mais, sans entrer dans des discussions techniques, il semble que nous avons, par l'examen des dimensions des cercles de pierre, constaté des faits qui permettent de supposer l'existence de règles fixes pour le tracé de ces cercles. Le cromlech n'était pas un monument que l'on dessinait au hasard, en adoptant une courbe quelconque ; son diamètre était, au contraire, bien déterminé, d'une longueur égale à un nombre entier de fois un étalon de mesure défini avec exactitude.

La possession de cet étalon, la manière de s'en servir en le multipliant par des nombres satisfaisant à des propriétés enseignées par une doctrine religieuse ou philosophique, ne pouvaient être à la portée de tous. Les interprètes seuls de la science sacrée avaient le pouvoir de tracer cette courbe exacte, sur laquelle les profanes déposaient des pierres, et de séparer ainsi du terrain banal, que tous pouvaient fouler, l'aire consacrée aux mânes des ancêtres. Les rites qui avaient été suivis, les dimensions qui avaient été adoptées, devaient assurer au défunt le bonheur dans la vie d'outre-tombe.

N'est-il donc pas permis, d'après ces hypothèses qui semblent légitimes, d'admettre que les cromlechs des tertres de Ger révèlent l'existence, parmi les populations primitives pyrénéennes, d'une caste jouant un rôle dans les rites funéraires et par suite jouissant d'une influence considérable dans l'organisation sociale ?

Général Pothier.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 28 AOUT 1896

M. Heuzey rend compte des résultats de sa mission à Constantinople, d'où il a rapporté au Musée du Louvre les monuments chaldéens que M. Paul Cambon, ambassadeur de France, a obtenus de la générosité du sultan Abdul-Hamid, monuments qui, pour la plupart, remontent aux plus lointaines origines de la civilisation asiatique. En voici la nomenclature : 1° un bétyle ou galet sacré autour duquel Eannadou, le roi de la stèle des Vautours, a inscrit la relation de son règne ; 2° une grande lame de bronze ou de cuivre, en forme de fer de lance et ayant 90 centimètres de longueur, portant un lion gravé avec le nom d'un très ancien roi du pays de Kish ; 3° une tête de taureau en bronze aux yeux incrustés de nacre et de lapis ; 4° deux fragments d'une stèle sculptée, dont l'inscription contient le nom de la ville d'Agadé ; 5° quatre grandes tablettes d'argile, de la deuxième dynastie de la ville d'Our ; 6° un choix de vingt tablettes plus petites, mais d'un intérêt historique exceptionnel en ce qu'elles fournissent, pour la première fois, plusieurs dates authentiques des règnes de Sargon l'Ancien et de son fils Naram-Sin, qui vivaient vers 3800 avant J.-C. Ce fait est établi par un travail opéré sur plusieurs milliers de fragments, et, à ce sujet, M. Heuzey prend date en lisant une note dans laquelle M. François Thureau-Dangin, attaché à sa mission, déchiffre et traduit la plupart de ces documents. A côté des campagnes entreprises contre le pays d'Elam, d'Erech, de Goutti, d'Amourrou (la Syro-Palestine), on y trouve des faits archéologiques d'un intérêt exceptionnel, comme « la reconstruction du temple de Bel à Niffer », et surtout « l'édification du temple d'Anounit à Babylone », première mention historique connue de cette grande cité asiatique. — Le président, au nom de l'Académie, félicite M. Heuzey de l'heureux résultat de sa mission à Constantinople. — M. Oppert fait ressortir l'importance capitale de ces découvertes qui remontent au XXXVIIIe siècle avant J.-C. S'appuyant sur des textes précis, il repousse l'identification avec Sargon Ier du nom d'un roi qu'on ne peut lire que Bingani-San-eres. Ce dernier a pu être le fils de Sargon Ier et le prédécesseur immédiat de Naram-Sin, fils du même Sargon. — M. Menant dit ne pouvoir que s'associer aux justes observations de M. Oppert, qu'il avait déjà développées dans un mémoire que des circonstances particulières l'ont empêché de publier.

M. Eugène Müntz termine la seconde lecture de son mémoire intitulé : *La Tiare pontificale du* VIIIe *au* XVIe *siècle.*

M. Homolle fait, au nom de M. Théodore Reinach, une communication sur une épigramme funéraire de l'île de Rhodes, dont l'estampage et la copie ont été envoyés à l'auteur par M. Victor Toussaint, directeur du Scolasticon des Frères de la doctrine chrétienne. — Cette petite pièce, dont la métrique est irréprochable, est remplie de réminiscences homériques et n'est pas un mauvais

spécimen du genre dont on trouve tant d'exemples dans les recueils de Kaibel, de Cougny et d'Hoffmann. Le titulaire du monument, le jeune Daphnaios, était mort à l'âge de quatorze ans, écrasé par un rocher qu'il avait reçu sur la tête. Ses parents lui élevèrent un monument, et le poète, s'identifiant au défunt, s'adresse à ce tombeau et à cette stèle pour les inviter à le pleurer et à faire connaître au monde sa triste destinée.

M. Ardaillon, ancien membre de l'École française d'Athènes, expose le résultat de ses recherches sur l'exploitation antique des mines du Laurium. M. Ardaillon, grâce à la bienveillance des ingénieurs d'une compagnie française qui a repris l'exploitation de ces gisements célèbres, a pu étudier à loisir les vestiges nombreux de l'industrie minière des Athéniens. Il convient de distinguer la mine et l'atelier métallurgique. La mine se compose d'un ensemble de galeries et de puits combinés pour atteindre le plus économiquement possible les amas minéralisés. Par la sûreté de l'attaque et la perfection de l'exécution, ces ouvrages dénotent une remarquable habileté professionnelle. L'abatage du minerai et son extraction, le soutènement et la ventilation des chantiers, tout est conçu avec méthode et simplicité. Abondamment fournie par l'esclavage, la main-d'œuvre n'était pas ménagée et, bien qu'il soit impossible de la déterminer exactement, la production des mines a été très considérable. Les ateliers de métallurgie comprenaient deux parties bien distinctes : 1° les lavoirs, où le minerai, après avoir été classé par grosseur et par densité, était débarrassé des matières étrangères qui l'accompagnent; 2° les fours où le minerai enrichi se transformait en plomb d'œuvre. Soumis à la coupellation, ce plomb fournissait l'argent à une telle finesse de titre que, pendant longtemps, la monnaie athénienne a fait prime dans le monde grec. La production de ce métal précieux au Laurium a eu une importance capitale pour le développement économique de la ville d'Athènes.

SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 1896

Une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique annonce que M. G.-A. Prost, membre de la Société des antiquaires de France, a légué par testament à l'Académie une rente de 1,200 fr. destinée à la fondation d'un prix annuel à décerner à l'auteur français d'un travail historique sur la ville de Metz et ses environs.

M. le docteur Hamy expose le résultat des recherches qu'il a été conduit à faire sur le célèbre alchimiste Basile Valentin, auteur d'un certain nombre d'ouvrages qui, en leur temps, ont eu beaucoup de retentissement. Les derniers historiens de la chimie ont montré qu'il fallait rajeunir considérablement l'âge de ces écrits, et que leur auteur, né sur les bords du cours supérieur du Rhin et moine bénédictin, est assurément d'une époque bien postérieure au commencement du xve siècle, date à laquelle on croyait jusqu'ici qu'il avait vécu. M. Hamy a trouvé un passage décisif dans les écrits de William Davidson, chimiste au milieu du xviie siècle, qui fut, de 1647 à 1651, intendant du Jardin du Roy. Cet auteur parle, en effet, de Basile Valentin pour l'avoir connu et entendu. Or, Davidson,

qui était né en 1593, aux environs d'Aberdeen, passait en France en 1613 ou 1614, et débutait, de 1619 à 1622, dans la pratique de la médecine et l'étude de la chimie chez Claude Dormy, évêque de Boulogne, au château de Beauchamp, près Bourbon-Lancy. C'est, au plus tôt, vers la dernière des dates ci-dessus que Davidson a pu connaître Basile Valentin, dont, au surplus, les plus anciennes éditions ne remontent pas au delà des premières années du XVIIIe siècle.

M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, explique et commente plusieurs inscriptions relatives à Gélon et à Hiéron, découvertes dans les fouilles pratiquées à Delphes. Il communique, en outre, une série de photographies de monuments figurés découverts dans ces mêmes fouilles et parmi lesquelles on remarque celles d'un groupe de danseuses.

M. Clermont-Ganneau, s'appuyant sur des textes arabes rectifiés qu'il rapproche de certains passages de Pline le Jeune, fait une communication sur Gadara, ville importante de la Décapole.

M. Michel Bréal propose, au nom de M. Jules Vars, professeur au collège Rollin, une explication nouvelle d'un vers d'Ovide (*Métamorphoses*, XI, 516), qui a beaucoup occupé les commentateurs et dans lequel il s'agit d'une tempête : *Jamque labant cunei spoliataque tegmine cerae Rima patet.* On a voulu voir dans *cunei* une fausse quille destinée à protéger les quilles véritables; mais *cuneus* désigne les tenons qui retiennent entre eux les bordages. Ces tenons sont fixés à demeure par des chevilles. D'autre part, un bateau antique, de construction romaine, trouvé dans la vase du vieux port de Marseille et actuellement exposée au Musée Borély, offre précisément un spécimen de ces tenons. On comprend aisément ce qu'un pareil procédé devait donner de solidité à la coque du bâtiment et de rapidité à la construction navale. Les joints étaient, en outre, rempli d'étoupes et calfatés. On peut donc, d'après cela, traduire ainsi le vers d'Ovide : « Déjà les tenons des bordages prennent du jeu, et, privés de leur cafaltage, les joints s'entr'ouvrent. »

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 1896

M. Gaston Boissier communique un travail de M. Philippe Fabia, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, sur les « théâtres de Rome au temps de Plaute et de Térence ». Jusqu'à l'inauguration du théâtre de Pompée, en l'an 55 avant J.-C., les Romains n'eurent que des théâtres provisoires en bois, composés d'abord simplement d'une estrade pour les acteurs et d'une barrière limitant l'espace réservé au public, puis, plus tard, munis de gradins. D'après Ritschl, dont l'opinion est aujourd'hui classique, l'innovation des gradins ne remonterait pas au delà du VIIe siècle de Rome, et les prologues de Plaute où il est question de spectateurs assis sur des gradins auraient été, par conséquent, refondus en vue de reprises posthumes. M. Fabia, au moyen même des textes invoqués par le philologue allemand, fait voir que, dans la seconde moitié du VIe siècle, Rome avait déjà des théâtres à gradins. Ainsi se trouve détruite la raison d'impossibilité chronologique qui, seule, pouvait permettre de contester sérieusement l'authenticité des prologues de Plaute. En effet, si ces prologues

sont authentiques, les gradins étaient en usage à cet époque. Par son travail, dont la portée est à la fois archéologique et littéraire, M. Fabia avance d'une cinquantaine d'années au moins l'histoire de l'édifice théâtral romain et restitue à Plaute une partie de son œuvre.

M. Héron de Villefosse offre en hommage à l'Académie, au nom de l'auteur, le R. P. Delattre, un volume intitulé : *Carthage; la nécropole punique de la colline de Saint-Louis*. Tout semble établir aujourd'hui que les nécropoles de la première Carthage étaient situées sur les collines placées entre la chapelle Saint-Louis et le Bordj el-Djedid, et la lumière se fait de plus en plus sur les sépultures puniques de cette cité. Le mobilier des tombes, retrouvées, pour la plupart, intactes sous les fondations de la ville romaine, est très instructif et fournit une foule de renseignements sur l'art, sur le commerce et, en même temps, sur la religion des Carthaginois. De nouvelles recherches, faites sur ce même point en 1892 et en 1893, ont amené la découverte d'un édifice considérable auquel le R. P. Delattre a donné le nom de « Maison byzantine », et c'est dans ce monument qu'il a trouvé les débris d'un squelette de baleine. Il a pu aussi déblayer une partie du mur de Théodose, ainsi qu'une suite d'absides paraissant défendre l'ancien et célèbre temple de la Junon Céleste. Enfin il a attaqué une autre partie de la nécropole punique, où il a recueilli plusieurs figurines en terre cuite d'un intérêt tout particulier, ainsi qu'un vase en bronze doré, qui est une des pièces les plus remarquables sorties du sol de Carthage.

M. Oppert donne l'interprétation d'un plan antique d'un terrain chaldéen, postérieur de mille ans à celui de Telloh, dont il a entretenu l'Académie dans une des précédentes séances. Ce nouveau monument, qui peut dater de 2500 à 2000 avant J.-C., et qui a été publié par le R. P. Scheil, est un médaillon en brique, sur le verso duquel est écrit le compte de six terrains rectangulaires dont M. Oppert est parvenu à déterminer les dimensions.

M. Clermont-Ganneau communique une série de notes sur quelques fiefs et apanages de Croisés en Terre-Sainte, fondés par Godefroy de Bouillon, et dont il croit avoir retrouvé l'emplacement dans des villages de la Palestine.

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 1896

L'Académie se forme en comité secret.

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur quelques localités, champs de bataille et châteaux-forts des croisés en Terre-Sainte, dont on n'avait pu jusqu'à présent fixer le nom et l'emplacement sur le terrain. — M. Barbier de Meynard présente quelques observations.

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 1896

La séance publique annuelle est fixée au 13 novembre prochain.

M. Clermont-Ganneau, comparant entre elles les chroniques arabes et franques et corrigeant ou restituant des leçons fautives ou illisibles des manuscrits, détermine le nom et la position de diverses localités de Palestine qui

jouent un rôle important au cours des luttes entre les Croisés et les musulmans dans la région du lac de Tibériade. Il montre, entre autres, que « Oukhouâné » ou « Kahouânè », base d'opération de Saladin dans son attaque contre Tibériade, suivie de la victoire de Hettin où fut consommée la ruine du royaume latin de Terre-Sainte, n'est autre que l'énigmatique « Cauan », de Guillaume de Tyr, et existe encore aujourdh'ui, sur les bords même du lac de Tibériade, au débouché du Jourdain, au lieu dit « Kahouâné », qui a fidèlement conservé le nom ancien.

M. Jamot lit, au nom de M. Holleaux, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, un mémoire sur la tiare de Saïtapharnès. Au point de vue épigraphique, M. Holleaux fait remarquer, entre autres choses, un oubli commis par M. Furtwængler : c'est que les graphies cursives, qu'on relève assez fréquemment sur les objets métalliques et qui forment un contraste marqué avec l'écriture lapidaire, sont dues le plus souvent au caprice de personnes privées. Or il n'y avait place pour rien de tel dans le cas dont il s'agit. L'inscription de la tiare est une inscription officielle. Elle a dû être non seulement composée et rédigée, mais reproduite sur l'ordre et sous le contrôle des magistrats d'Olbia, et il est tout naturel que ceux-ci en aient commandé le modèle, non pas à l'orfèvre qui avait décoré la tiare, mais aux artisans ordinairement chargés par l'État de l'ἀναγραφή des décrets. — Au point de vue philologique, M. Holleaux justifie l'emploi de l'accusatif dans cette inscription et ajoute de nouveaux exemples à ceux qui ont déjà été présentés par M. Foucart.

L'Académie se forme en comité secret.

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 1896

M. Henri Courteault donne lecture d'un mémoire de M. Paul Labrouche, archiviste du département des Hautes-Pyrénées, sur le « port » de la Ténarèse. M. Labrouche établit que, tandis que de nos jours la chaîne des Pyrénées n'offre de route carrossable qu'à ses deux extrémités, il existait, dès l'époque préromaine, une grand'route centrale des Pyrénées. Le tracé de cette route, généralement appelée Ténarèse de la dénomination qu'elle portait en Armagnac, n'était fixé d'une manière définitive que jusqu'à la limite du plateau de Lannemezan. A l'aide de documents d'archives restés jusqu'ici ignorés et de relevés topographiques pris sur les lieux mêmes, M. Labrouche a pu en déterminer la trace à partir de ce plateau jusqu'en Espagne. Cette route, qui, par l'Aquitaine, mettait le nord et le centre de la Gaule en relations avec l'Espagne, fut utilisée pendant la conquête romaine et servit de grande voie aux lieutenants de César pour soumettre les populations remuantes du Midi ; délaissée après la conquête, elle resta chemin de voiture, d'accès de plus en plus difficile, durant tout le moyen âge et jusqu'au début du XVIIe siècle ; elle n'est plus aujourd'hui qu'un des très nombreux chemins muletiers qui traversent la chaîne dans sa partie centrale.

M. Cagnat est désigné, pour donner lecture, à la séance annuelle, d'un mémoire intitulé : « L'œuvre scientifique de la France en Afrique depuis vingt ans. »

M. Le Blant est désigné pour donner lecture, à la séance trimestrielle, d'un mémoire intitulé : « De l'expression des sentiments d'affection chez les anciens d'après les inscriptions et les pierres gravées. »

M. Clermont-Ganneau communique le résultat de ses recherches sur la patrie du prophète Élie.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Oppert offre la reproduction chromo-lithographique du manuscrit du Vatican n° 3773. C'est un rituel Nahua, complet et encore revêtu de sa reliure originale. Le fac-similé, exécuté aux frais de M. le duc de Loubat, reproduit l'original, jusque dans ses moindres détails, par exemple ceux de la reliure, avec la plus parfaite exactitude. Il est accompagné de trois brochures, dont la première consiste en une étude historique, en italien, due au R. P. Ehrle, préfet de la Vaticane; on y voit que la première mention de ce manuscrit mexicain se trouve dans l'inventaire rédigé par les Rainaldi (1596), mais qu'il était déjà au Vatican avant cette date : il y était sans doute entré au temps du cardinal Amulio, probablement en 1566. Les deux autres brochures en français et en espagnol sont l'œuvre de M. F. del Paso y Troncoso, directeur du Musée de Mexico. M. del Paso décrit avec soin le manuscrit du Vatican et prouve que, dans la reproduction exécutée par Aglio, vers 1840, pour le grand ouvrage de Lord Kingsborough, l'ordre des pages a été complètement bouleversé. A la fin de la brochure en espagnol, M. del Paso a dressé une table de concordance des planches de la publication anglaise avec les feuillets du manuscrit original.

SÉANCE DU 9 OCTOBRE 1896

M. Müntz fait une communication sur la légende de Virgile au moyen âge. Il fait remarquer que, parmi les légendes en faveur à cette époque, celles qui ont pour héros des personnages de l'antiquité classique ne sont ni les plus rares ni les moins curieuses. Et, par une coïncidence digne de remarque, c'est au moment où la Renaissance allait substituer la vérité historique à tant de fables que certaines de celles-ci atteignent leur plus grande popularité. M. Comparetti a étudié les formes que la légende de Virgile, et particulièrement son malencontreux amour pour la fille de l'empereur de Rome, a revêtues dans la littérature. Vers la fin du xve siècle, les artistes s'emparent à leur tour de cet incident et le traduisent en sculpture, en gravure et même en émail. Le plus souvent, ils le placent en regard d'une légende beaucoup plus ancienne et encore plus répandue : celle d'Aristote servant de monture à la belle Campaspe. M. Müntz s'est attaché à recueillir celles de ces illustrations qui ont pris naissance en France. Les sculpteurs surtout ont traité le thème avec prédilection; ils lui ont donné place jusque dans les édifices religieux et sur les tombeaux. En 1529, un éditeur parisien le fit même figurer au frontispice des Œuvres complètes du poète. Une circonstance qui a échappé aux historiens de la légende, c'est son intercalation dans les *Triomphes* de Pétrarque. M. le duc de Rivoli a montré que, en Toscane notamment, la légende de Virgile, ainsi que celle d'Aristote, est presque constamment associée au *Triomphe de l'Amour*. Pétrarque

cependant s'était borné à citer Virgile en compagnie d'Ovide et de Catulle, parmi les chantres et nullement parmi les victimes de l'amour. Bien plus, il avait tourné en ridicule tout cet amas de fables. Mais le fait seul de rencontrer le nom de Virgile dans le chant où se trouvent cités César et Cléopâtre, Thésée et Ariadne, Hercule, Samson, Holopherne, Pyrame et Thisbé, etc., a induit les illustrateurs des *Triomphes* à donner au poète romain une place peu enviable dans la foule qui escorte le char de Cupidon.

M. Paul Meyer communique une notice de feu M. Hauréau sur quelques docteurs en théologie signataires d'une supplique au roi Philippe le Bel.

L'Académie fixe au 20 novembre l'examen des titres des candidats aux places laissées vacantes par le décès de MM. B. Hauréau et E. de Rozière.

M. Oppert établit les dates des éponymes annuels de Ninive et corrobore son ancienne opinion, seule compatible avec la chronologie biblique. Il fixe l'assassinat de Sennachérib par ses propres fils au mois de janvier 680 avant J.-C., et l'abdication de son successeur Assar-Adon au mois de mai 668.

M. Clermont-Ganneau confirme, par un passage de la *Chronique anglaise* du moine Florent, une restitution conjecturale faite par M. l'abbé Chabot dans une de ses récentes publications (*Histoire du patriarche Jabalahą III et du moine Rabban Çauma*).

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 1896

M. Salomon Reinach adresse une lettre où il déclare poser sa candidature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. B. Hauréau.

M. Homolle expose les résultats des travaux et des fouilles exécutés par les membres de l'École d'Athènes pendant l'année qui vient de s'écouler.

L'Académie procède à la nomination des deux commissions du prix Bordin. Sont nommés, dans l'ordre des antiquités : MM. Heuzey, Perrot, de Barthélemy, Saglio, Boissier et Weil ; dans l'ordre du moyen âge : MM. Delisle, Paris, Meyer, Longnon, Gautier et de Lasteyrie.

M. Clermont-Ganneau communique une série d'observations sur la grande inscription phénicienne de Larnaka.

M. Delisle donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Urseau, annonçant la découverte de la sépulture d'Ulger, évêque d'Angers au XIIe siècle. La tombe contenait la crosse, le sceau et l'anneau de l'évêque. Tous ces objets sont en or et accompagnés d'inscriptions.

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 1896

M. Ernest Babelon, conservateur à la Bibliothèque nationale, adresse une lettre où il pose sa candidature à l'une des deux places de membre ordinaire vacantes par suite du décès de MM. B. Hauréau et E. de Rozière.

L'Académie propose, pour le prix ordinaire à décerner en 1899, le sujet suivant : « Étudier les vieilles épopées grecques autres que l'*Iliade* et l'*Odyssée*,

particulièrement celles qui ont pu fournir des sujets, des incidents et des personnages à la tragédie. Rechercher ce que les poètes tragiques ont emprunté à ces poèmes, et comment ils ont modifié les données qu'ils y trouvèrent. »

L'Académie propose, pour les deux prix Bordin à décerner en 1899, les sujets suivants : 1° « Iconographie des vertus et des vices dans l'Europe latine, antérieurement à la Renaissance » ; 2° « Rechercher la source de la *Légende dorée* de Jacques de Voragine ». — En outre, l'Académie proroge à l'année 1899 les sujets suivants, déjà proposés pour le prix Bordin pour les années 1896 et 1897 : « 1° Études sur les Vies de saints, traduites du grec en latin jusqu'au xe siècle » ; — 2° « Étude sur les traductions d'auteurs profanes exécutées sous les règnes de Jean II et de Charles V ».

L'Académie décernera, en 1899, le prix Delalande-Guérineau à l'auteur du meilleur ouvrage sur la langue française du moyen âge ou sur les patois.

M. Clermont-Ganneau achève la lecture de son étude critique sur la grande inscription phénicienne de Larnaka.

SÉANCE DU 30 OCTOBRE 1896

M. R. Cagnat donne lecture du mémoire qu'il doit lire dans la séance publique de l'Académie : *L'œuvre scientifique de la France en Afrique depuis vingt ans.*

M. de Vogüé communique la traduction d'une inscription nabatéenne de Pétra, connue seulement par une copie défectueuse faite par un voyageur anglais, il y a plus de quarante ans. Cette inscription mentionne des fondations pieuses qui étaient inscrites dans un registre spécial, mis sous la protection des dieux locaux, Dutara, Moutebah et Harisha. La fondation en question comprend des maisons, des jardins irrigués et entourés de murs. — Cette inscription confirme ce que les auteurs, et en particulier Strabon, disent de la bonne administration des Nabatéens. — M. de Vogüé communique ensuite la traduction d'une inscription syriaque gravée sur le linteau de la porte d'un baptistère du vie siècle, découverte dans les ruines d'une des nombreuses villes chrétiennes explorées par Waddington et par lui-même dans la Syrie centrale. Ces ruines, situées à une journée d'Alep, portent aujourd'hui le nom de Dehhes. — M. de Vogüé communique enfin plusieurs inscriptions grecques relevées dans le Liban, par le P. Jullien, missionnaire. Elles renferment des noms propres araméens intéressants pour l'onomastique locale. L'une a été dédiée au dieu Hadaranes par une vierge qui s'était abstenue de pain pendant vingt ans. Une autre est dédiée à Jupiter Alexitychaeos, c'est-à-dire « qui préserve des accidents ».

M. Vidal de la Blache communique un mémoire sur les voies de commerce dans la *Géographie* de Ptolémée. Cette œuvre est en grande partie fondée sur des documents d'origine commerciale, tels que des rapports de navigateurs qui étaient recueillis et conservés à Alexandrie, des guides dans le genre du Périple de la mer Érythrée, des itinéraires terrestres. Il est donc utile, pour l'interprétation des Tables de Ptolémée, de rechercher quels étaient les produits qui attiraient alors le commerce et les voies que celui-ci suivait pour les atteindre. C'est ainsi que les connaissances remarquables dont Ptolémée fait preuve sur la

région des lacs du Nil sont dues au commerce de l'ivoire que les métis arabes établis sur la côte africaine entretenaient avec l'Azanie. Pour l'intérieur de l'Asie, c'est le commerce de la soie qui a fourni les renseignements : on distingue dans les Tables plusieurs itinéraires partant de l'Inde ou de l'Asie centrale vers la Chine du Nord ou vers le Szé-tchouen. A l'appui de ces observations, M. Vidal de la Blache fait hommage d'une carte représentant l'état économique du monde ancien au IIe siècle après J.-C.

M. Maurice Croiset, professeur au Collège de France, lit une étude relative aux « Entretiens d'Épictète », par Arrien. Il se propose d'établir, en premier lieu, que ce recueil d'entretiens, dont nous possédons la moitié, est le seul qui ait été composé par Arrien, et le seul qui ait transmis aux siècles suivants le souvenir authentique des leçons de son maître; en second lieu, que ce même recueil, remanié et paraphrasé, a pris d'assez bonne heure diverses formes et divers titres, qui ont créé à son sujet une confusion fâcheuse.

M. Oppert donne la traduction d'un texte de Saosduchin, roi de Babylone, où il se dit atterré par une éclipse de lune arrivée le 15 sebat et qui lui présageait de grandes infortunes. Le malheureux roi, combattu par son propre frère Sardanapale, périt cinq ans plus tard, pendant un siège, dans un incendie allumé par ses sujets affamés. M. Oppert prouve qu'il s'agit de l'éclipse du 18 janvier 653 après J.-C., et réfute un écrit de M. Lehmann qui, trompé par le travail de M. Mahler, de Vienne, l'a fixée à l'année 664.

L'Académie se forme en comité secret.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Le président de la Société nationale des Antiquaires de France a fait part à ses confrères, dans la séance du 9 septembre, des dispositions testamentaires de M. A. Prost, ancien membre de la Société. Ce savant a fait à la Société un legs particulier de 100,000 francs exempt de tous droits pour l'aider dans ses publications. Cette donation est faite à la condition suivante :

La Société publiera chaque année un recueil contenant des travaux sur l'histoire de Metz et des pays voisins.

La Société a accepté avec reconnaissance le legs de M. Prost et les conditions qui l'accompagnent.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

M. Bertrand a reçu la lettre suivante :

Paris, le 26 novembre 1896.

Dans le dernier fascicule de la *Revue* (septembre-octobre 1896, p. 172-176, pl. XVI), M. Déchelette a publié un fragment de poterie gauloise, trouvé dans l'oppidum du Terrail (Rhône). Après avoir décrit les chevaux représentés sur ce fragment, l'auteur écrit ce qui suit : « Les deux animaux sont séparés par un double trait droit accompagné, à gauche et en haut, d'un groupe confus de lignes dont nous ne saisissons pas la signification » (p. 175).

C'est au sujet de l'interprétation de ce « groupe de lignes » qu'il est utile de présenter quelques remarques.

Après avoir examiné attentivement le fragment reproduit sur la planche XVI, j'ai acquis la conviction qu'il fallait voir un oiseau au-dessus de la tête du cheval. Cet oiseau, qui paraît becqueter le quadrupède, est perché sur une ligne (branche?) qui se rattache au « double trait » (arbre?) vertical placé en avant du cheval.

Puisque nous admettons que le fragment de poterie est gaulois, il faut rappeler que le cheval, sur les monnaies gauloises, est assez souvent accompagné d'un oiseau, perché sur la croupe, ou volant au-dessus, qui, en plusieurs cas, semble becqueter le quadrupède.

Je citerai, en premier lieu, les monnaies des Bituriges Cubi, parce que ce peuple n'était pas très éloigné de l'oppidum où le fragment de poterie a été découvert (voy. H. de La Tour, *Atlas des monnaies gauloises*, nos 4068, 4072, 4091). Mais ce type se trouve aussi sur d'autres monnaies des Baiocasses (*Atlas*, nos 6950, 6951, 6952), des Corisopites (*Atlas*, nos 6578, 6584, 6585), sur une pièce attribuée aux Turones (6421 A), sur un bronze incertain (*Atlas*, pl. XXXIII, no 8426) et sur une pièce en bronze, trouvée dans l'oppidum de Tronoën en Saint-Jean-Trolimon (*Congrès archéologique de France*, à Vannes, en 1881, p. 291).

Quant à l'explication du type lui-même, je n'ai rien à dire et je me contenterai de rappeler que les monnaies grecques offrent des types analogues (monnaies d'Érétrie en Eubée, de Dicæa et de Mende en Chalcidique). J'ai même proposé pour ces pièces une explication qui a été prise en considération (*Revue belge de numismatique*, 1895, p. 165), mais je ne veux point l'appliquer aux monnaies gauloises.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Adrien Blanchet.

— Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 3e série, 1er et 2e cahiers de 1896. — Toujours intéressante, la Gazette archéologique d'Athènes nous apporte aujourd'hui une de ces surprises comme elle en ménage souvent à ses lecteurs, grâce à l'inépuisable richesse du trésor de ruines et de monuments où puisent les archéologues grecs. Cette surprise, c'est une stèle peinte trouvée dans un des tombeaux de la ville

basse à Mycènes, par M. Tsoundas, auquel l'archéologie doit déjà de si belles découvertes (*Stèle peinte de Mycènes*, pl. I et II, avec deux figures dans le texte). Cette stèle, qui avait certainement une destination funéraire, avait été couverte d'un stuc blanc sur lequel étaient exécutées les images peintes en jaune, en bleu et en rouge. Les représentations se partagent en trois registres. Le registre supérieur a presque complètement disparu; dans le peu qui en subsiste, tout ce que l'on distingue, c'est que trois personnages sont assis sur des sortes de trônes. Dans le registre du milieu, cinq guerriers debout, en marche, qui, de leur bras droit, brandissent la lance par derrière leur tête. Ils sont couverts par de grands boucliers bombés qui, du cou, tombent jusqu'au genou. Les jambes sont chaussées de cnémides. Ces figures présentent une remarquable analogie avec celles d'un vase de Mycènes, jadis découvert par Schliemann, qui a été très commenté par les archéologues (Furtwaengler et Loeschke, *Mykenische Vasen*, pl. 43). La pose, le vêtement, l'armement des guerriers sont, à peu de chose près, les mêmes sur le vase et la stèle, ressemblance qui paraît de nature à lever les doutes que des juges très compétents, tels que M. Pottier, avaient exprimés au sujet de l'âge attribué au vase de Mycènes; on avait proposé de le faire descendre jusqu'à l'époque de la fabrique des vases dits proto-attiques. Enfin des biches et des cerfs occupent le troisième registre. L'encadrement est formé de motifs familiers aux céramistes mycéniens. Cette stèle prendra rang, après les vases de Vaphio et les poignards incrustés, parmi les plus précieux monuments de l'art mycénien). — A. Skias, *Inscriptions d'Éleusis*. — P. Perdrizet, *Quadrige en terre cuite* (pl. 3 et 2 figures dans le texte. Pièce curieuse décrite avec une élégante précision). — Boris Primakowsky, *Tête d'éphèbe du Musée national* (bien long. L'auteur, à propos de cette tête, prétend écrire tout un chapitre de l'histoire de l'art grec). — Léonardos, *Inscriptions de Lycosoura trouvées dans les fouilles récentes*. — Staïs, *Note*. — Philadelphe, *Bas-relief funéraire avec représentation de char* (intéressant par le rapprochement avec les lécythes). — [G. P.]

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XVIII, 26e session, séance du 5 mai 1896. — Le Page Renouf, *Le Livre des Morts*, ch. CXXVI-CXXVII (3 planches). — P. Offord, *La déesse nue dans l'art assyro-babylonien* (combat la thèse soutenue, dans la *Revue* de 1895, par S. Reinach, en publiant le dessin d'un cylindre qui appartiendrait, selon lui, au plus ancien art chaldéen et où on voit, debout sur un lion ailé, une femme nue qui tient la foudre dans chaque main. Il est malheureusement difficile de juger du style de ce monument par le dessin, qui paraît n'être qu'un à-peu-près). — A. Boissier, *Bas-reliefs de Tiglat-Pileser III, au Musée de Zurich*. — E. Towry White, *Sur les figures sépulcrales ordinairement appelées Ushabti* (rectifications à un article précédent). — [G. P.]

— *Deutscher Palaestina-Verein*, 1896, no 5: Guthe, *Description d'une nouvelle carte murale de la Palestine*. — Schick, *Les chambres du synode dans le couvent grec de Jérusalem*. — *Notes diverses*.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er octobre : *Rembrandt à Leyde*

(1er article), par M. E. Durand-Gréville. — *Alfred de Curzon; ses études de paysage*, par M. Émile Michel, de l'Institut. — *Deux familles de sculpteurs de la première moitié du* XVIIe *siècle : les Boudin et les Bourdin* (1er article), par M. P. Vitry. — *Peintres-graveurs contemporains : L.-A. Lepère* (1er article), par M. Roger Marx. — *L'Exposition de* 1900. II : *Les Palais des Champs-Élysées* (2e et dernier article), par M. Lucien Magne. — *Un portrait de Beethoven, par Moriz von Schwind*, par M. Th. von Frimmel. — *Courrier de l'art antique*, par M. Salomon Reinach. — *Correspondance de l'étranger*; *Angleterre : les Grandes ventes artistiques en* 1896, par M. Herbert F. Cook; *Allemagne : L'Exposition internationale des Beaux-Arts de Berlin en* 1896 (2e et dernier article), par M. Hans Rosenhagen. — *Bibliographie : Le Musée national de Versailles* (P. de Nolhac et A. Pératé), par M. J. L. Trois gravures hors texte : *Le Père et la Mère de Rembrandt* (Musée de Tours et galerie Czernin, à Vienne), héliogravure. — *Le Quartier des Gobelins*, eau-forte originale de M. L.-A. Lepère. — *Venus genitrix*, sanguine du XVIe siècle (Musée du Louvre), photogravure. — Nombreuses gravures dans le texte.

— *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. XVIII, liv. 3 et 4, 1896 : Wiedemann, *Remarques et notes.* — Frietz von Bissing, *Ein Kopf des Museo civico in Venedig* (avec une planche et figures dans le texte. Très intéressant pour l'histoire de l'art égyptien de l'époque saïtique et ptolémaïque, de l'influence que l'art grec a commencé d'exercer sur lui depuis le VIe siècle). — U. Bouriant, *Notes de voyage.* — P. Peuillet, *Le grand papyrus Harris et les ruines de Medinet-Habou.* — V. Loret, *Sur deux termes anatomiques du papyrus Ebers.* — G. Daressy, *Une inondation à Thèbes sous le règne d'Osorkon II.* — A. Baillet, *Une famille sacerdotale contemporaine des XXIIe-XXVIe dynasties* (850-600 av. J.-C.). — V. Loret, *Les animaux reproducteurs dans l'Égypte ancienne.* — Lehmann, *Chaldisch und Armenisch.* — *Extrait de lettres* de M. Hommel au P. Scheil. — [G. P.]

— *The Journal of Hellenic Studies*, t. XVI, partie I : G. B. Grundy, *Étude de la topographie de la région de Sphactérie et de Pylos* (pl. I-III. C'est très attentif et très minutieux, mais bien long). — Burrow, *Pylos et Sphactérie* (pl. VIII). — Ridgeway, *Quel est le peuple qui a produit les objets appelés mycéniens?* (L'auteur croit avoir démontré que c'est les Pélasges; mais qu'est-ce que les Pélasges? C'est ce qu'il faudrait commencer par définir. La vraie question, c'est de savoir si l'art mycénien représente l'art des Phéniciens primitifs, ou s'il est la création originale de tribus dont les Grecs sont les descendants directs). — F. von Duhn, *Recherches archéologiques en Italie durant les huit dernières années* (traduction d'un intéressant rapport publié l'an dernier en allemand). — Talfourd Ely, *Peintures pompéiennes et les chefs-d'œuvre de la grande peinture dont elles auraient été imitées, avec référence à de récentes découvertes.* — A. W. Verall, *Le temple mégalithique à Buto. Hérodote*, II, 155. — R. C. Bosanquet, *Sur un groupe de lécythes attiques de fabrique ancienne* (pl. IV-VII). — J. L. Myres, *Inscriptions de Crète.* — W. L. Paton et J. L. Myres, *Sites et inscriptions de Carie* (pl. IX). — [G. P.]

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE[1]

Juillet—Décembre

1° PÉRIODIQUES

ARCHAEOLOGIAI ERTESITŐ, 1895.

P. 324. Inscriptions de Sopron.

55) HILARVS · L · ET ·
T · SEMPRONI
ORVM NAT · DA
LMATA · AN · LXXXX
ET · SASSA CONIVN
ET · CONLIBERTA
NAT · DACA · AN · LXX
H · S · S
FLACCVS · FILIVS
PARENTIBVS
POSVIT

l. 1 et 2. *Hilarus L. et T. Sempronorum* (*libertus*).

ARCHAEOLOGISCH - EPIGRAPHISCHE MITTHEILUNGEN AUS OESTERREICH-UNGARN, 1896.

P. 1 et suiv. Gurlitt. Antiquités de Poetovio. Plusieurs monuments aux *deae Nutrices*, intéressants surtout par les représentations qui y figurent.

P. 5.

56) *nu*TRICIBVS · AVG · *sac*
*pro. sal. be*NIGNES · VITA*lis?*

P. 26 et suiv. F. Sarre. Voyage en Phrygie, Lycaonie et Pisidie.

P. 28. Laodicée du Lycus.

57) γ. ΤΕΡΕΝΤΙΟΣ ΛΟΝΓΕΙΝΟΣ ΘεΑΝ ΕΣΤΙΑΝ ΙΛΕΩΝ
ΤΗ ΠΑΤΡΙΔΙ ΣΥΝ ΤΗ ΒΑΣΕΙ ΚΑΙ ΤΩ ΒΩΜΩ ΑΝΤΙ
ΑΡΧΗΣ ΤΗΣ ΕΠΙ ΤΩΝ ΠΡΟΣΟΔΩΝ
ΠΕΠΡΕΣΒΕΥΚΩΣ ΚΑΙ ΔΙΣ ΠΡΟΙΚΑ ΠΡΟΣ ΤΕ
ΛΟΥΚΙΟΝ ΚΑΙΣΑΡΑ ΕΙΣ ΠΑΝΝΟΝΙΑΝ ΚΑΙ ΠΡΟΣ
ΤΟΝ ΜΕΓΙΣΤΟΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ ΤΙ ΑΙΛΙΟΝ
ΑΔΡΙΑΝΟΝ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΝ ΣΕΒΑΣΤΟΝ ΕΥΣΕΒΗ
ΕΙΣ ΡΩΜΗΝ ΑΝΤΙ ΣΤΡΑΤΗΓΙΑΣ

1. Voir la *Revue* de *Mars-Avril* et de *Juillet-Août*.

P. 69 et 70. Jung. Trouvailles d'Apulum.

P. 69.

58) MINERVAE
VICTRICI PRO
SAL DOMINO
NN AVGG
IMP SEVERI
ET ANTONIN
ꝑ CAESARIS
AEL SABINVS
LIBR ꝑ COS
V · S · L · M

l. 9. *libr(arius) co(n)s(ularis) v(olum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

Date : 196/198.

P. 70.

59)
I · O · M BVSSVMAR'O
C · ATIL · EYTYCHES · AVG ·
COL · APVL · PRO SALVTE ·
SVA · SVORVMQ · OMNIVM
EXEDRAM · LONG P XXX · LTM
(sic)P · XXV CVm arCV PEC SVÆFCIT

l. 2. *Aug(ustalis).*

l. 5. *long(am) p(edes) XXX, latam p(edes) XX Vcu[m ar]cu pec(unia) sua fecit.*

P. 78. M. Ihm. Note sur l'inscription 3941 = 10819 du *C. I. L.*, t. III (*Vidaso et Tianae sacr.*, etc.)

P. 79 et suiv. Tocilescu. Inscriptions nouvelles de Roumanie.

P. 79. Turn-Severin. (**60**) Briques de la légion Ve *Macedonica et* VIIe *Claudia.*

Ibid. A. Rečka.

61) NYMPHIS
HYLAS · VI
CESIMAR
EX V P

l. 3. *vicesimar(ius) ex v(oto) p(osuit).*

P. 80. Camp de Slaveni.

62) *iMp. caes* L · SEPT · SEVER*us* PERT · AVG
*ar*AB · AD*iab* · PARTH · MAX · TRIB · POT · XIII
*imp*ERATO*r* XI · COS III · P · P · ET ꝑ
imp. CAES · M · *aur.* *a*NTONI*n*VS PVS AVG ES II [redacted]
pONTIF · MAX *trib. pot.* XIIII ALAE · I · HISPANOR
a funduMentis FECERV*nt*

Date : année 205.

l. 5 et 6. On lisait autrefois, aux endroits martelés, après *cos II* : *et*| *P. Sept. Geta nob. Caes.*

P. 81. Même endroit.

63) XI · CO|*s iii ... de*
DIC · ME|*vio suro leg.*
AV|*g. pr. pr.*

Année 205, comme la précédente.

P. 81. Même endroit.

64) ALA I[redacted]
*a*N°NINIA*na*

P. 83. Même endroit. (**65**) Briques du *numerus Surorum* de la cohorte *I Flavia Commagenorum*, de la légion Ve *Macedonica.*

P. 84. A Boroneasa (11 kilom. au sud de Rimnik). (**66**) Brique de la *cohors miliaria B(rittonum)*.

P. 85. Camp de Bumbesti.

67) C IV C

M. Tocilescu explique *c(ohors) IV C(ypria)*.

P. 93. Constanza.

68) Cavalier. Femme.

D M
AVR DALENI · EXVIC · N
AIDINAET Q · PRAE
T O R I A N O R VM
A V R E L I A VTHIS
VXOR EIVS TITV
LVM DE SVO M C

D(iis) M(anibus) Aure(lio) Daleni ex vic(o) An[l]aidinaet(ium) q(uondam) praetorianorum, explique M. Tocilescu.

P. 103. (**69**) Fragments d'une inscription trouvée à Mangalia et relative à la délimitation du territoire de Kallatis (voir à la page suivante).

P. 108. A Mangalia.

70)

ΚΟΝ ΜΟΔ	εστον χειλίαρχον
ΛΕΓ Α ΒΟ	ηθοῦ καὶ λεγ. Ϛ'(ουκ')νεικη
ΦΟΡΟΥ Τ	αμίαν ἀντιστράτηγον
ΚΑΙ ΤΩ ΑΥ	τῷ χρόνῳ πρεσβευτὴν
ΑΝΘΥΠΑΤ	ου ἐπαρχείας Ἀσίας?
ΣΤΡΑΤΗΓΟ	ν πρεσβευτὴν λεγ. Ϛ'(ου κ')
ΝΕΙΚΗΦΟΡ	ου ἐπιμελητὴν ὁδοῦ
ΦΛΑΜΗΝΙ	ας. . . . .

P. 112 et suiv. Bormann. Remarques sur certaines inscriptions ombriennes, en particulier celle qui figurera au *C. I. L.*, XI, 4349, et la suivante qui vient de Fano (*ibid.*, 6222).

71) FL CONCORDIVS PROTECTOR DIVINORVM
LATERVM ET PREPOSITVS IVNIORVM CENATION
EM AD GVNTHAM EX VOTO AEDIFICABIT
ITA VT NVLLI LICEAT IN AEODEM AEDI
FICIO CORPVS SEPVLTVRE MAND
ARE SET TANTVMMODO CON
VIVIuM COPVLANTIBVS VEL RE
FRIGERANTIBVS PATEAT

O Archeologo Português, 1896.

P. 116 et suiv. De Vasconcellos. Inscriptions de Braga à propos d'un livre de M. Bellino intitulé : *Inscripções romanas de Braga*, Braga, 1895, in-8°.

P. 118.

72)
P L O E N
A · C A M
A L I · F
V A L A B
R I C N S I S
H S E
C A

[B]loena, Camali f(ilia) Valabric(e)nsis, h(ic) s(ita) e(st). Ca...

69) Texte latin.

... *itinere recto ad lapidem* oCTAVVM D*ecimum p. ii, a lapide octavo decimo iti*
*nere recto ad lapidem non*VM DECIMVM QVI *est in flexu inter.....,*
a lapide nono de CIMO DEXTRORSVM *itinere recto ad lapidem vicensimum p. ii,*
*a lapide vicensimo itine*RE RECTO AD LAPIDEM V*icensimum et primum p. i, a lapide vicensimo*
et primo itinere recto AD LAPIDEM VICENSIM*um et secundum qui est in flexu inter*
asbolodina et sardes P II CCCC · A LAPIDE VICEN*simo et secundo sinistrorsum? itinere*
*recto ad lapidem vicensi*MVM ET TERTIVM · P · II A L*apide vicensimo et tertio itinere recto ad*
*lapidem quartum et vicensim*VM · P · II · A L A P I D*e quarto et vicensimo itinere recto ad*
*lapidem vicensimum et quin*TVM · P *ii*

Texte grec.

ἐπὶ λίθον δωδέκατον, ὅς ἐστιν ἐν καμπῇ μετ
, ἀπὸ λίθου τρισκαιδεκάτου
τεσσαρακαιδέκατον ποδ β', ἀπὸ λίθου τεσσαρακαιδεκάτου ἐπ' εὐθεῖ
δέκατον ποδ β', ἀπὸ λίθου πεντεκαιδεκάτου ἐπὶ λίθον ἑκκαιδέκατον ὅς
, ἀπὸ λίθου ἑκκ
αν ὀρθὴν ἐπὶ λίθον ἑπτακαιδέκατον ποδ β'?, ἀπὸ λίθου ἑπτακαιδεκάτου ἐπ' ε
τον ποδ β'?, ἀπὸ λίθου ὀκτωκαιδεκάτου ἐπ' εὐθεῖαν ὀρθὴν ἐπὶ λίθον ἐννεα
ξυ , ἀπὸ λίθου ἐννεακαιδεκάτου ἐκ δεξιῶ
ποδ β', ἀπὸ λίθου εἰκοστοῦ ἐπ' εὐθεῖαν ὀρθὴν ἐπὶ λίθον εἰκοστόπρωτο
ἐπ' εὐθεῖαν ὀρθὴν ἐπὶ λίθον εἰκοστὸν δεύτερον ὅς ἐστιν ἐν καμπῇ μετα
οδ βυ', ἀπὸ λίθου εἰκοστοῦ δευτέρου ἐξ ἀριστερῶν? ἐπ' εὐθεῖαν ὀρθὴν ἐπὶ
θου εἰκοστοῦ τρίτου ἐπ' εὐθεῖαν ὀρθὴν ἐπὶ λίθον εἰκοστὸν τέταρτον ποδ
ἐπ' εὐθεῖαν ὀρθὴν ἐπὶ λίθον εἰκοστον πέμπτον ποδ β'

ΙΜΕΝΟΣ
ΑΞΥ ΚΩΜΗΣ ΚΕ
ΣΗ ΑΠΟ ΚΑΛΛΑΤΙΔΟΣ
ΕΠΕΥΘΕΙΑΝ ΟΡΘΗΝ ΕΠΙ λίθον
ΑΝ ΟΡΘΗΝ ΕΠΙ ΛΙΘΟΝ πΕΝΤεκαι
ΕΣΤΙΝ ΕΝ ΚΑΜΠΗ ΜΕΤΑΞΥ ΟΥΑΛ...
ΑΙΔΕΚΑΤΟΥ ΕΞ ΑΡΙΣΤΕΡΩΝ ΕΠΕΥΘεῖ
ΥΘΕΙΑΝ ΟΡΘΗΝ ΕΠΙ ΛΙΘΟΝ ΟΚΤΩΚΑΙΔΕΚΑ
ΚΑΙΔΕΚΑΤΟΝ ΟΣ ΕΣΤΙΝ ΕΝ ΚΑΜΠΗ ΜΕΤα
Ν ΕΠΕΥΘΕΙΑΝ ΟΡΘΗΝ ΕΠΙ ΛΙΘΟΝ ΕΙΚΟΣΤΟΝ
Ν ΠΟΔΑ ΑΠΟ ΛΙΘΟΥ ΕΙΚΟΣΤΟΠΡΩΤΟΥ
ΞΥ ΑΣΒΟΛΟΔΕΙΝΩΝ ΚΑΙ ΣΑΡΔΕΩΝ Π
ΛΙΘΟΝ ΕΙΚΟΣΤΟΝ ΤΡΙΤΟΝ ΠΟΔ Β ΑΠΟ ΛΙ
Β ΑΠΟ ΛΙΘΟΥ ΕΙΚΟΣΤΟΥ ΤΕΤΑΡΤΟΥ

ATTI DELLA REALE ACCADEMIA DELLE SCIENZE DI TORINO, 1896.

P. 677 et suiv. Ser. Ricci. Inscription de Philae (plus haut, n° 43).

ATTI DELLA SOCIETÀ DI ARCHEOLOGIA DI TORINO, 1895.

Contient un gros travail de M. Bianchetti sur la nécropole d'Ornavasso. Quelques marques de potiers.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1895.

P. 309 et suiv. R. Cagnat. Chronique d'épigraphie africaine. Nombreuses inscriptions, surtout funéraires. A noter :

P. 315. Henchir-el-Hammam, sur un linteau :

73) Phallus. Phallus.

INVIDE VIVE VIDE

Ibid. Kherbet-el-Ma-el-Abiod.

74)

IN HOC LOCO SVNT MEMO
RIE SANC · MARTIRVM [redacted]
[redacted] LAVRENTI · IPPOLITI ·
[redacted] EVFIMIE [redacted] MINNE
ET DE CRVCE DNI
DEPOSITE DIE III NO
NAS FEBRARIAS λ ANP
CCCC XXXV

In hoc loco sunt memori(a)e, sanc(torum) martirum Laurenti, Ippoliti, Eufimi(a)e, Minn(a)e et de cruce D(omi)ni deposit(a)e die III nonas febr(u)arias an(no) p(rovinciae) CCCCXXXV.

Date de l'inscription : 474 de l'ère chrétienne.

Ibid. R'dir-es-Soltan.

75) L · AELIO AVRELIO VERO CAESA*ri*
IMP · CAES · T · AELI · HADR · ANTONINI · AVG · PI*i*
PONTIF · MAX · TRIB · POTEST · VIIII
COS · IIII · P · P · FILIO
[redacted] AVFIDIVS [redacted] ICIONISPAIIS · F · SVTVNR*c*
CVR*ator*? *civitat*IS SVAE · FLAM · PERP
DEC*urio* [redacted] IS PANCRATI · F · NE
POTI*s* [redacted] II AVIT CON
SEQV [redacted] *tra*NSTVLIT · EX · H · S · VIII
M*il* [redacted] C · N · SVMMA · DEC · EIVS D
[redacted] A DIECTIS · A · SE
hs [redacted] *mil n* [redacted] *et* OB DEDICATIONEM · VISCE
rationem populo DEDIT ·

L. Aelio Aurelio Vero Caesa[ri], Imp(eratoris) Caes(aris) T. Aeli[i] Hadr(iani) Antonini Aug(usti) Pi[i] pontif(icis) max(imi) trib(unicia)

potest(ate) VIIII, co(n)s(ulis) IIII p(atris) p(atriae) filio, T(itus) ou *P(ublius) Aufidius... nispatis f(ilius), Sutunurc[ensis], cur[ator civitat]is suae, flam(en) perp(etuus), dec(urio) [nomine suo et...]is, Pancrati f(ilii), nepoti[s sui...] avit consequ... [tra]nstulit ex s(estertium) VIII m[il(ibus)] n(ummum)... C n(ummis) summa dec(urionatus) ejusd(em)... adjectis a se [sestertium... mil(ibus) n(ummum)... et] ob dedicationem visce[rationem populo?] dedit.*

L'inscription remonte à l'année 146.

P. 330 et suiv. Carton. Diverses inscriptions de Tunisie.

P. 335. Kasr-el-Khoula.

76) IVLIAE : L · FIL · ROGATAE
NETRICIS STATVAM *Ob me*
RITA EIVS

P. 337. Plaine de la Rokba.

77) D M S
C · IVLIVS · MARTIA
LIS · VETERANVS
LEG · II · ADIVTRICIS
PIAE · FIDELIS · QVAE
HABITAT · IN · PANO
NIA · INFERIORE · A
CINCO

l. 7. *A(qu)in(qu)o.*

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1895.

P. 318 *a*. Perdrizet et Jouguet. Milliaire trouvé entre Magnésie et Tralles. Cf. plus haut n° 50.

78) IMP CAESAR L SEPTIMIVS SEVERVS PIVS
PERTINAX AVG · PONTIF. MAX TRIB · POT
VIIII · IMP XIII · P P COS · II · ET IMP CAESAR M
AVR · ANTONINVS PIVS AVG · PONTIF · MAX
et p. septimius geta nobilissimus caesar ET
IVLIA DOMNA AVG MATER CASTRORVM

ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ ΚΑΙΣΑΡ ΛΟΥΚΙΟΣ ΣΕΠΤΙΜΙΟΣ
ΣΕΒΗΡΟΣ ΕΥΣΕΒΗΣ ΠΕΡΤΙΝΑΞ ΣΕΒΑΣ
ΤΟΣ ΑΡΧΙΕΡΕΥΣ ΜΕΓΙΣΤΟΣ ΔΗΜΑΡΧΙ
ΚΗΣ ΕΞΟΥΣΙΑΣ Ϊ Θ ΠΑΤΗΡ ΠΑΤΡΙΔΟΣ Υ
ΠΑΤΟΣ Ϊ Β ΚΑΙ ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ ΜΑΡΚΟΣ
ΑΥΡΗΛΙΟΣ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΣ ΕΥΣΕΒΗΣ ΑΡΧΙ
ΕΡΕΥΣ ΜΕΓΙΣΤΟΣ· καὶ π. σεπτίμιος γέτας
ἐπιφαν. καῖσαρ ΚΑΙ ΙΟΥΛΙΑ ΔΟΜΝΑ
ΜΗΤΗΡ ΚΑΣΤΡΩΝ

ΑΠΟ ΕΦΕΣΟΥ Μ̇ Κ

ΑΙ ΟΔΟΙ ΑΠΟΚΑΤΕΣΤΑΘΗΣΑΝ ΕΠΙ ΑΝ
Θ̆ ΛΟΛΛΙΑΝΟΥ ΓΕΝΤΙΑΝΟΥ

Date : an 201.

P. 524. Jouguet. Inscription de Denderah. Déjà publiée dans le *Bullettino*, 1877, p. 52. La nouvelle lecture ajoute quelques lettres.

79)

ΥΠΕΡ τῆς τιβερίου καλλδιου καισαρος σεβαστου γερμανικου αυτο
κρατορος ειρηνης και ομονοιας του προκειμενους θεου επι
λευκιου αιμιλιου ρηκτου? ἡγεμονος καὶ τιβεριου ιουλιου αλεξανδρου επιστρατηγου
αρειου του αρειου στρατηγουν τος ετους β τιβεριου κλαυδιου καισαρος σεβαστου
γερμανικου αυτοκρατορος φαρμουθι σεβαστη

Date : entre août 41 et août 42.

P. 557. A Ouchak.

80)

ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ ϐ
ΕΓΝΑΤΙΟΝ ΛΟΥΚΙΟΥ
ΙΟΝ ΤΗΡΗΤΕΙΝΑ ΚΟΥ
ΡΤΙΟΝ ΕΠΑΡΧΟΝ
ΣΠΕΙΡΗΣ Β
ΚΛΑΥΔΙΑΣ ΕΠΑρχον ΕΙ
ΛΗΣ ΙΠΠΕΩΝ ΣΕΒΑΣ
ΤΗΣ ΔΙΔΥΜΟΥ ΧΕΙΛΗ
αΡΧΟΝ ΛΕΓΙΩΝΟΣ Η
αΥΓΟΥΣΤΗΣ ΕΠΑΡ
χΟΝ ΕΙΛΗΣ ΙΠΠΕΩΝ
ΧΥΓΟΥΣΤΗΣ ΚΤΙΣΤΗΝ
ΧΑΙ ΦΙΛΟΠΑΤΡΙΝ
Η ΤΩΝ ΓΝΑΦΕΩΝ
σΥΝΕΡΓΑΣΙΑ ΤΟΝ
ΑΥΤΩΝ ΕΥΕΡΓΕ
ΤΗΝ

BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ DAUPHINOISE D'ETHNOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE.

P. 178 et suiv. Inscription sur bronze trouvée à Grenoble (facsimilé sur planche annexée à l'article).

81) MAIAE
V · V · S · L · MER
C · ATTIVS · ATTICVS

l. 2. *u(t) v(overat) s(olvit) l(ibens) mer(ito).*

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

P. 125. Inscription sur un *exagium*? trouvé à Carthage.

D'un côté :

82)

TIBE
RIANI
PROC

De l'autre :

MENA
TIS
PREF

P. 126. Inscription funéraire de Carthage.

83)

L · ATILIVS · L · L · HIERO · FVRNARI ·
VALERIA · Ↄ · L · EVTERPE · FVRNARIA ·
VIVIT
C · VALERIVS · C · L · DIONISIVS · TRIARI
VIVIT

l. 1. *L. Atilius L. l(ibertus) Hiero, furnari(us)*; l. 2. *Valeria (feminae) l(iberta)*; l. 4. *C. Valerius C. l(ibertus)*.

P. 130. Même provenance.

84)

SECVNDVS
M · BENNI · SER
VETERINARIVS
H · S · E · V · A · XXXXV ·

l. 2. *M. Benni[i] ser(vus)*.

P. 186 Stèle trouvée au haut du Djebel-Kournein en Tunisie.

85) Seléné. Saturne. Hélios.

SATVRNO PAL
MENSI · AQVEN
SI · AVG · SACR
L · IVLIVS RVFI
(*sic*) AVVS SACERDOS
V · L · A · FECIT

l. 5. *Rufi[n]us* ou *Rufia[n]us*.

P. 212. Mowat. Inscription d'Ostie, aujourd'hui au Cabinet des médailles.

86)

d M
TIANI · DECVR · OST
*omnib. hon*OR · FVNCT · SAL · L · L
*sacerdot. pub*LIC · MAIORIS
sacerdotis · ISIDIS · OST
*patr. incomp*ARABILISSIMO

[*D(iis)*] *M(anibus)*... *tiani decur(ionis) Ost(iensis)* [*omnib(us) hon*]*or(ibus) funct(i), Sal(ii) L(aurentium) L(avinatium)* [*sacerdot(is) pub*]*lic(i) majoris,* [*sacerdoti*]*s Isidis Ost(iensis)* [*patr(ono)*? *incompar*]*abilissimo.*

P. 232. Inscription de Montarnaud (Hérault).

87)

D M
P · CAECILI · P · F ·
VOL · TITVLLI
A *W* · IV · MENS · V
VIB · ECLAE · SAMNAG
BLANDISSIMO

l. 3. *Vol(tinia tribu)*; l. 5. *Vib(ia) E[g]lae*? *Samnag(ensis)*.

P. 244. Inscription de l'Henchir-Tibar (Tunisie).

88)

*p*ONT · MAX · TRIB POT · VI · IMP · X COS II PROCOS
OPTIMO MAXIMOQVE PRINCIPI PATRI
IMP CAES M · AVRELI ANTONINI AVG PRINC
IVVE*ntutis et p. septimi getae nobilis. caesaris*
PAG · THIB · D · D · P · P

l. 1. [*p*]*ont*(*ifici*) *max*(*imo*) *trib*(*unicia*) *pot*(*estate*) *VI*, *imp*(*eratori*) *X*, *co*(*n*)*s*(*uli*) (an. 199) ; l. 5. *pag*(*us*) *Thib*(*arensis*) *d*(*ecreto*) *d*(*ecurionum*) *p*(*ecunia*) *p*(*ublica*).

BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE D'ORAN, 1896.

P. 373 et suiv. Demaeght. Inscriptions de Benian.

P 373.

89)

D M SA	D M S
FVRNIA PR	SALVSTIVS
IMA · FVRNI	MARTIALIS EQ
O PRIMO · FEC	ALE ∞ T VALENTIS
I·VIXIT ANN LXX	MAGITER · BA
EQ · AL ∞ IS	RCARIORV MIL
TIPEN XXVII	TAVIT XX VIX AN
	XXXXIII FVRNIA PR

a) l. 6. *eq*(*ues*) *al*(*ae*) *miliariae istipen*(*diorum*) *XXVII*.

b) l. 3 et suiv. *eq*(*ues*) *al*(*a*)*e miliariæ t*(*urma*) *Valentis magi*(*s*)*ter Barcarioru*(*m*), *mil*(*i*)*tavit* (*annis*) *XX*, *vix*(*it*) *an*(*nis*) *XXXXIII*. *Furnia Pr*(*ima fecit*).

P. 374.

90)

	[redacted]VS · EPS · IANO
ec	CLESIA ALA ∞ TEM
	VIT INFIDELIVM [redacted]F

L'*Ecclesia Ala miliara* est connue par les listes ecclésiastiques.

BULLETTINO DELLA COMMISSIONE ARCHEOLOGICA COMUNALE DI ROMA. 1896.

P. 62. Près de Rome. Acrostiche.

91)

M ORIBVS · HIC · SIMPLEX · SITVS
EST · TITVS · AELIVS · FAVSTVS
A NNIS · IN · LVCEM · DVO · DE
TRIGINTA MORATVS
C VI · DEDERANT · PINGVEM
POPVLIS · PRAEBERE · LIQVOREM
A NTONINVS · ITEM · COMMODVS
SIMVL · INDVPERANTES
R ARA · VIRO · VITA · ET · SPECIES
RARISSIMA FAMA
i NVIDA · SED · RAPVIT · SEMPER
FORTVNA PROBATOS
V T SIGNVM · INVENIAS · QVOD
ERAT · DVM · VITA · MANERET
S ELIGE · LITTERVLAS · PRIMAS
E · VERSIBVS · OCTO

Au 3e vers *pinguem liquorem* signifierait, d'après M. Marucchi, soit du vin miellé, soit de l'huile.

P. 123. A Rome.

92) D M
POLYBIVS - AGRIPPINI*anus*
IMP · CAES · AVG · SER *disp. fisci*?
CASTRENSIS · V*ixit annis*
N · XXXXVI
VIVS

BULLETTINO DELL' ISTITUTO ARCHEOLOGICO, 1896.

P. 289 et suiv. Hülsen. Inscriptions ligoriennes fausses ou interpolées (*C. I. L.*, VI, 1596, 2364*, 10200, 9494).

P. 298 et suiv. Remarques sur l'inscription 1277 du *Corpus* (t. VI).

BULLETTINO DELL' ISTITUTO DI DIRITTO ROMANO, 1896.

P. 7 et suiv. Fragment de loi municipale trouvée à Tarente (Voir le fac-similé obtenu d'après celui que MM. Scialoja et de Petra ont publié dans les *Monumenti antichi*, vol. VI, pl. XIV et XV et qu'ils m'ont aimablement permis de reproduire).

93)

VIII.

ne esse liceat neive qu[is] quod ejus municipi pequniae publicae sacrae religiossae est erit fra[u]dato neive av[e]rtito neive facito quo eorum quid fiat neive per li[tt]eras publicas fraudemve publicum pejus facito d(olo) m(alo). Quei faxit quanta ea res erit quadruplum multae esto, eamque pequniam mu[n]icipio dare damnas esto, ejusque pequniae magistratus, queiquomque in municipio erit, petitio exactioque esto.

— IIIIvir(ei) aedilesque quei h(ac) l(ege) primei erunt, quei eorum Tarentum venerit, is in diebus XX proxumeis, quibus post h(anc) l(egem) datam primum Tarentum venerit, facito quei pro se praes stat praedes praediaque ad IIII vir(um) det quod satis sit, quae pequnia public[a sa]cra religiosa ejus municipi ad se in suo magistratu pervenerit, eam pequni[a]m municipio Tarentino salvam recte esse futur[a]m ejusque rei rationem r[ed]diturum ita, utei senatus censuerit. Isque IIIIvir quoi ita praes dabitur, ac[c]ipito idque in tabu[leis p]ubliceis scriptum sit facito. Quique quomqu[e] comitia duovireis a[edi]libusve rogandeis habebit, is antequam major pars curiarum quemque eorum, quei magistratum eis comitieis petent, renuntiabit, ab eis quei petent praedes quid satis sit accipito, [q]uae pecunia publica sacra religiosa ejus municipi [ad] quemque eorum in eo magistratu pervenerit, eam pequniam municipio Tarentino salvam rec[te] ess[e futu]ra[m ej]usque rei ration[e]m redditurum, ita uti senatus ce[nsu]erit [i]dque in [tabul]eis publiceis scriptum sit, facito, quodque [quoi]que neg[oti pub]lice in m[unicipi]o de s(enatus) s(ententia) datum erit negotive publicei gesserit pequniamque publica[m deder]it exegerit is quoi ita negotium datum erit negotive quid publice gesser[it] pequniamve publicam dederit exegerit, ejus rei rationem senatus reddito refertoque in di[eb]us X proxume[is] quibus senatus ejus municipi censuer[i]t sine d(olo) m(alo).

— Quei decurio municipi Tarentinei est erit queive in municipio Tarenti[no in] senatu sententiam deixerit, is in o[pp]ido Tarentei aut intra ejus muni[cipi] fineis aedificium quod non minu[s] MD tegularum tectum sit habeto [sine] d(olo) m(alo). Quei eorum ita aedificium suom non habebit seive quis eorum aedificium emerit mancupiove acceperit quo hoic legi fraudum f[axit] is in annos singu-

los HS n(ummum) IↃↃ municipio Tarentino dare damnas esto.

— *Nei quis in oppido quod ejus municipi [er]it aedificium detegito neive dem[olito] neive disturbato, nisei quod non deterius restituturus erit, nisei d[e] s(enatus) s(ententia).*

— *Sei quis adversus ea faxit, quant[i] id aedificium f[u]erit tantam pequniam municipio dare damnas esto, ejusque pequniae [que]i volet petiti[o] esto. Mag(istratus) quei exegerit dimidium in [p]ublicum referto, dimidium in l[u]deis, quos publice in eo magistratu facie[t], consumito, seive ad monumentum suom in publico consumere volet, l[icet]o idque ei s(ine) fr(aude) s(ua) facere liceto.*

— *Sei quas vias fossa clouacas IIIIvir IIvir aedilisve ejus municipi caussa publice facere immittere commutare aedificare munire volet intra eos fineis quei ejus municipi erun[t], quid ejus sine injuria fiat, id ei facere liceto.*

— *Quei pequniam municipio Tarentin[o] non debebit, sei quis eorum quei municeps erit neque ex sexennio [p]roxumo quo exeire volet duomvirom.....*

De la colonne suivante, il ne reste que les premières lettres de chaque ligne.

COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1896.

P. 226. Cagnat et Gauckler. Inscription de Lamta.

94)

L · SILICIO · L · F · CLAVD SATVR
NINO · MIL · LEG · III · AVG · >
IVLI · LIGVRIS · VIXIT · AN · XL
MILITAVIT · AN · XVIIII · DE
FVNCTVS · IN PVGNA · SVB · LV
CILIO CENTVRIONE · INTER
ARAS · ET VATARI ·
RERRICHE RVSTICI · ROMANI · F
SILICIVS · L · FIL · FELIX · MATRI ET
FRATRI DE SVA INP · FECIT

l. 1 et suiv. *L. Silicio, L. f(ilio), Claud(ia tribu), Saturnino mil(iti) leg(ionis) III Aug(ustae) c(enturia) Julii Liguris.*

P. 327. Héron de Villefosse. Inscription de Saint-Paulien (Haute-Loire). Monument « presque microscopique ».

Sur une face :

95)

SALVTI GE
NERIS HV
MANI
SERGIVS
FRIMVS
POSVIT
MERITO

Sur l'autre :

SALVTI GENE
RIS HVMANI
L SERGIVS PRI
MVS MERI
TO POSVIT
DEAE S*aluti*

HERMES, 1896.

P. 161 et suiv. Brandi. A quelle

date le Pont et la Bithynie devinrent-ils province impériale?

P. 170. Du même. Origines du κοινὸν Πόντου.

JAHRBÜCHER DES VEREINS VON ALTERTHUMSFREUNDEN IM RHEILANDE, 1896.

P. 54 et suiv. Dragendorff. Liste des signatures de potiers qui peuvent se dater de 70/150 environ après J.-C.

THE JOURNAL OF HELLENIC STUDIES, 1896.

P. 178 et suiv. J. L. Myres. Inscriptions de Crète.

P. 181. A Palaiokastro.

96)

ΓΝΑΙΟΝ ΚΟΡΝΗΛΙΟΝ
ΓΝΑΙΟΥ ΥΙΟΝ ΣΚΙΠΙΩΝΑ
ΙΣΠΑΝΟΝ ΕΥΕΡΓΕΤΑΝ
Α ΠΟΛΙΣ

Cn. Cornelius Scipio Hispanus (ou Hispallus) est le préteur de 139.

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTSCHEN ZEITSCHRIFT FÜR GESCHICHTE UND KUNST, 1896.

P. 81 et suiv. Inscriptions de Mayence.

P. 81.

97)

D M
ATTILIAE · RVNAE · MATRI · RESPECTIVS
SERVANDVS · MIL · PECVAR · LEG · XXII ƎRES
(sic) PECTIVS RERESPECTINVS FILI Ǝ SƎRV
ANDIA MAXIMINA · Ǝ · SERVANDIVS
SEVERINVS · NEPOTES · F · C

P. 85 ; cf. p. 184.

98)

v OTO S us
CEPTO
L · VIREIVS
DEXTER · SE
PLASIAR · IN ·
LEG · I · AD ·
V · S · L · L · M

P. 86 et suiv. Marques de potier. Même provenance. Je ne cite que les suivantes :

99) a) DIVICI · M
b) DIVIXI ou DIVIXT
c) LVPPA F
d) MICCIO F
e) BOVDVS F
d) Ǝ · OTNIƆ
e) VARICOS
f) VIMPVS

P. 122. Trèves.

100)

IN · H · D · D · DEO · MARTI · INTAI (sic)
RABO · VITALIVS · VICTORINVS
ET · NOVELLINIVS · MALLVS · FAI (sic)
NVM E SIMVLACRVM · A FVNDAM
ent IS · EX · VOTO · Res TITVERVNT

l. 1. *In h(onorem) d(omus) d(ivinae).*

P. 129. A Cologne.

101) TI · CLAVDIO
HALOTO · VIXIT
ANNIS XVIII
CLAVDIVS · IVSTVS
PATR·PRAEF·COH·III
DALMAT

l. 5. *patr(onus)* ou *pat(e)r praef(ectus) coh(ortis) III Dalmat(arum).*

P. 196. A Mayence. Borne milliaire.

102) *imp. caes.*
divi trajani par
thici filio divi nervae
NEPOTI TRAIANO
HADRIANO · AVG
PONT·MAX·TRIB·POT
VI · COS · III · P · P
AB ACVIS MATTIACORVM
M P VI

l. 4. *trib(unicia) pot(estate) VI co(n)s(uli) III p(atri) p(atriae).*

P. 200. Même provenance.

103) OLLOGA
BIABVS
ANVVA
MESSO

Ollogabiabus, Anuva Messo...

P. 202. Même provenance.

104)
C[illegible] ANNENSIS PRO SALu
TE SVA SVORVMQVE OM
NIVM ARAM DEDICATM
POSVIT CENSORE ITEr
ET LEPIDO ITERVm
CONSVLIBVS

La date consulaire n'est pas connue; elle appartient au commencement du IIIe siècle.

P. 203 et suiv. Marques de poterie de la même provenance. J'en extrais les suivantes :

105) *a*) BOVDILL O
b) ME ÞÞV FE
c) TOCCA FECI
d) T O C C I
e) VAPVSONIS F

a) *Boudill(i) officina.*

MÉMOIRES DE LA MISSION ARCHÉOLOGIQUE AU CAIRE (VIII), 1894.

P. 369 et suiv. Inscriptions latines de Ptolémaïs déjà publiées autrefois par M. Sayce.

MITTHEILUNGEN DES KAISERLISCH DEUTSCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, 1896.

P. 112. A Tralles.

106)

ΦΙΛΙΠΠΟΥ ΤΟΥ ΚΡΑΤΙΣΤΟΥ
ΥΠΑΤΙΚΟΥ ΑΔΕΛΦΙΔΗΝ
ΦΛΑΒΙΟΥ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΥ
ΥΠΑΤΙΚΟΥ ΑΝΘΥΠΑΤΟΥ
ΑΦΡΙΚΗΣ ΚΑΙ ΦΛΑΒΙΟΥ
ΔΑΜΙΑΝΟΥ ΥΠΑΤΙΚΟΥ
ΚΑΙ ΦΛΑΒΙΟΥ ΦΑΙΔΡΟΥ
ΥΠΑΤΙΚΟΥ ΚΑΙ
ΣΥΝΓΕΝΗΝ ΜΕΝΥΛΛΙΟΥ
ΑΤΤΑΛΟΥ ΥΠΑΤΙΚΟΥ
ΑΝΘΥΠΑΤΟΥ ΑΣΙΑΣ
ΑΝΕΨΙΔΗΝ ΚΛΑΥΔΙΟΥ
ΑΤΤΑΛΟΥ ΠΑΤΕΡΚΛΙΑ

ΝΟΥ ΥΠΑΤΙΚΟΥ
ΗΓΕΜΟΝΟΣ ΒΕΙΘΥΝΙΑΣ
ΓΑΙΟΣ Ο ΠΡΑΓΜΑΤΕΥΤΗΣ
ΤΟΝ ΑΝΔΡΙΑΝΤΑ
ΑΝΕΣΤΗΣΕΝ ΕΝ ΤΩ ΕΡΓΩ
ΤΩ ΙΔΙΩ ΑΥΤΗΣ

P. 256. Théra. Le texte est reproduit en minuscules seulement.

107)

Ἀγαθῇ Τύχῃ. Ὑπὲρ τῆς τοῦ κυρίου ἡμῶν Αὐτοκράτορος Καίσαρος Τ. Αἰλίου Ἀδριανοῦ Ἀντωνείνου Σεβαστοῦ Εὐσεβοῦς καὶ Οὐήρου Καίσαρος καὶ Λουκίου Καίσαρος καὶ Σεβαστῆς Φαυστείνης τύχης καὶ αἰωνίου διαμονῆς καὶ τοῦ σύμπαντος αὐτῶν οἴκου· ἐπὶ ἀνθυπάτου Μουμμίου Σεισέννα, ἀρχόντων δὲ τῶν σὺν Τι. Ἰουλίῳ Κλέωνι, Τ. Φλαύιος Κλειτοσθένης Κλαυδιανὸς μετὰ καὶ τοῦ υἱοῦ Φλαυίου Κλειτοσθένους Ἰουλιανοῦ καὶ τοῦ ἐκγόνου αὐτοῦ Φλ. Κλειτοσθένους Κλαυδιανοῦ καὶ τῆς ἐκγόνης Φλ. Κλαυδίας Δημητρίας Αἰλιανῆς τὰ ἔργα κατὰ τὴν εἰσαγγελίαν ἣν ἐποιησάμην τῇ γλυκυτάτῃ πατρίδι Θήρᾳ κατασκευάσας ἐκ τῶν ἰδίων ἀνέθηκα, καθὼς ἡ ἰσαγγελία ἡ ὑποτεταγμένη περιέχει καὶ τὰ ψηφίσματα· Λ. Σεργίῳ Σκειπίωνι Ὀρφίτῳ, Κ. Σοσσίῳ Πρείσκῳ ὑπάτοις, πρὸ ιε' Καλανδῶν Αὐγούστων, ὡς δὲ Θηραῖοι ἄγουσιν, ἐπὶ ἱερέως Φιλομήτορος τοῦ Φιλομήτορος, μηνὸς Ὑακινθίου ἕκτῃ λήγοντος, ἀγομένης ἐγκλησίας ἐννόμου.

Suit la délibération de l'assemblée relativement à la reconstruction de la βασιλικὴ στοά de la ville. Date : 149 après J.-C.

MITTHEILUNGEN UND NACHRICHTEN DES DEUTSCHEN PALAESTINAVEREINS, 1896.

P. 3. Ammân.

108)

I · O · M
CONSERVA
TORI · L AEMI
LIVS CARVS LEG
AVG PR PR

l. 4. *leg(atus) Aug(usti) pr(o) pr(aetore)*.

MONUMENTI ANTICHI PUBBLICATI PER CURA DELLA REALE ACCADEMIA DEI LINCEI, 1896.

P. 405 et suiv. Cf. tav. XIV-XV. Scialoja et de Petra. Loi romaine de Tarente (voir plus haut n° 93, et la planche annexée).

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1895.

P. 458. Inscription trouvée à côté du temple rond d'Hercule au *forum boarium*, sur un fragment de corniche.

109)

Hercules invictus cognominatus volgo · OLIVARIVS · OPVS · SCOPAE · MINORIS

ID., 1896.

P. 89 et suiv. Hülsen. Dissertation sur une inscription de la *via Caecilia* (*C. I. L.*, VI, 3824). Corrections importantes.

P. 103. Naples.

110) C · IVliVS · ANDRo
NICVS · ARCHON
ET · IVLIA · EVPORIA
EX · VOTO · DONVM
DEDERVNT

P. 110. Tarente.

111) I O V I · O · M
CONSERVATOR
DOMVS · AVG
M · COCCEIVS
AVG · LIB · PVDENS ·
OB · HONOREM
PROHEDRIAE
L · D · D · D

P. 116. Même endroit.

112) PENTASCINENSIBVS THERMIS QVAE LONGO TEMPORIS
TRACTV INTERCEPTO AQVAE MEATV LAVACRIS FRE
*quen*TARI DESIERANT VNDIS LARGIORIBVS AFLVEN
*tibus ny*MPHALEM AQVAM IN MELIORES VSVS SVA
liberalitate c. FVRIVS C · L · TOGIVS ø QVINTILIVS
INDVXIT
[illegible] LIO PETRIO V P

l. 7. *v(iro) p(erfectissimo).*

P. 147. Bologne.

113) V · F
L · VRSIVS
SOSANDER
VESTIAR · BONON
SIBI · ET · RVFRIAE
CALYBE · CON*jugi*
PIISSIM*ae*
ISDEM D*efunctus?*
CREMONA*e*

l. 1. *V(ivus) f(ecit)*; l. 4. *vestiar(ius) Bonon(iensis).*

P. 149. Même endroit.

114) VIV
C · VOLVSIVS
C · L · IVCVNDVS
TABVLARIVS
HEIDIA · T · L · AVGE
Q · BAEBIVS Q · F ·
FABER
LAPIDARIVS
L · TETTIVS · L · L · HILARG
CALIGARIVS

NUOVO BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA CRISTIANA, 1896.

P. 52 et suiv. Crostarosa. Inventaire des marques gravées sur les briques employées dans la toiture de Sainte-Marie Majeure.

Ces marques sont classées, suivant leurs places dans la toiture, les numéros étant reportés sur un plan joint à l'article.

PALESTINE EXPLORATION FUND, 1896.

P. 332 sq. Milliaires de Palestine rapportés plus haut (nos 130 et 131).

PHILOLOGUS, 1896.

P. 122. Inscription de Cornelius Gallus (plus haut no 43), d'après les copies de M. Mahaffy.

REVUE AFRICAINE, 1896.

P. 283. Trouvée à Alger.

115)

i M P · C A E S A R I
V E S P A S I A N O
A*u*G ·
p. M · TR · *p*. *v*I · IM*p* *x*...
C O S · V · *des*. *vi*? P *p*
t FLAVIVS [redacted] NI
[redacted] VS · AED · II VI*r* *qui*NQ
*u*ENNA · PONTIFE*x* *p*RI
MVS · IN · COLONIA · EX [redacted] D ·
OB · HONOREM · PONTI
FICATVS · EPVLO · DATO
D · D

l. 3. [*p*(*ontifici*)] *m*(*aximo*) *tr*(*ibunicia*) [*p*(*otestate*) *V*]*I*, *im*[*p*(*eratori*) *X*.] *co*(*n*)*s*(*uli*) *V* (ou *VI*) [*designato* (*VI* ou *VII*) *p*(*atri*) [*p*(*atriae*)]. *T*. *Flavius*... *ni*...*us aed*(*ilis*) *IIvi*[*r qui*]*nq*[*u*]*enna*(*lis*); l. 9. *ex d*(*ecreto*) *d*(*ecurionum*)?

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1896 (XXIX).

P. 177 et suiv. Le Blant. Paléographie des inscriptions latines du IIIe au VIIe siècle.

P. 230 et suiv. J.-B. Chabot. Suite de l'*index* des inscriptions grecques et romaines de la Syrie publiées par Waddington.

P. 258 et suiv. Dobrusky. Inscriptions du Musée de Sophia.

P. 258. Trouvée dans un *castrum* romain, entre les villages de Tchelouchnitza et de Belimel, dans le district Ferdinand :

116) SABINIAE TRANQVIL
LINAE SANCTISSIMA [redacted]
AVG · CONIVGI · D · N
GORDIANI · P · P · AVG
COH · GEM · DACOR
GORDIANA · X · [redacted]
D E V O T A N V M I
N I M A I E S T A T I
EIVS

l. 3 et suiv. *d*(*omini*) *n*(*ostri*) *Gordiani P*(*ii*) *F*(*elicis*) *Aug*(*usti*) *coh*(*ors*) *Gem*(*ina*) *Daco*(*rum*) *Gordiana*.

P. 258. Trouvée au village de Ghighen.

117)
M · TITIO
M · FIL · PAP
M A X I M O
II VIRALI
5 ITER · Q · Q
COL · FLA
M I N I P E R
PET · PRAEF
S A L T V S
10 PATR · FABR
N A R C I S
SVS ACTOR

M(*arco*) *Titio M*(*arci*) *fi*(*lio*) *Pap*(*iria*) *Maximo duumvirali iterum q*(*uin*)*q*(*uennali*) *col*(*oniae*) *flamini perpet*(*uo*) *praef*(*ecto*) *saltus patr*(*ono*) *fabr*(*orum*) *Narcissus actor*.

REVUE DE PHILOLOGIE, 1896.

P. 101. Havet. Remarque sur une inscription (*C. I. L.*, V, 1939) où se trouve la formule : *Non fueram, non sum, nescio ; non pertinet ad me*.

RHEINISCHES MUSEUM, 1896.

P. 473. Note de M. Max. Ihm sur une *tessera hospitalis* déjà publiée (*Année épigr.*, 1895, n° 152).

RÖMISCHE QUARTALSCHRIFT FÜR CHRISTLICHE ALTERTHUMSKUNDE, 1896.

P. 1 et suiv. Nombreuses épitaphes chrétiennes.

SITZUNSBERICHTE DER AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN ZU BERLIN, 1896.

P. 469 et suiv. H. G. Lyons et L. Borchardt. Inscription trilingue de Philae (plus haut, n° 43).

P. 471. Fac-simile insuffisant pour les parties grecque et latine.

P. 478 et suiv. Note de M. Hirschfeld sur ces inscriptions.

Corrections principales apportées par cette nouvelle lecture au texte déjà publié.

118)

Texte latin.

l. 2. [*Alex*]*andreae*.
l. 3. *Thebaidis*.
l. 4. [*Op*]*hieu*.

Texte grec.

l. 6. στρατ[είας οὐδεμι]ᾶς.
l. 7, 8. τοπαρχί[ς] μιᾶς.

P. 469, note 1. Inscription d'un temple où ces inscriptions ont été trouvées.

119)

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ ΚΑΙΣΑΡΙ ΣΕΒΑΣΤΩΙ ΣΩΤΗΡΙ ΚΑΙ ΕΥΕΡΓΕΤΗ L IH
ΕΠΙ ΠΟΠΛΙΟΥ ΡΟΒΡΙΟΥ ΒΑΡΒΑΡΟΥ

l. 1. ἔτους ιη' = 741/2 (13/12 av. J.-C.).

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE L'OUEST, 20 février 1896.

Hild. Inscription d'Yzeures.

120)

NVMINIBVS AVGVSTORVM
ET DEAE MINERVAE
M · PETRONI*us gia*?MILLI FILI*us*
[redacted]*ae*DEM CVM SVIS
ornamentis QVAM PATER PR*o*
*m i s*ERAT · D · S · P · C ·

l. 6. *d*(*e*) *s*(*uo*) *p*(*onendum*) *c*(*uravit*).

2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE.

CLERMONT-GANNEAU. RECUEIL D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE, t. II, livraisons 3-6.

P. 35 et suiv. Bornes milliaires trouvées dans les travaux du chemin de fer de Damas à Beyrouth, entre le tunnel de Souk-Ouady Barada et le viaduc de Zerzer.

121)

a) IMP CAES DIVI TrAIANI
PARTHICI FIl DIVI NERVAE
NEPOTI TRAIANO HADRIANO
V AVG GERM DACICO PARTHIC
P M T R I B P O T P P
MILL PASS
II

l. 4. La 1re lettre de la ligne ne peut être qu'un défaut de la pierre, pris à tort pour une lettre.

b, *c*) Inscriptions dédiées à Constantin et à ses fils.

P. 46. A Baalbek.

122)

T · V I B V L
L I V S · T · F · T ·
N · M · P · F A B
C O R N D

ЄTOYC
ΘKY

T. Vibullius T. f(ilius) T. n(epos) M. p(ronepos) Fab(ia tribu), corn(icen) d(edicavit). Ἔτους θκυ' = 117/118 de notre ère. Les deux inscriptions pourraient bien ne pas être contemporaines, la première étant plus ancienne.

P. 63. Inscription de Syrie, trouvée dans le Haurân.

123)

ΥΠΕΡ ΣΩΤΗΡΙΑC ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟC
ΤΡΑΙΑΝΟΥ ΝΕΡΟΥΑ CΕΒΑCΤΟΥ
ΥΙΟC CΕΒΑCΤΟC ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ (*sic*)
ΔΑΚΙΚΟC ΜΕΝΝΕΑC ΒΕΕΛΙΑΒΟΥ
ΤΟΥ ΒΕΕΛΙΑΒΟΥ ΠΑΤΡΟC ΝΕ
ΤΕΙΡΟΥ ΤΟΥ ΑΠΟΘΕΩΘΕΝΤΟC
ΕΝ ΤΩ ΛΕΒΗΤΙ ΔΙΟΥ ΑΙΟΡΤΑΙ ΑΓΩΝ
ΤΑΙ ΕΠΙΣΚΟΠΟC ΠΑΝΤΩΝ ΤΩΝ ΕΥ
CΕΒΕΙΑΣ ΑΝΕΘΗΚΕΝ ΘΕΑ ΛΕΥΚΟ
ΘΕΑC ΕΓΕΙΡΩΝ

Date : 103/114 de notre ère. Dédicace pour le salut d'Hadrien faite par Menneas, fils de Beeliabos, fils de Beeliabos, père de Neteiros. l. 7. δι' οὗ ἀιορται = αἱ ἑορταὶ.

HETTNER et SARWEY. DER OBERGERMANISCH-RAETISCHE LIMES DES RÖMERREICHES, 3e et 4e livraisons.

1° Castellum de Marköbel.

P. 20. Marques de potier; à noter les suivantes :

124) *a)* ME ÐÐ V *f*e

b) L TOCC*a* *f*ECIT

2° Castellum de Niedernberg.

P. 13. Marques de potier. Outre les deux précédentes, on a trouvé :

125) AVETEDO

P. 14 et pl. II (**126**). Marques rectangulaires ou circulaires de la

legio XXII Primigenia Pia Fidelis. Marques de la *cohors IIII Vindelicorum.*

3° Castellum de Würzberg.

P. 9. Briques avec l'estampille.

127) COH XXIIII V

Coh(ortis) XXIIII V(oluntariorum).

FLINDERS PETRIE. KOPTOS. Londres, 1896, in-4°.

P. 26 et suiv. (chap. VI). Inscriptions grecques et romaines (le chapitre est rédigé par M. Hogarth).

P. 26.

128) L B CEPOYIOY ΓALBA AYTOKPATOPOC
KAICAPOC CEBACTOY
MHNOC NEOY CEBACTOY
KA

Date : octobre/novembre de l'an 68.

Même page :

129) IMP · CAESAR · *domitianus aug.*
GErmanicVS · PONTIF · MAXIMVS · TRIB ·
POTEST · COS · XV · CENSOR · PERPETVS · P · P
PONTEM · A SOLO · FECIT ·

Q · LICINIO ANCOTIO PROCVLO PRAEF · CAST
L ANTISTIO ASIATICO PRAEF · BEREN ·
CVRA · C · IVLI · MAGNI · 7 LEG III · CYR

l. 3. *trib(unitia) potest(ate), co(n)s(ul) XV, censor perpetu(u)s, p(ater) p(atriae)*; l. 6. *praef(ecto) cast(rorum)*; l. 7. *praef(ecto) Beren(ices)*; l. 8. *c(enturionis) leg(ionis) III Cyr(enaicae).*

Date : an. 90. Le nom du préfet d'Égypte est martelé à la cinquième ligne.

P. 27.

130) ЄΞ ЄΠΙΤΑΓΗC
ἐπάρχου αἰγυπτου OCA ΔЄΙ ΤΟΥC ΜΙCΘω
ΤΑC ΤΟΥ ЄΝ ΚΟΠΤΩΙ ΥΠΟΠЄΙΠΤΟΝ
ΤΟC ΤΗΙ ΑΡΑΒΑΡΧΙΑ ΑΠΟCΤΟΛΙΟΥ ΠΡΑC
CЄΙΝ ΚΑΤΑ ΤΟΝ ΓΝΩΜΟΝΑ ΤΗΔЄ ΤΗ
CΤΗΛΗΙ ЄΝΚЄΧΑΡΑΚΤΑΙ ΔΙΑ ΛΟΥΚΙΟΥ
ΑΝΤΙCΤΙΟΥ ΑCΙΑΤΙΚΟΥ ЄΠΑΡΧΟΥ
ΟΡΟΥC ΒЄΡЄΝЄΙΚΗC
ϢΚΥΒЄΡΝΗΤΟΥ ЄΡΥΘΡΑΙΚΟΥ ΔΡΑ
ΧΜΑC ΟΚΤΩΙ

ΕΞ ΠΡΩΡΕΩC ΔΡΑΧΜΑC ΔΕΚΑ
[illegible] ΑΚΟΥ ΔΡΑΧΜΑC ΔΕΚΑ
ν ΑΥΤΟΥ ΔΡΑΚΜΑC ΠΕΝΤΕ
θε ΡΑΠΕΥΤΟΥ ΝΑΥΠΗΓΟΥ ΔΡΑΧΜΑC
ΠΕΝΤΕ ΧΕΙΡΟΤΕΧΝΟΥ ΔΡΑΧΜΑC
ΟΚΤΩΙ ΓΥΝΑΙΚΩΝ ΠΡΟC ΕΤΑΙΡΙC
ΜΟΝ ΔΡΑΧΜΑC ΕΚΑΤΟΝ ΟΚΤΩ
ΓΥΝΑΙΚΩΝ ΕΙCΠΛΕΟΥCΩΝ ΔΡΑ
ΧΜΑC ΕΙΚΟCΙ ΓΥΝΑΙΚΩΝ CΤΡΑΤΙ
ΩΤΩΝ ΔΡΑΧΜΑC ΕΙΚΟCΙ
ΠΙΤΤΑΚΙΟΥ ΚΑΜΗΛΩΝ ΟΒΟΛΟΝ ΕΝΑ
CΦΡΑΓΙCΜΟΥ ΠΙΤΤΑΚΙΟΥ ΟΒΟΛΟΥC ΔΥΟ
ΠΟΡΕΙΑC ΕΞΕΡΧΟΜΕΝΗC ΕΚΑCΤΟΥ
ΠΙΤΤΑΚΙΟΥ ΤΟΥ ΑΝΔΡΟC ΑΝΑΒΑΙΝΟΝ
ΤΟC ΔΡΑΧΜΗΝ ΜΙΑΝ ΓΥΝΑΙΚΩΝ
ΠΑCΩΝ ΑΝΑ ΔΡΑΧΜΑC ΤΕCCΑΑΡΑC
ΟΝΟΥ ΟΒΟΛΟΥC ΔΥΟ ΑΜΑΞΗC ΕΧΟΥ
CΗC ΤΕΤΡΑΓΩΝΟΝ ΔΡΑΧΜΑC ΤΕCCΑΡΕC
ΙCΤΟΥ ΔΡΑΧΜΑC ΕΙΚΟCΙ ΚΕΡΑΤΟC ΔΡΑ
ΧΜΑC ΤΕCCΑΡΕC ΤΑΦΗC ΑΝΑΦΕΡΟΜΕ
ΝΗC ΚΑΙ ΚΑΤΑΦΕΡΟΜΕΝΗC ΔΡΑΧΜΗΝ Μι
ΑΝ ΤΕΤΡΩΒΟΛΟΝ L Θ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟC
ΚΑΙCΑΡΟC δομιτιανοῦ CΕΒΑCΤΟΥ γερμαν. ΠΑΧΩΙΕ

Date : mai 90.

P. 33.

131)

ΕΤΟΥC ΚΔ
ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ
ΗΜΩΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ
CΕΟΥΗΡΟΥ ΑΝΤΩΝΙΝΟΥ
ΕΥCΕΒΟΥC ΕΥΤΥΧΟΥC
CΕΒΑCΤΟΥ ΕΠΕΙΦ Κ
ΘΕΩ ΜΕΓΙCΤΩ ΙΕΡΑΒ
ΛΩ Μ ΑΥΡΗΛΙΟC
ΒΗΛΑΚΑΒΟC ΙΕΡΑΙ
ΟΥΗΞΙΛΛΑΡΙΟC
ΑΔΡΙΑΝΩΝ ΠΑΛΜυ
ΡΝΙΩΝ ΑΝΤΩΝΙΝΙΑΜΩΝ
ΤΟΞΟΤΩΝ

l. 6. ἐπείφ κ', l. Ἱερα (πολίτης?).

Date : juillet 216.

P. 34.

132)

ΥΠΕΡ ΔΙΑΜΟΝΗC
ΚΥΙΗΤΟΥ CΕΒΑC τοῦ... καὶ τοῖς συνναόις
ΘΕΟΙC ΤΟ ΤΕΜΕ νος
ΑΥΤΟ ΑΝΔΡΙΑC
ΑΡΕΙΟC Ο ΚΑΙ C
ΒΟΥΛΕΥΤΗC
ἐρ ΥΘΡΑΙΚΟC CΥ

A la ligne 2 il s'agit de l'usurpateur C. Fulvius Quietus, qui n'était connu jusqu'ici que par une inscription de Nacoleia.

H. ERMAN. SERVUS VICARIUS : L'ESCLAVE DE L'ESCLAVE ROMAIN. Lausanne, 1896, in-8°.

Étude juridique. Les inscriptions relatives à des *servi vicarii* sont réunis au § 5 du chapitre premier.

E. MICHON. NOUVEAUX MILLIAIRES D'ARABIE DÉCOUVERTS PAR LE P. GERMER-DURAND.

P. 8. Sur la voie qui traverse dans toute sa longueur le pays de Moab, au passage de l'Oued-Oualeh. Milliaire.

133)

IMP CAESAR L SEPTI
MIVS SEVERVS PER
TINAX AVG ARABICVS A
DIABENICVS PARTHICVS
MAXIMVS P P PONTIFEX
MAXIMVS TRIBVN POTEST
VIII IMP XI COS III PROCOS
ET
IMP CAESAR M AVRELI
VS ANTONINVS AVG
PER
MARIVM PERPETVVM LEG
AVG PR PR
XI
IA

l. 12. *leg(atum) Aug(usti) pr(o) pr(aetore)*. (*Milia passuum*) *XI* (ια').

l. 7, corriger *tribunicia potestate VIII consul II* (an. 200), ou *tribunicia potestate XIII, consul III* (an. 205).

P. 13. Sur la rive droite de l'Oued-Mojib. Milliaire.

134)

IMP CAESAR
P HELVIVS PERTI
NAX AVG PRINCEPS
SENATVS COS II
PONTIF MAXIMVS TRIB
POT · P P ET CAESAR HEL
VIVS PERTINAX...
PRINCEPS IVVENTVTIS
[redacted]
NIKAN
ΕΓΕΝΝΗΘΗC

P. 14. Même endroit.

135)

IMP CAES
DIVI NERVAE FIL · *nerva*
TRAIANVS AV*g. germ.*
DACICVS PONT *maximus*
TRIB POT XV IM*p vi cos. v.*
P P REDACTA IN · *potestat.*
PROVINCIA A*rabia viam*
NOVAM A FINI*bus ejus*
VSQVE AD MARE RV*brum*
APERVIT ET STRAV*it*
per c. claudium seve
rum leg. aug. pro. pr.
BALIAEY

An. 111. Les restitutions des dernières lignes sont empruntées à un second exemplaire mutilé trouvé un mille plus loin par le P. Germer-Durand.

P. 30. Sur la même route.

136)

IMP CAESAR
M AVRELIVS SEVERVS
ANTONINVS PIVS AVG

FELIX PARTHICVS
MAXIMVS BRETTANICVS
MAXIMVS PONTIFEX
MAXIMVS COS IIII
PER FVRRIVM · *severianum*
LEG EIVS COS · *desig.*
PR PR
CVIIII

P. 32. Même route.

137)

P CAES
VALERIO ΔIOCLE
PIO FELICI INVI
AVG ET MARCO
AVR MAXIMIA
PF XX INVICTO

AES LVCIO DOM
ELIANO PIO F
INVIC PONTIF

d d NI
CONSTANTINO AVG
ET CONSTANTINO
ET CONSTANTIO
ET CONSTANTE
Nobb CAESS

TER COS II P P
P P TRIB POT
FLAVIVM IV
LEG AVG PR

A ME*deb*A
XX

Milliaire qui contient trois inscriptions :

La plus ancienne, martelée pour faire place aux suivantes, était ainsi conçue :

[*Imp*(*eratori*) *C*]*aes*(*ari*) *Lucio Dom*[*itio Aur*]*eliano Pio F*[*elici*] [*Aug*(*usto*)] *Invic*(*to*), *pontif*(*ici*) [*maxim*(*o*)]...

Les deux autres se lisent :

a) [*Im*]*p*(*eratori*) *Caes*(*ari*) [*C. Aur*(*elio*)] *Valerio Diocle*[*tiano*] *Pio Felici Invi*[*cto*] *Aug*(*usto*) *et Marco Aur*(*elio*) *Maximia*[*no*]*P*(*io*) *F*(*elici*)..... *Invicto... pontif*(*ici*) [*max*(*imo*]), *imp*(*eratori*) *ter* (?), *co*(*n*)*s*(*uli*) *II*, *p*[*roco*(*n*)*su*(*li*)], *p*(*atri*) *p*(*atriae*), *trib*(*unicia*) *potest*(*ate*) [*III*, *per*] *Flavium Ju*[*lianum*] *leg*(*atum*) *Aug*(*usti*) *pr*(*o*) [*pr*(*aetore*)]. *A Me*[*deb*]*a* (*millia*) *XX*.

b) *D*(*ominis*) *n*(*ostris*) *Constantino Aug*(*usto*) *et Constantino et Constantio et Constante nob*(*ilissimis*) *Caes*(*aribus*).

De Ruggiero. Dizionario epigrafico di Antichità romane.

Fasc. 49-50. Tout le fascicule 49 est occupé par le développement du mot *colonia*. A noter dans le fasc. 50, outre la fin du même mot les mots *colonus*, *columna*, *comes*.

Id. Sylloge epigraphica orbis romani, vol. III, 1re partie.

Cette partie sera rédigée par M. Espérandieu et contiendra les inscriptions de la Gaule Narbonaise. Le premier fascicule qui vient de paraître contient les inscriptions relatives aux Dieux.

R. Cagnat.

TABLE ANALYTIQUE

DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

N. B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent chaque inscription.

I

NOMS ET SURNOMS [1]

Abbas, **21**.
L. Aemilius Carus, **45**, **108**.
L. Aemilius Rectus, **79**.
Alfenus Avitianus, **52**.
Andaitia (?), **3**.
M. Annius Suriacus, **42**.
L. Antistius Asiaticus, **129**, **130**.
Anuva, **103**.
Ardunnus, **1**.
Atrectus, **47**.
Avetedo, **125**.
C. Avidius Heliodorus, **41**.
Axius Aelianus, **34**.
Bellausus, **9**.
Bloena, **72**.
Boudillus, **105**.
Boudus, **99**.
Camalus, **72**.
L. Cintasius Casianus, **42**.
Q. Claudius Africanus, **40**.
Claudius Attalus Paterclianus, **106**.
Ti. Claudius Berenicianus, **40**
P. Claudius Justus, **40**.
C. Claudius Severus, **51**, **135**.
Ti. Claudius Tricorusius, **5**.
Cnaius, **47**.
Cominus, **1**.
Congennicus, **16**.
C. Cornelius Cn. f. Gallus, **43**.
Cn. Cornelius Cn. f. Scipio Hispanus, **96**.
Craxantus, **47**.
Divicus, **99**.
Divixtus, **99**.
Egnatius L. f. Ter. Curtius, **80**.
L. Eienus, L. f., Saturninus, **39**.
Eufimia (martyr), **74**.
Flavius Antoninus, **106**.
Flavius Damianus, **106**.
Flavius Euelpidius, **6**.
Flavius Julianus, **107**.
Flavius Phaeder, **106**.
Furrius Severianus, **136**.
L. Genucius Priscus, **40**.
Indus, **44**.
Ippolitus (martyr), **74**.
Ti. Julius Alexander, **79**.
Laurentius (martyr), **74**.
Q. Licinius Ancotius Proculus, **129**.
Lollianus Gentianus, **50**, **78**.
Luppa, **99**.
Marius Perpetuus, **133**.
Massa, **9**.
Meddu, **105**, **124**.
Menneas Beeliabi f. pater Neteirii, **123**
Menyllius Attalus, **106**.
Mevius Surus, **63**.
Miccio, **99**.
Minna *ou* Minnas (martyr), **74**.
Mummius Sisenna, **107**.
M. Oscius Drusus, **41**.
C. Pompeius Planta, **40**.
Publilius L. f. Memorialis, **10**.
Tocca, **105**, **124**.
Toccius, **105**.
Toncetamus, **1**, **2**.
Toncius, **1**, **2**, **3**.
Kerricha, **94**.
P. Rubrius Barbarus, **119**.

1. Nous n'avons relevé que les noms qui nous ont paru vraiment dignes d'être signalés.

Runa, 97.
Sinto, 99.
Vapusonis, (gén.?) 105.
Varicos, 99.
Vimpus, 99.
C. Vitrasius Pollio, 39.

II

DIEUX ET DÉESSES

Apollo Atepomarus, 47.
Brigantia dea, 16.
Deus Invictus, 8.
Diana, 13.
Dii Patrii, 43.
Hestia (dea), 57.
Ierablus (deus), 131.
Intairabus Mars Deus, 100.
Isis, 86.
Jupiter Optimus Maximus, 45.
Jupiter Optimus Maximus Bussumarius, 59.
J. O. M. Conservator, 108
— domus Augustae, 111.
Leucothea (dea), 123.
Liber Pater, 33.
Maia, 81.
Mars Cnabetius, 14.
Mars Ultor, 20.
Mercurius, 44.
Minerva victrix, 58.
Mithra (deus Sol Invictus), 22.
Nantosvelta, 9, 48.
Nilus adjutor, 43.
Numen Aug. et Genius Apollinis Atepomari, 47.
Numina Augustorum et Dea Minerva, 120.
Nutrices Augustae, 56.
Nymphae, 61.
Ollogabiae, 102.
Proserpina, 3, 4.
Proxumae, 36.
Salus generis humani. 94.
Saturnus Palmensis Aquensis, 85.
Sucellus Deus, 9, 48.
Trebaruna, 2.
Victoria dea, 15.
Viqtoria, 1.

III

PRÊTRES

Antistes sacrorum Liberi Patris (*in curia*), 33.
Salius Laurentium Lavinatium, 86.

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES

Aegyptus (*praefectus*), 39, 40, 41, 42, 79.
Aethiopes, 43.
Africa, 10.
— (*procos.*), 106.
Anlaidinaetium (vicus), 63.
Apulensis (colonia), 59.
Aquae Mattiacorum, 102.
Arabia (provincia in potestatem redacta), 135.
Arabia (*leg. Aug. pr. pr.*), 51, 52, 108, 133, 135, 136, 137.
Arae, 94.
Asbolodini, 69.
Asia, 19.
— (*leg. procos.*), 70.
— (*procos.*), 78, 106.
Augusta, 28.
Berenice, 129, 130.
Bijensis civitas, 31.

Bithynia (*leg. Aug. pr. pr.*), 106.
Bononiensis, 113.
Boresis, 43.
Camulodunum, 24.
Ceramice, 53.
Coptos, 43, 130.
Cremona, 26.
Daca, 55.
Dacia (*leg. Aug. pr. pr.*), 63.
Dalmata, 55.
Danuvius, 18.
Dinia, 23.
Diospolis magna, 53.
Ephesus, 50, 78.
Igaeditanus, 2.
Mare Rubrum, 135.
Medeba, 137.
Mediomatricus, 44.
Numidia, 10.
Numidarum (gens), 10.
Ophiaeon, 53, 118.
Ostia, 86.
Palmensis Aquensis (Saturnus), 85.
Palmyra, 85.
Pannonia, 57.
Philadelphia, 27.
Philae, 43.
Roma, 57.
Samnagensis, 87.
Sardes, 69.
Scrofulae, 18.
Seleucia Pieria, 21.
Sutunurcensis, 75.
Tarentum, 93.
Thebais, 43.
Thera, 107.
Thessalonice, 24.
Thibarensis (pagus), 88.
Toliatae, 18.
Trigintaschoenus, 43.
Valabricensis, 72.
Vatari, 94.
Vicus Augusti (*coloni*), 34.

V

EMPEREURS — PRINCES — PRINCESSES

Caesar Deivi f., 43.
Imp. Caes. Aug., 119.
C. Caesar Aug. Germanicus, 11.
C. Caesar Aug. Germanicus, Divi Aug. pronepos, Ti. Caesaris Aug. n., Germanici Caesaris f., cos. II, trib. pot., pontifex maximus, imp., pater patriae, 39.
Ti. Claudius Caesar Aug. Germanicus, imp., 79.
Ser. Galba Imp. Caes. Aug , 128.
Imp. Caesar. Vespasianus Aug., p. m. tr. p. VI, imp. X..., cos. V, des. VI ?, p. p., 115.
Imp. Caesar Domitianus Aug. Germanicus pont. max., trib. potest., cos. XV, censor perpetuus, p. p., 129, 130.
Imp. Caes. Divi Vespasiani f. Domitianus Aug. Germ , pont. max., trib. pot. XII, imp. XXII, cos. XVI, censor perpetuus, p. p., 17.
Imp. Caesar P. Helvius Pertinax Aug. princeps senatus, cos. II, pont. max., trib. pot., p. p. et Caesar Helvius Pertinax..., princeps juventutis, 134.
Imp. Trajanus Nerva Aug. Germanicus Dacicus, 123.
Imp. Caesar Nerva Trajanus Aug. Germ., pont. max., tribunic. potest., cos. II, p. p., 40.
Imp. Caes. Divi Nervae f. Nerva Trajanus Aug., Germ. Dacicus pont. max., trib. potest. XIII, imp. III, cos. V. p. p., 20.
Imp. Caes. Divi Nervae fil. Nerva Trajanus Aug. Germ. Dacicus pont max., trib. pot. XV, imp. VI, cos. V, p. p., 135.
Imp. Caes. Trajanus Hadrianus Aug., p. p., 54.
Imp. Caes. Divi Trajani Parthici filius Divi Nervae nepos Trajanus Hadrianus Aug., pont. max., trib. pot. VI, cos. III, p. p., 102.
Imp. Caes. Divi Trajani Parthici fil. Divi Nervae nepos Trajanus Hadria-

nus Aug. Germ. Dacicus Parthicus, p. m., trib. pot. p. p., 121.
Imp. Ti. Aelius Hadrianus Antoninus Augustus Pius, 57.
Imp. Caesar Divi Hadriani fil. Divi Trajani Parthici nepos, Divi Nervae pronepos, T. Aelius Caesar Hadrianus Antoninus Aug. Pius, 41.
Imp. Caes. T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug. Pius et Verus Caesar et L. Caesar et Faustina Aug., 107.
L. Caesar, 57.
Imp. Caesar L. Aurelius Verus Aug., Divi Antonini fil., Divi Hadriani nepos, Divi Trajani pronepos, Divi Nervae abnepos. pont. max., trib. pot. II, cos. p. p., 42.
L. Aelius Aurelius Verus Caesar, Imp. Caes. T. Aeli Hadr. Antonini Aug. Pii pontif. max. trib. potest. VIIII, cos. IIII, p. p. filius, 73.
Antoninus item Commodus simul induperantes, 91.
..... pont. max., trib. pot. VI, imp. X, cos. II, procos. optimus maximusque princeps, pater Imp. Caes. M. Aureli Antonini Aug. princ. juventutis [et P. Septimi Getae, nobiliss. Caesaris], 88.
Imp. Caesar L. Septimius Severus Pertinax Aug. Arabicus Adiabenicus Parthicus maximus, p. p., pontifex maximus, tribun. potest. VIII, imp. XI, cos. III, procos. et Imp. Caesar, M. Aurelius Antoninus Aug., 133.
Imp. Caes. L. Septimius Severus Pius, Pertinax Aug. pont. max., trib. pot. IX, cos. II, p. p., et Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Pius Aug. pont. max. [et P. Septimius Geta Caesar] et Julia Domna Aug. mater castrorum, 50.
Imp. Caes. L. Septimius Severus Pius Pertinax Aug. pontif. max. trib. pot. IX, imp. XIII, p. p., cos. II et Imp. Caes. M. Aur. Antoninus Pius Aug., pontif. max. et [L. Septimius Geta nobilissimus Caesar] et Julia Domna, Aug. mater castrorum, 78.
Imp. Caes. L. Sept. Severus Pert. Aug. Arab. Adiab. Parth. max, trib. pot. XIII, imp. XI., cos. III, p. p. et Imp. Caes. M. Aur. Antoninus Pius Aug. cos. II, [pont. max., trib. pot. XIIII], 62.
Imp. Severus et Antoninus Caesar, 58.
Imp. Severus Antoninus Pius Felix Aug., 131.
Imp. Caesar M. Aurelius Severus Antoninus Pius Aug. Felix Parthicus maximus, Brettanicus maximus, pontifex maximus, cos. IIII, 136.
Imp. Caes. Divi Septimi Severi nepos, M. Aurelii Antonini Magni filius, Imp. Caes. M. Aurelius Severus Alexander Pius Felix Aug., 34.
Sabinia Tranquillina sanctissima Aug. conjux d. n. Gordiani, p. p., Aug., 116.
C. Fulvius Quietus Aug., 132.
Imp. Caes. L. Domitius Aurelianus Pius Felix Aug. Invictus, pont. max., 137.
Jovii et Herculii religiosissimi Augusti et Caesares, 22.
Imp. Caes. C. Aur. Valerius Diocletianus Pius Felix Invictus Aug. et M. Aur. Maximianus Pius Felix Invictus pont. max., imp. ter, cos. II, procos., p. p., trib. pot. III, 137.
D. n. Constantinus Aug. et Constantinus et Constantius et Constans nob. Caes., 137.

VI

POUVOIRS PUBLICS

1° *Consuls.*

L. Sergio Scipione Orfito, C. Sossio Prisco cos. (a. 149), 107.
Q. Servilio Pudente et A. Fufidio Pollione cos. (a. 166), 21.
Censore iterum et Lepido iterum consulibus, 104.

2° *Fonctions supérieures.*

Aedilis pleib(ei), 38.
Comes, 6.
Curator (*viae Flaminiae*), 70.
Epistrategus, 79.
Legatus Aug. pr. pr., 45.
Legatus Aug. pr. pr. (*Arabiae*), 51, 52, 108, 133, 135, 136, 137.
— (*Bythyniae*), 106.
Legatus Aug. pr. pr. (*Daciae*), 63.
Legatus procos. (*Asiae*?), 70.
Praefectus, 82.
Praefectus Aegypti, 39, 40, 41, 42, 43, 79, 119, 129, 130.
Praefectus Berenices, 129.
Praefectus fabrum, 5, 10.
Praefectus gentis Numidarum, 10.
Proconsul (*Africae*), 106.
— (*Asiae*), 50, 78, 106, 107.
Proc(urator ?), 82.
Procurator Aug. n. (*rationis privatae*), 34.
Quaestor pro praetore, 70.

3° *Fonctions subalternes.*

Dispensator fisci castrensis, 92

VII

CORPS DE TROUPES

1° *Légions.*

Leg. I Adjutrix (*seplasiarius*), 98.
— (*tribunus*), 70.
Leg. II Adjutrix (quae habitat in Panonia Inferiore, Acinco), 77.
Leg. II Trajana Fortis (*centurio*), 41, 42.
Leg. III Augusta, 10.
— (*centurio*), 94.
Leg. III Cyrenaïca (*centurio*), 129.
Leg. V Macedonica, 60, 65.
— (*vexillatio*), 53.
Leg. Ferrata, 10.
Leg. VI (ou XX) Victrix (*legatus*), 70.
— (*praefectus*), 70.
Leg. VII Claudia, 17, 18, 60.
Leg. VIII Aug. (*tribunus*), 80.
Leg. X Fretensis, 30, 46.
— (*coh. I*), 54.
— (*tribunus militum*), 10.
Leg. XI Claudia (*vexillatio*), 53.
Leg. XV Apollinaris, 23, 24, 26, 28.
Leg. XXII (*miles pecuarius*), 97.

2° *Ailes.*

Ala Augusta (*praefectus*), 80.
Ala Augusta Gemina (*praefectus*), 80.
Alae I Hispanorum, 62.
Ala miliaria (*eques*), 89, 90.

3° *Cohortes.*

Coh. III Aquitanorum (*vexillarius equitum*), 15.
Coh. miliaria Brittonum, 66.
Coh. I Chalcidenorum equit., 35.
Coh. I Fl. Cilicum eq. (*curator*), 41, 42.
Coh. II Claudia (*praefectus*), 80.
Coh. I Fl. Commagenorum, 65.
Coh. IV Cypria, 67.
Coh. III Cyrenaica sagittariorum (*praefectus*), 10.
Coh. Gem. Dacor. Gordiana, 116.
Coh. III Dalmatarum (*praefectus*), 101.
Coh. I Hispanor. eq. (*praefectus*), 40.
Coh. II Hispanorum (*praefectus*), 5.
Coh. II Italica c. r., 27.
Coh. Ituraeorum (*praefectus*), 39.
Coh. II Ituraeorum equitata (*praefectus*), 40.
— (*curator*), 40.
Coh. II Lusitanorum (*signifer*), 1.
Coh. I Thebaeorum equitata (*praefectus*), 40.
— (*curator*), 40.
Coh. III Thracum in Syria, 35.
Coh. XXIIII Voluntariorum, 127.

4° *Numeri.*

Barcarii (*magister*), 89.
Hadriani Palmyreni Antoniniani sagittarii (*vexillarius*), 131.
Numerus Surorum, 65.
Vexillarii sagitarii exercitus Syriaci, 27.

5° *Flottes.*

Classis praetoria Misenatium (*bucinator*), 21.
— (*optio*), 21.
— (*suboptio*), 21.
Classis praetoria Misenatium (*vexillatio*), 21.

6° *Particularités* (*grades, emplois, etc.*).

Cornicen, 14
Dilictator tironum ex Numidia lectorum, 10.
Exercitus Syriacus, 27.
Hiberna vexillationis clas. pr. Misenatium (Seleucia Pieria), 21.
Praefectus, 7.
Praefectus castrorum (*Aegypti*), 40, 41, 42, 129.
Pugna inter Aras et Vatari, 94.
Redemptor (μισθωθής) quintanus Misenatium, 21.
Seplasiarius (*in legione*), 98.
Tirones ex Numidia lecti, 10.
Trieris Liber Pater, 21.
— Providentia, 21.
— Salus, 21,
— Tigris, 21.
— Virtus, 21.

VIII

ADMINISTRATION MUNICIPALE[1]

Archon (*Neapoli*), 110.
Prohedriae (honor), 2.

IX

COLLÈGES

Curia Ulpia (*juventus*), 23.
— (*patronus*), 32.
Fullones (*collegium*), 80.

X

PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

Briques estampillées, 60, 65, 66, 127.
Caligarius, 114.
Capitularium portitorium, 21.
Faber, 114.
Crux Dni, 74.
Délimitation de territoire (Règlement de), 69.
Furnarius, furnaria, 83.
Hadrianeum, 6.
Loi municipale de Tarente, 93.
Natalis dies imperatoris, 19.
Pinguis lignor datus populis (*in carmine*), 91.
Portorium (tarif de), 130.
Praefectus saltus, 117.
Saltus (*praefectus*), 117.
Saltus (*actor*?), 117.
Tabularius, 114.
Thermae Pentascinenses (à Tarente), 112.
Triarius, 83.
Vestiarius, 113.
Veterinarius, 84.
Vicesimarius, 61.

1. Pour les municipalités et les collèges, je n'ai compris dans cette table que les renseignements quelque peu importants.

Le Gérant : ERNEST LEROUX.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XXIX DE LA IIIe SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Essai sur la formation des collections d'antiques de la Suède, par M. A. Geffroy 1
Fouilles de Licht, par J.-E. Gautier et G. Jéquier 36
Note sur la plaque en terre cuite de Munich, par M. A. Furtwaengler. 71
Inscriptions d'Amorgos, par M. J. Delamarre 73
Bronze archaïque trouvé près de Delphes, par M. P. Perdrizet . . . 85
Un vase peint à La Haye, par M. Cecil Torr. 91
Index alphabétique et analytique des inscriptions grecques et latines publiées par Waddington (*suite*), par J.-B. Chabot 95
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 101
Notes et documents, par M. S. Reinach. 113
Nouvelles archéologiques et Correspondance. 119
Bibliographie. 128
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par M. R. Cagnat. 134
Le goryte de Nicopol et la tiare d'Olbia, par M. Théodore Reinach. . 145
L'inscription de la tiare de Saïtapharnès, par M. M. Holleaux . . . 159
Un fragment de poterie gauloise à représentation zoomorphique, par M. J. Déchelette. 172
Paléographie des inscriptions latines, du IIIe siècle à la fin du VIIe, par M. Edm. Le Blant 177
Notes et souvenirs d'un vieux collectionneur, par M. le comte Michel Tyskiewicz 198
Nouvelles et correspondance d'Espagne, par M. Arthur Engel. . . . 204

Pages.
Index alphabétique et analytique des inscriptions grecques et latines de la Syrie, publiées par Waddington (*suite*), par M. J.-B. Chabot . . 230
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 243
Société nationale des Antiquaires de France. 255
Nouvelles archéologiques et Correspondance 258
Bibliographie. 267
Les druides et le druidisme. Leur rôle en Gaule, par M. Alex. Bertrand. 273
Les conventions de l'architecture figurée en Égypte, par M. George Foucart 279
Mastabas de Merru-Ka et de Ka-Bi-N, par M. J Daressy. 319
La patine des bronzes grecs, par M. Lechat 331
Note sur une monnaie de Trézène, par M. A. Furtwaengler 343
Paléographie des inscriptions latines, du IIIe siècle à la fin du VIIe (*suite*), par M. Edm. Le Blant 345
Index alphabétique des inscriptions grecques et latines de la Syrie publiées par Waddington (*fin*), par M. J.-B. Chabot. 356
Les cromlechs découverts dans les fouilles des tombelles du plateau de Ger, par M. le général Pothier. 370
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 377
Société nationale des Antiquaires de France. 385
Nouvelles archéologiques et Correspondance. 386
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par M. R. Cagnat 389

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Bertrand (Al.). — Les druides et le druidisme. Leur rôle en Gaule . . 273
Cagnat (R.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine 134, 389
Chabot (J.-B.). — Index alphabétique et analytique des inscriptions grecques et latines de Syrie publiées par Waddington (*suite et fin*), 95, 230, 356
Daressy (G.). — Mastabas de Merru-Ka et de Ka-Bi-N 319
Déchelette. — Un fragment de poterie gauloise à représentation zoomorphique 172
Delamarre (J.). — Inscriptions d'Amorgos 73
Engel (Arthur). — Nouvelles et correspondance d'Espagne 204

Pages.
FOUCART (G.). — Les conventions de l'architecture figurée en Égypte . 279
FURTWAENGLER (A.). — Note sur la plaque en terre cuite de Munich . . 71
— Note sur une monnaie de Trézène 343
GAUTIER (J.-E.). — Fouilles de Licht 36
GEFFROY (A.). — Essai sur la formation des collections d'antiques de la Suède 1
HOLLEAUX (M.). — L'inscription de la tiare de Saïtapharnès 159
JÉQUIER (G.). — Fouilles de Licht 36
LE BLANT (Edm.). — Paléographie des inscriptions latines, du IIIe siècle à la fin du VIIe. 177, 345
LECHAT (H.). — La patine des bronzes grecs 331
PERDRIZET (P.). — Bronze archaïque trouvé près de Delphes 85
POTHIER (Le général). — Les cromlechs découverts dans les fouilles des tombelles du plateau de Ger 370
REINACH (Salomon). — Notes et documents 113
REINACH (Théodore). — Le goryte de Nicopol et la tiare d'Olbia . . . 145
TORR (Cecil). — Un vase peint à La Haye 91
TYSKIEWICZ (Comte M.). — Notes et souvenirs d'un vieux collectionneur (*suite*) 198

TABLE DES PLANCHES

IX. — Athéna de Cirra (Phocide).
X-XI. — Marbres antiques du Musée de Stockholm.
XII — Les statuts d'Ousertesen Ier au Musée de Ghizeh.
XIII. — Fouilles de Licht. Plan de la nécropole méridionale.
XIV-XV. — Le goryte de Nicopol et la tiare d'Olbia.
XVI. — Fragment de poterie gauloise à représentation zoomorphique.
XVII. — Plat celtibérien faux.
XVIII. — Statue du défunt dans le mastaba de Merruka.
XIX. — Loi municipale de Tarente (p. 398).

ANGERS, IMPRIMERIE DE A. BURDIN, RUE GARNIER, 4.

ATHÉNA DE CIRRA (PHOCIDE)

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Helioß Bardier

Imp. Chassepot

MARBRES ANTIQUES
DU
MUSEE DE STOCKHOLM

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Héliog. Boyer Imp. Chassepot

MARBRES ANTIQUES
DU
MUSÉE DE STOCKHOLM

LES STATUES D'OUSERTESEN Ier AU MUSÉE DE GHIZEH

Photographie de E. Brugsch-Bey.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

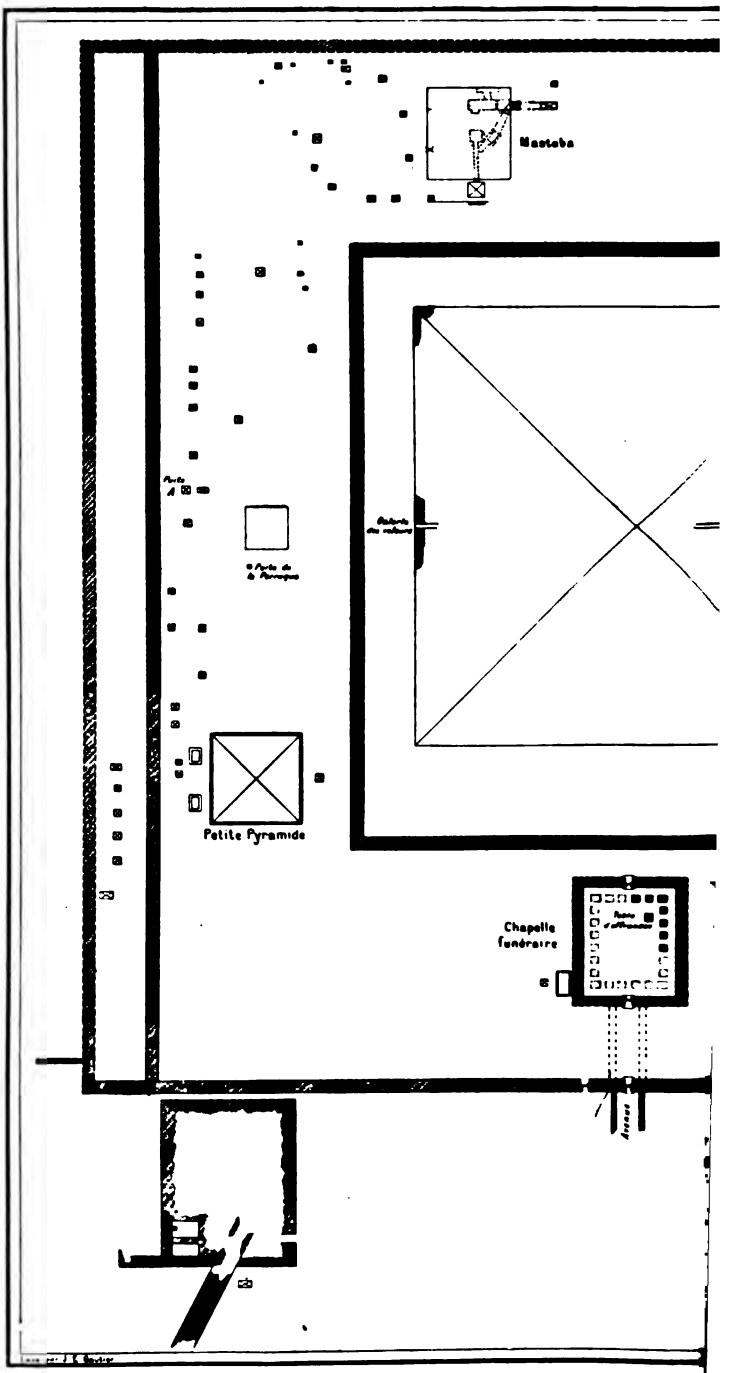

FOUILLES DE LICHT — PLAN

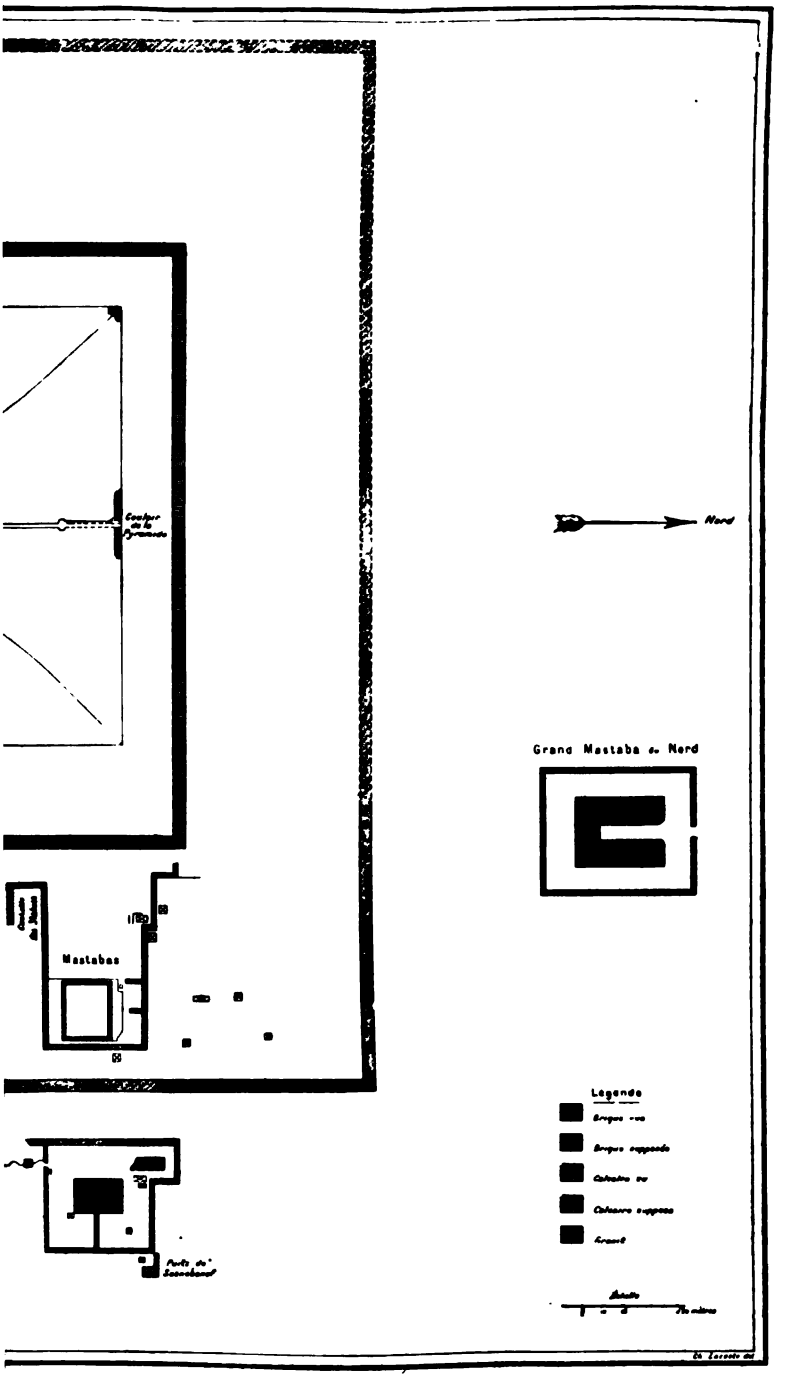

DE LA NÉCROPOLE MÉRIDIONALE

PLAQUE DE CORYTE DU TUMULUS DE TCHERTOMLYSK

(Musée de l'Ermitage)

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

TIARE DU ROI SALTAPHERNÈS
(Musée du Louvre.)

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

1

2

POTERIE GAULOISE HISTORIÉE

1. D'après une aquarelle. — 2. D'après l'original.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

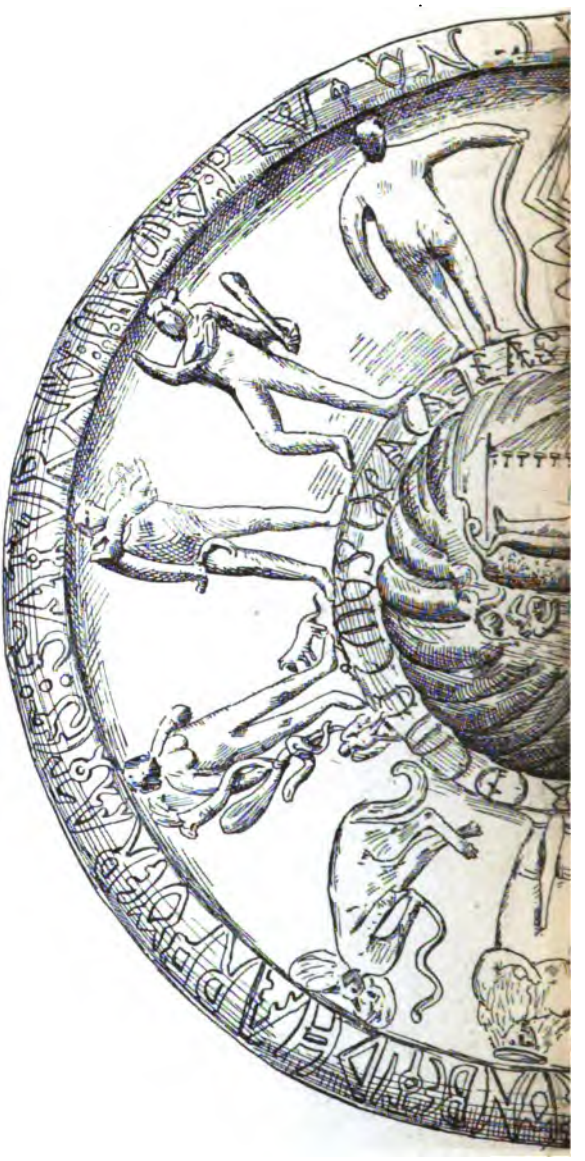

PLAT CELTI

Pl. XVII.

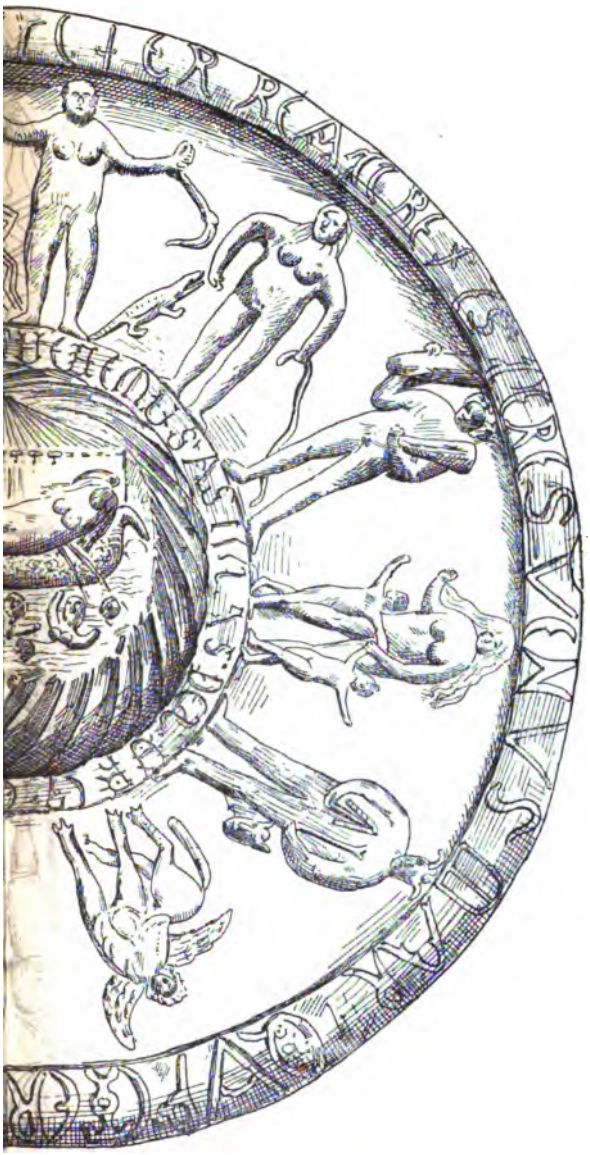

ÉRIEN FAUX.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

STATUE DU DÉFUNT

DANS LE MASTABA DE MERRUKA

Phototypie Berthaud, Paris.

AFSC SCIENCE AND
TECHNOLOGY LIBRARY

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

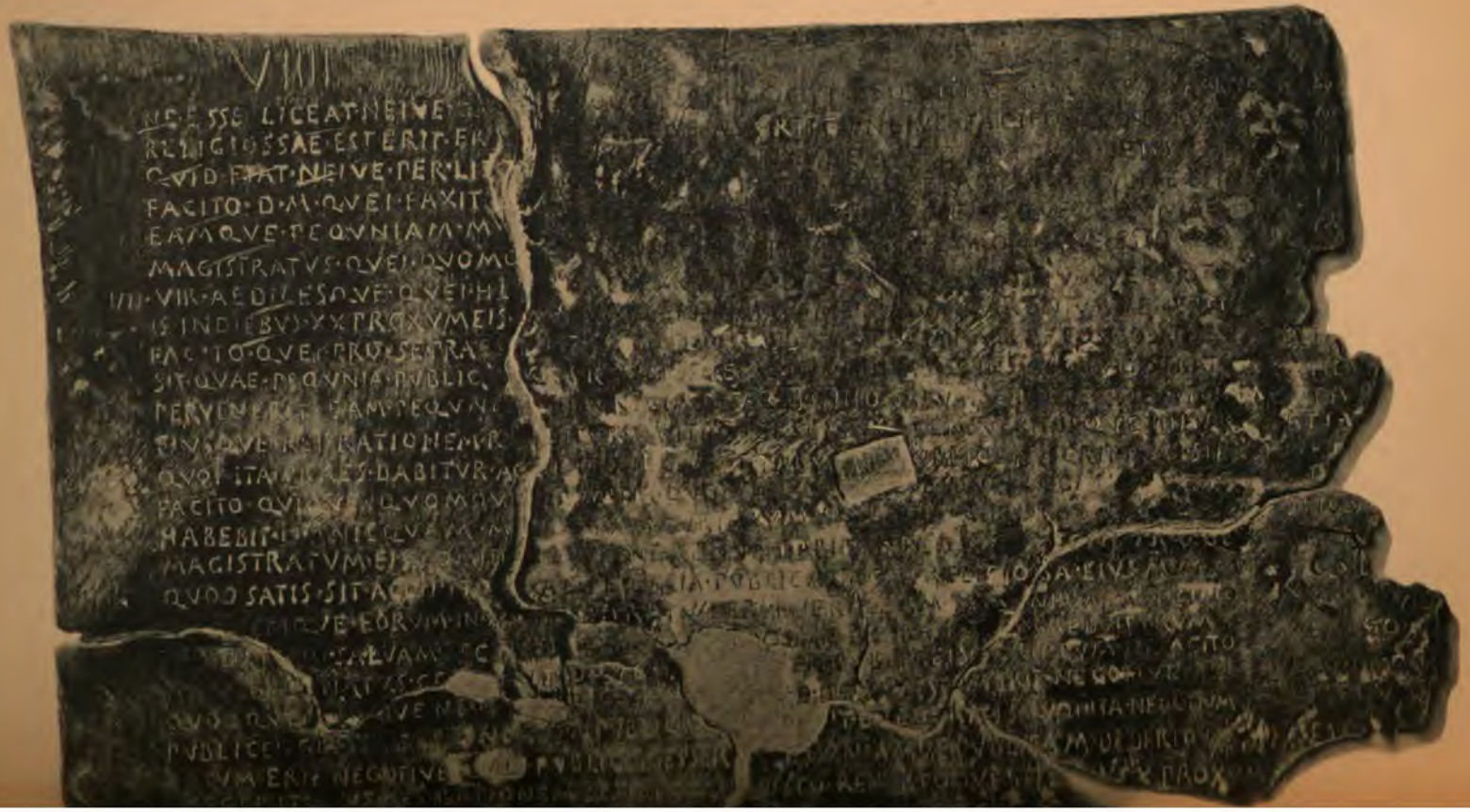
VIII
LICEAT·NEIVE
RELIGIOSSAE·EST·ERIT·EK
QVID·FIAT·NEIVE·PER·LI
FACITO·D·M·QVEI·FAXIT
MAGISTRATVS·QVEI·QVOMC
VIII·VIR·AEDILES·QVE·QVEI·HI
IS·INDIEBVS·XX·PROXVMEIS
FACITO·QVEI·PRO·SEITRA
SIT·QVAE·PECVNIA·PVBLIC
QVOD·SATIS·SIT·AC
PVBLICE·FIAT
QVOMINTA·NEGOTIVM
MAGISTRATVM·EI
PROXIMA·NEGOTIVM

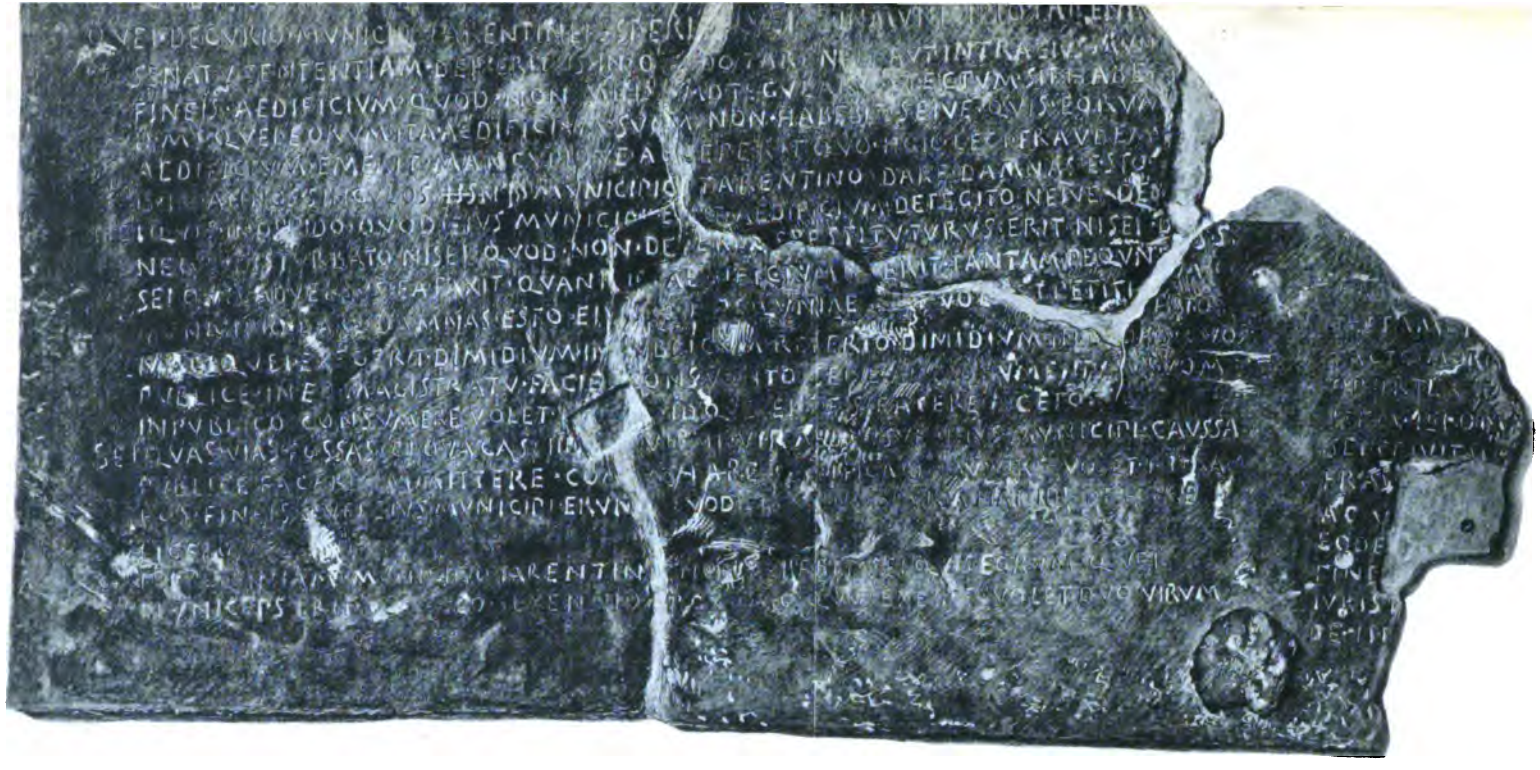

TABLE DE TARENTE

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXIX

JUILLET-AOUT 1896

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1896

Tous droits réservés

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

Essai sur la formation des collections d'antiques de la Suède, par M. A. Geffroy. 1
Fouilles de Licht, par MM. J.-E. Gautier et Gustave Jéquier 36
Note sur la plaque en terre cuite de Munich, par M. A. Furtwaengler . . . 71
Inscriptions d'Amorgos, par M. J. Delamarre 72
Bronze archaïque trouvé près de Delphes, par M. Paul Perdrizet. 85
Un vase peint à La Haye, par M. Cecil Torr 91
Index alphabétique et analytique des inscriptions grecques et latines publiées par Waddington (*suite*), par M. J.-B. Chabot. 95
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 101
Notes et documents. Voyage du comte James de Pourtalès en Grèce (1817), par M. S. Reinach. 113
Nouvelles archéologiques et Correspondance. 119
Bibliographie 128
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine (avril-juin), par M. R. Cagnat 134

PLANCHES

IX. — Athéna de Cirra (Phocide).
X-XI. — Marbres antiques du Musée de Stockholm.
XII. — Les statues d'Ousertèsen Ier au Musée de Ghizeh.
XIII. — Fouilles de Licht. Plan de la nécropole méridionale.

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28, rue Bonaparte, à Paris.

L'Administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris, Un an.....	30 fr.	Pour les départements. Un an..	
Un numéro mensuel.....	3 fr.	Pour l'Étranger. Un an.....	

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'E

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE

Collection de volumes in-8, illustrés de planches et de dessins

LETRONNE (A.-J.), de l'Institut. — Œuvres choisies, assemblées, mises en ordre et augmentées d'un index, par E. FAGNAN. 6 volumes in-8, avec portrait inédit par Paul DELAROCHE, dessins, planches hors texte, etc. 75 fr.

LONGPÉRIER (A. DE), de l'Institut. — Œuvres réunies et mises en ordre par G. SCHLUMBERGER, de l'Institut. 7 volumes in-8, nombreuses figures et planches. . . . . 125 fr.

BERTRAND (ALEXANDRE), de l'Institut. — Nos Origines.

— *Volume d'introduction* : Archéologie celtique et gauloise. In-8, dessins, planches et cartes en couleurs . . . . . 10 fr.

— *Tome premier* : La Gaule avant les Gaulois, d'après les monuments et les textes. Nouvelle édition complètement refondue et considérablement augmentée. In-8, nombreuses illustrations et cartes. . . . . 10 fr.

— *Tome second* : Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube, par A. BERTRAND et S. REINACH. In-8, nombreuses illustrations. . . . . 7 fr 50.

MILLER (E.), de l'Institut. — Le Mont Athos, Vathopédi et l'île de Thasos. Avec une notice biographique par M. le marquis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE. In-8, 2 cartes. . . . . 10 fr.

LE BLANT (EDMOND), de l'Institut. — Les persécuteurs et les martyrs aux premiers siècles de notre ère. In-8, figures et planches . . . 7 fr. 50

SCHLUMBERGER (GUSTAVE), de l'Institut. — Mélanges d'archéologie byzantine. In-8, richement illustré de dessins et de 16 planches . . . 16 fr.

REINACH (SALOMON). — Esquisses archéologiques. In-8, nombreuses figures et huit planches en héliogravure. . . . . 12 fr.

FLOUEST (ÉDOUARD). — Études d'archéologie et de mythologie gauloises. Deux stèles de Laraire; suivies d'un appendice inédit et d'une note sur le signe symbolique en S. In-8, illustré. . . . . 6 fr.

GAIDOZ (HENRI). — Études de mythologie gauloise. I. Le Dieu gaulois du Soleil et le Symbole de la roue. In-8, planches et figures. . . . 4 fr.

BAPST (GERMAIN). — Souvenirs de deux missions au Caucase. In-8, pl. 5 fr.

MAUSS (C.), architecte du Ministère des Affaires étrangères. — La piscine de Béthesda à Jérusalem. In-8, illustré. . . . . 6 fr.

BAYE (Baron J. DE). — L'archéologie préhistorique. In-8, planches hors texte et nombreuses gravures sur bois. . . . . 15 fr.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

Petite Bibliothèque d'Art et d'Archéologie

Fondée par M. L. DE RONCHAUD
et continuée sous la direction de M. KAEMPFEN,
Directeur des Musées nationaux et de l'École du Louvre.

I. AU PARTHÉNON, par L. de Ronchaud. In-18, illustré. . . . . 2 fr. 50
II. LA COLONNE TRAJANE, au Musée de Saint-Germain, par S. Reinach. In-18, illustré . . . . . 1 fr. 25
III. LA BIBLIOTHÈQUE DU VATICAN AU XVIe SIÈCLE, par E. Müntz. In-18. 3 fr. 50
IV. CONSEILS AUX VOYAGEURS ARCHÉOLOGUES EN GRÈCE ET DANS L'ORIENT HELLÉNIQUE, par S. Reinach. In-18, illustré. . . . . 2 fr. 50
V. L'ART RELIGIEUX AU CAUCASE, par J. Mourier. In-18 . . . 3 fr. 50
VI. ÉTUDES ICONOGRAPHIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES SUR LE MOYEN AGE, par E. Müntz. In-18, illustré . . . . . 5 fr. »
VII. LES MONNAIES JUIVES, par Th. Reinach. In-18, illustré. . . 2 fr. 50
VIII. LA CÉRAMIQUE ITALIENNE AU XVe SIÈCLE, par E. Molinier. In-18, illustré. . . . . 3 fr. 50
IX. UN PALAIS CHALDÉEN, par Léon Heuzey, de l'Institut. In-8, illustré. 3 fr. 50
X. LES FAUSSES ANTIQUITÉS DE L'ASSYRIE ET DE LA CHALDÉE, par J. Menant, de l'Institut. In-18, illustré . . . . . 3 fr. 50
XI. L'IMITATION ET LA CONTREFAÇON DES OBJETS D'ART ANTIQUES AUX XVe ET XVIe SIÈCLES, par Louis Courajod. In-18, illustré . . . 3 fr. 50
XII. L'ART D'ENLUMINER, d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Naples : *De arte illuminandi*, par Lecoy de la Marche. In-18 . . . . . 3 fr. 50
XIII. LA VATICANE DE PAUL III A PAUL V, D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX, par P. Batiffol. In-18 . . . . . 3 fr. 50
XIV. L'HISTOIRE DU TRAVAIL EN GAULE A L'EXPOSITION DE 1889, par Salomon Reinach. In-18, 5 planches . . . . . 3 fr. 50
XV. HISTOIRE DU DÉPARTEMENT DE LA SCULPTURE MODERNE AU MUSÉE DU LOUVRE, par Louis Courajod. In-18. . . . . 3 fr. 50
XVI. LES MONNAIES GRECQUES, par A. Bianchet. In-18, planches . 3 fr. 50
XVII. L'ÉVOLUTION DE L'ARCHITECTURE EN FRANCE, par Raoul Rosières In-18. (Ouvrage couronné par l'Institut) . . . . . 3 fr. 50
XVIII. LA CÉRAMIQUE JAPONAISE, les principaux centres de fabrication céramique au Japon, par Ouéda Tokounosouké. Avec une Préface relative aux cérémonies du thé au Japon et à leur influence, par E. Deshayes, conservateur au Musée Guimet. . . . . 3 fr. 50
XIX. LES MONNAIES ROMAINES, par Adrien Blanchet. In-18, 12 planches. 5 fr.
XX. JEAN PERRÉAL, DIT JEAN DE PARIS, PEINTRE DE CHARLES VII, DE LOUIS XII ET DE FRANÇOIS Ier, par R. de Maulde La Clavière. In-18, planches . . . . . 3 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE DE L'ART PRATIQUE
Publiée sous la direction de MM. DUBOUCHET

LA GRAVURE SUR CUIVRE

PRÉCIS ÉLÉMENTAIRE
Par Henri DUBOUCHET, ancien Grand Prix de Rome, et G. DUBOU
In-18, richement illustré. . . 1 fr. 25.

Angers. — Imprimerie A. BURDIN, rue Garnier, 4.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS.

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXIX

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1896

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1896
Tous droits réservés

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

Le goryte de Nicopol et la tiare d'Olbia, par M. Théodore Reinach 145
L'inscription de la tiare de Saïtapharnès, par M. Maurice Holleaux 159
Un fragment de poterie gauloise à représentation zoomorphique, par M. J. Déchelette 172
Paléographie des inscriptions latines du IIIe siècle à la fin du VIIe, par M. E. Le Blant 177
Notes et souvenirs d'un vieux collectionneur (*suite*), par M. le comte Tyskiewicz. 198
Notes et correspondance d'Espagne, par M. A. Engel 204
Index alphabétique et analytique des inscriptions grecques et latines publiées par Waddington (*suite*), par M. J.-B. Chabot. 230
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 243
Société nationale des Antiquaires de France 255
Nouvelles archéologiques et Correspondance. 258
Bibliographie 267

PLANCHES

XIV-XV. — Le goryte de Nicopol et la tiare d'Olbia.
XVI. — Fragment de poterie gauloise à représentation zoomorphique.
XVII. — Plat celtibérien faux.

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28, rue Bonaparte, à Paris.

L'Administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris, Un an.....	30 fr.	Pour les départements. Un	.
Un numéro mensuel.....	3 fr.	Pour l'Étranger. Un an....	.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'E

ERNEST LEROUX, Éditeur, rue Bonaparte, 28

MISSION SCIENTIFIQUE AU CAUCASE

Par J. DE MORGAN

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES

TOME I. — LES PREMIERS AGES DES MÉTAUX DANS L'ARMÉNIE RUSSE.
TOME II. — RECHERCHES SUR LES ORIGINES DES PEUPLES DU CAUCASE.

2 volumes grand in-8°, avec nombreuses cartes, planches et dessins. 25 fr. »

MISSION SCIENTIFIQUE EN PERSE

Par J. DE MORGAN

GÉOGRAPHIE, ETHNOGRAPHIE, ARCHÉOLOGIE, GÉOLOGIE

5 volumes in-4, richement illustrés, accompagnés de cartes, planches en phototypie et en héliogravure, et clichés dans le texte.

Volumes I et II. — **ÉTUDES GÉOGRAPHIQUES.** Tome I, in-4, nombreuses planches . . . . . 40 fr. »
— Tome II, in-4, 130 planches hors texte . . . . . 60 fr. »
— **ATLAS DES CARTES.** Rives méridionales de la mer Caspienne, Kurdistan de Moukri, Elam. En un carton in-folio . . . . . 15 fr. »
Volume III. — **ÉTUDES GÉOLOGIQUES.** II. Paléontologie, par G. Cotteau, V. Gauthier et H. Douvillé. In-4, avec 16 planches . . . . . 15 fr. »
— Parties I et III. (*Sous presse.*)
Volumes IV et V. — **ARCHÉOLOGIE.** In-4, nombreuses planches et figures. Chaque volume. . . . . 60 fr. »

LES TEMPS PRÉHISTORIQUES EN SUEDE

ET DANS LES AUTRES PAYS SCANDINAVES

Par **Oscar MONTÉLIUS**
Conservateur du Musée de Stockholm.

Traduit par **Salomon REINACH**

Un vol. in-8, illustré de 20 planches, 427 figures et une carte . . . . . 10 fr.

ANTIQUITÉS DE LA RUSSIE MÉRIDIONALE

Par le Professeur **KONDAKOFF** et le Comte **J. TOLSTOÏ**
Traduit du russe par **Salomon REINACH**

Un vol. in-4, publié en 3 fascicules, avec nombr. illustrations dans le texte. 25 fr.

NOS ORIGINES

Par **Alexandre BERTRAND**
Membre de l'Institut.

INTRODUCTION. — ARCHÉOLOGIE CELTIQUE ET GAULOISE. In-8, planches, dessins et cartes en couleur. . . . . 10 fr. »
TOME I. — LA GAULE AVANT LES GAULOIS, d'après les monuments et les textes. Nouvelle édition, refondue et augmentée. In-8, nombreuses illustrations et cartes. . . . . 10 fr. »
TOME II. — LES CELTES DANS LES VALLÉES DU PÔ ET DU DANUBE. In-8, nombreuses illustrations . . . . . 7 fr. 50

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE

SUPPLÉMENT A LA

LÉGISLATION DE LA TUNISIE

DE MAURICE BOMPARD

Recueil des Lois, Décrets et Règlements promulgués dans la Régence de Tunis du 1er Janvier 1888 au 1er Janvier 1896.

Par Maurice CAUDEL

Un beau volume in-8 . . . . . 15 fr. »

BIBLIOTHÈQUE ÉGYPTOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. MASPERO

TOME IV

THÉODULE DEVÉRIA, Mémoires et Fragments

PREMIÈRE PARTIE

Un fort volume, avec portrait, planches en couleurs et en phototypie. 16 fr. »

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS

RAPPORTS ANNUELS SUR LES PROGRÈS DE LA GÉOGRAPHIE

1867-1892

Par C. MAUNOIR, secrétaire général

Tome deuxième (1876-1884). Un fort volume in-8. . . . . 16 fr. »

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE DES LETTRES D'ALGER

LÉGENDES ET CONTES MERVEILLEUX DE LA GRANDE KABYLIE

Recueillis par **Auguste MOULIÉRAS**

Texte kabyle. 5e fascicule. In-8 . . . . . 3 fr. »

Comte RIANT, membre de l'Institut

ÉTUDES SUR L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE BETHLÉEM

Tome II, publié d'après les notes de l'auteur par Ch. KOHLER. In-8 . 10 fr. »

BÉRENGER-FÉRAUD

SUPERSTITIONS ET SURVIVANCES

Étudiées au point de vue de leur origine et de leurs transformations

Tome V. In-8 . . . . . 10 fr. »

Alex. Max. DE ZOGHEB

LE TOMBEAU D'ALEXANDRE LE GRAND ET LE TOMBEAU DE CLÉOPÂTRE

Un volume in-8 . . . . . 2 [illegible]

Ed. CHAVANNES

LES INSCRIPTIONS CHINOISES DE BODH-GA

In-8 . . . . . 3 [illegible]

Angers. — Imprimerie de A. BURDIN, rue Garnier, 4.

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXIX

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1896

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1896
Tous droits réservés

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

Les druides et le druidisme. Leur rôle en Gaule, par M. Alex. Bertrand . . 273
Les conventions de l'architecture figurée en Égypte, par M. George Foucart . 279
Mastabas de Merru-Ka et de Ka-Bi-N, par M. G. Daressy 319
La patine des bronzes grecs, par M. H. Lechat 331
Note sur une monnaie de Trézène, par M. A. Furtwängler 343
Paléographie des inscriptions latines, du IIIe siècle à la fin du VIIe (*suite*), par M. Edmont Le Blant. 345
Index alphabétique des inscriptions grecques et latines de la Syrie publiées par Waddington (*fin*), par M. J.-B. Chabot 356
Les cromlechs découverts dans les fouilles des tombelles du plateau de Ger, par M. le général Pothier. 370
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 377
Société nationale des Antiquaires de France 385
Nouvelles archéologiques et Correspondance. 386
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par M. R. Cagnat 389

PLANCHES

XVIII. — Statue du défunt dans le mastaba de Merru-Ka.
XIX. — Table de Tarente.

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28, rue Bonaparte, à Paris.

L'Administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand-in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris, Un an..... ...	30 fr.	Pour les départements. Un	
Un numéro mensuel.....	3 fr.	Pour l'Étranger. Un an....	

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l

ERNEST LEROUX, Éditeur, rue Bonaparte, 28

CURTIUS, DROYSEN, HERTBERG

HISTOIRE GRECQUE

Traduite en français

Sous la direction de M. A. Bouché-Leclercq, professeur à la Faculté des Lettres de Paris

Ouvrage couronné par l'Académie française (Prix Langlois) par l'Association pour l'Encouragement des Etudes grecques (Prix Zographos).

Douze volumes in-8, dont un Atlas

Les 12 volumes, pris ensemble . . . . . 100 fr.

ERNEST CURTIUS

HISTOIRE GRECQUE

5 volumes in-8 . . . . . 37 fr. 50

J.-G. DROYSEN

HISTOIRE DE L'HELLÉNISME

3 forts volumes in-8 . . . . . 30 fr.

G.-F. HERTZBERG

HISTOIRE DE LA GRÈCE

SOUS LA DOMINATION ROMAINE

3 forts volumes in-8 . . . . . 30 fr.

A. BOUCHÉ-LECLERCQ

ATLAS POUR L'HISTOIRE GRECQUE

In-8 . . . . . 12 fr.

L. LANGE

HISTOIRE INTÉRIEURE DE ROME

JUSQU'A LA BATAILLE D'ACTIUM

Tirée des *Rœmische Alterthümer*, par A. BERTHELOT et DIDIER agrégés de l'Université.

Deux volumes in-8 . . . . . 20 fr.

HISTOIRE GÉNÉRALE

DE LA LITTÉRATURE DU MOYEN AGE EN OCCIDENT

Par A. EBERT, professeur à l'Université de Leipzig.

Traduit de l'allemand par le Dr AYMERIC et le Dr James CONDAMIN

Trois volumes in-8 . . . . . 30 fr.

TRAITÉ D'ÉPIGRAPHIE GRECQUE

Par Salomon REINACH

Précédé d'un essai sur les inscriptions grecques, par D. Newton, conservateur du Musée Britannique. Un fort volume in-8 . . . . . 20 fr.

ERNEST LEROUX, Éditeur, rue Bonaparte, 28

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

FONDATION EUGÈNE PIOT

MONUMENTS ET MÉMOIRES

PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Sous la direction de MM. **Georges PERROT** et **Robert DE LASTEYRIE**,
Membres de l'Institut

Avec le concours de M. **Paul JAMOT**,
Secrétaire de la Rédaction.

TOMES I ET II, ACCOMPAGNÉS DE NOMBREUSES PLANCHES

Prix de souscription : Paris, 32 fr. — Départements, 35 fr. — Étranger, 36 fr.

MANUFACTURE NATIONALE DE SÈVRES

CATALOGUE DU MUSÉE CÉRAMIQUE

Par **Édouard GARNIER**,
Conservateur du Musée et des Collections.

FAÏENCES

Un beau volume in-8 de 700 pages, illustré de nombreuses marques et signatures.
10 francs.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

CATALOGUE DES BRONZES ANTIQUES

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Publié sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Par **Ernest BABELON**,
Conservateur du Département des Médailles et Antiques,

et **J.-Adrien BLANCHET**,
Sous-bibliothécaire au même Département.

Un beau volume grand in-8 de 800 pages, illustré de 1.100 dessins. . 40 fr

CATALOGUE DES CAMÉES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Par **Ernest BABELON**,
Conservateur du Département des Médailles et Antiques.

Un volume grand in-8 et un album de planches . . . . . 40 fr.

CATALOGUE GÉNÉRAL DES MANUSCRITS FRANÇAIS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Par **Henri OMONT**,
Conservateur-adjoint du Département des Manuscrits.

Environ 15 volumes in-8. (*En cours de publication.*)

Tomes I à IV. — Chaque volume . . . . . 7 fr 50

Angers. — Imprimerie de A. Burdin, rue Garnier, 4.

DEC 2 3 1943